
3 3433 08187322 0


EX BIBL. REGIÆ CHIRURGORUM PARISIENSIUM ACADEM.
Madame Victoire de France
Archives
de la
Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques
N. Le Mire inv. et Sculp.
Ex Libris J. B. Descamps.
S·A·I·MGR LE PRINCE NAPOLEON

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. CARÊME, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste............ M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

BARGALLO (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 223, boulevard Pereire, Paris.
GAND (Olivier), 25, boulevard de La Chapelle, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
MAZIÈRES-MAULÉON (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

PERRIÈRE (H. de la), 6. rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE (du), 58, rue de Babylone, Paris.
RICHEBÉ (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
TAUSIN (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
VAN DRIESTEN (J.), 4, Rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18 fr.** — Pour l'ETRANGER, de...... **19 fr. 50**

Les années 1894, 1895 et 1896 ne se vendent plus séparément

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**



ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

ET

DE RELIURES HISTORIQUES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

ONZIÈME ANNÉE



PARIS
Au Siège de la Société
95, Rue de Prony, 95

1904



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 DÉCEMBRE 1903

SUIVANT la coutume, le Président ouvre la séance en présentant les excuses des membres absents, ce sont : MM. Bargallo, du Roure de Paulin, Salleron et Wiggishof qui vient d'être cruellement frappé dans ses affections et auquel nos collègues offrent l'expression de leurs plus sincères condoléances. Le Secrétaire informe le Comité que l'*Ex-libris Journal* annonce le décès de M. J. Marshall (de Londres), membre de la Société anglaise des collectionneurs d'Ex-libris, ainsi que de la nôtre, dont il faisait partie depuis longtemps. M. Bouland consacre quelques mots de regrets à ce collègue étranger, ainsi qu'à M. Aglaüs Bouvenne dont il rappelle l'assiduité à nos réunions. Il propose ensuite la candidature comme membre de notre Société, de la Bibliothèque de l'Union Centrale des Arts décoratifs représentée par M. J. Maciet, conservateur, et qui est admise à l'unanimité.

M. L. Gruel offre au Président la photographie d'un emblème peint sur la garde intérieure d'un volume petit in-folio de sa collection[1] et qui est attribué à Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, sœur de François Ier, connue sous le nom de Marguerite des Marguerites; cette photographie est communiquée aux assistants qui félicitent l'heureux possesseur du précieux volume.

Dans la précédente réunion M. P. de Cranzat avait montré un dessin (copie) fait par lui autrefois, et représentant à bien peu de chose près le sujet de l'Ex-libris de M. Vigeant, il a complété son intéressante communication en

1. P. Ovidii Nasonis fastorum libri... Venetiis, 1508.

recherchant où il avait trouvé le modèle de cette fantaisie. « La gravure ori-
« ginale fait partie, dit-il, d'une série de *douze Singeries*, qui date de la pre-
« mière moitié du XVIIIe siècle, époque où Watteau et Huet avaient mis à la
« mode la décoration de singeries dans les habitations. » Ce qui a permis à M. Bouland de constater à la Bibliothèque Nationale que c'est la planche 7 (Le Maître d'armes) d'un album oblong intitulé : *Singeries ou différentes actions de la vie humaine représentées par des singes, dédiées au public.* Gravées sur les dessins de C. Huet[1] par J. Guélard. A Paris, chez Guélard, rue de Charonne, sans date, in-4° oblong. Entre cette *singerie* et l'Ex-libris il n'existe d'autres différences que celles-ci : 1° dans la singerie le maître d'armes est coiffé d'un tricorne qui dans l'Ex-libris est remplacé par un masque d'escrime ; 2° sur le sol, au premier plan, il y a une savate qui dans l'Ex-libris est remplacée par un livre ouvert.

Le Président présente ensuite au Comité un exemplaire offert pour la Bibliothèque de notre Société par M. Ed. des Robert, du *Héraut de Lorraine, de François Perrin de-Dommartin* (1654), publié d'après le manuscrit original par MM. G. de Braux et Ed. des Robert, Nancy, Crépin-Leblond, 1902, in-8°. Ce travail est un utile complément aux différents nobiliaires de Lorraine, et des remerciements sont votés au donateur.

Il est de nouveau question de faire, en dehors des séances ordinaires du Comité, des réunions qui pourraient avoir lieu chez l'un de nos vice-présidents par exemple, ou ailleurs, et dans lesquelles on ne s'occuperait absolument que d'*Échanges*. Ce projet se confond avec celui développé déjà par M. J.-C. Wiggishoff et qui a pour but de réunir mensuellement non plus des amateurs d'Ex-libris seulement, mais encore des collectionneurs d'objets divers, tels que : gravures, médailles, sceaux ou cachets, jetons, etc..., ce qui en élargissant le champ des échanges aurait l'avantage de leur donner plus d'activité. Plusieurs des assistants se rangent à l'avis de M. Wiggishoff, lui donnant immédiatement leur adhésion, et nous engageons nos collègues à les imiter.

Après diverses communications : Ex-libris de Mgr Dillon, archevêque et primat de Narbonne ; plats d'une reliure avec des armoiries surchargées ensuite du blason de Jean de La Hamaïde ; Ex-libris de l'abbé Boutry, etc... les assistants qui ne doivent plus se revoir que le 31 janvier 1904, échangent leurs souhaits de bonne année pour la Société et pour eux-mêmes.

Le Secrétaire, F. CARÈME.

M. le baron du Roure de Paulin, membre de notre Société, demeurant rue de Babylone, 58, Paris, nous prie d'informer nos collègues qu'en plus des Ex-libris il collectionne spécialement les empreintes de cachets armoriés et qu'il en ferait aussi l'échange.

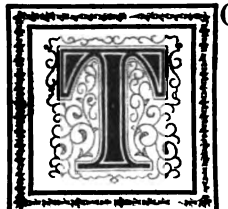
1. Christophe Huet ne figure pas dans le *Manuel de l'Amateur d'estampes* de C. Le Blanc. Une note manuscrite indique qu'il est mort en 1759.

L'année 1903 a été l'une des plus meurtrières pour notre Comité, nous l'aurons littéralement terminée dans les deuils, car le 28 décembre nous perdions encore un collaborateur dévoué, M. V. Advielle, qui était un de nos tout premiers adhérents. Il a succombé à une apoplexie foudroyante; la veille encore il avait présidé le banquet de la Société artistique et littéraire des Rosati, qui venait de lui décerner la rose qu'elle donne chaque année comme prix.

JEAN-FRANÇOIS VAN DE VELDE

PRÉSIDENT DU GRAND COLLÈGE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

(1743-1823)



TOUS les ans, au mois de janvier, les habitants de Beveren voient célébrer dans leur église paroissiale un service funèbre, qui, par sa singularité, est bien fait pour éveiller leur curiosité. Sur le catafalque sont posés le manteau et le haut bonnet de docteur en théologie, et à l'avant se trouve appendue, imprimée sur satin blanc, jauni par le temps, une briève notice biographique de celui en l'honneur duquel a lieu cette imposante cérémonie. C'est le service institué par le dernier président du grand collège, et bibliothécaire de l'Alma Mater de Louvain, le docteur J.-F. Van de Velde, service que sa famille, fidèle aux traditions du passé, fait encore célébrer tous les ans avec le même apparat [1].

J.-F. Van de Velde naquit à Beveren, au pays de Waes, en Flandre, le 5 mars 1743. Il était fils de Mathieu Van de Velde et de Marie-Catherine Van Royenacker. Il fit de brillantes études à Louvain, fut ordonné prêtre à Anvers en 1769, et devint licencié en théologie et bibliothécaire de l'Université en 1772. En 1775, il prit le bonnet de docteur, et devint successivement : président du collège de Savoie, du petit collège du Saint-Esprit, et, en 1778, recteur magnifique. La même année il avait été nommé professeur et chanoine de Saint-Pierre à Louvain. Enfin, en 1783, il fut élu à l'unanimité président du grand collège du Saint-Esprit.

Le 18 juin 1784, il présida à la défense d'une thèse qui eut le malheur de déplaire en haut lieu [2].

La lutte entre l'empereur Joseph II et l'Université de Louvain est assez connue; nous nous contenterons de remarquer que Van de Velde fut l'âme de la résistance que rencontra l'empereur dans ses désirs. Suspendu une première fois de ses fonctions, quelques jours après la défense de la thèse : *De*

1. D'après les usages suivis à l'ancienne Université de Louvain.
2. Il s'agit ici de la thèse : *De impedimentis matrimonii*, qui fut le prétexte de la lutte entreprise par Joseph II contre l'Université de Louvain.

impedimentis matrimonii; puis, autorisé la même année à reprendre son cours, nous le voyons en 1786, quand les privilèges de l'Université furent supprimés, être destitué avec deux autres professeurs[1]; rétabli en 1787, privé de nouveau de sa chaire, banni des Pays-Bas et obligé de se cacher (1788), pour être enfin rétabli en 1789, dans toutes ses fonctions.

Menacé dans sa liberté lors de la seconde invasion des Français, en 1794, il passa en Hollande puis en Westphalie où il résida quelque temps à Brême. Au mois d'août 1795, il revint à Louvain, mais il y fut en butte à toutes les persécutions dont le Directoire abreuvait le clergé de la Belgique. Le serment de haine à la royauté ayant été prescrit, le cardinal de Frankenberg, archevêque de Malines, le refusa et fut déporté au delà du Rhin. Les professeurs de l'Université ayant également refusé le serment, des sentences de déportation furent portées contre eux (nov. 1797). Van de Velde put se soustraire aux recherches, et passa en Hollande, et de là en Allemagne.

Le 25 octobre 1797, par simple arrêté du Département de la Dyle, l'Université de Louvain fut abolie.

Van de Velde mit à profit son séjour forcé en Allemagne pour visiter successivement[2] les bibliothèques de Dresde, Breslau, Berlin, Francfort s/o, Schwerin, Meissen, Wittenberg, Gotha, Iena, Weimar, Leipzig, Gottingue, Hambourg, Cassel, Francfort s/m, etc., et s'y livrer à un travail préparatoire pour une Histoire de la Réformation qu'il projetait[3].

Il retourna en Allemagne en 1803, autant pour compléter ses recherches que pour revoir les gens de lettres qu'il y avait connus.

A son retour il se fixa à Beveren, où il s'occupa surtout de son grand ouvrage sur les conciles des Pays-Bas. Mais d'autres événements se préparaient où Van de Velde devait encore payer de sa personne : à la prière de Mgr de Broglie, évêque de Gand, il accompagna celui-ci, comme son théologien, au concile de Paris[4]. C'était en 1811. On sait que l'évêque fut arrêté par ordre de Napoléon et emprisonné à Vincennes. Van de Velde partagea son sort. Après quatre mois de détention, il fut exilé à Rethel où il resta jusqu'en 1814. La chute de Napoléon lui rendit la liberté.

Revenu à Beveren, il y passa ses dernières années en démarches infructueuses pour le rétablissement de l'Université de Louvain, et en recherches sur les monuments de l'Église des Pays-Bas.

Il se proposait aussi de donner une édition des Conciles du Pays, et il a

1. Les professeurs Ghenne et Wuyts.
2. Sous le nom de E. Van Damme.
3. A cet effet, il avait copié dans ces diverses villes plusieurs centaines de lettres de Melanchton, qui forment huit gros volumes in-f°, et un 9e vol. in-4°, contenant les tables. Ces manuscrits se trouvent à la Bibliothèque Royale de Bruxelles et ont été classés et réunis sous le titre de : *Apparatus Melanchtonianus*, par feu le professeur Scheler.
4. L'anecdote suivante nous a été racontée par M. Th. de Decker, juge de paix à Tamise, et arrière-petit-neveu de Van de Velde.

La vaste érudition et la mémoire prodigieuse de Van de Velde, adjoint comme théologien à l'évêque de Gand, furent les causes déterminantes de la grande influence exercée par ce dernier sur le Concile de Paris. C'était lui qui forgeait les armes dont se servait le prélat pour combattre ses adversaires. On ne s'y trompait pas, et un jour un très haut dignitaire de la cour, après avoir entendu avec quelle éloquence et quelle logique M. de Broglie combattait et mettait à néant les plans de l'empereur, s'écria en blémissant de rage : « Ce n'est pas vous qui parlez, mais c'est ce chien de flamand que vous avez derrière vous! »

Van de Velde se fit un titre de l'injure, et il existe encore des lettres, écrites à ses proches ou à ses intimes, où la signature est suivie des mots : chien de flamand.

publié un abrégé de son travail sous ce titre : *Synopsis monumentorum.* Gand. 1822. 3 vol. in-8°.

Son grand ouvrage a paru à Malines, par les soins de de Ram, archiviste de l'archevêché de Malines, sous le titre de *Synodicum Belgicum.* Van de Velde a laissé une foule de manuscrits [1] parmi lesquels nous devons citer les « catalogues systématiques », conservés à la Bibliothèque Royale de Bruxelles [2].

Ce savant théologien mourut à Beveren le 9 janvier 1823.

La vente de son immense collection de livres [3] eut lieu dix ans après sa mort, en 1833, depuis le lundi 5 août jusqu'au lundi 16 septembre (inclus).

L'*Apparatus Melanchtonianus* et le *Synodicum* ne figurèrent pas à sa vente; par une disposition spéciale du docteur, ils avaient été légués au séminaire de Gand.

Pour donner une idée de cette remarquable bibliothèque, véritable monument de haute érudition et de bon goût, nous dirons qu'elle ne contenait pas moins de 1.275 manuscrits, parmi lesquels des documents de toute rareté.

Les incunables s'élevaient à plus de 450 [1]. — Citons les numéros suivants :

N° 13085. Catalogues et fragments de livres composant toute la bibliothèque de M. J. Van de Velde, rédigés et écrits par lui-même. 29 vol. in-f°.

N° 15234. Notata quaedam supra articulos ordinationum curiae Brabantiae et Tractatus de publicis judiciis studio ac operâ D. D. Wynants in sup. Brab. Consilio, consiliarii, cum indic. Mss. de 128 pages in-f°.

N° 15275. Notitia episcopatus Gandavensis, seu series et elogium abbatum S. Bavonis, episcoporum, praepositorum, decanorum, etc., depuis 1540 à 1760, in-f°. Mss. de la main de J.-F. Foppens, avec des annotations de Van de Velde.

N° 15298. Catalogues systématiques des éditions de la Bible, tant en langue originale que dans ses différentes versions, par J.-F. Van de Velde, in-f°.

Voici pour finir ce que nous lisons dans les « Liminaires » du tome VI du catalogue Van Hulthem :

« Van de Velde était connu par sa vaste mémoire, sa grande érudition et « quelques ouvrages dont le plus remarquable est intitulé : *Synopsis monu-* « *mentorum collectionis proxime edendæ conciliorum omnium archiepisco-* « *patus Mechliniensis.* Gandavi. B. Poelman. 1821. 3 vol. in-8°. Son catalogue

1. Nous renvoyons ceux que la matière intéresserait à l'ouvrage très bien écrit et documenté, où nous puisons la plupart de ces détails, que M. Th. de Decker, juge de paix à Tamise, a consacré à la mémoire de son arrière-grand-oncle, sous ce titre : *Jan Frans Van de Velde de eximius van Beveren.* Sint Nikolaas, Edom., 1897, in-8°.

2. Ces catalogues systématiques forment 36 vol. in-f°, comptant ensemble 5.200 pages. Ils furent achetés le 23 août avec d'autres manuscrits de V. d. V. à la vente de manuscrits de sir Thomas Philipps à Cheltenham pour la somme dérisoire de 100 fr.

3. Catalogue des livres rares et précieux au nombre de 14.435 lots, de la Bibliothèque de feu M. Jean-François Van de Velde en son vivant docteur et professeur en théologie, devenu président du Grand Collège et bibliothécaire de l'Université de Louvain. Rédigé d'après le catalogue manuscrit du défunt, par M. P.-F. de Goesin-Verhaeghe, imprimeur de l'Université de Gand. Gand, chez P.-F. de Goesin-Verhaeghe, imprimeur-libraire, rue Hauteporte, n° 37. Prix : 5 francs. 2 vol. in-8°, dont le premier parut en 1831; le second, en 1832.

Le premier catalogue contient 590 pages et 5.799 numéros; le second, 716 pages, et continue depuis le n° 5800 jusqu'au n° 15335.

La note suivante se trouve insérée à la fin du catalogue. Nota : Le catalogue manuscrit, contenant 236 lots, se trouvera lors de la vente (*sic*). Nous n'avons pu savoir de quels manuscrits il s'agit ici.

« a été rédigé par M. de Laval, sous-bibliothécaire de l'Université de Gand, « quoique le titre porte qu'il l'a été par de Goesin-Verhaeghe lui-même. « Cette vente ne rapporta que 60.000 francs. Il est vrai de dire que beaucoup « d'ouvrages, restés longtemps cachés, étaient dans un mauvais état, et que « le bibliophile Héber, qui pendant quinze ans, fit annuellement deux ou « trois voyages en Belgique, avait acquis à Van de Velde, peu de temps « avant sa mort, beaucoup de raretés bibliographiques. »

L'Ex-libris de Van de Velde, exécuté au cours de son grand voyage en Allemagne, et dont la planche originale a été mise gracieusement à notre disposition par M. de Decker, représente (par allusion à l'Université de Louvain détruite) un fragment d'édifice ruiné, portant les initiales du titulaire; une croix renversée, des livres éparpillés, complètent l'allusion. Mais la Providence veille, et la foi dans le relèvement de la vieille institution, par un travail opiniâtre, se trouve symbolisée par le hibou et la lampe.

Cette vignette mesure exactement (plus grande surface gravée) : $68^{mm} \times 41^{mm}$.

Le baron de Reiffenberg décrit ainsi un autre Ex-libris de Van de Velde : « Une de ses vignettes représente la Religion entourée de livres, et devant « un coffre rempli de médailles. Elle s'appuie sur un cartouche où on lit : « *Initium sapientiæ timor Domini*. Spal (psal.), nº V, 9.

Nous n'avons pas pu jusqu'ici nous procurer un seul exemplaire de cette pièce.

Benj. LINNIG (Anvers).

EX-LIBRIS

DE JEAN BIGOT

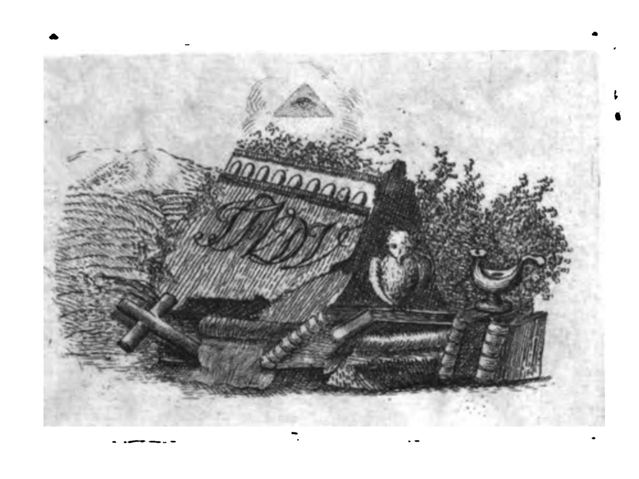
MONSIEUR DE R*** peut sans crainte d'erreur attribuer l'Ex-libris reproduit page 173 des *Archives* de Novembre 1903, à Jean Bigot, sieur de Somenil et de Cleuville, doyen de la Cour des aides de Normandie. Après la mort de Robert Bigot (1692) les librairies de Paris vendirent en 1706, la belle bibliothèque formée par les trois Bigot : Jean, Aymeric et Robert. Moyennant 1.500 livres, l'abbé de Louvois acheta plus de 500 manuscrits pour la Bibliothèque du Roi; ils sont aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale.

Beaucoup d'entre eux sont marqués d'Ex-libris de Jean Bigot. Nous en connaissons quatre sortes : 1° *D'argent, au chevron de sable, chargé au sommet d'un croissant du champ, accompagné de trois roses de gueules*. Supports, deux levrettes posées sur un tertre. Casque à 6 grilles avec ses lambrequins. Cimier, une levrette issante. Au-dessous de l'écu : Iohannes Bigot. Le chevron porte des hachures allant diagonalement de droite à gauche, les couleurs sont indiquées par des initiales. Il mesure 10 cent. 1/2 sur 9.

2° Le même ayant 5 cent. 1/2 sur 5.

3° L'Ex-libris reproduit dans les *Archives* des Collectionneurs. Novembre 1903.

4° Le même ayant 6 centimètres sur 4 cent. 1/2.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 1. — JANVIER 1904

Planche 1

Tous se ressemblent beaucoup, même forme, même dessin ; les levrettes ont la même position, et le casque est identique. Seulement les numéros 3 et 4 n'ont pas de nom, ils sont plus mal gravés, et les hachures du chevron sont horizontales. Je me permets un exemple pour montrer que ces Ex-libris ont été employés par les Bigot :

Le manuscrit latin 1298 (n° 371 de la Bibliotheca Bigotiana manuscripta, rééditée par L. Delisle en 1877), *Breviarum Bajocense*, porte l'Ex-libris numéro deux.

Le manuscrit latin 1299 (n° 372 *ibidem*) porte l'Ex-libris numéro quatre. Or, ces deux ouvrages ont la même reliure, en veau plein, filets et titres en



or et portent sur le dos quatre petits fers à dorer aux armes des Bigot. Je crois donc que c'est à juste titre que les commerçants et les savants (M. Delisle en tête, qui reproduit l'Ex-libris n° 3 dans son catalogue) attribuent l'Ex-libris en question à Jean Bigot ; car nous le trouvons sur des livres provenant sûrement de sa bibliothèque et portant en plus le fer à dorer de la famille Bigot.

Il est probable que les hachures horizontales du chevron sont tout simplement un procédé employé par le graveur pour donner plus de relief au chevron. Car si l'on trouve des hachures indiquant les couleurs en 1600 et en 1620 [1] ce système n'a été vulgarisé que par Petra Santa et Vulson de la Colombière, et il ne faut pas oublier que Jean Bigot vivait au commencement du XVIIe siècle.

BARON DU ROURE DE PAULIN.

1. *Archives* de janvier 1903, article sur l'Ex-libris Coloma par le comte de Limburg-Stirum.

LISTE D'ÉCHANGES

Les membres de notre Société qui sont disposés à faire l'échange de leur Ex-libris personnel contre celui d'autres amateurs sont instamment priés de vouloir bien nous le faire savoir le plus promptement possible. Nous pourrons alors publier de temps en temps une liste qui leur permettra de faire cet échange plus facilement et plus utilement tout à la fois. Soit qu'ils fassent des collections spéciales, soit qu'ils ne s'occupent que des Ex-libris anciens, bon nombre de nos collègues, en effet, ne recueillent pas du tout les Ex-libris modernes ; c'est donc un service à rendre à tous les amateurs que de leur indiquer ceux qui font volontiers l'échange, et auxquels ils peuvent s'adresser à coup sûr : l'absence du nom des autres sur les listes indiquera suffisamment que ce genre de collection est pour eux dénué d'intérêt.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

ADHÉMAR (Louis-Pierre-Alexis d') COMTE D'ADHÉMAR

Dans le territoire de la petite ville d'Aimargues, sur les bords de la rivière du Vidourle et au milieu d'un grand parc, s'élève le château de Teillan, dont les tours Renaissance profilent sur le ciel bleu leurs sommets pittoresques. C'est dans cette belle résidence que le comte d'Adhémar avait réuni la bibliothèque de sa famille à celle de Pierre-Jacques-Durand-Eustache Martin de Choisy, conseiller à la Cour de Montpellier, son beau-père, poète très apprécié de la fin du xviiie siècle.

Louis-Pierre-Alexis, comte d'Adhémar, naquit à Anduze, le 21 juin 1790, de Jacques-Philippe, lieutenant des vaisseaux du roi, et plus tard comte de l'Empire, et de Rose de Boisson de Bagard.

Élève à l'École spéciale militaire de Fontainebleau, le 12 février 1807, il en sortit, le 17 juillet suivant, avec le grade de sous-lieutenant de la 4e légion d'infanterie, et servit en Espagne. Nommé aide de camp du général baron Guillot, le 13 septembre 1809, il fit avec lui la guerre d'Espagne. Mais, blessé au siège de Figueras, le 10 avril 1811, il ne put continuer son service dans l'infanterie et passa au 10e régiment de hussards.

Louis XVIII le nomma (26 septembre 1818) chevalier de la Légion d'honneur, pour prendre rang du 1er novembre 1814.

Le comte d'Adhémar, capitaine adjudant-major des chasseurs à cheval de la Meuse, se maria, le 29 septembre 1817, avec Jeanne-Pierrette-Honorine

Martin de Choisy, fille du conseiller à la Cour de Montpellier et de Françoise-Claire-Suzanne Pomer.

Il se retira du service, à cause de ses blessures, le 27 avril 1828, après avoir fait onze campagnes, et reçu sept blessures [1].

Dans sa retraite de Teillan, le comte d'Adhémar se livra à l'étude des beaux-arts et des lettres. Il fit réparer le château de ses pères, et embellit son parc en plaçant dans les principales allées des bornes milliaires de l'ancienne voie romaine de Beaucaire à Substantion, et des pierres tombales trouvées dans les environs.



Ex libris Adhémari.

Fig. 1.

Sa famille portait les armes suivantes : *Mi-parti de France et de Toulouse, sur le tout un écu d'or à trois bandes d'azur*. Mais il choisit pour Ex-libris (fig. 1) un casque fermé de profil, de la couronne comtale duquel s'élance un lion tenant dans ses pattes de devant une lance dont la banderole porte la devise : *Lancea sacra*.

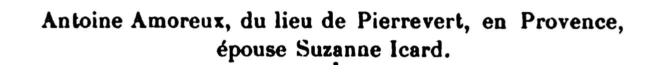
AMOREUX (Guillaume et Pierre-Joseph)

La famille Amoreux est originaire du lieu de Pierrevert en Provence. Joseph Amoreux, maître chirurgien, s'établit dans la ville de Beaucaire, y épousa, le 20 avril 1671, Marie Vianès. Il fut père de Pierre-Joseph, d'où sont sortis les *Amoreux*, de Beaucaire, illustres dans la médecine, et de

1. *Généalogie de la maison d'Adhémar*. Montpellier, Gras, 1861, in-4.

Gaspard, qui forma la branche des *d'Amoreux*, d'Uzès, dont plusieurs membres devinrent conseillers à la Cour des Comptes de Montpellier.

Le tableau suivant indiquera mieux le point de départ des deux branches [1] :



Antoine Amoreux, du lieu de Pierrevert, en Provence, épouse Suzanne Icard.

Joseph Amoreux, maître chirurgien à Beaucaire, mort le 16 décembre 1679, avait épousé, dans cette ville, le 20 avril 1671, Marthe Vianès.

Pierre-Joseph Amoreux, né le 22 décembre 1679, mort le 16 février 1741, premier consul de Beaucaire en 1721, lieutenant du premier médecin du Roi, épouse Marie Bernavon.

Guillaume Amoreux, docteur en médecine, épouse à Beaucaire, le 7 juin 1740, Marie Guion.

Pierre-Joseph Amoreux, né à Beaucaire le 26 février 1741, docteur en médecine, conservateur de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, mort dans cette ville en 1824.

Gaspard Amoreux, né à Beaucaire le 21 novembre 1673, premier consul de cette ville en 1713, épouse Catherine Euzebi.

Noble Pierre-Joseph Amoreux, docteur en droit, épouse à Uzès, le 4 septembre 1726, Jeanne Blanc.

Messire Gaspard-Antoine d'Amoreux, conseiller-maître en la Cour des Comptes de Montpellier, épouse, le 26 mars 1764, Françoise Goune, et, en 1766, Marie-Anne Palisse de Lahoutès.

Sa descendance subsiste à Uzès et à Nîmes.

Guillaume Amoreux naquit à Beaucaire, le 11 janvier 1714. Son père, qui était lieutenant du premier médecin du Roi, lui fit embrasser la carrière médicale, et obtenir le grade de docteur en médecine. Tout en exerçant à Beaucaire ses fonctions de médecin, Guillaume se livrait à l'étude des sciences physiques, inventant diverses machines et perfectionnant plusieurs instruments de chirurgie.

Le doyen de la Faculté de médecine de Montpellier l'attira dans cette ville, où, depuis 1761, il fit sa résidence avec sa famille. L'Académie des sciences montpellieraines l'admit parmi ses membres en janvier 1766.

Il a publié deux ouvrages :

Mémoire à l'occasion de la suette, 1782 ; cette maladie avait pendant cette année dévasté le Languedoc.

Précis d'un ouvrage sur les Épidémies.

Il mourut à Montpellier le 16 février 1790.

Sa bibliothèque était assez considérable et ses livres étaient ornés de son Ex-libris que nous reproduisons (fig. 2) [2].

Un autre Ex-libris anonyme peut lui être attribué, car il diffère peu du précédent (fig. 3). Voir pour ces Ex-libris la planche hors texte, n° 2.

Son fils Pierre-Joseph a écrit une notice sur sa vie, sous ce titre : *Notice biographique sur M. Guillaume Amoreux*, 1806. Montpellier, Ricard, in-8.

Pierre-Joseph Amoreux marcha sur les traces de son père, mais devint plus célèbre que lui. Docteur en médecine, il exerça cette noble science à

1. *Archives communales de Beaucaire.* État civil des paroisses avant 1790.
2. Collection de M. Dor.

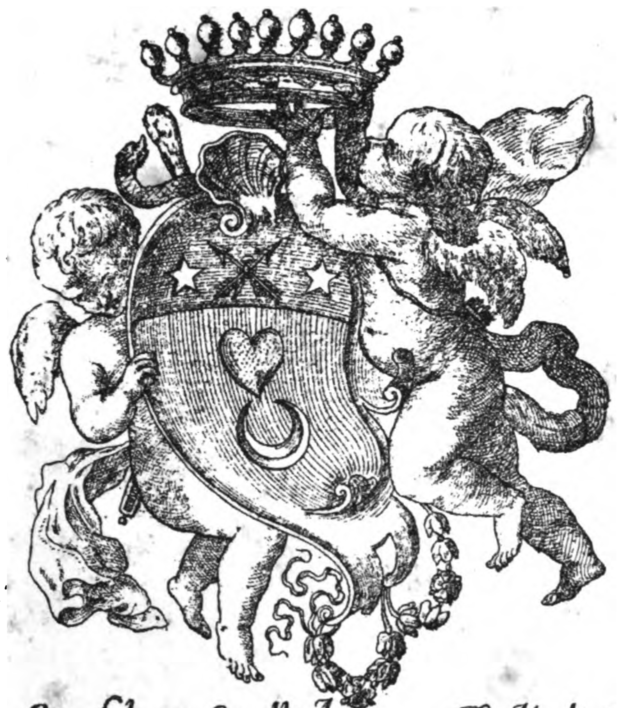

Ex Libris Guill: Amoreux D: Medici
Monspel: in Regiâ Sciencıarum
Societate Monspell: Socii

Fig. 2



Fig. 3

Montpellier et se livra à l'enseignement, à l'École centrale. Mais bientôt il abandonna l'une et l'autre pour se livrer à l'étude spéciale des sciences qui absorbèrent toute sa vie. Il se contenta de la place de conservateur à la Bibliothèque de la Faculté de médecine. Ami de l'étude et de la tranquillité qu'elle donne et qu'elle demande, P.-J. Amoreux trouva son bonheur dans les recherches scientifiques et principalement dans celles qui se rapportent à l'histoire naturelle.

Ses ouvrages sont nombreux, presque tous sont utiles et intéressants; quelques-uns fort remarquables [1].

Nous citerons seulement les suivants :



Fig. 4.

Traité sur les haies vives, 1809. Cet ouvrage avait été couronné par l'Académie de Lyon en 1789.

Traité de l'olivier, 1784.

Notice des insectes de la France réputés venimeux, 1789. Paris, Cuchet, in-8, avec 2 planches.

Essai historique et littéraire sur la médecine des Arabes, 1805. Montpellier, Ricard, in-8.

Précis historique de l'art vétérinaire, 1810. Montpellier, Ricard, in-8.

Notice sur Laurent Joubert, 1813. Montpellier, in-8, portrait [2].

Pierre-Joseph Amoreux mourut à Montpellier en 1824. Il légua sa bibliothèque, qui n'était autre que celle de son père, mais considérablement augmentée en livres scientifiques, et son cabinet d'histoire naturelle à la ville de Nîmes.

1. Michel Nicolas, *Histoire littéraire de Nîmes*, t. II, p. 235-237.
2. H. Rivoire, *Statistique du département du Gard*, t. I, p. 89-90.

Nous avons vu un certain nombre de ses livres que ne décore aucun Ex-libris, mais dont plusieurs portent la signature autographe de ce savant modeste, et de nombreuses notes marginales qui en augmentent le prix.

ARRE (François-Victor Bastier de Bez d')

Ce personnage était né au Vigan, le 26 février 1746, de Louis Bastier de Bez, seigneur d'Arre, et de Suzanne-Catherine de Villars. Il hérita de son grand-père paternel, François, qui avait fait décréter les biens de la famille d'Albignac, et de son grand-père maternel, Étienne de Villars. Il fut, par suite de ces deux héritages, seigneur d'Arre, de Salagosse, de la Beaume, de Bez, de Pont-d'Arre, de la Fouzette, de Campis, de Coularou et d'autres seigneuries.



Fig. 5.

François-Victor devint conseiller-maître à la Cour des Comptes et Finances de Montpellier en 1776, et le fut jusqu'à la suppression de cette compagnie en 1790.

Sa famille, dont le nom patronymique s'écrivait *Bastier* ou *Bastie*, était originaire du Dauphiné, et s'établit au Vigan vers 1640, où elle forma plusieurs branches.

Lui-même avait eu de Marie-Madeleine Daudé du Poussey, sa femme, quatre fils, dont deux moururent sans postérité; le cadet forma la branche des *de Bez*, éteinte il y a quelques années; l'aîné a continué la descendance dans la branche des *Bastier de Villars de Bez*. (Voir page 11.)

François-Victor avait adopté l'Ex-libris que nous reproduisons à la page 11 (fig. 4) ; il mourut en février 1820[1].

AUGUSTINS (LES) DE NIMES

Ces religieux s'établirent à Nîmes vers 1352. Leur monastère et leur église étaient situés hors des murs de la ville, au-dessous de l'Esplanade. L'un et l'autre furent détruits pendant les troubles religieux du XVIe siècle. Après la tourmente, ils s'établirent dans une maison de la rue de la Rosarié aujourd'hui du Murier d'Espagne, qui devint leur couvent jusqu'à l époque de la Révolution.

Leur bibliothèque était considérable, et ils ornaient leurs livres d'un Ex-libris (fig. 5) qui leur était commun avec les religieux de leur ordre établi à Lyon, mais sur lequel figurait la légende : *Ex Bibliotheca Augustiniana majoris Conventus Nemausensis.* (Voir page 12.) PROSPER FALGAIROLLE.

LES EX-LIBRIS SIGNÉS ALLIN

(*Suite*[2].)

19. GANOT

UR un cartouche de style rocaille, un écu piriforme, légèrement incliné, porte les armes : *De gueules, à trois tours crénelées d'argent, ouvertes et maçonnées de sable, accompagnées de trois croix tréflées, au pied fiché, mal ordonnées, d'argent.* (Nous reviendrons plus loin sur ces armoiries.) Le cartouche sommé d'une couronne de comte, supporté par deux lions, celui à dextre assis, celui à senestre regardant, et entouré de rameaux d'olivier. Le tout repose sur un socle orné, dans l'intérieur duquel on lit : *Gaspard* GANOT | *Cap^{te} au Reg^{t} de Caval^{rie}* | *Royal Pologne.* Signé en bas à dextre : *Allin.* Encadré d'un filet ovale en hauteur de 55 sur 61 ^{mm}. Voir, au verso.

Nous ne connaissons de cet Ex-libris que l'exemplaire récemment entré dans notre collection. Peut-être la signature d'Allin, peu visible, a-t-elle échappé à l'examen des propriétaires de cette pièce. (Voir page 14.)

La famille Ganot est lorraine ; nous la croyons originaire de Samogneux, petit village situé sur la Meuse, à 10 kilomètres au nord de Verdun. Du moins on y rencontre des Ganot sur les registres paroissiaux du XVIIIe siècle ; François Ganot fut régent des écoles de ce village de 1748 à 1766, puis il se fit aubergiste et aurait été lié, suivant la tradition, avec des émigrés, ce qui lui aurait valu de réaliser une petite fortune : il ne laissa que trois filles ; enfin le père de Gaspard y possédait une ferme vendue le 10 novembre 1748 et lui-même a porté pendant quelques années le nom de *Samonieux*, comme nous le verrons plus loin.

L'un des membres de la famille s'éleva au-dessus de la condition modeste

1. *Archives municipales du Vigan.*
2. Voir les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de reliures historiques*, n^{os} de mars, avril et juillet 1903.

des siens et parvint même à la noblesse à une époque et dans des conditions que nous n'avons pu retrouver. Une partie de sa descendance résida à Metz et l'on trouve sur elle des détails dans la *Biographie du Parlement de Metz*, d'Eug. Michel, et dans *Metz. Documents généalogiques*, par l'abbé Poirier; aucun de ces auteurs ne fait connaître ses armoiries.

Le premier personnage connu de la famille est Jean-Joseph Ganot, écuyer, gentilhomme de S. A. R. Élisabeth-Charlotte d'Orléans, épouse de Léopold, duc de Lorraine (Michel dit à tort qu'il fut au service du duc de Lorraine). Il avait épousé Anne-Marie Willaume, laquelle étant veuve fit enregistrer à l'*Armorial général de France de 1696* (Registre de Lorraine, folio 363) les armes suivantes : *De gueules, à trois tours d'argent, celle de la pointe surmontée d'un treffle d'or et accostée de deux autres treffles de même.* Les trèfles sont donc devenus des croix tréflées sous le burin d'Allin. Nos confrères en Ex-libris savent par expérience que les graveurs, même les plus réputés,



étaient souvent peu versés dans la science du blason. Combien de pièces sont reléguées dans les inconnues pour avoir ainsi été maltraitées !

Mais peut-être avons-nous tort d'attribuer à notre graveur un méfait dont les commis de d'Hozier étaient certes bien capables : ils en ont bien d'autres sur la conscience. Par suite des attaches des Ganot avec le Verdunois, il est possible qu'ils aient voulu rappeler dans leur armes celles du lignage de La Porte : *De gueules, à trois tours d'or, crénelées, maçonnées de sable, et ajourées d'or, deux et une; l'écu semé de croisettes d'or, tréflées, au pied fiché.* Mais ici quelques mots d'explication nous semblent peut-être utiles.

Il y avait au cours du Moyen-Age à Verdun trois grandes familles en possession du privilège de fournir à la cité ses gouverneurs, ses magistrats municipaux et ses échevins; et ce monopole se transmettait par les femmes, comme la noblesse en Champagne. Ces trois *lignages* s'appelaient de *La Porte*, d'*Azanne* et d'*Estouf*; pour éviter l'intrusion d'étrangers, on en avait dressé des rôles et c'était un grand honneur d'y être inscrit. C'est ainsi que les armoiries de certaines familles rappellent celles du lignage auquel elles appartenaient : nous pouvons citer les Des Ancherins, les Boncourt, les Vaillant et aussi les Saintignon (armes anciennes); si l'on compare sur la

planche des *Principes du Blason*, de l'abbé Lionnois, le n° 323, armes des Saintignon, on sera frappé de leur similitude avec celles de l'Ex-libris Ganot. Le gouvernement de Verdun était donc devenu une sorte de république aristocratique où le pouvoir des évêques était fort limité. Il en était de même à Metz où fonctionnait une institution analogue à celle des lignages, celle des *paraiges*; à Toul, l'évêque avait fort à compter avec le chapitre de sa cathédrale et aussi avec les *citains* on bourgeois de la ville. Mais en 1552, lorsque la France mit la main sur les Évêchés, tous ces antiques usages disparurent et il n'en resta plus que le souvenir. Toutefois si par suite d'une alliance une famille entrait dans la descendance d'un des anciens lignages, on conçoit aisément qu'elle en ait tiré quelque vanité et ait tenu à en faire parade dans ses armoiries.

De son mariage, Jean-Joseph Ganot eut les deux fils qui suivent :

1° Louis Ganot, sieur de Réchicourt, conseiller, notaire secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Metz, receveur particulier du bureau des finances de la ville de Verdun, marié à Claire Dumont, dont il eut un fils, Marc-Antoine, commissaire d'artillerie, puis sous-directeur d'artillerie à Saint-Malo en 1789.

2° Jean-Joseph Ganot, né à Verdun, capitaine de cavalerie au régiment de Monteil, puis lieutenant-colonel au régiment Royal-Pologne, cavalerie, retiré du service avec une pension du Roi, marié à Metz le 13 avril 1717 à Élisabeth Guichard, fille de Louis Guichard, conseiller-échevin de l'hôtel de ville de Metz, et de Charlotte Clément. Il était mort en 1748 lorsque sa veuve et ses enfants procédèrent à la vente du petit bien de Samogneux, sans doute peu après son décès et par suite de licitation. Ces enfants furent : 1° Charles Ganot, officier, dont nous ignorons la destinée; 2° Gaspard Ganot, qui suit; 3° Pierre-Paul Ganot, avocat, puis conseiller au Parlement de Metz, marié en 1752 à Anne-Catherine Poinsignon, dont il eut deux filles; 4° et 5° Louise et Élisabeth Ganot.

Gaspard-Joseph Ganot, dont l'Ex-libris fait l'objet de cet article, est né à Verdun le 25 juin 1724. En 1738, il entra sous les auspices de son père comme volontaire au régiment de Royal-Pologne, y fut nommé cornette en 1742, capitaine en 1745, major en 1760; il avait reçu la croix de Saint-Louis en 1758, fut réformé de major et replacé comme capitaine en 1762, reçut une commission de lieutenant-colonel le 25 septembre 1766, passa major au régiment Royal-Picardie le 22 février 1770, lieutenant-colonel au régiment de Bourgogne, cavalerie, le 28 octobre 1773, et enfin reçut le grade de Brigadier des armées du Roi le 1er mars 1780 qu'il conserva jusqu'en 1784. Nous ignorons la date de sa mort; il est probable qu'il ne fut pas marié.

Il portait le nom de *Ganot* tout court, comme sur l'Ex-libris, au début de sa carrière, puis l'*État militaire de la France* le désigne sous le nom de *Ganot de Samonieux* à partir du grade de major, puis *Samonieux*, et enfin *M. de Ganot* dans les grades de lieutenant-colonel et de brigadier.

Nous espérons que le lecteur aura suivi comme nous avec quelque intérêt cette famille Ganot, sortie par son mérite d'une modeste race de laboureurs et parvenue sous l'ancien régime à une situation relativement brillante.

Comte ARTHUR DE BIZEMONT.

ROCHECHOUART — MONTESPAN ? — (N° 294).

L'Ex-libris reproduit ci-dessous porte, je crois, les armes de la famille de Rochechouart, mais je voudrais en avoir confirmation ; je demande donc :

1° Sont-ce là les armoiries de la famille de Rochechouart ?

2° Pourquoi l'écussson en abîme : *D'or, au lion rampant de gueules; au canton d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or*? Est-ce une brisure de cadet, ou un blason d'alliance ?



3° A remarquer, dans le *Nouvel Armorial du Bibliophile*, par Guigard, le fer de reliure de Louis-Henri de Gondrin de Pardaillan, duc d'Antin, fils de la célèbre marquise de Montespan ; le 9e quartier porte les armes de la famille de Rochechouart, à peu près telles qu'elles sont gravées sur la pièce en question. Serait-ce donc là l'Ex-libris de Mme de Montespan, comme plusieurs amateurs me l'ont soutenu ? Qu'en pensent les membres de la Société ?

A. de R.

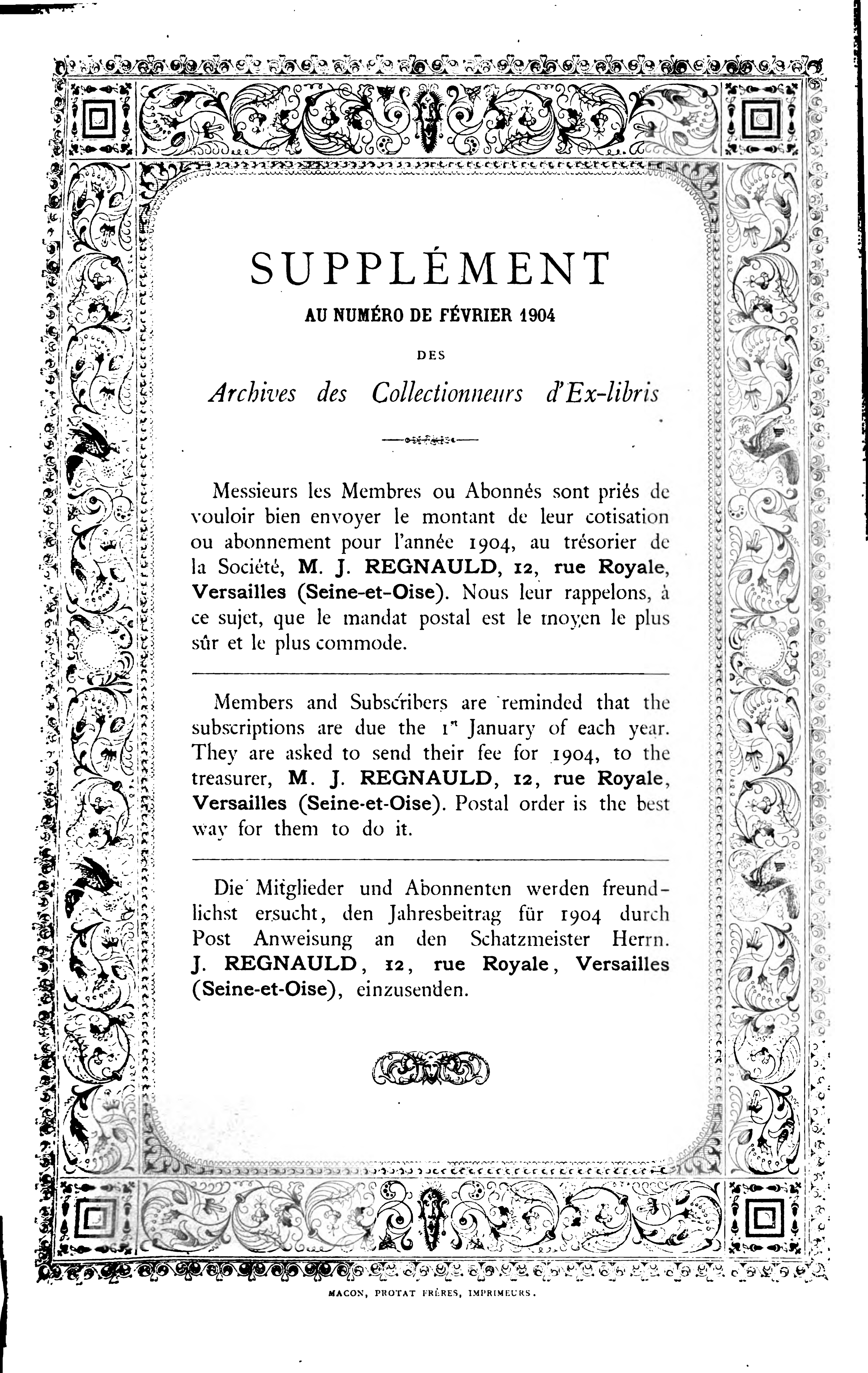
RÉPONSE

B.I.N.O.R. (N° 264). — [3e année, page 58.]

Nous sommes heureux de donner, quoique tardivement, une réponse à cette question posée en 1896, et si nous le pouvons ce n'est que grâce à l'*Essai de Catalogue descriptif des Ex-libris et fers de reliure français, anonymes et non héraldiques* par M. J.-C. Wiggishoff. Nous y trouvons en effet : 1° à la table B.I.N.O.R. — voir Biron ; 2° au texte : Biron (Mme Valentine), Paris. Lettres B.I.R.O.N. la première et la deuxième enlacées, la quatrième et la cinquième également, sur un fond azuré entouré d'une jarretière surmontée d'un lion issant, 68 × 36. Bibliothèque, objets d'art vendus en 1889 (collection Hi Masson). On voit par là combien le travail de notre dévoué collaborateur pourra rendre de services aux chercheurs.

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



SUPPLÉMENT

AU NUMÉRO DE FÉVRIER 1904

DES

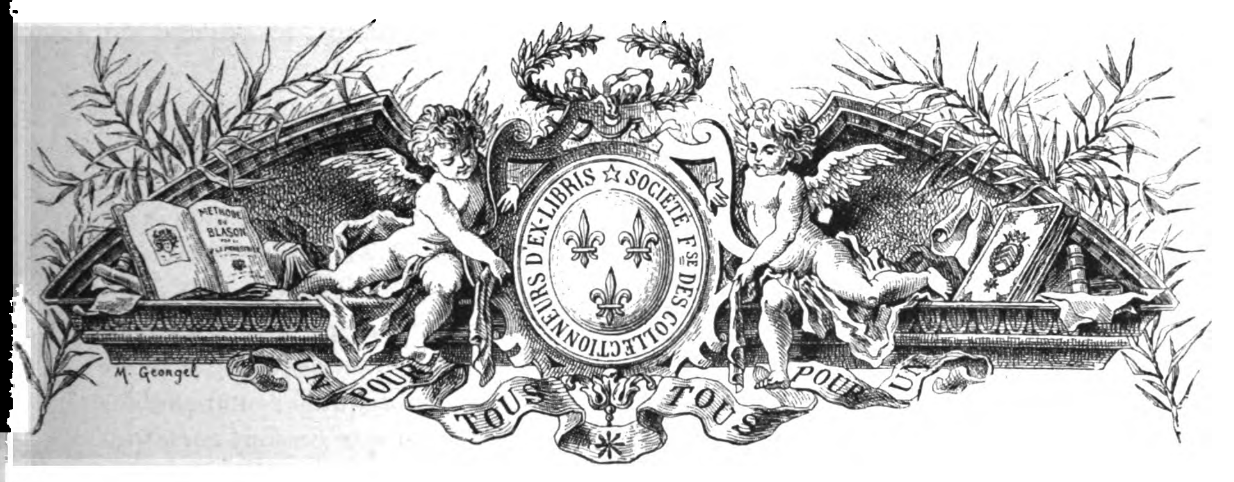
Archives des Collectionneurs d'Ex-libris

Messieurs les Membres ou Abonnés sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation ou abonnement pour l'année 1904, au trésorier de la Société, **M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise).** Nous leur rappelons, à ce sujet, que le mandat postal est le moyen le plus sûr et le plus commode.

Members and Subscribers are reminded that the subscriptions are due the 1st January of each year. They are asked to send their fee for 1904, to the treasurer, **M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise).** Postal order is the best way for them to do it.

Die Mitglieder und Abonnenten werden freundlichst ersucht, den Jahresbeitrag für 1904 durch Post Anweisung an den Schatzmeister Herrn. **J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise)**, einzusenden.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 31 JANVIER 1904

APRÈS avoir consacré quelques mots de regrets à la mémoire de notre collaborateur dévoué M. V. Advielle, dont le décès a été annoncé dans le numéro des *Archives* du mois dernier, le Président offre les excuses de MM. Bargallo, de Crauzat, Olivier Gand, empêchés d'assister à cette séance. Il soumet ensuite au comité les demandes d'admission de MM. Benj. Linnig, 60, rue Conscience à Anvers, présenté par M. Bouland; Geo. Charpenay, 2, place du Lycée à Grenoble, présenté par M. le Dr Flandrin; baron Hugo de Bethmann, présenté par M. H. Masson; the Library of Congress Washington, et Grundy Newmann, Littleton, place Walsall, Angleterre, présentés par M. Carême. Un très bon accueil est fait à ces propositions, dont les candidats sont reçus à l'unanimité : l'on constate en plus avec plaisir que des demandes d'abonnement à notre Revue sont faites par des personnes qui ne peuvent ou ne veulent point faire partie de la Société, soit que tout en s'intéressant à nos études elles ne collectionnent pas les Ex-libris, soit qu'elles veulent éviter les fastidieuses demandes d'échanges dont est habituellement assaillie toute personne dont le nom figure ici comme nouveau membre.

M. Bouland communique l'invitation qu'il a reçue d'assister à la séance du conseil de l'Ex-libris Society du 5 février 1904, et qui doit se terminer par une visite faite à la fameuse collection Franks", donnée au British Museum, et sur laquelle on trouvera plus loin les intéressantes appréciations de notre colla-

borateur M. C.-J. Verster, qui fit il y a quelque temps le voyage de Londres.

Le Président annonce que M. le comte A. de Mahuet offre gracieusement à la Société le tirage de ses deux Ex-libris pour illustrer l'article sur les Ex-libris de sa famille que nous allons publier : d'unanimes remerciements lui sont votés par les assistants, auxquels deux curieuses pièces de style Louis XIII sont soumises, de la part de M. E. Perrier, qui les considère à bon droit comme des Ex-libris, mais serait désireux d'en avoir la confirmation. Ce sont deux belles armoiries : *D'or, à trois fasces ondées de gueules au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or*; casque taré de profil avec bourrelet d'argent et d'azur, cinq pennaches pour cimier et d'abondants lambrequins remarquablement fouillés. Après un examen attentif, il est reconnu que ce sont certainement deux Ex-libris, qui mériteraient bien un article dans notre Revue.

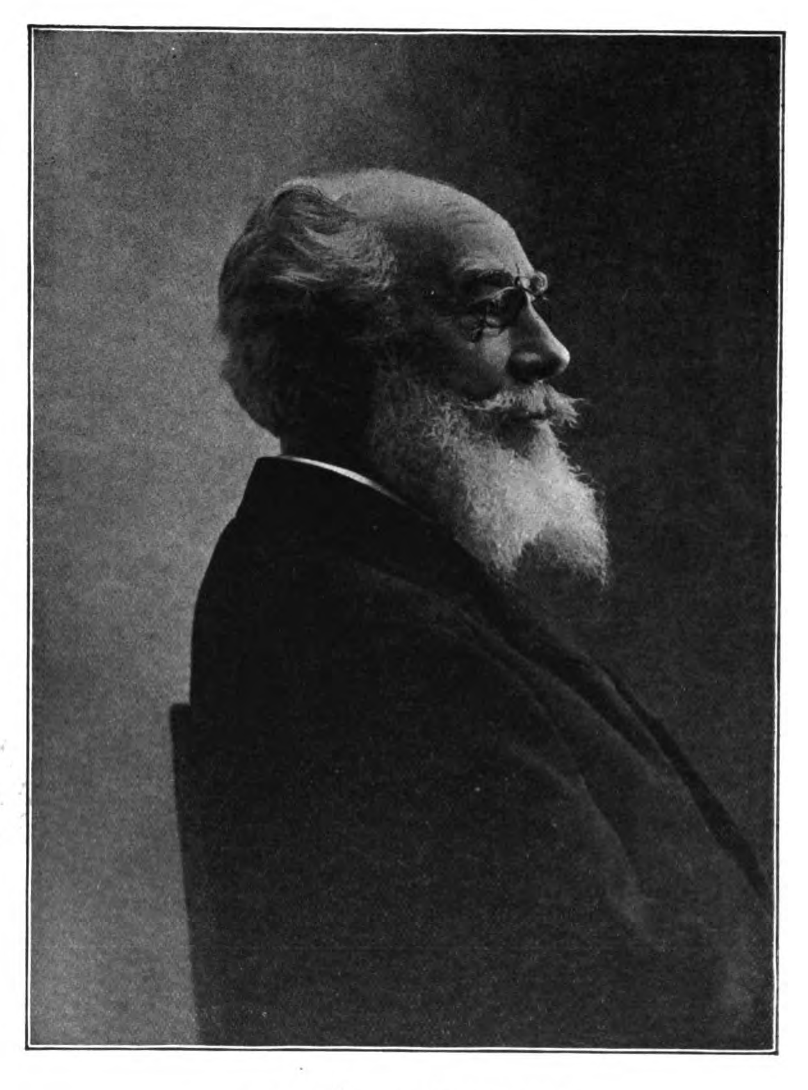
Les membres habitant Paris sont invités à indiquer au Secrétaire les jours et heures où l'on peut sûrement les rencontrer chez eux, de façon qu'une liste de leurs jours de réception puisse être à nouveau publiée dans les *Archives*, et facilite les relations non seulement entre eux, mais encore avec les collègues de province qui, de passage à Paris, voudraient leur rendre visite.

Comme d'habitude, les publications périodiques reçues dans le courant du mois sont passées de main en main : *Giornale Araldico*, *Ex-libris Zeitschrift*, *Ex-libris Journal* de Londres, *Rivista del Collegio Araldico*; et enfin le premier numéro de la 4e série de la *Revue Héraldique*, *Historique et Nobiliaire*, qui est une suite de l'ancienne revue de Sandret. Elle est mensuelle, conçue dans le même esprit d'érudition désintéressée, bien présentée et illustrée ; nous lui souhaitons donc le succès. Le prix d'abonnement, fixé à vingt francs par an, sera réduit à seize francs pour les Membres de notre Société. Pour les renseignements ou abonnements, s'adresser au vicomte de Mazières-Mauléon, 20, rue Alphonse-de-Neuville, Paris, XVIIe. Un numéro spécimen sera envoyé franco sur demande. *Le Secrétaire*, F. Carème.

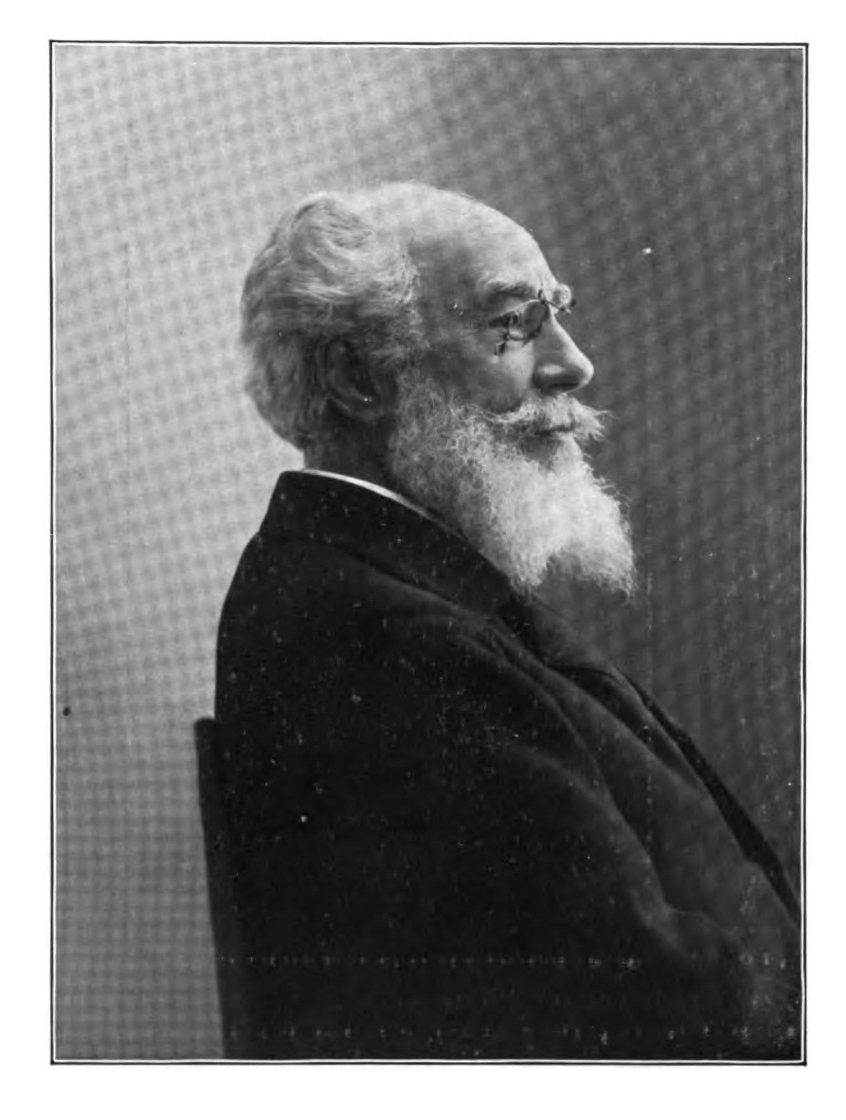
Le catalogue de la vente d'Ex-libris faite par MM. Em. Paul et Fils et Guillemin, les 28-30 janvier 1904, portait sur le titre : *Collection L. B.* Induites en erreur par la similitude des initiales et par ma présence aux enchères, plusieurs personnes, qui connaissent peu mon caractère, ont cru que cette collection était la mienne, et je me suis empressé de les détromper. Pour en finir une bonne fois avec cette question, je tiens donc à bien établir : « que ma collection n'est ni vendue ni à vendre », mais qu'au contraire je m'efforce quotidiennement de l'augmenter en y ajoutant des pièces qui m'intéressent personnellement, ou qui peuvent servir de sujet à des articles intéressants pour notre Revue.

D'autre part, si je m'étais trouvé forcé de m'en dessaisir, je n'aurais pas craint de mettre mon nom en toutes lettres sur le titre.

Dr L. Bouland.



AGLAÜS BOUVENNE



AGLAÜS BOUVENNE

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 2. — FÉVRIER 1904

Planche 3

D'après le *Catalogue de Lettres autographes et de Manuscrits provenant du Cabinet de M. de C**** (Châteaugiron), *Supplément*, vente le 20 mars 1851 et jours suivants (Paris, Laverdet, 1851, in-8°, p. 94), il existe un manuscrit « BOURDALOUE (l'Avant du Père) et autres sermons; en tout dix-sept sermons. « Manuscrit d'une très belle écriture. Un fort volume in-4°, rel. v., fil. aux « armes du duc de Montausier. » Nous serions fort reconnaissant à nos collaborateurs de vouloir bien faire chez eux et autour d'eux quelques recherches pour trouver le possesseur actuel de ce volume? Nous croyons que le fer de reliure aux armes de Montausier et de Julie d'Angennes, accolées, est assez connu pour n'avoir pas besoin de le reproduire ici; il n'est pas rare, et on le voit dans les deux éditions de l'*Armorial du Bibliophile*.

AGLAÜS BOUVENNE



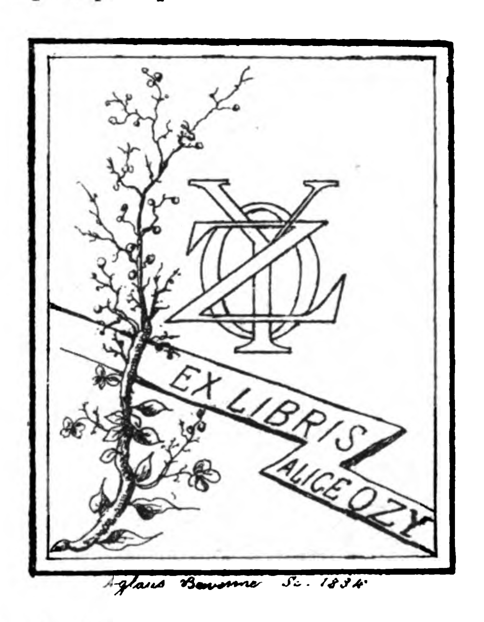
LE Président de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris a tenu à ce que le souvenir d'Aglaüs Bouvenne fût conservé dans cette Revue par quelque chose de plus qu'une simple notice nécrologique, et il a bien voulu me demander de dire aux lecteurs quels titres Bouvenne s'était acquis à leur estime. Je l'en remercie, bien que la tâche me soit cruelle, car il me faut parler d'un de mes plus vieux et plus chers amis. Notre liaison remontait aux premières semaines du siège de Paris, et depuis, sans doute, la situation respective de chacun, les changements de domicile, les devoirs de la vie quo-



tidienne nous avaient souvent et parfois longtemps séparés; mais nous nous retrouvions de loin en loin avec plaisir, et comme des gens qui ont toujours quelque chose à se dire. Quoiqu'il fût plus âgé que moi de vingt ans, je le considérais comme un camarade, tant son esprit était resté à l'unisson de ceux de la génération qui avait suivi la sienne et tant il était heureux de faire profiter ses émules d'un renseignement ou d'une trouvaille. Cette chaleur de

cœur ne s'est jamais démentie, et ni les années, ni les revers n'avaient eu le pouvoir de l'éteindre : on peut dire qu'à soixante-quatorze ans Bouvenne est mort jeune. En ceci, comme sur d'autres points encore, il fut le digne et charmant représentant de ce qu'on appelle « l'âge du romantisme », auquel il se rattachait par ses enthousiasmes, et — je supplie qu'on ne prenne pas le mot en mauvaise part — dont il avait gardé l'ingénuité. Il n'est pas jusqu'à ce prénom d'Aglaüs (fabriqué en masculinisant celui de sa marraine) qui ne rappelât cette tendance à se distinguer de la foule dont on peut sourire, mais qui ajoute un trait à l'originale figure de notre ami. *Aglaüs* il voulut être, *Aglaüs* il demeura, en dépit de l'état civil qui l'avait enregistré sous les prénoms plus vulgaires d'Ernest-Gustave.

Né à Paris le 5 février 1829, il suivit quelque temps, je crois, les cours du Conservatoire de musique, puis passa dans l'atelier de Diaz et fut même l'édi-



teur, ou tout au moins le dépositaire, de quelques-unes de ses lithographies. Peu après il entra à l'imprimerie de Joseph Lemercier, et il y passa trente et un ans, chargé de surveiller les tirages des planches de tout genre qui s'y exécutaient. A ses rares heures de loisir il maniait volontiers le crayon lithographique ou la pointe de l'aquafortiste, et il reproduisait à petit nombre, pour sa satisfaction propre, diverses compositions de Delacroix ou de Corot; ou bien, le dimanche, il courait les quais dont les boîtes regorgeaient de brochures alors dédaignées et devenues pour la plupart fort rares aujourd'hui.

Il se forma ainsi — lentement, mais avec des joies refusées aux curieux actuels — une précieuse petite bibliothèque d'art et d'archéologie, et un petit musée de reliures armoriées que l'on rencontrait parfois encore à vil prix, ou qu'il échangeait contre d'autres curiosités. L'un des premiers aussi — sinon même le premier, du moins à Paris — il s'avisa de détacher des plats intérieurs des bouquins qui passèrent par ses mains ces vignettes auxquelles nul alors n'attachait quelque valeur, et il se constitua ainsi une collection nombreuse d'Ex-libris. En même temps il ne négligeait pas de

prendre un peu partout l'empreinte ou le dessin de ces lettres affrontées ou enlacées que le Moyen Age et la Renaissance appliquaient aux monuments, aux armures, aux bijoux, aux médailles, aux reliures, et que l'on désigne par le mot de monogrammes. Il en tira les matériaux du joli petit livre qu'il publia dans la collection de l'Académie des Bibliophiles (1870, in-16), et qui, s'il n'a pas épuisé le sujet, groupa pour la première fois nombre d'indications éparses jusqu'alors.

Les Monogrammes historiques d'après les documents originaux sont le dernier gage que Bouvenne ait donné aux recherches archéologiques auxquelles il avait fourni quelques autres contributions plus courtes et moins importantes [1]. Désormais c'est vers l'art moderne qu'il orienta ses recherches et, là encore, il fit œuvre utile et le plus souvent tout à fait neuve : le *Catalogue de l'œuvre gravé et lithographié de Richard-Parkes Bonington* (1875, in-8°, portraits et fac-simile) ; *Victor Hugo, ses portraits et ses charges* (1879, in-18, pl.) ; le *Catalogue de l'œuvre gravé et lithographié de A. de Lemud* (1881, in-8°) ; les *Notes et souvenirs sur Charles Méryon* (1883, in-4°, pl.) ; *Théodore Chassériau, souvenirs et indiscrétions* (s. d. [1884], gr. in-8°, pl.) ; *le Peintre Émile Garbet* (1890, in-8°, pl.) seront toujours consul-



tés, et c'est là un honneur que n'obtiennent pas toujours de plus gros livres, signés de noms plus sonores.

La plupart de ces plaquettes sont ornées de portraits dus tantôt à des amis, tantôt reproduits par Bouvenne lui-même, qui excellait à ces sortes de fac-simile ; mais il faisait aussi, le cas échéant, œuvre originale et sans insister sur ses envois aux divers salons, je n'en veux citer d'autres preuves que cette série d'Ex-libris et de monogrammes qu'il a gravés pour lui-même, pour ses amis, pour quelques femmes artistes ou lettrées, et même pour deux des maîtres qu'il révérait le plus, bien que ni l'un ni l'autre ne fussent des bibliophiles. Poulet-Malassis a spirituellement remarqué que le monogramme imaginé par Bouvenne en l'honneur de Victor Hugo a peut-être inspiré le vers mémorable d'Auguste Vacquerie :

Les tours de Notre-Dame étaient l'H de son nom,

1. *Piscine de l'église d'Ahun* (*Creuse*) (Extrait de la *Revue de l'art chrétien*), 1860, in-8°, 8 p.

Essai historique sur l'église Saint-Hippolyte [à Paris] (Extrait non spécifié de la *Revue de l'art chrétien*), 1863, in-8°, 3 p. 1 pl. et plan complété par de *Nouvelles recherches...* (Toulouse, imp. Caillot et Baylac, 1866, in-8°, 14 p., pl.).

Essai historique sur les lanternes des morts (Extrait non spécifié de la *Revue de l'art chrétien*), 1864, in-8°, 3 p. et 1 pl.

Légende de sainte Wilgeforte (Extrait de la *Revue de l'art chrétien*), 1866, in-8°, 8 p. et 3 pl.

Bouvenne avait auparavant signé avec M. P.-J. Delbare une *Notice historique et archéologique sur le château et la ville de Château-Thierry* (Paris, 1858, in-8°), mais à laquelle il n'avait, je crois, contribué que par quelques croquis lithographiés.

et le *Roman de la momie* de Théophile Gautier lui a fourni de très ingénieux motifs décoratifs placés ici-même sous les yeux du lecteur. Je n'entreprendrai pas d'ailleurs de donner la liste complète de ces petites vignettes; on la trouvera plus tard dans le *Dictionnaire* en ce moment en souscription de feu M. Th. Devaulx.

Les exigences impérieuses de la vie matérielle avaient contraint Bouvenne à se défaire de ses livres armoriés et de quelques autres raretés (A. Voisin, expert, 22 janvier 1876), et en 1891 d'autres livres joints à ceux d'un bibliophile demeuré anonyme (L. Sapin, expert, 25-28 novembre 1891). Il avait dû, pour les mêmes tristes motifs, recourir en plus d'une occasion à ses tableaux, à ses dessins, à ses estampes, à ses Ex-libris même, dont il avait toutefois formé une seconde série, et chaque fois ses sacrifices réitérés lui



avaient été plus amers. De deux autres collections qu'il avaient réunies, l'une, sur la topographie parisienne, comportant plus de trois mille pièces, avait été cédée, il y a quelques années, à la Ville; l'autre, relative à l'iconographie et à la biographie des artistes français modernes, entrera bientôt, je l'espère, au Cabinet des Estampes, où elle ne sera pas démembrée et gardera le nom de celui qui l'avait formée.

Ainsi se trouvera protégée contre l'oubli la mémoire d'un homme envers qui la Fortune — aux divers sens du mot, — se montra inclémente, mais qui dut à ses goûts mêmes de curieux de fréquents et puissants réconforts, aussi bien que des amitiés sincères, et dont la vie laborieuse et modeste s'est écoulée sans qu'on puisse y relever une mauvaise action, ni une défaillance.

MAURICE TOURNEUX.

à 54 ans

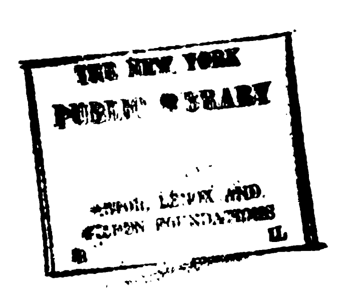
Comme spécimen des marques à monogramme si chères à Aglaüs Bouvenne et exécutées par lui, nous donnons ci-dessus son propre Ex-libris, ceux d'Alice Ozy et de Théophile Gautier, ainsi que le fer de reliure de M. Maurice Tourneux; on trouvera de plus ci-contre en hors texte, le bel ex-libris gravé pour Bouvenne par Bracquemond.

+ que j'ai eus



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 2. — FÉVRIER 1904

Planche 4



EX-LIBRIS
DE BARTHÉLEMY ET DE SALVATOR RUGGIERO

'EST avec un véritable plaisir que nous faisons passer aujourd'hui sous les yeux des amateurs cette charmante petite pièce du XVIIIe siècle, reproduite dans le numéro de juin 1903 de la *Rivista del Collegio Araldico* [1], dont l'obligeant secrétaire M. le chevalier Aug. Bertini nous a fait gracieusement prêter le cliché, nous lui en exprimons tous nos remerciements. Cette reproduction nous montre un des plus élégants Ex-libris italiens qui soient connus. C'était celui des frères Barthélemy et Salvator Ruggiero di Barletta.

Il représente les armoiries de leur famille, supportées par des personnages mythologiques qui sont exécutés avec une véritable maîtrise. Cette jolie



composition est entourée de deux palmes élégamment ployées en couronne, et autour desquelles s'enroule un ruban portant l'inscription : Ex-libris Barthol[i] et Salvatoris Ruggiero. Les Ruggiero di Barletta ne sont qu'une branche de l'illustre famille salernitaine du même nom, à laquelle appartenait Matteo, cardinal et archevêque de Capoue. C'est probablement par une erreur de gravure que l'on voit sur cet Ex-libris six étoiles au lieu de six *croisettes*, car les Ruggiero, seigneurs de Bitetto, de Lancusi et autres lieux, portent : *D'azur, à six croisettes d'or, au chef de gueules chargé d'un lambel d'or surmonté d'un soleil* : ils étaient réputés pour l'ancienneté de leur noblesse et fournirent des chevaliers de Malte. Ces renseignements sont traduits de l'article de M. Camillo Brunetti.

1. *Rivista del Collegio Araldico*. Roma, Presso il Collegio Araldico, in-8°, anno I, n° 6, p. 398.

Nous profitons de l'occasion pour dire quelques mots sur la *Rivista del Collegio Araldico*, que nous recevons par échange avec les *Archives* de notre Société. Cette revue, organe du Collège héraldique de Rome, paraît le 25 de chaque mois, on y trouve d'intéressants articles en français, en espagnol et en italien. C'est une publication de luxe avec planches en couleur, gravures dans le texte représentant des armoiries, des vues de châteaux, des monuments, etc... Elle s'occupe de la jurisprudence nobiliaire, des ordres de chevalerie, de généalogies, d'Ex-libris, de médailles et de monnaies, en un mot de questions héraldiques et historiques. Chaque numéro se compose d'environ 64 pages de texte et contient une planche en couleur comportant 25 blasons de l'*Armorial des familles nobles de l'Europe*. Le prix de l'abonnement est de 25 francs par an, il est réduit à 20 francs pour les membres du Collège héraldique. On pourra s'adresser, pour plus amples renseignements, à l'administration de cette revue, Via degli Zingari, 55, Roma.

Dr L. BOULAND.

EX-LIBRIS
DE LA FAMILLE DE BESSET



LES deux bibliophiles, dont nous nous proposons de raviver ici le souvenir, — l'oncle et la nièce — appartenaient à une famille originaire du Languedoc [1].

On comprend aisément que le goût des choses de l'esprit se soit perpétué dans une famille qui possédait parmi ses aïeules une nièce de Boileau et avait fourni à l'Académie des Inscriptions et Médailles un inspecteur des Beaux-Arts, auteur d'une *Relation* estimée des campagnes de Rocroy et de Fribourg.

Henri de Besset, seigneur de La Chapelle-Milon, père et grand-père de nos bibliophiles, s'était acquis la plus haute réputation dans les divers emplois qu'il avait successivement remplis au Parlement de Metz, dans la maison du roi et au secrétariat du conseil de la marine. Lorsqu'il mourut, le 19 avril 1748, il laissait de son mariage avec dame Élisabeth Chardon, qu'il avait épousée en 1697, deux fils, également distingués, Daniel-Henri et Nicolas-Pierre de Besset.

Ce dernier, le plus jeune, devint chef du bnreau des affaires étrangères. Il est l'auteur de traductions anonymes de divers ouvrages allemands et anglais. Un des livres de sa bibliothèque vient d'être retrouvé dans le grenier d'un ancien presbytère de Périgueux : c'est un exemplaire de l'*Histoire du ministère de M. le cardinal de Richelieu*, par Ch. Vialard, dit Saint-Paul (Paris-Hollande, Elzevier, 1650, 2 vol. petit in-12).

Sur ce livre qu'a bien voulu nous confier M. Charles Durand, l'un des vice-présidents de la Société historique et archéologique du Périgord, était collé

1. La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*.

l'Ex-libris reproduit ci-après, au bas duquel le possesseur a pris soin de faire inscrire son nom : *Nicolas-Pierre de Besset de La Chapelle-Milon*.

Le sujet principal est un écusson aux armes de Besset : *D'azur, au chevron d'argent accompagné de 3 étoiles, au chef d'argent abaissé.*

Le frère aîné de Nicolas-Pierre de Besset, Daniel-Henri, seigneur de La



Chapelle-Milon, conseiller du roi en ses conseils, mourut, en 1737, pourvu de l'intendance de Saint-Domingue. De son mariage avec Élisabeth de Guiry il ne laissait qu'une fille, digne héritière de la fortune et de l'esprit de sa maison, Élisabeth-Henriette-Marguerite de Besset.

Celle-ci épousa, le 14 mars 1754, Denys-Louis d'Hozier, fils du juge d'armes de la noblesse de France, ancien page du roi, président en la Chambre des comptes de Rouen.



A l'exemple de l'intendant de Saint-Domingue, elle s'était fait graver un Ex-libris, non moins rare que celui de son oncle, avec lequel il n'a d'autre différence que le losange de l'écu.

C'est grâce à M. Tausin, qui l'a extrait pour nous de sa riche collection, que nous pouvons en donner ici la reproduction.

La présidente d'Hozier ne devait pas jouir longtemps de la haute situation qui lui était assurée dans le monde : car elle mourut près de huit mois après

son mariage (30 octobre 1754). Un simple Ex-libris, en transmettant à la postérité le nom de cette jeune femme, témoigne en même temps que l'amour des livres était resté héréditaire dans la famille de Besset [1].

A. Dujarric-Descombes.

« *Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, M. Bouland a « reçu d'assez nombreuses lettres auxquelles il a été dans l'impossibilité de « répondre. Les retards s'accumulant, et ne pouvant qu'augmenter encore « par suite de la nécessité dans laquelle il va se trouver de changer de domi- « cile, il prie tous ses correspondants de vouloir bien d'abord l'excuser, et « ensuite, ceux qui n'auraient pas à traiter avec lui d'affaires personnelles, de « s'adresser au Vice-Président, M. Ed. Engelmann, et au secrétaire, M. F. « Carème, qui s'efforceront de le suppléer.* »

EX-LIBRIS
DE M. LUCIEN DE ROSNY



OUS croyons qu'il n'est guère d'amateurs dans la collection desquels ne se trouve l'Ex-libris de M. Lucien de Rosny dont nous donnons ci-dessous la reproduction exacte, car il y a peu de temps encore cette pièce n'était pas rare ; mais en revanche il est probable que peu d'entre eux possèdent des renseignements personnels sur l'érudit propriétaire de cette petite lithographie. C'est ce qui nous a décidé à publier les lignes suivantes, qui confirment ce que nous avons déjà fait observer plusieurs fois : que certains Ex-libris doivent attirer l'attention bien plus par la personnalité du titulaire que par la beauté de leur exécution matérielle.

Lucien-Joseph Prunol de Rosny, né le 2 février 1810, à Valenciennes, est mort dans sa propriété de Levallois-Perret pendant le second siège de Paris, sous la Commune en 1871. C'était un travailleur infatigable, joignant à une grande érudition un certain talent de dessinateur et d'aquarelliste; il avait été pendant quelque temps employé supérieur à la maison centrale de détention de Loos. Il fut l'un des fondateurs du *Comité d'Archéologie américaine*, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, pour les études historiques, membre de la *Société de Statistique universelle de France*, de la *Société des antiquaires de la Morinie*, de *l'Institut historique*, ainsi que de plusieurs Sociétés d'Histoire du Moyen-âge... etc..., etc. La liste des travaux qu'il a publiés nous entraînerait trop loin, car elle est assez longue, et malgré cela elle est encore bien moindre que celle des études en préparation, des manuscrits et des notes qu'il a laissés. Amateur de curiosités, il avait amassé les éléments d'un certain nombre de collections..... citons : une *Collection*

1. Nous exprimons ici à MM. Durand et Tausin nos sincères remerciements pour leur obligeante communication, qui a inspiré cet article.

électorale ou d'imprimés les plus divers relatifs aux élections, une de *Passe-ports* de tous les temps, une de *Billets d'enterrement* et de *lettres de faire part*, des autographes, portraits, gravures, documents révolutionnaires; un herbier, des échantillons d'histoire naturelle, des antiquités, etc...

Sa bibliothèque était considérable, une partie en fut détruite pendant la guerre de 1870 à Nogent-sur-Marne, une autre partie fut vendue aux enchères en 1874 par le libraire Chossonnery, on en trouve le catalogue à la Bibliothèque Nationale, cote Δ 34884; enfin, après le prélèvement de certains dons à des établissements scientifiques, le reste fut gardé par son fils, M. Léon de Rosny, orientaliste distingué, président de *l'Alliance Scientifique Universelle*, auquel nous devons l'intéressante note qui suit sur la genèse de cet Ex-libris dont il est l'auteur.

« J'étais encore à l'école quand mon père imagina de se faire faire un Ex-« libris. Il composa dans ce but un grand dessin au crayon, que je n'ai pu « retrouver après sa mort, mais dont j'ai gardé le souvenir. C'était d'ailleurs



« le même sujet que celui qui figure sur l'Ex-libris, mais le dessin était « beaucoup plus artistique. Or, mon père eut la fantaisie de m'engager à lui « faire de mon côté une composition du même genre, ce à quoi je m'appli-« quai de mon mieux. Il trouva mon dessin si à son goût, qu'il se décida à « l'employer de préférence au sien, qui valait infiniment mieux. Voilà l'his-« toire de cette petite vignette. »

Pour tout ce qui touchait à ses études favorites, M. Lucien de Rosny était d'une érudition bien connue, mais ce qui l'est moins, c'est l'originalité qu'il avait mise à faire recouvrir certains de ses volumes avec des matières inusitées jusque là dans le vêtement des livres... telles, par exemple, que la peau de taupe, la toile cirée, la peau de chat avec les poils, le caoutchouc cendré (vulcanisé), la peau de phoque bleu, etc..., etc... A la fin du catalogue de vente cité plus haut, le libraire a mis un petit index renvoyant aux numéros dont les reliures sont les plus extraordinaires et auquel nous renvoyons nous-même les amateurs de fantaisies peu banales.

D'après un de nos collaborateurs décédé il y a quelques années (M. Julien

Duchâteau), des livres ayant appartenu à M. de Rosny porteraient une petite estampille à l'encre grasse, composée des lettres L. R., entourées d'un filet ovale ; comme nous ne l'avons jamais rencontrée, nous ne pouvons que la signaler aux collectionneurs, avec prière de vouloir bien nous la communiquer ?

Ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples renseignements sur M. Lucien de Rosny pourront les trouver dans la notice qui lui a été consacrée par M. Geslin dans les : *Actes de la Société d'Ethnographie*, t. VII, p. 115, et dans l'article de M. Louis Zelinski, publié dans l'*Annuaire de la Société Américaine de France* (comité d'archéologie américaine), 1868-73.

Dr L. Bouland.

LA COLLECTION D'EX-LIBRIS FRANKS

AU BRITISH MUSEUM DE LONDRES

SIR Augustus Wollaston Franks, qui est mort à Londres au mois de mai 1897, à l'âge de soixante-douze ans, était un antiquaire très connu, et membre honoraire de nombreuses Sociétés archéologiques, tant de son pays que de l'étranger. En parcourant les grands musées nationaux de Londres on rencontre souvent des dons offerts par ce grand collectionneur, spécialement dans les vitrines réservées aux faïences.

Pendant trente ans il fut directeur du Cabinet des Estampes au British Museum, auquel il a légué la collection d'Ex-libris qu'il avait formée pendant ce temps. Cette énorme collection se compose de 40.000 Ex-libris anglais ou américains, et de 30.000 Ex-libris d'autres pays. C'est dans l'aile droite du British Museum, au 1er étage, que se trouve le Cabinet des Estampes, et c'est là que, parmi les portefeuilles, les livres et les atlas, cette extraordinaire collection d'Ex-libris est maintenant installée.

La partie anglaise est arrangée alphabétiquement dans 60 grands albums à dos garni de cuivre rouge, dont chacun renferme sept cents pièces à peu près. Un album séparé renferme des doubles qui sont arrangés dans l'ordre chronologique pour donner une idée des styles anglais et de leur développement successif.

Toute cette magnifique collection a été décrite dans un fort catalogue en trois volumes. Le tome premier, qui a paru dernièrement, contient sept illustrations inédites, et la description de 13.182 Ex-libris (allant de la lettre A à G). C'est un vrai plaisir véritablement de lire l'introduction, trop courte à notre avis, mais peut être lue d'autant plus à cause de cette brièveté même. Les 413 pages du texte contiennent les noms avec annotations sur la personne des propriétaires, les dates, les noms de graveurs et une indication du style. Le troisième volume contiendra un index héraldique, de sorte que ce catalogue deviendra une importante ressource pour les recherches héraldiques.

M. Gambier-Howe, qui a mis en ordre toute cette collection et qui en a compilé le catalogue, a dû y consacrer cinq années pour obtenir ce remarquable

résultat : c'est le travail le plus considérable qui ait été entrepris jusqu'à ce jour sur les Ex-libris. Et l'on peut juger de la faveur avec laquelle il a été accueilli en apprenant que déjà l'on propose d'imiter son effort, pour les musées et les bibliothèques locales, dans une mesure proportionnellement plus modeste. J.-F. Verster.

LISTE D'ÉCHANGES

POUR donner suite à l'annonce d'une liste d'échanges de leur Ex-libris personnel et autres, entre les membres de la Société, que nous avons annoncée page 8 du numéro de janvier dernier, nous commençons par la suivante :

M. Ed. Boullay à Beauséjour, Saint-Symphorien, près Tours (Indre-et-Loire), échange de son Ex-libris personnel.

M. de La Perrière, 6 rue Barye, Paris, XVIIe, échange de son Ex-libris personnel.

M. le comte K. E. de Leiningen Westerburg, villa Magda, *Neupasing* bei München, Allemagne, échangera : 1° quatre eaux-fortes différentes contre quatre autres eaux-fortes ou contre de bons Ex-libris du XVIIIe siècle ; 2° huit impressions différentes de clichés ou zincogravures contre huit pièces du même genre.

M. Pierre Eugène Masson, rue Saint-Nicolas, 9, Nancy, échangera ses quatre Ex-libris, dont : le 1er est destiné aux livres d'archéologie ; le 2e, aux classiques ; le 3e, aux livres divers, et le 4e, qui est un monogramme.

M. du Roure de Paulin, 58, rue de Babylone, Paris, échange de son Ex-libris personnel.

M. de Sartorio, 34, boulevard du Jardin zoologique, Marseille, désire faire les échanges ci-dessous :

A. — *Pièces anciennes non héraldiques.*

1° Viguier, presbyteri Carcassonnensis (grande étiquette). Mainsonnat, chiffre. — 2° Filippo Linati (pièce Louis XVI, sans portrait). Franscisus Carafa, dux de Forli et comes Policastri (étiquette). — 3° Préfecture de Jemmapes (étiquette), J. et G. Eynard (Livres et Banderole). — 4° Bibliotheca Pezoldiana. — 5° G. S. Dieterich, Doct. Med. et Chir. — 6° G. E. a Wagner (Wisard, 1810). — 7° Gustave Parthey. — Contre des Ex-libris *héraldiques anciens* équivalents, provençaux si possible.

B. — 60 beaux Ex-libris *héraldiques* modernes de toutes nationalités (la plupart signés), à échanger pièce pour pièce, ou à raison de *trois* modernes contre *un* ancien.

En outre, M. de Sartorio ayant renoncé à collectionner les Ex-libris non héraldiques échangerait environ 1.200 pièces modernes, contre des Ex-libris *héraldiques*, anciens et modernes, dans les proportions suivantes :

Pièce pour pièce pour les modernes, quatre modernes pour un ancien. Mr de Sartorio échangera son Ex-libris personnel *héraldique contre des pièces aussi héraldiques.*

M. Heinrich Eduard Stiebel, Bockenheimer Anlage, 38, Frankfurt-a-Main, échangera ses deux Ex-libris personnels, dont l'un est dessiné par Sattler ; ce dernier contre des Ex-libris artistiques seulement. Il possède de plus un grand nombre de doubles d'Ex-libris anciens de tous les pays, mais surtout allemands, à échanger contre des pièces équivalentes.

DEMANDE

Pour en finir avec un article commencé depuis longtemps déjà, nous avions demandé à nos lecteurs de vouloir bien rechercher dans leurs collections, ou dans les bibliothèques dont ils ont l'accès, s'ils ne pourraient y trouver un livre aux armes de Jean Le Normand, évêque d'Évreux, et abbé de Saint-Taurin (1710-1733).



Nous n'avons jusqu'ici reçu aucune réponse et nous pensons : ou bien qu'il n'existe pas de reliure à ces armes, ou bien que nos collaborateurs n'ont peut-être pas été favorisés dans leurs recherches...; pour les leur faciliter, nous reproduisons ci-dessus le blason de Jean Le Normand d'après un de ses Ex-libris, et nous les prions instamment de se livrer à de nouvelles investigations.

QUESTION

MONOGRAMME J. L. M. — (**N° 295.**)

La petite vignette, assez originale, dont j'envoie le cliché pour le faire passer comme question dans notre Revue, présente tous les caractères d'un



Ex-libris : dimensions, ancienneté du papier, traces de colle au dos, etc... J'y déchiffre les lettres J. L. M., doublement entrelacées en sens inverse, comme dans le chiffre dit : chiffre Louis XIV. Je voudrais savoir si cet Ex-libris est connu ? Et quel en était le propriétaire ? V. D.

RÉPONSE

DAMPOIGNÉ. — (**N° 265.**) — [10e ANNÉE, PAGE 175.]

L'Ex-libris du Chevalier d'Ampoigné est celui de Henri-René d'Héliand, seigneur d'Ampoigné (près Château-Gontier), né en 1740, page du duc d'Or-



léans, enseigne au régiment des Gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, gentilhomme du duc d'Orléans, marié en 1762, à Marie-Françoise Guérin, dont postérité. Les armoiries sont d'ailleurs



mal données, car elles sont : *D'or, à trois aigles d'azur, becquées, membrées de gueules.* Il existe un autre Ex-libris avec le nom d'Héliand et les armes bien blasonnées. Cette famille subsiste encore à Château-Goutier. Ampoigné fut vendu nationalement sur l'un d'eux en 1792.

P. DE FARCY.

Nous avons reçu d'autres réponses à cette question par MM. de Bizemont, de Bony de Lavergne et de Remacle, que nous publierons dans le numéro suivant.

Il existe du très bel Ex-libris Louis le fils (voir *Archives* de 1896, p. 139, et 1897, p. 179), deux états que je crois intéressant de signaler à nos collègues : dans le premier, le poinçon se trouve à gauche, dans le second état, la gravure a été retournée, et le poinçon se trouve à droite ; j'engage donc les amateurs à ne pas rejeter sans un examen attentif les exemplaires de cette pièce qu'on pourrait leur proposer. trop tard il n'y en a plus de cet état E. E.

BIBLIOGRAPHIE

Le quatrième numéro de 1903 (XIIIe année) de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu des 112e et 113e séances du comité. — Les nouveaux membres. — L'Ex-libris de Wolfgang Seidl (1543) par M. le comte K. E. de Leiningen-Westerburg, avec deux fac-simile hors texte. — Les Ex-libris dessinés par K. Hermann Wittig, par M. le comte Wilhem de Leiningen-Westerburg, avec des illustrations dans le texte. — L'Ex-libris D. W. Uljaninski, par M. Udo Jwask-Jssako, avec une reproduction dans le texte. — Les Ex-libris modernes, par M. le comte K.-E. de Leiningen-Westerburg, avec des illustrations hors et dans le texte. — Communications de la Russie, par M. Udo Jwask-Jssako. — Les marques qui ne sont pas des Ex-libris, par M. le Dr H. Brendicke. — Compte rendu du comité pour le concours d'un Ex-libris pour des bibliothèques populaires. — Communications diverses, les notes de la rédaction, les demandes d'échange, etc. R. Benkard.

L'*Ex-libris Journal* de Londres, mois de janvier 1904, consacre un important article à sir Albert Woods, membre de la Société anglaise, qui est mort récemment. Au point de vue de l'art héraldique surtout, c'était un personnage très estimé. — Après une note relative aux difficultés d'échanges entre les collectionneurs d'Ex-libris, on remarque l'article sur les Ex-libris-portraits anglais et américains ; il est accompagné d'une liste de ces Ex-libris, qui sera continuée dans les numéros suivants, et de quatre jolies reproductions. Puis viennent de petites notes sur l'Ex-libris de miss Frances Rood, qui, d'après la figure, s'occupe beaucoup de fleurs et de peinture ; sur ceux du capitaine von Carlshausen, de lord Tabley et de Robert Gourlay. Des compliments à l'occasion du premier jour de l'an sont adressés par l'éditeur aux membres de la Société, avec invitation d'activer le plus possible la propagande, et indiquant les résultats obtenus jusqu'ici, notamment par les expositions. Le numéro se termine par le compte rendu des publications reçues, allemande, française, l'*Acadiensis* et le *Zeitschrift*. F. C.

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

11e Année. — No 3 Mars 1904



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 FÉVRIER 1904



NOUS avons eu le plaisir de constater que presque tous nos fidèles habitués s'étaient rendus à notre convocation, et que quatre membres venus de province assistaient à la séance, c'étaient MM. P. E. Masson (de Nancy), A. Mottin, le comte de Régis et G. Sens, aussi a-t-elle été fort animée et des plus agréables. Après avoir examiné une empreinte du nouveau fer de reliure que M. Mottin vient de se faire graver par Béarel, il est question des ventes aux enchères qui ont eu lieu dernièrement et auxquelles se trouvaient plusieurs membres du Comité ; entre autres choses on fait observer que les amateurs n'y assistaient pas en grand nombre, surtout à la vente de notre regretté collaborateur Léopold Mar, où cependant ils auraient pu se procurer beaucoup de pièces en bel état qui n'y ont pas atteint des prix élevés. Le Président adresse des félicitations à MM. R. Richebé et Wiggishoff, qui ont eu la bonne idée de se rendre acquéreurs à l'amiable et en bloc de la collection d'Aglaüs Bouvenne, et qui n'auront qu'à s'en louer certainement.

M. Bouland rappelle qu'il a déjà été question de réunir, autant que faire se pourrait, les portraits des membres de notre Société en une collection qui permettrait de connaître, au moins en effigie, ceux que leur éloignement, leur profession, etc., empêchent de venir à nos réunions; mais qui n'en sont pas moins des collaborateurs dévoués. Il est toujours intéressant en effet de voir les traits de ceux avec lesquels nous sommes en si bons rapports; c'est pourquoi le Comité invite nos collègues à envoyer leur portrait, photographie ou autre

à M. Ed. Engelmann, qui dans notre Société fait fonction d'archiviste et qui se chargera avec plaisir des soins de cette collection.

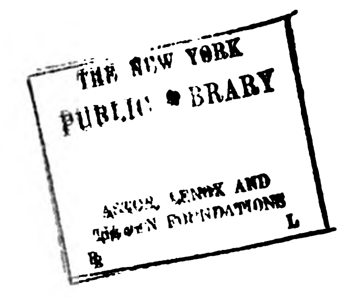
Le Président invite les Sociétaires à faire tous leurs efforts pour augmenter par leur active collaboration la valeur et l'intérêt de notre Revue; cela devient d'autant plus nécessaire, qu'il va sous peu être lui-même absorbé par son changement de domicile, et ne pourra consacrer que peu de temps à la rédaction des *Archives*, il profite de l'occasion pour remercier deux nouveaux membres, MM. de La Perrière et du Roure de Paulin, qui n'ont pas attendu cette demande pour lui assurer un concours effectif.

Pour faciliter les relations entre collègues, les membres habitant Paris ou les environs sont priés d'envoyer le plus tôt possible au Secrétaire l'indication des heures et jours auxquels on peut les rencontrer chez eux sûrement et sans les déranger. La parole est ensuite donnée à M. Du Roure de Paulin pour dire quelques mots sur l'ENCYCLOPÉDIE NATIONALE. Cette Société, fondée en janvier 1904, par M. Eugène Godin (de la Bibliothèque Nationale), sera composée de tous les Français qui voudront bien mettre chacun leurs connaissances spéciales au service des autres. Une question étant posée à M. Godin, celui-ci se fait fort d'en obtenir la solution en s'adressant à celui des membres de l'Encyclopédie le plus apte à y répondre. La Société compte déjà quatre mille adhérents; quoique les dons y soient reçus avec plaisir, il n'est dû aucune cotisation. M. Du Roure demande à nos collègues de prêter leur concours à cette Encyclopédie; pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Eugène Godin, à la Bibliothèque Nationale, salle publique de lecture, 58, rue Richelieu.

M. Bouland présente aux assistants l'œuvre de notre savant collaborateur C. Carlander, de Stockolm : « SVENSKA BIBLIOTEK EX-LIBRIS » composée de six gros volumes in-8°, comprenant 3.102 pages de texte, avec 483 illustrations. C'est indubitablement l'ouvrage le plus considérable et le plus curieux qui ait été publié jusqu'à ce jour sur les marques de bibliothèque : nous offrons sans tarder à l'auteur nos plus sincères félicitations, nous réservant de publier ultérieurement un article spécial sur ce remarquable travail. — Sont ensuite communiquées : *la Revue Héraldique historique et Nobiliaire*, n° 2, février 1904, et *la Rivista del Collegio Araldico*, anno II, n° 2 : puis la réunion se termine comme d'habitude par l'examen et l'attribution des Ex-libris ou autres pièces apportées à cet effet. *Le Secrétaire*, F. CARÊME.

PRIÈRE DE COMMUNIQUER

Un de nos collaborateurs sollicite pour un travail en préparation la communication de l'Ex-libris du Lieutenant-Colonel de BELISSEN. Au cas où le possesseur de cette pièce refuserait de s'en dessaisir pour un très court délai, on serait heureux d'en avoir au moins une photographie (avec les dimensions exactes) dont on payerait les frais. Pour éviter des transports successifs et la perte de temps, on pourrait communiquer l'original au Secrétaire de la Société, M. F. Carême, 13, rue de Mézières, qui ferait exécuter la reproduction sans retard. GASTON JOURDANNE.





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 3. — MARS 1904

Planche 5

Existe-t-il un Ex-libris de Florian, le fabuliste? Si l'un de nos confrères en possédait un exemplaire, serait-il assez aimable pour nous le confier en vue d'une notice dont bénéficieraient les *Archives*? Voici les armes de Claris de Florian : « *D'or à une aigle éployée de sable, au chef d'azur chargé d'un soleil d'or* ».

PROSPER FALGAIROLLE,
Archiviste de la Ville de Vauvert (Gard).

LES EX-LIBRIS
DE LA FAMILLE DE MAHUET

La famille de Mahuet, d'origine lorraine, eut plusieurs de ses membres fixés au commencement du xvie siècle en Bourgogne, en Champagne et à Avignon. Toutes ces branches sont éteintes.

Elle porte : *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur à une tour d'argent crénelée et maçonnée de sable accompagnée de 3 croix fleuronnées d'or* (*Mahuet de France*) ; *et, aux 2 et 3, d'azur à 3 besants d'or posés 2 et 1 ; au chef d'argent chargé d'un léopard de gueules, armé, lampassé et allumé de sable.*

Le duc Henri II permit, par un arrêt de son Conseil d'État du 26 juillet 1620, aux Mahuet[1] d'écarteler leurs armes de celles des Mahuet de France dont ils avaient prouvé être issus.

Ceci pour faire connaître le plus ancien Ex-libris de cette famille qui figure dans l'*Armorial* de Segoing, planche 139. La seule différence qui existe entre l'Ex-libris et la planche indiquée se trouve dans l'inscription. En effet, l'Ex-libris, qui fait partie de la remarquable collection de M. de Remacle, porte l'inscription suivante :

Mre De Lauisez et Mme De Florántin son espouse.

La planche de Segoing porte sur deux banderolles, séparées du reste de la gravure par un trait, les deux noms : *De Lavises. — De Florentin-Mahuet.* Plus bas, à droite, la signature P. Nolin. Or, chose curieuse, ces deux vignettes ont été tirées sur la même planche, et c'est l'Ex-libris qui en est le premier état. En effet, un examen attentif permet de voir, aux environs du trait inférieur, les vestiges, du reste plus qu'à demi effacés, de l'inscription de l'Ex-libris. Pour nous il rentre dans la catégorie de ces pièces, encore assez nombreuses, qui n'ayant pas été primitivement gravées pour cet usage ont néanmoins été collées dans leurs livres par les propriétaires eux-mêmes et qu'on pourrait appeler des Ex-libris éventuels. Nous ne nous attarderons pas plus longtemps sur cette pièce, car nous ne connaissons point de détails sur ses possesseurs, sinon qu'ils appartenaient aux Mahuet de France, comme il en appert par le blason.

1. Les Mahuet avaient déjà bénéficié en Lorraine d'un anoblissement du temps du duc Charles III. Voir Dom Pelletier, *Armorial de Lorraine*, p. 508 et suivantes.

Le possesseur des deux Ex-libris que nous reproduisons plus bas fut un des personnages les plus marquants de cette famille qui fournit cependant bon nombre de serviteurs de la Lorraine : Jean-Baptiste Christophe de Mahuet, baron du Saint-Empire, seigneur de Drouville, Saulcy, Champel, etc., premier président de la cour Souveraine, ministre plénipotentiaire, naquit à Nancy le 14 mars 1649. Il était le cinquième enfant de Jean de Mahuet, écuyer du Saint-Empire, seigneur de Coyviller, Champel, Lupcourt, Saulcy, etc., maître échevin de Nancy, ensuite lieutenant civil et criminel, et de Jeanne d'Hoffelize [1].

Jean de Mahuet, son père, avait obtenu, en 1665, la survivance de sa charge de lieutenant civil et criminel pour son fils aîné, Marc-Antoine [2], ce dernier ayant été appelé auprès de Charles IV, il fit, en 1676, la résignation



de cette charge et en obtint du duc la survivance pour son autre fils : Jean-Baptiste, avocat.

Pour connaître les différentes fonctions que ce dernier fut chargé de remplir et la manière dont il est jugé par les historiens lorrains, il suffit de citer quelques extraits de leurs ouvrages :

« Jean-Baptiste de Mahuet, dit Michel, *Biographie du Parlement de Metz*, p. 341, avait été lieutenant civil et criminel à Nancy en 1676, et président au présidial de Toul en 1686. Il fallait avoir servi dix ans dans une cour sou-

1. Hoffelize : *Gyronné d'or et d'azur de 12 pièces; sur le tout d'argent à une rose de gueules, chargée d'un perroquet d'or.*

2. Marc-Antoine de Mahuet, écuyer, seigneur de Lupcourt, Coyviller, Oley, Champel, etc., conseiller secrétaire d'État, premier ministre de S. A. R., intendant de son hôtel et de ses finances, était né le 7 février 1643. Il mourut le 5 juin 1717.

« Marc-Antoine, Baron du Saint-Empire, frère du président de Mahuet, avait suivi Charles V « dans ses guerres contre les Turcs, avait eu part à ses victoires, s'était signalé dans l'armée « impériale au siège de Philipsbourg en 1676. Le duc Léopold, rendu à ses États, se souvint du « guerrier qui avait combattu sous son père, donna au Baron de Mahuet les charges de ministre « secrétaire d'Etat et d'Intendant général de ses finances, et de plus sa confiance ; son crédit était « immense, son autorité sans bornes, le peuple l'avait passé en proverbe, et ce qu'il y a d'éton- « nant et qui quelquefois a manqué aux meilleurs ministres : on en parlait sans se plaindre. » Notice des hommes illustres : *Histoire de Lorraine*, par l'abbé Bexon. p. 331. Voir aussi Digot, *Histoire de Lorraine*, t. VI, p. 106. Il avait épousé en 1678 Marie-Anne de Richard.

veraine pour être pourvu d'une place de président à mortier dans un Parlement. Jean-Baptiste de Mahuet, homme d'un grand mérite, obtint des dispenses de services et fut reçu président au Parlement de Metz le 19 juillet 1691. Quand la Lorraine fut rendue au duc Léopold, Jean-Baptiste de Mahuet fit comme le conseiller Rennel de Lescut, et comme les avocats Bourcier et Drouville, il quitta le Parlement de Metz pour s'attacher au nouveau duc de Lorraine, et il résigna sa charge de président en faveur de Me Dominique-Hyacinthe de Taillefumyr [1]. Le baron de Mahuet devint conseiller d'État et premier président [2] de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois le 8 avril 1699. Il fut quatre fois envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près de Louis XIV et Louis XV, et il mourut à Paris en 1721, dans le cours des négociations dont il était chargé. » Il fut enterré à l'église Saint-André-des-Arts, à Paris.



Le président de Mahuet est l'auteur d'un *Commentaire de la coutume de Lorraine*, ouvrage très apprécié autrefois et resté manuscrit. Le 7 février 1678, il reçut, en même temps que son frère Marc-Antoine, de l'empereur Léopold le titre et la dignité de libre baron du Saint-Empire.

Il avait nommé pour exécuteur testamentaire son neveu l'abbé de Mahuet à qui il légua sa bibliothèque [3] : Jean-François de Mahuet, prêtre docteur en droit civil et canon, protonotaire du Saint-Siège, vicaire apostolique de la principauté de Lixheim, abbé commendataire de Sturzelbronn [4], prieur de l'abbaye de Froville, grand prévôt de l'insigne église collégiale de Saint-Georges, grand prévôt de Saint-Dié, était né en 1680 et mourut en 1740. D'après son testament, sa succession fut partagée entre ses frères et probablement sa bibliothèque, ce qui expliquerait qu'à ce moment nous voyons

1. Dominique-Hyacinthe de Taillefumyr, écuyer, seigneur de Moranvillé, etc., né à Saint-Mihiel en 1664, mort à Metz en 1753, eut deux Ex-libris gravés. Armes : *De gueules à trois têtes de lion d'or posées en bande entre deux cottices d'argent.*
2. Il succédait au président Canon.
3. Elle devait être installée dans le bel hôtel qu'il s'était fait construire à Nancy, rue Saint-Dizier, sur les plans de Boffrand. L'abbé Lionnais, t. II, p. 438, en donne une longue description.
4. Près de Bitche. Il existe un Ex-libris assez rare de cette abbaye.

plusieurs Ex-libris. D'abord un autre état de celui reproduit page 36; il diffère simplement par l'adjonction, en très petits caractères, à gauche, en bas, des trois lettres *Lup*. Est-ce une signature du graveur? Est-ce le commencement du nom de Lupcourt? Nous l'ignorons.

Puis un autre Ex-libris, de même style; il est plus petit et l'écu a une forme ovoïde plus allongée (voir page 37).

Enfin l'Ex-libris ci-dessous gravé par Nicole, dont il existe une mauvaise copie de l'époque. Cet Ex-libris, gravé par Nicole en 1744, qui rappelle le style fort en faveur en Lorraine à ce moment [1], fut fait pour : Charles-Ignace de Mahuet, baron du Saint-Empire, comte de Lupcourt, seigneur de Drouville, Saulcy,



etc., chambellan, conseiller d'État, était né le 31 avril 1679. Il eut pour parrain Charles IV, duc de Lorraine, et pour marraine Éléonore-Thérèse d'Autriche, reine douairière de Pologne. C'était le frère de l'abbé Jean-François de Mahuet, à qui son oncle le président de Mahuet, « l'un des grands magistrats et des grands ministres du règne de Léopold, l'un des hommes de confiance d'un prince qui ne la donna jamais qu'à la vertu » (abbé Bexon), avait légué sa bibliothèque. Il reçut un brevet de chambellan en 1706, puis fut nommé conseiller secrétaire d'État le 15 juillet 1714, plus tard il reçut une commission de conseiller au conseil des Finances. Il remplit de nombreuses missions et fut souvent envoyé extraordinaire. Voici, d'après ses papiers, quelques-unes des missions dont il fut chargé :

1. La décoration si remarquable de la place Stanislas, à Nancy, exécutée par Jean Lamour, est absolument caractéristique, et Nicole a certainement sacrifié au goût du jour en composant cette vignette.

En 1723, il est nommé, avec M. de Kieckler, grand-maître des eaux et forêts de Lorraine, pour aller dans les Trois Évêchés et sur les frontières de Lorraine, afin de procéder avec les commissaires de la France à la séparation et au règlement des limites des deux états.

Après le traité de Paris, que son oncle le président de Mahuet avait habilement négocié, il fut aussi chargé, ainsi que M. Protin, conseiller d'État et le président d'Hoffelize, de délimiter la frontière entre la Lorraine et les Trois Évêchés. Ce travail dura de 1728 à 1730.

Puis il fut envoyé pendant un an à Bar en 1730, les Barrisiens refusant de payer le don de joyeux avènement. En 1733, la Régente l'envoya près de l'armée française pour la tenir au courant de ce qui s'y passait.

A la mort du duc Léopold, ce fidèle serviteur des princes lorrains écrivit à celui qui allait devenir François III pour lui faire connaître la part qu'il prenait à la perte qu'il venait de faire. Voici ce que François III lui répondit :

« A Luxembourg, le 25 may 1729.

« Comme j'ay toujours remarqué avec plaisir, Monsieur, votre attachement « et celui de votre famille pour la personne de feu monseigneur et père, je « me persuade aisement que vous aves regretté la perte que j'en ay faite « dans toute son étendue en partageant avec moy la vive douleur qui m'est « resulté, je chercheray les occasions de vous faire connaître ma sensibilité « et mon estime. »

Charles-Ignace fit partie du conseil de Régence avec le comte Lebègue, garde des sceaux ; le baron de Coussey, secrétaire d'État, contrôleur général des finances ; le baron de Gircourt, conseiller secrétaire d'État ; M. Reboucher, conseiller d'État ; M. de Tervenus, conseiller d'État, maître des requêtes ; M. Protin, conseiller d'État, maître des requêtes ; M. Dubois de Riocour, conseiller d'État, maître des requêtes ; M. de Rennel, conseiller secrétaire d'État, et M. de Rouvroy, conseiller secrétaire d'État.

Il fut créé comte de Lupcourt le 2 janvier 1719. Il avait épousé le 7 mars 1712 Marie-Nicole d'Hoffelize-Liégeois, dont il eut 14 enfants, qui n'eurent pas de postérité. Il mourut le 9 avril 1760, à l'âge de 81 ans, et fut enterré dans la chapelle de sa famille, aux Minimes. L'abbé Lionnois, dans son *Histoire de Nancy*, cite l'inscription qui était gravée sur son tombeau.

Cette famille compte de nos jours des représentants, entre autres le possesseur des deux Ex-libris reproduits en hors texte.

Le comte Antoine de Mahuet, baron du Saint-Empire, né le 26 septembre 1866, est le fils de Charles-Louis-Constantin, comte de Mahuet [1], baron du Saint-Empire, et de Anne de Guyon [2]. Il épousa, le 26 janvier 1898, Yvonne-Marie-Joséphine Le Preud'homme de Fontenay [3].

1. Dont une sœur, Amélie de Mahuet, avait épousé Victor Guyot de Saint-Remy qui possédait 2 Ex-libris, lithographiés tirés en bleu : l'un aux armes simples des Guyot de Saint-Remy : *D'azur à la ruche d'or environnée d'abeilles du même, au chef cousu de gueules chargé d'une couronne ducale d'argent* ; le second portant ces armoiries accolées à celles des Mahuet.

2. Guyon : *Coupé d'azur et d'or à deux léopards passant et contre-passant de l'un en l'autre, à la bordure engrêlée du même.*

3. Il existe un Ex-libris gravé par Nicole aux armes de cette famille : *De gueules à trois chevrons d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'un levrier passant d'argent.*

Le comte Antoine de Mahuet, bibliophile émérite et collectionneur distingué, a tenu à ce que la décoration de son Ex-libris, due à la pointe habile de A. Monnier, rappelât ce qu'il affectionne : la vignette centrale, variante de la tentation de saint Antoine, indique à la fois la remarquable collection de tentations que possède le comte Antoine de Mahuet et son goût pour les belles reliures ; le chardon, emblème de Nancy, fait connaître la ville qu'il habite, capitale de la Lorraine, dont nous voyons aussi la croix à double traverse. En haut, les armes ; en bas, la couronne à 7 perles de baron du Saint-Empire [1]. Le second Ex-libris dont il se sert, purement héraldique, lui a été fait et composé par le modeste auteur de cet article.

EDMOND DES ROBERT.

UN EX-LIBRIS BERRICHON



OUS n'avons pas rencontré l'intéressant Ex-libris reproduit ci-contre dans un livre dont il fut aisé de reconstituer l'histoire, mais bien dans les pièces manuscrites conservées au Cabinet des Titres de d'Hozier, à la Bibliothèque Nationale [2], sur la famille Gibieuf. C'est dire que si cet Ex-libris a été gravé pour un membre de cette famille, dont il porte du reste les armes [3], nous ne saurions de prime abord, préciser celui qui en fut le propriétaire. Le cartouche renaissance sur lequel est posé l'écusson, la présence d'un seul support et l'allure générale du dessin nous portent à croire qu'il a dû être exécuté entre 1600 et 1650, opinion qui ne peut qu'être confirmée par l'absence de hachures *régulières* pour spécifier les couleurs du blason, et par la devise grecque : ΠΟΝΟΣ ΕΥΚΛΕΙΑΣ ΠΑΤΗΡ — le travail est le père d'une bonne réputation — car chacun sait qu'on ne trouve pour ainsi dire presque plus de devises en cette langue après la première moitié du XVIIe siècle.

Or, en étudiant la généalogie de la famille Gibieuf, on rencontre un de ses représentants qui semble — si les approximations de dates que nous venons d'indiquer sont exactes — avoir dû être le possesseur de l'Ex-libris en question, c'est *Pierre Gibieuf*, né vers 1580, conseiller au siège présidial de Bourges, élu échevin [4] en 1620, continué en 1621 ; qui épousa le 31 août 1609 Perrette Marion [5], fille de Jehan Marion et de Marie Portebidien. Les échevins de Bourges étaient des hommes de riche bourgeoisie, à qui leur charge confé-

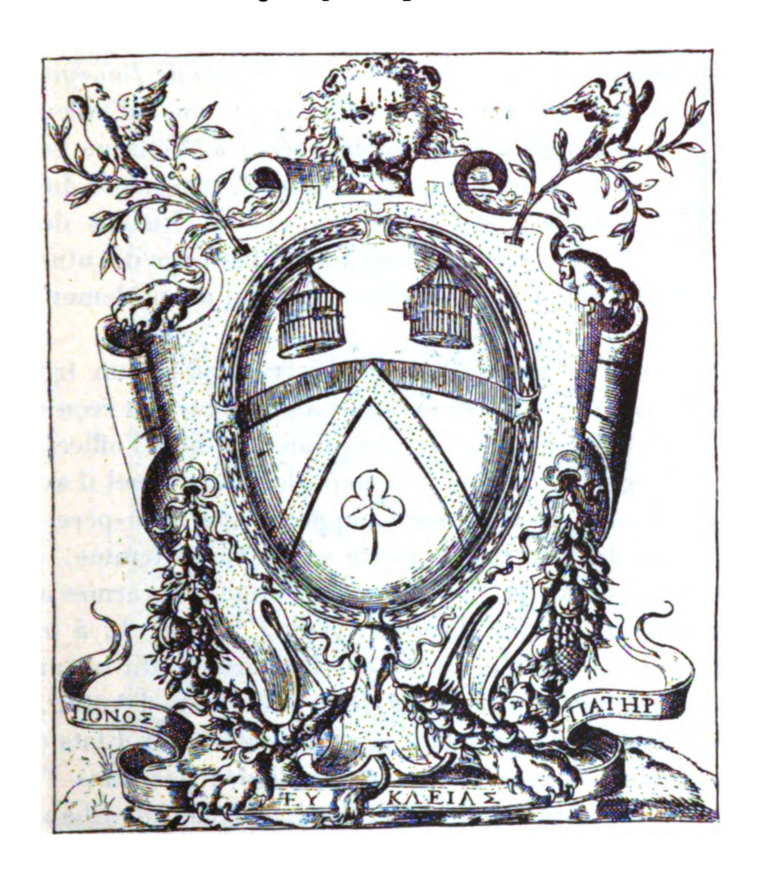
1. M. de Mahuet nous prie de faire savoir qu'il ne désire échanger cet Ex-libris, gravé à l'eau-forte, que contre un Ex-libris ancien, ou au moins une pièce équivalente.
2. *Cette pièce ne figure pas à la collection des Ex-libris du Cabinet des Estampes de la B. N.*
3. *D'or, à la fasce de sable soutenue d'un chevron de gueules brochant sur le tiers de la fasce; accompagnée en chef de deux cages de sinople et en pointe d'un trèfle du même.*
4. Cf. Thaumas de la Thaumassière, *Histoire généalogique de Berry.*
5. Marion : *D'azur à une étoile d'or soutenue d'un croissant d'argent.* Portebidien : *D'argent au chêne arraché de sinople.*



ARCHIVES DE LA SOCIETÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. N° 3. — MARS 1904

Planche 6

rait du reste la noblesse héréditaire; généralement instruits, curieux de science et de littérature, Pierre Gibieuf ne serait pas le seul d'entre eux à avoir possédé une bonne bibliothèque et un Ex-libris intéressant. Nous devons cependant dire qu'aucune raison péremptoire ne prouve ce que nous avançons, et que ses frères aînés, *François*, docteur en médecine à Bourges, *Edme*, conseiller du Roi, contrôleur général du taillon en Berry, et *Guillaume*, bachelier en théologie, ont pu aussi bien que lui faire graver cette pièce. Peut-être même pourrait-on bien admettre que *François Gibieuf*, écuyer, seigneur de la Faye, fils de l'échevin de Bourges, qui naquit en 1610 et mourut le 12 mai 1699,



ayant été avocat du Roi au bureau des finances de Bourges, s'en est aussi servi. Il avait épousé Catherine Bengy [1], fille de Pierre Bengy, écuyer, seigneur de Vizy, et de Claude Fradet de Chappes; nous ne pensons pas que ce soit lui qui ait fait exécuter cet Ex-libris, ce serait en reporter la date vers 1650 et la facture nous en paraît plus ancienne. La découverte d'un livre encore muni de cet Ex-libris pourrait par sa date trancher cette question, et nous serions reconnaissant aux amateurs de la région qui voudraient bien faire quelques recherches à ce sujet.

Cette famille Gibieuf devait être originaire d'Auvergne [2]; le premier qui nous soit connu est Pierre, bourgeois de Bourges, grand-père de celui à qui

1. Bengy : *D'azur, à 3 étoiles d'argent.* Fradet : *D'or à 3 dards de sable.*
2. *En patois auvergnat on nommait les cages semblables à celles que portent les Gibieuf dans leurs armes des gibiolles; aujourd'hui on les désigne sous le nom de jabiolles.*

nous attribuons l'Ex-libris; elle arriva à la noblesse dans la personne de l'échevin, et s'éteignit en 1869 avec Pierre-Charles Gibieuf de Chappes, après avoir pendant quatre siècles, vécu à Bourges, et s'être alliée à toutes les grandes familles consulaires de la capitale du Berry.

HENRI DE LA PERRIÈRE.

EX-LIBRIS DE CHAPPET



LES auteurs de la *Noblesse aux États de Bourgogne* n'ont pas connu les armes des Chappet; voici d'ailleurs la courte notice qui leur est consacrée : « Nous ne connaissons de « cette famille que N. Chappet, procureur du roi à Autun, « dont la fille Guillemette épousa Nicolas de Montholon, « d'abord procureur au même bailliage d'Autun, puis lieute- « nant-général à Beaune, et enfin avocat général au parlement de Dijon en « 1493. »

Dans le *Parlement de Bourgogne*, de Pierre Palliot, on trouve en effet, page 334, que Nicole de Montholon, conseiller du roi, fut reçu second avocat général le 16 mars 1493 : « Par sa réception il quitta l'office de lieutenant « général au bailliage d'Autun qu'il exerçoit lors, et duquel il avoit esté pour- « veu par la desmission de François Chappette, son beau-père, en faveur de « son mariage avec Jeanne (?) Chappette sa première femme. » L'*Armorial de la ville d'Autun*, par M. H. de Fontenay, donne pour armes aux Chappet : *De gueules, à cinq merlettes d'argent, posées 2, 2 et 1; à un lambel du même en chef et une étoile d'or en cœur.* Ces armes, dit cet auteur, étaient peintes et sculptées en divers endroits de la cathédrale d'Autun.

Il semble extraordinaire que cette famille, entrée aux États de 1668, n'ait pas subi un jugement de maintenue et ne figure pas dans l'*Armorial de Bourgogne et Bresse*, in-plano, de Chevillard. A défaut de Chappet on trouve un Chappel, seigneur de Curbi, de Cartel et de Clos, maintenu en 1669 et dont les armes sont : *D'or, à cinq merlettes de sable, posées en sautoir.* Rietstap, dans son *Armorial Général*, donne les mêmes armes à Chapel, avec l'indication banale d'origine, France. On sait que si Chevillard était un admirable graveur héraldiste, il était aussi un pauvre grammairien; sous son burin les noms patronymiques sont parfois défigurés et les noms de fiefs sont le plus souvent méconnaissables. Or dans la noblesse bourguignonne du XVIIe siècle, on ne trouve nulle part de Chappel, et les seigneuries de Curbi, de Cartel et de Clos sont introuvables dans notre province. Malgré la grande différence entre les armes données par Chevillard et celles de l'*Armorial de la ville d'Autun*, l'identification des Chappel avec les Chappet était tentante, mais la preuve manquait; un Ex-libris devait mettre sur la voie.

Cet Ex-libris anonyme de la fin du XVIIe siècle ou du commencement du XVIIIe porte les armes attribuées par Chevillard à Chappel, et en plus : *Un chef*

d'azur, chargé d'un lion d'or, armé et lampassé de gueules, tenant de la patte dextre un coutelas d'argent, garni d'or, et de la senestre un bouclier rond d'argent. Ces armes très caractéristiques sont celles de la famille d'Estany (voir Armoriaux précités), dont le nom s'écrit aussi Estagny, Destany, de Tagny; une pièce orignale publiée dans. une monographie devait faire trouver le point de jonction des familles Chappet et d'Estany.

Dans la *Notice sur Beurizot*, par Isidore Cazet, on lit page 104 : « Acte « passé par-devant Dominique Cassière, notaire royal à Beurizot, en 1712, le « 8 octobre, au village de Lignières :

« Fondation faite au profit de Frontin, curé de Saint-Beury, et pour ses « successeurs, par Pierre-François de Moncrif, écuyer, demeurant au dit



« Lignières; maître Jean Resserre, imprimeur ordinaire du roi à Dijon, y « demeurant, et de son autorité damoiselle Jeanne Clève de Chappet, son « épouse ; Jacques Coustier, maître apothicaire et chirurgien, demeurant à « Vitteaux, et de son autorité damoiselle Toussaine de Chappet, son épouse; « Le dit de Moncrif, les dites damoiselles de Chappet, serviteurs de dame « Claude Destany, leur ayeulle, d'une part, etc. » Dans cet acte le curé de Saint-Beury se plaint que le revenu de deux journaux de terre est insuffisant pour satisfaire aux quatre messes basses fondées il y a soixante ans environ par la dame Destany. Les damoiselles de Chappet consentent à ce que le nombre des messes soit réduit à deux par an; puis le sieur de Moncrif fait une fondation nouvelle pour quatre autres messes basses à dire pour lui et pour dame Barbe de Riollet, son épouse.

D'autre part, dans Mss. Fonds Baudot 140, *Recueil de généalogies*, de la Bibliothèque publique de Dijon, on trouve Chapel, portant, comme dans Chevillard, les armes aux cinq merlettes en sautoir, famille maintenue en 1666 (!)

et dont la généalogie se termine ainsi : « Claude Chapel, écuyer, sgr de « Courticlos, capitaine de cent hommes au régiment de Bussy, marié à « Claude d'Estany, dont : 1° Charles, sgr de Courticlos ; 2° Pierre, écuyer, « sgr de Courticlos. »

Du rapprochement de ces divers documents, il résulte que les Chapel, Chappel, Chappet et Chappette ne sont qu'une même famille et que le vrai nom à leur restituer est Chappet. D'après la fondation rapportée ci-dessus, Claude Chappet aurait eu aussi de son mariage avec Claude ou Claudine Destany, une fille qui épousa M. de Montcrif [1]. Ses deux fils, Charles et Pierre, ne laissèrent pas d'enfants mâles et cette famille était alors bien déchue puisque les dernières héritières épousèrent deux modestes bourgeois, un imprimeur et un chirurgien ; on peut donc admettre qu'elle s'éteignit au commencement du XVIIIe siècle. Ce sont les seuls renseignements que l'on trouve sur cette famille.

L'Ex-libris dont il est question appartient indubitablement à l'un des fils de Claude Chappet, mais on ne saurait affirmer auquel des deux.

Léon Quantin.

EX-LIBRIS
DE BENOIT MAUGUE



PPRENANT que, depuis le travail sur les Ex-libris d'Auvergne, paru dans les *Archives* de la Société, en août et septembre 1903, nombre de collectionneurs rejettent l'Ex-libris de Benoît Maugue, je crois devoir leur dire ce que je sais touchant la bibliothèque de ce personnage, mon grand-oncle par alliance.

La petite vignette anonyme et armoriée, portant un écusson ovale : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, et en pointe d'un chevron du même, surmonté d'une couronne de comte et entouré du collier de Saint-Michel*, est bien un Ex-libris. C'est celui de Benoît Maugue d'Ennezat, médecin des hôpitaux d'Alsace.

Sa bibliothèque comprenait environ 3.000 volumes sur la médecine, les sciences et l'histoire, dont un certain nombre fort rares. Elle passa par alliance aux familles de Chamerlat de Bourassol et Fouët de Rouziére, et, par suite de partage, plusieurs membres vendirent leur lot aux bouquinistes de Clermont-Ferrand. Il n'y a pas bien longtemps, on en rencontrait encore des épaves sur le marché de cette ville. Tous étaient revêtus de l'Ex-libris de Benoît Maugue, et j'ai moi-même décollé une cinquantaine de ces vignettes sur de vieux livres en vente chez un libraire de la rue Grégoire-de-Tours. Presque tous les bibliophiles d'Auvergne connaissent cet Ex-libris, ou pos-

1. Jacques de Montcrif, sgr de Bellenod et Saulcy, marié à Louise-Françoise de Chapet, fille de Claude, sgr de Courticlos, et de Claudine d'Estany (*Recueil de généalogies*, Mss. Fonds Baudot, 140, article Montcrif).

sèdent dans leur bibliothèque des livres revêtus de cette marque, dont le dessin fut sans doute copié par Benoît Maugue, sur des plats d'argent que le roi Louis XV lui avait donnés. Le vicomte Th. d'Aurelle a hérité de la plaque ayant servi au tirage de l'Ex-libris et l'a encore en sa possession. Il s'en est servi pour illustrer une notice sur Benoît Maugue, publiée à Clermont en 1884 [1].

Benoît Maugue était né en Auvergne, à Saint-Amant-Lacheyre (aujourd'hui Saint-Amant-Tallende), le 20 juillet 1657, de Jean Maugue et de Françoise Guyot. Médecin militaire, il suivit les armées royales, assista à la défense de Mayence, fut chargé de la direction des hôpitaux de Landau et de Strasbourg, et créé en 1705 inspecteur général des hôpitaux du Roi dans la province d'Alsace.

Le duc de Bourbon, pensant à la princesse Marie, fille du roi Stanislas, pour Louis XV, le chargea, en 1725, de s'informer si la santé de cette princesse était bonne, et, trois mois plus tard, lorsque Marie Leczinska fut



couronnée reine de France, il lui faisait don, au nom du Roi, d'un magnifique service de vaisselle plate, encore en partie chez ses descendants. En récompense de ses services et aussi des soins donnés à la Reine, Benoît Maugue fut créé chevalier de Saint-Michel le 10 septembre 1729.

Deux ans avant, il avait acheté dans la Limagne la vicomté d'Ennezat et d'Entraigues, provenant de la succession de Law et dont il prit le nom. Retiré à Clermont, où il habitait paroisse Saint-Genest, ce grand vieillard, à la figure fine et empreinte de bonté, y vécut jusqu'à l'âge de 92 ans, entouré du respect de ses concitoyens et de l'affection de ses neveux. Il était resté en rapport avec tous les esprits cultivés de son époque, et le Roi, pour lui témoigner son estime, lui octroya la noblesse personnelle, par lettres patentes du 24 mai 1741 ; jusque là il avait joui de la noblesse attachée à la charge de conseiller secrétaire du Roi.

Benoît Maugue d'Ennezat mourut à Clermont-Ferrand le 30 mars 1749, et fut enterré dans l'église de Saint-Amand-Tallende. Par son testament, il

1. Ceci explique les doutes des collectionneurs à l'égard de certains exemplaires de l'Ex-libris, mais ne justifie pas l'erreur du nom de *Mauzac* au lieu de Maugue, relevée dans la livraison de novembre 1903 de nos *Archives*, page 164, non plus que celle de médecin du duc de Lorraine, au lieu de médecin des hôpitaux d'Alsace. (RÉDACTION).

laissait toute sa fortune, y compris sa bibliothèque, à ses neveux, Pierre et Jean Massis, à charge pour ceux-ci de prendre son nom et ses armes.

Plus tard, au début du XIXe siècle, par suite d'une alliance avec les Maugue-Massis d'Ennezat, la famille de Chamerlat de Bourassol hérita d'une partie de ces livres. Ils vinrent grossir la bibliothèque fondée par Benoît de Chamerlat et pour laquelle il avait fait graver l'Ex-libris reproduit ici.

La plaque est encore en possession de la famille, mais je ne sais pour quelle raison fort peu de livres furent revêtus de cette vignette. La plupart portaient sur la garde la seule signature : Chamerlat L. gl, que l'on voit du reste sous les armoiries de l'Ex-libris reproduit ci-contre. Je connais une dizaine



d'exemplaires de ce dernier; il n'est jamais sorti de la famille et par conséquent est fort rare.

Benoît de Chamerlat, écuyer, seigneur de Bourassol, lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de la ville de Clermont-Ferrand, assista à l'assemblée de la noblesse de cette province en 1789; il était également Président-Trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Riom et était né à Billom, vers 1735, de Jean-Joseph de Chamerlat, écuyer, Président-Trésorier de France à Riom, et de dame Françoise Sauvagnon. Il avait épousé, le 1er octobre 1775, Anne Fournier de la Brugère, fille de messire Claude Fournier de la Brugère, écuyer, et de dame Marguerite Dumas de Chalandrat. Sa bibliothèque est encore dans la famille de ses descendants.

De Remacle.

Nous prions nos collègues de vouloir bien chercher dans leurs collections s'ils trouveraient un Ex-libris, héraldique ou non, d'Alexandre Savérien, mathématicien distingué (1720-1780), auteur de *l'Histoire des philosophies*? Pour faciliter les recherches, nous rappelons que les armoiries de sa famille sont : *D'azur, à une cygogne?... d'argent, sur une terrasse de...?*

QUESTION

MARSILLY. — (**N° 296.**)

J'ai trouvé il y a quelque temps un petit Ex-libris obtenu au moyen d'un cuivre découpé à jours, autrement dit fait au pochoir, dont j'envoie le cliché pour le faire passer comme question dans les *Archives*. Les armoriaux que je possède n'indiquant aucune famille portant le nom de MARSILLY, j'ai cherché sans plus de succès à Marcilly. Il est possible que ce nom soit celui d'un château pour la bibliothèque duquel on aurait fait cet estampage ? J'ai donc recours à l'obligeance et à l'érudition de nos collègues pour cette question



qui m'intrigue, car si les Ex-libris de cette espèce manquent du cachet d'art si cher à certains d'entre nous, ils n'en ont pas moins d'intérêt pour cela.

J. V.

RÉPONSES

DAMPOIGNÉ (**N° 265.**) — [10e ANNÉE, PAGE 175.]

1° On trouve dans l'*Essai sur l'Armorial de l'ancien diocèse du Mans*, par A. de Maulde (1 vol. in-12, Le Mans, 1865, p. 173), le passage suivant :

« René d'Héliant, sieur de la Gravelle, 1698, conseiller du Roi, président en la sénéchaussée de Château-Gontier, allié avec la famille de la Porte. La veuve d'*Héliant d'Ampoigné* se fit représenter à l'assemblée de la noblesse du Mans en 1637... Armes : *D'or, à trois aigles d'azur, becquées et onglées de gueules...* »

2° Dans le *Catalogue des gentilshommes* qui prirent part aux assemblées de la sénéchaussée du Mans en 1789, on trouve : « Dame Élisabeth-Victoire-Éléonore de Montclair, veuve d'Augustin-Philippe d'Héliand d'Ampoigné, dame de la paroisse de Saint-Fraimbault. »

3° Dans l'*Armorial général de l'Anjou* de Jules Denais (tome II, p. 182) : « *Héliand* (d') d'Ingrandes,... d'Ampoigné,... dont René, chevalier de Saint-Louis, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare en 1789... » Mêmes armes

que ci-dessus, et plus bas : « Un sceau du mss. 993 donne à René : « D'azur, à trois aigles d'or. »

4° Dans le *Répertoire de la Gazette de France* du marquis de Granges de Surgères (tome II, col. 654) : « *Héliand.* 1769. Henry-René d'Héliand d'Ampoigné, officier aux Gardes françaises, est reçu chevalier de Saint-Lazare dans le chapitre tenu le 16 décembre. » C'est à ce dernier que devait appartenir l'Ex-libris. Cte ARTHUR DE BIZEMONT.

L'Ex-libris en question est celui d'un membre de la famille d'Héliand d'Ampoigné (Marie) qui porte : *D'or, à 3 aigles d'azur, becquées et onglées de gueules 2 et 1.* L'inversion des émaux est due soit à une erreur de graveur, soit à une brisure de cadet; cette dernière explication me paraît la plus vraisemblable. Il existe un autre Ex-libris, gravé par Gossard, pour un



d'Héliand et portant l'inscription suivante : De la Bibliotheq^e | De M^r le Cte D'Héliand. Cette pièce porte les vraies armoiries : *D'or, à 3 aigles d'azur, avec, pour brisure, en chef, un lambel de gueules*; l'écu surmonté du chef de saint Lazare et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et entouré des insignes de l'Ordre. Cet Ex-libris, que nous donnons ci-dessus, a été gravé pour Henri-René, Cte d'Héliand d'Ampoigné, reçu Chevalier de Saint-Lazare le 16 décembre 1769 et Commandeur de 2e classe en 1787 (voir à ce sujet le *Bulletin héraldique de France*, 1898, col. 652). Je ne serais pas étonné que l'Ex-libris objet de cette question ait été gravé pour le même personnage, mais avant 1769. DE REMACLE.

Le nom patronymique des d'Ampoigné est sûrement d'Heliand (en Anjou). Références : longue généalogie dans dossier bleu 515, art. Le Pelletier, généalogie dans Angot : *Dictionnaire de la Mayenne*, tome Ier, art. Ampoigné; Héliand d'Ampoigné, généalogie française manuscrite 32388, p. 43. Il y a un Ex-libris d'Héliand aux Estampes et aussi un Ex-libris Dampoigné.

Cte BONY DE LAVERGNE.

Le Gérant, F. CARÈME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

11e Année. — N° 4 Avril 1904



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 24 MARS 1904

CETTE réunion, tout en n'ayant point à son ordre du jour des sujets aussi nombreux que la précédente, n'en fut pas moins fort intéressante pour les assistants, qui s'y étaient rendus en très bonnes dispositions : notre dévoué collègue F. Bargallo, retenu par ses devoirs professionnels, s'était fait excuser.



M. Bouland ouvre la séance en faisant part de la nouvelle perte que notre Société vient encore d'éprouver en la personne d'un membre dévoué, M. Maurice Himly (de Strasbourg), décédé le 7 octobre dernier, à l'âge de quarante-six ans. On se souvient que ce collaborateur généreux avait gracieusement offert à notre Revue le tirage de son Ex-libris pour illustrer le n° 10 de l'année 1898[1], et que cette composition y fut alors très appréciée. Tous ceux d'entre nous qui avaient eu l'occasion de correspondre avec lui ont gardé le meilleur souvenir de son obligeance courtoise et joignent leurs plus sincères regrets à ceux du Président.

Le Secrétaire fait savoir que notre correspondant M. Jean Grellet, Président de la *Société Suisse d'Héraldique*, va quitter Neuchâtel pour aller habiter à *Saint-Gall* (Suisse), et que c'est là qu'on devra lui envoyer les communications s'adressant, soit à lui personnellement, soit à la Société qu'il dirige.

1. Voir page 152 du numéro du mois d'octobre 1898 des *Archives de la Société des collectionneurs d'Ex-libris et de reliures historiques.*

Un Ex-libris qui a subi des grattages, et d'autres, anonymes avec ou sans armoiries, sont soumis au Comité pour trouver le nom de leurs propriétaires ; les assistants espèrent y arriver.

Le Vice-Président, M. Ed. Engelmann, présente un volume portant sur l'un de ses plats le chiffre J. C. de l'archi-chancelier Cambacérès. Cette provenance est intéressante et indiscutable tout à la fois, parce que le livre porte une dédicace imprimée en or sur l'autre plat.

Un exemplaire du nouvel Ex-libris de M. Ed. Des Robert, dessiné par M. Pierre Ansart (d'Amiens), est offert à chacun des assistants sur l'indication du titulaire, et le surplus remis au Secrétaire.

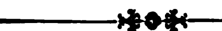
En prévision de son changement de domicile, qui va l'absorber et l'empêcher de donner à la composition de notre Revue tout le temps qu'il y consacre d'habitude, M. Bouland prie tous nos collègues de se grouper autour des Vice-Présidents et du Secrétaire pour suppléer par une collaboration active à celle qui va, sinon manquer complètement, du moins être plus restreinte. Il explique, avec exemples à l'appui, les nombreuses et diverses manières qu'il y a de collaborer utilement à une Revue du genre de la nôtre. Ces explications, s'adressant tout aussi bien aux autres membres de la Société qu'à ceux du Comité, se trouvent réunies dans l'article qu'on va lire à la page 54, sous le titre COLLABORATION.

Différentes brochures et publications périodiques sont ensuite communiquées aux assistants, entre autres le n° 3 (t. XVIII, 4e série) de la *Revue héraldique, historique et nobiliaire*, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs : (voir aux annonces sur le repli de notre carton custode.)

Les membres du Comité qui ont suivi la vente d'Ex-libris faite à l'hôtel Drouot le 26 mars 1904, par M. Loys Delteil, communiquent leurs impressions.

Enfin, pour ceux des nôtres qui n'avaient pu s'y rendre, M. Bouland donne quelques détails sur la seconde *Réunion des Collectionneurs amateurs parisiens*, laquelle a eu lieu le 24 mars dernier dans une salle réservée de la Taverne Henri IV ; les assistants y étaient déjà plus nombreux. Ces réunions promettent donc de devenir par la suite aussi utiles qu'agréables, puisque les objets à échanger ou à étudier ne sont pas limités à une seule catégorie : il engage tous nos collègues non seulement à en profiter pour leur compte personnel, mais encore à y amener leurs amis.

Le Secrétaire, F. CARÊME.



On nous a demandé dernièrement si l'expression Super-libris pouvait être employée couramment pour désigner les marques de propriété appliquées sur les plats extérieurs des livres, avec un fer à dorer ; et pourquoi l'on ne dirait pas Super-libros ?

Nous pensons que l'usage qui a fait adopter Ex-libris pour signifier marque intérieure de propriété des livres, amènera insensiblement l'emploi de Super-libris pour désigner les marques extérieures : cette expression paraît plus appropriée que celle de *fer de reliure* usitée dans le même but et qui est plus longue. Le fer de reliure est l'instrument qui sert à imprimer la marque sur la couverture des livres, c'est la cause... Pour éviter toute





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 4. — AVRIL 1904

Planche 7

confusion, l'effet, c'est-à-dire l'empreinte qui en est le résultat, doit donc porter un autre nom. Pour la seconde partie de la question, elle est tranchée par P. Danet dans son *Magnum Dictionnarium Latinum et Gallicum...*, *etc... ad usum Delphini*. Lugduni, Deville, 1739 : « Super (dit-il) préposi- « tion qui gouverne l'accusatif lorsque l'on marque le mouvement pour passer « en quelque lieu, et l'ablatif lorsqu'il n'y a point de mouvement d'un lieu en « en autre, etc... » Or, dans le cas particulier qui nous occupe, l'empreinte une fois produite sur les plats des livres n'étant plus sujette à aucun déplacement ou mouvement, la préposition super doit gouverner l'ablatif, et c'est Super-libris qu'il faut dire.

EX-LIBRIS DE L. E. GANDOUIN

EXPERT ET ANTIQUAIRE

PRESQUE tous les amateurs contemporains ont connu cet expert d'humeur aimable et d'une grande obligeance; dans les dernières années de sa vie, il était devenu l'un des lecteurs assidus de notre Revue, et avait réuni une intéressante collection d'Ex-libris. Celui qui se trouve dans la plupart de ses livres a été composé par H. Somm [1], artiste bien connu et apprécié pour ses croquis parisiens; c'est une fantaisie qui rappelle par d'amusantes allégories les diverses branches des arts familiers au titulaire de la pièce : peinture, gravure, sculpture, mais le sujet principal est la bibliophilie représentée par une élégante lectrice feuilletant un livre illustré devant cette petite bibliothèque qui forme le fond de la composition. M. Gandouin recherchait en effet pour ses études personnelles les livres sur les Beaux-Arts.

Louis-Ernest Gandouin né à Paris en 1841, y est mort le 24 avril 1901. Jeune il avait commencé à faire de la peinture et fut lauréat d'un des concours de la ville de Paris : ce qui explique pourquoi il débuta dans le commerce des objets d'art par celui des tableaux. En 1867, il avait fondé à Paris, rue Laffitte, un cabinet d'expertises; par la suite il exerça aussi en province (1877) et devint par ses connaissances spéciales l'ami ainsi que le conseiller de bien des amateurs dont plus tard il fut appelé à vendre les collections.

En dehors de la peinture et de la sculpture françaises sur lesquelles il avait recueilli de nombreuses notes (malheureusement perdues aujourd'hui), il recherchait surtout, comme nous venons de le dire, les livres et publications sur les beaux-arts. On lui doit une étude sur le sculpteur Houdon.

M. Gandouin avait réuni une assez forte collection d'adresses et de cartes illustrées; mais il recueillait spécialement les gravures de Charles Jacques dont il avait l'œuvre presque complète, celles de H. Somm, auteur de son Ex-libris et son ami, ainsi que les aquarelles et les eaux-fortes d'Hervier recherchées encore aujourd'hui par certains amateurs délicats.

1. Henri Somm, de son vrai nom H. Sommier, est né à Rouen en 1844, il vint à Paris en 1873.

Parmi les nombreuses ventes que fit M. Gandouin nous citerons : celle des livres, tableaux et objets d'art de M. Ernest Deusy, provenant en majeure partie de son oncle Joseph Deusy, dont nous avons reproduit l'Ex-libris dans les *Archives*, page 74 du numéro de mai 1903, et dont les plus belles pièces avaient figuré à l'Exposition rétrospective d'Arras en 1896.

En juin 1882, il avait vendu les objets divers de haute curiosité provenant de l'abbé Coffinet, de Troyes. — En octobre 1884, la collection spéciale de pièces remarquables (céramique) de M. Lefrançois, expert à Rouen. — La même année, vente à Paris, à l'hôtel Drouot, de la célèbre collection de porcelaines de M. Ribeiro d'Acunha (de Lisbonne). — En juin 1887, collection de M. de La Saussaye, château du Troussay (Loir-et-Cher). — Les 17-31 août 1888, vente des tableaux et objets d'art du marquis de Houdan. — En 1900, vente après décès des objets d'art de Mme la comtesse de Clermont. Cette énumération, plus que sommaire, indique suffisamment l'importance des ventes dirigées jusqu'à sa mort par l'expert E. Gandouin.

Son fils, M. Robert Gandouin, a repris la suite de ses affaires, nous lui offrons nos remerciements, pour le prêt de la planche originale.

Dr L. BOULAND.

RELIURE AUX ARMES DU CARDINAL P. DE BONZY



LE cardinal PIERRE VII DE BONZY fut successivement : évêque de Béziers (1659) ; archevêque de Toulouse (1669) ; archevêque de Narbonne (1673) ; ambassadeur de France en Pologne, à Venise, en Espagne, grand aumônier de la Reine ; il est mort le 11 juillet 1703.

Nous ne lui connaissons pas d'Ex-libris. A la vente de la collection de Rozières (1903) le catalogue portait une pièce à ses armes, gravée par Nollin et désignée comme Ex-libris. Mais on avait fait suivre cette désignation d'un point d'interrogation. Avec raison, car cette pièce n'a certainement pas eu la destination indiquée.

Il est relativement facile de se procurer des exemplaires anciens des armes de P. de Bonzy. L'année 1681, qui vit l'inauguration du Canal de Languedoc, aujourd'hui Canal du Midi, fit éclore une énorme quantité de petites brochures et de feuilles volantes, dans lesquelles l'œuvre nouvelle était exaltée en prose et en vers, en français et en languedocien. Le grave Andréossy lui-même (que d'aucuns ont regardé comme le véritable auteur du Canal) ne dédaigna pas de rédiger la traversée du Canal sous forme de jeu de l'oie [1]. Toutes ces productions populaires sont dédiées au cardinal de Bonzy, président des États de Languedoc en sa qualité d'archevêque de Narbonne ; elles portent ses armes, quelquefois les armes royales. Si certaines de ces productions sont très rares,

1. *Les Règles du Jeu du Canal Royal*, à Castelnaudary, chez Charles-Pierre Chrestien, 1682, in-16. Seul, ce petit livre est rare ; accompagné de la carte, il est presque introuvable.

d'autres se laissent saisir facilement. Nous ne parlons pas de ses ordonnances épiscopales que P. de Bonzy faisait imprimer assez exactement et qui, elles aussi, portent ses armes. — Quoi qu'il en soit, et cette question de l'Ex-libris demeurant réservée, nous possédons son fer de reliure, assez rare, et que nous ne trouvons pas dans Guigard. Le voici d'après un frottis retouché par M. de Crauzat.

L'écu français porte : *Aux 1 et 4 coupé en pointe d'or, et en chef d'azur à la rose d'or; aux 2 et 3 d'argent à la guivre d'azur ondoyante en pal, engloutissant un enfant de gueules en fasce* (MILAN)*; sur le tout d'azur à la roue à huit rayons sans jantes* (BONZY). Au-dessus, la croix archiépiscopale et



le chapeau d'où pendent deux houppes à quinze glands. Le tout dans un encadrement circulaire.

La couronne ducale est à remarquer. Sans doute, P. de Bonzy, d'une très ancienne famille de Milan, alliée aux grands-ducs de Toscane et à plusieurs familles souveraines d'Europe, avait personnellement droit à cet insigne héraldique; mais, en outre, il prenait le titre de *Duc de Narbonne*, que plusieurs archevêques Narbonnais revendiquèrent aussi. Le premier en date fut Arnauld Amalric, légat du Pape, un des chefs de la Croisade albigeoise (1212-1225). Puis vinrent : Pierre de la Jugie (1347-1375); François Fouquet (1659-1673), le frère du surintendant, qui obtint de Louis XIV le titre d'*Archevêque-duc* de Narbonne. René de Beauvau du Rivau (1721-1739) fait figurer la couronne ducale dans son fer de reliure, et le fastueux Dillon (1763-1791), dans son Ex-libris. Legoux de la Berchère (1703-1719), un vrai lettré, se contente, dans son fer, de sa couronne patrimoniale de marquis.

Le savant Claude de Rebé (1628-1659), une des âmes damnées de Richelieu, se conforme davantage à la réalité historique en prenant le titre de *Comte de Narbonne*.

Nous n'avons aucune donnée sur l'importance de la bibliothèque de P. de Bonzy ni sur sa valeur artistique. L'exemplaire du fer décrit plus haut se trouve sur un volume sans aucun ornement extérieur; c'est une marque de propriété, tout simplement. Mais il y a lieu de penser que ce personnage, mêlé aux plus grandes affaires de l'État, n'a pas trouvé le temps d'être un bibliophile, ce qui rendrait d'autant plus rares les livres reliés à ses armes.

Il fut enseveli à Narbonne, dans sa cathédrale de Saint-Just, du côté de l'épître. Son oraison funèbre fut prononcée par le P. Dufay, jésuite, et Poncet de la Rivière, évêque d'Angers. V. Louis Narbonne, *La Cathédrale Saint-Just*, dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, 1898, p. 22.

GASTON JOURDANNE [1].

COLLABORATION

QUELQUES-UNS de nos Sociétaires, et non des moindres, semblent ne pas se rendre un compte bien exact de la signification si étendue de ce mot. Sans avoir besoin pour cela de les renvoyer aux Dictionnaires, nous voudrions, en leur donnant ici quelques explications à ce sujet, les amener sans ennui pour eux, et au plus grand avantage de notre Société ainsi qu'à celui de sa Revue, à collaborer d'une façon *effective*. Bon nombre d'entre eux s'imaginent par exemple que pour collaborer il faut adresser au Secrétaire des articles complets, prêts à être imprimés et publiés..... Sans doute pour certains membres qui en ont toutes les facilités, cette manière est la vraie, puisqu'ayant l'habitude d'écrire cela ne les sort pas du courant de leur travail. Mais certains de nos collègues ne sont pas en mesure de le faire pour différentes raisons : aussi allons-nous leur montrer qu'il est bien d'autres manières de collaborer, tout aussi utiles cependant, et qui sont à la portée de tout le monde.

Rencontrer une belle pièce anonyme, et demander son identification en l'adressant au Comité pour l'examiner dans une de ses réunions, c'est déjà collaborer : car cette communication peut devenir le point de départ d'un article, le complément d'une étude déjà en cours, ou simplement le sujet d'une question.

Dans le même ordre d'idées (car il ne faut pas perdre de vue que les super libris, si nombreux en France, rentrent dans le cadre de nos recherches) trouver par exemple un volume portant sur les plats des armoiries comme celles que nous reproduisons ci-après, en faire le frottis, l'envoyer au Président *avec l'indication du titre du livre, ainsi que de sa date d'édition*, c'est collaborer très utilement. Car cette élégante marque n'est autre que celle de Mgr Claude Drouas du Bouzey, ou Boussey, évêque de Toul, qui

1. Cet article est extrait des *Collectionneurs et Bibliophiles de l'Aude*, en préparation.

employait aussi comme Ex-libris les armoiries imprimées sur le titre de ses mandements, pièces anonymes gravées sur bois [1].

On voit combien cette indication complète avantageusement une étude sur les marques de livres dont usait Mgr Drouas.

Il n'est pas un seul de nos correspondants qui, soit en classant ses Ex-libris, soit en faisant une recherche dans sa collection, ne rencontre dans ses cartons quelque pièce anonyme ou non, sur laquelle il connaît fort bien telle ou telle particularité qui est absolument ignorée d'autres collectionneurs, parce que c'est un détail qui intéresse la région d'origine de cet Ex-libris; rien d'éton-



nant ainsi à ce qu'on l'ignore ailleurs. Signaler cette particularité, ne fût-ce qu'en deux mots sur une carte postale, c'est collaborer, puisque ce renseignement peut fournir matière à quelques lignes dans notre Revue. Les membres du Comité, pas plus que le Président, n'ont la prétention de tout savoir; les amateurs de telle province, de telle ville sont fort bien renseignés sur l'histoire de certains Ex-libris et de leurs possesseurs alors que nous n'avons sur eux que des notes relativement succinctes : nous donner de plus amples renseignements serait un genre de collaboration que nous apprécierions beaucoup.

Trouver par hasard en feuilletant un livre que telle gravure regardée jusqu'ici comme un Ex-libris n'est tout simplement qu'une marque de libraire, une tête de page, un cul-de-lampe héraldique ou des armoiries de dédicace...,

1. Il en existe trois grandeurs, dont au moins l'une se trouve dans toute collection un peu fournie, vu que la bibliothèque de ce prélat était considérable, et fut après sa mort largement dispersée dans une vente aux enchères.

nous le faire savoir immédiatement est une collaboration précieuse, puisqu'en fournissant matière à une note dans notre Revue, cela fixe une origine certaine, qui évite à d'autres l'ennui de payer fort cher une petite gravure n'ayant pour eux que peu ou pas de valeur ! Certaines marques de libraires, rognées très près de la composition (qu'elles aient ou non été collées sur des plats de livre) se rencontrent assez fréquemment dans le commerce, elles ont comme un faux air d'Ex-libris, qui pourrait induire en erreur ceux qui n'ont pas encore rencontré beaucoup de vignettes de ce genre. Tel est le cas de l'intéressante marque de Jean Paillier, libraire à Metz en 1529, dont nous donnons ci-dessous une reproduction obtenue avec un bois gravé qui fut exécuté pour un des ouvrages édités plus tard sur l'histoire de la ville de Metz. Nous n'insistons pas davantage sur l'utilité de cette manière de collaborer.



Chercher des réponses aux questions posées dans les *Archives*, s'assurer que l'on possède soit la pièce elle-même qui en fait le sujet, soit une pièce de la même provenance mais d'un autre membre de la famille, le faire savoir à la Rédaction ; quand même on n'aurait pas une réponse complète, précise, c'est encore une bonne manière de collaborer.

Rechercher activement autour de soi les vieilles planches de cuivre ou les bois gravés, voire même les anciens clichés, que le hasard des ventes a dispersés, les prêter ou les faire prêter à la Société, à défaut en envoyer au moins des épreuves en communication, c'est certainement collaborer d'une façon utile, puisqu'on révèle ainsi l'existence de pièces peu ou pas connues. Voici par exemple la reproduction du blason de Klinglin, dont le cliché a été retrouvé dernièrement, et qu'une comparaison un peu attentive nous fait voir être celle de la page 214 de l'ouvrage d'A. Benoît : *Les Bibliophiles, les Collectionneurs et les bibliothèques des Monastères des Trois évêchés, 1552-1790.* Il existe d'autres fers de reliure ou super libris aux armes de cette famille, sur lesquels nous aurons occasion de revenir en utilisant à nouveau ce cliché.

Offrir de faire par l'entremise de notre Revue l'échange ou la vente des doubles que l'on possède, en y joignant leur description succincte mais exacte, c'est encore une autre espèce de collaboration.

En un mot, nous faire parvenir, ne fût-ce qu'en deux ou trois lignes, les renseignements (quels qu'ils soient) utiles pour la rédaction de notre Revue, ou pour la prospérité de la Société c'est encore faire œuvre d'un louable effort de collaboration.

Envoyer, lorsque le cas s'en présente, des critiques courtoises, relever des erreurs, indiquer les fautes typographiques, c'est aussi de la collaboration.



Car tous les envois, centralisés au Secrétariat ou chez le Vice-Président, constituent un fond de précieuses ressources pour la composition des *Archives*.

Enfin nous terminerons en ajoutant : que faire autour de soi connaître notre Société ainsi que sa Revue, et nous indiquer les adresses des personnes auxquelles on pourrait envoyer utilement un numéro spécimen de nos *Archives*; en un mot faire une propagande active, c'est encore une autre espèce de collaboration, et que ceux qui s'y livrent méritent tous nos remerciements.

Dr L. Bouland.

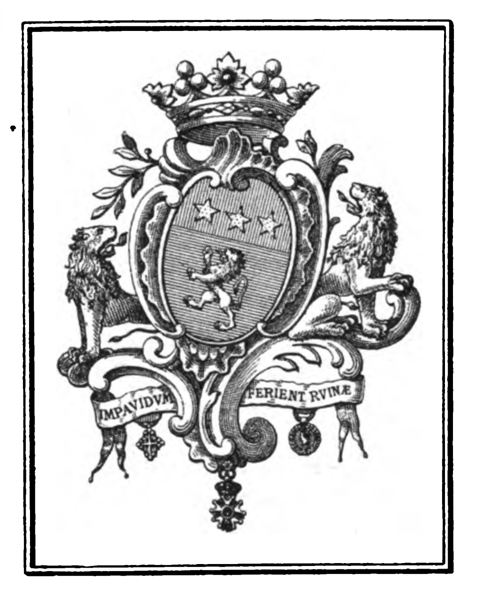
DEMANDE

Prière à nos collègues du Midi de vouloir bien rechercher dans leurs collections s'ils ont des pièces signées *Baumès*? Et de nous faire savoir s'ils connaissent quelques détails biographiques sur ce graveur d'Ex-libris? Envoyer ces renseignements à notre Vice-Président M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.

L'EX-LIBRIS DU GÉNÉRAL DE DIVISION BARON HENRY DE BRÉCOURT



E n'est pas sans une certaine émotion que je m'occupe de cet Ex-libris, car une grande affection m'unissait à son titulaire. J'étais bien jeune encore quand le capitaine de Brécourt épousa ma sœur, mais nous avions les mêmes goûts; d'ailleurs c'était un homme charmant, et tous ceux qui l'ont connu ne me contrediront pas. Quant à sa carrière militaire, elle fut des plus brillantes puisqu'il arriva au plus haut grade. Il naquit à Étrépagny (Eure) en 1826. En 1847 il sort de Saint-Cyr et débute comme sous-lieutenant au premier lanciers. Je ne le suivrai pas dans tous ses grades; je dirai seulement qu'il fit la campagne d'Italie (1859) comme officier d'ordonnance du général Gaudin de Villaine, son oncle par alliance [1]. Il y reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur et celle



de chevalier des Saints Maurice et Lazare pour s'être distingué à la bataille de Magenta.

Comme lieutenant-colonel il fait la campagne de 1870-1871 où il commandait le 5e régiment de marche de cuirassiers. Colonel du 5e dragons en 1874, il reçut les étoiles de général de brigade en 1879. Il était chef d'État-major du 5e corps d'armée depuis 1881 lorsqu'il fut nommé en 1885 général de division et inspecteur général de cavalerie. Enfin promu grand officier de la Légion d'honneur en 1889, il fut mis au cadre de réserve en 1891.

Attiré toute sa vie par l'étude du passé, le général de Brécourt, rentré dans la vie civile, put se livrer tout à fait à ses études archéologiques et à ses goûts

1. Ma mère était la sœur du général de Villaine.

artistiques ; on le voyait alors souvent au nombre des érudits qui travaillent à la Bibliothèque nationale. Il mourut à Falaise, presque subitement, le 23 novembre 1895.

C'est pendant qu'il commandait le 5e dragons, que le colonel de Brécourt fit faire en 1876, pour sa bibliothèque déjà nombreuse, d'après son croquis (car il dessinait fort bien), l'Ex-libris dont nous donnons une reproduction. Il fut exécuté à Saint-Omer, mais la pierre ne fut pas conservée.

Après avoir esquissé à grands traits cette existence si bien remplie, il me reste à dire quelques mots de sa famille. Les de Brécourt appartiennent à une ancienne famille normande, qui porte : *D'azur, au lion d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

Messire Jean Lenez de Brécourt, chevalier, seigneur du Buisson, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy en 1650, était lieutenant-colonel du régiment de Normandie et maréchal de bataille ; il avait époussé noble demoiselle Marie de Cotty. Leur fils Claude-Jacques fut mortellement blessé au combat d'Eckeren en 1703. — De nos jours la famille est représentée par :

1° Le baron de Brécourt, lieutenant de vaisseau en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, frère aîné du général. De son mariage avec Mlle de Bonnechose, il a eu un fils, Louis, et une fille, Mme Diguet de la Payennière.

2° Le baron Paul de Brécourt (fils du général et de Mlle Louise de Brébisson) : *De gueules au lion d'argent*, chef d'Escadrons de spahis, chevalier de la Légion d'honneur, qui a épousé Mlle Jeanne du Maisniel de Saveuse : *D'argent, à deux fasces de gueules, chargées chacune de trois besants d'or* ; d'où un fils, Jean, et une fille, Yvonne. R. DE BRÉBISSON.

Nul amateur n'ignore combien il est désagréable de posséder une pièce, armoriée ou autre, sans pouvoir trouver quoi que ce soit concernant son propriétaire. Pareille mésaventure nous était arrivée récemment lors de l'entrée dans nos cartons d'un Ex-libris du temps de la Restauration, aux nom et armes d'un certain H.-C. De Ginoux. Impossible de découvrir ce nom dans aucun nobiliaire ou de rencontrer la description de ce blason dans aucun armorial. L'apparition du tome III du magistral ouvrage de M. le Vte Révérend : *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, vient de nous tirer d'embarras. On y lit, en effet, à la page 182, que, par lettres patentes du 7 septembre 1816, la noblesse a été concédée au sieur Hippolyte-César Ginoux, propriétaire, avec les armoiries ci-après : *D'argent, au globe d'azur, cintré et croisé d'or, accompagné en chef de deux trèfles de sable et, en pointe, d'un croissant du même ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.* Ce sont bien les emblèmes héraldiques qui figurent sur l'Ex-libris, timbrés d'un casque et accompagnés de la devise : SEMPER ET UBIQUE FIDELIS. L'auteur nous apprend que le nouvel anobli, né à Malaucène (Vaucluse) en 1776, et décédé à Montpellier en 1852, était fils de Gabriel-François Ginoux et de Jeanne Canonge, qu'il devint directeur de l'enregistrement et des domaines, qu'il épousa Rosa-Grazia-Maria Bejuy de la Coche, et qu'il en eut

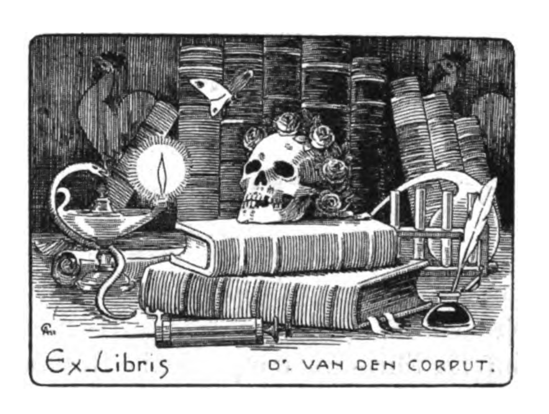
deux fils. Ces détails nous ayant semblé de nature à intéresser nos confrères, nous avons cru devoir les emprunter au vicomte Révérend, afin d'en faire profiter ceux qui n'auraient pas encore dépouillé son nouveau volume.

R. Richebé.

EX-LIBRIS

DU DOCTEUR VAN DEN CORPUT

L'EMPLOI de la tête de mort ou du squelette est assez fréquent dans la composition des Ex-libris en général; mais c'est surtout dans ceux des médecins et des chirurgiens qu'il est tout naturel de les faire figurer, moins peut-être comme emblèmes philosophiques que comme attributs professionnels; car leurs travaux quotidiens nécessitent qu'ils en aient toujours présents à l'esprit les moindres détails. Telle a sans doute été l'opinion de notre sympathique et savant confrère le Dr Ed. Van den Corput, dont nous reproduisons ici les deux Ex-libris avec les clichés originaux qu'il a eu la gracieuseté de nous prêter à cet effet; nous lui en offrons nos plus sincères remerciements.



Dans le premier, qui est en largeur, la tête de mort couronnée de roses et posée sur deux gros volumes est le sujet principal; elle est surmontée du papillon, symbole chez les anciens de l'immortalité de l'esprit. A droite, un encrier, un râtelier garni de tubes-éprouvettes et une cornue; à gauche, la lampe antique envoyant ses reflets sur le crâne; au premier plan, devant les livres, un trocart-aspirateur, l'une des inventions les plus utiles de la science moderne, et qui est due à la sagacité de notre confrère le Dr Van den Corput. Comme fond, l'on voit des livres posés de champ et les silhouettes de deux coqs, qui rappellent fort à propos : 1° le coq placé par la mythologie comme emblème à côté d'Esculape, dieu de la médecine; 2° celui qui figure dans les armoiries de la famille Van den Corput : « *De gueules, au coq d'or,* « *au chef ajouré de trois pièces* (*billettes*) *aussi d'or,* » comme on le voit sur son cachet reproduit à la page suivante.

Dans le second Ex-libris, c'est la Médecine qui est le sujet principal; elle y

est représentée par une femme tenant une tête de mort et debout à côté d'une table sur laquelle nous retrouvons les mêmes objets que dans le précédent : encrier classique, trocart-aspirateur, tubes-éprouvettes, cornue, livres, lampe symbolique. Un peu au-dessus, le coq se dresse tourné vers le soleil levant : l'ensemble est moins sévère que dans l'Ex-libris précédent. Ces deux pièces ont été dessinées par M. Graverol, imagier, rue Wiertz, à Bruxelles.



Le D^r Ed. Van den Corput est né à Bruxelles le 21 avril 1831 ; tout jeune il suivit pendant deux années les cours de droit, mais il les quitta pour se livrer tout entier aux sciences naturelles et médicales, vers lesquelles l'entraînait une véritable vocation. — Après de brillantes études il était reçu docteur à l'âge de 25 ans, avec mention spéciale « de la plus grande distinction ». C'est durant son internat que, donnant déjà la mesure de son esprit d'initiative, le Dr Van den Corput inventa son trocart-aspirateur pour le traitement des épanchements pleuraux, et c'est à lui que revient l'honneur d'avoir créé cette méthode nouvelle qui s'est généralisée depuis.



Le suivre pendant le cours de sa brillante et féconde carrière dépasserait les bornes de cet article. Ceux qui voudront sur lui de plus amples renseignements les trouveront dans la notice très bien faite que lui a consacrée *le Dictionnaire encyclopédique des professions libérales*, Paris, imprimerie des Beaux-Arts, 18...., in-8°. Nos premiers lecteurs se souviendront certainement de l'originale et intéressante étude que le Dr Van den Corput publia dans les numéros de mars et avril 1897 de nos *Archives*, sous le titre *Collectionneurs et Collections*, où nous le voyons se faire le promoteur des *Musées*

collectifs. Qu'on nous permette encore d'ajouter ici quelques détails curieux sur la famille Van den Corput : elle est originaire de Bréda (Brabant hollandais).

Plusieurs des ancêtres de notre collègue furent au XVIe et au XVIIe siècle échevins et bourgmestres de Bréda et de Dordrecht. Un Johan Van den Corput, né en 1542, gouverneur de Groningue et de Hasselt, s'est illustré par la défense victorieuse de la place de Steenwyck, assiégée par le duc de Parme. Il fut, bien avant Chappe, dit-on, l'inventeur de la télégraphie aérienne, au moyen de laquelle il put sauver la ville. C'est une Van den Corput, Anna, qui donna le jour aux deux frères de Witt : Jean, grand pensionnaire et premier ministre des États de Hollande, et Corneille, grand maître de la marine, sous l'administration desquels la République Batave atteignit l'apogée de sa puissance. Ce fut sous la direction de Corneille de Witt que la flotte hollandaise, commandée par Ruyter, infligea à l'Angleterre le cruel affront de remonter la Tamise, en jetant la terreur dans Londres.

Dr L. BOULAND.

QUESTIONS

FER DE RELIURE. — (N° 297.)

La marque de livres dont nous donnons la reproduction ci-dessous ayant été obtenue avec le fer de reliure lui-même, est d'une parfaite exactitude.



D'après l'aspect général de la composition, d'après le costume des supports du blason, d'après la façon même dont il est exécuté, il est facile de voir que ce fer de reliure est moderne. Si nous nous en rapportons seulement à ce que nous voyons là, le lion n'ayant pas d'indications d'émail, le blason doit se lire : *De sinople, au lion d'argent...., couronné de...* Mais si l'on réfléchit qu'après l'impression sur la peau de la reliure, ce lion sera pour ainsi dire

complètement plaqué en or, nous pensons qu'il faudrait peut-être lire : *De sinople, au lion d'or*. Quoi qu'il en soit, nous demandons à nos collègues s'ils pourraient nous indiquer le propriétaire de cette marque. C. D.

RÉPONSES

ROCHECHOUART-MONTESPAN — (**N° 266.**) [10e année, page 16.]

Cet intéressant Ex-libris est celui de Pierre Challudet, trésorier de France en la généralité d'Orléans ; il appartenait à une famille bourgeoise de La Charité, en Nivernais ; son père avait été maître de forges et lui avait laissé une fortune considérable. Il fit imprimer, en 1646, une généalogie de sa famille, qu'il rattachait à la maison de Chaslus, en Auvergne, dont il joignit les armes aux siennes. L'année suivante, il fit exécuter, probablement à l'occasion de l'érection en vicomté de sa terre de Liffermeau, un assez beau jeton sur lequel figurent,



outre ses armes de fantaisie, les écus des alliances supposées de sa famille. On en trouvera la reproduction et la description dans l'excellent *Armorial du Nivernais*, par le comte de Soultrait (t. I, p. 194), auquel la plupart de ces renseignements sont empruntés.

Challudet, ayant perdu sa première femme, Rose Dijon, épousa, en 1650, Suzanne de Rochechouart, fille de Louis, seigneur de La Brosse et de Montigny, et, fier de cette illustre alliance, il émit un nouveau jeton portant au droit les armes de son père et de sa mère, et au revers les siennes et celles de sa femme. C'est ce même Pierre Challudet qui avait fait composer, en 1638, un précieux armorial, conservé à la Bibliothèque nationale. Les armes du premier possesseur de ce manuscrit y sont figurées deux fois : c'est d'abord le blason du seigneur de La Maisonfort qui est : *D'or, au lion de gueules, à une nuée d'argent, chargée d'une étoile d'or*,

mouvant du canton dextre; puis celui du seigneur de Neuvy et de Liffermeau, qui place le même écu sur celui des Tenon. Ce fut seulement quelques années plus tard que les Challudet remplacèrent la nuée par un canton, et quelquefois, comme sur les jetons dont nous avons fait mention, l'étoile par une fleur de lys.

Nous espérons qu'il ne se rencontrera plus personne, après les explications qu'on vient de lire, pour soutenir que l'Ex-libris, objet de cette question, est celui de Mme de Montespan ! ÉMILE PERRIER.

Le défaut de temps et de place nous oblige à renvoyer au numéro suivant une seconde réponse à cette question que nous avons reçue de M. A. de Remacle, ainsi que différents autres articles.

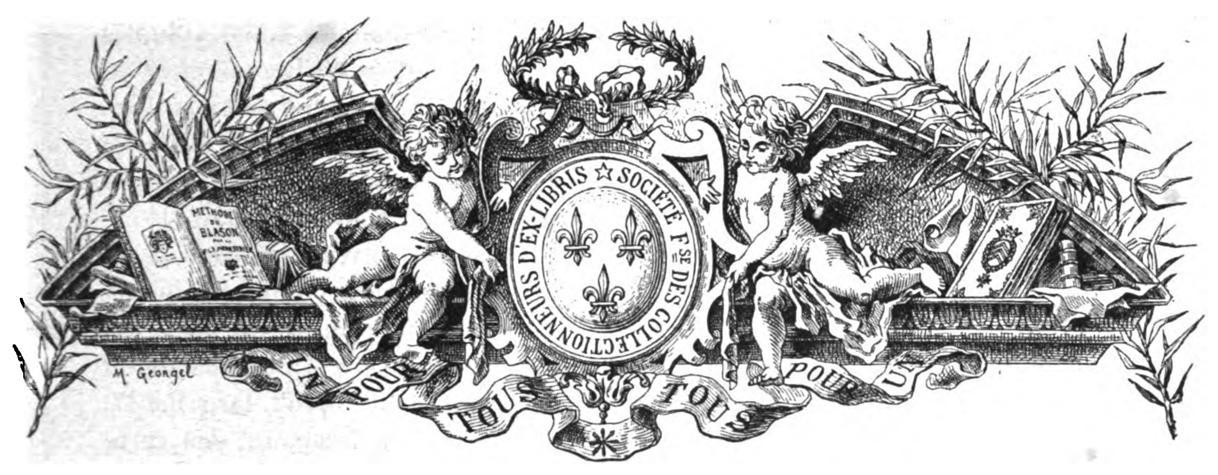
BIBLIOGRAPHIE

L'*Ex-libris Journal* de Londres donne, en février, d'abord les notes du mois, parmi lesquelles le compte rendu de la réunion qui a eu lieu à Londres au commencement du mois, et la mention des publications reçues. Puis on trouve la suite de la liste des Ex-libris portraits anglais et américains, avec plusieurs reproductions, et la continuation de celle des Ex-libris maçonniques. Vient ensuite un article sur les Ex-libris modernes; c'est une étude et en même temps une appréciation de ces diverses marques. Il y a aussi la suite de la liste des Ex-libris juifs et celle des Ex-libris judiciaires; un article sur Lord Tabley, un autre sur Jasper Farmer et diverses petites notes achèvent de remplir cet intéressant numéro. F. C.

Nous trouvons dans l'*Ex-libris Journal* de Londres, numéro de mars, après les notes du mois, un article de M. Wright sur un ouvrage de M. Carlander au sujet des Ex-libris suédois. Parmi les nombreux et intéressants détails à ce sujet on mentionne les principales Bibliothèques de Suède, publiques et privées. Il y a ensuite les Ex-libris du capitaine Marryat, né en 1792 à Westminster, et mort en 1848; plusieurs membres de sa famille possédaient également des Ex-libris qui se trouvent reproduits. L'auteur, C. T. Davis, présente aussi un petit tableau généalogique de cette famille. Vient ensuite une note sur l'Ex-libris du chancelier Saint-Georges au sujet duquel des renseignements sont demandés; puis un article sur l'Ex-libris portrait de Davies Colley, gravé par Sherborn, et représenté en frontispice. On donne ensuite la continuation de la liste des Ex-libris portraits anglais et américains, et celle des Ex-libris judiciaires. Pour terminer, une lettre américaine très fantaisiste de M. Dexter Allen, des notices sur diverses publications, et les Ex-libris du type Chippendale anglais et américains. F. C.

Le Gérant, F. CARÈME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 24 AVRIL 1904



CAUSE du changement de domicile du Dr Bouland, cette réunion a lieu chez notre Vice-Président qui accueille les membres du comité avec son amabilité habituelle. Ceux-ci, tout en étant heureux de se retrouver nombreux chez M. Engelmann, ne peuvent s'empêcher d'accorder un souvenir de regret à cette maison que quitte notre Président, dont le salon vit, il y a déjà onze ans, la fondation de notre Société, et dans lequel, toujours très cordialement reçus par M. Bouland, ils se rencontrèrent si souvent avec tant de leurs collègues aujourd'hui disparus.

Après avoir présenté les excuses de M. de La Perrière, le Président constate avec plaisir qu'avant de partir pour la campagne, M. H. Tausin a voulu assister à cette séance, puis il propose l'admission d'un nouveau membre, et fait observer aux assistants que le prince de Leiningen, comte palatin de Mosbach, comte de Dürn, etc...., dont ils ont pu lire le décès annoncé dans les journaux, était le père d'un des plus grands collectionneurs d'Ex-libris du monde, de notre collaborateur le comte K. E. de Leiningen-Westerburg, auquel il a envoyé quelques mots de condoléances.

Quoique n'ayant pas assisté à la vente des livres et autres documents laissés par notre collègue feu V. Advielle, M. Bouland donne quelques renseignements qu'il a pu recueillir après les enchères, et qui font regretter à plus

d'un de n'avoir pas été prévenus en temps utile : car dans les 4.000 volumes qui s'y trouvaient, il y avait en effet un grand nombre de livres reliés en maroquin ou en veau, avec armoiries sur les plats; en outre, on sait par l'article de notre Revue qui lui a été consacré [1], que l'Ex-libris de M. Advielle était spécialement composé pour recevoir des annotations, et que par conséquent ceux qui ont acheté ces livres n'ont pas fait une mauvaise affaire!

Le Président soumet aux assistants une intéressante gravure aux armes de la famille de Beauvau qui lui a été confiée à cet effet par M. le comte de Mahuet pour savoir : 1° Si c'est un Ex-libris? 2° Si elle figure comme tel dans des collections connues? 3° A quel membre de cette famille elle a pu appartenir? — C'est une gravure au burin, à claire-voie, mesurant : haut. 0,162, larg. 0,137, non signée, et qui représente le blason bien connu des Beauvau, écu carré entouré des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit, posé sur un manteau de pair, au-dessous duquel se trouve la devise de la famille dans deux palmes entrecroisées. De nombreux doutes sont émis sur l'emploi de cette gravure comme Ex-libris, et nos collègues sont invités à voir dans leurs collections s'ils y trouveraient d'autres exemplaires de cette pièce, qui mérite d'être étudiée plus amplement?

Les membres présents examinent ensuite un curieux volume intitulé : *Cornucopiæ, seu latinæ linguæ commentarii locupletissimi, Nicolao Perotto Sipuntino pontifice authore....*,etc... Basileæ, MDXXXII, in-folio, avec reliure d'ais de bois recouverts en peau estampée à froid, portant trois Ex-libris, tant dessinés à la plume que manuscrits, dont celui d'un certain Pierre de Cabanis (en forme de vers latins); puis, le nouvel Ex-libris que vient de se faire exécuter M. de La Perrière, d'après un modèle ancien, et enfin deux Ex-libris de personnes qui n'appartiennent pas à la Société.

Pour faciliter les relations et les visites de nos collègues avec les membres du Comité, ceux-ci sont de nouveau invités à indiquer les jours et heures auxquels on peut les trouver sûrement chez eux sans les déranger, ce qu'ils s'empressent de faire; en voici la liste :

M. Bouland, *Président*, 93, rue de Prony, le samedi, de 2 à 5 heures.

M. de Crauzat, *Vice-Président honoraire*, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, le lundi, de 2 à 5 heures.

M. Ed. Engelmann, *Vice-Président*, 24, rue de l'Arcade, le jeudi, de 2 à 5 heures.

M. J. Bargallo, 94, rue d'Allemagne, le mercredi, de 2 à 5 heures.

M. L. Gruel, 418, rue Saint-Honoré, le mercredi, de 3 à 7 heures.

M. de La Perrière, 6, rue Barye, sur rendez-vous.

M. L. de Mazières, 2, rue Alphonse-de-Neuville, le mercredi de 9 heures à midi.

M. R. Richebé, 7, rue Montaigne, le vendredi, de 2 à 5 heures.

M. du Roure de Paulin, 58, rue de Babylone, sur rendez-vous.

M. H. Tausin, 36, boulevard des Batignolles, sur rendez-vous.

M. J.-C. Wiggishoff, 153, rue Marcadet, sur rendez-vous.

1. Voir *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris*, année 1894, numéro de février, page 42.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 5. — MAI 1904

Planche 8

Pour terminer, les revues suivantes sont communiquées aux assistants : *La Revue héraldique, historique et nobiliaire*, n° 4 (avril 1904) ; la *Revue héraldique Suisse*, toujours intéressante et si bien illustrée ; la *Rivista Araldica.*

Le Secrétaire : F. Carème.

EX-LIBRIS DE CHARLES DE CARPENTIN

(SUITE DES NOTES SUR LES EX-LIBRIS PICARDS)



'ANCIENNE province de Picardie fournit à toute collection d'Ex-libris un appoint relativement important, aussi bien comme nombre de pièces que comme qualité de leurs possesseurs et, même, comme mérite artistique. Sans parler des abbayes : Corbie, Saint-Jean d'Amiens, Valloires..., ni des grands seigneurs : ducs de Chaulnes, Mailly, Créquy..., ni des intendants : Chauvelin, Tonnelier de Breteuil, Lefebvre de Caumartin, d'Agay..., toute une pléiade d'amateurs représentent dignement dans nos cartons les familles picardes : d'Ainval, Trudaine, de Guillebon, du Fresne, de Courteville d'Hodicq, Conty, de La Court, de Sachy, Petyst d'Authieulle, Lagrené, d'Incourt d'Hangard, Cornet, Marié de Toulle, du Crocquet de Guyencourt, Langlois, Desmery, Lefebvre du Grosriez, Formentin, Sangnier d'Abrancourt, de Buissy, Delignières de Bommy, Blondin de Saint-Cyr, Midy, Desains, d'Y, Lendormy, Millon de La Morlière, Pihan de La Forest..... Les citer tous prendrait les proportions d'un véritable catalogue ; travail intéressant, à coup sûr, mais que je réserve pour l'avenir. Aujourd'hui, je veux seulement donner à l'érudit et sympathique Président de notre Société une preuve de ma bonne volonté en réponse à l'appel si juste qu'il adresse dans le dernier numéro des *Archives* à ses collaborateurs.

L'Ex-libris reproduit hors texte dans le présent numéro est aussi celui d'un Picard. Il porte, écartelées, les armes de Carpentin : *D'argent, à trois fleurs de lys au pied coupé de gueules*, et de Créquy : *D'or, au créquier de gueules.* Ce détail et l'époque que nous indique l'ensemble de la composition permettent de l'identifier avec certitude. Il vient manifestement de Charles de Carpentin, chevalier, seigneur de Pénerville, Neuville-au-Cornet, Gouchem, Ligny-Saint-Flochel et autres lieux, 4e fils de Jacques de Carpentin, chevalier, seigneur de Cumont, Hanchy, le Festel, le Ménage, etc., maintenu dans sa noblesse par M. Bignon, le 23 juin 1698, et d'Antoinette-Marguerite de Créquy, dame de Gouchem, Neuville-au-Cornet et Ligny-Saint-Flochel en partie, sa 1re femme.

Charles de Carpentin épousa par contrat passé à Abbeville, devant Quintin, notaire, le 8 février 1728, Françoise-Nicole de Boulogne (anciennement de Boulongne), fille de Nicolas, seigneur de Longuemort, dont 4 enfants :

1° Marc-Antoine, seigneur de Gapennes, la Motte-lès-Brailly, les Ruteaux,

puis de Cumont, Hanchy, Coulonvillers, Fresneville, etc., à l'extinction de la branche aînée, capitaine des grenadiers du régiment de Hainaut et chevalier de Saint-Louis; il avait épousé, par contrat du 10 janvier 1752, passé devant Pappin, notaire à Abbeville, Marie-Marthe-Marguerite de Buissy, dame de la Fresnoye et du Mesnil-en-Limeu, fille de François-Joseph de Buissy, écuyer, seigneur d'Yvrench, le Mesnil-Doncqueur, Acquest, etc., premier président au présidial d'Abbeville et lieutenant général de la sénéchaussée de Ponthieu, dont une seule fille : Marie-Françoise-Joséphine, dite Mlle de Carpentin, héritière des terres de Gapennes, Cumont, Hanchy, le Ménage, le Festel, Mons, Morival, etc., qui épousa en l'église de Gapennes, le 18 mai 1778, Jean de Carpentin, chevalier, seigneur de Lorrière, mousquetaire du roi, puis chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel de cavalerie, son cousin du 2e au 3e degré, fils de Jean de Carpentin, chevalier, seigneur de la Galaisière au Perche, et de Marie-Gabrielle de Mauduison, dont un fils non marié, qui fut député d'Abbeville extra-muros, en 1837, et une fille mariée au vicomte Aloph de Louvencourt, de Seux.

2° Charles, dit le chevalier de Carpentin, seigneur de Hanchy et de Polhoy, capitaine au régiment d'Aunis (inf.), chevalier de Saint-Louis, mort à Abbeville le 28 août 1788 sans laisser de postérité. Il avait épousé, en 1784, Marie-Louise-Jeanne-Rosalie de Dixmude de Montbrun, fille de Jean-Baptiste Oudart, vicomte de Dixmude et de Fiennes, seigneur de Montbrun, la pairie d'Alembon, Campagne, le Fayel, Recq, Baduicq, etc., chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Clermont-Tonnerre.

3° Marie-Françoise-Charlotte, morte non mariée le 17 mars 1772 et inhumée dans l'église Saint-Éloy, à Abbeville.

4° Marie, qui épousa : 1° par contrat passé devant Pappin, notaire à Abbeville, le 15 avril 1755, François-Léonor de Belloy, chevalier, seigneur de Beauvoir, Hocquincourt, le Cardonnoy, le Titre, Mons, Buires, etc., sans enfants; 2° par contrat du 11 octobre 1777, devant Lebel, notaire à Abbeville, Louis-François de Belloy, chevalier, seigneur de Vaudricourt, capitaine de cavalerie; elle mourut à Abbeville, le 7 juillet 1793, sans laisser de postérité.

Le comte Aloph de Louvencourt, cité plus haut, est l'aïeul du comte Adrien de Louvencourt, possesseur actuel du cuivre reproduit ci-contre, qui a bien voulu mettre à ma disposition, avec l'obligeance dont il est coutumier, la planche de l'Ex-libris et les notes relatives à son possesseur : il convient donc de faire remonter jusqu'à lui l'intérêt que peut offrir le présent article.

En terminant, je crois devoir rappeler qu'à la maison de Carpentin, également, appartenait un livre d'heures, exécuté dans le premier quart du XVIe siècle, et que j'ai étudié dans le numéro du 15 mars 1894 de la Revue *le Manuscrit*. Ce livre d'heures, orné de délicates miniatures à pleine page et de frais encadrements, et recouvert d'une précieuse reliure avec coins et fermoirs d'argent niellé, représentant diverses scènes ou des personnages allégoriques, fut exécuté pour Jehan, dit *Galiot*, Carpentin, écuyer, seigneur de Barlettes, Bray, Quéhen, Graville, Lugermont, mayeur d'Abbeville en 1535, époux de Jacqueline de Lewarde (30 mars 1499).

De ce Jehan, dit *Galiot*, Carpentin descendait la comtesse Aloph de Louvencourt, dont le petit-fils, mon honoré confrère aux Antiquaires de Picardie, conserve pieusement aujourd'hui le livre d'heures des Carpentins à côté de la planche où est gravé l'Ex-libris qui a motivé la présente note.

ROBERT GUERLIN, Ancien Président de la Société des Antiquaires de Picardie.

LES EX-LIBRIS DES TASSIN

DANS certaines familles anciennes les Ex-libris sont quelquefois assez nombreux : si alors on veut bien prendre la peine de rechercher toutes les pièces sur lesquelles se trouvent soit les mêmes noms, soit les mêmes armoiries, on peut, en les réunissant, se livrer à une étude qui offre d'autant plus d'intérêt, que d'une part elle fait ressortir les différences qu'elles présentent, et que d'autre part elle facilite les attributions à telle ou telle personne plutôt qu'à telle autre. On arrive ainsi à présenter un article sur l'ensemble des marques de propriété de la même famille connues à un moment donné. C'est ce que M. G. Salleron vient de faire pour les Tassin, qui ont eu, comme on va le voir, six Ex-libris. Nous ignorons s'ils possédaient des fers de reliure, n'en ayant trouvé aucune trace jusqu'ici.





La famille Tassin était fort anciennement établie en Champagne et surtout dans la Beauce ainsi que dans l'Orléanais, où elle a formé de nombreuses branches, dont plusieurs subsistent encore. Avec quelques légères différences dans les émaux (que l'on peut considérer comme des brisures) ses armoiries sont : *D'argent, au chevron de sable accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'une aigle au naturel.*

Jehan Tassin fut un des défenseurs d'Orléans en 1429. Il commandait une des portes de la ville lorsque Jeanne d'Arc vint la délivrer.

La filiation suivie commence à son petit-fils vivant en 1517, époux de Sainxette Chastellin. C'est parmi leurs descendants que nous trouvons les possesseurs de plusieurs Ex-libris bien connus, dont les plus anciens sont ceux de Tassin de la Renardière et Tassin-Seurrat, qui appartinrent à Augus-

tin-Prosper Tassin de la Renardière, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France en la Chancellerie établie près la Cour des Aides de Montauban, né le 3 décembre 1728. Il épousa, le 14 février 1763, Magdeleine-Monique Seurrat.



Son fils, Étienne-Auguste Tassin d'Authon, écuyer, né le 27 janvier 1764, épousa, le 20 décembre 1784, Émilie-Pauline Baguenault. C'est le titulaire de l'Ex-libris Tassin-Baguenault.

Il eut à son tour pour fils Augustin Tassin de Charsonville, né le



31 octobre 1785, qui épousa, en 1811, Flore Jaque de Mainville. Ce dernier fit effacer le nom Baguenault sur la planche de l'Ex-libris de son père et remplacer par celui de Charsonville, qui depuis s'est maintenu dans cette branche de la famille.

L'Ex-libris Tassin de Villiers est plus récent, car il fut exécuté pour Guillaume-Auguste Tassin de Villiers, né le 4 juin 1804. Il était fils de

Guillaume-Athanase Tassin de Villiers, écuyer, et de Marie Michel, sa troisième femme, et épousa, le 26 décembre 1838, Élisa Damas, d'où les Tassin de Villiers actuels.

L'Ex-libris Tassin de Vallière[1] se rapporte à Joseph-François Tassin de Vallière, écuyer, né en 1773, troisième fils de Prosper-Guillaume Tassin de Villepion et de Anne-Suzanne-Andrée Leclerc de Douy. Il fut Receveur général des Finances et épousa, le 27 mars 1795, Pauline-Charité Olivier de la Rousselière. C'est lui qui forma le rameau de Vallière éteint dans ses petites-filles, MM^mes Jules Soizeau de Saint-Martin et Le Bastier de Thémericourt.



Pour ceux de nos lecteurs qui seraient désireux d'avoir de plus amples détails sur les différentes branches de la famille Tassin, nous les renverrons au septième registre, 1re partie, page 500, du d'Hozier imprimé[2], à l'article Pocquet de Livonnière. Nous leur ferons observer toutefois que par suite d'un oubli sans doute, Pocquet de Livonnière ne figure pas à la table générale de l'ouvrage et qu'ils devront chercher d'après les indications que nous donnons ci-dessus. G. Salleron.

LE COLONEL JOURGNIAC

Beaucoup de collectionneurs possèdent et ont dû reléguer parmi les anonymes une marque assez commune dont voici la description :

Dans un cartouche symétrique, sommé d'une couronne comtale et entouré de lauriers, écusson ovale : *D'azur, à trois barres d'or*. Au-dessus, un nom soigneusement gratté. A droite et à gauche, les mots COLONEL et D'INFANTERIE séparés par plusieurs points. Encadrement carré, à champ marbré et à coins arrondis en creux. Dimensions : 56 mm × 56 mm.

1. Non reproduit dans cet article.
2. *Armorial général* ou *Registre de la Noblesse de France*. Paris, Firmin-Didot et Cie, MDCCC LXXXIV, grand in-4°.

Un exemplaire de cette pièce se trouvait dans la vente d'Ex-libris du 26 mars. Ayant pu lire le nom de son propriétaire, grâce à l'imperfection accidentelle du grattage, nous croyons devoir faire profiter nos confrères de notre petite trouvaille. Le colonel en question se nommait JOURGNIAC. Reste à savoir qui il était et à quelle époque sa bibliothèque a été dispersée. Cela ne nous a pas été possible, mais d'autres seront, sans doute, plus heureux.

R. R.

EX-LIBRIS
DU COMTE D'ANGERVILLE



'EST au château de Douville, près de Dives (Calvados), que l'on trouve ce rare et intéressant Ex-libris. En effet, Douville est une des demeures de la famille d'Angerville. Cette marque figure aussi, sur un certain nombre de volumes dans une habitation voisine, au château de Dramard. Ces livres y ont été apportés par Mlle Marie-Henriette d'Angerville, née en 1772, qui épousa, il y a cent ans environ, M. Bonnet de Dramard. Un de ses fils, mon vieil ami, M. Léon de Dramard, ancien officier de marine, vénérable vieillard âgé de 95 ans, vit encore.

S'il faut en croire la tradition, la famille d'Angerville serait une des plus anciennes de Normandie.

Auvrecher d'Angerville figure parmi les compagnons de Guillaume le Conquérant partant en 1066 pour la conquête de l'Angleterre.

Plus tard, un d'Angerville accompagne Robert, duc de Normandie, allant en Terre Sainte.

Sous Philippe-Auguste, Guillaume d'Angerville était maréchal héréditaire de Normandie.

En 1322, quand les Anglais voulurent faire une descente sur les côtes de Normandie, le sire d'Auvrecher eut le commandement du mont Saint-Michel.

Mme la comtesse de Peyronnet, fille d'une d'Angerville, a bien voulu me confier les *Preuves de noble Augustin d'Angerville admis de minorité à l'ordre de Malte en 1786* et une généalogie commençant à Richard d'Angerville d'Auvrecher qui vivait en 1350.

Bien que la publication de ces documents serait intéressante, il m'est impossible de les donner ici ; je me bornerai à donner une reproduction de l'Ex-libris (la planche ayant été perdue) et la description des armoiries : *D'or, à 2 quintefeuilles de sable, posées l'une au canton dextre et l'autre en pointe de l'écu, à un lionceau de même.*

Maintenant il reste à indiquer quel était le titulaire de cet Ex-libris. La bonne idée qu'il a eue de mettre la date (1778) rend la tâche plus facile. Il n'est pas douteux que c'est Thomas-Robert-Nicolas, comte d'Angerville d'Auvrecher, qui a dû faire graver cette marque. Il fut admis dans la compagnie des Gardes de la Marine du 18 mai 1757 au 18 décembre 1760. Il était fils de Louis-Jacques-François et de demoiselle de Mutrecy et de Sainte-Honorine

(*fascé d'azur et de sinople de six pièces, à la bande de gueules chargée d'une coquille de Saint-Jacques d'argent entre deux étoiles du même*). Il épousa, le 1er septembre 1767, Augustine-Marie-Lucie d'Auray de Saint-Poix (*losangé d'or et d'azur*) ; de ce mariage, six enfants, dont Marie-Henriette, dont j'ai déjà parlé.



Aujourd'hui, le nom d'Angerville est porté : 1° par la comtesse d'Angerville[1] veuve du comte Alphonse d'Angerville, conseiller à la Cour de Caen, petit-fils de Thomas-Robert-Nicolas ; 2° par la marquise d'Angerville, née du Mesnil-Marigny ; 3° par le marquis et le comte d'Angerville, qui ne sont pas encore mariés.

R. DE BRÉBISSON.

BAUMÈS

On trouvera dans mon prochain livre : *Bibliophiles et Collectionneurs de l'Aude*, les rares détails biographiques que j'ai pu saisir sur cet artiste, absolument inconnu il y a peu de temps.

Je connais de lui 18 pièces; il y en a certainement d'autres.

SÉRIE AUDOISE : *Abram* — *Auriol* — *Bonnet* — *Cabanes* (2 modèles) — *Cairol de Madaillan* — *Fournier* — *Rivalz de Gincla* — *de Rolland* (2 modèles) — *Collège de Carcassonne*.

SÉRIE LANGUEDOCIENNE : *Buges* — *Iché de Thou* (Béziers) — *Lagrange* (Montpellier) — *Puech* — *Saurine*, avocat au Parlement. — Plus une pièce armoriée, anonyme : *D'azur, à deux demi-vols d'argent*, qui se trouve dans la très intéressante collection de notre collègue M. Pierre Dor, de Marseille.

Enfin, une pièce également armoriée et anonyme en ma possession : *Écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à l'arbre arraché de sinople et un lévrier de sable rampant contre le fût de l'arbre, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent*[2]; *aux 2 et 3 de gueules à la tour d'argent donjonnée de trois donjons, la porte de la tour ouverte de sable et deux fenêtres du même, surmontée*

1. La comtesse d'Angerville est morte depuis la rédaction de cet article.
2. Je crois reconnaître dans les 1 et 4 le blason des Catellan, de Portel ; mais je n'ai pas encore assez approfondi ce point. (Voir d'Hozier, *bureau de Narbonne*.)

d'un lambel d'argent[1]. Supports, deux griffons portant suspendue au cou la tour du blason. Une guirlande de feuillage fantaisiste sépare l'écusson de la couronne de marquis. Le tout repose sur une console. Haut. 83 millim. × 65 de filet à filet. C'est une des pièces les mieux soignées de Baumès[2].

G. Jourdanne.

JEAN-BAPTISTE LAUWERS

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE D'ANVERS

(1755-1829)



'EST une lamentable histoire, heureusement peu commune dans les annales de la bibliophilie, que celle de ce brave Lauwers, mort par amour du livre..... Mais n'anticipons pas. — Jean-Baptiste Lauwers naquit à Anvers le 31 décembre 1755, de parents peu fortunés. — Tout jeune encore, nous apprend J. Verachter, son biographe et son successeur, dans le langage un peu naïf de l'époque ; « l'étude et la lecture « furent ses occupations favorites, un volume de Cicéron ou de Démosthènes faisait ses délices. » L'âge ne fit que fortifier cette passion qui devint celle de toute sa vie.

Protégé par différentes personnes, entre autres par l'évêque J. T. J. Wellens, qui lui-même possédait une riche bibliothèque, il alla à Paris, muni de recommandations pour M. Basan.

C'était en 1775. Il passa presque tout son temps dans les bibliothèques de la capitale et commença dès lors à acquérir les connaissances nécessaires pour se former une bibliothèque.

En 1789, il fit un voyage à Londres qui fut cependant de courte durée ; il revint à Anvers et fut nommé, en 1791, Drossard (chef officier) de la juridiction et seigneurie du Kiel. En 1794, il devint Drossard en chef des VII quartiers d'Anvers. L'année après il fut élu membre de la municipalité.

Lauwers sut profiter habilement des temps troublés dans lesquels il vivait, et grâce à ses connaissances bibliographiques très étendues, il se composa une grande bibliothèque à peu de frais.

L'abbé de Ghesquières, l'auteur des *Annales Aldines* ; M. Renouard, comptaient au nombre de ses amis ; l'évêque de Nelis, auquel le liait une étroite amitié, lui confia tous ses biens lors de son départ en 1794. On sait d'autre part que Lauwers fit, de concert avec Oomen, secrétaire du prélat, toutes les démarches possibles pour le faire rayer de la liste des émigrés. Un moment nos braves compatriotes crurent avoir cause gagnée.

Nommé en 1811 bibliothécaire de la ville d'Anvers, Lauwers quitta ces fonctions en vertu d'une disposition de la Régence en 1826.

Les ventes de Meerman et de Morits, comte de Fries, ayant été annoncées il avait fait un dernier voyage en 1824. — Depuis sa mise à la retraite jusqu'au

1. Ne serait-ce pas Villeneuve ?
2. Il convient d'ajouter aux œuvres de Baumès le blason du Président d'Aigrefeuille, de Montpellier : *D'azur, à 3 étoiles d'or posées 2 et 1, au chef de gueules plein*, gravé en dédicace sur une thèse de médecine, et qui, découpé, peut passer pour un Ex-libris aux yeux d'un amateur inexpérimenté.

jour de sa mort, Lauwers passa sa vie dans une indigence frisant la misère. Ici nous laisserons la parole à l'auteur des *Liminaires* [1] :

« Lauwers avait peu de fortune, il s'était imposé les plus dures privations « pour pouvoir continuer à enrichir de temps à autre sa bibliothèque, à tel « point qu'il passait l'hiver sans feu et sans lumière, et ne dépensait que deux « sous par jour pour sa nourriture. Lorsque tous ses moyens pécuniaires « eurent été épuisés, ce martyre de la bibliomanie aima mieux se laisser « mourir de faim que de se détacher, pour en faire de l'argent, de quelques- « uns de ses livres.

« M. Van de Sande, médecin d'Anvers, nous a souvent raconté ce qui du « reste était de notoriété publique : Lauwers demeurait seul dans une maison « assez bien bâtie, quai Plantin, près de l'Escaut, derrière la place de la « Monnaie, Section 4, n° 2435. Il n'avait dans sa cave ni bière, ni vin, et ne « vivait en grande partie que de pain et d'eau dont il s'approvisionnait lui-même.

« La seule douceur qu'il s'accordait, était de faire cuire de temps en temps « des pommes de terre, qu'il mangeait d'abord chaudes et ensuite froides, « aussi longtemps qu'elles duraient.

« Une femme qui demeurait en face de sa maison avait remarqué que « depuis quelques jours il n'était plus sorti de chez lui. On y sonna : après « quelques moments d'attente, on entendit Lauwers descendre péniblement « l'escalier; il eut besoin de recueillir toutes ses forces pour arriver jusqu'à « la porte : à peine l'eut-il ouverte qu'il tomba évanoui de faiblesse. On le « releva et on le transporta dans son lit qui n'était guère qu'une espèce de « grabat garni de paperasses jaunies et délabrées : tout auprès un pot d'eau « et quelques miettes de pain. On s'empressa de lui apporter du bouillon et « une nourriture légère, mais il était déjà trop tard. Lauwers était exténué « d'inanition, la nourriture ne fit aucun effet sur lui, et il expira le lendemain « 30 mars 1829, âgé de 74 ans, victime de son amour pour la conservation « de sa bibliothèque. »

La vente de la bibliothèque de Lauwers eut lieu dans la maison du défunt, depuis le lundi 14 jusqu'au samedi 19 septembre (inclus) 1829 [2].

Ce qui nous étonne en parcourant le catalogue de cette collection c'est le grand nombre de livres de prix, qu'avec les moyens modestes dont il disposait, ce bibliophile avait cependant su réunir. On y chercherait en vain des manuscrits ou des incunables ; par contre il avait une quantité de beaux livres, sortant des presses des Alde, des Plantin, des Elzevier, des Cramoisy, des Barbou, des Didot, des Baskerville, des Bodoni, du théâtre Sheldonien, etc., pour la plupart richement reliés en maroquin, dorés sur tranche et d'une conservation parfaite. La mention « relié par le célèbre Ickeleer [3] » revient souvent dans son catalogue.

1. Voyez Catalogue Van Hulthem, t. VI.
2. Bibliotheca Lauwersiana, ou Catalogue des livres rares et précieux de la Bibliothèque de feu M. Jean-Baptiste Lauwers, ancien bibliothécaire de la ville d'Anvers. A Anvers, chez Ancelle, imprimeur-libraire, canal au fromage, n° 689, MDCCCXXIX, in-8° de 284 pages, donnant 2.571 numéros de livres. Les prix atteints ont été imprimés à part et forment un cahier de 28 pages in-8°, sous ce titre : *Prix des Livres de la Bibliothèque Lauwersienne* vendue à Anvers depuis le 14 jusqu'au 20 septembre 1829. A Anvers, chez Ancelle, imprimeur-libraire, canal au fromage, n° 689.
3. Avec De Keyzer un de nos meilleurs relieurs anversois du XVIIIe siècle.

Les compartiments les mieux soignés et renfermant le plus grand nombre de beaux ouvrages nous ont semblé être ceux des sciences naturelles, des voyages, de la vie des peintres et de leurs œuvres. Parmi les livres les plus rares ou les plus fastueux, et qui obtinrent les plus hauts prix, nous citerons seulement :

N° 539. *Le Théâtre des Peintures de David Teniers*, natif d'Anvers, etc. Bruxelles, 1660, in-f°. Texte en quatre langues.

Première édition de ce beau recueil. Magnifique exemplaire de présent en grand papier, relié en velours vert, doré sur tranches. Vendu 70 florins.

N° 948. Fables choisies mises en vers par M. De La Fontaine (par de Montenault). Paris, 1755-1759. 4 vol. grand in-f°. Reliure magnifique. Vendues 90 florins.



Lauwers n'avait pas d'Ex-libris. Ce fut Van Hulthem (il avait cette douce manie) qui en fit faire un à ses frais, qui fut collé dans les livres ayant appartenus à l'ancien bibliothécaire de la ville d'Anvers. Cet Ex-libris, gravé sur bois et mesurant exactement 83 $^{mm}\times$ 55 ^{mm}, porte l'inscription : *Ex bibliotheca selectissima ac nitidissima J. B. Lauwers, Antverpiensis, biblioth. publ. præfecti, magna cura, summo studio et labore collecta.*

Natus 1755, obiit 1829.

De chaque côté de l'inscription se trouve un ange porteur d'une palme et d'une corne d'abondance ; au-dessus et en dessous, les attributs de l'étude, des sciences, des arts et du travail. BENJ. LINNIG. — Anvers.

A PROPOS DE L'EX-LIBRIS DE LUYNES

Nous pensons intéresser nos collègues en leur signalant une variété, qu'ils n'auront probablement pas encore dû remarquer, du bel Ex-libris anonyme gravé par Roy, portant les armes du duc de Luynes et de Chevreuse, Colonel Général des Dragons en 1754. Presque tous les amateurs d'Ex-libris connaissent cette jolie pièce composée des armoiries écartelées au milieu d'un cartouche rocaille surmonté d'une couronne ducale et enveloppé d'un manteau

d'hermines blasonné. Dans le haut et de chaque côté, 5 étendards se croisent derrière le cartouche, au-dessous duquel se voient deux fusils et deux tambours posés sur un terrain.

Dans la variété que nous avons découverte, lors de la vente d'Ex-libris faite le 26 mars dernier, la différence consiste dans l'addition de quatre nouvelles hampes d'étendard, intercalées, à droite et à gauche, des cinq déjà existantes. Le nombre de ces hampes se trouve donc porté dans le second état à dix-huit, tandis qu'il n'était que de dix dans le premier. En signalant cette particularité à nos lecteurs, nous les invitons à examiner minutieusement leurs doubles avant de s'en défaire, une comparaison attentive entre deux pièces, que l'on suppose pareilles, pouvant quelquefois vous faire découvrir des différences qui vous auraient échappé sans cela. E. Engelmann.

EX-LIBRIS DE M. ARMAND EUDEL DU GORD



ANS le numéro du mois d'avril (année 1898) des *Archives* de la Société a paru un intéressant article sur les Ex-libris et fers de reliure de M. Paul Eudel. Le hasard nous ayant fait rencontrer



un autre Ex-libris portant les mêmes armoiries, nous avons jugé intéressant d'en donner la reproduction pour compléter la série des marques de possession du livre aux armes des Eudel.

Cet Ex-libris anonyme n'appartient du reste pas au même propriétaire que ceux qui ont déjà été décrits dans cet article, mais à un membre d'une autre branche de la famille, Armand Eudel du Gord, né à Louhans le 27 mars 1830, de Joseph Eudel du Gord (1794-1863) et de Anne-Marie-Benedicte Guerret de Grannod[1], mort à Paris en 1893. La famille Eudel, originaire de Corbie, a possédé la terre du Gord depuis le début du XVIIe siècle jusqu'à la

1. Guerret en Bresse : *D'or, à la bande engreslée d'azur chargée de 3 heaumes d'argent mis de profil dans le sens de la bande.*

fin du xviiie. M. Eudel du Gord appartenait à la seule branche qui en eut conservé le nom au xixe. Son Ex-libris se rencontre sur les ouvrages de sa bibliothèque, et accidentellement sur quelques livres appartenant à ses fils.

Henri de La Perrière.

QUESTIONS

ÉLIE PACOT. — (N° 298.)

L'épreuve de la petite gravure dont on voit ci-dessous la reproduction est certainement un tirage moderne d'un vieux cuivre gravé et exécuté à la façon des anciennes devises. Il représente, à n'en pas douter, le prophète Élie



emporté sur un char de feu, par allusion au prénom du propriétaire de cette gravure. Il serait maintenant fort intéressant de savoir qui était cet Élie Pacot, de Lille ? Si cette pièce était son Ex-libris ? Si non, à quel usage elle pouvait bien être destinée ? P. M.

M. D'HYENVILLE. — (N° 299.)

On rencontre assez souvent un Ex-libris du xviiie siècle, gravé par Viotte et accompagné de la légende « Bibliothèque de M. D'Hyenville ». Il est aux armes du propriétaire : un écu ovale, *d'azur à l'ancre d'argent chargée d'un cœur de gueules brochant sur le fût et surmontée de deux étoiles d'or*, ledit écu dans un cartouche de style rocaille, sommé d'une couronne marquisale et supporté par deux lions en barroque. Nous n'avons rencontré le nom d'Hyenville dans aucun nobiliaire, et nous pensons que ce doit être un nom de terre.

Quant aux armoiries, nous nous sommes assuré qu'elles n'étaient pas décrites dans l'*Armorial général* de Rietstap, et nous ne les croyons pas bien anciennes. Pourrait-on nous dire à quelle famille appartenait en réalité le sieur d'Hyenville? R. R.

RÉPONSES

LION CONTOURNÉ — (**N° 267**.) [10ᵉ ANNÉE, PAGES 111 ET 159.]

Nous avons reçu la réponse suivante d'un obligeant lecteur, dont nous ne connaissons pas la signature. « La question 289, année 1903 de votre journal, « porte sur l'Ex-libris de la baronne de Cambon, je l'ai vu souvent sur ses « livres, et le lion contourné est une erreur de gravure ». Cette réponse nous



fait d'autant plus de plaisir qu'elle confirme la supposition d'une faute de gravure; nous prions instamment la personne qui nous l'a envoyée de vouloir bien nous donner son adresse et d'agréer l'expression de nos sincères remerciements. LA RÉDACTION.

ROCHECHOUART — **MONTESPAN**? — (**N° 268**.)

En feuilletant la collection d'Ex-libris de la *Bibliothèque Nationale*, le hasard m'a fait rencontrer un Ex-libris qui m'a permis d'identifier celui pour lequel j'avais posé une question dans le numéro des *Archives* de janvier 1904.

L'Ex-libris, objet de la question, est celui de Suzanne de Rochechouart, née le 22 juin 1630, de Louis de Rochechouart, seigneur de la Brosse, et de Louise Lamy, et mariée, le 26 juin 1650, à Pierre de Chaludet, seigneur de Liffermeau, Trésorier Général des finances à Orléans et Maître d'Hôtel du Roy; devenue veuve, elle se remaria à Gilles de la Grange, seigneur de la Bretoche.

Son premier mari, Pierre de Chaludet, possédait également un Ex-libris se trouvant dans la collection de la Bibliothèque Nationale et dont voici la description :

Debout sur une terrasse, deux lions tenant d'une patte, l'un une cornette, échiquetée d'argent et de gueules, l'autre une cornette portant d'or au gonfalon de gueules, soutiennent de l'autre patte un écu français, entouré du collier de Saint-Michel, sommé d'une couronne de comte, surmontée elle-même d'un casque taré de face, couronné d'une couronne antique et orné de lambrequins; au bas de l'Ex-libris, on lit cette inscription : M. Pierre de Chaludet,

Chevalier, Vicomte de liffermeau Sgr Doison et | de Chaludet con[er] du Roy en ses conseils M[e] ord[re] de son hostel tresorier | gnâl de france a Orleans et gentilhomme ord[re] de la maison de Mgr le duc dorleans | et Dame Suzan de Rochechouart.

L'écu porte : *Parti, au 1, écartelé de quatre quartiers : au 1, échiqueté d'argent et de gueules ; au 2, contre-écartelé, aux 1 et 4, de sable à la fasce d'or, aux 2 et 3, de sable à deux léopards l'un sur l'autre d'argent ; au 3,*



d'azur, semé de fleurs de lys d'or ; au 4, d'or au gonfalon de gueules, et sur le tout, d'argent au lion de gueules, au franc-quartier d'azur chargé d'une fleur de lys d'or (de Chaludet). *Parti au 2, fascé-anté d'argent et de gueules* (de Rochechouart). A. DE R.

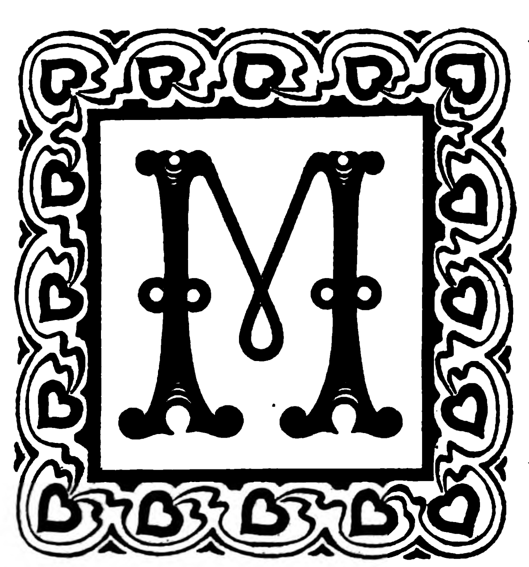
Le numéro d'avril de l'*Ex-libris Journal* de Londres donne d'abord les notes du mois parmi lesquelles nous signalons l'annonce de la Réunion annuelle qui aura lieu les 28 et 29 juin à Londres et qui sera accompagnée d'une exposition d'Ex-libris. On a ensuite une *Lettre américaine* par M. Dexter Allen, relative aux femmes dessinatrices d'Ex-libris. Il s'agit d'un livre à ce sujet, par M. Wilbur Macey Stone, dans lequel se trouve une liste des artistes féminins de toutes les nations (au nombre de 171). Cet article est accompagné de jolies reproductions. Il y a ensuite la continuation de la liste des Ex-libris judiciaires et celle des Ex-libris juifs, avec plusieurs illustrations. Puis vient une note sur l'Ex-libris de la Bibliothèque publique de Port-Elizabeth (Afrique du Sud). Un autre article appelle l'attention sur les Ex-libris dessinés par le capitaine Nevile Wilkinsen. Après un article sur l'Ex-libris de M. Thomas Wainwright, il en vient un autre bibliographique relatif à la science héraldique écossaise. F. C.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 MAI 1904



ALGRÉ l'absence d'un ou deux de nos collègues dont l'érudition et l'expérience nous ont fait défaut, cette réunion, tenue, de nouveau, chez notre Vice-Président, a été très intéressante par le nombre et la variété des communications qui y furent présentées ; nous avons eu le plaisir d'y constater la présence de M. le comte Lair, qui, de passage à Paris, est venu y assister. — Après avoir ouvert la séance par la présentation d'un nouveau membre, le Président soumet au Comité différentes propositions faites par des personnes étrangères à notre Société, consistant soit en échange de nos *Archives* avec d'autres Revues, soit en communication de la liste des membres, soit en demande de publicité ; le Vice-Président et le Secrétaire répondront à chacune de ces propositions dans le sens qu'elles comportent et qui leur est indiqué. — M. Bouland présente alors aux assistants deux pièces envoyées en communication, avec l'offre gracieuse d'en faire profiter notre Revue ; ce sont : l'Ex-libris de Prosper Marchand, libraire à Paris, exécuté en 1700 par Bernard Picart, et celui de Rilliet, dessiné par Monet et gravé par Choffard. Ces deux compositions, examinées avec autant de plaisir que d'attention, sont fort appréciées ; nous espérons donner sous peu un beau tirage hors texte de l'Ex-

libris Rilliet, dont la planche sera mise, pour cela, à notre disposition. L'attention est ensuite attirée sur une petite pièce anonyme héraldique, achetée dernièrement dans une vente, et qui a tout à fait l'apparence d'un Ex-libris; ce sont les armes de la famille Lemintier, avec sa devise : *Deus meus omnia sunt*. Mais cette gravure n'est pas un Ex-libris, c'est un tirage à part du blason exécuté pour illustrer la généalogie de cette famille, parue dans l'ouvrage de Lainé, tome X. — M. le comte Lair communique ensuite un vieux volume relié en maroquin rouge portant (moins les supports qui, là, font défaut) les mêmes armoiries que celles de l'Ex-libris nº 1, figurant sur la planche à identifier parue dans l'année 1896, page 126; ce Super-libris est, comme la gravure, attribué au prieuré de Saint-Jacques de la Flèche : le Comité décide qu'on en fera une reproduction pour notre Revue. — Notre dévoué collaborateur, M. J. C. Wiggishoff, apporte un fragment très rogné d'un titre de livre, au verso duquel se trouve un curieux blason gravé sur bois, surmonté d'une banderole portant l'inscription : IOHANNES GVDIN APT IN MARCHTAL [1]. Il pense avec d'autres personnes que cette gravure est un Ex-libris faisant partie du volume lui-même, comme il s'en rencontre quelquefois à cette époque; pour obtenir de plus amples renseignements, on reviendra sur ce sujet en donnant une reproduction de la pièce. — M. le comte Budan prépare en ce moment un Annuaire, ou Guide des Collectionneurs d'Ex-libris; les membres de notre Société qui désireraient y voir figurer leur nom pourront le lui faire savoir à l'adresse suivante : M. le comte Émile Budan, poste restante, à Venise. A ce propos, le Président rappelle que nous allons publier une nouvelle liste des demandes d'échanges et que tous les membres qui veulent s'y faire inscrire n'ont qu'à en prévenir le Secrétaire. — Le curieux volume examiné dans la dernière réunion, CORNVCOPIÆ [2], etc., est de nouveau soumis aux assistants; la feuille de garde sur laquelle sont les inscriptions, et qu'on a dû mouiller pour la tendre, en recouvrait une autre plus ancienne, portant le nom d'autres possesseurs. Nous prions tous nos collaborateurs de vouloir bien chercher des renseignements sur ceux-ci en particulier : Peter Otschier, Anthonius Ingirinus (1535), Georgius Pratensis (1537), Ludovicus Nicodesius (1588), Petrus de Cabanis, né à Toul (Leucae), qui pourraient fournir un intéressant article, illustré d'une curieuse reproduction. — Pour terminer, on communique ensuite, comme d'habitude, diverses publications reçues dans le courant du mois, parmi lesquelles le dernier numéro de la *Rivista del Collegio Araldico*, et l'ouvrage de Mme Zella Allen Dixson, intitulé : *Concerning Book-Plates a Handbook for Collectors* (Chicago, by the Wisteria Cottage Press, 1903) : ce Manuel, écrit en anglais et orné de planches hors texte, offre cette particularité qu'il est imprimé et édité par son auteur; nous avons l'intention d'en donner par la suite un compte rendu plus détaillé. — La séance étant levée, les assistants, avant de se quitter, se livrent, comme d'habitude, à des conversations particulières ou à des échanges.

Le Secrétaire, F. CARÊME.

1. Jean Gudin fut abbé de Marchtall (de l'ordre des Prémontrés) près Riedlingen, diocèse de Constance, de 1538 à 1550.
2. Voir numéro des *Archives* de mai 1904, p. 66.

EX-LIBRIS

DE

MARC-ANTOINE-FRANÇOIS LE PELLERIN DE GAUVILLE

L'ANNÉE dernière, en même temps que l'on vendait la terre de Beaumont-la-Ronce, les Tourangeaux avaient la tristesse de voir disperser, au feu des enchères, les objets d'art et la bibliothèque du château.

Ce fief, l'un des plus anciens de Touraine, avait été acheté en 1691 par Claude Bonin de la Bonninière, chevalier, seigneur de Beauvais. Depuis cette époque, il était resté sans interruption en possession de cette famille, et avait été érigé en marquisat, en avril 1757, en faveur de Jean-Claude de la Bonninière de Beaumont.

Pendant cette période de deux siècles, les propriétaires avaient réuni dans le château, une importante bibliothèque, que différents héritages avaient encore considérablement augmentée.



Beaucoup de volumes portaient, entre autres, l'Ex-libris anonyme reproduit ici et que nous tenons à signaler.

Cette marque de bibliothèque nous donne en effet les deux blasons accolés des Le Pellerin et des Le Gendre, mais avec des erreurs d'émaux et de meubles telles, qu'il eût été difficile plus tard d'identifier cette pièce, pour ceux qui en auraient ignoré la provenance.

L'Ex-libris est celui de Marc-Antoine-François Le Pellerin, marquis de Gauville, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui fit toute sa carrière militaire dans le régiment des Gardes-Françaises, où il entra avec le grade de capitaine en 1736, fut fait brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748 et lieutenant général en 1759. Il commandait le 4e bataillon des Gardes-Françaises et était gouverneur de Neuf-Brisach lorsqu'il prit sa retraite vers 1761, avec une pension de 1.000 livres, sur l'ordre de Saint-Louis. Il avait épousé, le 30 octobre 1740, Madeleine Le Gendre d'Armigny, dont il eut :

Marguerite, née le 13 juin 1743, mariée à Anne-Claude Bonin de la Bonninière, marquis de Beaumont, fils de Jean-Claude Bonin de la Bonninière, premier marquis de Beaumont-la-Ronce.

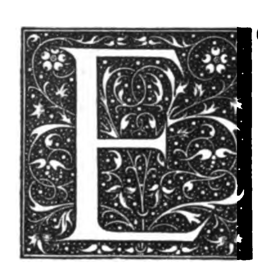
La marquise de Beaumont hérita d'une partie des livres de son père, et cela explique la présence des ouvrages revêtus de cet Ex-libris normand dans la bibliothèque du château de Beaumont-la-Ronce, en Touraine.

Les véritables armoiries des Le Pellerin de Gauville sont : *D'or, au chevron échiqueté de gueules et d'argent, de trois tires ; au chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent.*

La famille Le Gendre d'Armeny porte : *D'azur, à la bande dentelée d'or, chargée de trois papillons de sable.* De Remacle.

L'EX-LIBRIS

DU COMMANDEUR D'ALLEMAN DE CHATEAUNEUF



CARTELÉ : *aux 1 et 4 d'azur à trois bandes d'or, et aux 2 et 3 cinq points d'or équipolés à quatre d'azur.* Telles étaient les armoiries de la famille d'Alleman de Châteauneuf, noble et illustre de Carpentras, ancienne capitale du Comté Venaissin, et à laquelle appartenait notre commandeur de Malte, qui fit graver l'Ex-libris reproduit hors texte. L'écu, placé sur la croix de l'ordre, est en outre entouré d'une cordelière à laquelle pend une autre petite croix de Malte, un cartouche, dans le goût de la fin du XVIIe siècle, soutenu par deux griffons ailés, complète son ornementation : le tout est surmonté d'une couronne ducale, et le fond est en entier pointillé.

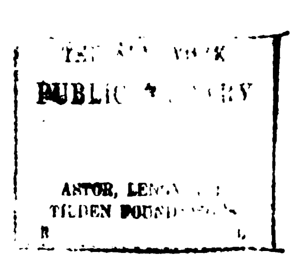
Cet Ex-libris est celui de Guilhaume d'Alleman de Châteauneuf, chevalier de Malte, puis commandeur de la commanderie de Poët-Laval. Si le graveur Rouvière, d'Avignon, eut travaillé en 1676, *date certaine de la gravure de ce cuivre et nous verrons pourquoi*, on ne se tromperait pas en le lui attribuant : car la facture, la manière d'interpréter les fleurons des couronnes le dénotent ; seulement nous n'oserions affirmer, nous doutons même, que cet artiste, dont la biographie est peu connue, travaillât déjà à cette époque.

Mais ces armoiries présentent un problème d'histoire généalogique que nous n'avons pu résoudre ; car, pendant que la maison, si nombreuse et puissante des Alleman du Dauphiné, portait pour armoiries : *De gueules, semé de fleurs de lys d'argent à la bande du même, brochant sur le tout*, les Alleman, du Comtat, avaient celles que nous venons de décrire, et qui ne sont autres que les blasons écartelés des familles de la Roue et de Saint-Priest, du Forez. Nous n'ignorons pas qu'au commencement du XVIe siècle, Françoise, fille de Gabriel, baron de Saint-Priest, chevalier de l'ordre du Roi, qui avait accompagné Charles VIII dans son expédition de Naples et mari d'Anne de la Roue, avait épousé Falcon d'Alleman ; mais les auteurs ne donnent pas pour ascendant aux d'Alleman du Comtat ce Falcon, et, d'autre part encore, certains généalogistes connus par leur grande érudition dans ces questions, tels que Pithon-Curt, dans son *Nobiliaire du Comté-Venaissin*, au milieu



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 6. — JUIN 1904

Planche 9



du XVIIIe siècle et de nos jours, le marquis de Boisgelin, d'Aix, dans son *Esquisse sur l'histoire des familles de Provence*, article *Adhémar*[1], n'attribuent même pas aux d'Alleman du Comtat une origine commune affirmative avec ceux du Dauphiné. Il faut ajouter cependant que cette famille, après la publication faite par le premier de ces auteurs, et en présence du doute qui avait pu se soulever sur son origine, avait ajouté à ses propres armoiries celles des Alleman du Dauphiné en superposant les siennes sur les autres; et c'est ainsi qu'elles sont gravées dans l'article que le généalogiste Mistarlet lui consacre dans son *Essai sur la noblesse du Comtat* paru et imprimé à Carpentras en 1783.

Quoi qu'il en soit de ce problème, les armoiries et l'Ex-libris donnés ici étaient bien ceux de Guilhaume d'Alleman, né à Carpentras le 6 septembre 1614 et entré à Malte en 1632. Il était le troisième fils de Jacques d'Alleman, seigneur de Châteauneuf de Redortier, fief situé dans la principauté d'Orange et dont le territoire est annexé aujourd'hui à la commune de Suzette, canton de Baumes, département de Vaucluse, et de Polixène de Vincens de Causans, d'une des plus nobles et anciennes familles de la province. Esprit d'Alleman, son aïeul, avait été premier président du parlement d'Orange, comte palatin, et un personnage important de l'époque, mort en 1623. C'est le père de ce dernier, Labeau d'Alleman, qui, en 1546, avait acquis pour son père, André, la seigneurie de Châteauneuf de Redortier[2] d'un des petits-fils du célèbre Étienne de Vesc, vice-roi de Naples, ami de Charles VIII et un des plus grands seigneurs de France à cette époque.

En 1676, le chevalier Guilhaume d'Alleman, qui s'était fait remarquer par son courage en montant les vaisseaux de la Religion dans leurs courses contre les barbaresques de la Méditerranée, avait reçu du grand maître Nicolas Cotoner la commanderie de Poët-Laval dans le Bas-Dauphiné.

Cette commanderie, dont on aperçoit encore le magnifique château, à gauche, en allant en chemin de fer à Dieulefit, paraît dans l'histoire du Dauphiné dès le XIIIe siècle, comme appartenant aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui la tenaient des comtes de Valentinois et Diois, et elle relevait du grand prieuré de Saint-Gilles.

Le commandeur de Poët-Laval, nous dit l'érudit historien des communes de l'arrondissement de Montélimar[3], avait le droit d'exiger de chaque habitant du pays, en compensation de la sûreté qu'il lui donnait contre les ennemis, deux journées de travail pour couper ses foins ou travailler ses terres et ses vignes; trois florins pour les frais d'entretien des moulins à moudre le blé, les noix, etc.; un homme de garde par gâche, ou tour élevée pour la sûreté du pays et du château; les lods au sixième du prix des biens laissés ab intestat profitant à des collatéraux. Il reconnaissait enfin le droit de chasse à ses vassaux, dans l'étendue de la commanderie, à toutes sortes de bêtes, depuis

1. Ouvrage tiré à petit nombre d'exemplaires, in-4, imprimé chez Makaire, à Aix, en 1900.
2. Ce nom de Redortier venait de ce que les murailles, qui dans le pays retiennent les terres en assises, sont toutes recouvertes de *redortes*, nom patois de la plante grimpante appelée clématite.
3. M. Lacroix, archiviste de la Drôme; voir à la p. 117 du VIIe volume de ce travail, qui n'a pas moins de 8 volumes in-8, imprimés à Valence, de 1875 à 1893.

l'ours jusqu'au simple lapin. Mais il s'engageait à leur fournir un homme apte par son instruction à leur rendre la justice.

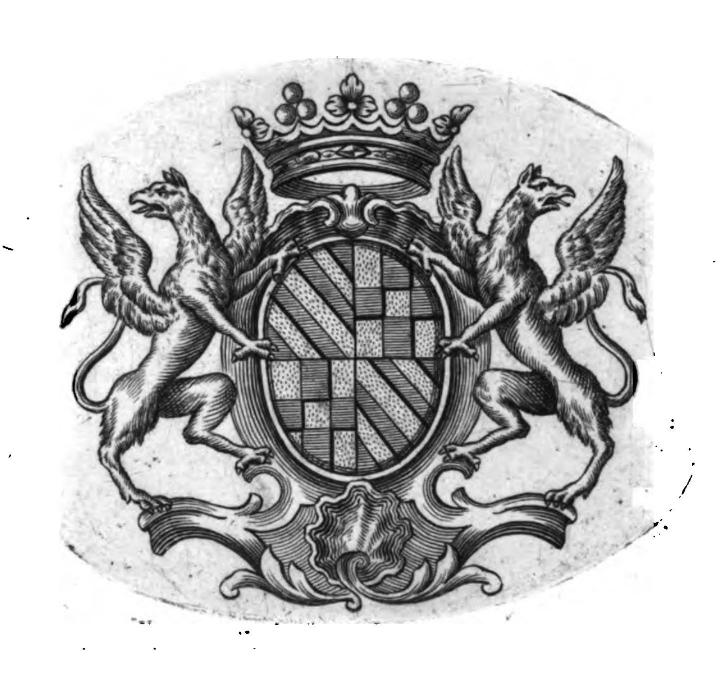
A son arrivée à sa Commanderie, le chevalier d'Alleman en afferma les revenus, 2.400 livres en sus de la 24e partie due aux pauvres, et des portions congrues affectées aux curé et vicaire, et ayant réglé toutes ses affaires il partit pour Malte. Mais, dit l'abbé de Vertot dans son *Histoire de l'Ordre* [1], une peste affreuse ne tarda pas à ravager l'île, mal qui fit périr, la même année 1676, grand nombre de chevaliers et d'habitants. Notre commandeur fut du nombre, racontent les historiens de la famille d'Alleman, et voilà pourquoi nous disions que cet Ex-libris ne pouvait avoir d'autre date que celle de 1676.

Paul d'Alleman de Châteauneuf, frère du commandeur, hérita de l'Ex-libris qui, cinquante ans plus tard, appartenait à son petit-fils Joseph-Hyacinthe d'Alleman, chevalier de Malte aussi. Celui-ci ayant perdu tous ses frères aînés et ses sœurs, se trouva à la tête d'une fortune considérable et du fief de Châteauneuf. Il laissa le tout, le 9 octobre 1743, écrivant Bastet, notaire à Carpentras, à son cousin Louis-François-Xavier, comte d'Alleman de Fenouillet, fils d'Antoine, le célèbre ingénieur du Comtat [2], et de Charlotte des Isnards. Antoine était l'arrière-petit-fils de François, seigneur de Fenouillet, lequel était fils cadet du président du Parlement d'Orange, dont il a été question.

Louis-François-Xavier, comte d'Alleman, né à Carpentras en 1716, jeune officier, avait été blessé à Guastalla en 1733. Le 5 mars 1765, il prêta hommage à la chambre des comptes du Dauphiné, pour son fief de Châteauneuf. Ayant successivement perdu ses sept frères aînés, prêtres ou officiers n'ayant pas été mariés et parmi eux le plus jeune, colonel du régiment de Saintonge qui fut assassiné par le garde-chasse de son château de Châteauneuf, le 10 novembre 1785, et lui-même n'ayant pas contracté alliance, il laissa à sa mort, arrivée en 1794, tout son bien et sa terre de Châteauneuf, à la seule de ses sœurs qui eût été mariée, Antoinette-Marie-Françoise, née en 1732, et qui avait épousé, le 24 février 1761, Henri-Laurent Arnaud de Lestang d'Ypres, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, ancien lieutenant-colonel d'artillerie, qui s'était distingué au siège de cette ville d'Ypres en Belgique et avait reçu de Louis XV le droit d'en porter le nom, accompagné du titre de baron, avec la devise : YPRIS CORAM REGEM CAPTIS [3].

La dame Arnaud de Lestang d'Ypres avait perdu ses deux fils pendant la Révolution, l'un d'eux, appelé le marquis de Lestang, ayant été fusillé à Avignon, le 11 juin 1796, par une commission militaire, pour avoir voulu soulever le pays en faveur du parti royaliste, il ne lui restait plus à sa mort, arrivée le 31 décembre 1796, qu'une fille unique, Françoise-Rose, née en 1762 qui, célibataire, se trouva à la tête de la fortune des d'Alleman et des anciennes seigneuries de Châteauneuf et de la Fenouillette ainsi que de l'hôtel de Carpentras, aujourd'hui bibliothèque et musée de cette ville. Celle-ci est morte audit Carpentras, le 7 novembre 1842, laissant sa fortune et le cuivre de notre Ex-libris à la

1. Tome V, livre 14, p. 269.
2. C'est à cet ingénieur que sont dus plusieurs monuments de Carpentras, l'Hôtel-Dieu, l'ancien aqueduc, etc. Sa biographie a été donnée dans les dictionnaires biographiques de Vaucluse.
3. *Histoire de Montélimar*, du baron de Coston, t. IV, p. 329. Tome non dans le commerce.)



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 6. — JUIN 1904

Planche 10

marquise de Rochegude, son arrière-petite-cousine, née Josephine de Capellis[1].

Le château de Châteauneuf de Redortier fut vendu à M. de Tourreau. Sa veuve, Charlotte-Henriette de Vachon, le revendit, en 1870, à Mme Abel Millet, née Julia Larchier de Courcelles, dont les descendants le possèdent de nos jours encore.

Le cuivre de l'ancien commandeur de Poët-Laval appartient à Mme la marquise de Rochegude, née Mortara-Jackson, belle-fille de l'héritière de Mlle de Lestang, qui a bien voulu nous le confier et que nous remercions ici.

Au dernier moment, nous avons eu communication, de Mme la marquise de Favier de la Gardette, née de Guilhermier, petite-fille de Mme de Rochegude, héritière en 1842 de Mlle de Lestang, d'un second Ex-libris de la famille des Alleman de Châteauneuf; c'est celui ovale dont nous donnons également le tirage hors texte. Il ne nous a pas été possible de préciser à quel membre de cette maison il avait pu appartenir. Nous tenons aussi à remercier Mme de la Gardette de nous l'avoir confié pour en faire profiter notre Revue.

PAUL DE FAUCHER.

LES HUIT EX-LIBRIS
D'ARNAUD-FERDINAND DE LA PORTE
ÉVÊQUE DE CARCASSONNE



ARNAUD-FERDINAND de la Porte naquit à Versailles le 27 septembre 1756. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique il entra au Séminaire de Saint-Sulpice et fit sa licence à la maison de Navarre, où il fut reçu docteur en 1785. Devenu prêtre, il fut choisi par M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, pour un de ses grands vicaires.

En 1792, le nom de l'abbé de la Porte fut inscrit dans les journaux parmi ceux des ecclésiastiques massacrés en septembre dans les prisons; cette erreur lui facilita les moyens de passer en Angleterre. Dans l'asile hospitalier que lui offrit une famille illustre, il cultiva les lettres et les arts. Versé dans les langues hébraïque, grecque, latine, anglaise, il dessinait, en outre, avec goût; il avait même acquis le talent de la gravure.

Le 18 brumaire lui parut une époque favorable pour rentrer dans sa patrie. Néanmoins il fut arrêté par ordre de la police; relâché bientôt après, il était encore sur la liste des émigrés quand il fut nommé à l'évêché de Carcassonne et sacré à Paris le 6 septembre 1802.

Dans la curieuse série des huit Ex-libris que nous lui connaissons, série qui, disons-le en passant, est à peu près introuvable au complet, il y a, sans

1. En 1653, Pierre de Capellis avait épousé Anne d'Alleman de Châteauneuf, fille d'Esprit et d'Anne de Cheylus. Ce Pierre de Capellis était le trisaïeul d'Hippolyte-Louis-Antoine, comte de Capellis, ancien capitaine de vaisseau, gouverneur de Cronstadt, pendant l'émigration, et mort en 1813 qui, de son mariage avec Mlle Marie-Félicité de Flahaut de la Billarderie, avait eu quatre filles, dont la seconde, Joséphine, disions-nous, avait, en 1808, épousé le marquis d'Aquéria de Rochegude, dont nous avons donné les Ex-libris dans le numéro de septembre 1902.

doute, quelques pièces dessinées par lui. Nous essaierons de les reconnaître.

Il convient, tout d'abord, de faire une remarque générale. Toutes ces marques de possession sont très rares, sauf la dernière, qui est celle du temps de l'épiscopat, et a remplacé toutes les autres, systématiquement détruites pour lui faire place. Si certaines ont échappé à la destruction, c'est qu'on s'est contenté parfois de coller la pièce épiscopale par-dessus ses devancières. Nous avons pu faire ces constatations de première main, ayant eu à notre disposition tout ce qui restait du fond de la Porte.

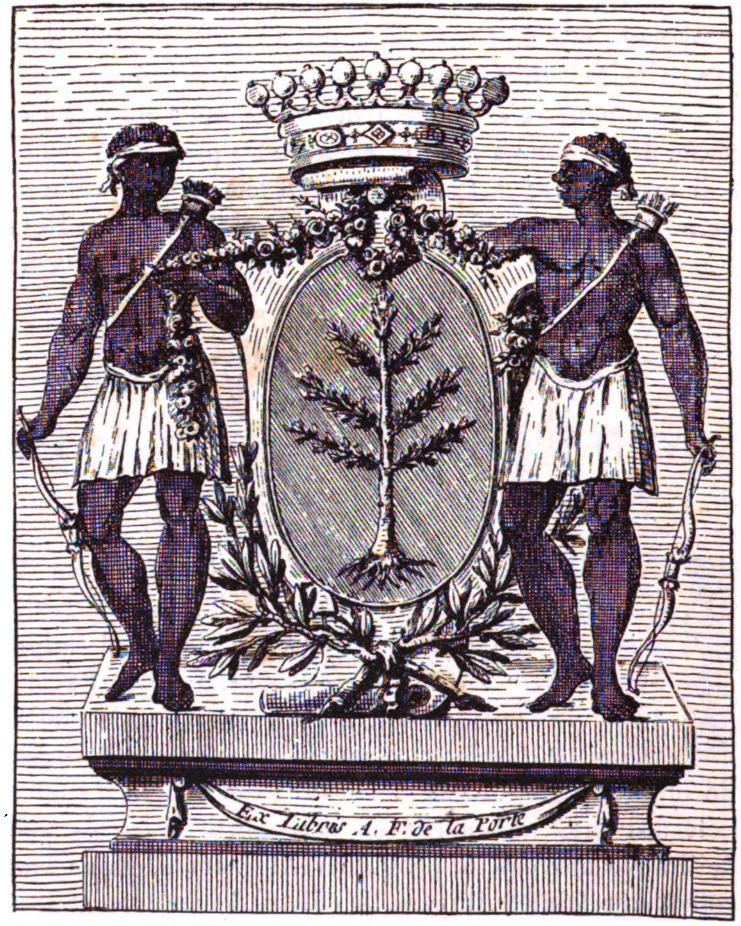


Fig. 1.

1° Autant qu'il est possible d'établir la chronologie de ces divers documents, le plus ancien nous paraît être le suivant.

D'après l'indication : *Ex-libris A. F. de la Porte*, son titulaire n'était pas encore entré dans les ordres. L'écu ne porte que la pièce fondamentale : *De sinople à l'olivier arraché d'argent*, et il est seulement sommé de la couronne de comte. Cet Ex-libris est le plus grand de toute la série. Haut. 120 millim. × 95, de filet à filet.

2° Nous donnerons le second rang à une pièce plus petite, mais absolument identique. Évidemment c'est une réplique de la première qui était pour les grands volumes tandis que celle-ci servait pour les petites éditions. Haut. 71 millim. × 52 de filet à filet.

3° Nous placerons ici la seule pièce anonyme de la série. Elle se rapproche beaucoup du n° 4, et comme celle-ci porte, par erreur, *de pourpre* au lieu *de sinople*. Haut. 78 millim. × 49 de filet à filet. (Voir fig. 2.)

4° Dans la pièce à laquelle nous donnons le quatrième rang se lit l'inscription : *Ex Bibliotheca Abbatis de la Porte*. Ici encore le blason est simple et n'est sommé que de la couronne de comte. Il porte, par erreur, de *pourpre* au lieu de *sinople*, et date évidemment de l'époque où le jeune abbé de la Porte venait d'entrer dans les ordres. Haut. 68 millim. × 47, de filet à filet. (Voir fig. 3.)

Les quatre pièces ci-dessus ont été dessinées par le même graveur. Ce graveur ne serait-il pas le titulaire lui-même ? L'hypothèse est plausible.

5° Nous voici à l'époque où Ferdinand de la Porte était vicaire général de



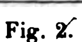


Fig. 2.



Fig. 3.

Bordeaux. Le graveur a changé. L'ordonnance générale a subi aussi des modifications. Il y a bien deux sauvages en supports qui rappellent ceux des pièces précédentes, mais la couronne de marquis a remplacé celle de comte, et le blason s'est compliqué. Il porte : *Écartelé aux 1 et 4 de sinople à l'olivier arraché d'argent* (la PORTE)*; aux 2 et 3 de gueules à la fasce d'or*, *chargé en chef de trois coquilles d'argent en fasce* (PELLERIN). La mère de l'évêque de la Porte était une fille du numismate Pellerin[1] ; pas de motifs plus légitime, par conséquent, que celui qui a porté le vicaire général de Bordeaux à écarteler ses armes paternelles avec les trois coquilles maternelles. On remarquera dans le bas de cet Ex-libris les initiales D. F.ᵀ., qui sont celles du graveur. Cette pièce est la seule signée dans toute la série. Haut. 69 millim. × 56. (Voir fig. 4.)

1. Pellerin (Joseph), 1684-1782, secrétaire de Pontchartrain, commissaire de la marine, numismate distingué. Il vendit à Louis XVI, qui lui en laissa la jouissance jusqu'à sa mort, sa collection de médailles s'élevant à 32.500 pièces, pour la somme de 300.000 livres.

6° Nous retrouvons la couronne de marquis et le blason écartelé qui vient d'être décrit. De même l'indication : *L'abbé de la Porte, vicaire / général de Bordeaux* ; mais les sauvages ont disparu et sont remplacés par des guirlandes fleuries ; le style rocaille règne en maître. La gravure est très fine. Haut. 59 millim. × 47. (Voir fig. 5.)

7° Celle-ci est la réduction de la précédente ; absolument semblable de tous points, elle est destinée aux petits volumes. Haut. 35 millim. × 34.

8° Voici maintenant celle au bénéfice de laquelle les précédentes ont été détruites. Devenu évêque, M. de la Porte se contente d'un modeste Ex-libris où, dans un écusson suisse, sont entrelacées les initiales : A. F. P. L'écu est surmonté des insignes épiscopaux ; au-dessous, deux branches d'olivier le séparent du cartouche où se lit l'inscription : *Ex-Bibliotheca /*

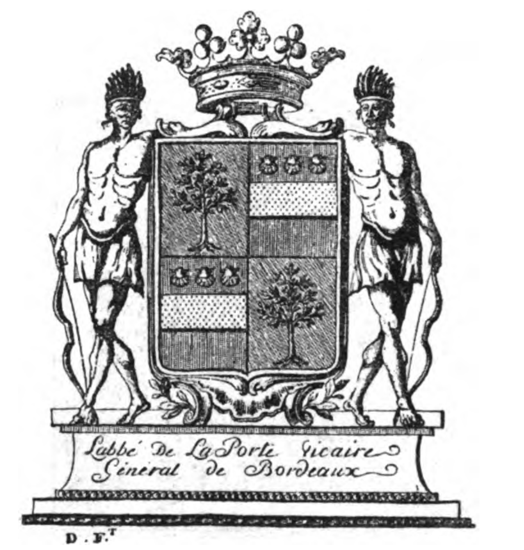


Fig. 4.



Fig. 5.

Arnaldi Ferdinandi / de la Porte Episcopi / Carcassonnensis. Haut. 70 millim. × 48. (Voir fig. 6.)

Nous disions plus haut que cette pièce était moins rare que les précédentes, parce que, comme celles-ci, elle n'a pas été systématiquement détruite. Il ne s'ensuit pas qu'elle soit toujours facile à rencontrer, le fond de la Porte ne s'étant pas vendu aux enchères, mais ayant été versé en grande partie au Grand Séminaire de Carcassonne ou conservé dans la Bibliothèque de l'Évêché de cette ville.

Quoi qu'il en soit, ainsi qu'on a pu s'en rendre compte, la série des huit Ex-libris que nous venons de parcourir est absolument *biographique*, si nous pouvons nous exprimer ainsi, et on y peut suivre l'entier *cursus vitæ* du titulaire. Les deux premiers se rapportent au jeune étudiant A. F. de la Porte ; les deux suivants (nos 3 et 4) marquent l'époque où il vient d'entrer dans les ordres ; dans les nos 5, 6, 7, plus riches d'exécution, apparaît le vicaire général de Bordeaux, personnage déjà important. Enfin, devenu évêque (no 8), M. de la Porte abandonne les insignes héraldiques, et apporte dans le choix de son Ex-libris la simplicité hautaine, presque puritaine, qui fut la caractéristique de son administration épiscopale.

Les débuts de sa carrière à ce point de vue furent un peu agités. M. de Vintimille, évêque de Carcassonne avant la Révolution, vivait encore au moment du Concordat et avait des partisans. D'autre part, les Jacobins ne voyaient pas sans déplaisir le rétablissement du culte catholique ; mais le régime autoritaire de l'époque mit vite fin à cette légère effervescence. V. Mahul, *Cartulaire de Carcassonne*, V, 523, et VII, 8. — Monerie de Cabrens, *M. de Vintimille évêque de Carcassonne d'après sa correspondance*, Marseille, 1888, in-8.

M. de la Porte s'était si complètement naturalisé dans son diocèse de Carcassonne qu'il refusa toujours de le quitter, même au prix d'un avancement considérable. Il est mort à Carcassonne le 19 septembre 1824 et a été enseveli dans son église cathédrale de Saint-Michel.



Fig. 6.

Il ne fut pas précisément un bibliophile ; il aimait les livres, il en a réuni une collection importante ; mais il ne s'attachait ni à la beauté des éditions, ni à la richesse de la reliure.

Nous n'avons vu aucun super-libris qui puisse lui être rapporté. Dans les distributions de prix, il donnait des livres accompagnés de *præmia* intérieurs à ses armes et revêtus de sa signature [1]. GASTON JOURDANNE.

RECTIFICATION

Monsieur, Genève, 8, rue Sénebier.

Permettez-moi de vous signaler une grave erreur commise par M. H. Jardère, dans son volume des *Ex-libris Ana.* (Paris, Joly, éditeur.) Parlant de l'Ex-libris de Vigeant, le maître d'armes renommé, Ex-libris qui représente deux singes tirant l'épée, avec la devise « Ense Vigeant », M. Jardère ajoute :

1 Article extrait des *Bibliophiles et Collectionneurs de l'Aude*, en préparation.

« Cette marque est due à Meissonnier, le peintre fameux, qui l'a signée de son monogramme bien connu. »

Cette attribution ne me paraissant pas exacte, j'ai écrit à M. Vigeant qui m'a répondu : « Je dois vous avouer que jamais Meissonnier ne songea à faire mon Ex-libris ; il doit simplement le jour à Mouchon qui grava le timbre-poste français. »

Dans l'espoir que vous voudrez bien publier cette communication dans les *Archives*, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

F. RAISIN.

EX-LIBRIS DU COMTE DE BAUDOUIN



OICI la description de cet Ex-libris : Un écu ovale, penché à dextre et appliqué sur un bouclier, porte les armes : *Écartelé : aux 1 et 4, d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux croissants de sable, et en pointe d'une aigle éployée du même ; aux 2 et 3, d'azur, à quatre macles d'argent. Sur le tout, d'azur à la main dextre appaumée d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent rangées en fasce.* Entourage de palmes et de branches de lauriers ; sur le sol, en allant de dextre à senestre, un casque à panache, un dard, une épée, une hache et un lion couché, coiffé d'une couronne de marquis. Encadrement formé d'un simple filet, dit trait carré, de 48^{mm} en largeur sur 73 en hauteur.

Nous possédons cette pièce depuis plusieurs années et, après les recherches les plus persévérantes, nous avions fini par perdre tout espoir de lui attribuer un nom. Mais une circonstance fortuite nous a mis sur la voie de la manière la plus inattendue. En feuilletant un carton d'estampes, notre attention fut attirée par une pièce portant deux gravures à l'eau-forte d'après les tableaux de Van der Meulen : *Marche de bagages* et *Halte d'officiers*. En bas, on lit la mention : *Du Cabinet de Monsieur le Comte de Beaudoin, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine aux Gardes françaises.* Au milieu de la légende sont figurées des armes identiques à celles de l'Ex-libris, sauf que l'aigle des 1er et 4e quartiers est d'or au lieu de sable. L'écu entouré de drapeaux n'est sommé d'aucune couronne. Avec ce fil conducteur en main, nous sommes arrivés à identifier le personnage ; voici les détails intéressants que nous avons trouvés sur lui.

Simon-René Baudouin fut non seulement militaire mais artiste de talent et homme du monde. On trouve sur lui quelques lignes dans les grandes biographies et il est cité par les auteurs de Mémoires de son temps. Sa naissance est fixée par les uns au 13 avril 1723, par d'autres à 1716 ; nous croyons cette dernière date la plus vraisemblable puisque son ami Dufort de Cheverny, parlant de son décès au mois de janvier 1797, lui donne quatre-vingt-deux ans. Voici quelques détails sur ses services militaires : il fut fait gentilhomme

à drapeau au régiment des gardes françaises le 18 janvier 1736; puis il passe successivement enseigne à pique, sous-lieutenant, lieutenant de grenadiers en 1748, lieutenant avec rang de colonel en 1757, capitaine aux gardes françaises le 8 février 1761, brigadier le 18 juin 1768, et maréchal de camp le 1[er] mars 1780.

Fort répandu dans le monde élégant de son temps, il fréquentait chez Mme Geoffrin, chez la Présidente Le Gendre, chez le fermier général Roslin, etc. Il dessinait et gravait à l'eau-forte avec un réel talent; on trouve dans le *Manuel de l'amateur d'estampes* de Le Blanc une liste de ses principales œuvres. Nous ne serions pas éloigné d'y joindre son Ex-libris lui-même, pièce d'une conception originale et d'une exécution habile.

Grimm, dans sa *Correspondance*, parle en ces termes de son talent :



« M. Baudouin a dessiné d'après nature et gravé l'*Exercice de l'infanterie* « *française dans toutes ses positions*. Cela fait un recueil superbe de soixante- « trois planches in-folio. Cet ouvrage ne se vend point. L'auteur le donne à « ses amis et aux gens du métier. »

Au sujet de sa mort, inconnue des biographes, voici le passage des *Mémoires* de Dufort, comte de Cheverny (t. II, p. 329) : « Mon ancien ami Baudouin, « capitaine aux gardes, vient de terminer sa carrière à quatre-vingt-deux ans « en janvier 1797. Il joignait à beaucoup de talent en gravure un goût exquis « pour les tableaux. J'ai un recueil considérable de gravures en tranche de « tous les grades du régiment des gardes; il avait un des beaux cabinets de « tableaux de Paris, comme celui de M. Gaignat (le cabinet et la bibliothèque « de Gaignat étaient évalués à plus de 500.000 livres). Il s'en défit en faveur « de la Russie, et, avant de le livrer, convint qu'il en ferait prendre des « copies, qui étaient la consolation de sa vieillesse. S'étant, pendant la Ter- « reur, retiré à Fontainebleau, il ne put éviter d'y être mis en prison, et, « n'ayant point de domestique, il fut servi par les jeunes gens incarcérés « comme lui. A mon dernier voyage à Paris, il avait voulu que j'allasse dîner

« avec lui, et je vis avec plaisir que la vieillesse n'avait pas affaibli ses goûts « pour les arts. » C[te] ARTHUR DE BIZEMONT.

Le petit article sur Baudouin était écrit et même composé lorsque nous avons rencontré dans *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 20 mars 1904 (col, 411) une note rectifiant les prénoms généralement attribués à ce personnage. Nous la reproduisons ici en partie :

« Je crains que le docte Hœfer et autres biographes ne se soient trompés...

« D'abord l'extrait de naissance du maréchal de camp Baudouin :

Extrait du registre de baptêmes faits en l'église Saint-Eustache, à Paris en date du 13 décembre 1715, dont l'original signé Pourez, prêtre, docteur en théologie, vicaire de ladite église, ete., appert ledit *Silvain Raphaël* Beaudoin, act. capitaine au régiment des gardes françaises, fils de M. Charles-Raphaël Baudouin, avocat au parlement, et de Catherine Gayaut Dormesson son épouse, demeurant lors rue Saint-Eustache, être né le 11 décembre 1715 et avoir été baptisé le 13 du même mois.

« Un reçu signé de lui :

Le sieur Sylvain-Raphaël de Baudoüin (*sic*), né le 11 décembre 1715, etc., act. brigadier des armées du roi, capitaine commandant un bataillon du régiment des gardes françaises, demeurant à Paris, rue de Bondi, déclare, etc.

Certifié véritable, etc., ce 14 juin 1775.

SILVAIN RAPHAEL DE BAUDOUIN.

« Une ordonnance lui accordant une pension :

14 mars 1758.

Le Roi a bien voulu, par décision du 15 janvier 1758, accorder 12.000 fr. de gratification au s[r] Baudouin, lieutenant de grenadiers au régiment des gardes françaises, en considération du livre qu'il a fait sur l'exercice de l'infanterie et des dépenses que cet ouvrage lui a occasionné..... 14 mars 1758.

« Enfin je renvoie au décret de l'Assemblée nationale du 20 janvier 1792 qui lui accorde une pension de 5.250 fr..... »

Signé : UN RAT DE BIBLIOTHÈQUE.

Il existe de Baudouin un joli portrait, tête de profil, tournée à gauche, dans un médaillon rond, avec au-dessous la légende : S. R. BAUDOUIN | *capitaine aux gardes francoises*. Il est signé : *Cochin del. — C. H. Watelet sculpsit*.

Dimensions : L. 122, H. 169^{mm}. La tête est fine et spirituelle.

A. DE B.

INVITATION

L'Assemblée générale annuelle de la Société aura lieu le dimanche 24 juillet 1904, à deux heures et demie, au nouveau domicile de M. le D[r] Bouland, 93, rue de Prony. Nous invitons tous les membres français et étrangers à assister à cette réunion, et nous les prions, ainsi que les années précédentes, de considérer le présent avis comme une invitation personnelle.

Le prince de Leiningen, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro, n'était pas le père mais le cousin de notre collaborateur le comte K. E. de Leiningen Westerburg.

QUESTIONS

PHÉNIX. — CRANE. — (N° 300).

Dans une vente d'Ex-libris, qui eut lieu en 1903, se trouvait la petite pièce reproduite ci-dessous, dont la composition et la facture archaïque ont attiré mon attention. Le phénix, cet oiseau fabuleux qui devait, d'après les anciens, renaître de ses cendres, et dont Vulson de la Colombière disait : « *nec fuit, nec est, nec erit* », est toujours représenté sur un bûcher, c'était le symbole de l'immortalité. Je me demande donc si cette tête de mort au crâne déprimé, supportant le bûcher du phénix, ne serait pas un emblème



plutôt qu'un Ex-libris? Je serais bien reconnaissant à nos collègues de vouloir bien chercher dans leurs collections s'ils trouveraient d'autres exemplaires de cette pièce, ce qui permettrait de penser qu'elle a servi à marquer des livres? Au cas contraire, pourrait-on m'indiquer où je pourrais chercher quelques renseignements sur cet emblème. G. H.

RÉPONSES

ROYER-COLLARD. — (N° 269.) [3e ANNÉE, PAGE 12.]

Dans cette question, notre dévoué collaborateur J. C. W. demandait, à propos d'un Ex-libris manuscrit trouvé par lui, de voir dans les collections s'il existait un Ex-libris gravé du célèbre Pierre-Paul Royer-Collard ? L'absence

Ex Libris Petri Pauli Royer Collard

de réponse pendant longtemps n'était pas une raison pour renoncer à obtenir une solution, mais au contraire nous a incité à en finir avec cette question : pour la trancher il fallait d'abord savoir ce qu'étaient devenus les livres de Royer-Collard. C'est à la famille Andral que nous nous sommes adressés, car la fille de Royer-Collard avait épousé Gabriel Andral, médecin renommé, et celui-ci avait dû hériter de la bibliothèque de son beau-père. Mme veuve

Paul Andral a bien voulu faire faire des recherches dans les livres provenant de Royer-Collard, mais on n'y a trouvé aucune marque de propriété autre que celle dont nous donnons ci-dessus la reproduction, et qui par suite n'en a que plus de valeur. L. BOULAND.

BIBLIOGRAPHIE

Le premier numéro de 1904 (14e année) de *l'Ex-libris Zeitschrift* contient : Le Compte rendu des 114e, 115e et 116e séances du comité. — Les nouveaux membres. — L'Ex-libris de Daniel Cramer, docteur en théologie (environ 1600), par M. le comte K. E. zu Leiningen-Westerburg, avec un fac-simile hors texte. — L'Ex-libris du séminaire français à Berlin, gravé par Daniel Chodowiecki, par le même, avec un tirage du cuivre original hors texte. — Un Ex-libris non décrit de la famille Schnöd, de Virgil Solis, par M. K. E. Stiebel, avec une reproduction hors texte. — L'Ex-libris Johann Leonhard Beil (1690), par le même, avec une reproduction hors texte. — Les Ex-libris modernes : dessinés par Emil Orlik, par M. le Dr R. Neumann; dessinés par Franz Marc, par M. D. Pesl ; dessinés par divers, par M. le comte K. E. zu Leiningen-Westerburg. Tous ces articles sont accompagnés de nombreuses illustrations hors et dans le texte. — Résultat du concours pour un Ex-libris destiné aux bibliothèques populaires, arrangé par la Société d'Ex-libris à Berlin, avec les 26 dessins primés. — La Société autrichienne des collectionneurs d'Ex-Libris par M. E. Dillmann. — Communications de la Russie, par M. Udo Iwask-Issako, avec deux reproductions dans le texte. — Un meuble pour la conservation d'une collection d'Ex-libris, d'après le dessin de B. Wenig et appartenant à Mme Paula Busse. — Communications diverses, la littérature, les notes de la rédaction, les demandes d'échange, etc. — Le fascicule contient en outre la liste des 403 membres.

R. BENKARD.

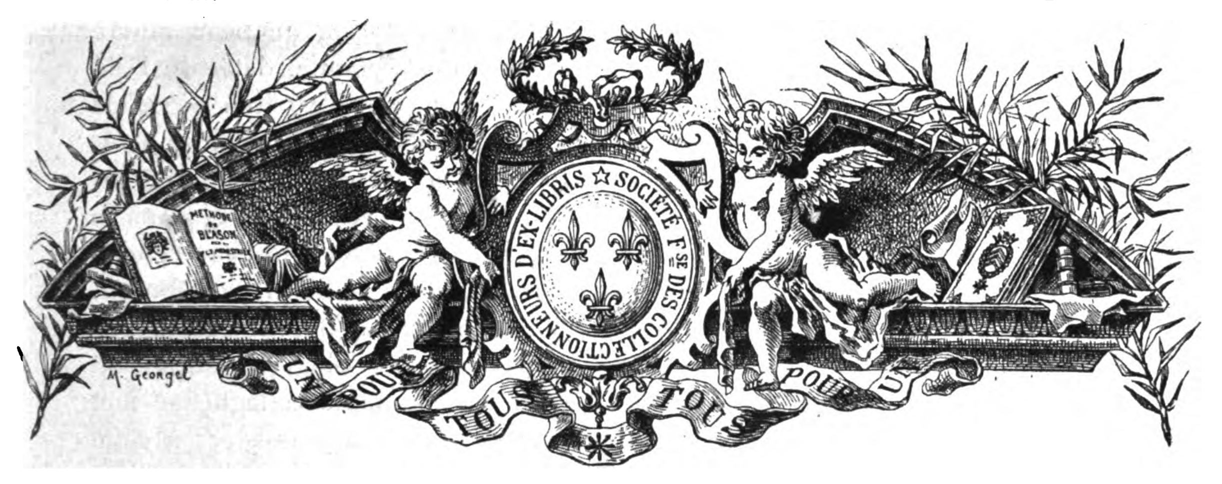
L'*Ex-libris Journal* de Londres du mois de mai donne, en commençant, diverses notes mensuelles, parmi lesquelles le programme de la réunion annuelle déjà annoncée pour la fin de juin. Il y a ensuite un article sur les Ex-libris de la famille de Swire de Cononley, avec trois reproductions; puis plusieurs petites notes sur l'Ex-libris de J. M. Graham et W. Angus, etc. M. Dexter Allen donne deux articles, l'un sur les dessinateurs modernes d'Ex-libris, mentionnant M. Ipsen, architecte danois et dessinateur, on donne la liste de ces pièces ; dans l'autre article, relatif aux expositions d'Ex-libris, il s'en trouve plusieurs énumérés avec leurs prix.

Une jolie reproduction en frontispice accompagne un article sur l'Ex-libris de la Bibliothèque de Belfast; il a été dessiné par Vinycamb. Mentionnons encore une note sur l'Ex-libris de Henry Flitcroft; une autre sur les Ex-libris juifs dont on continue la liste ; et enfin une notice bibliographique au sujet des ouvrages écrits sur les Ex-libris. F. C.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

11e Année. — No 7 Juillet 1904



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 JUIN 1904

NOUS avons eu rarement une réunion aussi intéressante que celle-ci, autant par l'ensemble des communications qui y ont été faites que par les documents précieux soumis par le Comité à l'examen des membres présents. Le Président, après avoir présenté les excuses de MM. du Roure et Lucien de Mazières, constate avec plaisir, en ouvrant la séance, que son appel aux collaborateurs a été entendu ; il dépose en effet sur le bureau les articles suivants qui lui ont été remis par quelques-uns de nos zélés correspondants : les Ex-libris des Le Prince, par M. de Brébisson ; l'Ex-libris de Feydeau de Brou, par M. E. Clouzot, attaché à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris ; Thomas-Philippe de Hénin-Liétard, cardinal d'Alsace, par M. B. Linnig, et enfin les Bibliophiles du Bas-Languedoc (suite), par M. P. Falgairolle ; chacun de ces articles, illustré d'une ou plusieurs reproductions, sera successivement publié dans nos *Archives*, et des remerciements sont adressés par le Comité à ces dévoués collaborateurs. M. Bouland annonce ensuite qu'il a reçu de l'Ex-libris Society une invitation collective à assister à l'Exposition d'Ex-libris ouverte à Londres les 28 et 29 juin, ainsi qu'au banquet donné à cette occasion ; M. Engelmann est prié de répondre et de présenter nos remerciements pour cette délicate attention. Voici maintenant, grâce à l'initiative de M. de La Perrière, toujours attentif à nous

signaler ce qui peut intéresser la Société, la présentation du beau cuivre original de l'Ex-libris-portrait de l'abbé Perrault. Cette plaque, datée de 1764 et que l'on croyait détruite, a été trouvée récemment : c'est une pièce de premier ordre que nous serons heureux de donner à nos lecteurs; en attendant, le Comité remercie M. de la Perrière pour cette précieuse communication. M. Wiggishoff annonce qu'il a retrouvé au Cabinet des Estampes, dans le 2e volume de l'Œuvre des Picart, l'Ex-libris de Prosper Marchand, bien identique à celui qui a été soumis aux assistants dans la dernière réunion. Le Président donne connaissance d'une lettre de M. le baron du Sart de Bouland, informant notre Société qu'un Congrès archéologique important doit s'ouvrir à Mons le 30 juillet prochain : notre aimable collègue se met obligeamment à la disposition des membres qui voudront y assister; à cette lettre se trouvaient joints plusieurs exemplaires d'une brochure explicative qui sont distribués aux membres présents. — M. Couraud, notre collègue de Cognac, présente au Comité, par l'entremise du Président, une douzaine d'Ex-libris dont il demande la détermination; la plupart de ces pièces, après un examen attentif, réussissent à être identifiées. Sont ensuite adressées à M. Paul Vibert d'abord des félicitations pour sa nomination au grade de commandeur de la couronne d'Italie, à la suite d'une mission entreprise dans ce pays, puis des remerciements pour le don qu'il a fait aux *Archives* du 1er volume de son nouvel ouvrage, *la Colonisation pratique et comparée*. Après avoir communiqué aux assistants les diverses publications mensuelles reçues : le nº 5 de la *Revue héraldique*, *historique et nobiliaire*, les *Archives héraldiques suisses*, l'*Ex-libris Journal* de Londres, puis le 1er fascicule de la nouvelle édition périodique du *Répertoire des Collectionneurs*, que fait paraître en ce moment M. Renart, 30, rue Jacob [1], le Président lève la séance et adresse à M. Engelmann tous ses remerciements pour l'obligeante réception qu'il a de nouveau faite chez lui aux membres du Comité.

Le Secrétaire, F. Carême.

DEMANDES

Pour son ouvrage sur les marques de propriété lorraines, M. le comte A. de Mahuet, 38, rue Gambetta, à Nancy, demande que l'on veuille bien lui communiquer ou lui envoyer un calque des Ex-libris suivants : Clermont-Tonnerre, gravé par Senemont — Dattel de Weinsberg — de Lorichon — Chevallier, receveur général des finances à Metz — Chevalier d'Enfrenel — Bousmard — Michel de Hacquebec — Mgr Sommier — des Maretz — Claude de la Roche, conseiller à Metz.

M. Dujarric-Descombes, 9, rue de Paris, à Périgueux, serait reconnaissant aux membres de la Société de bien vouloir lui signaler les documents qu'ils posséderaient sur Macheco de Prémeaux, évêque de Périgueux en 1732, dans le but de compléter un article qu'il prépare pour nos *Archives*, sur ce personnage.

1. Voir l'annonce détaillée de cette utile publication sur la 4e page de notre enveloppe custode.

EX-LIBRIS ET RELIURES AUX ARMES D'ABBÉS DE SAINT-BERTIN ET DE CLAIRMARAIS

I. — ABBÉS DE SAINT-BERTIN[1]



LA bibliothèque de Saint-Omer doit la plus grande partie de ses anciens ouvrages aux fonds des établissements religieux dispersés lors de la Révolution. Dans la section des manuscrits, sur 920 numéros que comprend le catalogue, 549 (et dans ce nombre sont les plus précieux) proviennent de l'abbaye bénédictine de Saint-Bertin : encore faut-il déplorer la dispersion d'un grand nombre de livres de valeur, dont les uns furent détruits pendant la Terreur, d'autres attribués, par des arrêtés de 1797 et 1798, à la bibliothèque alors en formation à Boulogne-sur-Mer.

Ce monastère eut à sa tête des prélats éclairés qui encouragèrent les lettres et contribuèrent à accroître la bibliothèque qui était réputée une des plus importantes de la région. Quelques-uns garnirent les livres acquis sous leur administration, de reliures portant leurs armes personnelles, ou d'Ex-libris collés sur les plats intérieurs. Ce sont ces marques qu'il m'a paru intéressant de relever. Elles nous conservent le souvenir du faste des abbés, et forment par leur ensemble une source documentaire appréciable pour l'histoire de la formation de ce riche dépôt.

MARQUE DE RELIURE D'ANTOINE DE BERGHES

67e abbé (1493-1531)

La plus ancienne marque de reliure est aux armes d'Antoine de Berghes. Deux manuscrits seuls de la bibliothèque de Saint-Omer (nos 468 et 480) la



portent frappée sans dorure. C'est un écusson simple, timbré d'une crosse, mais qui présente un grand intérêt en raison de son ancienneté. Sur un des volumes, il est répété plusieurs fois sur chaque plat, autour de l'encadrement central; sur l'autre, il est accompagné d'une empreinte de même forme aux

1. Pour les détails sur la chronologie des abbés de Saint-Bertin, v. de Laplane, *Les Abbés de Saint-Bertin*. 2 vol. in-8, publiés en 1856 par la Société des Antiquaires de la Morinie.

armes de l'abbaye [1]. Malheureusement, les reliures sont en assez mauvais état et les empreintes, déjà frustes, sont plus ou moins endommagées : une seule est restée intacte et a permis d'obtenir la reproduction ci-contre.

Antoine de Berghes, né en 1456, était fils de Jean V, de Glimes, Berghe-sur-le-Zoom, Walhain et Brecht, et de Marguerite de Rouvroy de Saint-Simon. Sa famille tirait son origine de Jean de Gortygin, bâtard de Brabant, sire de Glimes, légitimé par l'empereur Louis de Bavière en 1344. Il eut, parmi ses huit frères et sœurs, Henri de Berghes, évêque de Cambrai, mort en 1502. Abbé du Mont-Sainte-Marie (diocèse de Besançon), puis de Saint-



Trond (diocèse de Liège), Antoine fut promu en 1492 à la tête de l'abbaye de Saint-Bertin par le pape Alexandre VI, contrairement aux anciens privilèges des religieux qui, en vertu de leur droit d'élection, avaient nommé un autre abbé. La nomination de ce dernier se trouva annulée par cette bulle pontificale.

Foppens, dans la *Bibliotheca Belgica*, cite Antoine de Berghes comme un lettré et un érudit. L'on connaît un ouvrage latin qui lui est dédié. Les armes de la famille de Berghes sont : *D'or, à 3 pals de gueules* (Berthout), *au franc-quartier de Brabant, coupé de sinople à 3 macles d'argent* (Bautershem).

MARQUE DE RELIURE DE GUILLAUME VAN LOEMEL

72e abbé (1612-1623)

Après Antoine de Berghes, Guillaume Loemel est le premier abbé dont j'aie

1. *De gueules à l'escarboucle pommetée d'or et fleurdelizée de même, excepté la branche du milieu qui est terminée en crosse aussi d'or, à la bordure componée d'argent et de sable.*

retrouvé la marque armoriée sur un ouvrage intitulé : *Les Résolutions politiques ou Maximes d'État du sieur Jean de Marnix, Baron de Potes*, etc. Bruxelles, Jean Mommart, 1612 (nº 1549 des Imprimés de la Bibliothèque de Saint-Omer). Cette empreinte se blasonne : *Écartelé aux 1er et 4e quartiers de... à l'aigle éployée de...; aux 2e et 3e de... à trois fasces de...; sur le tout, de... à trois fasces de... accompagnées de trois huchets posés 2 et 1 sur le fond*. Devise : *Auxilium desuper*.

Guillaume Loemel ou van Loemel, né à Anvers en 1561, était fils d'Antoine et d'Élisabeth Noblet. Il était grand prieur, quand le choix des reli-



gieux se porta sur lui pour succéder, comme abbé, à Nicolas Mainfroy, le 31 décembre 1611. Il gouverna le monastère jusqu'en 1623, et mourut subitement le 18 février de cette année. Les armes de cet abbé ne sont connues que par cette reliure et une pierre, retrouvée dans des fouilles, portant son écu, avec la date 1621, accolé à celui de l'abbaye. La marque de reliure seule nous a conservé sa devise. (Voir à la page précédente.)

MARQUE DE RELIURE DE PHILIPPE GILLOCQ

73e abbé (1623-1638)

Philippe Gillocq, 73e abbé, fit exécuter un fer de reliure sur le modèle de celui de son prédécesseur. L'agencement du dessin est analogue et les dimensions sont un peu moins grandes : il faut les examiner de près pour trouver des différences dans les détails de la composition.

Philippe Gillocq, né à Saint-Omer en 1584, fils d'André et de Marie Le Frère, brasseurs, sut s'élever, par son savoir et son talent pour la prédication, jusqu'aux plus hautes dignités du monastère. Élu abbé en 1623, il eut

un gouvernement actif, mais agité par des difficultés au sujet de la réforme de Saint-Maur, qui comptait d'ardents partisans parmi les religieux, puis par les événements du siège de Saint-Omer en 1638, accompagné d'une épidémie infectieuse au milieu de laquelle il mourut.

Sa marque est frappée sur plusieurs volumes de la bibliothèque de Saint-Omer, entre autres sur les n°s 770 (*Collectio privilegiorum Apostolicorum regularum mendicatium*, etc...) et 2915 (*Annales Ecclesiastici* etc..., 6 vol.)[1]. L'écu est *écartelé aux 1er et 4e quartiers d'hermine au chef de... chargé de 3 molettes (ou étoiles) de...; aux 2e et 3e de... au lion de...* Devise : *Quam suavis Dominus.*

Le sceau de cet abbé a été publié dans l'*Histoire sigillaire de Saint-Omer*, de A. Hermand et L. Deschamps de Pas (Paris, V. Didron, 1861) : mais l'empreinte de cire qui a servi à le reproduire ne contenait qu'un fragment de la devise : c'est la marque de reliure qui a permis de la reconstituer en entier.

EX-LIBRIS ET FER DE RELIURE DE FRANÇOIS DE LIÈRES

75e abbé (1650-1674)

L'Ex-libris et la marque de reliure ci-dessous sont aux armes de François de Lières. Né à Ferfay (Pas-de-Calais) en 1605, fils d'Antoine, seigneur de



Ferfay, et de Jacqueline Taccoen de Zillebecque, il était neveu de Gilles de Lières, comte de Saint-Venant, grand-bailli de Saint-Omer de 1633 à 1640, dont un fils, Maximilien, occupa la même charge de 1653 à 1677. Son aïeul, Jacques de Lières, gouverneur et grand bailli de Lillers et de Saint-Venant, avait épousé, en 1574, Marguerite de Mailly.

Cet abbé gouverna le monastère de 1650 à 1674, date de sa mort, et s'était fait nommer un coadjuteur depuis 1671. Il montra un grand goût pour les lettres et reçut la dédicace de plusieurs ouvrages, dont plusieurs portent en tête ses armoiries qui sont écartelées *aux 1er et 4e quartiers d'argent à deux*

1. V. aussi les n°s 737 (*Prosperi Farinacii... opera*) et 2855 (*Chronologia hoc est Temporum demonstratio auctore Gerardo Mercatore*).

bandes d'azur (*de Lières*); *aux 2e et 3e d'or à 3 maillets de sinople* (de Mailly). Devise : *Virtus percussa nitet*. Toutefois, sur un écusson gravé à la première page d'un ouvrage dédié *à François de Lières, abbé de Saint-Bertin*, dans les premières années de sa prélature, ses armes sont accompagnées d'une autre devise : *Sine Vulnere Candor*, avec la date 1651. (V. le nº 4623 de la Bibliothèque de Saint-Omer : *Sacrarum Heroidum Epistolae*, etc... Tournai, 1652.) Je n'ai, d'ailleurs, rencontré qu'un seul exemple de cette variante, et comme elle ne paraît pas avoir été employée comme Ex-libris, je ne crois pas qu'il y ait lieu de la reproduire ici.



Le fer de reliure est conservé au Musée de Saint-Omer. L'Ex-libris a été relevé dans un ouvrage de la bibliothèque de cette ville : *Bullarium Cassinense*, Venise, 1650 (nº 767 des imprimés). La même planche a servi au tirage de l'écusson qui orne la première page d'un recueil de poésies latines, dédié à son abbé, par l'auteur, Silvin Wenis, religieux de Saint-Bertin, et imprimé à Saint-Omer en 1673[1].

Le sceau de François de Lières a également été reproduit dans l'*Histoire sigillaire de Saint-Omer*. Il est analogue, comme forme et comme dessin, aux compositions ci-dessus.

1. Nº 2404 de la bibl. de Saint-Omer.

MARQUE DE RELIURE DE BENOIT DE BÉTHUNE DES PLANCQUES

77e abbé (1677-1705)

Jean-Philippe, dit Benoît de Béthune des Plancques, fut nommé abbé de Saint-Bertin peu de temps après l'annexion par Louis XIV de la ville de Saint-Omer à la France. Issu de la grande famille de Béthune, il eut pour aïeul George de Plancques, auteur de la branche de Saint-Venant, époux d'Hélène Taccoen de Zillebeke (ou Zillebecque)[1]. Son père, Jean de Béthune de Planques, seigneur de Penin, de Berlette, du Hazay et de Baraffe, eut de Catherine de Gherbode onze enfants.

Benoît de Béthune des Plancques fut un administrateur actif et dévoué, mais il ne put éviter des démêlés nombreux avec le combattif évêque de Saint-Omer, Alphonse de Valbelle, au sujet de questions de préséance dans



les processions et cérémonies publiques. La tradition dit même que ces soucis contribuèrent à altérer sa santé et à hâter sa mort.

Sa marque de reliure se voit encore sur 32 manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer. Elle a été publiée dans l'*Armorial* de Guigard, mais le dessin en est réduit et inexact dans les détails: il n'est donc pas hors de propos d'en donner une nouvelle reproduction à grandeur exacte, d'autant plus que je tiens à faire constater que le coin a servi aux premières marques de son successeur.

EX LIBRIS ET MARQUE DE RELIURE DE MOMELIN LE RICHE

78e abbé (1706-1723)

Momelin le Riche, né à Valenciennes, en 1658, de Toussaint et d'Élisabeth de Cléty, prit l'habit de bénédictin en 1678 et occupa successivement toutes les charges du monastère. Il succéda en 1706, dans les fonctions abbatiales, à Benoît de Béthune des Plancques et mourut en charge le 9 juin 1723.

1. Il était allié par conséquent à l'abbé François de Lières, sous la prélature de qui il fut reçu à l'abbaye en 1660.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS — N° 7. — JUILLET 1904

Planche 11

Cet abbé eut deux marques de possession de livres différentes. La première est la marque de son prédécesseur, dans laquelle l'écusson central seul a été changé. L'examen comparatif des empreintes ne peut laisser aucun doute sur l'identité absolue des deux gravures dont les encadrements ne peuvent avoir été obtenus que par le même coin.

J'ai relevé cette empreinte à l'état de marque de reliure frappée sur les plats d'un ouvrage de ma bibliothèque ; je l'ai relevée également, et en un nombre assez répété d'exemplaires, à l'état d'Ex-libris, frappée en noir sur papier et collée sur les plats intérieurs de manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer.

Mais Momelin le Riche fit exécuter un second Ex-libris plus important, avec ses armes et sa devise. C'est une grande composition de 15^{cm} 5 de hauteur sur 12^{cm} de largeur, signée J.-B. Vandesipe, d'une facture lourde qui



porte bien le cachet de ce graveur Douaisien[1]. Elle forme le sujet de la planche hors-texte. Les armes gravées par Vandesipe sont : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

On remarquera que l'autre marque porte des quintefeuilles au lieu de roses. Le sceau de Momelin a également été publié dans l'*Histoire sigillaire de Saint-Omer*, et les auteurs ont cru y voir des quintefeuilles ; mais les empreintes en cire qu'ils ont eues sous les yeux ne permettent pas une détermination bien nette. Quoi qu'il en soit, la provenance des ouvrages qui portent les deux modèles d'Ex-libris ne peut laisser aucun doute sur l'attribution des armes au même abbé : il faut donc conclure à une confusion commise par le graveur entre les roses et quintefeuilles, confusion qui, d'ailleurs, s'est produite assez fréquemment.

Les Ex-libris de Momelin le Riche sont collés sur environ soixante manuscrits et incunables de la Bibliothèque de Saint-Omer, et, en particulier, parmi ces derniers, sur une Bible bien connue des bibliophiles que l'on croit pouvoir attribuer à Gutenberg. Je n'en ai pas rencontré jusqu'à présent dans

1. Voir ce qui a été dit sur ce graveur dans les *Archives de la Société*, année 1902, p. 103.

la partie des Imprimés ni dans les bibliothèques ou collections particulières [1].

Dans la chronologie des abbés de Saint-Bertin figurent, à titre d'abbés commendataires, le cardinal Dubois (1723) et le cardinal-archevêque de Besançon, Antoine Cleradius de Choiseul-Beaupré (1764-1774). Ces personnages, qui n'ont même jamais fait acte de présence à Saint-Omer, n'ont eu aucune influence sur l'amélioration de la bibliothèque. Si donc ils ont eu des marques à leurs armes [2], il ne semble pas qu'elles doivent trouver place ici à côté de celles des prélats qui ont enrichi le monastère de leurs dons personnels et dont les noms sont, par conséquent, intimement liés à l'histoire de la formation et de la conservation de ces trésors bibliographiques.

II. — ABBÉS DE CLAIRMARAIS [3]

EX-LIBRIS ET MARQUES DE RELIURES DE DD. M. TIRANT ET J. MALLIART

L'abbaye cistercienne de Clairmarais possédait aussi une riche bibliothèque dont une partie importante a pu être conservée ; mais, jusqu'à présent, je n'y ai relevé, en dehors des indications de provenance manuscrites, que les



marques gravées ci-jointes. Ce sont celles de Dom Martin Tirant, abbé de 1615 à 1621, et de Joseph Malliart, abbé de 1688 à 1718 [4].

MARTIN TIRANT était issu d'une famille de Lille dans laquelle on

1. M. Richebé me signale qu'on en trouve également quelques exemplaires sur les manuscrits de la Bibliothèque de Boulogne provenant de Saint-Bertin.

2. Celle du cardinal Dubois est reproduite dans l'*Armorial* de Guigard.

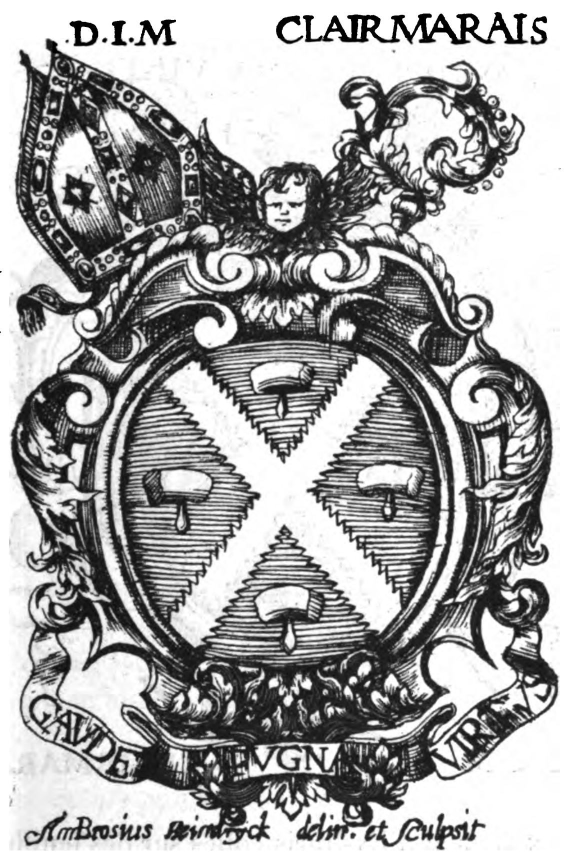
3. Pour les détails biographiques, v. de Laplane, *Les Abbés de Clairmarais*, t. XII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*.

4. Ne semble-t-il pas, d'ailleurs, que les marques et reliures de luxe doivent se rencontrer moins nombreuses dans les abbayes cisterciennes où les pratiques extérieures de simplicité et de renoncement contrastaient avec le faste des Bénédictins ?

compta, au dix-huitième siècle, d'importants négociants. Élu abbé le 22 avril 1615, il fut le premier prélat mitré de Clairmarais. Ce privilège lui fut conféré, pour lui et ses successeurs, par bulle pontificale du pape Paul V en 1616.

On remarquera qu'ici l'écu n'est timbré que d'une crosse : aussi peut-on supposer que, bien que la mitre lui ait été accordée moins d'un an après son accession au gouvernement de l'abbaye, il fit exécuter la gravure dans cet intervalle.

Ses armes étaient : *D'azur, à trois flèches renversées d'or*. Devise : *Deus mihi scopus.*



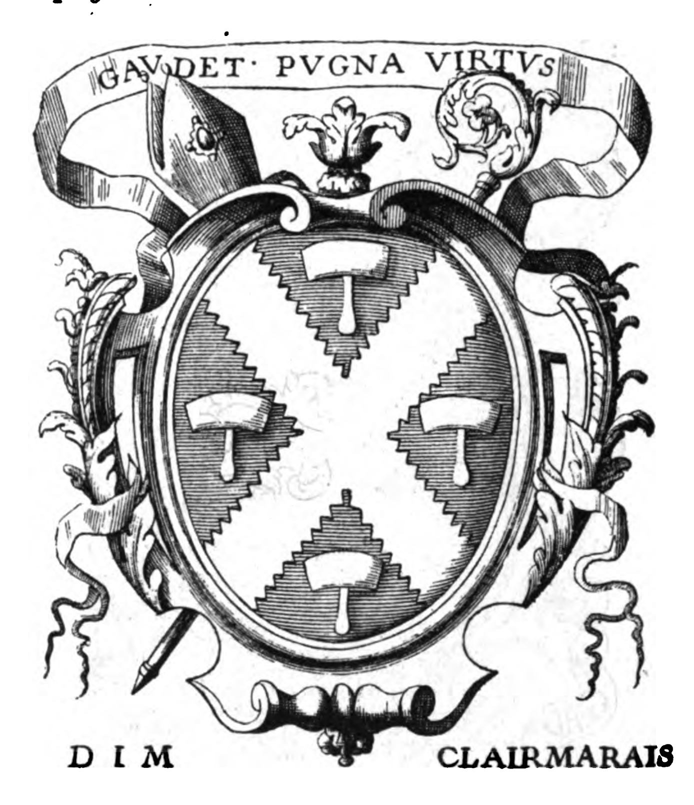
Sa marque de reliure (voir à la page précédente) est frappée sur une édition de Strabon de 1539 (Bibliothèque de Saint-Omer, n° 2786).

L'abbaye de Clairmarais eut encore, cent cinquante ans plus tard, un abbé du même nom et de la même famille, Dom Edmond Tirant, promu en 1767, décédé en 1782. Si l'on ne trouve pas trace de ce dernier dans les bibliothèques locales, le Musée Henri Dupuis[1], à Saint-Omer, conserve un spécimen de céramique orné de son écusson, identique à celui de son grand-oncle, timbré d'une mitre et d'une crosse, et accompagné de la même devise. C'est un plat de la faïencerie de Saint-Omer[2], le seul subsistant d'un service exécuté pour ce prélat, et dont chaque pièce portait un grand écusson en camaïeu violet.

1. Ce Musée, qu'il ne faut pas confondre avec le Musée communal, créé de 1850 à 1880 par un riche amateur, M. Henri Dupuis, a été légué par ce dernier à la ville de Saint-Omer. Il contient des collections remarquables de céramique, de meubles de style et d'histoire naturelle (minéralogie et conchyliologie).
2. C'est seulement en 1751 que l'industrie de la faïence fut établie à Saint-Omer.

DOM J. MALLIART[1], né à Lille en 1643, eut une administration brillante : d'après la chronique de l'abbaye, il rétablit la discipline quelque peu relâchée, restaura la maison, et fit refleurir l'étude des lettres et de la philosophie. Trois fois député à la Cour de la part des États d'Artois, il fut nommé en 1701 Vicaire général de l'Ordre dans un chapitre tenu à Cîteaux. Ses armes étaient : *D'azur, au sautoir dentelé d'argent cantonné de 4 maillets du même.*

L'écu est accompagné ici des initiales D.I.M. et, sur les Ex-libris, de la devise : *Gaudet pugna virtus.*



J'ai retrouvé deux états de l'Ex-libris collés sur des feuilles de garde de plusieurs ouvrages de la bibliothèque de Saint-Omer[2]. Ces volumes portent, en plus, des inscriptions manuscrites dont quelques-unes rappellent les charges dont l'abbé Malliart a été investi, comme par exemple sur le n° 1391[3] : « Emebat F. Josephus Malliart. Abbas de Claromarisco, Parisiis, anno 1700 pro communi monasterii sui bibliotheca in memoriam sue legationis ad Regem Ludovicum magnum XIIII, 22 martii. »

La marque de reliure est frappée[4] sur sept petits volumes de la même Bibliothèque portant au dos le titre *Miscellanea.* On y trouve des plaquettes curieuses de cette époque, œuvres littéraires ou poétiques, disserta-

1. Et non *Maillard*, comme il a été imprimé par erreur.
2. V. en particulier les n°s 351, 758 et 1391.
3. *Ulyssis Aldrouandi patricii Bononiensis De quadrupedibus*, etc... *Bonon. apud Nicolaum Tebaldinum*, 1637, 5 vol. in-f°.
4. Malheureusement les empreintes ne sont pas nettes. J'ai choisi l'exemplaire le moins fruste pour la reproduction qui est donnée en haut de la page suivante.

tions théologiques dues à des auteurs de Flandre ou d'Artois. Parmi ces raretés bibliographiques, on remarque même une *Réfutation de la nouvelle dissertation sur le commencement du siècle prochain et la solution du problème scavoir laquelle des deux années 1700 ou 1701 est la première du siècle avec une lettre critique de M*** Bachelier en Théologie* (Douay, Imp. de Michel Mairesse. Imp. Iuré à la Salamandre couronnée l'an 1699). La question du commencement du siècle, qui a fait couler tant d'encre il y a quatre ans, était déjà d'actualité deux cents ans auparavant !

Je ne puis avoir la prétention d'avoir été complet dans la liste que je viens de présenter. Mais la découverte de documents de cette nature dépend beaucoup du hasard : les ouvrages dispersés ainsi lors de la Révolution se



retrouvent parfois dans des collections fermées ou éloignées qu'il n'est pas pratiquement possible d'explorer toutes. Quoi qu'il en soit, encouragé par la bienveillance du Président et du Comité de la Société, je me suis décidé à publier le résultat de mes recherches, et je serai reconnaissant à ceux de mes collègues qui pourront m'aider à les compléter. JUSTIN DE PAS.

C'est avec grand plaisir que nous adressons à notre collègue M. J. de Pas nos sincères remerciements pour la générosité dont il a fait preuve envers notre Société, en prenant à sa charge tous les frais d'illustration de cet intéressant article.

RECTIFICATION A UNE RECTIFICATION

Il s'agit des armes de Charles Ailleboust, évêque d'Autun, dont l'Ex-libris a été reproduit dans les *Archives*, année 1895, page 85.

Le sceau figuré page 85 n'appartient pas à Charles Ailleboust, mais à son successeur, Pierre Saulnier (1588-1612), qui portait *un chevron accompagné de trois trèfles.*

Page 128 de la même année, M. A. Steyert a relevé l'erreur et a donné pour armes à Charles Ailleboust : *De... au chevron de..., accompagné de trois étoiles de..., celle de la pointe soutenue d'un croissant de...*, d'après *Sceaux et Armoiries des Évêques d'Autun*, par M. H. de Fontenay. Or, ce même

auteur a depuis rectifié la lecture première dans son *Armorial de la ville d'Autun*, et a remplacé le *croissant* par un *cœur* qui sont les vraies armes d'Ailleboust, comme il est prouvé par la reproduction du sceau de 1573 de ce prélat, figuré dans les manuscrits de Pierre Palliot, de la Bibliothèque publique de Dijon.

Il est à noter que Palliot donne à Dailleboust (Canada et Martinique) : *De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles du même*, qui pourraient bien être les vrais émaux, le cœur ayant tout l'air d'être une brisure.

LÉON QUANTIN.

QUESTIONS

PETRI DU CHESNE. — (N° 301.)

L'Ex-libris dont nous donnons la reproduction, avec ses dimensions vraies, faisait partie d'une série qui nous a été communiquée il y a quelque temps déjà, mais différentes circonstances ont retardé la publication de cette question. Elle ne saurait pourtant manquer d'intérêt pour nos lecteurs, et en



particulier pour ceux qui s'occupent spécialement des Ex-libris bourguignons. On désirerait savoir de quelle famille était ce Pierre Duchesne ou Du Chesne ? Enfin, on profite de l'occasion pour demander quelques renseignements sur le graveur Bouchy, qui a exécuté cet Ex-libris, et dont le nom ne se trouve pas mentionné dans le *Manuel de l'amateur d'Estampes* de Charles Le Blanc.

G. DE R.

WEDBERG. — (N° 302.)

Je possède un petit Ex-libris moderne, paraissant être une lithographie, type étiquette, au nom de J. O. Wedberg, dont les lettres sont à fond azuré,

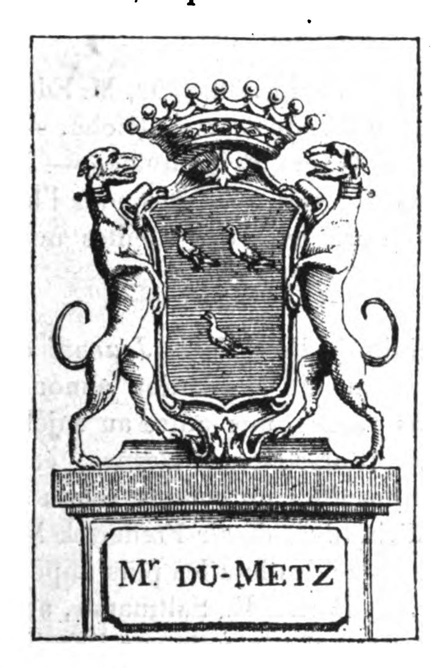
avec encadrement d'un double filet orné seulement dans l'intérieur des angles. La pièce mesure 0.056 × 0.021. Je désirerais savoir si l'on a quelques renseignements sur le propriétaiue de cet Ex-libris. Est-il allemand ou alsacien?

J. C.

RÉPONSES

DU METZ. — (N° 270.) [10e ANNÉE, PAGE 174.]

La réponse à cette question se trouve dans une intéressante plaquette intitulée : *Une Paysannerie au XVIIIe siècle*, par M. le comte de Longpérier-Grimoard. — Senlis, imprimerie et lithographie Ernest Payen, 1876, in-8°. Cette publication, que nous avions vue autrefois et que nous avons eu beaucoup de peine à retrouver, fait partie d'un recueil de brochures dont nous devons la communication à M. H. Tausin, auquel nous offrons tous nos remerciements.



L'Ex-libris qui nous occupe y est reproduit à la page 6, et l'auteur l'attribue à « Claude Gédéon Berbier du Metz, comte de Rosnay, seigneur de Rance, « de Crespy, d'Ève, de Montifaut et autres lieux, né en 1682, reçu conseiller « au parlement de Paris le 16 août 1704, puis président de la chambre des « comptes le 22 juin 1708... Les registres de la commune d'Eve portent : Le « 25 février 1759 est décédé à Paris, messire Claude Gédéon du Metz, agé de « soixante-seize ans et demy, seigneur de cette paroisse depuis quarante-quatre « ans, et le lendemain a été inhumé chez les RR. pères Augustins de la place « de Victoire, lieu de sépulture de sa famille. » On trouvera d'autres renseignements dans La Chesnaye-Desbois, édition Schlesinger, tome I, colonne 927; dans l'*Armorial de la chambre des comptes de Paris*, par M. H. Coustant d'Yanville, page 430.

Dr L. BOULAND.

M. de Sartorio, 34, boulevard du Jardin zoologique, à Marseille, désirerait quelques renseignements sur Messire Potot, bailly de Malain (Côte-d'Or) en 1710, et ancien procureur du Roy en la Table de Marbre à Dijon.

BIBLIOGRAPHIE

La *Société autrichienne des Collectionneurs d'Ex-libris* a publié son premier numéro (à Vienne, Noël 1903, au siège de la Société, Schauflergasse 6; pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire, M. Karl Andorfer, Vienne VII/2 Siebensterngasse 44). C'est une splendide publication de 63 pages, contenant 8 hors-texte et 49 illustrations. Les dernières ainsi que l'impression ne laissent rien à désirer et les divers articles sont aussi instructifs qu'intéressants. Il reste à souhaiter que cette première livraison trouve auprès de tous les collectionneurs d'Ex-libris l'accueil qu'elle mérite et qu'elle soit bientôt suivie d'autres qui seront, à n'en pas douter, aussi intéressantes et soignées.

Voici le sommaire :

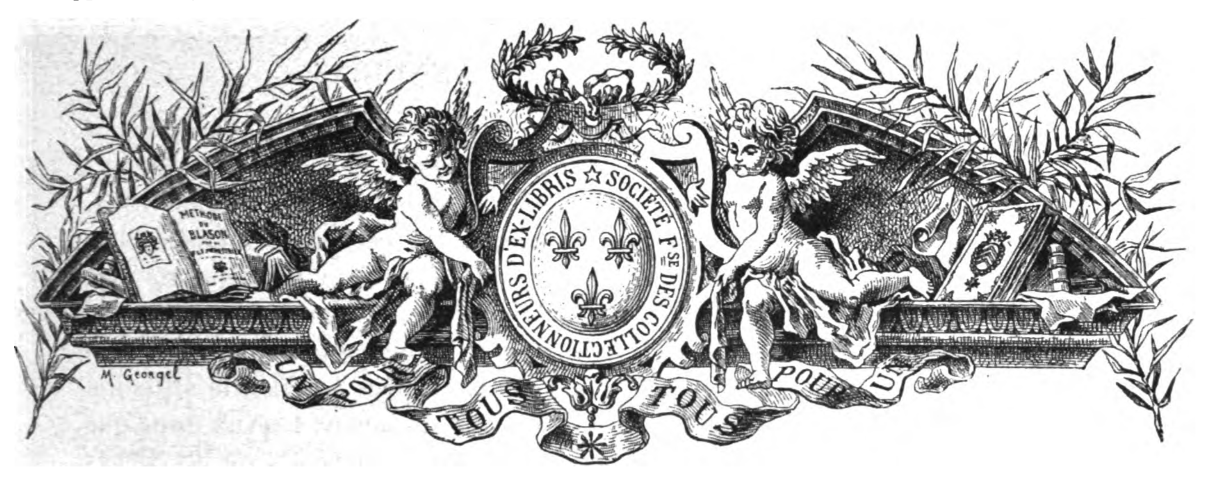
Après un joli titre, la préface du rédacteur, M. Eduard Dillmann. — Deux articles sur les collections d'Ex-libris en Autriche. — Les Ex-libris des chanoines de l'archevêché de Gran (Strigonium). — L'Ex-libris de Joannes Carinthius Cristalnigg (XVI[e] siècle). — Notes pour l'histoire de la bibliophilie en Autriche. — Les Ex-libris avec des abeilles ou des ruches. — Les Ex-libris modernes, etc. R. BENKARD.

Dans le numéro de juin de l'*Ex-libris Journal* de Londres, on trouve, après l'exposé du programme de la réunion annoncée, des notes diverses relatives aux publications reçues, une autre au sujet de l'*Ancestor*, puis un article sur les Ex-libris pittoresques modernes, écrit par J.-J. Guthrie; viennent successivement ensuite : un compte rendu de la vente faite en mai dernier de la collection d'Ex-libris de sir Frederick Madden, avec l'énumération et les prix d'une trentaine des lots les plus importants, un article sur les Ex-libris dessinés par miss Bertha E. Saltmarsh, artiste de Boston, et dont plusieurs sont reproduits; une petite note sur l'Ex-libris de la bibliothèque des officiers de marine dans l'établissement royal de Devonport; une autre sur l'Ex-libris de Lewis Hainsworth, reproduit en frontispice, et enfin une simple description de l'Ex-libris-portrait de M. Grundy Newman, dessiné par M. G. Whittaker. La suite des deux listes des Ex-libris juifs et judiciaires achèvent de remplir ce numéro. F. C.

Nous avons l'honneur de rappeler aux membres de la Société, et principalement à ceux qui désirent faire des échanges d'Ex-libris modernes, que *M. le comte Budan prépare en ce moment un Annuaire, ou Guide des collectionneurs d'Ex-libris; et que ceux qui désireraient y voir figurer leur nom, peuvent le lui faire savoir à l'adresse suivante : M. le comte Budan, poste restante à Venise.*

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ET DE LA RÉUNION MENSUELLE
DU 24 JUILLET 1904

AVANT de partir pour la Lorraine, notre Président tenait à faire aux Membres du Comité les honneurs de son nouvel appartement, cette réunion a donc eu lieu chez lui, rue de Prony, n° 93. Retenu par ses occupations professionnelles, M. Bargallo s'était fait excuser et M. Pierre Dor (de Marseille) avait envoyé un petit mot exprimant ses regrets de ne pouvoir venir se joindre à nos collègues; ces regrets sont partagés, car on comprend facilement le grand avantage qu'il y aurait à ce que tous les membres de la Société se trouvassent en rapports plus directs, nous allons en reparler au sujet d'un banquet par souscription qui, à l'occasion de l'Assemblée générale, pourrait les réunir tous les ans. De même que les années précédentes, la réunion a été divisée en deux parties : la première consacrée à l'Assemblée générale annuelle de la Société, et la seconde à la réunion mensuelle. Après avoir gracieusement souhaité la bienvenue aux assistants, M. Bouland fait remarquer avec plaisir que malgré la date tardive de la séance, et la chaleur accablante de la journée, tous les Membres actuellement à Paris s'étaient rendus à notre invitation, et il les remercie de cette preuve d'intérêt pour tout ce qui tient à notre Société.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La parole est donnée à M. J. Regnault, trésorier de la Société, qui depuis sa fondation en tient les comptes avec tant de soin et de désintéressement : il donne lecture du bilan d'après les dépenses et recettes pour l'année 1903, et fait constater avec satisfaction que la balance de ces chiffres laisse pour 1903 un léger boni; se basant sur les mêmes données et sur les résultats déjà acquis, il prévoit que l'exercice de 1904 sera encore meilleur. Au nom de la Société, le président remercie M. J. Regnauld, et présente au sujet de ces comptes annuels les observations suivantes : si d'après le bilan la situation financière de la Société est satisfaisante, cela tient en partie : 1° Aux dons que font certains membres généreux, aux prêts de planches gravées ou de clichés consentis par d'autres, enfin aux économies de toutes sortes que le vice-président et lui s'efforcent de réaliser sur les frais nombreux qu'entraîne une publication comme la nôtre. 2° A ce que le chiffre des cotisations et des abonnements est un peu supérieur à celui des années précédentes. A ce propos, MM. Bouland et Ed. Engelmann espèrent que nos collaborateurs continueront à les seconder dans cette voie et que l'augmentation des recettes leur permettra bientôt de pouvoir illustrer nos *Archives* avec des planches hors texte remarquables, dont ils ont les originaux mais dont la reproduction est coûteuse. Ils insistent pour que tous nos sociétaires continuent à faire autour d'eux une propagande *active*. 3° Il y aurait avantage à ce que le petit boni de 1903 fût reporté sur l'exercice de 1904. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Étant donné qu'un certain nombre de nos collègues de province viennent à Paris au printemps pour assister aux réunions d'autres Sociétés, le président fait remarquer qu'on pourrait profiter de cela pour avancer la date de l'Assemblée générale annuelle, et à cette occasion réunir les Membres de la Société dans un banquet par souscription, ce qui leur permettrait de se mieux connaître entre eux, et de développer leurs relations. MM. Vibert et Wiggishoff font valoir différentes raisons en faveur de cette proposition qui est acceptée en principe, et sur laquelle nos sociétaires habitant la province sont invités à nous communiquer leur manière de voir puisque c'est d'eux surtout qu'en dépend la réussite. Cette première partie de la réunion se termine par la réélection du Bureau de la Société, qui est à l'unanimité maintenu tel qu'on en voit la liste sur la deuxième page de la couverture rose des *Archives*; nous pouvons donc nous dispenser de la reproduire ici.

RÉUNION MENSUELLE

Reprenant le cours de ses travaux habituels le Comité s'occupe d'abord d'une intéressante note de M. Olivier Gand relative à la question Marsilly (numéro de mars 1904 des *Archives*, page 47) et qui nécessitera de nouvelles recherches. — M. le baron du Roure de Paulin communique un bel Ex-libris héraldique, mais anonyme dans toute l'acception du terme; après examen on regrette de ne pouvoir en faire séance tenante l'identification.

Pendant quelque temps il avait été tous les mois réservé quelques exem-


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B
L



Figure I

Planche 12

plaires des planches hors texte de nos *Archives*, *ne portant pas de légende imprimée*, elles étaient cédées aux Membres de la Société qui en faisaient la demande ; puis on en perdit peu à peu l'habitude. Le Président met sous les yeux des assistants plusieurs de ces exemplaires sans légende, qu'il a retrouvés en faisant son déménagement, et il invite le comité à statuer sur leur emploi. Considérant que certains Membres de la Société pourraient encore en avoir envie, soit parce que ne possédant pas l'original ils voudraient les mettre dans leur collection, soit pour les ajouter comme supplément d'illustration dans leur numéro correspondant de notre Revue, le Comité décide à l'unanimité « que le prix de chacune de ces épreuves sera abaissé à 0 fr. 25, « et qu'à l'automne prochain elles seront mises ainsi à la disposition de nos « collègues par l'annonce de notre couverture rose intitulée Occasions. »

Les publications reçues dans le courant du mois sont ensuite communiquées à ceux qu'elles intéressent ; ce sont : *la Rivista del Collegio araldico*, la *Revue héraldique historique et Nobiliaire* et la *Rivista Iberica de Ex-libris*. En prévision de l'absence probable des Membres qui partiront en vacances, le Comité s'ajourne jusqu'au mois d'octobre.

Le Secrétaire, F. Carême.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

BALINCOURT (Claude-Alexandre-Edgard-Testu, comte de) et CABRIÈRES (François-Marie-Anatole de Roverié de)



E lecteur se demandera, peut-être, pourquoi nous avons accolé ces deux noms en tête de cette notice. L'un est celui de Monseigneur l'évêque de Montpellier, l'autre celui d'un officier supérieur qui consacre sa retraite à des études d'histoire locale.

Cousins issus de germains, ils ont voulu faire revivre dans leurs Ex-libris le souvenir des diverses familles éteintes dans leur propre famille, imitant en cela les seigneurs des siècles passés qui écartelaient leur blason des armes des familles auxquelles ils étaient alliés et qui avaient disparu.

Et, dans ce but, M. le comte Edgard de Balincourt a dessiné un Ex-libris pour lui-même, et pour Monseigneur de Cabrières un autre Ex-libris, qui se différencient seulement par la reproduction des armes personnelles.

Deux colonnes sans chapiteau portent sur le haut de leur fût, à dextre, le blason des Reinaud, à gauche celui des Génas de Vauvert; elles sont reliées par l'Ex-libris de Pierre Guiraud qui broche sur le tout. Autour on lit : 1680-1880. La première date rappelle l'époque de l'alliance des Guiraud et des Fauquier, d'où descendent les Reinaud ; la seconde celle de la gravure de l'Ex-libris commun.

Entre la base des deux colonnes est figuré le blason des Balincourt ou celui des Cabrières, et sur chaque base on lit ; POSTEA REINAVDI ET R. DE GENAS TANDEM EX HÆRED. AN.ROVERI DE CABRIÈRES EPI MONTISPES (figure I).

Ou bien : POSTEA REINAVDI ET R. DE GENAS TANDEM EX HÆRED.CL.AL.EDG.TESTU COMTE DE BALINCOURT (figure II).

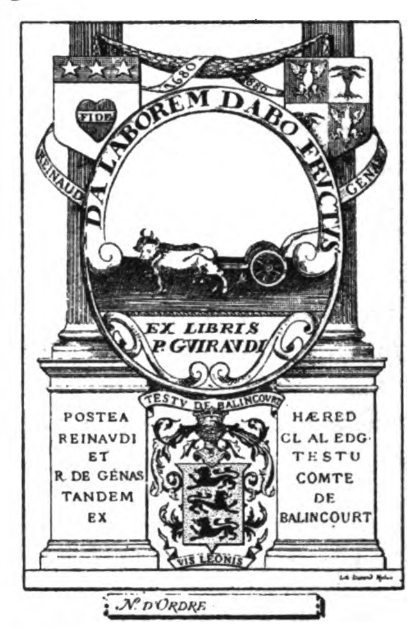
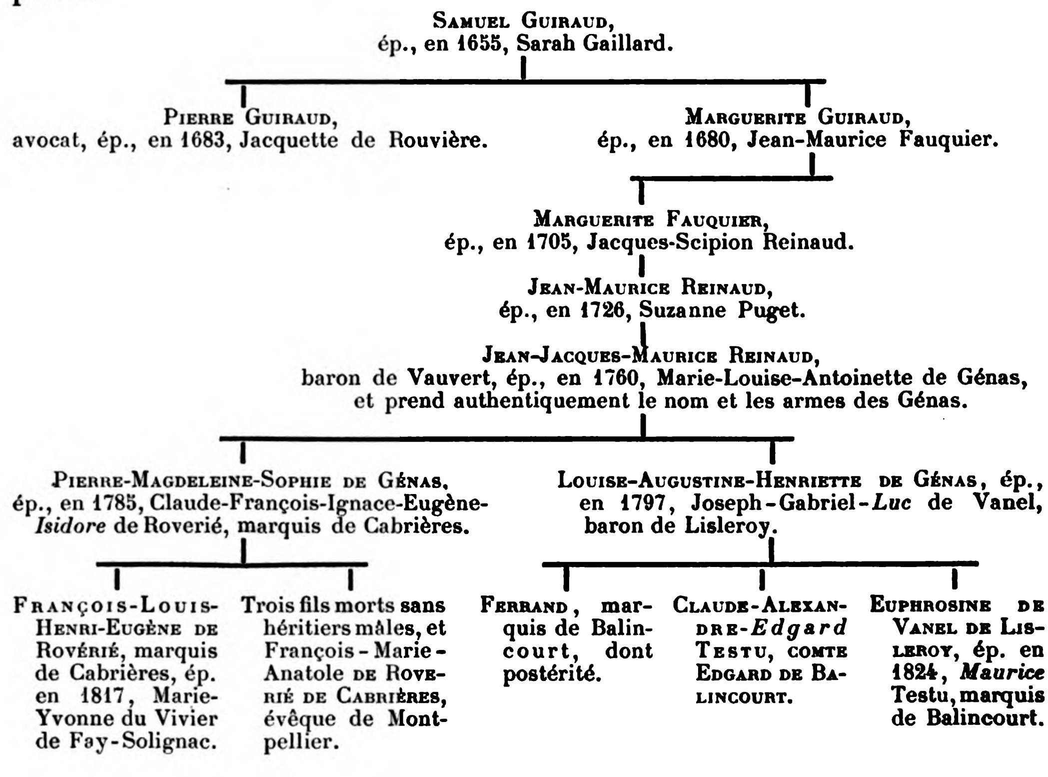


Figure II.

Quelques détails sont nécessaires pour l'explication de cette réunion d'armoiries. Le tableau suivant indiquera la genèse des Ex-libris dont nous allons parler.



SAMUEL GUIRAUD,
ép., en 1655, Sarah Gaillard.

PIERRE GUIRAUD,
avocat, ép., en 1683, Jacquette de Rouvière.

MARGUERITE GUIRAUD,
ép., en 1680, Jean-Maurice Fauquier.

MARGUERITE FAUQUIER,
ép., en 1705, Jacques-Scipion Reinaud.

JEAN-MAURICE REINAUD,
ép., en 1726, Suzanne Puget.

JEAN-JACQUES-MAURICE REINAUD,
baron de Vauvert, ép., en 1760, Marie-Louise-Antoinette de Génas,
et prend authentiquement le nom et les armes des Génas.

PIERRE-MAGDELEINE-SOPHIE DE GÉNAS,
ép., en 1785, Claude-François-Ignace-Eugène-*Isidore* de Roverié, marquis de Cabrières.

LOUISE-AUGUSTINE-HENRIETTE DE GÉNAS, ép., en 1797, Joseph-Gabriel-*Luc* de Vanel, baron de Lisleroy.

FRANÇOIS-LOUIS-HENRI-EUGÈNE DE ROVÉRIÉ, marquis de Cabrières, ép. en 1817, Marie-Yvonne du Vivier de Fay-Solignac.

Trois fils morts sans héritiers mâles, et François-Marie-Anatole DE ROVERIÉ DE CABRIÈRES, évêque de Montpellier.

FERRAND, marquis de Balincourt, dont postérité.

CLAUDE-ALEXANDRE-*Edgard* TESTU, COMTE EDGARD DE BALINCOURT.

EUPHROSINE DE VANEL DE LISLEROY, ép. en 1824, *Maurice* Testu, marquis de Balincourt.

Les Guiraud. — Pierre Guiraud, avocat au présidial de Nîmes, naquit dans cette ville, le 12 novembre 1656, de Samuel Guiraud et de dame Gaillard. Il occupa une place honorable dans le barreau nîmois. De son mariage avec Jacquette de Rouvière (2 avril 1683), il eut trois filles qui moururent sans postérité, et firent héritiers de leurs biens leurs petits-cousins Reinaud.



Figure III.

C'est Pierre Guiraud qui se fit graver l'Ex-libris (figure III) que ses descendants ont conservé pieusement, parce qu'il représentait deux bœufs attelés à une charrue et labourant un champ, figure du labeur acharné, et que la devise qui le surmontait : DA LABOREM DABO FRVCTVS, était aussi belle que vraie.

Pierre Guiraud possédait aussi un fer à dorer qui figure sur les plats de plusieurs de ses livres (figure IV).



Figure IV.

Les Reinaud. — Jacques-Scipion Reinaud, sieur de Bagnon, avocat au présidial de Nîmes, fils de Pierre Reinaud, sieur de Bagnon, et de Suzanne Delozière, se maria, le 19 avril 1705, avec Marguerite Fauquier, fille de Jean Maurice, ci-devant capitaine au régiment de Miramon, et de Marguerite de Guiraud, et mourut le 10 juillet 1715.

Son fils Jean-Maurice Reinaud, fut un des magistrats les plus considérables

de la sénéchaussée et cour présidiale de Nîmes. Né le 13 avril 1706, avocat le 6 juillet 1725, conseiller audit présidial en 1726, capitoul de Toulouse en 1746, juge-mage et lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de Nîmes (1758), président au conseil supérieur de cette ville (28 septembre 1775), il jouit d'une haute considération juridique, et mourut le 29 janvier 1792.

De son mariage avec Suzanne Puget, célébré le 16 août 1726, il avait eu trois enfants, dont deux, Jacques-Scipion Reinaud de la Bonne et Félix-Alexandre Reinaud de Bagnon, officiers des armées du roi, moururent sans alliance.

L'aîné, Jean-Jacques-Maurice Reinaud, né le 28 mars 1730, suivit comme son père la carrière de la magistrature, devint conseiller du Roi, juge-magistrat au présidial, puis conseiller au conseil supérieur créé en 1775.

Son union avec Marie-Louise-Antoinette de Génas (4 février 1760), fit

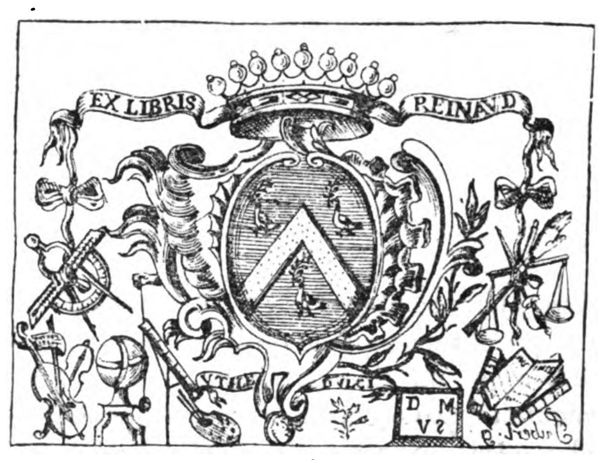


Figure V.

entrer dans sa famille la baronnie de Vauvert; les actes de son mariage l'obligèrent à relever le nom et les armes des Génas qui allaient s'éteindre faute d'héritier mâle.

Jean-Jacques-Maurice Reinaud de Génas, baron de Vauvert, et son fils Jean-Louis-*Auguste* Reinaud de Génas de Vauvert, périrent victimes de la Terreur sur l'échafaud nîmois (17 messidor et 15 thermidor an II).

Des deux filles du baron de Vauvert, l'aînée, *Sophie*, épousa le marquis de Cabrières; la jeune, *Henriette*, le baron de Lisleroy[1].

Le président Jean-Maurice Reinaud eut trois Ex-libris successifs que l'on retrouve collés l'un sur l'autre sur quelques livres provenant de sa belle bibliothèque. Le plus ancien. gravé par Thubert, artiste de Montpellier (fig. V), représente un écusson ovale sur un cartouche du XVIIIe siècle, portant pour armes : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent tenant dans leur bec un rameau d'olivier*, et surmonté d'une couronne comtale, avec l'exergue : EX LIBRIS REINAVDI. A droite et à gauche de l'écu sont gravés des attributs divers, figurant la musique, la navigation, le commerce, la justice, la lecture, l'archéologie, précédés de l'exergue : VTILE DVLCI.

1. Cte Edgard de Balincourt, *Histoire de la maison de Génas*. Gr. in-8°.



Figure VI



Figure VII

Le second, qui reproduit les mêmes attributs et les mêmes armoiries, mais dans une distribution différente, a été gravé par Brupacher ; l'écu ovale a pour tenants deux sauvages nus, armés de leurs massues, et porte une couronne de marquis (figure VI).

Le troisième Ex-libris (figure VII) est composé d'un écu piriforme un peu incliné sur un cartouche rocaille, aux armes : *D'argent, au cœur d'azur*[1] *coupé par une bande d'argent portant le mot FIDE, au chef de gueules*



Figure VIII.

chargé de trois étoiles d'argent. Supports, deux licornes. Couronne de marquis. Pourquoi cette différence d'armes dans les trois Ex-libris du président Reinaud ? Nous ne pouvons l'expliquer.

Les Reinaud de Génas. — La famille de Génas, dans laquelle entrait, en 1760, Jean-Jacques-Maurice Reinaud, en épousant l'héritière de cette maison, était une des plus anciennes de la province. Originaire du Dauphiné, elle se fixa aux environs de Nîmes, où elle possédait la seigneurie de Beauvoisin, plus tard la baronnie de Vauvert, par suite du mariage de Louis II de Génas avec Suzanne d'Autheville, seule héritière des d'Autheville de Vauvert.

Après son mariage, Jean-Jacques-Maurice Reinaud, baron de Génas, qui était un lettré, membre de l'Académie de Nîmes, fit graver un fer à dorer (figure VIII) pour orner les plats des livres de son immense bibliothèque, aux armes des Génas : *Écartelé aux 1 et 4, d'argent au genêt de sinople boutonné d'or; aux 2 et 3 de gueules à l'aigle éployée d'argent becquée et membrée d'or.* L'écu surmonté de la belle devise : POUR LA FOY, MA MIE, MON ROY.

Au-dessous est reproduite la médaille que François de Génas, général des finances de Louis XI, fit graver pour marquer sa reconnaissance envers le roi, qui l'avait comblé de bienfaits, et sur laquelle on lit : JE SUIS CONTENT.

Cette bibliothèque, comprenant primitivement les livres de Pierre Guiraud et du président Reinaud, s'augmenta vers le milieu du XVIII[e] siècle de ceux

1. Le cœur devait être de gueules, le graveur a dû se tromper.

très nombreux de l'avocat Bargeton qui fit les Reinaud ses héritiers. De nos jours elle est possédée par M. le Cte Edgard de Balincourt qui ne cessa de l'augmenter par ses achats ; elle compte près de 7.000 volumes.

Monseigneur de Cabrières a tout récemment fait exécuter d'après une pièce ancienne un autre Ex-libris reproduit (figure IX), en tête duquel il a inscrit sa devise : NON HVMORE TERRÆ VIGEBIT, et se sert souvent pour ses lettres privées

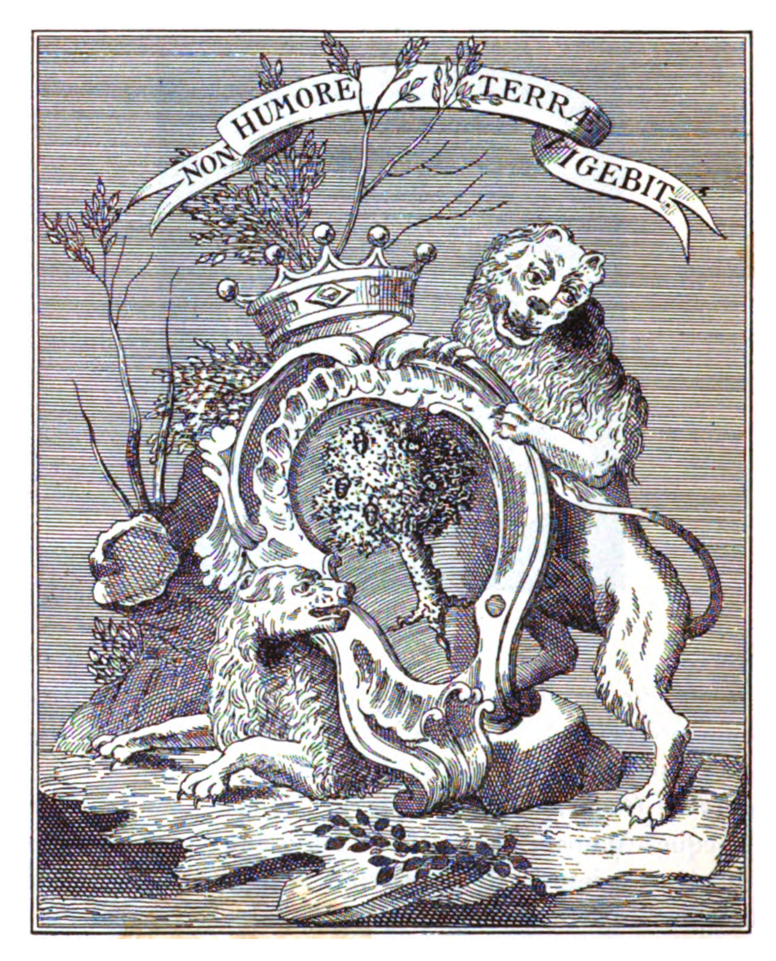


Figure IX.

et ses cartes du bel Ex-libris de son arrière-grand-père : DA LABOREM DABO FRVCTVS, reproduit page 117.

Nous terminerons en remerciant Monseigneur de Cabrières qui ayant fait exécuter à ses frais les clichés de ces Ex-libris, les a mis gracieusement à la disposition de la Société pour illustrer notre article.

PROSPER FALGAIROLLE.
Archiviste de la ville de Vauvert.

Messire Potot, bailli de Malain (dernier numéro, page 112), ne serait-il pas Jean Potot, avocat au Parlement de Bourgogne en 1662 et 1703, portant d'azur à 3 poteaux d'or (Armorial général), ou son fils?

LES EX-LIBRIS
DE M. J.-B. VERVLIET


ONSIEUR VERVLIET, l'aimable et érudit collègue anversois qui fut un des fondateurs de notre Société et l'un de ceux qui les premiers firent l'envoi de leur Ex-libris pour la collection de nos *Archives*, possède huit marques différentes qu'il a fait exécuter successivement pour les nombreux volumes composant les diverses parties de son importante bibliothèque. Car cet infatigable travailleur dont les journées se passent au milieu des labeurs incessants d'une banque, a trouvé moyen de s'occuper encore d'une façon très active de plusieurs genres de



Anvers

collection qui nécessitent une attention soutenue, ainsi qu'on va pouvoir en juger. Au cours d'une visite que nous eûmes le plaisir de lui faire à l'automne dernier, M. Vervliet a eu la gracieuseté de nous autoriser à reproduire dans notre revue ceux de ses Ex-libris qui nous plairaient le plus, et d'en mettre les clichés à notre disposition, ce dont nous le remercions d'autant plus sincèrement, que des circonstances indépendantes de notre volonté nous avaient jusqu'à ce jour empêché d'en profiter. Nous avons choisi deux sujets presque opposés : la jeune lectrice et le vieux savant, mais ayant chacun son cachet particulier bien approprié aux ouvrages pour lesquels ils ont été exécutés.

Avant de nous en occuper cependant nous dirons quelques mots des deux premiers Ex-libris que M. Vervliet s'était fait faire en 1880 ; presque tous nos

lecteurs doivent les posséder par échange, néanmoins nous les reproduisons ici. Ayant toujours aimé les livres non pas en bibliomane pour leur nombre, mais pour leur contenu et leur utilité, M. Vervliet à cette époque avait acquis déjà de nombreux ouvrages de travail, pour lesquels il fit exécuter les deux lithographies de dimensions différentes appropriées à celles des volumes. Le plus grand est essentiellement flamand et anversois; flamand par le style, anversois par les armes d'Anvers[1] et les masses surmontées de mains appaumées. La main est pour ainsi dire l'emblème spécial de la ville d'Anvers: nombre des monnaies de cette cité l'ont comme marque monétaire. Les sceptres ou masses que dans les grandes cérémonies les huissiers portent devant les hauts dignitaires sont surmontés de ce signe symbolique. Ici les sceptres sont l'emblème de la puissance de la ville. Le petit génie lisant



appuyé sur un pupitre placé au milieu d'une bibliothèque, représente le travail qui nourrit, orne l'esprit; les guirlandes de fleurs et de fruits sont dans le même ordre d'idées une allusion discrète aux heureux résultats qu'il produit.

Le plus petit est exécuté dans le même style, c'est d'une autre façon l'expression de la même idée : l'étoile scintillante qui le domine rappelle que la science répand la lumière et élève les idées par l'étude des livres, auxquels l'Ex-libris est destiné. — Il y a eu deux tirages de ces lithographies : le premier n'a ni date, ni signature; le deuxième porte au-dessous du dessin à gauche, Jos R. sc... 1880..; à droite, J.B.V. inv. (Jos. Ratinck sculpsit..... J.B. Vervliet invenit).

L'élégante composition que nous donnons ici tirée hors texte en simili-gravure, et représentant une jeune femme qui prend un livre sur les rayons d'une petite bibliothèque, a été exécutée en 1900 par M. J. Janssens. Cet Ex-libris est plus spécialement destiné aux livres de choix, éditions de luxe, et aux ouvrages sur les Beaux-Arts auxquels viennent se joindre des cartons renfermant plusieurs milliers de gravures. La devise qu'on y lit : *libri mei optimi amici*, est le complément de celle que notre collègue s'était choisie il y a trente ans : *amor scientiæ*.

1. Le blason de la ville d'Anvers est : *De gueules à une enceinte de ville d'argent accompagnée en chef de deux mains appaumées, celle de dextre posée en bande, celle de senestre posée en barre, et aussi d'argent.*



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 8. — AOUT 1904

Planche 14

D'un genre tout autre, avons-nous dit, la pièce reproduite ci-dessous et due à M. T. Jacobs. Dans un cabinet de travail aux rayons chargés de livres, elle représente un vieux savant attablé devant un in-folio non moins vieux sans doute : elle est bien appropriée à la portion de bibliothèque pour laquelle l'artiste l'a composée, c'est-à-dire pour les ouvrages de bibliographie. Si cet Ex-libris n'a été exécuté qu'en 1903 la collection à laquelle il est destiné date de 1873, « bien que possédant des milliers de livres de toute nature, « nous disait M. Vervliet, ceux relatifs à la bibliographie m'ont toujours « intéressé d'une façon spéciale; et la vue de cette vignette présente encore « pour moi cet intérêt particulier qu'elle me rappelle les moments heureux « passés parmi mes livres dans le silence de mon cabinet d'étude ».



A peu près dans le même genre que le précédent, l'Ex-libris pour les ouvrages de numismatique représente un collectionneur examinant une médaille. Celui destiné à la pressophilie [1] devait naturellement montrer un journal, des fils télégraphiques, etc... C'est ce que l'on voit dans un encadrement orné de livres et de plumes. — Les deux autres Ex-libris qui sont destinés au Folklore ont pour objets principaux des gnomes, des lutins et autres sujets de légendes. La collection d'ouvrages relatifs au Folklore auxquels ils sont destinés a été commencée vers 1884. Pendant douze ans (c.-à-d. de 1889 à 1900), M. Vervliet a publié une revue flamande de folklore : *Ons Volksleven* (Notre vie populaire); puis un gros volume de contes populaires du pays flamand; quelques brochures; un ouvrage en trois volumes relatif au folklore du Brabant septentrional, dont le manuscrit rédigé par un vieillard lui avait été confié pour être revu et corrigé. Tous ces ouvrages ont été publiés en collaboration avec un ami qui travaille avec M. Vervliet au *Dictionnaire du dialecte anversois* (ville d'Anvers et Campine anversoise), dont

1. Notre collaborateur M. Vervliet est le fondateur d'une revue spéciale que nous avons annoncée plusieurs fois sous le titre LA PRESSE UNIVERSELLE.

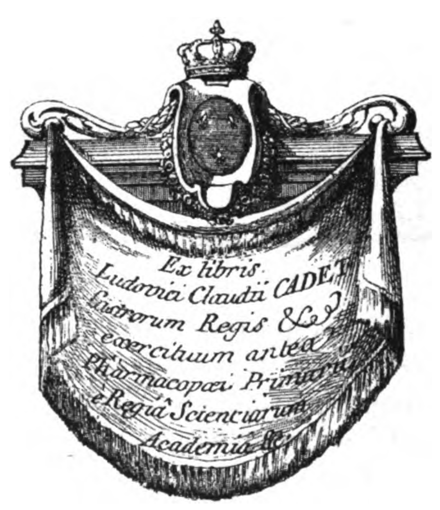
6 volumes grand in-8° ont paru sous les auspices de l'Académie royale flamande, et dont le dernier est sous presse. On voit que l'existence de deux Ex-libris pour le folklore est largement justifiée, ils sont dus aussi à M. T. Jacobs. — Nous ne nous étendrons pas davantage sur la composition de ces derniers Ex-libris, notre collègue M. J.-B. Vervliet étant tout disposé à en faire l'échange contre ceux des personnes que cela peut intéresser.

Dr L. Bouland.

EX-LIBRIS
CADET DE GASSICOURT

DANS quelques collections il existe un Ex-libris Louis XVI, mesurant 0m078 sur 0m066, représentant une draperie posée sur un socle soutenant les armes de France. Sur la draperie est l'inscription suivante : Ex-libris Ludovici-Claudii Cadet Castrorum Regis et exercituum antea Pharmacopei Primarii & Regia Scientiarium Academia &c.....

Le propriétaire de cet Ex-libris était Louis-Claude Cadet de Gassicourt, né à Paris le 24 juillet 1731, deuxième fils de Claude Cadet, chirurgien de l'Hôtel-Dieu.



La famille Cadet était originaire des environs de Troyes; Claude fut le premier qui vint s'établir à Paris. Louis-Claude, son fils, prit le nom de Gassicourt, de l'endroit où il avait été élevé, petit coin de terre situé à peu de distance de Mantes-la-Jolie. Il fut placé par les soins du marquis de Saint-Laurent et de M. de Sozzi au collège des Quatre-Nations. Puis il entra comme élève chez Claude-Joseph Geoffroy; de là, il passa chez Chamousset et Grignon. A 22 ans, il fut nommé premier garçon à l'Hôtel des Invalides, et peu après apothicaire-major.

En 1757, il fut examinateur des apothicaires destinés aux hôpitaux de l'armée, puis inspecteur des hôpitaux sédentaires des armées françaises en Allemagne. En 1759, élu membre du collège de pharmacie, il est nommé en

1762, apothicaire-major de l'armée du Prince de Beauveau en Espagne. Après la paix, il reçut la charge de commissaire du Roy pour la chimie, à Sèvres. Enfin il s'installa comme pharmacien, 105, rue Saint-Honoré. En 1766, il devint membre de l'Académie Royale des Sciences, puis des Académies de Toulouse, de Bruxelles, de Lyon (1772).

Il écrivit beaucoup, et ses ouvrages lui valurent une juste renommée. Sa Majesté Louis XV l'honora d'une estime toute particulière. Louis-Claude était aussi l'ami de Macquer, Bailly, Lavoisier, Condorcet, Vicq d'Azir, Coulomb, Parmentier, Lalande, Fourcroy; des ducs de la Rochefoucault, de Chaulnes, de Richelieu; des marquis de Beauveau, de Paulmy, etc....

Il mourut le 10 octobre 1799, laissant de son mariage, contracté en 1761, avec Marie-Thérèse Boisselet, un fils, Charles-Louis Cadet de Gassicourt, né le 23 janvier 1769. Charles-Louis commença ses études au collège de Navarre, il fit sa réthorique au collège Mazarin. Reçu avocat en 1787, il plaida un peu,





N° 1.





N° 2.

et rima quelques vers, péchés de jeunesse vite oubliés. En 1788, il épousa Madeleine-Félicie Baudet.

Pendant la Révolution, commandant de la Garde nationale et président de la section Le Peletier, il eut le bonheur de sauver la vie à plusieurs personnes; mais ses actes le firent dénoncer comme contre-révolutionnaire et il fut condamné à mort le 17 vendémiaire; heureusement il put se sauver en Berry.

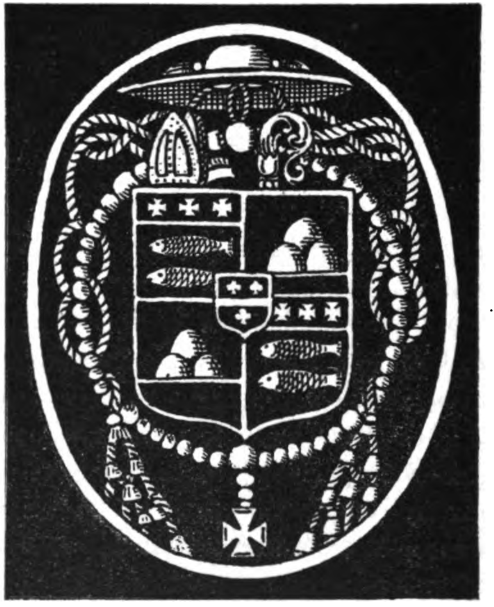
La pharmacie de son père ayant été vendue après la mort de ce dernier, il devint l'élève de Fourcroy et de Vauquelin et pharmacien deux ans après. En 1806, il eut l'honneur d'être nommé secrétaire général du Conseil de Salubrité publique et plus tard pharmacien de Napoléon Ier. Il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 15 juillet 1810 et chevalier de la Légion d'honneur en 1815. Il mourut le 21 novembre 1829. Napoléon lui avait concédé les armes suivantes : *D'argent, au palmier de sinople fruité d'or, adextré et senestré de deux rejetons de même, celui de dextre plus élevé, à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers non légionnaires, qui est un annelet d'argent.* Livrée *aux couleurs de l'écu.* Ci-dessus nous reproduisons ces armes d'après un fer à dorer que son arrière-petit-fils, Clément-Félix-Léon Cadet de Gassicourt, a fait graver pour marquer les livres de sa bibliothèque, ainsi que deux cachets de Charles-Louis qui nous ont de même été communiqués par celui-ci : le n° 1 date de l'Empire, le n° 2 a été fait sous la Restauration.

Baron du Roure de Paulin.

LIVRE AUX ARMES
DE VITALIS DE LESTANG
ÉVÊQUE DE CARCASSONNE



ITALIS DE LESTANG, né le 23 avril 1588, au Malézieu (diocèse de Mende), fut successivement docteur en théologie de la Faculté de Paris, évêque d'Éphèse *in partibus* et coadjuteur de son oncle, Christophe de Lestang (1615); au décès de ce dernier, il devint évêque de Carcassonne de 1621 à 1652 et mourut à son château épiscopal de Villalier, près Carcassonne, le 30 septembre 1652. Élevé avec beaucoup de soin par son oncle, Christophe de Lestang, qui occupa le siège épiscopal de Carcassonne de 1603 à 1621, ce prélat fut un lettré et un très actif administrateur. On trouvera des détails à cet égard dans : de Vic, *Chronicon Episcoporum Ecclesiæ Carcassonis*, p. 292. — Viguerie, *Annales de Carcassonne*, t. I, p. 193. — Mahul, *Cartulaire de Carcassonne*, t. V, p. 499.



Plusieurs livres lui furent dédiés par des écrivains contemporains. Nous trouvons notamment : Antoine de Lor, docteur en théologie : *Sermons salutaires pour tous les jours du Carême*. Thoulouse, Pierre Bosc, 1623, 2 vol. in-8; chaque volume porte un très beau frontispice avec les armes du prélat.

Il est assez difficile de savoir si la bibliothèque de Mgr de Lestang fut nombreuse; mais les exemplaires dont nous avons pu établir la provenance sont intéressants : reliure pleine en basane claire, tranches dorées; beaucoup, suivant un usage assez usité à cette époque, ne portent pas de titre au dos; sur le plat, un simple filet, et, au milieu, un fer ovale formé par la réunion de deux palmes en sautoir. Très rares sont les exemplaires portant des fers armoriés.

Ici il s'agit d'un petit in-4° : *N. Caussini Trecensis e S. J. De Eloquentia sacra et humana Libri XVI, editio sexta. Lugduni apud Antonium Valançot, 1643*. Le frontispice, entre autres inscriptions manuscrites, porte la suivante : « *Ce livre m'appartient depuis qu'il me fut donné en l'an 1645 pour prix de la prose latine dans l'antienne* (sic) *église des R. R. pères Jésuites par Monseigr. Vital de Lestang, evesque de Carcassonne, d'heureuse mémoire. Malpel Rect*(*eur*) *de Montolieu, 1683.* »

Si le volume lui-même est complètement intact, du frontispice aux tables, (il y a même quelques témoins), la reliure a souffert. Elle ne porte aucun ornement particulier en dehors du fer ovale aux armes du prélat : *Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à deux poissons d'argent, en chef à trois croix du Saint-Esprit posées de champ; aux 2 et 3 de sable à une montagne d'or; sur le tout d'argent à une fasce de gueules accompagnée de trois trèfles de sinople posés deux en chef et un en pointe.* L'écu est surmonté de la mitre, de la crosse et du chapeau ; il est entouré de la cordelière à houppes et du cordon du Saint-Esprit.

Ces armes sont identiquement celles que d'Hozier : *Armorial général, bureau de Mirepoix*, attribue à Guillaume-Joseph de Lestang, baron de Celles, petit-neveu et héritier de l'évêque Vitalis, sauf les trois croix du Saint-Esprit, sur lesquelles il est muet. L'évêque Christophe de Lestang ne les mettait pas, non plus, dans son blason. Nous les avons qualifiées Croix du Saint-Esprit parce que le dessin ressemble étrangement à celle du collier d'ordre ; mais on pourrait tout aussi bien les prendre pour des croix de Malte. Sur la pierre tombale des de Lestang, à Saint-Nazaire-de-Carcassonne, elles sont devenues de simples croix grecques ✚. Nous livrons ce petit problème à la sagacité des lecteurs des *Archives*.

Baluze (*Vitæ Paparum Avenionensium*, t. I, *Notæ*, col. 935) a donné la généalogie de la maison de Lestang. GASTON JOURDANNE.

L'abondance des matières nous force de remettre aux numéros suivants plusieurs articles, questions, réponses, etc...

QUESTIONS

TOLEDO-OSORIO...? — (N° 303.)

En haut de la page 372 du tome II de son *Nouvel Armorial du Bibliophile*, J. Guigard a fait reproduire un fer de reliure qu'il attribue au cardinal Ferdinand Toledo-Osorio, né en 1520.

Sans être grand clerc en matière héraldique, on peut, du premier coup d'œil, se convaincre que cette attribution est inadmissible. D'abord, la présence de hachures dans l'écu, le style du cartouche et la disposition des ornements extérieurs sont autant d'obstacles à ce que le dessin du blason soit

de l'époque de la Renaissance. Puis, un cardinal, au xvie siècle, n'aurait pas manqué de faire figurer dans ses armoiries le chapeau à larges bords, emblème de sa dignité. Mais il y a mieux encore : nous possédons un martyrologe romain relié en veau aux mêmes armes dans une couronne de laurier. Or ce volume a été imprimé à Douai, chez Balthasar Bellère, en l'an 1600. Il est fort probable que, à cette époque, le cardinal Ferdinand Toledo-Osorio



n'était plus de ce monde et, même en admettant qu'il ait fini centenaire, il n'a pu faire marquer ses livres avec un fer de style Louis XIV.

N'ayant pas trouvé de généalogie complète des Toledo, nous n'avons pas réussi à découvrir pour quel membre de cette famille a été exécutée la reliure de notre martyrologe. Sans doute la solution de cette question ne sera qu'un jeu pour nos confrères espagnols. R. Richebé.

RÉPONSES

WEDBERG — (**N° 271**) [11e année, page 110.]

Je possède aussi un exemplaire de cette vignette que le hasard m'a fait acheter dernièrement dans un petit lot d'Ex-libris non héraldiques collés par quatre sur la même feuille. Au-dessous de celui-là se trouvait la note manuscrite suivante : « *Conseiller de justice.* Bibliophile versé dans la science « numismatique. » Ce titre de conseiller de justice que je souligne à dessein n'existe pas en France, et me paraît devoir être allemand.

C. D. Hesling.

Le petit Ex-libris J.-O. Wedberg (en lithographie) est suédois. Son propriétaire Jehan Otto Wedberg ancien membre de la Cour Suprême du Royaume à Stockholm, est né dans cette ville en 1826. C'est un bibliophile et un numismate éminent qui possède la plus grande collection d'Ex-libris en Suède actuellement. (Voir Svenska Bibliotek och Ex-libris, IV : 116.)

C. M. Carlander.

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

11e Année. — Nos 9-10 Septembre-Octobre 1904



ESSAI DE CATALOGUE DESCRIPTIF

DES EX-LIBRIS
ET FERS DE RELIURE FRANÇAIS
ANONYMES ET NON HÉRALDIQUES

PAR

M. J.-C. WIGGISHOFF



LORSQU'UN collectionneur a mis la main sur un *Ex-libris anonyme* son premier soin, nous allions dire son premier souci, est de rechercher le nom de son propriétaire primitif. Qu'est-ce en effet qu'un Ex-libris dont le nom, dont la personnalité du possesseur restent inconnus?... Ce n'est plus qu'une vignette n'offrant d'autre valeur que celle de son exécution matérielle si elle en a, et si elle n'en a point ce n'est plus qu'une image quelconque sans intérêt. Quand dans la composition d'un Ex-libris anonyme se trouvent des armoiries, les meubles de celles-ci aidant, nos collègues versés dans la science du blason arrivent, et quelquefois non sans peine, à en trouver la provenance ; mais pour un Ex-libris *non héraldique* le problème est encore plus ardu ; là, rien pour ouvrir la voie, rien pour amorcer la recherche : pour arriver à le résoudre, on ne peut plus compter que : 1° sur des indications plus ou moins fortuites, comme des Ex-dono, dédicaces, notes manuscrites, ou autres inscriptions mises dans les livres ; 2° sur des renseignements fournis de mémoire par quelque libraire complaisant et érudit ; 3° enfin sur des attributions plus ou moins précises, éparses dans quelques collections anciennes. Remonter à ces différentes sources nécessite des démarches, des

investigations assez longues, devant lesquelles recule plus d'un amateur. C'est pénétré de cette idée, et tenté par cette espèce de chasse au document imprévu, autant que par le plaisir de faciliter les recherches à nos confrères, que nous avons, il y a déjà longtemps, conçu le plan et commencé à recueillir les éléments d'un catalogue des EX-LIBRIS ANONYMES FRANÇAIS NON HÉRALDIQUES, à l'aide duquel on pût trouver assez rapidement la provenance d'une pièce anonyme.

Personne mieux que moi ne sait combien ce travail est incomplet; mais tel qu'il est, il pourra néanmoins rendre quelque service aux amateurs d'Ex-libris qui regrettent souvent de posséder un trop grand nombre de pièces privées d'identification.

MM. le comte de Bizemont, Dr Bouland, P. de Crauzat, de Vismes, P. Dor, Ed. Engelmann, comte de Mahuet, feu L. Mar, Maignien, H. Masson, L. Quantin, comte de Régis, Salleron, de Sartorio, M. Tourneux, et ceux que je m'excuse d'oublier, ont bien voulu me fournir des renseignements, ou m'ouvrir leurs portefeuilles, je leur en adresse ici mes bien vifs remerciements.

J'ai écarté quelques pièces dont l'attribution me paraissait douteuse, il en restera peut-être encore dans ce cas, pour lequel, je l'espère, on voudra bien être indulgent.

On cherchera d'abord dans la table alphabétique, la légende ou devise; à son défaut, le monogramme ou chiffre, en ayant soin, au préalable, de le DÉCOMPOSER ET D'EN RÉTABLIR L'ORDRE ALPHABÉTIQUE. *A défaut de légende ou de chiffre, on cherchera le nom du graveur, et, s'il n'existe pas, en fin de compte l'objet principal du sujet.*

Les fers de reliure, dont bien souvent la description n'a pas été faite « de visu », *mais sur des reproductions de* L'ARMORIAL DU BIBLIOPHILE, *de Guigard, des* Anciennes bibliothèques, *de A. Franklin, ou d'autres ouvrages de bibliographie, ne portent pas de mesures, qui auraient risqué d'être inexactes.*

ABEILLE, avocat au Parlement de Bretagne, XVIIIe siècle. — Une abeille. (Fer à dorer.)

ADVIELLE (Victor), homme de lettres, à Paris. † 1904. — Un cœur et une plume d'oie entourés des mots : *Guide-moi toujours.* (Fer de reliure.)

ALBRET (Diane-Françoise d'), abbesse de Sainte-Croix de Poitiers. — Monogramme D. D. F. entre deux palmes et sommé d'une couronne ducale de laquelle sort une crosse. XVIIe siècle. (Fer de reliure.)

ALEXANDRE (Barthélemy), recteur de l'Université de Reims. † 1584. — Lettres B. A. séparées par une tige d'arbuste surmontée d'une couronne fleurdelysée. (Jadart, *Les bibliophiles rémois.*)

AMELOT DE CHAILLOU (J.-J.), intendant des finances, XVIIIe siècle. — Monogramme A. C. C. I. sommé d'une couronne ducale. (Fer de reliure.)

ANCELET (Émile), professeur de dessin à Saint-Quentin. — Un cartouche renfermant les attributs du dessin et sur lequel sont assis deux amours tenant des palmes près d'un médaillon portant les initiales E. A. Au-dessous, croix d'ordre, avec les mots *Es frutto del trabajo.* Signé : *E. Ancelet.* 49 × 50[1]. (Collection L. Mar.)

ANDRÉ (Alfred), banquier, bibliophile, à Paris. — Chiffre composé de deux A fleuronnés, enlacés, et chargé d'un A romain azuré. Double filet circulaire, impression rouge, diam. 25mm. (Collection Ed. Engelmann.)

ANGLETERRE (Henriette d'), duchesse d'Orléans, XVIIe siècle. — Monogramme H. A. surmonté d'une couronne fleurdelysée. (Fer de reliure.)

1. Les dimensions des Ex-libris sont données en millimètres

ANGOULÊME (**Marguerite d'**), sœur de François Ier. — 1° Lettre M majuscule romaine sommée d'une couronne ducale fleurdelysée. (Fer de reliure.) — 2° Monogramme composé de deux lettres M, dont l'une inversée. (Fer de reliure.)

ANNE D'AUTRICHE, reine de France. — Monogramme composé de deux A A, dont l'un inversé. (Fer de reliure.)

ANSART (**Sélim**), chef de la police municipale de Paris. — 1° Chiffre composé des six lettres de son nom azurées et enlacées dans le même ordre; au-dessous et séparément, les armes de la ville de Paris, 108 × 52. — 2° Même monogramme sans les armes, avec filet d'encadrement, 62 × 60. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)



ARNAULDET (**Paul**), bibliophile. (Bibliothèque vendue en 1878.) — Un livre ouvert portant le monogramme A. P. et sur lequel brochent en formant encadrement les mots : *Nunquam amicorum*. Signé : *B*(racquemond). 67 × 56. (Collection H. Masson.)

ARNOULT (**Ernest**), juge au tribunal civil, Reims, † 1853. — Une pomme d'or (enseigne de ses ancêtres), et une toque de magistrat avec les mots *Souvenir* et *Espérance*, séparés par le nom *Reims*. Inscription : J. B. Er. A. (Jadart, *Les bibliophiles rémois*.)

ARTUS (**Maurice**), libraire à Paris. — Un écu de fantaisie traversé d'une bande noire sur laquelle se détache en blanc un amour chevauchant un porc, et deux livres, l'un fermé portant le monogramme A. M. 55 × 44. (Collection Wiggishoff.)

ASPREMONT (**Marie-Louise d'**), duchesse de Lorraine. — Semis d'un monogramme composé de deux M, dont l'une inversée, alterné avec une croix de Lorraine. (Fer de reliure.)

AUBOYER, avocat. — Monogramme composé des lettres A B E O R U Y, les unes évidées et les autres noires dans un cartouche entouré d'un cadre circulaire portant la légende *Quid ad me refert trita via non insisto*. Diam. 40mm. (Collection de Crauzat.)

AUDENET (**Adolphe**), bibliophile. (Bibliothèques vendues en 1841 et 1874.) — 1° un écusson portant le monogramme A. A. en caractères romains, accompagné de trois étoiles. (Fer de reliure.) (Collection H. Masson.). — 2° Ex-libris semblable. 38 × 35.

AUDIFFRET-PASQUIER (**Duc d'**). — Monogramme A P P, l'A dans un double P sommé d'une couronne d'où sort une flèche. Au-dessus l'inscription : *Château de Sassy*. 63 × 29. (Bibliothèque nationale.)

AUFFAY (**Comte Alfred d'**). — Deux A gothiques sommés d'une couronne de comte. (Fer de reliure.)

AUGUSTINS DE METZ (**Les**). — Un cœur enflammé percé de deux flèches en sautoir, la pointe en bas. (Fer de reliure.)





AUMALE (**Henri duc d'**), fils du roi Louis-Philippe. — 1° Lettres gothiques H O, sommées d'une couronne ducale. (Fer de reliure. — 2° Monogramme H. O. traversé par une épée la pointe en haut et sommé d'une couronne fleurdelisée, au-dessous la devise : *J'attendrai*. (Fer de reliure.) — 3° Monogramme H. O. traversé d'une épée la pointe en bas, sur un fond en losange. — 4° Monogramme H. O. sommé d'une couronne fleurdelisée. La barre de l'H portant un lambel. — 5° Monogramme H. O. surmonté d'une couronne ducale dont le bandeau est entouré de feuilles de chêne. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.*) (Voir aussi page 164, en bas.)



AYLÉ (**Frédéric**), industriel à Sarcelles (Seine-et-Oise). — Monogramme composé des lettres A E L Y gothiques blanches, sur un fond criblé, dans un cadre en forme d'enseigne. 64 × 43. (Collection Ed. Engelmann.)

BADILLÉ (**Georges**), banquier à Fontenay-le-Comte. — Un grand livre debout ; sur la marge supérieure est assise une petite folie montrant du doigt les lettres B G enlacées sur le plat du volume ; le tout encadré par un grand C sur le plein duquel on lit : *est ma toquade*. Signé *Stern.*, graveur. 61 × 51. (Collection de Bizemont.)

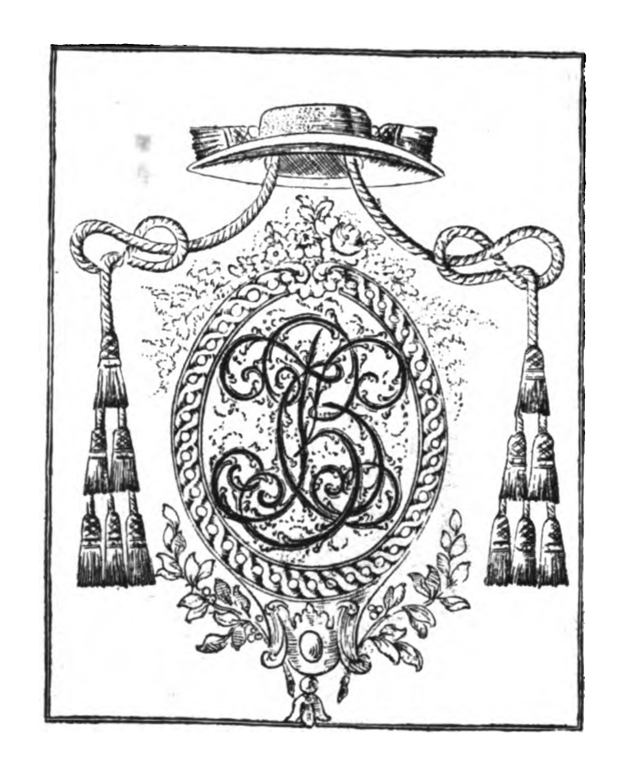




Planche 15

BAILLIEU (**M**me). — La titulaire assise lisant, dans sa bibliothèque; en haut, à droite, chiffre B. L. Signé : *F. Vernon del. Émile Sulpis sculp.* 94 × 58. (Collection de Bizemont.)

BALATHIER DES NOYERS (**Baron de**), † en 1849. — Monogramme B. D. N. (Fer de reliure.)

BALÉZEAUX (**E.**). — Un écran surmonté d'un dragon et portant des caractères orientaux. Au-dessus : *Ex-libris E. B.* Signé : *Agry Gr. Paris.* 58 × 46. (Collection Ed. Engelmann.)

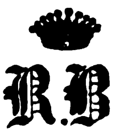
BAPST (**Germain**), orfèvre, bibliophile et homme de lettres. — 1° Monogramme composé des lettres A B P S T. Au-dessous on lit : *Ex-libris Germain.* Filet octogone. 26 × 30. (Bibliothèque nationale.) — 2° Le même monogramme seul. — 3° Un grand G romain; dans l'intérieur, une fleur de lis florentine et les mêmes cinq lettres semées autour. Filet octogone. 57 × 55. (Collection de Bizemont et Bibliothèque nationale.)

BARON (**L'abbé Henri-Toussaint**), à Marseille, 1753-1830. — Médaillon ovale portant le chiffre H. B. T. en majuscules cursives fleuronnées, surmonté d'un chapeau d'évêque. 89 × 71. (Collection Ed. Engelmann.) (Voir ci-contre planche hors texte.)

BARY (**A. de**), manufacturier à Guebwiller. — Paysage vu par une fenêtre. *Bibliothèque de la Prairie.* Signé : *A. Steyert inv. et fecit.* 89 × 61. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VIII.)







BASCHET (**Armand**), littérateur. — Le lion de Saint-Marc sur une banderole portant les mots : *Tibi pax marce.* (Fer de reliure.)

BAVIÈRE (**Marie-Anne-Christine-Victoire de**), épouse du Grand Dauphin, fils de Louis XIV — Monogramme A. C. M. V, sommé de la couronne delphinale. (Fer de reliure.)

BAYARD (**Charles**), architecte à Lyon. — Un livre ouvert portant l'inscription : *Ex-libris C. Bard nº*. Auprès, deux singes. Signé : *P. Pascalon inv. del. P. Ad. Varin sc.* 60 × 48. (Collection L. Mar.)

BEAUCHAMP (**P. Robert de**), à Bordeaux. Lettres B. P. R. surmontées des mots : *Ce que Dieu veult*, dans un encadrement circulaire sur lequel on lit : *Comme le lierre, je meurs où je m'attache.* Diam. 35mm. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)

BEAUFORT (**R. de**). — 1° Lettres gothiques R. B., dans un double filet rectangulaire 18 × 20. — 2° Les mêmes lettres sommées d'une couronne de comte, sans cadre. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VIII.) (Voir ci-dessus.)

BEAUHARNAIS (**Hortense de**). — H majuscule romaine fleuronnée, sommée d'une couronne impériale. (Fer de reliure.)

BEAUNE (**Ville de**). — La Vierge portant l'Enfant Jésus qui tient une grappe de raisin; dans un cadre ovale équarri par des coins azurés. Au-dessous, un cadre oblong et vide dans lequel se lit quelquefois l'inscription : *Ville de Beaune.* 102 × 62. (Collection Ed. Engelmann.) (Voir planche hors texte.)

BEAUREGARD (**Olivier**), égyptologue. — Petit cartouche azuré sur lequel se détache en blanc le monogramme O. B. Autour, deux branches de laurier. En bas, la légende : *Lenit et ardet* 23 × 19. (Collection de Crauzat.)

BEAUVOIS-DEVAUX (André). — Chiffre A B D dans un écu entouré de livres. Au-dessous, une épée et un fleuret croisés avec la devise : *Toujours la pointe au corps.* 90 × 62. (Collection H. Masson.)

BENOIST (Albert), manufacturier à Reims. — Deux petits génies, l'un couché avec les mots : *Carpe diem*, l'autre se levant avec le mot : *Excelsior*. Cartouche portant le chiffre A B. (Jadart, *Les Bibliophiles rémois.*)

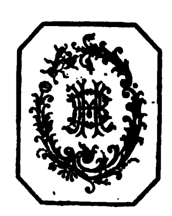
BENOIT (Arthur), à Berthelming. — 1° Cartouche supportant des livres et une sphère et renfermant l'inscription : *Liber in pœnis*. En bas, le chiffre A. B. 59 × 52. — 2° Monogramme composé des lettres B E I N O T, surmonté d'une banderole portant les mots : *Avec le temps*. Signé : *Aglaüs Bouvenne inv. sculp.* 72 × 50.



BENOIT (Louis). — Enfant nu, en faction, avec un fusil et une giberne devant une porte sur laquelle on lit *Bibliotheca L. B.* Signé : *J. T.* 55 × 34.

BENOIT (Arthur et Louis), à Berthelming. — Étiquette portant en trois lignes l'inscription *Bibliotheca Saargoviana — Berthelming*. 29 × 58. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)

BERALDI (Mme H.), à Paris. — Monogramme B. H. M. dans un cadre ovale fleuronné. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. IV.)



BERRY (Marie-Caroline, duchesse de). — Chiffre C. M. sommé d'une couronne fleurdelysée. 72 × 55. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.*)

BERTRAND (F.), imprimeur-libraire, à Paris. — Une médaille aux armes de l'Université de Paris. Avers et revers. Devant, une branche de chêne enroulée d'une banderole sur laquelle on lit : *Ex-libris F. B.*, et au-dessous : *Bibliopolæ et typographi*. Paris. 62 × 53. (Collection L. Mar.)

BIRON (Mme Valentine), Paris. Bibliothèque et objets d'art vendus en 1889. — Lettres B. I. R. O. N., la 1re et la 2e enlacées ; la 4e et la 5e également. Sur un fond azuré entouré d'une jarretière surmontée d'un lion issant. 68 × 36. (Collection H. Masson.)

BIZEMONT-PRUNELÉ (Comte de). — Petit timbre octogone portant l'inscription A. G. P. B...t. 13 × 10. (*Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VII.)

BOCHARD DE SARRON (Famille). — Médaillon ovale azuré sur lequel se détache en blanc le chiffre B. M. S. surmonté d'un croissant et d'une étoile qui sont des pièces de ses armes. 48 × 37. (Collection de Crauzat.)

BOCHET. — Monogramme B. C. E. H. O. T. entouré d'une bordure carrée ornée d'épines. Signé : *Stern gr.* 33 × 33. (Bibliothèque nationale.)



Planche 16

BOGARD (Jean), imprimeur à Douai, XVIe siècle. — Un cartouche dans lequel la vue d'une ville est surmontée d'un cœur volant. Au-dessus, un livre ouvert. Autour, la devise : *Inquirit scientiam cor rectum.* (Fer de reliure.) (Collection Gruel.)

BONAPARTE (Pauline), princesse Borghèse. — Chiffre B. P. dans un encadrement ovale dentelé. 11 × 7. (Fer de reliure.) (Collection Ed. Engelmann.)

BONNAMEN (R.). — Dans un filet en forme d'écu échancré, une tête de mort posée sur deux livres dont l'un est rongé par un rat et l'autre porte le monogramme R. B. ; au-dessus, la légende : *Quic — engroigne ainsy sera c'est mon plaisir.* 60 × 41. (Collection Aglaüs Bouvenne.)

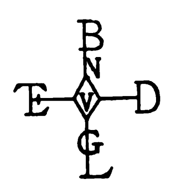
BONNEJOY (Dr), à Chars. † 1896. — Portrait photographique (cravate blanche) entouré de filets grecs. 22 × 18. (Bibliothèque nationale.)



BORDES (Adolphe), armateur. — Monogramme composé des lettres B. D. E. O. R. S. 34 × 28. (Collection de Crauzat.)

BOTTÉE DE TOULMONT, † 1890. — Monogramme carlovingien en forme de croix composé des lettres B. D. E. G. L. N. T. V. 22 × 19. (*Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. X.)

BOUCHER (Dr Paul), à Paris. — Chiffre B. B. P. P. Timbre humide. 15 × 14. (Collection Wiggishoff.)



BOUDET (G.), éditeur, à Paris. — Un page assis lisant. Au-dessous, un grand livre ouvert portant la légende : *Formosa dilexi* ; au-dessus, *Ex-libris* G. B. Signé : *L. L.* (Lebègue) 88 × 62. (Collection L. Mar.)

Voir tirage hors texte sur la planche originale, gracieusement prêtée par le titulaire.

BOULAY (de la Meurthe). — Un chat assis sur des livres. Au-dessous, un feuillet sur lequel on lit : *Ex-libris B. de la M.* 78 × 57. Signé *F. C.* (Courboin). (Collection Wiggishoff.)

BOURBON (Catherine de), sœur de Henri IV. — Deux C. romains adossés et enlacés. (Fer de reliure.)

BOURBON (Marie-Amélie de), reine des Français. — Lettres M. A. majuscules anglaises sommées d'une couronne royale fleurdelysée. (Fer de reliure.)

BOURET. — Un sphinx tenant un éventail sur lequel se lit le mot *Ex-libris*, et deux masques ; au-dessous, les lettres M. B. 60 × 55. (Collection Bouland.)

BOURGEOIS (Armand), à Pierry (Marne). — Un amour tenant une draperie attachée par un bout à un cep de vigne aux branches duquel est suspendu un petit écusson portant *N°*. Signé : *Adolphe Varin, 1883.* Filet. 72 × 101.

Il existe des épreuves avec le nom sur la draperie. (Collection L. Quantin.)

BOURGOGNE (Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de). — Chiffre A. M. sommé d'une couronne ducale. (Fer de reliure.)

BOUTON (Victor), héraldiste. — 1° Un écusson antique de.... à la bande de... dans un encadrement circulaire, avec la légende : *Je romps et ne plie pas*. Diam. 28^{mm}. — 2° Le même. Diam. 20^{mm}. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)

BOUVENNE (Aglaüs), artiste graveur et bibliophile. — 1° Un livre flottant sur l'eau et portant un monogramme composé des lettres B E E N N O U V. Au-dessous, la légende *Colligebat : quis perficiet*. Signé : *Bracquemond del et sculp. 1875*. 67 × 54. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris) — 2° Petit timbre rond humide portant le même monogramme entouré des mots : *Hoc est signum meū*. Diam. 17^{mm}. (Collection Wiggishoff.)

BRICHAUT (Auguste), Intérieur d'une coquille d'huître sur laquelle est figurée le sujet de la fable *L'huître et les plaideurs*. 65 × 66.

Il existe des épreuves avec le nom dans l'angle supérieur. (Collection Wiggishoff.)







BRISSART-BINET, auteur de *Cazin*, par un cazinophile, à Reims. — Dans un écu, une église portée par deux anges. Au-dessus, banderole portant les mots *Unam time*, et au-dessous, deux B. et légende : *Omnia in labore*. (Jadart, *Les bibliophiles rémois*.)

BRUN (A.), libraire à Lyon. — 1° Dans un cartouche flanqué de deux femmes (la Foi et l'Espérance) un arbre portant un nid et une banderole avec les mots *Deus providebit*. Dans l'encadrement, la légende : *Travaille*, *prie*, *espère*, surmontée des lettres A. B. Signé *A. S.* (Steyert.) 43 × 36. (Collection Wiggishoff.) — 2° Le même cartouche flanqué de la Foi et l'Espérance assises, la légende en haut ; en bas, un puits surmonté du monogramme A. B. Une inscription nominative se trouve quelquefois séparée au-dessous. 78 × 66.

BRUN (L.), libraire à Lyon. — 1° Avers et revers d'une médaille grecque autour desquels on lit les mots : *Nobirulus. bibliopola. Lugd. 1887*. Filet rectangulaire. Entre les deux médailles, signature *A. R.* 50 × 79. — 2° Un intérieur. Des livres sur une table, laquelle porte la même inscription que ci-dessus. Signé en haut : *Léopold Niepce*. 120 × 82. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VIII.)

BURCKARDT (Charles), astronome, mort à Paris, 1825. — Chiffre penché C. B. dans une couronne de fleurs. 32 × 35. (Collection Aglaüs Bouvenne.)

BURCKARDT (Jean-Henri), antiquaire et botaniste. — Intérieur de bibliothèque ; au milieu, une statue de femme alimentant un serpent. A terre, attributs des sciences, numismatique, histoire naturelle. En haut, petit médaillon avec chiffre B. H. J. Signé : *Gérard Scotin major sculp. Lutetiæ Parisior. 1715*. 131 × 80.

Burckardt était Allemand, mais son Ex-libris est bien français. (Bibliothèque nationale.)

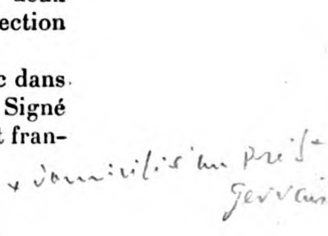
BUREY (**Comte de**), à Évreux. — Lettres R. B., surmontées d'une couronne de comte. (Fer de reliure.)

BURTY (**Philippe**), critique d'art. Bibliothèque vendue en 1891. — 1° Une cigogne portant dans son bec une banderole sur laquelle on lit : *Fidèle et libre*. (Fer à dorer.) — 2° Monogramme composé des lettres B. R. T. V. Y. 11 × 11. — 3° Monogramme P. B., le P. à contre-sens, en blanc sur fond noir, dans un cadre rectangulaire. 21 × 18. (Collection Maurice Tourneux.) (Voir ci-dessous et page 136.)

CAILLAVET (**Mme A. de**). — Un panier de fleurs dont l'anse est ornée d'un ruban et portant les lettres L. A. C. 39 × 29. (Collection de Crauzat.)

CAMBACÉRÈS (**F.-J.-Régis de**), archi-chancelier de l'empire. — Chiffre C. J. entre deux branchages ; au-dessus, couronne d'étoiles. 72 × 55. (Fer de reliure.) (Collection Ed. Engelmann.) (Reproduit ci-contre, page 136.)

CAPRON (**F.**), bibliophile. — Chiffre composé de deux F adossées et d'un C en blanc dans un écu azuré et entouré de lambrequins. Sous le chiffre, la légende : *Quæro*. Signé *H. Catenacci del. A Descaves sculp.* 39 × 45. Bibliophile belge, mais l'Ex-libris est français. (Collection H. Masson.)







CARMES, de la place Maubert, à Paris. — Monogramme C. G., le C. à contre-sens (Grands Carmes). (Fer de reliure.)

CARON (**Pierre-Siméon**), mort en 1806, fit réimprimer, au commencement du XIXe siècle, à petit nombre, une douzaine d'ouvrages anciens, connus sous le nom de *Collection Caron*. Étiquette sur laquelle on lit :

M'acheter pour me lire
CAR ON s'instruit ainsi.
(*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VI.)

CASTELLANE (**P. de**). — Chiffre double, style Louis XIV, C. P. dans un médaillon rond. Autour, la devise : *Mai d'ounour che d'ounours*. En haut, couronne fermée ; en bas, une banderole portant l'inscription : *Bibliothèque de Paris*. 64 × 62. (Bibliothèque nationale.)

CAYEUX (**Louis**). — Cartouche rocaille portant dans un ovale le chiffre C. L. Au-dessous, un buste, une équerre, un livre et un crayon. 61 × 48. (Collection de Vismes.)

CAYEUX (**Philippe**), sculpteur, XVIIIe siècle. — Même composition avec le chiffre P. C. (Collection L. Mar.)

CERF (**L'abbé Ch.**), à Reims. — Un cerf se désaltérant à une source. Au-dessus, devise : *Desiderat*. (Jadart, *Les bibliophiles rémois*.)

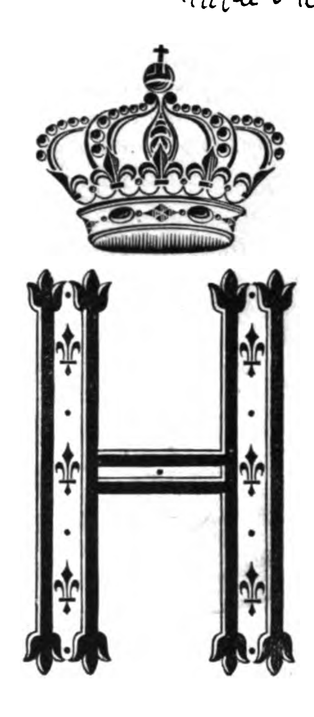
CHABAS (**F.**), égyptologue. — Petit tombeau égyptien sur lequel on voit un C soutenu par des branches de lotus auxquelles sont suspendues trois croix d'ordres. Au-dessous, une banderole portant le mot : *Labor*. 27 × 28. (Collection Wiggishoff.)

CHABEUF (**Henri**), archéologue à Saint-Seine (Côte-d'Or). — 1° Monogramme composé d'un H et d'un double C dans un cartouche accosté de deux anges tenant chacun un livre. Au-dessous, sur une banderole : *Labore et fide*. Signé : *Ed. Didron*. 50 × 66. — 2° Un paysage traversé diagonalement par une plume d'oie autour de laquelle s'enroule la légende : *Ex-libris H. C. Divionensis et Sequanici*. En haut, deux chats ; en bas, deux

bœufs. Signé : *V. F.* Filet. 82 × 69. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VII.)

CHAMBORD (Le comte de). — Lettre H, dont les jambages sont semés de fleurs de lys et surmontée d'une couronne royale. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. I.)

CHAMPFLEURY (J. Fleury-Husson, dit). — Un champ de blé dans lequel sont des fleurs. Sur le sol, un miroir portant le mot : *Veritas*. Au fond, vue de Laon. En bas, inscription : *Fais ce que dois*, quelquefois remplacée par le nom du titulaire. 84 × 68. (Collection Wiggishoff.)



CHANU. — Livres amoncelés devant le nom rayonnant de Victor Hugo. Au-dessus, les mots *Ex-libris* suivis d'un chat et d'un *nu* grec. Signé : *Aglaüs Bouvenne*. Filet, 66 × 46. (Collection L. Mar.)

CHARITÉ, de Paris (Frères de la). — Ovale en hauteur, entouré de rayons, au milieu duquel on lit en trois lignes le mot *Charitas*. (Fer de reliure.)

Ne pas confondre avec les Minimes qui avaient la même marque, mais sommée d'une couronne royale.

CHARLES IX, roi de France. — 1° Semis de chiffres 9 arabes, couronnés. (Fer de reliure.) — 2° Deux colonnes reliées par une banderole portant la devise : *Pietate et justitia*. (Fer de reliure.)

CHARLES X, roi de France. — Deux C enlacés, sommés d'une couronne fleurdelysée.

CHARTRES (Robert, duc de), fils du roi Louis-Philippe. — Deux R adossées brochant sur un écusson antique sommé d'une couronne ducale antique.

CHENAY (Paul), artiste graveur. — Sur un livre ouvert, les mots : *Mihi tantum, mihi tantum*. Cadre très orné ; aux quatre angles, lettres C P enlacées. Signé : *G. Huot*. 56 × 56. (Collection de Bizemont.)

CHÉRON (Paul), de la Bibliothèque nationale. † à Sannois, 1881. — 1° Chiffre C P dans un cachet circulaire imprimé en bleu. En exergue : *Cercando il vero*. Diam. 20mm. — 2° Un C, puis un héron. Dans le fond, les moulins de Sannois. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VII.)

CHRISTOPHE, sculpteur. — Petite gravure ovale ; saint Christophe portant l'Enfant Jésus ; en haut, la date 1875 ; en bas, les mots : *Tu te nommeras Christophe*. 42 × 29. (Collection Aglaüs Bouvenne.)

CLAUSSE DE MARCHAUMONT, maître des eaux et forêts de Bourgogne. † 1641. — Mono-

gramme composé de deux M, dont l'une inversée, et de deux C fermés, enlacés. (Fer de reliure.)

CLÉMENT (Paul). — Chiffre C. J. P. dans un cartouche rocaille. Encadrement, filet à angles abattus. 36 × 25.

Estampage or sur cuir. (Collection Aglaüs Bouvenne.)

CLOUZOT (L.), libraire à Niort : — 1° Cartouche Renaissance dans lequel est inscrit un ovale portant un monogramme composé des lettres C L O O T U Z. Signé : *O. de Roch*(ebrune) *F. et inv.* 90 × 70. — 2° Une réduction. 44 × 33. (Collection de Bizemont.)



COHEN (Maurice), ingénieur en chef des ponts et chaussées, † à Cahors, 1883, (Bibliothèque vendue en 1884.) — Monogramme composé d'une M et de deux C, dont l'un à contre-sens, dans un encadrement orné renfermant les mots : *Haud immemor.* Impression rouge, 23 × 23. (Collection H. Masson.)

COLBERT (J.-B.) (le grand Colbert.) — 1° Chiffre double B. J., sommé d'une couronne ducale et flanqué de lauriers. Au-dessous, une couleuvre. (Fer de reliure.) — 2° Chiffre B. C. J., sommé d'une couronne ducale. (Fer de reliure.)

COLBERT DE CROISSI. — Deux C fleuronnés, enlacés, dont l'un à contre sens. (Fer.)

COLIGNY (François de). — Un cœur enflammé dans lequel s'inscrit un monogramme composé des lettres A. C. C. V. (Fer de reliure.)

COLLET (Émile), avoué à Paris. — En haut, une haie dont les branchages figurent le nombre 1000 ; en bas, une autre haie devant laquelle se voit un col de chemise. (Haie, 1000, col, haie.) Banderole portant la légende : *Non liber sine libro.* Signé : *Devambez* 67 × 36. (Collection Wiggishoff.)

COLLIN (Yves-Dominique), graveur à Nancy, XVIIIe siècle (Attribué à). — Chiffre C. Y. dans un cartouche Louis XV, au milieu de nuages. Signé : *A Nancy par Collin graveur du feu Roy de Pologne, 1770.* 54 × 48. (Collection Ed. Engelmann.)

COLMAR (Société littéraire de). — Une tige de rosier. Au-dessous : *Tandem florescet.* Signé : *St Q*(uentin) *inv. L. B. sculp.* 84 × 65. (Collection Ed. Engelmann.)

COLMAR (Bibliothèque de lecture à). — Une femme assise au pied d'une colonne et lisant. A gauche, un jet d'eau. Au-dessus, l'inscription en capitales italiques : *Mes délassemens.* 91 × 65. (Collection Ed. Engelmann.)

COMBIER (Mme Marie). — Un cartouche entouré de pensées et sur lequel se voit le chiffre C. M. A droite, voltige un petit amour portant une banderole sur laquelle on lit : *Quand même !* 56 × 49. (Collection L. Mar.)

COMBROUSE (**Guillaume**), archéologue et numismate. † en 1873. (Bibliothèque vendue la même année. — Monogramme en forme de croix. Au milieu, un O; en haut, B E; en bas, V R; à gauche, C; à droite, Z (s); au-dessus, en une ligne cintrée : *Perennitate Galliarum*. 30 × 38. (*Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.*)

CONDÉ (**Musée**), à Chantilly. — Les lettres M C séparées par un bâton péri en bande, avec au-dessus et au-dessous, une fleur de lys. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. II.)

CONQUET (**L.**), libraire à Paris. — 1° Un moineau sur un monceau de livres supporté par un cartouche sur lequel on lit : *Ouvre l'œil*. Signé : *Giacomelli*. 44 × 35. (Collection Wiggisoff.) — 2° Le même, avec des différences minimes et portant après la signature les mots : *à son ami Conquet*.

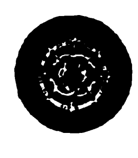
COPETTE (**L'abbé**), xviii° siècle. — Dans un médaillon supporté par deux coqs, un autre coq fait... ce qu'indique les deux dernières syllabes du nom du titulaire. Au-dessous, la légende : *Non sine murmure*. 76 × 63. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VII.)

CORDIER (**Henri**), professeur de langue chinoise. — Un petit cartouche entouré de cordes et couvert d'un gros caractère chinois. Au-dessus, les initiales H. C. Au-dessous, la devise : *Je flâne donc je suis*. Signé : *Raparlier, inv. P. Ado. Varin sc. 1880*. 47 × 45. (Collection L. Mar.)

CORDIER-SOUVESTRE (**F.**). — Cartouche architectural contenant un monogramme composé d'un F évidé et de deux C noirs, adossés et enlacés ; au-dessous, l'inscription : *pro filiis*. Filet rectangulaire. 58 × 54. (Bibliothèque nationale.)







COURAUD. — Dans un écu se voit un coq fécondant une poule, et le soleil et la lune grimaçants. En haut, dans une banderole, le mot *Éclipse*. En bas, l'inscription : *Bibliothèque érotique*, 1894. Signé : *Henry-André inv.* 90 × 66. (Collection Quantin.)

COURCY (**de**). — Un arbre ombrageant une pierre levée sur laquelle on lit : YCROUC, anagramme du nom. En bas, sur une pierre, signature : *M. N.* 47 × 37. (Collection de Bizemont.)

COUSIN (**Charles**), bibliophile. (Bibliothèque vendue en 1891.) — 1° Étiquette dorée, estampée sur papier noir. Deux C enlacés. 10 × 10. — 2° Une petite vache rouge sur fond doré. Étiquette ronde. Diam. 19. (Collection Bouland.) — 3° Un cartouche rocaille; au centre, on lit : *Jean s'en alla comme il était venu*, et le monogramme J. F. T. brochant sur le tout. Autour, la légende : *C'est ma toquade* ; au bas, deux C enlacés ; à l'extérieur, marotte, livre et guirlande de roses. Signé : *P. V.* 110 × 78. — 4° Un cartouche ogival. Au centre, sur un fond azuré, on lit : *Jean s'en alla comme il était venu*, et le monogramme J. F. T. brochant sur le tout. Autour, la légende : *C'est ma toquade*. Au bas, deux C enlacés. 37 × 29. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. IX.)

DAQUIN (**Claude**), organiste, xviii° siècle (Attribué à). — Au centre d'un encadrement rocaille orné d'instruments de musique, on voit, se suivant, les trois lettres L. C. D., capitales allemandes. Signé : *F. Pilsen, f.* (Collection de Vismes.)

DAUPHINOT (**Adolphe**), de Reims. — Une femme tenant de la main gauche une palette et de la droite un médaillon aux armes de Reims ; au-dessous, livres et fusils ; en haut, petit cartouche portant le chiffre A. D. Signé : *H. Leloir, L. Ruet, sc.* (Jadart, *Les bibliophiles rémois*.)

Il en existe un semblable dans lequel le cartouche est remplacé par une banderole portant le nom.

DAUZE (**M. Dreyfus, dit Pierre**), directeur de la *Revue biblio-iconographique*. — Une femme nue appuyée sur un livre ouvert sur lequel se voient les lettres P. D. Autour, une banderole portant les mots : *Livre opium de l'occident*. Signé : A. L. 32 × 27. (Collection Wiggishoff.)

DECISY. — Monogramme composé des lettres C. D. E. I. S. Y. En haut et en bas, une banderole sur laquelle on lit les mots : *Ex-libris*. 46 × 31. (Bibliothèque nationale.)

DÈCLE, fabricant de bijouterie, à Paris. — Portrait photographique en buste (genre timbre-poste). Dans les écoinçons, les lettres C. D. 21 × 17. (Collection H. Masson.)

DEFAY (**Antoine**), imprimeur à Dijon. — Bonne foi (deux mains se serrant) dans un cartouche surmonté de fleurs, et d'un ruban sur lequel on lit : *Ta foy n'a denié* (anagramme du nom, imitation de la marque de Antoine de Fay, imprimeur à Dijon, 1730). 36 × 37. (Collection L. Mar.)

DELATTE (**Joseph**). — Un J entouré d'un filet grec circulaire. (Fer de reliure.) — Le même fer avec la lettre D, pour le plat verso. (Fer de reliure.) (Collection Maignien.)

DELZANT (**Alidor**). — Un tableau carré sur lequel un médaillon rond porte le buste de profil d'une femme casquée, avec des serpents enroulés autour d'elle et une tête de Méduse sur la poitrine. Le fond rempli d'inscriptions grecques. 92 × 95. (Bibliothèque nationale.)

DESAINS (**L.-F.**), notaire à Saint-Quentin, oncle de Henri Martin. — Chiffre D. F. L. dans un cartouche orné, duquel retombent deux branches d'olivier. Au-dessus, une banderole portant les mots : *notaire à S[t] Quentin*. 74 × 47. (Collection L. Mar.)

DESCHAMPS (**Pierre**), bibliographe. — Dans un cadre ovale en largeur, un âne couché et lisant. Signé : *L. F.* (Léop. Flameng.) *Imp. Aug. Delâtre, rue Saint-Jacques, 171*. 31 × 38. (Collection Maignien.)

DESÉGLISE (**Victor**). — Monogramme B. D. J. V. dans un cartouche à enroulements Renaissance. Cadre rectangulaire, double filet. 81 × 69. Signé : *Stern*. (Collection de Crauzat.)

DESPORTES (**Philippe**), poète, XVI[e] siècle. — Deux *Phy* grecs enlacés. (Fer de reliure.)

DES ROBERT (**Edmond**), à Nancy. — Grand monogramme composé des lettres B D E E O R R S T. Au-dessous, la date 1898, dans un cercle renfermant la devise : *Le espérance me contente si fortune me tourmente*. Diam. 51[mm]. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)

DESROSIERS (**P.**) ou **DEROSIER**. — Monogramme composé des lettres D E I O P R S, entouré de la légende : *Penetrabit*, dans un médaillon entouré de fleurs, supporté par une tablette en pierre ornée d'une clef couchée. 68 × 47. (Bibliothèque nationale.)

DESTAILLEUR (**H[te]**), architecte et bibliophile. (Bibliothèque vendue 1891-96.) — Écu ovale, posé obliquement et garni d'un hibou, dans un cartouche rocaille surmonté d'une tête de Minerve. Autour, attributs des sciences et des arts. En bas, à droite, une femme nue tenant une colombe. Signé : *J. Chauvet ft.* 84 × 50. (Collection L. Mar.)

DEULLIN (**Eugène**), notaire à Épernay. (Bibliothèque vendue en 1898.) — Neuf amours dans une bibliothèque, dont trois voltigent en tenant une banderole pouvant recevoir une inscription. Signé : *Delaunay inv. E. Varin sc.* 92 × 53. (Collection Wiggishoff.)

DEVAULX (**Th.**), graveur à Paris. — 1° Un sphinx couché sur des livres auprès d'une potence en fer ornée supportant une enseigne où se voit un monogramme composé des lettres A D E L U V X. En bas, la date 1895, et la signature : *E. Th. Devaulx F.* 90 × 76. — 2° Un sphinx assis sur des livres supportés par un piédestal devant lequel est posé un bouclier portant le même monogramme que ci-dessus. Signé : *E. Th. Devaulx F.*, 1895. 105 × 70. — 3° Une bannière sur laquelle paraissent brodés sur fond noir quatre points d'interrogation enlacés auxquels est suspendue une ancre. Au-dessous, l'inscription : *Ex-libris d'un curieux*, autour de laquelle des A formés de points (curieux désappointé) et les mots : *Dédié à ses contemporains par E. Th. D.* 109 × 63. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VI.)

DIDELOT (**Jean-Baptiste**), instituteur à Amance (Meurthe). — Sur un échafaudage, un maçon portant le nom *Jean* sur son tablier. Son aide, sur une échelle porte le nom *Ste* inscrit sur son dos, et dit au premier, dans un philactère qui sort de sa bouche, *Dlot*. Traduction : Jean bâtit, Ste dit Dlot !!! Et cela est signé E 1000, $\frac{i}{3}$ ce qui veut dire, paraît-il, *Émile Thierry*. 60 × 42. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. II.)

DIETSCH (**Joseph**), pianiste à Dijon. — Écusson cordiforme avec instruments de musique et la devise : *J'ose et fais* ; autour, le mot TSCH répété dix fois, ce qui complète (?) le nom.

du titulaire (J'ose et fais dix tsch!). Signé : *Montigaud sc.* 56 × 57. (Collection L. Mar.)

DOCHE (Eugénie), artiste dramatique. — Chiffre formé des lettres E. D. (Fer de reliure.)

DOCTRINE CHRÉTIENNE (Frères de la), de Paris, XVIIIe siècle. — Chiffre S. C. (Maison de Saint-Charles.) (Fer de reliure.)

DORMANS-BEAUVAIS (Collège de), à Paris, XVIIe s. — Un D dans un B, tous deux fleuronnés. (Fer de reliure.)

DOUAI (Chanoines de Saint-Amé, à). — Chiffre A. G., majuscules bâtardes ajourées, dans un cartouche rocaille. 69 × 57. (Bibliothèque nationale.)

DROIT (Charles), notaire à Nancy. — Une femme à coiffure alsacienne assise appuyée sur un livre ouvert en haut duquel se tient un coq. Le feuillet verso présente le mot *Droit* et le recto une balance. Signé : *J. Wagrez*, *L. Boisson sc.* 44 × 40.

Cet Ex-libris peut, malgré le nom de son titulaire, être pris pour un anonyme. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. X.)





DU BURG, président au Parlement de Bordeaux, XVIIe siècle. — Monogramme composé des lettres B. D. G. R. U. (Fer de reliure.)

DUCREST DE VILLENEUVE, secrétaire général de l'Administration des droits réunis. — Chiffre composé des lettres A A D P V dans un ovale blanc se détachant dans un tableau noir rectangulaire. Au bas, l'inscription des noms et qualités du titulaire, ~~toujours~~ couverte d'encre de Chine, ce qui rend cet Ex-libris à peu près anonyme. (Collection Bouland.)

DU DEFFAND (Madame). — Un chat. (Fer de reliure.)

DUDÉSERT (Denis), de Saint-Mandé. — Écu français dans lequel on voit deux nids dans des roseaux, et le désert avec une statue de sphinx sur le piédestal de laquelle on lit la légende : *Lege et Vale* ; au-dessus, les mots *Ex-libris* et le chiffre D. D. Signé : *E. Manesse sc.* 60 × 42. (Bibliothèque nationale.)

DUHAMEL (Claude-François-Victor), XVIIIe siècle. — Lettres E. D. F. V. entre deux palmes et surmontées d'une couronne ducale. (Fer de reliure.) 52 × 61. (Collection Wiggishoff.)

DUHAMEL (Henri), bibliophile à Gières, près Grenoble. — Inscription en deux lignes : *Ex — lib. Hen — ry*, interrompues au milieu par un monogramme composé des lettres A D E H L M U. 14 × 29. (Collection Maignien.)

DU LAU D'ALLEMANS (Marquis). — Chiffre double A. A. L. L., fleuronné, sommé d'une couronne de marquis. 49 × 40. Existe aussi avec le nom. (Bibliothèque nationale.)

DU MAY (Albert), libraire à Paris. — Un jardinier appuyé sur un arbre auquel est suspendu un cartouche portant le monogramme A. D. M. et la légende : *Mai portera fruits.* 36 × 31. (Collection Wiggishoff.)

DU PETIT VAL (Raphaël), libraire à Rouen, XVIIe siècle. — Monogramme A. D. L. P. V. (Fer de reliure.)

DUPLESSIS (Georges), conservateur du Cabinet des estampes. — Une médaille sur laquelle se voit une femme vêtue à l'antique examinant une estampe tirée d'un carton ; dans le



champ, quelques titres d'ouvrages du titulaire : *Les Audran. Inventaire de la collection Hennin*, etc. 38 × 38. (Collection M. Tourneux.)

DU PUY (Les frères Pierre et Jacques), littérateurs, xviie siècle. — Deux *Delta* grecs enlacés formant une étoile. (Fer de reliure.)

DURAND, de Senlis, xviiie siècle. — Les initiales G. D. timbrées d'une couronne de comte et entourées de deux branches de laurier. Au-dessous, deux cases, l'une portant N°, l'autre A. Filet rectangulaire. 55 × 40. (Bibliothèque nationale.)

DURIER (A.), pharmacien à Vire. — Une chimère volant vers un soleil rayonnant, portant les mots : *Suivez-la !* Au-dessous, une étoile sur laquelle se voient les lettres A. D. 69 × 43. (Collection Bouland.)

DUROND (Henri), bibliophile à Moulins. — Monogramme D. H. dans un encadrement de rinceaux. 22 × 23. (Fer de reliure.) (Collection Ed. Engelmann.)

DUVAL (Antonin). — Monogramme composé des lettres A. D. gothiques, se terminant en chardons et se détachant en blanc sur un fond noir dans un cadre à enroulements. 41 × 34. (Bibliothèque nationale.)



DU VAL (Valentin Jameray), célèbre numismate, d'abord berger et jardinier. 1695-1775. — Un médaillier, un jardinier, un berger et un laboureur. En haut, houlette, caducée, attributs des sciences et du jardinage. Signé : *J. Christof sc.* 85 × 60.

Cet Ex-libris porte le seul nom Duval, si répandu, que nous avons cru devoir le citer néanmoins. (Collection de Bizemont.)

ÉGLISE RÉFORMÉE DE PARIS. — Femme adossée à une croix, tenant un livre et foulant aux pieds la mort, le tout entouré de deux palmes et surmonté de l'inscription B. E. R. P. (Bibliotheca ecclesiæ reformatæ Parisiensis. (Fer de reliure.) (Collection Maignien.)

ENGERAND (Fernand), député du Calvados. — Monogramme E. F. ; au-dessus, sur une banderole, la légende : *Unius veritatis amicus*. 34 × 46. (Collection Wiggishoff.)

ESCOUBÈS (Dr J.). — Une femme nue casquée tient de la main droite une tête. Un amour souffle des feuilles de vigne et les mots : *Ecce Homais*. En bas, sur des livres, les initiales J. E. 102 × 80. (Collection de Bizemont.)

ETEVENON-GRESLÉ (Pauline). — Un enfant, en robe et bonnet, rangeant des livres, dont l'un porte le monogramme E. G. Signé : *Adolphe Varin del. scul.* 74 × 92. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. II.) Il existe des épreuves avec nom.

FABRI (Madeleine), épouse du chancelier Pierre Séguier. — 1° Monogramme F. M. S. en caractères romains. — 2° Monogramme F. M. P. S. (Fers de reliure.)

FAVIER. — Un enfant nu ailé, marchant sur des livres et tenant une torche. Derrière lui, sur un livre ouvert, l'inscription : FIAT VIR LIBER LIBRIS. 79 × 51. (Bibliothèque nationale.)

FAVRE (François), bibliothécaire au Conservatoire des arts et métiers, maire au XVIIe arrondissement de Paris. † 1892. — Un forgeron dans un entourage formé par deux tiges de plantes se terminant par deux lettres F affrontées. En haut, une banderole portant le mot *Fabricando*. Signé : *H. P.*, *E. H.* (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VIII.)



FEYDEAU DE BROU (Esprit), garde des sceaux, 1762. — Chiffre B. D. E. F. sommé d'une couronne ducale. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.*)

FLACH (Jacques), à Strasbourg. — Des tiges légères de fleurs et feuillages formant cinq arceaux. Quatre d'entre eux renferment des types différents de lecteurs. Dans celui du milieu on lit :

A mes livres.
Plaisants, je vous aime
Sérieux aussi
Frivoles, de même
Pédants, merci!

Signé : *E. S.* 87 × 64. (Bibliothèque nationale.)

FLEURY (P. de), archiviste, Angoulême. — 1° Lettre F, ornée et fleurdelysée, traversant une couronne de comte. (Fer de reliure.) — 2° Chiffre composé de deux F. et deux G., sommé d'une couronne de comte. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. II.)

FORMONT (Émile), à Bar-sur-Aube. — Un fort au sommet d'un mont, avec l'inscription : *Barum super Album* dans un cadre circulaire sur lequel on lit : *Tout fors mon livre.* 44 × 46. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)

FOUQUET (Nicolas), surintendant. — Deux *Phy* grecs enlacés. (Fer de reliure.)

FOURGEAUD-LAGRÈZE. — Un livre derrière lequel est une plume d'oie. Encadrement ovale portant la légende : *Res optimæ res pessimæ.* 46 × 33. (Bibliothèque nationale.)





FOVILLE (A. de), professeur au Conservatoire des arts et métiers. — Arlequin masqué montre une pancarte où l'on voit Pierrot pendu. Signé : *C. G.* 58 × 37. (Bibliothèque nationale.)

FRANCE (Diane de), fille de Henri II. — Deux D adossés et enlacés en semis. (Fer de reliure.)

FRANCOIS II et MARIE STUART. — Un chardon entre deux dauphins. (Fer de reliure.)

FROMENT-MEURICE (Marc), à Paris. — Lettres M. F. M. dans un cartouche trilobé; derrière, des tiges de blé, de chêne et de laurier liées par un ruban portant les mots : *Velle posse.* 63 × 35. (Collection Ed. Engelmann.)

FURLOT (Hubert). — Un violon et une lyre barrés par une portée de musique sur laquelle on lit : *Ex-libris*, et au-dessous, H. F. En haut, petite femme couchée. 65 × 82. (Bibliothèque nationale.)

GAGNIÈRE (Albert), d'Anneyron (Drôme), contemporain. — Monogramme composé des caractères A. G. anciens évidés. (Fer de reliure.)

GAL (Louis-Marie), directeur d'assurances. — Un coq sur une ancre placée horizontalement. En bas, la devise : *Je veille et tiens bon.* Signé : *Stern, graveur.* 60 × 43. (Collection de Bizemont.)

GALICHON (E.). — Tarot italien représentant un ange vêtu d'une robe flottante, le pied gauche posé sur une sphère, le pied droit levé et supportant des deux mains un disque destiné à recevoir une inscription. 73 × 40. (Collection Maurice Tourneux.)

GALLE (Mlle), à Montiéblon, par Tassin (Rhône). — Intérieur XIVe siècle. Une femme debout coiffée d'un hennin lit sur un pupitre. A gauche, vue d'une ville, par une fenêtre, au-dessous de laquelle l'inscription : G. G. *L U G D.* 65 × 80. (Collection L. Mar.)

GALLIFET (Général marquis de). — Écu ovale de gueules chargé d'un G d'argent. Couronne de marquis. Supports, deux lions. En bas, devise : *Age quod agis.* 49 × 51. (Collection de Bizemont.)

GARDE (F.), fabricant d'encres d'imprimerie. (Bibliothèque vendue en 1869.) — 1° Une presse d'imprimeur devant un livre ouvert portant les lettres F. G. Au-dessus, légende : *Je lui dois tout.* 28 × 22. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. IX.)

GARNIER-DUBOURGNEUF. — Lettres G. C., capitales anglaises, se suivant dans un filet rectangulaire. (Fer de reliure.)

GAUTIER (Théophile). — Grand scarabée dans un portique égyptien contenant un monogramme composé des lettres A. E. G. I. R. T. V. Signé : *Aglaüs Bouvenne del sculp. 1872.* 59 × 62. (Collection Wiggishoff.)

GENTIL-MUIRON. — Dans un cartouche Louis XVI entouré de guirlandes de roses, un écu ovale azuré chargé des lettres G I S V enlacées. Couronne de comte. Supports, deux lions. 66 × 58. (Collection de Bizemont.)

GEOFFROY (A.), à Paris. — D'un monogramme gothique A. G. part une tige de pissenlit, dont un chérubin disperse la fleur en soufflant. Sur une banderole on lit : *A tous vents je sème.* Signé : *Henry-André inv. del sc. 1893.* 100 × 78. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)

GERMAIN, à Lyon. — Un G. (Fer de reliure.)

GILLET (Stanislas), à Paris. — Un livre ouvert, sur lequel on voit, à gauche, le monogramme G. S.; à droite, l'inscription : *In angulo cum libro.* Signé : *Stern Gr. à Paris.* 30 × 39. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. II.)



GIRARDIN (Émile de). — Inscription E. de G. en caractères romains. (Fer de reliure.)

GIVELET (Ch.), à Reims. — Chiffre C. G. dans un écu aux armes de Reims. Devise : *Remensia colui, mihi et amicis.* (Jadart, *Les bibliophiles rémois.*)

GOLL (Philippe), conseiller de préfecture à Blois, vers 1890. — Monogramme composé des lettres G. L. L. O. sur fond quadrillé, traversé verticalement par une flèche. En bas, le mot : *Ex-libris.* Signé : *René Wiener del.* 49 × 80. (Collection Ed. Engelmann.)

GONCOURT (Edmond et Jules de). — Une main tenant une pointe de graveur, dont deux doigts se posent sur les lettres E. et J. Signé : *Gavarni.* 63 × 54. (Collection L. Mar.)

GONZAGUE (Louis de), duc de Nivernais. — Monogramme composé d'un *Phy* grec et d'un H. (Fer de reliure.)

GONZAGUE (Louise-Marie de), reine de Pologne. — Monogramme L. M. surmonté d'une couronne royale. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. I.)

GOUJET (Abbé), bibliographe, XVIIIe siècle. — Un G majuscule romain azuré. 18 × 18. (Collection Wiggishoff.) (Voir ci-contre, page 144.)

GOUZIEN (Armand). — 1° Un amour jouant de différents instruments à la manière de l'homme-orchestre. Derrière lui, les lettres A. G. 68 × 41. (Collection Bouland.) — 2° Un amour jouant d'une harpe en forme d'A. Derrière lui, un G. Signé : *Rops.* 42 × 39. (Collection Bouland.)

GRASSOT, acteur du théâtre du Palais-Royal. — Portrait charge du titulaire coiffé d'un chapeau haute-forme et vêtu d'un talma (manteau court). Signé : *Gozo* et un rat (Gozora). 66 × 28. (Collection H. Masson.)

GRESLÉ-ETEVENON (Henri). — Trois amours soulevant une draperie laissant voir les lettres H. G. enguirlandées de fleurs. Signé : *1880. P. Adolphe Varin sc.* 68 × 83. (Collection H. Masson.)

GRIMOD DE LA REYNIÈRE, littérateur, XVIIIe siècle. — Un médaillon dans lequel se voient les lettres G. L. R., et au-dessous : *Bibliothèque du château de Villiers-sur-Orge. 1re succursale champêtre du jury dégustateur.* 50 × 81. (Collection Bouland.)

GRUEL (Léon), relieur et éditeur à Paris. — Une grue déployant ses ailes auprès d'une presse de relieur marquée des lettres G. L. Entourage-jarretière portant l'inscription : *In labore fructus.* 52 × 37. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. II.)

GRUEL (Léon) et ENGELMANN (Edmond). — Deux hommes assis, séparés par une table : celui de gauche lit, celui de droite parle. Au-dessus, un cartouche vide auquel sont suspendus deux autres portant les lettres gothiques G. et E. Cadre à entrelacs. 14 × 28. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VI.)

GRUYER. — Un bateau sur la voile duquel on lit en quatre lignes, G — RU — Y — ER. Signé : *L. P. S.* 37 × 29. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)

GUILLON (P.), à Saint-Mandé. — Un G sur deux P affrontés et enlacés dans un cartouche à encadrement perlé, entouré de rubans et de draperies ; en bas, tête d'enfant et les mots : *Ex-libris n°* . 48 × 44. (Collection de Crauzat.)

GUYON DE SARDIÈRE (J.-B.-D.), bibliophile. (Bibliothèque vendue en 1759.) — Chiffre Louis XIV composé de deux G et de deux S enlacés, sommé d'une couronne de marquis. (Fer de reliure.)

HAGEMAN, libraire à Strasbourg. — 1° Blason de fantaisie surmonté d'une couronne murale



et entouré d'une banderole sur laquelle on lit : *Fe le mieulx que tu puez molt est corte la vié.* Au-dessous, les lettres E. H. 47 × 41. — 2° Le même, réduit 39 × 24. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VIII.)

HANOTAUX (Gabriel), de l'Académie française, ancien ministre. — Monogramme G. H. dans un cartouche surmonté des mots *Libro liber.* 57 × 40. (Collection Wiggishoff.)

HARLAY (Achille de). — Monogramme composé des lettres A. B. C. D. H. (Fer de reliure.)

HARRISSE (H.), bibliographe, à New-York et Paris. — Deux H croisées dans une médaille, dont la partie supérieure est entourée de guirlandes. Au-dessous, l'inscription : *Ex-libris Nov. Eborac.* 29 × 29. (Fer de reliure.) (Collection Bouland.)

HAVÉ (A.-J.), avocat à Reims. — Chiffre A. V. dans un écusson. (Jadart, *Les bibliophiles rémois.*)

HÉNIN (A.), orfèvre à Paris. — Une table chargée de livres devant une fenêtre ouverte qui porte les lettres A. H. Sur la table, un feuillet porte les mots : « *J'ai lu* » *Manuel* (*Les ouvriers*). Signé : *E. Valton, 1880.* 69 × 56. (Collection L. Mar.)

HENRI II, roi de France. — Monogrammes H. D. et H. D. D.

HENRI III, roi de France. — 1° Monogramme C. D. M. — 2° Tête de mort, tibias et larmes. — 3° Un squelette. (Fers de reliure.)

HENRY-ANDRÉ (André Schultz), dessinateur d'Ex-libris, à Paris. — Portrait du titulaire fumant une pipe, entouré des outils du dessinateur et du graveur, avec l'inscription : *Ex-libris meis.* Signé : *Henry-André inv.* et *Ch. Courtry aquaforti*, 1894. H. 127, L. 116. (Collection L. Mar.)

HEREDIA (Ricardo), comte de Benehavis. (Bibliothèque vendue à Paris, 1891-94. — Un médaillon rond dans lequel s'inscrit un monogramme composé des lettres H et I évidées et des lettres D. E. E. A. R. noires. Diam. 33^{mm}. (Collection de Bizemont.)

HÉRISSÉ (G. d'), à Paris. — Lettre H formée de deux G se tournant le dos, et traversée par un caducée ; le tout supportant trois hérissons. Sur les jambages de l'H, on lit : *Plaisir passe labeur* 38. × 34. (Collection de La Perrière.)

HERLUISON (**H.**), conservateur des musées d'Orléans. — Un plat de reliure à compartiments; au centre, vue d'une ville; autour, trois blasons et une croix de la Légion d'honneur. Lettre H dans chacun des angles inférieurs. 50 × 37. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. IX.)

HERRENSCHMIDT (**Charles**), manufacturier, au Wacken, près Strasbourg. — 1° Monogramme gothique composé d'un C noir et d'un H rouge. 51 × 42. — 2° Le même, réduit. 26 × 19. (Collection Ed. Engelmann.)

HERRENSCHMIDT (**L.-C.**). — Un livre ouvert, présentant au verso les lettres C. H. L. surmontant une étoile, et au recto une pensée. Signé : *Stern Gr.* 46 × 52. (Collection Ed. Engelmann.)

HOFER (**Jean**), médecin à Mulhouse, XVIIIe siècle. — Lettres I. H., sous lesquelles plus petites lettres *M. D.* Au-dessous, petit médaillon portant une lettre qui varie. 110 × 76. (Collection Ed. Engelmann.)

HUET (E.), avocat à Orléans. — Une épée en pal, la pointe en haut, accostée, à gauche, d'une tige de lys, le tout traversé diagonalement par un drapeau formant une portée de musique; en haut, couronne fleurdelysée; en bas, lettres E. H. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. IX.)

HUMANN, fils du ministre des finances de Louis-Philippe. Une H à laquelle s'enroulent deux E adossés. Au-dessous, l'inscription : *Château de St Loup, près Decize (Nièvre)*. 58 × 10. (Bibliothèque nationale.)

N° ________________



N° ______

JANE (**O.**). — Trois enfants cueillant des fruits; auprès d'eux, un amour accorde un violon. Au-dessus, une petite pancarte portant les initiales O. J. En bas, la devise : *Inter folia fructus.* 44 × 49. (Collection L. Mar.)

JÉSUITES de Pont-à-Mousson. — 1° Portrait de saint Ignace, encadrement ovale. — 2° Portrait de saint François-Xavier, même encadrement. (Fers.)

JOLIET (**Henri**), à Dijon. — Un cartouche dans lequel on voit les lettres B. C. H. I. M. dans un cadre ovale qui porte la devise : *Plus penser que dire.* 37 × 33. (Collection Bouland.)

KASTNER-BOURSAULT (**Albert**). — Sur une tablette, un cahier de musique, une écritoire et un livre sur le plat duquel se voient les lettres A. B. K. enlacées. Signé : *L. M.* 38 × 67. (Collection de Bizemont.)

KOECHLIN (**Rodolphe**). — Chiffre K. R. dans un cartouche surmonté d'un petit écu portant une grappe de raisin. 44 × 33. (Collection de Crauzat.)

LABARTE (**Charles-Jules**), archéologue. — Un quadrilobe dans lequel s'inscrit un ange tenant deux écussons chargés, l'un de la lettre J, l'autre de la lettre L, gothiques. 53 × 45. (Collection de Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)

LA BORDE (**Marquis de**), fermier général, guillotiné 1794. — Chiffre L. B. majuscules bâtardes dans un cartouche surmonté d'une couronne de marquis. (Fer de reliure.)

LA BORDERIE (**de**), archiviste, ancien député. — Dans un écusson soutenu par une moucheture d'hermine on voit un paysage. Un homme dans une barque s'approche d'une côte près de laquelle une tour porte le mot : *Armor.* Autour on lit : *Qui l'aborde rie.* 72 × 41. (Bibliothèque nationale.)

LABORIE, recteur de l'Académie de Strasbourg, 1822. — Dans un écu azuré entouré de branches de laurier et de palmier, se voit une lettre L majuscule cursive. Au-dessus, couronne de fleurs, encadrement ovale. 40 × 32. (Collection Ed. Engelmann.)

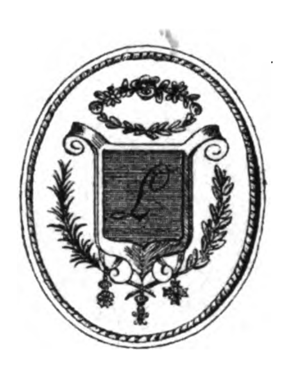
LALANDE (**André**), avoué, bibliographe et numismate, à Valence. — Monogramme A. L. dans un cartouche surmonté de rameaux de laurier et sur lequel on lit la légende : *Fidelis est amicus liber*. 87 × 68. (Collection Bouland.)

LAMORTE (**Marius**). — Trois livres dont l'un ouvert présente les lettres M. L. Autour, un homme nu, la Fortune et la Renommée puis une banderole portant la légende : *Tout pour eux, tout par eux*. 56 × 70. (Bibliothèque nationale.)

LANGELIER (**Charles**), libraire à Paris de 1535 à 1562. — Souvent associé à son frère Arnoul, sous la dénomination « Les Angeliers ». — 1° Dans un encadrement ovale le Christ debout tenant en laisse deux anges (anges liés) et la boule du monde. Initiales C. L. (Fer de reliure.) — 2° Même composition avec inscription : *Les anges liers*. (Fer de reliure.) (Collection Gruel.)

LAROCHE (**Marie-Joseph-Paul**). — Dans un encadrement circulaire à enroulements, portant les noms d'imprimeurs célèbres, une femme (la science), appuyée sur une presse d'imprimeur, foule aux pieds un homme à oreilles d'âne (l'ignorance). Au-dessus, petit portrait de *Gutemberg*. Au-dessous, monogramme L. M. P. 39 × 54. (Bibliothèque nationale.)

LASSALLE (**V.**), à Saint-Quentin. — Un homme en costume moyen-âge, lisant, entouré de livres, d'armes, etc. Une fenêtre ouverte laisse voir un jardin dans lequel un arbre est frappé de la foudre. En haut, l'inscription : *Talis nunc talis semper*. A droite, un écusson portant le monogramme L. V. Signé : *Wissaert*. 107 × 81. (Collection de Crauzat.)



LAUGIER, conservateur du Cabinet des médailles de Marseille. — 1° Un lion debout tenant un médaillon portant un monogramme composé des lettres A E G I L R U. 68 × 57. — 2° Le même monogramme complet dans une ornementation quadrilobée, faisant partie d'un tout circulaire entouré de perles. Diam. 77 × 77mm. (Collection L. Mar.)

LE BARBIER DE TINAN. — Un satyre appuyé contre un arbre et debout sur une banderole portant la devise : *Faire sans dire*, tient un petit cartouche au chiffre M. T. 31 × 22. (Collection de Bizemont.)

LE BRUN (**Ch.-Fr.**), duc de Plaisance. — Chiffre B. L. dans un médaillon ovale entouré de fleurs. (Fer. de reliure)

LE CLÈRE (**Ch.**), à Reims. — Monogramme C. H. L. dans une jarretière qui porte la légende *Avecque le temps*. 32 × 22. (Collection de Crauzat.)

LECOQ (**Georges**), avocat à Amiens. — Un arbre auquel est suspendu un écu portant le monogramme G. L.; au-dessus, une banderole avec la légende : *Suum cuique tribuere*. Au fond, vue d'une ville. 50 × 39. (Collection Wiggishoff.)

LE DRU, dit **Comus**, médecin et physicien, grand-père de Ledru-Rollin. — Les lettres D. L. enlacées, entourées de deux branches de laurier. 58 × 52. (Collection de Sartorio.)

LÉON-DUFOUR (**Élie**), à Saint-Justin-de-Marsan. — 1° Buste de femme ayant des ailes au lieu de bras. Au-dessous, la légende : *Lux regnabit*. Signé : *E. Rocher*. 80 × 64. — 2° Le même. 38 × 30. (Collection Wiggishoff.)

LE PAPPE DE TREVERN, évêque de Strasbourg. — Une ligne : I. F. M. Évêque de Strasbourg. Cadre rectangulaire. 27 × 58. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VIII.)

LÉPINE littérateur. — Sur un champ azuré, un médaillon ovale portant la lettre L. L. 39 × 39. (Collection Bouland.)

LE PROUX. — Écusson azuré dans lequel un navire présente sa proue, dans un cartouche d'ornement Louis XIV. Signé : *E. A.* 92 × 62. (Collection de Crauzat.)

LE ROY (**Albert**). — Grand monogramme C. S. sur lequel broche une couronne fermée ; en haut, à droite, un amour ; en bas, les lettres A. B. E. H. L. R. T. Signé : *Le Roy, Al.* 36 × 31. (Collection de Crauzat.)

LE ROY (**Placide**), à Orléans. — Chiffre L. P. dans un encadrement rocaille complété par deux amours dont l'un tient un livre ouvert où se lit : *Ex-libris*, et l'autre décoche une flèche. 76 × 67. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)



LE SAGE. — Monogramme F. L. S. dans un cartouche Louis XVI, surmonté d'une couronne de comte. 78 × 53. (Bibliothèque nationale.)

LE SIEUR (**F.**). — Grand monogramme F. L. S. dans un cartouche Louis XVI entouré par une guirlande de fleurs et sommé d'une couronne de comte. 81 × 52. (Collection L. Mar.)



LE SOUEF (**Auguste**). — Dans une bibliothèque, un homme lisant debout sur une échelle, tient un livre entre ses genoux. 8 × 5.

C'est peut-être le plus petit Ex-libris. (Bibliothèque nationale.)

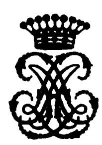
LEVRAULT (**Jean-Baptiste**), imprimeur-libraire, à Strasbourg. — Étiquette portant l'inscription J. B. L., et au-dessous, N°. — 29 × 23. (Collection Ed. Engelmann.)

LIÈVRE (Édouard). — Chiffre E. L. dans un cartouche derrière lequel se croisent une plume d'oie et un porte-crayon avec une banderole portant les mots : *Optima propagare*. 44 × 49. (Bibliothèque nationale.)

LIOTARD (Charles), secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes. — Petite étiquette ronde en papier rouge estampé portant les lettres C. L. entourées de la devise : *Ne quid nimis*. Diam. 15mm. (Collection Dr Bouland.)

LONGEPIERRE (H.-B de Requeleyne, baron de), bibliophile. XVIIe siècle. — Insigne de la Toison d'or. (Fer de reliure.)

LORMIER (Charles), de Rouen. (Bibliothèque vendue à Paris, 1901-1903.) — Un écu aux armes de Rouen surmonté d'un monogramme composé des lettres E I L M O R R, surmonté d'un C et d'une croix, le tout dans un cadre ogival portant la devise : *Vita sine litteris mors est*, 43 × 30. — Autre. Cartouche ovale portant le monogramme C. L. R. surmonté d'une croix. Même devise. 22 × 18. (Collection de Crauzat.)

LORRAINE (Claude de), duc de Guise. — Deux C majuscules romains adossés et enlacés, et deux *lambda* grecs minuscules alternés disposés en semis. (Fer de reliure.)

LORRAINE (Henriette de). — Lettres majuscules romaines H. D. L. se suivant, alternées en semis avec des croix de Lorraine. (Fer de reliure.)

LORRAINE (Louise de), veuve du roi Henri III. — Un soleil rayonnant au-dessous duquel voltigent des chérubins. Autour, la devise : *Splendor ad uno tantus*. (Fer de reliure.)

LORRAINE (Renée de). — Deux R majuscules romaines, affrontées et enlacées, alternées en semis avec des croix de Lorraine. (Fer de reliure.)

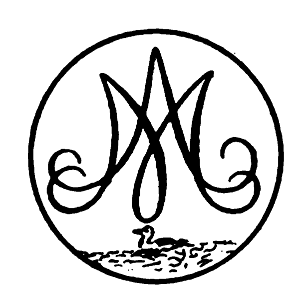
LOTH (L'abbé J.-E.-J.), curé de Saint-Maclou de Rouen. — Une église gothique. Au-dessus, la devise : *Quidquid latet apparebit*. En bas, les lettres J. L. séparées par un cartouche portant le monogramme M. S. Signé : *Jules Adeline, Rouen 1896*. 110 × 65. (Collection H. Masson.)

LOUIS XII, roi de France. — Abeilles et roses en semis. (Fer de reliure.)

LOUIS XIV, roi de France, et **MARIE-THÉRÈSE**, son épouse. — 1° Monogramme L L M T T sommé d'une couronne fleurdelysée. — 2° Deux L affrontées et enlacées, avec ou sans fleur de lys entre les deux. (Fers de reliure.)

LOUIS-PHILIPPE Ier, roi des Français. — 1° Chiffre L. P. sommé d'une couronne royale. — 2° Lettres L. P. se suivant, sommées d'une couronne royale. (Fers de reliure.)

LURDE (Comte de). — Chiffre double A. L. sommé d'une couronne de comte. (Fer de reliure.



MACKAU (de). — Une ancre devant laquelle se croisent deux bâtons de maréchal, le tout encadré d'un ruban noué en bas et portant les mots : *Fais ce que dois, advienne que pourra*. 47 × 33. (Bibliothèque nationale.)

MADDEN (J.-P.-A.), bibliographe. † à Versailles. (Bibliothèque vendue en 1890.) — Un homme manœuvrant un pressoir. En haut, légende : *Torcular calcavi solus*. Signé : *Lacoste*. 60 × 44. (Collection H. Masson.)

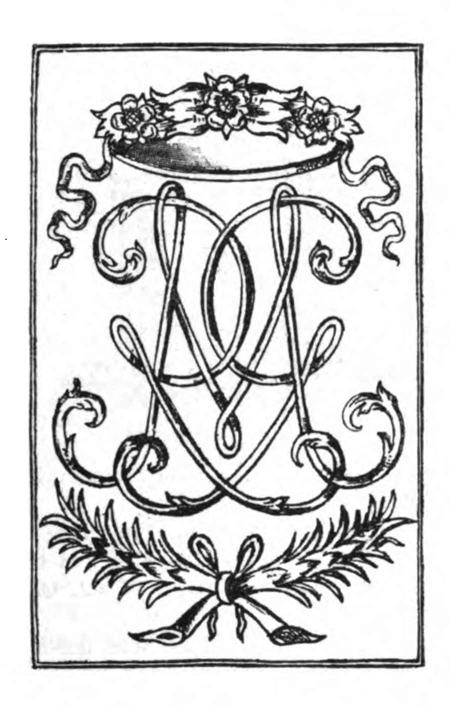
MAILLART (Adrien), avocat au Parlement de Paris. (Bibliothèque vendue en 1743.) — Chiffre A. M. Au-dessous, un canard nageant : le tout dans un filet circulaire. Diam. 33mm. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VI.)

MAINE (**Anne-Louise de Bourbon, duchessse du**). — Abeilles volant autour d'une ruche. Au-dessus, la devise : *Piccola si ma fa pur gravi le ferite.* (Fer de reliure.)

MAINSONNAT (**Gilbert**), XVIIIe siècle. — Chiffre G. G. M. sommé d'une couronne fleurie et soutenu de deux palmes liées. Double filet. 83 × 53. (Collection de Vismes.)

MALDEN (**Comte Paul de**). — Monogramme M. P. sommé d'une couronne de comte. (Fer de reliure.)

MARC (**Henri**), membre de la commission des antiquités de la Côte-d'Or. — Dans un cartouche rocaille flanqué d'épis et de feuilles de vignes, un lion ailé (lion de Saint-Marc), les pattes posées sur un livre ouvert où se lisent les lettres H. M. 59 × 75. (Collection Wiggishoff.)



MARÉCHAUX (**Tribunal des**). — Couronne croisée d'un bâton de maréchal et d'une épée accompagnés de trois fleurs de lys. (Fer de reliure.)

MARIE-LOUISE (**L'impératrice**). — Chiffre L. M. fleuronné sommé d'une couronne fermée. 47 × 30. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*,.)

MARIE-THÉRÈSE, femme de Louis XIV. — Monogramme M. T. entre deux palmes et surmonté d'une couronne royale fleurdelysée. (Fer de reliure.)

MARSEILLE (**Chartreuse de**). — Monogramme composé des lettres A C E I L M N R S T V (qui donnent les mots : *Cartusia Massiliensis*). Au-dessus, une croix, au-dessous, deux clés en sautoir, encadrement circulaire. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. II.)

MARTEAU (**Victor**), manufacturier à Reims. — Un livre fermé et debout. Sur le plat, les initiales V. M. Un amour assis sur la tête du livre tient un marteau; autour, attributs des sciences et de l'industrie ; au fond, cheminées d'usine. Signé : *Leloir*, *L. Ruet*, *sc.* 56 × 51. (Collection Wiggishoff.)

MARTIN (**Alexis**), homme de lettres, à Paris. — Monogramme formé des lettres A I M N R T. 9 × 10. Timbre. (Collection Wiggishoff.)

MARTIN (**R.**). — Une femme nue, couchée sur des livres et lisant; l'un des livres ouvert porte le monogramme M. R. et la légende : *Legere et eligere*. En haut, à droite, monogramme B. D. 66 × 49. (Collection Aglaüs Bouvenne.)

MARTIN DU NORD. — Vieille sculpture ovale; au centre, les lettres gothiques M. N. et inscription : *Bréau. Bibliothèque*. Signé : *Hirsch*, *graveur*, *Paris*. 78 × 72. (Collection de Bizemont.)

MATHURINS (**Couvent des**), à Paris. — Une croix pattée. (Fer de reliure.)

MAUREPAS (J.-F. Phélypeaux, comte de). — Chiffre C. C. M. sommé d'une couronne de comte. (Fer de reliure.)

MAURICE (Charles-François), littérateur. † 1869. — Un écu français dans lequel s'inscrit un monogramme composé des lettres A C E I M R V. Au-dessus, sur une banderole, la devise : *Nunc nox mox lux*. 31 × 31. (Collection Wiggishoff.)

MÉDICIS (Marie de). — Semis de deux M, dont l'une inversée, enlacées.

MEHL (Charles), bibliographe alsacien. (Bibliothèque vendue en 1898.) — Une femme debout, les bras posés sur une pierre rustique portant un sixain intitulé : *A mes livres*. En haut, les initiales Ch. M. 70 × 51. (Collection L. Mar.)

MÉRARD SAINT-JUST. — Chiffre fleuronné, composé des lettres M. S. J., sommé d'une couronne également fleuronnée. (Fer de reliure.)



MESMES (Le président de). — Chiffre D. M. et couronne ducale, entourés des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit.

MESSIER (Charles), astronome, 1730-1817. Il habita l'hôtel de Cluny, à Paris, pendant cinquante ans. — Monogramme composé des lettres E E I M R S S. Au-dessous, l'inscription *Astron. de la mar. de l'Ac. R. des sc., etc., 1782*. Quatre dimensions. Diam. 42, 34, 28 et 25^{mm}. (Collection L. Mar.)

MIDY (J.-B.). XVIIIe siècle. — Chiffre composé d'une M et des lettres doubles B. J., dans un cartouche Louis XV surmonté d'une couronne de marquis. 107 × 71.

MINIMES, Paris. — Le mot *Charitas* en trois lignes dans un cadre ovale flamboyant. (Fer de reliure.)

MISSIONS ÉTRANGÈRES (Séminaire des). — 1° Lettres M E accolées, l'M surmontée d'une croix pattée. (Fer de reliure.) — 2° Lettres M E accolées, surmontées d'une croix latine dans un encadrement représentant un temple chinois. (Fer de reliure.)



MOHR (Louis), auteur d'une *Bibliographie des Ana.*, 1882. — 1° Chiffre L M dans un médaillon à fond criblé. Diam. 26^{mm}. — 2° Huit amours entourés de livres et d'une presse d'imprimerie, dont les uns supportent un monogramme composé des lettres M O H R et un livre sur lequel on lit :

Tel est le triste sort,
De tout livre prêté.
Souvent il est perdu,
Toujours il est gâté.

NODIER.

Signé : *C.-E. Matthis*. 90 × 58. (Collection Ed. Engelmann.)

MOLÉ (**Claude**). XVIIe siècle. — Quatre C disposés en croix et contribuant à former une M majuscule. (Fer de reliure.)

MOLINIÉ (**Alfred**), imprimeur. — Une lettre M antique supporte un A ; dans les blancs de l'M, à gauche, un moulin ; à droite, une presse d'imprimerie ; entre les jambages de l'A, blason de la corporation des imprimeurs. 71 × 47. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. IV.)

MONNIER (**Ant.**), graveur à Paris. — Trois amours, deux d'entre eux tiennent un feuillet sur lequel se voit une tête de mort posée sur un livre et surmontée d'un papillon. Au-dessus, les mots : *Ex-libris* A M. 62 × 74. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)



MONTAIGLON (**Anatole de**), archéologue et bibliographe. — Monogramme composé des lettres A M enlacées et d'un petit D dans une banderole circulaire terminée en bas par quatre cordons enlacés, terminés par des houppes et portant en lettres gothiques : *De. jour.en.jour.en.apprenant.mourant.* 68 × 53. (Collection Wiggishoff.)

MONTALIVET (**J.-P. Bachasson de**). — Monogramme B M sommé d'une couronne d'étoiless (Fer de reliure.)

MONTBAZON (**Marie de**). — Semis de fleurs de lys et de mouchetures d'hermine. (Fer de reliure.)



MONTPENSIER (**Antoine, duc de**), fils du roi Louis-Philippe. — Chiffre A O sommé d'une couronne ducale dont le bandeau est entouré de feuilles de chêne. (Fer de reliure.) 78 × 53.

MOREAU (**C.**), auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*. — Sur un livre fermé est posée une feuille de papier sur laquelle une fourmi écrit. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. V.)

MOREAU-NÉLATON (**Étienne**), artiste peintre à Paris. — Monogramme composé des lettres E M N se détachant en blanc sur un fond noir dans un encadrement ogival qui porte la devise : *Beaucoup de bien peu de bruit.* 46 × 34. (Collection Wiggishoff.)

MOREL, bibliophile à Lyon. — Une colonne devant laquelle est un écusson portant une tête de *mort* flanquée de deux *ailes*. Sur le sol, des livres d'auteurs lyonnais ; on lit sur une banderole coupée par l'écusson : *Par nous malgré* (elle) *la* (mort) *revit*. Signé : *A. Steyert, inv. et des. Brun. gr.* 62 × 81. (Collection Wiggishoff.)

MORELLET (L'abbé André), de l'Académie française. 1727-1819. — Chiffre A M entouré des mots : *Veritas omnia vincit* dans un cercle enrubanné avec branches de laurier. 26 × 43. (Collection H. Masson.)

MORIN (Alfred), à Paris. — Une tablette supportant une lampe et des livres dont l'un est ouvert et montre sur les deux pages les lettres A M. Au-dessus, l'inscription : *Aux livres je dois tout. Manuel* (*Les ouvriers*). Signé : *E. Valton*. 85 × 55. (Collection L. Mar.)

MORNAY (Philippe de). — Un Phy grec entre deux C affrontés. (Fer de reliure.)

MOTTELEY (Ch.), bibliophile et bibliographe. — Dans un portique formé par des livres, une feuille de papier déroulée montre l'inscription : *Ex-libris J. C. M.* Signé : *F. Perry* 56 × 59. (Bibliothèque nationale.)

MOYE (Mme Marie). — Une femme nue, nimbée par les mots : *Sainte littérature*, tient embrassée une plume d'oie. Au-dessous, sur une banderole : *Bibliothèque particulière de Mme M. M.* (*Jean d'Arc*). Signé : *Henry-André*. 100 × 68. (Bibliothèque nationale.)

MOYNEL (Mme Gabrielle). — Dans un cadre en losange, un portrait de femme entouré de banderoles figurant un G et une M et portant la légende : *Ce volume est à moi, comme Paris au Roi*. Signé : *Henry-André*. 84 × 84. (Bibliothèque nationale.)

MUNTZ (Théobald), pasteur à Mulhouse, 1757. — Lettres T. M. dans un cœur surmonté d'un autre cœur plus petit. 20 × 21. (Collection Ed. Engelmann.)



MURAT (Prince J.). — Lettre M sommée d'une couronne royale. (Fer de reliure.)

MURAT (Prince Lucien). — Lettres L M dans un écu ogival sommé d'une couronne fermée, de forme élevée et entouré de deux branches de laurier. (Fer de reliure.)

MURAT (Caroline), reine de Naples. — 1° Lettres B. R. surmontées d'une couronne à cinq pointes, entourées d'un double filet circulaire. Diam. 26mm. — 2° Un C orné sommé d'une couronne royale de forme élevée (Fers de reliure.)

MUSSET-DEPATAY (Victor et Louise de). — Une fenêtre dont la jalousie a des lames brisées et qui laissent voir un écu azuré dans lequel se trouve un oiseau. 65 × 52.

Cet Ex-libris porte les noms, mais le bas de la pièce où ils se trouvent est souvent coupé. (Bibliothèque nationale.)

NADAILLAC (Félicie Delessert, comtesse de). — Une mélusine issant d'une couronne de comte. Encadrement formé d'un ruban portant les mots : *Virtus in hæredes*. 26 × 30. (Bibliothèque nationale.)

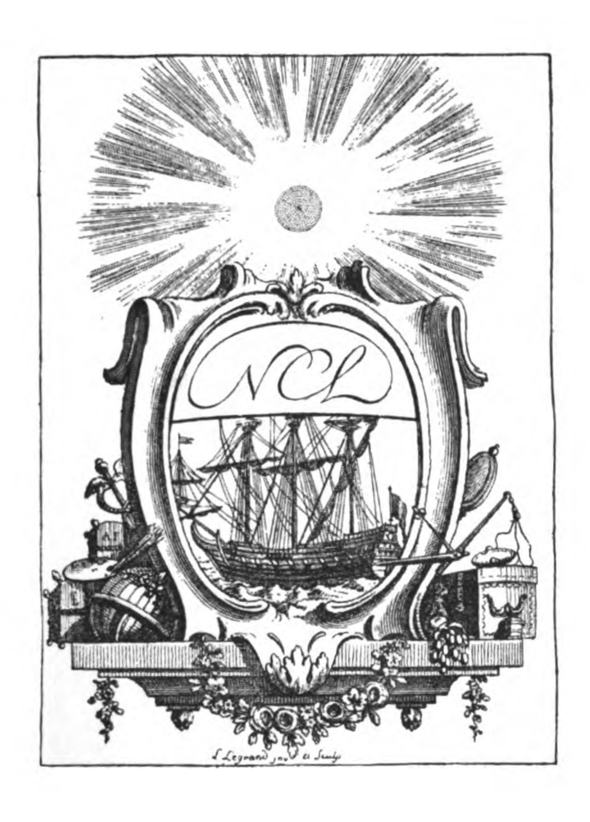
NADAR (Félix Tournachon, dit), littérateur, dessinateur, aéronaute et photographe à Paris. — Lettre N fulgurante traversée par une banderole portant l'inscription : *Quand même!* Filet rectangulaire. 51 × 51. (Bibliothèque nationale.)

NANTES (Nouvelle chambre de lecture de), vers 1790. — Dans un cartouche Louis XVI surmonté d'un soleil et accompagné des attributs des arts, des sciences et du commerce, est un écu chargé d'un vaisseau, coupé d'un chef portant les lettres majuscules bâtardes N. C. L. 95 × 69. (Collection Ed. Engelmann.)

NAPOLÉON III (L'empereur). — Une N dont le jambage intérieur est traversé par un I, lequel avec les jambages extérieurs forme le chiffre III. Au-dessus, couronne impériale. (Fer de reliure.)

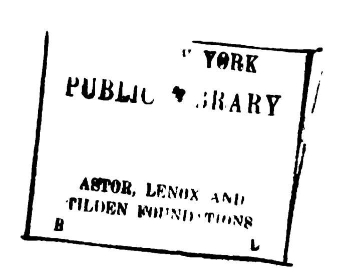
NATIER (Dr M.), à Paris. — Chiffre M N sur un cartouche Louis XV, supporté par deux lions et sommé d'une couronne de fleurs. Signé : *Revellat, 25, quai des Grands-Augustins*. 62 × 60. (Collection de Bizemont.)

NAUD (C.), libraire. — Une femme assise et lisant entre deux arbres auxquels est suspendu un tableau rectangulaire portant le monogramme C. N. Signé : *C. Ruty*. 66 × 48. (Collection de Crauzat.)



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — Nos 9-10. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1904

Planche 17



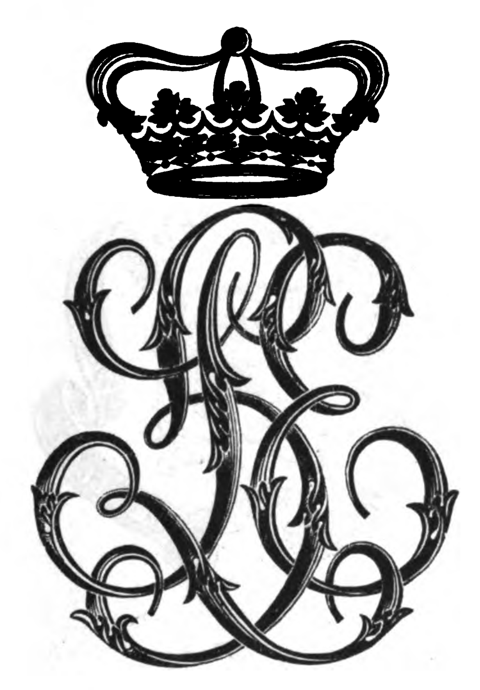
NAVARRE (**Collège de**), à Paris. — Monogramme double composé des lettres C N R (*collegium regium navarræ*), accompagné d'une couronne royale et d'une fleur de lys ; le tout entre deux palmes. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. II.)

NOÉ (**Comtesse de**). — L'arche de Noé sur les eaux ; à gauche, petit écusson portant le monogramme E. N. O. A droite, légende : *Post diluvium primus sum*. 42 × 31. (Collection L. Mar.)

NOTRE-DAME-SAINT-LOUIS (**Église**). — La Religion, sous la figure d'une femme assise sur des nuages, tient de la main droite, un calice et de la gauche un livre fermé sur lequel est écrit : *Bibliothèque paroissiale de N.-Dame S*t *Louis*. 10 × 72.

Bien que cet Ex-libris ne soit pas anonyme il est peut-être nécessaire d'indiquer que cette église est aujourd'hui l'église Saint-Vincent de Lyon. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. IX.)

ODIOT (**Ernest**), à Paris. — Chiffre double E. O. surmonté d'une étoile. 20 × 16. (Collection H. Masson.)



ORATOIRE (**Prêtres de l'**), à Paris. — Les mots *Jésus*, *Maria*, sur deux lignes, au centre d'une couronne d'épines. (Fer de reliure.)

ORLÉANS (**Gaston d'**), frère de Louis XIII. — Deux G enlacés surmontés d'une couronne ducale ou d'une fleur de lys. (Fer de reliure.)

ORLÉANS (**Philippe, duc d'**), frère de Louis XIV. — Deux P, majuscules bâtardes, ornés de palmes, affrontés et enlacés, surmontés d'une couronne fleurdelysée. (Fer de reliure.)

ORLÉANS (**Philippe, duc d'**), le Régent. — Deux P romains se suivant mais enlacés, sommés d'une couronne fleurdelysée. (Fer de reliure.)

ORLÉANS (**Ferdinand-Philippe, duc d'**), fils du roi Louis-Philippe. — 1° Lettres gothiques F. O. se suivant, dans une couronne de chêne et laurier, sommée d'une couronne ducale. (Fer de reliure.) — 2° Chiffre composé des lettres F. O. P. surmonté d'une couronne fermée dont le bandeau est entourée de feuilles de chêne. (Fer de reliure.) (Collection Ed. Engelmann.)

ORLÉANS (**Hélène-Louise-Élisabeth de Mecklembourg**, duchesse d'), femme du précédent. — Chiffre E. H. L. surmonté d'une couronne fermée dont le bandeau est entouré de feuilles de chêne. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. IV.)

PAILLET (**Eugène**), avocat et président de la Société des *Amis des livres*. — Dans un médaillon ogival, à fond quadrillé, un hibou surmonté de l'inscription : *Ex-libris Eugène Paillet*, en caractères grecs, ce qui le rend quasi anonyme. 32 × 19. (Collection Wiggishoff.)

PATAY (Adolphe). — Les cinq lettres du nom, les quatre dernières contenues dans la première, et au-dessous, le prénom. Encadrement portant l'inscription : *Bibliothèque d'un curieux.* 40 × 53. (Bibliothèque nationale.)

PAUL. — Monogramme A. L. P. dans un écu azuré. En haut, une banderole sur laquelle on lit : *Lucem ex tenebris.* 44 × 58. (Bibliothèque nationale.)

PEARL (Cora), célèbre demi-mondaine à la fin du second empire. — Monogramme formé de deux C encadrant une tête de cheval. Autour, banderole portant la légende : *Parcere subjectis et debellare superbos.* (Fer de reliure.) *Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. II.)

PEIRESC (N.-C. Fabri de), archéologue et bibliophile. † 1637. — Monogramme composé des lettres grecques, *cappa*, *nu* et *phy*. (Fer de reliure.) (Collection Wiggishoff.)

PELAY (Édouard), à Rouen. — 1° Un squelette assis sur des livres et tenant les lettres E. P. Devant lui, un carton à dessins portant un monogramme composé des lettres A. E. L. P. Y. En haut, une banderole portant la devise : *Querite et invenietis.* Signé : *Jules Adeline inv. et sculp.* 76 × 45. (Collection L. Mar.) — 2° Monogramme composé des lettres E. P. et du chiffre 4 sur un cartouche inscrit dans un cadre ovale portant la devise : *Querite et invenietis*; le tout dans un cartouche à enroulements et branches de lauriers orné en bas d'un écusson aux armes de Rouen. Signé : *D. C.* 40 × 37. (Collection Wiggishoff.)



PELLETAN (Édouard), éditeur à Paris. — Une femme tenant un livre ouvert. Derrière elle, deux médaillons représentant Alb. Durer et Rob. Estienne, au-dessous desquels un cartouche porte le monogramme E. P. 64 × 59 et 50 × 47. (Collection de Crauzat.)

PELLIER (J.). — Un saint Michel à cheval dirigeant sa lance à défaut de dragon, sur un écusson posé à terre et portant les lettres J. P. 63 × 49. (Collection Bouland.)

PELLION (P.-Guy), bibliophile. (Bibliothèque vendue en 1882.) — Écu de fantaisie. D'azur, au lion d'argent portant un P, au chef d'or chargé de trois besants. (Fer de reliure.)

PÉNITENTS DE NAZARETH, de Paris. — Inscription : *Conv. Nazar.* dans un cadre ovale en largeur. (Fer de reliure.)

PÉPIN-LEHALLEUR, à Paris. — Chiffre P. L. dans un ovale formé par une banderole portant les mots : *Non verba sed res.* Au-dessus, un tortil surmonté d'une tête de loup. 49 × 72. (Bibliothèque nationale.)

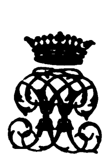
PETIT (Ernest), à Vausse (Yonne). — Sceau ogival. Au centre, un saint; autour, l'inscription : *S. Ecclesia de Vaucia.* (Fer de reliure.)

L'Ex-libris du même est nominatif, avec l'inscription fautive : *Ex-liblris.*

PIAT (Alfred), bibliophile à Paris. (Bibliothèque vendue 1878-1879.) — 1° Un livre ouvert portant sur le feuillet recto un monogramme composé des lettres A. I. P. T. ; au-dessous, des ruines et des ossements, et une banderole portant la devise : *Libro liber.* Signé : *Stern graveur.* 52 × 52. — 2° Le même, suivi de quatorze vers signés Alfred Piat, avec deux livres formant cul-de-lampe. 101 × 52. (*Arch. de la Soeiété des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. V.) — 3° La même composition augmentée et quelque peu différente, et dont la pièce de vers fait partie intégrante. Tirage en couleurs.

PICHON (**Le baron**), bibliophile à Paris. (Bibliothèque vendue en 1869, 1897 et 1898. — 1° Chiffre J. J. P. P. surmonté d'une couronne de comte. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. V.) — 2° Dans un encadrement ovale garni, en haut, de fleurs, on lit : *Memor fui dierum antiquorum*. Ps. CXLII. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. V.)

PICHOT (**P.-A.**). — Un oiseau volant et ayant aux pattes des restes de liens, dans un encadrement circulaire portant les lettres A. P. et le mot *Resurgam*, le tout sommé d'un chaperon de faucon. 43 × 26. (Bibliothèque nationale.)





PIET (**Alfred**). (Bibliothèque vendue à Paris, 1891 et 1902.) — Dans un cartouche rocaille appuyé sur divers attributs des sciences et des arts et surmonté d'une tête de Minerve, se voit le chiffre A. P. Signé : *Alf. Piet, inv. et del. Gaujean sculp.* 55 × 44.

PINCEBOURDE (**René**), libraire-éditeur à Paris. — Dans un jardin, une femme nue, debout sur une tortue, tient, au-dessus de sa tête, une banderole sur laquelle on lit : *Crescit eundo.* Sur le sol, des livres, dont l'un porte le nom *René Pincebourde* et un autre la signature : *Thiriez.* 130 × 87. (Collection Aglaüs Bouvenne.)

PINSON (**Paul**). — Deux P adossés dans un cartouche se terminant en haut par deux têtes de lions entre lesquelles un oiseau (pinson) sautille sur une branche. Signé : *A. F. sc. Robert et Lepage Grs Douai.* 40 × 40. (Collection L. Mar.)



PIOGEY (**D**[r]), à Paris. — Un écusson surmonté d'une tête d'Esculape, et portant les lettres G. P. Au-dessous, banderole avec les mots : *Nihil humani a me alienum.* 39 × 29. (Collection de Crauzat.)

PLESSIS (**Collège du**), à Paris. — Monogramme composé des lettres P. S., fleuronnées. (Fer de reliure.)

POCHET (**G.**), négociant en verreries, à Paris. — Une femme en costume de baigneuse est assise sur la marge supérieure d'un grand livre debout, qui porte sur le plat recto le monogramme G. P., et sur le dos l'inscription : *Quien vale mas?* 60 × 35. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. IV.)

POINAT (**J.-P.**), à Paris. — Une fenêtre gothique laissant voir l'intérieur d'une bibliothèque. A gauche, vue de Paris et monogramme J.-P. Au-dessous, l'inscription : *Les prester c'est ne les reveoir plus.* 77 × 62. (Collection Wiggishoff.)



POIRET (Charles-Louis), à Paris. — Table de travail ; devant, sur un pupitre, un livre ouvert, dont un feuillet porte : *Ex-libris*, et l'autre le monogramme C. L. P. Au-dessous, la devise : *Castigans libro pœnas*. 92 × 58. (Collection L. Mar.)

POITIERS (Diane de). — 1° Un enfant tenant une voile. — 2° Un vase enflammé. (Fers de reliure.)

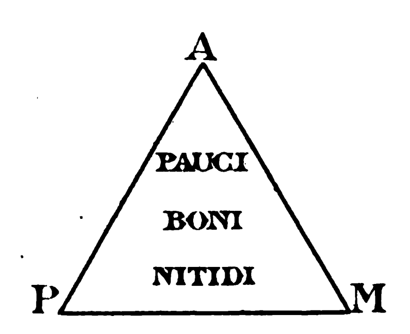
POLLIART (L.), à Reims. — Monogramme L. P. surmonté d'un casque avec lambrequins et entouré des mots : *Me sont fidesles compaignons*. Signé : *Stern*. 61 × 41. (Collection Quantin.)

POLVET (de), banquier à Autun. — Écu azuré portant le monogramme A. P. Au-dessus, une banderole passant derrière une fleur de lys, avec la devise : *Lucem ex tenebris*. 63 × 50. (Collection L. Mar.)

POMPADOUR (J.-A. Poisson, marquise de). (Pour son château de Crécy-en-Brie.) — Un cartouche Louis XV contenant le mot *Crécy*. Double filet rectangulaire. 40 × 34. (Collection L. Mar.)

PONTILLY (de). — Lettres A. P. ornées de rocailles et de guirlandes de fleurs sur un piédestal. Deux amours, dont l'un souffle dans une trompette. Signé : *G. Huot à Paris*. 53 × 52. (Collection de Bizemont.)

POTIN (Émile), secrétaire de la Société historique d'Auteuil-Passy. — Vue du Palais-Bourbon, vers lequel vole une plume d'oie sur laquelle on lit : *Altoliensis*. Cadre rectangulaire aux angles en quart de cercles abattus. Inscription en caractères sténographiques. Signé : *L. Mar del*. 50 × 80. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. III.)



POUCHET (Dr). — Minerve debout, tenant une lance et une lampe ; devant elle, un cartouche portant la lettre P, et entouré de livres, d'un crâne, etc. En haut, l'inscription : *Quæsitu experimento veritas*. 85 × 70. (Collection de Crauzat.)

POULET-MALASSIS (A.), libraire et littérateur, auteur, en 1874, du premier ouvrage français sur *Les Ex-libris*. — 1° Les mots *Je l'ai* (en ronde), dont l'L, très grande majuscule, enveloppe un livre ouvert. Autour, les lettres A. P. M. disposées en triangle. 63 × 59. — 2° Un triangle portant aux angles les lettres A. P. M. et à l'intérieur les mots : *Pauci. Boni. Nitidi*. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VI.)

POULLIER-KETÈLE (Mme M.), à Lille. — Une femme, une main sur un livre et tenant de l'autre un sablier qu'elle regarde. Dans les angles supérieurs, le monogramme K. P. En bas, la devise : *Tout passe le livre reste*. Signé *H. Galy*. 48 × 30. (Collection H. Masson.)

PRÉVOT (Ed.-R.). — Cartouche ovale surmonté d'un casque et sur lequel on lit l'inscription : *Ex bibliotheca E. P. R.* 110 × 77. (Collection Bouland.)

PSICHARI (J.), directeur de l'École des Hautes Études, gendre de Renan. — Une médaille présentant une tête de guerrier. Autour, l'inscription : *De la bibliothèque A. Psichari*, en caractères grecs. 60 × 57. (Collection de Bizemont.)

QUANTIN (A.), imprimeur-libraire à Paris. — Dans un cartouche flanqué d'un homme et d'une femme tenant une guirlande de fruits et de feuillages, un livre ouvert portant les lettres A. Q. Au-dessus, un flambeau et la légende : *Libro liber*. Au-dessous, petit monogramme *C. P.* (Claudius Popelin). 74 × 58. — Le même. 30 × 25. (Collection Wiggishoff.)

QUANTIN (Léon), bibliophile et numismate. — Une médaille sur laquelle se voit un écu, avec casque et lambrequins, et qui renferme les lettres gothiques minuscules *g. l. q.*

Au dessous, des foudres ; autour, la légende : *Sçavant ne puis curieux suis.* MDCCCXCIIII Signé : *Henry-André*, 1894. Diam. 69mm. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. II.)

RACHEL (Mlle), la grande tragédienne. — La lettre R sur un champ azuré dans une jarretière portant l'inscription : *Tout ou rien.* 43 × 36. (Collection H. Masson.)

RADIGUET, opticien-électricien à Paris. — Monogramme composé des lettres A. D. E. G. I. R. T. U., surmonté des mots : *Ex-libris.* Au-dessus, la devise : *Omnibus non sibi.* 35 × 25. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. V.)

RAPHANEL (**Jean**), directeur du journal *La Revue critique et musicale.* — Un petit abbé de cour tient un face-à-main ; en haut, trois masques ; en bas, lyre et cahier de musique. Sur une banderole : *Ex-libris abbé de Chazeuil* (pseudonyme du titulaire). *Dis ce que tu penses.* 98 × 58. (Collection de Bizemont.)

RÉCOLETTES de Saint-Marcel, à Paris. — Écusson flamboyant ovale en hauteur. Lettres M surmontée d'un *Alpha* grec. Au-dessous, un cœur et trois clous ; le tout entouré d'une cordelière. (Fer de reliure.)

RÉMUSAT (**P. de**), — Vue d'un château occupant le centre d'un cartouche Louis XVI, avec l'inscription : *Bibliothèque de Lafitte.* Dans la partie supérieure, la lettre R. Signé : *Agry gr. Paris.* 70 × 52. (Collection de Bizemont.)

Le château de Lafitte est situé dans la Haute-Garonne.



REVELLAT, graveur à Paris. — Un homme et une femme, debout, supportent un cartouche portant le monogramme E. R. ; au-dessous, un lion couché ; le tout sur un soubassement orné d'un écu vide sommé d'une couronne murale. 50 × 55. (Collection de Crauzat.)

RIGAUD (**Amédée**), agent de change à Paris. (Bibliothèque vendue en 1874.) — 1° Étiquette circulaire imprimée en or sur fond noir. Lettre R avec devise : *Bona fide sine fraude.* Diam. 25mm. — 2° Chiffre double A. R., les R affrontés, dans un filet ovale. 23 × 19. — 3° Même disposition de grandeur double. (Fer de reliure.)

ROBERT (**J.**). — Une table portant des livres et un encrier, et au pied de laquelle est appuyé un carton à dessin sur lequel on lit l'inscription : *Ex-libris J. R.* Le tout dans une jarretière portant la légende : *Longævi et longinqui studium.* 57 × 48. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.*)

ROGER DU NORD (**Comte**), (Bibliothèque vendue à Paris, 1884.) — Chiffre composé de deux E et de deux R affrontés et enlacés, surmonté d'une couronne de comte. 31 × 25. (Fer de reliure.)

ROSSIGNEUX (**Ch.**), dessinateur. — Une quenouille accostée de deux ailes, le tout brochant sur un cadre circulaire portant les mots : *Arte Labore.*

Cet Ex-libris n'est pas absolument anonyme mais il faut être prévenu pour découvrir le nom formé par le fil qui s'échappe de la quenouille. 125 × 67. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VI.)

ROUARD (**E.-A.-B.**), bibliothécaire de la ville d'Aix, 1792-1873. (Bibliothèque vendue en 1879). — Livre ouvert appuyé sur un flambeau allumé, des fleurs et deux lauriers croisés. Ses pages montrent le chiffre E. R. 25 × 20. (Bibliothèque nationale.)



RUBLE (Baron de). — Double chiffre C. R. (de Ruble de Conantre) sommé d'une couronne de baron. (Fer de reliure.) (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VI.)

RUGGIERI (D.-E.-F.), artificier du Gouvernement. (Bibliothèque vendue en 1873 et 1875. — 1° Un artificier vêtu à la mode italienne du XVIe siècle, allumant une pièce d'artifice; à gauche, le monogramme D. R. Signé : *Baticle*. 32 × 28. (Collection H. Masson.) — 2° Même composition. (Fer de reliure.)





SAGE (Léon). — Lettres A. E. G. S. entrelacées, soutenues par un lion. A droite, banderole portant les mots : *Quand même*. 52 × 47. (Bibliothèque nationale.)

SAINT-AMANS (J.-F. Boudon de). — Chiffre A. S. fleuronné. (Fer de reliure.)

SAINT-ANGE-MAUFFRAY. — Chiffre gothique enlacé composé des lettres A. M. S. dans un encadrement orné. Signé : *G. Huot. Paris*. 77 × 50. (Collection F. Pérot.)

SAINT-AUGUSTIN (Religieux de). — Un cœur enflammé percé d'une flèche au milieu des nuages. (Fer de reliure.)

SAINT-CYR (Maison royale de). — Une croix d'or semée de fleur de lys. 59 × 46. (Collection de Bizemont.)

SAINT-LAZARE (Religieux de). — Lettres L. S., capitales romaines, séparées par une étoile. (Fer de reliure.)



SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (Abbaye de), à Paris. — Saint Martin coupant son manteau; au-dessus, deux clés en sautoir et une épée. (Fer de reliure.)

SAINT-MAUR (Congrégation de). — Le mot PAX. Au-dessus, une fleur de lys; au-dessous, trois clous. (Fer de reliure.)

SAINT-VANNE (Congrégation de). — Le mot PAX, un cœur enflammé et trois larmes dans une couronne d'épines. (Fer de reliure.)

SAINT-VICTOR (abbaye de), à Paris. — Lettres romaines S. V.; l'S surmonté d'une mitre, le V traversé d'une crosse.

SAINTE-CATHERINE DU VAL DES ÉCOLIERS (Couvent de), à Paris. — Lettres romaines C. S. (Fer de reliure.)

SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE (Couvent de), à Paris. — Une croix pattée enlacée d'un S. (Fer de reliure.)

SAINTE-GENEVIÈVE (Abbaye de), à Paris. — 1° Monogramme G. S., capitales romaines fleuronnées. — 2° Écu aux armes de France, avec crosse et mitre, et les lettres S. B. G. (Fers de reliure.)

SAINTE-GENEVIÈVE (Bibliothèque.) — Chiffre B. P. (Bibliothèque du Panthéon), époque de la Révolution.

SALLO (Denis de). — 1° Monogramme composé de deux *sigma* et de deux *delta* grecs. — 2° Monogramme composé de deux D et de deux S. (Fers de reliure.)

SAULNIER, bibliophile à Beauvais. — Armes de Beauvais dans une étiquette carrée posée en losange. 36 × 36. (Bibliothèque nationale.)

SAURIN (Joseph), membre de l'Académie des sciences, 1659. † 1737. — Timbre humide, rond, portant un monogamme composé d'un A flanqué de deux S et au-dessous *urin*. Diam. 25mm. (Collection de Crauzat.)

SAXE (Marie-Josèphe de), mère de Louis XVI. — Lettres J. M. fleuronnées et enlaçées. (Fer de reliure.)

SCIAMMA. — Un cartouche portant un chiffre composé d'un A noir et d'une S évidée; en haut, un amour décochant une flèche; en bas, un autre amour tenant un livre. 44 × 39. (Bibliothèque nationale.)

SÉGUIER (Le chancelier) et Mlle Fabri, son épouse. — Monogramme composé des lettres capitales romaines F. M. P. S. (Fer de reliure.)

SENGENWALD (Jules), président de la Chambre de commerce de Strasbourg. † 1891. — Sur un écusson azuré sommé d'une couronne murale et entouré de branches de chêne, se voient les lettres gothiques J. S. 33 × 25. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. IX.)

SICHEL (Auguste), à Paris. — Monogramme composé des lettres C. E. H. I. L. S. 13 × 15. (Fer de reliure.)

SIMON (Claude), évêque de Grenoble. 1802-1825. — Un écu ogival portant le chiffre C. S. en capitales rondes fleuronnées, accompagné d'une crosse et d'une mitre. Le tout surmonté d'un chapeau avec pendants de dix houppes. (Collection Maignien.)

SIMON (Charles), à Strasbourg. — 1° Une banderole en forme d'S retournée, portant la devise : *Evigila et tecum esto.* En bas, un écusson portant les lettres C S et un coq regardant le soleil. Signé : *I. Satler*, 66 × 50. (Collection Ed. Engelmann.) — 2° Un coq sur un livre entouré d'une banderole portant la même devise que ci-dessus. Au-dessus, les lettres C. S. sur un fond d'arabesques. Signé : *I. S.* 111 × 68. (Collection Ed. Engelmaun.)



SIRET, de Reims. — Un écusson dans lequel se voient des flammes avec la légende : *Laude alitur igneus arbor*; au-dessous, dans une couronne de laurier, la lettre S. 72 × 47. (Bibliothèque nationale.)

SOLAR (Félix), banquier à Paris. (Bibliothèque vendue en 1860.) — Un pacha endormi. Signé : *Bida.* 38 × 32. (Collection Salleron.)

SOULTRAIT (Richard de). — Médaillon rond quadrilobé; dans le champ, un château à deux tours et deux palmes passant derrière. Autour, légende gothique : *Retz les Époisses par Dornes* (Nièvre). Diam. 24^mm. (Bibliothèque nationale.)

STA (Henri de Saint-Alary, dit H. de), peintre et dessinateur. — Un hussard du Premier Empire et un zouave. Signé : *H. de Sta.* 75 × 65. (Collection H. Masson.)

STERN (Mme). — Double chiffre style Louis XIV composé des lettres E M S dans une couronne de roses et d'amours. En haut, une étoile ; en bas, une banderole portant la devise : *Tout ou rien.* 77 × 52. (Collection Ed. Engelmann.)

SULLY (Maximilien de Béthune, duc de). — 1° Un aigle portant des foudres dans sa patte droite. Au-dessus, la légende : *Quo jussa Jovis.* — 2° Deux V surmontés d'une couronne ducale. (Fers de reliure.)

TABOURIECH (E.), avocat à Paris. — Un amas de livres, dont l'un surmonté d'une toque d'avocat est ouvert et présente les lettres E T. A droite, un tambourinaire en costume du XVIe siècle. En haut, une banderole portant la légende : *Vir bonus jus dicendi peritus.* Signé : *Henri Pille.* 81 × 84. (Collection Wiggishoff.)

TERNAUX-COMPANS (H.). — Lettres H T gothiques surmontées d'une tête de bélier. (Fer de reliure.)

TERREBASSE (Alf. Jacquier de). — Dans un filet ovale en largeur, se voit un bœuf couché et au-dessus les mots : *Ruminat herbas.* (Fer de reliure.) (Collection Ed. Engelmann.)

TEYSSIER (T.), à Bordeaux. — Dans un encadrement de branchages fleuris, surmonté d'une poignée d'épée, un mouton passe sur une banderole portant les mots : *Pour*

autruy. Au-dessous, on lit : *Ex-libris M C M I I* (1902), et la signature : *Henry-André*. 94 × 77. (Collection de Crauzat.)

THOREUX, libraire à La Rochelle. — Un livre, sur la tranche duquel se voit le mot *Liber*, est supporté par deux amours entre lesquels est un cadenas portant le mot anglais *Thorough*. Au-dessous, une banderole avec la légende : *N'est heureux qui ne veut*. 41 × 56. (Bibliothèque nationale.)

TOURNEUX (**Maurice**), bibliographe. — Monogramme M. T. sur un fond azuré, dans un encadrement à enroulements. Au-dessous, sur une banderole, la légende : *In angulo cum libello*. 62 × 62. (Bibliothèque nationale.)

TRIPIER (**Léon**). — Monogramme composé de deux L et deux T. (Fer de reliure.)

TUBERT (**H.**). — Cartouche rocaille portant le chiffre H. T. Au-dessous, un livre illustré ouvert ; à gauche, une banderole portant la devise : *Mon devoir c'est mon plaisir*. Signé : *P. V.* 100 × 65. (Collection H. Masson.)

UNIVERSITÉ DE PARIS. — Un livre soutenu par une main descendant des nuages entre trois fleurs de lys. Deux masses en sautoir. (Fer de reliure.)

VALOIS (**Marguerite de**), première femme de Henri IV. — Un semis de marguerites.

VANIER (**Léon**), éditeur à Paris.[1] — Une petite folie agitant d'une main sa marotte et tenant de l'autre une plume et un crayon. Derrière elle, un livre ouvert portant les lettres L V majuscules romaines. 39 × 48. (Bibliothèque nationale.)

VARIN (**Amédée**), graveur au burin. † 1883. — Une femme assise, personnifiant la gravure, couronne de roses le portrait du graveur en médailles Jean Varin. Auprès d'elle, cinq enfants regardent un carton d'estampes et deux amours soutiennent le portrait du



graveur Charles-Nicolas Varin et de son maître, le chevalier de La Touche. Le tout dans l'encadrement composé par Cochin pour le mariage du Dauphin en 1745. Dans un blanc, on lit en grands caractères : *Mes livres et mes gravures*. 137 × 108. (Dessiné et gravé par lui-même.) (Collection L. Mar.)

VARIN (**Adolphe**), graveur. † en 1897. — Sept enfants nus feuilletant des livres, et un carton de gravures sur lequel on lit l'inscription jeu de mots : *Recueil de Crouttes* (Aisne, maison de campagne des frères Varin). Un des enfants tient une pancarte sur laquelle on lit : *Hiver féroce*, XXIII degrés, 1880 ; au fond, on lit : *Amateurs sans-culottes*. 165 × 97. (Collection L. Mar.)

VENDOME (**Antoinette de**). — Semis de deux A, dont l'un inversé, alternés avec deux *Phy* grecs se suivant et enlacés. (Fer de reliure.)

VIDAL (**Gilbert**). — Chiffre G. V. dans un encadrement à filet en forme de cœur surmonté d'une flamme. 43 × 38. (Collection Ed. Engelmann.)

VIEILBOURG (**Louise de**). — Monogramme composé de deux L et de deux V enlacés. (Fer de reliure.)

VIGEANT, professeur d'escrime à Paris. — Deux singes, dont l'un donne une leçon d'escrime à l'autre. Inscription : *Ense vigeant*. 27 × 42. (Bibliothèque nationale.)

VILCARDET DE FLEURY. — Cartouche Louis XV renfermant le chiffre J. V. En bas, livres, plumes et la devise : *His me consolor*. 105 × 70. (Collection Maignien.)

VILLIEZ, collectionneur d'histoire naturelle. (Collection vendue à Nancy, en 1775.) — Un cartouche Louis XV entouré de roses contenant un V majuscule. Signé : *Villiez fecit*. 62 × 46. (Collection Maignien.) (Voir ci-contre page 163, en bas.)

VINCENT (**Baron de**), bibliophile à Nancy. (Bibliothèque vendue à Paris, 1874.) — Une ancre servant de mât à une voile sur laquelle on voit une croix croisettée. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VIII.)

VINTIMILLE (**de**), archevêque de Paris. — Monogramme composé des lettres C. D. D. L. V., surmonté d'une mitre. (Fer de reliure.)

VIOLLET-LE-DUC (**E.**), architecte, membre de l'Institut. — Monogramme composé des lettres E. L. V., entouré de rinceaux et d'une banderole sur laquelle se voient des caractères grecs. 28 × 64. (Collection H. Masson.)

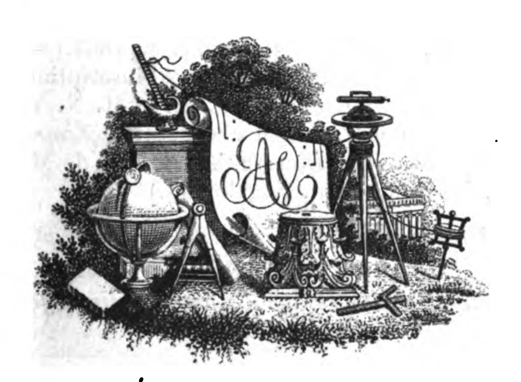
VIVENEL (**A.**), architecte, † en 1844. — 1° Monogramme composé d'un A et d'un V sur une espèce de bouclier rond flanqué de deux amours, dont l'un tient un crayon et l'autre un compas. Derrière, une colonne surmontée d'un hibou. 54 × 44. — 2° Un paysage au milieu duquel se voient un chapiteau de colonne, une sphère et différents instruments d'arpentage et d'architecture ; au milieu, un plan déroulé sur lequel se lit le chiffre A. V. 53 × 70. (Collection Wiggishoff.)



WALEWSKI (**Comte A.-F.-J. Colonna**), président du Corps législatif. — Les lettres C. W. surmontées d'une couronne de comte. (Fer de reliure.)

WEISGERBER (**D**r), à Ribeauvillé. — Deux hommes, l'un portant une escarcelle, l'autre ayant une jambe de bois, supportent un tableau déroulé sur lequel se voient deux petits blasons et l'inscription : H. W. Dr M P. — M C M (1900). Signé : *A. Roux. sc.* 47 × 73. (Collection Ed. Engelmann.)

WERLÉ (**A.**), à Reims. — 1° Étiquette portant les lettres gothiques A. W. surmontées d'un lion issant. (Jadart, *Les bibliophiles rémois.*) — 2° Monogramme A. W. (Fer de reliure.)



WEYER (**E.**), bibliophile. (Bibliothèque vendue en 1885.) — Chiffre E. W. ; l'E évidé, le W noir, dans un filet circulaire. Diam. 19mm. (*Arch. de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, t. VII.)

WHITELAW REID, ambassadeur des États-Unis, à Paris. — Un médaillon entouré de fleurs portant le paraphe W. R. du titulaire. En haut, la devise : *Per ardua ad alta.* 70 × 54. (Collection de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.)

WIENER (**R.**), à Nancy. — Une croix de Lorraine accostée des lettres R. W. et entourée d'une cordelière. 42 × 26. (Collection L. Mar.)

WIGGISHOFF (J.-C.), président de la Société « Le Vieux Montmartre », à Paris. — Monogramme composé des lettres J. C. W. et d'un 4 dit de marchand, en blanc sur fond rouge. Au-dessus, les mots : *Ex-libris*; au-dessous, *Mons Mart.* Diam. 23 mm.

WIGNACOURT (P.-A. de). — Monogramme composé d'un A, de deux P et de deux V, sommé d'une couronne de marquis.



WOLFF (G.), avoué à Strasbourg. — Dans un paysage, un loup appuyé sur une pierre, tient une balance ; à droite, sur une petite pierre, les lettres G. W. 62 × 48. (Collection Ed. Engelmann.)

WYNANTS, relieur, professeur à l'école Estienne. — Sur un cercle entouré d'ornements et de pampres, on lit : *Délégation ouvrière libre. Paris, 1867. Philadelphie, 1878.* A l'intérieur, un atelier de relieur; sur les vitres, W. Signé : *Amand rel. del.* Filet. 80 × 60. (Collection de Bizemont.)



YÉMÉNIZ, bibliophile lyonnais. (Bibliothèque vendue en 1867.) — 1° Deux Y enlacés, l'un inversé. — 2° Médaille portant la figure d'un lion et l'inscription : *Lugdun.* — 3° Médaille portant un monogramme composé des lettres E. E. I. M. N. Y. Z. (Fers de reliure.)

ZIMMERMANN (Camille), à Mulhouse. — Un charpentier (*Zimmermann*) équarissant une poutre sur laquelle se lit le nom *Camille.* Au-dessus, l'écu de Mulhouse. Signé : *G. Vogel d'Illzach fec.* 69 × 97. (Collection Ed. Engelmann.)

Le chiffre OH traversé d'une épée, mis ici à la place des mots
FIN DU TEXTE
appartient à Mgr le duc d'Aumale, voir page 132.



TABLE DES SUJETS REPRÉSENTÉS

MONOGRAMMES, LÉGENDES ET SIGNATURES D'ARTISTES



Armes de Reims. — Dauphinot. — Givelet.
— **Mulhouse.** — Zimmermann.
Armor. — Laborderie.
Arte. Labore. — Rossigneux.
Artificier (Un). — Ruggieri.
A. S. — Sciamma. — Saint-Amans.
A. S. — Brun.
A. S. S. — Saurin.
Astro. de la mar. — Messier.
A tous vents... — Geoffroy.
Audrans (Les). — Duplessis.
Aux livres je... — Morin.
A. V. — Havé. — Vivenel.
Avec le temps. — Benoît.
Avecque le temps. — Le Clère.
A. W. — Werlé.
B. — Arnauldet.
Bannière (Une). — Devaulx.
Bard. — Bayard.
Barum-Super-Album. — Formont.
Bateau (Un). — Gruyer.
Baticle. — Ruggieri.
Bâton de maréchal (Un). — Maréchaux.
B. B. — Brissart-Binet.
B. B. J. J. — Colbert.
B. B. J. J. M. — Midy.
B. B. P. P. — Boucher.
B. C. — Burckhardt.
B. C. E. H. O. T. — Bochet.
B. C. E. O. R. V. Z. — Combrouse.
B. C. H. I. M. — Joliet.
B. C. J. — Colbert.
B. D. — Dormans. — Martin
B. D. E. F. — Feydeau.
B. D. E. O. R. S. — Bordes.
B. D. E. G. L. N. T. V. E. — Bottée.
B. de la M. — Boulay.
B. D. G. R. U. — Du Burg.
B. D. J. V. — Déséglise.
B. D. N. — Balathier.
B. E. — Balézeaux.
Beaucoup de bien... — Moreau-Nélaton.
B. E. E. N. N. O. U. V. — Bouvenne.
B. E. I. N. O. T. — Benoit.
B. E. O. R. R. T. — Des Robert.
B. E. P. R. — Église réformée.
Berger (Un). — Duval.
B. F. — Bertrand.
B. G. — Badillé. — Boudet.
B. G. S. — Ste Geneviève.
B. H. J. — Burckardt.
B. H. M. — Béraldi.
B. H. T. — Baron.
Bibliopolæ et... — Bertrand.
Bibliotheca L. B. — Benoît.
— ***Saargoviana.*** — Benoît.
Bibliothèque (Vue d'une). — Burckardt. — Deullin. — Le Souef.
Bibliothèque de Lafitte. — Rémusat.
Bibliothèque de la Prairie. — Bary.
— ***de Paris.*** — Castellane.
— ***d'un curieux.*** — Patay.
— ***érotique.*** — Couraud.
— ***paroissiale.*** — Notre-Dame.
— ***particulière...*** — Moye.
Bida. — Solar.
B. I. N. O. R. — Biron.
B. J. L. — Levrault.
B. L. — Baillieu. — Benoît. — La Borde. — Lebrun.
Blé (Tiges de). — Froment-Meurice.
B. M. — Bouret. — Montalivet.
B. M. S. — Bochard.
B. N. — Bibliothèque nationale.
B. O. — Beauregard.
Bœufs (Deux). — Chabeuf.
Bœuf (un). — Terrebasse.
Boisson (L.). — Droit.
Bona fide. — Rigaud.
Bouvenne. — Benoît. — Chanu. — Gautier.
B. P. — Bonaparte. — Burty. — Sainte-Geneviève.
B. P. R. — Beauchamp.
B. R. — Beaufort. — Bonnamen. — Burey. — Murat.
Bracquemond. — Bouvenne.
Bréau. — Martin.
B. R. T. V. Y. — Burty.
Brun. — Morel.
Buste (Un). — Cayeux.
Buste de femme. — Léon-Dufour.
C. — Badillé. — Chabas. — Chéron. — Lormier. — Murat.
Camille. — Zimmermann.
Canard (Un). — Maillard.
Cappa grec (Un). — Peiresc.
Carpe diem. — Benoist.
Castigans libro pœnas. — Poiret.
Catenacci. — Capron.
C. C. — Bourbon (C. de). — Charles X. — Colbert. — Cousin. — Lorraine. — Mornay. — Pearl.
C. C. C. C. — Molé.
C. C. F. — Cordier-Souvestre.
C. C. H. — Chabeuf.
C. C. M. — Cohen. — Maurepas.
C. C. M. M. — Clausse.
C. C. N. N. R. R. — Navarre.
C. C. P. P. — Castellane.
C. C. R. R. — Ruble.
C. D. — Dècle.
C. D. D. L. V. — Vintimille.
C. D. E. I. S. Y. — Decisy.
C. D. L. — Daquin.
C. D. M. — Henri III.
C. E. H. I. L. S. — Sichel.
Ce que Dieu... — Beauchamp.
Cercando il vero. — Chéron.

C'est ma toquade. — Badillé. — Cousin.
Cerf (Un). — Cerf.
Ce volume est à moi... — Moynel.
C. F. F. — Capron.
C. G. — Carmes. — Garnier. — Givelet.
C. G. — Foville.
C. H. — Chabeuf. — Cordier. — Herrenschmidt.
Champ de blé (Un). — Champfleury.
Chapeau d'évêque. — Baron.
Chapiteau. — Vivenel.
Chardon (Un). — François II.
Chardons (Des). — Duval.
Charitas. — Charité. — Minimes.
Charpentier (Un). — Zimmermann.
Chat (Un). — Boulay. — Chanu. — Du Deffand.
Chats (Deux). — Chabeuf.
Château de Saint-Loup. — Humann.
Château de Sassy. — Audiffret.
Chauvet. — Destailleur.
Chiffres 9 arabes. — Charles IX.
C. H. L. — Herrenschmidt. — Le Clère.
Ch. M. — Mehl.
Christ (Le). — Langelier.
Christof. — Duval.
Christophe (Saint). — Christophe.
Cigogne (Une). — Burty.
C. J. — Cambacérès.
C. J. M. — Motteley.
C. J. P. — Clément.
C. J. W. — Wiggishoff.
C. L. — Cayeux. — Langelier. — Liotard.
Clefs (Deux). — Saint-Martin.
C. L. N. — Nantes.
C. L. O. O. T. U. Z. — Clouzot.
Clous (Trois). — Saint-Maur.
C. L. P. — Poiret.
C. L. R. — Lormier.
C. M. — Berry. — Combier. — Condé. — Murat.
C. N. — Naud.
Cœur (Un). — Advielle. — Augustins. — Bogard. — Coligny. — Muntz. — Récollettes.
Cœur enflammé (Un). — Saint-Augustin. — Saint-Vanne.
Colligebat... — Bouvenne.
Comme le lierre... — Beauchamp.
Conv. Nazar. — Pénitents.
Coq (Un). — Copette. — Cordier-Souvestre. — Couraud. — Gal. — Simon.
Coquille d'huître (Une). — Brichaut.
Couleuvre (Une). — Colbert.
Couronne de fleurs. — Burckhardt. — Laborie.
Couronne d'épines (Une). — Oratoire.
Couronne d'étoiles. — Cambacérès.
Couronne murale (Une). — Hageman. — Revellat. — Sengenwald.
Courtry. — Henry-André.
C. P. — Castellane. — Cayeux. — Chenay. — Chéron.
C. P. — Quantin.
C. R. — Ruble.
Crécy — Pompadour.
Crescit Eundo. — Pincebourde.
Croissant (Un). — Bochard.
Croix de la Légion d'honneur (Une). — Herluison.
Croix de Lorraine (Une). — Lorraine.
Croix pattée (Une). — Mathurins. — Sainte-Croix.
Croix semée de fleurs de lys (Une). — Saint-Cyr.
C. S. — Doctrine chrétienne. — Le Roy. — Sainte-Catherine. — Simon.
C. W. — Walewski.
C. Y. — Collin.
D. — Delatte.
Dauphins (Deux). — François II.
D. D. — Dudésert. — France.
D. D. F. — Albret.
D. D. H. — Henri II.
D. D. S. S. — Sallo.
D. E. — Doche.
Dédié à ses... — Devaulx.
D. E. I. O. P. R. S. — Desrosiers.
De jour en jour. — Montaiglon.
Delatre. — Deschamps.
Delaunay. — Deulin.
Délégation ouvrière... — Winant.
Delta grecs (Deux). — Du Puy. — Sallo.
Descaves. — Capron.
Desiderat. — Cerf.
Dessin (Attributs du). — Cayeux.
Deus providebit. — Brun.
Devambez. — Collet.
Devaulx. — Devaulx.
D. F. L. — Desains.
D. G. — Durand. — Garnier.
D. H. — Durond. — Henri II.
D. H. I. M. — Hofer.
D. H. L. — Lorraine.
Didron. — Chabeuf.
Dis ce que... — Raphanel.
Disque. — Galichon.
D. L. — Le Dru.
Dlot. — Didelot.
D. M. — Mesmes.
D. P. — Dauze.
D. R. — Ruggieri.
Draperie (Une). — Bourgeois.
Droit. — Droit.
Durer (A.). — Pelletan.
E. A. — Le Proux.
Ecce Homais. — Escoubes.

AVIS

Les 4 et 5 novembre prochain aura lieu à l'Hôtel Drouot, par les soins du graveur et expert, M. Loys Delteil, une importante vente d'Ex-libris français des XVIIe et XVIIIe siècles dont beaucoup sont signés des noms les plus connus et les plus appréciés parmi les graveurs d'Ex-libris.

Entre les belles et rares pièces qui composent cette collection et qui sont groupées généralement par profession *des titulaires, il en est qui sont là identifiées pour la première fois par le possesseur avec un soin et une érudition dignes de foi; il en est d'autres dont les identifications erronées, ont été relevées, avec l'indication des sources où l'amateur a puisé.*

Nous attirons donc tout spécialement l'attention de nos collègues sur cette vente où ils trouveront, outre de fort belles pièces, quelques raretés ardemment recherchées.

Le catalogue illustré peut être demandé à l'expert, 22, rue des Bons-Enfants, chez lequel les amateurs pourront consulter à leur aise la collection que nous leur signalons.

ERRATUM

Dans le tableau généalogique donné page 116 du numéro d'Août 1904, il y a deux erreurs à rectifier : 1° on a indiqué comme frères de François-Louis-Henri-Eugène de Rovérié ses quatre fils, qu'il aurait fallu placer directement au-dessous *de son nom au lieu de les mettre à côté; 2° et comme frères d'Euphrosine de Vanel ses deux fils Ferrand et Charles-Alexandre-Edgard de Balincourt, qui de même auraient dû être inscrits sous son nom.*

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.





CLAUDE-ÉMILE THIÉRY

ARTISTE LORRAIN

ET LES EX-LIBRIS EXÉCUTÉS PAR LUI


EPUIS plus de dix ans que paraît cette Revue, il y a été souvent parlé de feu C.-E. Thiéry, et nous y avons reproduit plusieurs de ses Ex-libris tirés sur les planches originales grâce à l'obligeance et à la générosité de ce dévoué collaborateur. Il nous a paru qu'une étude d'ensemble sur tous les Ex-libris qu'il a composés et exécutés à l'eau-forte ne manquerait pas d'intérêt pour les collectionneurs, d'autant plus que certaines de ces pièces sont aussi amusantes que rares. Comme en dehors de l'Alsace et de la Lorraine qu'il a successivement habitées pendant presque toute sa vie, cet artiste n'est pas lui-même très connu, nous avons pensé que les détails biographiques suivants seraient bien accueillis de nos lecteurs.

Claude-Émile Thiéry [1] est né à Nancy le 30 avril 1828. Il était fils de Jean-Baptiste-Félix Thiéry, entrepreneur de bâtiments et grand amateur de curiosités lorraines : livres, cartes, estampes, plans, et en particulier des gravures de Callot. Ces collections lui avaient coûté, dit-on, plus de soixante-dix mille francs. Il possédait aussi une belle série d'originaux de Granville, car il était l'ami intime du beau-frère de ce peintre, et par suite en très bonnes relations avec celui-ci. Ceci explique les tendances de notre collaborateur à s'inspirer des œuvres de ces deux artistes qui l'avaient sans doute frappé dans son enfance.

1. Quoique son acte de naissance que nous avons sous les yeux ne porte d'autre prénom que celui de Claude, nous avons mis Claude-Émile, parce que lui-même signait ainsi, soit en toutes lettres, soit par initiales, et que souvent même il ne mettait que E. Thiéry.

Le père de Claude-Émile Thiéry le destinait à reprendre la suite de son commerce, pour lequel celui-ci ne manifestait aucune aptitude alors qu'au contraire, une véritable passion l'entraînait vers le dessin et la peinture. Ayant suivi pendant quelque temps les cours de dessin de la ville de Nancy, il y fit de rapides progrès et obtint en 1850 une médaille, ce qui décida son père à lui laisser enfin suivre sa vocation. En 1851, il vint à Paris, entra à l'atelier Picot; où il se lia avec G. Droz et E. Michel qui fut plus tard conservateur du Musée de Montpellier. Tout en continuant ses travaux artistiques il étudiait entre temps l'Archéologie Grecque, Égyptienne et Assyrienne. Rentré à Nancy en 1859, il commença à se faire connaître par des charges critiques sur les Expositions de peinture[1], par des gravures, des lithographies, etc...

En 1865, C.-E. Thiéry fut nommé conservateur du Musée de Nancy et professeur à l'École municipale de dessin. En 1870, il avait été nommé professeur de dessin au lycée de Colmar, mais en février 1871 il en fut avec les autres professeurs chassé par les Allemands, et alla organiser le musée d'antiquités de M. Engel-Dollfus, à Dornach, musée qui fut donné plus tard à la ville de Mulhouse.

En 1875, il fut nommé Conservateur du Musée de la Société Industrielle de la ville de Mulhouse, et directeur de l'École de dessin de la même Société. Plus tard il donna sa démission de Conservateur et resta simplement Directeur de l'École de dessin, jusqu'en 1886.

Un peu avant la mort de son père, en 1889, il revint à Nancy, où, par suite de ce décès, il se trouvait à la tête d'une fortune suffisante pour vivre à sa guise et sans autre souci que le profond regret de voir lui échapper ces collections lorraines qui par héritage passèrent à ses neveux! C'est au cours de cette vie mouvementée, que C.-E. Thiéry fit les Ex-libris assez nombreux dont nous allons donner la liste, et dont on peut dire d'une façon générale que ce qui les caractérise c'est la fantaisie, quelque chose de primesautier dans l'exécution. Une idée lui passait-elle par la tête, vite une petite planche de cuivre, la pointe, l'eau-forte, il se mettait à l'ouvrage, et la voilà rendue, fixée d'une façon sinon irréprochable, du moins originale. Je l'ai dit du reste à propos de lui-même, je crois, l'artiste ou même le simple amateur sachant bien dessiner possède sur tout autre une grande supériorité : c'est que n'ayant besoin de personne pour rendre sa pensée par l'image, il peut sur l'heure la reproduire telle qu'il la comprend, et que l'exécution est, autant que son talent le permet, absolument conforme à sa conception.

De son enfance, de sa première jeunesse qui n'avaient pas été très heureuses, C.-E. Thiéry, sans pour cela être malveillant, avait pris une certaine tournure d'esprit critique qui lui faisait relever à première vue, non seulement les travers de l'humanité en général, mais aussi de quelques personnes en particulier, et à les faire ressortir dans des portraits-charges. Il aimait à faire représenter par des animaux, à la manière de Granville, les scènes de la vie, sans pour cela tomber dans la vulgarité de certaines caricatures; j'ai vu de lui quelques fantaisies de ce genre qui m'ont frappé, comme : le singe qui a

1. En collaboration avec M. Charles Griot qui lui fournissait le texte.

fait irruption dans la cuisine, l'arbre généalogique de ses chats, la grenouille guitariste qui se pâme en chantant une romance sous un balcon, etc...

C.-E. Thiéry mourut le 3 février 1895[1], laissant sa fortune aux pauvres, et sa belle maison de Maxéville pour en faire un hospice[2]; nous pourrions donner de plus amples détails sur sa vie, mais nous pensons que ce qui précède suffit pour faire connaître l'auteur des Ex-libris que nous énumérons ci-dessous. Pour que cette liste soit aussi utile qu'agréable, nous l'avons divisée en deux parties, la première comprend les Ex-libris exécutés par C.-E. Thiéry pour différents amateurs; la seconde, ceux qu'il avait faits pour lui-même, et dont quelques-uns, nous a-t-il dit, étaient tout à la fois un agréable passe-temps et un exercice pour s'entretenir la main. Dans la première, les pièces sont rangées par ordre alphabétique des noms de titulaires, ce qui permet de les retrouver facilement; dans la seconde, ils sont, autant qu'il nous a été possible de le faire, rangés par ordre chronologique de leur exécution.



Beaupré, conseiller à la cour de Nancy (Bibliothèque de M.). — Sur un coin de table, différents objets faisant partie du cabinet de cet amateur : livres posés de champ et à plat, une statuette représentant une momie égyptienne, un cadre du XVIIIe siècle, un buste, une lampe antique, un médaillon avec tête de Janus, une estampe avec la signature minuscule dans le bas, E. Thiéry f... etc., sont disposés d'une façon artistique; au-dessous, en deux lignes, l'inscription : Bibliothèque de M. Beaupré, conseiller à la cour de Nancy. Gravure à claire-voie, 0m066 × 0m059. Il existe différents états, dont un encadré d'un filet très fin. Cet amateur était un érudit s'occupant spécialement d'antiquités lorraines. Après sa mort, la plus grande partie de sa bibliothèque a été vendue, de sorte que cet Ex-libris sera maintenant moins rare.

Benoît (Arthur). — La pièce est anonyme, mais très facilement reconnaissable par la devise *Liber in pœnis* qui se trouve dans le cartouche, ainsi que par les initiales A. B. en lettres majuscules anglaises inscrites dans un petit écusson au bas de celui-ci. Quoiqu'elle ne soit pas signée elle est bien de C.-E. Thiéry, nous en avons donné la reproduction dans les *Archives* (voir numéro de mars 1898, p. 41). C'est une réminiscence des cartouches ornés de Jost Amman; elle fut faite en 1883; il y en a deux états.

Brunck de Freundeck. — Ex-libris héraldique, mesurant 0m 098 de haut sur 0m 080 de large; comme au-dessus de la composition on lit les noms Brunck de Freundeck, et au-dessous la devise : *Vellera mea pro fide et patria*, nous nous dispensons de la description du blason. Le titulaire était professeur à Mulhouse où cette pièce fut gravée en 1876.

Didelot (Jean-Baptiste). — Ex-libris en rébus : nous en avons donné le

1. Voir *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris*, numéro de février 1895, p. 18.
2. Dans le discours prononcé sur la tombe de C.-E. Thiéry, le secrétaire général de la préfecture disait de lui : « Il offrait, en 1891, sa magnifique propriété de Maxéville avec son parc de plus de « deux hectares et un capital de 125.000 francs pour y installer après sa mort, comme succursale « de la maison de secours de Nancy, l'asile d'incurables et d'enfants malades dont nous étions « privés... »



tirage hors texte sur la planche originale, avec les explications qu'il comporte (voir le numéro des *Archives* de novembre 1895, p. 168). Il est également signé en rébus et fut exécuté en 1861.

Dollfus (**Jean-Henri**). — Ex-libris *anonyme* héraldique et non signé : c'est la reproduction d'une ancienne planche de Ioh. Henrici : Dollfus : Med : dr. Elle a été gravée par M. Thiéry pour le *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*, et elle ne diffère de l'original que parce qu'elle ne porte pas dans le haut l'inscription ci-dessus. Le blason doit se lire : *D'azur, à la croisette d'argent accompagnée en chef à dextre, et à senestre d'une étoile d'or; et en pointe d'un pied humain de carnation, le tout soutenu d'un mont* de trois coupeaux de sinople. Description conforme à l'armorial de Mulhouse.



École Massillon (**Bibliothèque de l'**) des pères de l'Oratoire. — Voici la description qu'en donne le R. P. Ingold dans sa brochure : *Les Ex-libris oratoriens* : « Dans un gracieux encadrement de style très pur se distingue, à « droite, une petite scène à la Callot : Notre-Seigneur bénissant les enfants, « mystère auquel, selon les usages de l'Oratoire, l'École est dédiée ; dans le « fond, à gauche, le vieil hôtel Fieubet-Lavallette, dans lequel cette maison « est installée. Le tout est surmonté du buste de notre Massillon, le *patron* « de l'École; dans le bas, les armes de l'Oratoire. » Cette pièce est signée C. E. T. très légèrement, sur le sol dans le coin à droite; il y en a deux états.

Ehrsam (**Nicolas.**) — Ancien archiviste de Mulhouse, auteur du Bürgerbuch, 1819 † 1878. Ex-libris anonyme héraldique, fait en 1874 à Mulhouse; le blason est : *D'argent, à un fou ou bouffon de carnation, vêtu d'azur, issant d'un mont de trois coupeaux.* Cimier : un demi-vol d'azur. Signé en bas, dans les lambrequins, à gauche C. E....., à droite TH. Dimensions : $0^{m}063 \times 0^{m}078$. Dans le *Livre d'or*, le blason est « parti au 1, du fou comme ci-dessus; au 2 « coupé d'or sur azur, l'or chargé d'un arbre au naturel, et l'azur d'une « demi-roue de moulin d'or ».

Engel. — Ex-libris héraldique complètement anonyme : fait pour M. Engel, de Mulhouse, ce sont des armoiries parlantes que nous décrivons d'après la pièce : *Coupé d'azur sur gueules* (à enquerre) *l'azur chargé d'un ange d'argent*[1] *issant de la partition*. Casque de trois quarts avec d'abondants lambrequins ; cimier : l'ange de l'écu. Gravure à claire-voie mesurant 0 m 083 de haut sur 0 m 087 de large ; elle est signée C. E. Th. D'après *Le Livre D'or de la ville de Mulhouse*, l'exécution du blason est incorrecte, les vraies armes sont : « D'azur à l'ange de carnation vêtu et ailé d'argent, les ailes abaissées et les « bras étendus, *issant d'une champagne* de gueules. »

Géant, professeur à Belfort. — En 1875, C.-E. Thiéry avait composé pour ce Monsieur une vignette du genre console, ayant une certaine analogie avec l'Ex-libris de A. Benoît, seulement plus en largeur, mais dont la



tablette est restée blanche, le nom n'y ayant jamais été inscrit. J'ai vu cette vignette, j'en ai une imitation au crayon, mais je ne la possède pas et je pense que sa place serait mieux parmi les projets.

Grandjean d'Alteville (baron), inspecteur des eaux et forêts. — Ex-libris anonyme héraldique : il y en a deux formats, qui sont tirés sur papier blanc assez mince. Le blason est : *Écartelé*, au 1 *d'azur à trois têtes de lion arrachées d'or* (armes anciennes), au 2 *de gueules à l'épée en pal d'argent* (quartier des barons militaires de l'Empire), au 3 *d'argent au chevron de gueules chargé de trois étoiles du champ et accompagné en pointe d'un coq de sable*, au 4 *de gueules au mouton heurtant d'argent*, qui est de Mouton, comte de Lobau (pour rappeler cette alliance).

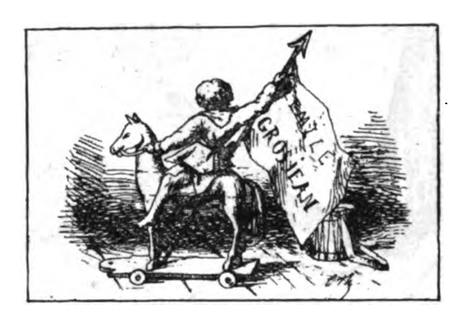
Grosjean Maupin. — Libraire à Nancy. Nous en donnons ici la reproduction faite d'après une bonne épreuve qui nous a été prêtée gracieusement par le titulaire, car la planche dont il n'avait été tiré que très peu d'exemplaires a été détruite ; et il nous dit en nous la confiant : que cet Ex-libris n'avait jamais été collé dans des livres. Pour bien la comprendre il faut savoir qu'elle fait allusion à un nom de guerre ou sobriquet. Il y avait alors à Nancy une petite Société d'artistes et d'amateurs dans laquelle chacun portait un

1. Engel veut dire ange en allemand.

surnom particulier : celui de M. Grosjean était *Navet*; de là ce navet superbe mis au premier plan.

Grosjean (**Émile**). — Fils du précédent, Ex-libris fait probablement vers 1866. Cette petite fantaisie dont nous donnons ci-dessous la reproduction montre le titulaire lui-même à califourchon sur un cheval de bois, joujou tout à fait de son âge alors, c'est assez dire qu'il ne pouvait guère avoir dans sa bibliothèque que des A. B. C... et que son Ex-libris n'est pas autre chose qu'un de ces amusants badinages dont nous parlions plus haut. M. Émile Grosjean, qui est devenu plus tard professeur agrégé de l'Université, a eu lorsqu'il était élève de l'École Normale Supérieure un autre Ex-libris du genre charge, aussi dessiné par son père, M. Grosjean Maupin, libraire à Nancy, qui nous a fourni ces détails et auquel nous envoyons tous nos remerciements.

Ingold (**de Colmar**). — Ex-libris héraldique, exécuté d'après la vieille miniature originale de 1466 : *De gueules à trois fleurs de lis d'argent, celle de la pointe soutenue d'un mont de trois coupeaux de sinople*, au-dessus du cimier la devise : *Inservire Deo patriae charis et amicis unica cura mihi*



cetera vana puto. Sous le blason, le mot Ingold en lettres gothiques. Il y en a deux grandeurs : 0 m 080 de haut sur 0 m 057 de large ; et 0 m 068 sur 0 m 043. Exécuté en 1876.

Meixmoron de Dombasle (**Charles de**). — Petit-fils du célèbre agronome de ce nom. Cet Ex-libris a dû être fait en 1862, la reproduction que nous en donnons nous dispense d'une description. Le blason est : Parti, *au 1 coupé* (a.) *D'azur au chevron d'or accompagné de trois merlettes du même* (Vaillant de Meixmoron) (b.) *de gueules au soleil d'or*, quartier des Vaillant du Tournaisis ; au 2 *de gueules semé de Croisettes recroisettées à une porte et une demi-porte de...*, qui est de La Porte, alliance des Vaillant.—Il existe un état différent, dans lequel le carrelage est moins grand, le clou est tourné (ou plutôt son ombre est tournée) dans l'autre sens, et qui n'a ni blason, ni signature, ce qui nous fait croire que celui-là est le premier état. Voir la reproduction ci-contre, p. 179.

Metzger (**Albert**) de Mulhouse. — Anonyme héraldique fait en 1874. Le blason est : *De gueules, à un dextrochère d'argent mouvant du flanc senestre et tenant une hache du même*. Cimier : une main tenant une plume d'oie, et au-dessus, dans une banderole, la devise : *Per pennam perpennis*. Entouré d'un trait ou filet de 0 m 71 × 0 m 60, sous lequel, à droite, on lit : Ch. Delatre imp. Dans le coin gauche se trouve la signature ET). Il y a un autre état avec la devise : *Esto vir*, et l'inscription : Ex-libris Alberti Metzger Milhusini. D'après

ce que m'a dit C.-E. Thiéry, tout cela serait de pure fantaisie, et la hache ne serait qu'un couperet de boucher, parce qu'en allemand Metzger signifie boucher.

Oratorii Turonensis Bibliotheca. — Ex-libris fait pour la bibliothèque des Oratoriens de Tours. Sur un cartouche de style Renaissance surmonté d'une croix se trouve dans un cercle le blason de l'ordre : *D'azur aux mots Jésus et Maria imm. entourés d'une couronne d'épines d'argent.* Autour, l'inscription circulaire : Bibliotheca Oratorii Turonensis. La composition est entourée d'un filet mesurant 0 m 088 × 0 m 062. Dans l'angle inférieur gauche on voit la signature : C. E. Thiéry sculpt., et un peu au-dessus : N° , destiné à inscrire une cote.

Pernot Du Breuil. — Petite pièce qui ne porte pas le nom du propriétaire, mais ceux du graveur et de l'imprimeur ; faite en 1861 pour M. Pernot Du Breuil alors adjoint au maire de la ville de Nancy, nous a-t-on dit. Elle repré-



sente un livre ouvert, sur le feuillet de gauche duquel se trouve un blason : *D'argent à trois bandes de sable, au chef d'or chargé d'une aigle de sable.* Sur le feuillet de droite on voit (en mettant la pièce en travers) un bois taillis avec un arbre au premier plan, ce qu'en terme d'eaux et forêts on appelle un *breuil*, ou buissons plus ou moins entourés de haies dans lesquels les animaux peuvent se retirer. En représentant un breuil sur cette page l'artiste avait sans doute l'intention de faire allusion au nom du titulaire, une manière d'Ex-libris parlant. D'après feu A. Benoit il y aurait eu deux formats de cette pièce mais actuellement on n'en trouve qu'un dans la collection Thiéry du Musée Lorrain. Il est signé E. Thiéry scu. et porte en outre l'indication : Imp. Delatre. Paris.

Tardif d'Hamonville. — Petite pièce héraldique anonyme mesurant 0 m 028 × 0 m 035. *Écartelé* aux 1 et 4 *d'or à trois palmes de sinople*, aux 2 et 3 *d'azur au lion d'argent, à la fasce de même brochant*; casque de trois quarts, couronné, lion issant pour cimier, lambrequins presque horizontaux. Devise : *Tardif à la retraite, prompt à la rescousse.* Il en existe un format plus grand (du double environ) à peu près identique comme composition.

D'après M. Lucien Wiener les deux pièces auraient été gravées sur le même cuivre. Il en possède une épreuve où elles se voient ainsi, la plus petite sous la plus grande.

Thiéry (Jean-Baptiste). — C'est une composition *anonyme*, gravée sur zinc en largeur, réminiscence de Callot, en manière de charge; entourée d'un simple filet mesurant 0 m 173 de haut sur 0 m 194 de large, et signé 'E *inv. et fec. 1848*. Un personnage dans un costume qui rappelle celui de Pierrot est appuyé contre un grand carton d'estampes posé sur un X et n'ose y toucher, car un autre personnage le menace en brandissant une batte sur laquelle est écrit : *Si tu touches je touche*. Cette pièce avait été gravée par C.-E. Thiéry pour servir de marque aux cartons de son père : ce n'était qu'une plaisanterie rappelant le soin jaloux qu'il apportait à leur conservation : il avait menacé son fils lorsqu'il était plus jeune, de le frapper s'il touchait à ses estampes. Mais une personne malveillante ayant dit à M. Thiéry père que le Harpagon personnage principal était sa caricature, il ne voulut plus s'en servir et ne le colla pas dans ses cartons : c'est lui qui, à l'exemple d'un autre collectionneur non moins féroce, avait inscrit au-dessus de sa bibliothèque : *Je ne prête ni ne cède rien*. Nous donnerons cette pièce pour hors texte aux souscripteurs de nos tirages en couleur.

Warren (Lucien de). — Deux lions posés sur une banderole où se lit la devise : *Mox sese attollit in auras*, soutiennent le blason qui est surmonté d'un casque, de la couronne duquel sortent pour cimier une serre d'aigle passée dans un annelet de gueules et trois panaches ou plumes d'autruche : lambrequins presque horizontaux. Sous la composition, on lit en caractères romains : Lucien de Warren. Il est signé E. Thy sc.

Wiener (J'appartiens à Lucien). — Cette pièce, exécutée pour la bibliothèque de M. L. Wiener, l'érudit conservateur du Musée Lorrain, serait, dit-on, l'imitation d'un tableau du Musée de peinture de Nancy. Sur une table couverte d'un tapis fleurdelysé sont très artistement disposés une sphère, un vieux livre placé de champ, sur lequel se voit l'inscription : J'appartiens à Lucien Wiener, un écusson aux armes de Lorraine, la couronne ducale, des chardons, une trompette, une tête de mort couronnée de lauriers, et un gros volume posé à plat, sur le dos duquel, en manière de signature, on peut lire à la loupe : Œuvre de E. Thiery. Le tout se détache sur un fond vigoureusement ombré et couvert de hachures dans lesquelles on peut distinguer les deux mots : *Tout lasse*.

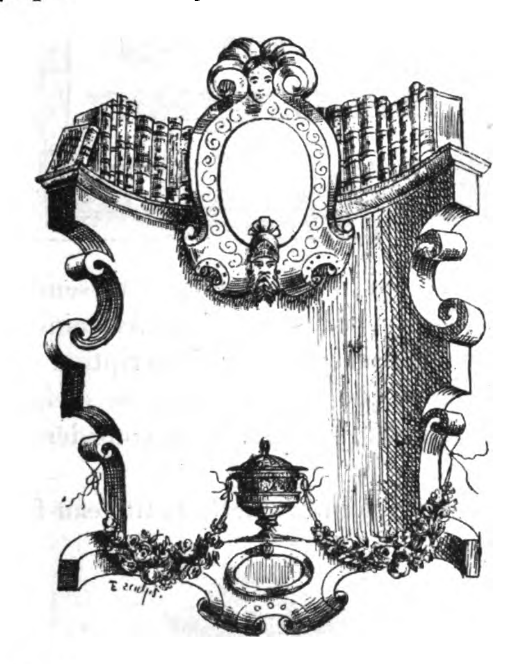
EX-LIBRIS GRAVÉS PAR C.-E. THIÉRY

POUR LUI-MÊME

Il est bien facile de comprendre qu'ici nous avons dû renoncer à l'ordre alphabétique par noms des propriétaires et suivre une autre méthode de classement; nous avons donc rangé les pièces qui suivent d'après la date connue ou approximative de leur exécution, en leur laissant pour titre soit celui que leur donnait l'auteur lui-même, soit celui sous lequel ils sont le plus connus chez les collectionneurs. Lorsque cette date ne nous a pas été

précisée elle est accompagnée d'un point d'interrogation; pour cette partie de notre travail, nous devons des remerciements à M. Lucien Wiener, qui, très lié avec C. E. Thiéry, était fort au courant de ses travaux.

1847. — *Pierrot pendu*. Si ce griffonnage désigné par A. Benoît sous le nom de *Pierrot pendu* n'existait pas à notre connaissance dans trois collections, nous ne le ferions pas figurer ici, car il n'est point de collégien qui ne se soit offert lui-même quelque chose d'analogue, et d'un dessin aussi rudimentaire sur le carton d'un de ses livres d'étude. Quoique exécutée à l'eau-forte (au trait seulement), cette composition a quelque chose d'enfantin : elle représente un pendu coiffé d'un chapeau haut de forme, bras et jambes en l'air...! au-dessus d'un trident que tient un diable insectiforme et ventru. Le tout surmonte l'inscription connue : *Si tenté par le démon tu dérobes ce livre, apprends que tout fripon est indigne de vivre.*

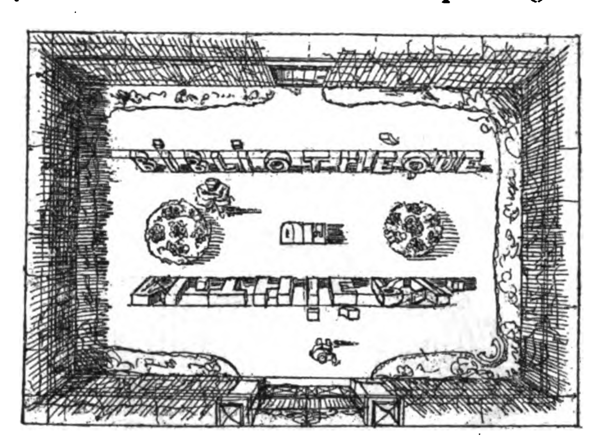


Feu A. Benoît en possédait deux états, et M. le comte K.-E. de Leiningen Westerburg nous a gracieusement communiqué l'exemplaire qu'il possède. Il y a bien là un pendu, sans doute, mais ce n'est pas un Pierrot tant s'en faut, et, comme on vient de le voir, l'inscription n'a rien de commun avec le vieil : *Aspice Pierrot pendu...* que je dirais presque classique. Étant donnée la date de l'exécution il ne faut voir là, pensons-nous, qu'un des premiers essais d'eau-forte faits par C.-E. Thiéry. Lui-même ne le considérait probablement pas comme autre chose, car il ne l'a pas mis dans sa propre collection d'Ex-libris qui est actuellement au Musée Lorrain.

1847. — *Cartouche*. Nous employons cette désignation parce que c'est celle qui nous paraît la plus appropriée, et sous laquelle cet Ex-libris est mentionné le plus souvent. C. E. Thiéry dans sa collection d'Ex-libris rangés par lui-même lui donne le n° 1, ce qui indique bien que le précédent (Pierrot pendu) n'était pas considéré par lui comme un de ses Ex-libris. A propos de ce premier Ex-libris, il nous disait, la dernière fois que nous l'avons vu, que

cette petite composition exécutée sur pierre en 1847 et tirée à très petit nombre (une dizaine d'exemplaires) n'avait été pour lui qu'un essai, une manière d'exercice. Ce qui explique que la composition comme l'exécution sont assez faibles et qu'on n'y voit ni le mot Ex-libris, ni le nom du propriétaire. Nous avons tenu cependant à en donner la reproduction, justifiée surtout par la rareté de l'original, nous la devons à l'obligeance de M. Lucien Wiener.

1847. — *Jardin vu à vol d'oiseau*. C'est une petite gravure sur zinc que



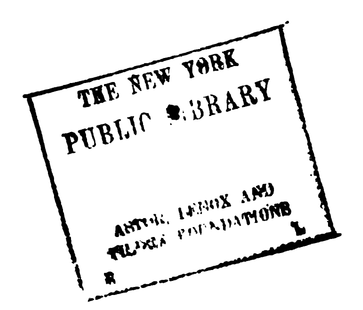
nous reproduisons ici, et qui aurait quelque ressemblance avec le jardin des parents de C.-E. Thiéry, mais vu d'une certaine hauteur, ce qui lui a permis de remplacer des carreaux par l'inscription : Bibliothèque de M. Thiéry. Il me dit autrefois que le petit sujet se dirigeant vers la porte à colonnes devait le représenter lui-même. Nous considérons cette pièce comme étant aussi un essai.

1860. — *Étagère*, avec un volume. Cette petite eau-forte, d'après une note



inscrite au dos de l'une de nos épreuves, aurait été faite en mai 1860 ; l'auteur ne possédait pas de livres à cette époque : il racontait volontiers qu'alors toute sa bibliothèque se réduisait à un seul volume ; c'était un vieux bouquin bien connu : *Les admirables secrets d'Albert le Grand* dans lequel il aimait à chercher des recettes. Signé E. Thy.

1862 ? — *La Souricière*. C'est une des rares pièces que l'auteur n'ait pas signées, considérant probablement que l'inscription mise ici en assez gros caractères devait suffire. Elle a du être faite vers 1862, d'après toutes les probabilités. Voir page 183.





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 11. — NOVEMBRE 1904

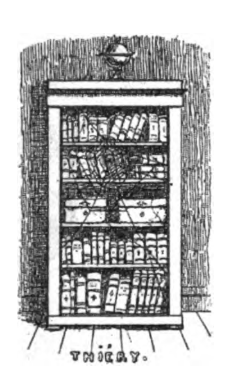
Planche 18

1867? — *Pinacothèque.* Cette pièce est connue aussi sous le nom d'*Ex-libris aux singes.* Nous l'avons donnée comme hors texte tiré sur la planche originale, dans les *Archives* de 1894, numéro d'Août, p. 134. Rien que l'emploi de ce mot *pinacothèque* fait bien voir l'esprit railleur de C.-E. Thiéry : Pinacothèque... (entendez-vous)... galerie... de tableaux... de M. E. Thiéry... qui en fait de collection n'avait guère alors que ses productions personnelles ! Il aimait ces antithèses qui montrent l'esprit de notre siècle où l'on donne des épithètes ronflantes au moindre objet, où l'armoire contenant quelques volumes, romans ou bouquins achetés sur les quais devient une bibliothèque, où le moindre plumitif devient un... homme éminent, etc... C.-E. Thiéry aimait à égayer sa verve aux dépens de ces exagérations modernes ; il excellait à découvrir les travers, les défauts de certaines gens et à les transformer en charges qui lui firent plus d'un ennemi.

1870. — *L'Apollon.* C'est celui dont nous donnons le tirage hors texte sur







le cuivre original. Il représente différents objets qui se trouvaient sur la table de l'artiste dans son cabinet de travail à Colmar, un peu après sa nomination de graveur breveté de la Cour Impériale d'Autriche, et sa décoration de l'ordre du Mérite Civil d'Autriche dont il était très flatté et qu'il a rappelées sur la pièce. Comme on le voit, il est signé E. Thiéry 1870, en bas à gauche.

1872. — *Encrier renversé.* L'auteur le désignait d'une façon plus brève sous le nom de : Le Pixérecourt, à cause des deux vers bien connus de cet amateur célèbre, qui sont inscrits en bas, sur la partie pendante de l'estampe. Nous avons publié cet Ex-libris tiré sur la planche originale dans le numéro de Mars 1895 de nos *Archives*, p. 38 ; nous y renvoyons nos lecteurs. Tout ce qui s'y trouve a été exactement reproduit d'après nature : le livre posé de champ est une vieille bible qui se trouvait encore sur la table de l'auteur peu de temps avant sa mort. La pièce est signée dans le coin supérieur gauche : C. E. Thy 1872.

1874. — *Petite Bibliothèque.* Comme on le voit par la reproduction que nous en donnons, c'est en effet une *bien petite bibliothèque*, et encore ses cinq rayons ne sont-ils pas tous garnis de livres, puisque celui du milieu ne l'est que par deux boîtes ou cartonniers ! Le tout est protégé par une immense toile d'araignée pour indiquer que ces vénérables bouquins n'ont pas été

dérangés depuis longtemps. Cette pièce a été faite à Mulhouse ; elle n'était destinée qu'à un seul volume trop petit pour recevoir un autre Ex-libris : c'était un Érasme petit in-12 donné par un ami et auquel M. Thiéry tenait beaucoup. On remarquera qu'il n'est pas signé.

1876. — *Le Perroquet*. Cette amusante composition, qui mesure 0m 059 de haut sur 0m 049 de large, représente sur des nuages un amas de livres dont les titres sont : PHILOSOPHIE, HISTOIRE, POÉSIE ; du fond s'échappent derrière eux, à droite, trois plumes de paon ; à gauche, la tête d'une marotte ; au-dessus des livres, une banderole portant les mots : SCIENCES, ARTS, LETTRES. De chacune des extrémités de celle-ci part une cordelette, après laquelle se trouve suspendu le perchoir d'un perroquet qui semble se balancer devant cet attirail du savoir humain, pour dire qu'il est toujours plus ou moins entouré de nuages : que l'homme répète comme un perroquet ce qu'on lui a



appris à grand'peine, et que moins il sait, plus il tire vanité de son savoir, qu'il étale comme le paon faisant la roue. Au-dessous des nuages, l'inscription : Bibliothèque de C.-E. Thiéry. La pièce est signée très légèrement en bas, à droite : C.-E. Thy.

1876 ? — *Vanités*. A peu de choses près, cette pièce présente la même disposition que la précédente : le perroquet a disparu, et la banderole qui soutenait son perchoir a été un peu abaissée. Les livres portent d'autres titres : HISTOIRE DE CÉSAR, ARCHÉOLOGIE, ACADÉMIE STANISLAS, LA LORRAINE A TABLE ; ce dernier titre est une malice à l'adresse de M. Renauld, beau-frère de C.-E. Thiéry, qui était l'auteur de cette dernière publication. A la place où se trouvait la tête de marotte, un encensoir fume devant l'histoire de César [1]. Derrière les livres, dans un rayonnement de soleil, sont gravés légèrement les mots : VANITAS VANITATUM OMNIA VANITAS qui ont sans doute suggéré le titre *Vanités* sous lequel cette pièce est désignée. N'est pas signé.

1877. — *Ex-libris Moyen-âge*. Il a été reproduit (tirage hors texte sur la planche originale) dans les *Archives* du mois de Janvier 1895, p. 12, avec une lettre mordante de l'auteur à l'adresse d'un individu qui en avait parlé inexactement. Cette pièce a été faite à Mulhouse en 1877 ; elle était destinée seulement à l'ouvrage de Beneyton : *Chroniques, contes et légendes*. Paris, Dumoulin, 1854, in-4°. M. Thiéry avait de plus gravé pour illustrer son

1. Il n'est pas difficile de s'apercevoir qu'il s'agit ici de *l'Histoire de César*, par Napoléon III.

exemplaire de ce livre, trois eaux-fortes, dont les cuivres existaient encore en 1895. Cet Ex-libris n'est pas signé.

1877. — *Série de Bébé*. Six eaux-fortes représentant la journée de la petite fille qui a transformé les livres de son père en *totottes* et en *tapucins*. Ces Ex-libris, uniquement destinés aux ouvrages de Gustave Droz, ami de C. E. Thiéry, ont été reproduits avec les explications qu'ils comportent dans notre Revue, numéro de Janvier 1894, p. 18. Ils ne sont pas signés.

1877. — *Les lumières*. C'est une autre manière de critiquer la production extraordinaire d'ouvrages de toutes sortes qui caractérise la fin du XIXe siècle. Comme on le voit sur la reproduction que nous en donnons ici, il y en a là pour tous les goûts ! La planche du bas avec ses lampions, le soleil d'artifice, le bidon de pétrole, la lanterne magique, et la veilleuse à tisane pour

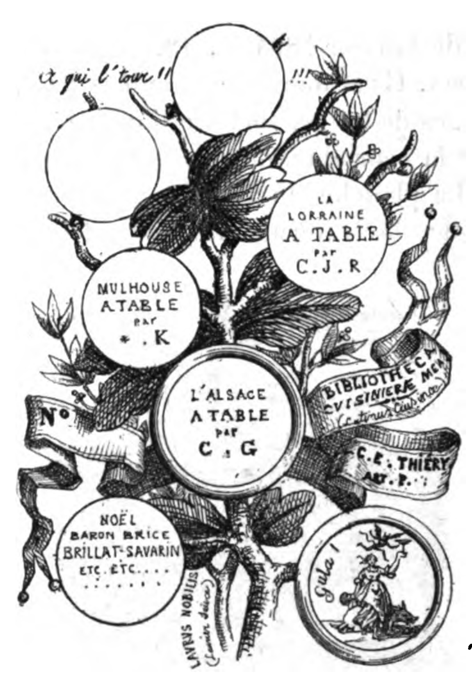


malades, s'adressent à la politique et à la médecine. La deuxième planche, spécialement réservée aux romans et garnie uniquement d'une large collection d'éteignoirs, s'explique suffisamment. La troisième, consacrée aux sciences naturelles, est couverte de cires dites rats de cave, paquets de bougies, et de chandeliers garnis de chandelles fumeuses ou fondues. Enfin la dernière, destinée à la poésie, nous en montre toutes les flammes s'échappant d'un candélabre à sept branches et autres ustensiles d'éclairage ! Cette pièce n'est pas signée.

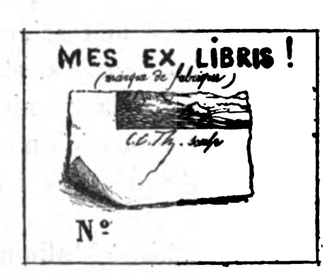
1877. — *Bibliotheca Cuisinierae meae*. Cette petite planche, faite à Mulhouse, n'était pas primitivement destinée à devenir un Ex-libris : elle a été transformée à cet effet en manière de raillerie, pour faire pièces aux publications qui parurent vers cette époque à l'imitation d'un très intéressant ouvrage de l'*Alsace à table* ; elle était en particulier dirigée contre M. Renauld, avoué, beau-frère de M. Thiéry, et avec lequel il était en assez mauvais termes. Le petit sujet *Gula* que l'on voit en bas est copié de Callot. La pièce est signée dans un des plis de la banderole : C. E. Thiéry Art. P. Nous en donnons la reprotion à la page suivante.

1877. — *Cartes de visites*. Cette petite gravure nummulaire était destinée à servir de marque aux cartons d'une collection de cartes de visites ; le sujet en est parlant : il représente le visiteur qui salue en entrant.

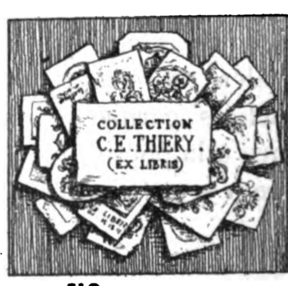
1877. — *Mes Ex-libris!* L'auteur le désignait aussi sous le nom de *Marque de fabrique*, comme c'est inscrit, du reste, en plus petits caractères sur la



pièce elle-même. C'est l'Ex-libris de ses propres Ex-libris..., il a du reste servi et a été collé par C.-E. Thiéry lui-même, sur la série des Ex-libris gravés par lui, pour lui, qui se trouve actuellement au *Musée Lorrain*. Ici la signature est tout ; c'est pourquoi le sujet ne représente en somme qu'un fragment de l'angle inférieur d'un Ex-libris plus ou moins écorné, mais présentant bien lisible cette signature : C.-E. Thy. sculp.





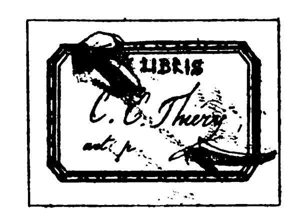


1877. — *Collection C.-E. Thiéry*. Cet Ex-libris était destiné à servir de marque aux cartons d'Ex-libris autres que ceux gravés par lui ; pour s'en convaincre, indépendamment de l'inscription centrale qui le dit fort clairement, il suffit de l'examiner un peu attentivement. Toutes les petites pièces rangées en éventail sous la feuille rectangulaire qui porte l'inscription ne sont autre chose que des Ex-libris ; sur l'un d'entre eux, en bas, à gauche, le mot Ex-libris est très visible sans loupe, et l'un de ceux qui se trouve au-dessus

reproduit assez exactement l'Ex-libris de Villiez, bien reconnaissable par sa lettre V. Nous ferons observer que ces trois dernières petites pièces ont été certainement exécutées à la même époque, car elles ont été gravées sur le même cuivre.

1877. — *Le Clou.* — Cette gravure représente une espèce d'étiquette fixée sur un objet invisible par un vieux clou tout recourbé. Elle porte en écriture anglaise *C. E. Thiéry*; la reproduction ci-dessous nous dispense de plus amples explications. Il n'y a pas de signature parce que le nom lui-même en fait l'office. Cette petite pièce a été exécutée à Mulhouse en 1877 sur la même planche de cuivre que différents petits objets représentant un cadenas, un crochet, des clés minuscules, une boucle, etc... dont l'auteur se servait comme de cachet pour fermer ses lettres.

1878? — *Ex-libris scatologique*, ou Bibliothèque de Cabinet... d'aisances. Il représente, en effet, un cabinet sur la porte entr'ouverte duquel est inscrit le n° 100; à travers l'entrebâillement on aperçoit un lecteur dévorant de l'œil



les dernières lignes d'un papier qu'il destine à un autre usage. Autour de la porte, des inscriptions lisibles à la loupe; celle-ci, par exemple : *Une vie bien réglée multiplie le temps*; ou cette autre : *Aucune lecture n'est indifférente, un livre nous apporte ou nous enlève toujours quelque chose.* La composition est circonscrite par un filet rectangulaire; au-dessous, on lit : Ex-libris C. E. Thiéry, BIBLIOTHÈQUE DE CABINET { ROMANS. FEUILLETONS.

La pièce est signée E. Thy dans le coin inférieur gauche : elle a été inspirée par les ouvrages de Zola et des stercoraires de son école. Pour l'auteur, c'était une manière de dire que ces papiers n'étaient bons qu'à l'usage de cet endroit-là.

Il nous reste à dire quelques mots de plusieurs projets d'Ex-libris plus ou moins anciens qui se trouvaient dans les cartons de notre regretté collaborateur; 1° il y en avait un pour la Bibliothèque de Mulhouse; 2° un autre pour la Société Industrielle de Mulhouse; 3° une pièce anonyme où *M. le Conservateur* est un chat; 4° une pièce anonyme représentant les ennemis des livres, ce sont des rats; 5° un projet représentant deux gamins, l'un siffle, l'autre souffle dans une trompette; 6° le Bibliophile entasseur... on le voit dégringolant de son échelle; 7° droit ou médecine... ce sont simplement deux cartouches préparés pour Ex-libris; 8° une double guirlande de fleurs, projet pour un botaniste ou pour un amateur de jardins; 9° nous rangerons dans cette catégorie des projets d'Ex-libris une vignette qui n'existe à notre connaissance que dans la collection de feu A. Benoit, et qui aurait été faite

pour M. Lachasse, officier, alors en garnison à Nancy et élève de C.-E. Thiéry. — Il est possible que nous ne citions pas dans ce dernier paragraphe quelques autres essais qui nous seraient demeurés inconnus. Nous ne savons pas du reste ce que sont devenus ces projets. Dr L. Bouland.

QUESTIONS

CROISSANTS ENTRELACÉS. — (N° 304).

Le curieux fer de reliure dont j'envoie le cliché pour en demander l'attribution à nos érudits collègues, se trouve frappé en or sur une belle reliure en maroquin rouge, recouvrant le volume in-folio suivant : *Le Théâtre de l'art du Charpentier. — A la Flèche, Griveau, 1664.*



Le champ du blason étant indiqué, nous lisons : *D'azur, à une fasce de... accompagnée de 3 roses de... en chef et de 3* croissants entrelacés *de... en pointe.* Les recherches que nous avons faites jusqu'ici ne nous ont pas fait découvrir de famille ayant ces armoiries et nous désirons vivement que celles de nos collègues soient plus heureuses. — En outre, nous leur serions reconnaissant de nous faire savoir si la pièce, formée par 3 croissants ainsi entrelacés, porte en héraldique un nom particulier et si l'on pourrait nous citer d'autres familles qui l'ont dans leur blason, car nous ne l'avons vu jusqu'ici que comme ornement sur des reliures attribuées plus particulièrement à Diane de Poitiers et non comme meuble de l'écu.

Marquis de Villoutreys.

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 27 NOVEMBRE 1904



NFIN rentrés à Paris après de longues vacances, les membres du Comité manifestent le plaisir qu'ils ont de se revoir en bonnes dispositions, aussi cette réunion a-t-elle été fort animée. M. Lucien de Mazières-Mauléon s'est fait excuser par une lettre annonçant qu'il ne pourra pas non plus assister à la séance du mois de décembre, se trouvant retenu à la campagne. M. P. de Crauzat, empêché au dernier moment, nous a, dès le lendemain, envoyé l'expression de ses regrets de n'avoir pu se joindre aux assistants. Le Vice-Président, M. Ed. Engelmann, présente un nouveau membre étranger, M. de Maublanc, admis à l'unanimité, et annonce que pendant les vacances il a fait de plus un nouvel abonné à notre Revue, des félicitations lui sont adressées pour cette propagande et pour son active collaboration.

M. Bouland donne connaissance des demandes de renseignements qui lui ont été adressées par MM. le comte K. E. de Leiningen-Westerburg et de Brébisson ; il communique la photographie de deux Super-libris aux armes de la famille de Mathan, qui lui ont été envoyés par ce dernier avec proposition d'un article à leur sujet ; il lui sera répondu par une acceptation avec remerciements.

D'assez nombreux Ex-libris anciens, en bel état de conservation, furent ensuite présentés aux assistants ; on y a remarqué spécialement celui d'Antoine-Bernard Comeau de Satenot, gravé par Maurisset, et celui d'Adélaïde, comtesse de Törring Seefeld, lequel offre cette intéressante particularité qu'il

se trouve collé dans un petit livre (pièce de théâtre), et qu'au-dessus se lit la mention manuscrite : *Je suis à la comtesse Terring Seefeld dame de la cour.*

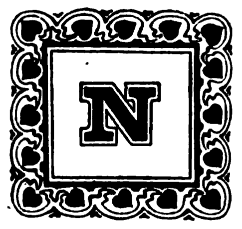
Le Président soumet aux Membres présents plusieurs Ex-libris, gravures, blasons, feuillets de livres, etc..., qui, après avoir été déchirés, salis, troués, ont subi des restaurations très bien faites : de sorte qu'à défaut de pièces d'une intégrité absolue, ils sont en état de figurer dans une collection. Ces restaurations sont communiquées avec indication de prix approximatifs comme spécimen du travail de Mme Fernand Bertrand, dont les personnes que cela intéresse trouveront l'annonce sur la troisième page de notre couverture rose. — Suivant l'habitude, les publications reçues pendant les vacances sont déposées sur le bureau ; citons : l'*Annuario della Nobilta Italiana* pour 1904 ; *l'Ex-libris Journal* de Londres ; *la Revue Héraldique Suisse*, *l'Ex-libris Zeitschrift*, *La Rivista del Collegio Araldico*, le prospectus de l'ouvrage sur les Ex-libris de M. de Riquer, publié en anglais, à Londres, par Williams & Norgate..., etc... M. Ed. Engelmann annonce la nomination de notre collègue M. G. Salleron comme camérier de Sa Sainteté le pape Pie X, et à cette occasion le Comité envoie à M. Salleron toutes ses félicitations. Avant de se séparer, les assistants fixent d'un commun accord la prochaine séance du Comité au dimanche 25 décembre, jour de Noël.

Le Secrétaire, F. Carême.

LIVRE SUR LES EX-LIBRIS

PAR

Mme ZELLA ALLEN DIXSON



OUS avons le plaisir de donner quelques renseignements au sujet d'un ouvrage écrit en anglais sur les Ex-libris. C'est l'œuvre de Mme Z. A. Dixson, qui l'a composé et imprimé elle-même à son imprimerie de Wisteria Cottage, à Chicago. Il a pour titre : *Manuel pour les Collectionneurs d'Ex-libris*, et débute par une préface et une petite pièce de vers, toutes deux humoristiques. La table des matières qui suit donne une idée de ce qu'est l'ouvrage lui-même :

1° Le sujet en général ; 2° Ex-libris particuliers et leur mérite ; 3° Artistes anciens (pour les Ex-libris) ; 4° Artistes modernes (pour les Ex-libris) ; 5° Classification et arrangement ; 6° Associations, clubs, Sociétés de Collectionneurs d'Ex-libris ; 7° Institutions et particuliers faisant collection d'Ex-libris.

Au point de vue de l'étendue, les chapitres les plus importants sont les 2e, 4e et 7e. Un certain nombre d'illustrations accompagnent ces articles : parmi celles-ci, nous avons le plaisir de reproduire : 1° l'Ex-libris de Mme Allen Dixson elle-même, qui représente sa propre maison dans un entourage formé en bas de livres disposés avec art, en haut d'arbres dans le

feuillage desquels se joue une banderole portant les noms de la propriétaire; 2° celui de M. Ch.-H. Ferry, très habilement composé et finement gravé; il représente un paysage au-dessous duquel se voient des livres et des attributs



de pêche indiquant les goûts du titulaire. Le tout se termine par une table générale des matières permettant de se reporter aux noms des artistes, des Ex-libris et des sujets traités.



Le prix de ce volume, qui sera vendu directement par Mme Dixson, sans passer par les libraires, sera de 3 dollars 50 cents, soit de 17 à 18 francs, chiffre qui pourra être amélioré avantageusement pour les acheteurs, au prorata des souscriptions reçues; par conséquent le nombre d'exemplaires sera limité à celui des dites souscriptions.

Nous allons maintenant donner à nos lecteurs une idée des divers chapitres :

1° L'usage de l'Ex-libris a été amené par le désir d'assurer la propriété d'un livre. Au moyen âge, les livres d'une bibliothèque étaient *enchaînés* pour qu'ils ne pussent pas être enlevés et perdus. Cela dura jusqu'à la fin du xv[e] siècle, au moment où Gutenberg inventa l'imprimerie. Lorsque l'Ex-libris parut, ce fut seulement dans le clergé, les écoles et la noblesse. D'où vint la variété de ces marques, appropriées aux professions, fantaisies, et à l'époque. L'Ex-libris héraldique est le plus ancien, et l'on trouve pour le même possesseur plusieurs types correspondant soit aux circonstances, soit aux dimensions d'un volume. A l'arrivée d'un nouvel abbé dans un couvent, par exemple, on faisait pour la Bibliothèque un nouvel Ex-libris. Du reste, on trouve plus tard et de nos jours des modifications analogues, en raison de la nature et des dimensions des ouvrages d'une même collection.

2° La nature d'un Ex-libris a plus ou moins d'importance par son ancienneté, sa rareté, et l'artiste qui l'a exécuté. Beaucoup d'autres raisons se rencontrent à ce sujet, par exemple celle d'avoir été modifié, tronqué pendant la Révolution. Ce chapitre est complété par des notes sur un certain nombre d'Ex-libris, parmi lesquels se trouvent ceux de la reine Victoria, du roi Édouard VII, Julien Marshall, Alfieri, Bibliothèque de la Bastille, Cecil Rhodes, M[me] de Staël, H. Walpole, Washington, etc.

3° Il est très difficile de connaître une collection complète des anciens Ex-libris. Il faut donner une liste par ordre alphabétique des artistes, pour faciliter les recherches ; c'est ce qui a déjà été fait par MM. Poulet-Malassis, Hamilton, Bertarelli et Prior, Leiningen-Westerburg, etc. Parmi les artistes cités par M[me] Dixson, il y a Alb. Durer, Gavarni, Gœthe, Holbein, etc.

4° On trouve ici la liste des artistes modernes, qui est d'ailleurs assez difficile à établir en raison de leur grand nombre. Ce sont : MM. Bouvenne, Dachenhausen, Hopson, Lister, Spenceley, etc., avec, pour plusieurs, l'énumération des Ex-libris par ordre de date.

5° La classification se fait d'après divers principes : genre de dessin, personnalité du possesseur ; ainsi classement héraldique ancien et moderne, anglais et français, en mentionnant les époques depuis Heuri IV jusqu'à Louis XVI, puis les diverses espèces, comme cela existe déjà : portraits, paysages, allégories, judiciaires, etc. Quant à l'arrangement lui-même, il varie avec les possesseurs, bibliothèques et particuliers, qui emploient des boîtes, des albums, des casiers, etc.

6° Ce chapitre donne des détails sur les Sociétés de divers genres qui s'occupent d'Ex-libris. Si elles ont une liste de ce qu'elles possèdent, on peut s'y reporter pour les échanges, ventes et achats, identifications. On mentionne entre autres : les Sociétés française, anglaise, allemande, autrichienne, le Basilea, avec les conditions d'admission, d'entrée et de paiement de cotisation.

7° Le dernier chapitre donne la liste des collectionneurs qui se sont fait connaître à l'auteur, avec leur adresse, le nombre de pièces qu'ils possèdent, leur arrangement et la possibilité d'échange.

Disons enfin, pour terminer, que les Ex-libris accompagnant cet article

sont dus à l'éditeur du ***Sketchbook***, intéressante publication mensuelle de Chicago (artistique et littéraire), qui a bien voulu nous en prêter les clichés. Nous lui en adressons tous nos remerciements. F. Carême.

Des personnes avec lesquelles nos rédacteurs entretiennent des relations courtoises nous prient d'insérer la demande que voici : ce que nous faisons par bonne confraternité.

« Dans quelle bibliothèque privée pourrait-on trouver les ouvrages sui-« vants? *Marcaille (Séb.). Vie et miracles de Saint Menoux, évesque breton.* « Moulins, 1606. Paul Vernoy, in-12. — *Bournier (Est). Le jardin d'Apol-« lon et de Clemence.* 2 vol. en un seul. Moulins, 1606, P. Vernoy. »

EX-LIBRIS
DE FEYDEAU DE BROU



ANS son *Nouvel Armorial du Bibliophile*, Joannis Guigard attribue à Paul-Esprit Feydeau, seigneur de Brou, quatre fers différents quant aux ornements extérieurs. Pour des raisons qu'il ne nous indique pas, l'un de ces fers lui semble être l'estampille propre des livres de Feydeau. « Les trois autres, bien certainement, dit-il, « ont servi à marquer des exemplaires de dédicace et « correspondent à trois phases de sa vie administrative.

« En effet : le premier figure sur l'*Almanach royal*, année 1742. A cette « époque, le 13 octobre, Feydeau était nommé intendant de la ville de Paris.

« Le deuxième figure aussi sur un *Almanach royal*, mais de 1752; en 1751, « il passait conseiller au Conseil des dépêches.

« Le troisième orne les plats d'un volume au millésime de 1762, conservé « à la Bibliothèque nationale sous la cote Inv. R. 18.644. Or cette année « même, le 1er octobre, Louis XV appelait Feydeau aux fonctions de garde « des sceaux. »

Toutes ces coïncidences sont intéressantes sans doute, mais suffisent-elles à prouver ce qu'avance l'auteur de l'*Armorial*? On ne voit pas bien le rapport qu'il peut y avoir entre les fers des Almanachs royaux, tels qu'ils sont reproduits dans Guigard, et les charges d'intendant de la ville de Paris ou de conseiller au Conseil des dépêches. Seul le dernier fer est indiscutable, son ornement extérieur comprenant les insignes de garde des sceaux.

Il existe à la Bibliothèque historique de la ville de Paris un cinquième fer aux armes des Feydeau de Brou, présentant des analogies frappantes avec le fer de l'*Almanach royal* de 1752 : même chevron dessiné au double trait, même couronne de marquis dans l'ornement extérieur. Voir ci-après.

Faut-il attribuer encore ce fer à Paul-Esprit Feydeau et y voir un nouveau fer de dédicace se rapportant à la deuxième phase de la vie de ce personnage? Ce n'est guère admissible : des deux ouvrages dont il orne les plats, l'un est

une impression de 1651, l'autre est un manuscrit de la fin du XVIIe siècle [1]. De plus, ce même manuscrit porte au dos un chiffre, d'ailleurs inédit composé des lettres E. F. D. B. initiales de Feydeau de Brou, qui rappelle comme style beaucoup plus le XVIIe que le XVIIIe siècle.



Ne conviendrait-il pas de rejeter entièrement la théorie de Guigard, de ne pas voir dans Paul-Esprit Feydeau l'unique possesseur de ces cinq fers différents, mais de rechercher parmi les membres si nombreux de la famille des



Feydeau de Brou un ou deux autres personnages susceptibles d'avoir eu, concurremment au garde des sceaux, des Ex-libris et des fers à leurs armes?

E. Clouzot,

Attaché à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.

1. *Recueil très exact et curieux de tout ce qui s'est fait et passé de singulier et mémorable en l'assemblée générale des estats tenus à Paris en l'année 1614....*, par Me Florimond Rapine... — Paris, au Palais, 1651, in-4° (Bibl. Hist. V. de Paris, Réserve, cote provisoire 257).

Maximes de la procédure qui est maintenant en usage au Palais. — Manuscrit in-4° composé entre 1684 et 1695 (Bibl. Hist. V. de Paris, 4° 10277).

UN BIBLIOPHILE VAUCLUSIEN
ELZÉAR PIN

C'EST dans un milieu singulièrement propice aux bonnes études et aux goûts raffinés du bibliophile que naquit à Apt, le 9 août 1813, Joseph-François-Elzéar Pin. Son grand-père, ancien consul d'Apt, avait réuni au château de Bourgane trois bibliothèques importantes : celle d'un parent, le conventionnel Lauze de Perret, l'un des héros du *Dernier banquet des Girondins*, de Charles Nodier; celle d'un ami, l'avocat Forest, cité par l'abbé Rive, dans sa *Chasse aux bibliographes*, comme un chercheur passionné des choses provençales; celle enfin du marquis de Ripert-Monclar, le célèbre procureur général au Parlement d'Aix, acquise de sa veuve, avec Bourgane lui-même.

Elzéar Pin était fils de Jules-César-François Pin, notaire royal à Apt, et de Julie Constantin. Les Pin, anciens seigneurs de La Roche, tirent leur origine d'Allos, au diocèse de Senès, village-frontière, tour à tour provençal et



savoisien. Pierre Pini ou du Pin fut anobli en 1475 par le roi René avec Jaumone, sa femme; leur descendance directe s'étant bientôt éteinte, la famille se continua par deux neveux de Pierre. L'un était Monet Pini ou de Pino, notaire ducal à Allos vers 1535, trisaïeul du P. Alexandre Pin ou Pini, célèbre écrivain ascétique (1640-1709); l'autre, Raymond Pini ou de Pino, né à Allos vers 1500, dont la postérité, la seule qui subsiste aujourd'hui, s'établit à Cucuron et à Apt, au siècle suivant. Cette famille, qui compte parmi ses membres un lieutenant de frégate du roi, un trésorier général des États de Provence de 1770 à 1790, un conseiller à la Cour des Comptes d'Aix, et, de nos jours, des magistrats et des officiers distingués, a contracté des alliances avec les d'Isoard-Vauvenargues, d'Eymar de Montmeyan, de Garidel, de Barbier de Villeneuve, de Coye de Castellet, de Berluc-Pérussis, etc. Armes : *D'azur, au pin arraché d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois bandes du second.* Devise : *Et sub nive viret.*

D'abord élève du P. Loriquet, puis de l'abbé Chaix d'Est-Ange, Elzéar Pin passa en 1826 au collège Stanislas et de là au collège Bourbon, où il eut pour répétiteurs Hégésippe Moreau et Alphonse Karr. L'influence de tels maîtres s'exerça sans peine sur cette intelligence vive, primesautière, naturellement portée vers les choses de l'esprit. Rien d'étonnant, dès lors, de le

voir, à peine sur les bancs de philosophie, se lancer dans les sentiers qui mènent au Parnasse et qui s'ouvraient faciles devant lui, et mériter, pour un premier essai, les félicitations et les encouragements de Victor Hugo dont il recevait une lettre, publiée depuis dans l'*Exposition rétrospective d'autographes*.

C'est vers la même époque (1830) qu'Elzéar Pin eut l'honneur, âgé de moins de 17 ans, mais déjà lauréat des concours, de faire partie de la députation aptésienne présentée à Louis-Philippe et qu'il eut aussi l'occasion de s'attirer la sympathie du duc d'Orléans. Lefeuve, l'annaliste du lycée Bonaparte (ci-devant Bourbon), nous a conservé le souvenir d'une représentation scolaire de l'*Henri III*, d'Alexandre Dumas, donnée rue de la Pépinière en 1831, et dans laquelle les premiers rôles furent remplis par Hégésippe Moreau, Elzéar Pin et Tyrtée Tastet, le futur historien de l'Académie française. Notre jeune homme, on le voit, se mettait déjà en bonne compagnie. En relations suivies avec l'un de ses compatriotes, le Pertuisien Félicien David, dont les débuts présageaient un maître, il se mit, au sortir du collège, à fréquenter les réunions si mêlées de l'humoristique Cavaillonnais Castil-Blaze, en même temps qu'il ébauchait quelques rapports avec des Vauclusiens marquants, Armand de Pontmartin, Jules d'Ortigues et le colonel Servier, entre autres. Est-ce par suite de sa liaison avec David qu'il se laissa séduire un instant par les doctrines Saint-Simoniennes et qu'il consentit à faire de fréquents pélerinages à Ménilmontant? Toujours est-il que les opuscules du temps le citent parmi les disciples présents, rue Monsigny, le 22 janvier 1832, à l'arrestation d'Enfantin.

Pin est cependant revenu à Apt. Entraîné par l'exemple de son frère Fortuné, il débute en 1834 dans les éphémères *Tablettes aptésiennes* qu'il fonde tant avec ce dernier qu'avec Félix Guillibert et Victor de Laprade, dans la *Revue de Vaucluse* et le *Messager de Vaucluse*. Mais Elzéar Pin, qui trouvait trop étroit l'horizon vauclusien, s'empressa de retourner à Paris. Il y débuta aussitôt (1837), collaborant à la *France littéraire*, à la *Gazette des Salons*, au *Vert-Vert* et au *Figaro*. En 1839, il livrait au public un volume de *Poèmes et Sonnets* où Lamartine salua « une muse parente de la sienne ». Théophile Gautier voulut connaître le jeune poète ; les deux Musset, Auguste Barbier, Jules Janin, Chenavard et d'autres illustres le traitèrent désormais en ami. Son buste, œuvre de Sollier, de Saignon, figura au Salon de cette même année.

Nous le retrouvons à Apt en 1839. Devenu, par la mort de son père, propriétaire et membre du collège électoral, il négligea quelque peu les lettres pour l'agriculture et la politique. En 1848, il fut nommé sous-commissaire du gouvernement dans Vaucluse et envoyé à la Constituante par 30.000 électeurs. La journée du 15 mai lui a valu la plus belle page de sa vie publique, car il fut l'un des cinq représentants qui, à la tête d'un bataillon de gardes mobiles, reprirent le Palais-Bourbon sur les insurgés, et fit un rempart de son corps à Lamartine. De cette époque date sa liaison avec Garnier-Pagès, Ernest Picard, Jules Simon et les Arago.

Après le coup d'État de 1851, il fut, comme la plupart des anciens repré-

sentants de la gauche, expulsé du territoire. Il s'établit à Nice et y loua, dans la presqu'île de Sainte-Hospice, une villa qui devint bientôt le rendez-vous de toute la colonie française et surtout de ceux des réfugiés qui se consolaient, dans la culture des lettres, des tristesses de l'exil. C'est là que, de 1855 à 1857, il reprit sa plume de poète, abordant un genre nouveau pour lui, la chanson, où il ne tarda pas à exceller. Il en écrivit tout un recueil, les unes de haute envolée, les autres railleuses et légères. Parfois, artiste complet, il en composa lui-même la musique. Mais la plupart parurent trop empreintes de hardiesses sociales et politiques pour que le gouvernement sarde en permît l'impression.

Les travaux de cabinet ne l'empêchaient pas de s'occuper de la question de l'endiguement du Var et d'initier les agriculteurs niçois, fort arriérés alors, aux méthodes culturales françaises les plus pratiques et les mieux applicables à un climat favorisé. Pour mieux joindre l'exemple au principe, il se rendit acquéreur en 1857, à Saint-Étienne-de-Nice, d'un domaine assez important qu'il exploita lui-même. La Société d'agriculture de Nice récompensa cette initiative en lui décernant, le 15 avril 1861, une médaille d'honneur.

Entre temps (1860), l'amnistie lui ayant ouvert les portes de la patrie, Pin était revenu dans son pays natal, et y fondait en 1868, avec Taxile Delord, le *Démocrate de Vaucluse*. Élu député de Vaucluse, le 2 février 1871, par 32.000 voix, il dut donner sa démission à la suite d'une demande d'enquête et fut réélu, le 2 juillet suivant, par 35.000 voix et nommé conseiller général trois mois après. Dans l'exercice de son double mandat, il s'occupa moins des irritantes questions du jour que des intérêts de son département; aussi doit-on à la persistance de son zèle la ligne ferrée d'Apt à Volx, et le projet de canal de Forcalquier et d'Apt. Nommé enfin sénateur, le 20 janvier 1876, par deux voix de plus que celles attribuées à son concurrent, le vicomte de Salvador, son mandat venait d'être renouvelé (1882), lorsqu'il mourut à Paris, le 5 mai 1883, en célibataire endurci.

Comme on l'a vu, la politique, l'agriculture et les lettres se partageaient tour à tour cette existence à laquelle les vicissitudes n'ont pas fait défaut. Mais jamais aucune de ces préoccupations n'absorba exclusivement Elzéar Pin. Il y eut toujours place dans son esprit, et l'on pourrait presque dire dans son cœur, pour une passion plus intime et plus vive, celle des livres. Celle-là remontait jusqu'à son enfance; il se révélait bibliophile dès l'âge de treize ans. Dans la première lettre qu'il écrivait, du collège Stanislas, à son frère Fortuné, alors avocat stagiaire à Paris, il le suppliait de lui faire obtenir une sortie et de le conduire chez certain bouquiniste des quais où il avait remarqué un élégant Labruyère. Ceci se passait en 1826, et depuis cette époque jusqu'à sa mort, cet amour des beaux et bons livres ne s'est pas démenti un seul jour; amour éclairé et raffiné, que peu d'hommes portèrent à un tel degré de délicatesse.

Elzéar Pin appartenait en effet à cette race de bibliophiles qui recherchent dans le livre et le fond et la forme. Aussi lui arrivait-il souvent d'échanger un bon ouvrage contre un meilleur, un bel exemplaire contre un plus beau. A son avis, un texte ordinaire appelait un vêtement modeste; mais nulle parure ne

lui semblait assez riche pour l'œuvre du génie. Peu de temps avant sa mort, Elzéar Pin, en caressant du regard ses chers livres, dont il n'avait jamais voulu se séparer, même à l'heure d'une rigoureuse fortune, écrivit ces jolis vers :

Livres chéris, que je lis tour à tour
A table, au lit, au foyer, sous la treille,
Je vous préfère à ces amis d'un jour,
L'amour changeant, la fragile bouteille.
Dans cette vie aux destins inconstants,
Dans ce vieux monde où l'amour a des ailes,
Où l'amitié ne fleurit qu'au printemps,
Chers compagnons, seuls vous m'êtes fidèles.

Son Ex-libris, que nous reproduisons page 195, consiste en un livre ouvert sur lequel on voit : à gauche, un chiffre formé par ses initiales E P, et, à droite, ses insignes de sénateur, dont le centre est occupé par son blason décrit plus haut. Une banderole avec cette légende : EX MUSÆO ELZ. PIN, broche sur le tout. Gravure sur cuivre exécutée par Stern. A sa mort, sa précieuse collection vit le feu des enchères à l'Hôtel Drouot. Le libraire Champion en avait dressé le catalogue comprenant environ 500 numéros.

ÉMILE PERRIER,
Président de la Société de Statistique de Marseille.

QUESTION

CHARLES-QUINT. (**N° 305.**)

La curieuse planche donnée dans ce numéro comme tirage hors texte, et que nous devons à la générosité de l'un de nos dévoués collaborateurs M. Gruel, est la reproduction d'un ancien dessin, exécuté à la plume, dont l'original a été vendu à notre collègue comme étant un Ex-libris dessiné pour l'empereur Charles-Quint.

Cette pièce fait partie d'une reliure malheureusement vide, mais ayant encore conservé les feuillets de garde libres qui précédaient et terminaient le texte. Datant du XVIe siècle, de format in-4°, cette reliure, couverte en basane brune, est ornée d'un encadrement rectangulaire estampé à froid au milieu duquel se voit, poussée en or, seulement sur le premier plat l'inscription en lettres capitales romaines : IOANNES-BVTSHIVS-ŒNICOLA-PANNONIVS. A l'intérieur on lit la mention manuscrite : Emptus et inligatus. Mantue, 1532, m. Julio.

Au recto du feuillet de garde qui précédait immédiatement le titre, se trouve le dessin fait à la plume que nous reproduisons dans sa grandeur originale et qui représente, comme on peut le voir, l'aigle du Saint Empire chargée sur la poitrine des armes d'Autriche : *De gueules à la fasce d'argent*, et posée dans un écusson entouré du collier de la Toison d'or, derrière lequel se croisent 2 bâtons écotés peints en rouge. De chaque côté de l'écu se trouve une colonne surmontée d'une couronne impériale et entourée d'une banderole sur laquelle on lit : *Plvs vltra*. Une immense couronne impériale surmonte le tout. Ces colonnes, avec la devise : *Plvs vltra*, étant l'emblème

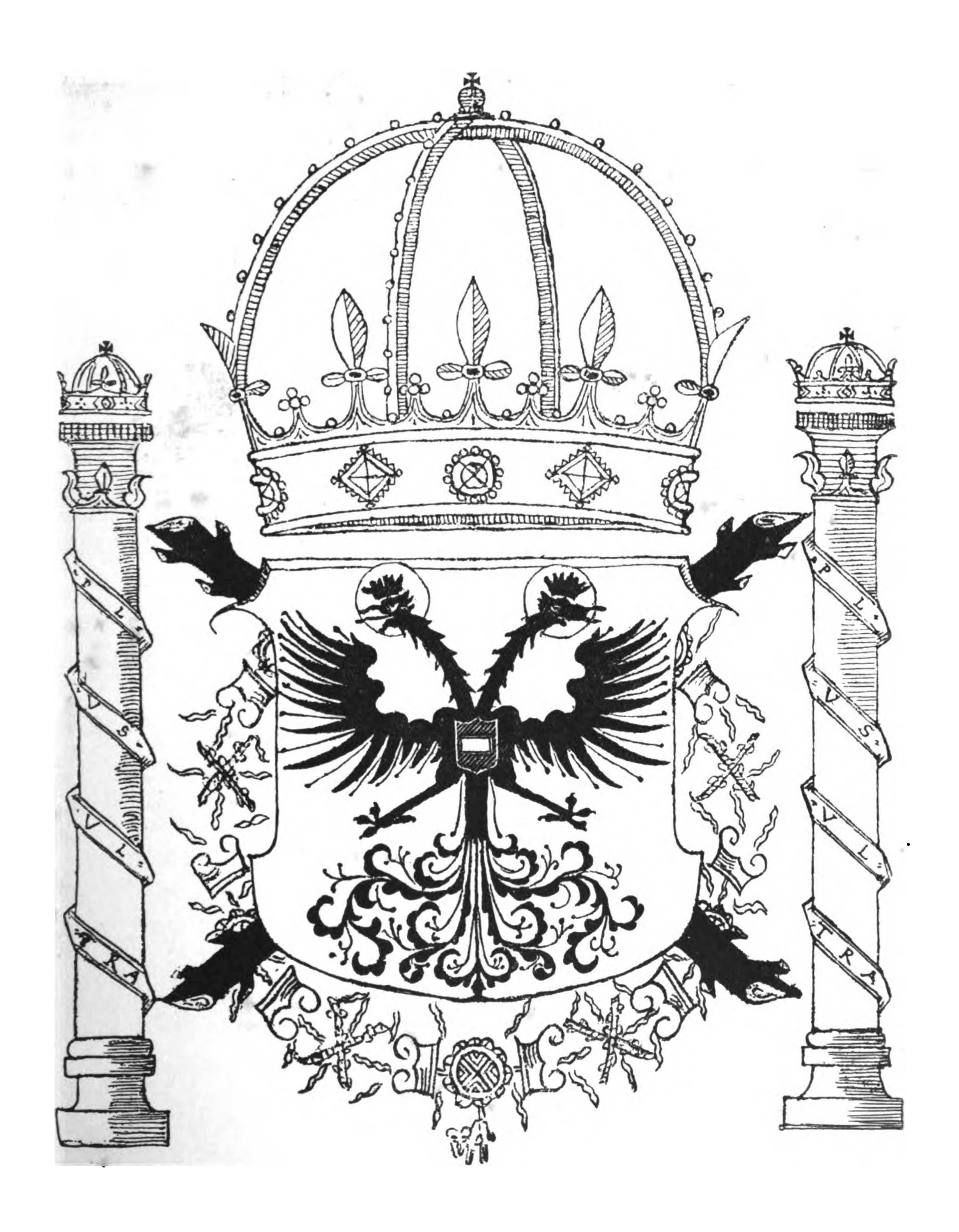


Planche 19

bien connu de l'empereur Charles-Quint, il s'agit de savoir si l'on se trouve là en face d'un Ex-libris manuscrit et si le volume au commencement duquel figuraient ces armoiries a pu appartenir réellement à ce monarque.

Connaît-on d'autres livres ayant ainsi des Ex-libris manuscrits dessinés ou peints pour des souverains.

D. L. R.

RÉPONSE

CROISSANTS ENTRELACÉS — (**N° 272**.) [11e ANNÉE, PAGE 188.]

Les armes de ce fer de reliure sont celles de la famille Arnoul, seigneur de la Rochegude, qui blasonne : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois roses d'argent et en pointe de trois croissants entrelacés du même.* (Chevillard, *Armorial de l'Ile-de-France*, in-plano).



Je ne connais pas de généalogie de cette famille pour fixer le membre à qui a appartenu ce fer de reliure, mais sur cette question je vais en greffer une autre non moins intéressante. Les armes de la famille Arnoul ont-elles toujours comporté une fasce ? Cette fasce, dans le cas présent, ne serait-elle pas une brisure de branche cadette ?

Il existe à la Bibliothèque publique de la ville de Dijon un superbe *Plaute*, in-folio, de 1576, relié en maroquin rouge, et sur le dos de la reliure sont frappées en or les mêmes armes, sauf la fasce : *Trois roses rangées en chef et trois croissants entrelacés en pointe*. Les émaux, bien entendu, ne sont pas indiqués. Ce *Plaute* provient, croit-on, de l'abbaye de Bèze.

La coïncidence des armoiries fait penser que les deux fers de reliure appartiennent à des membres de la même famille, mais il faudrait la preuve que les armes pleines des Arnoul ne comportaient pas de fasce.

Les croissants entrelacés n'ont pas de nom, à ma connaissance, en blason ; ils sont assez rares, mais on les rencontre cependant quelquefois, comme dans les armes de Bereur, en Franche-Comté et Bourgogne, qui porte : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent, et en pointe de trois croissants entrelacés du même* (c'est à tort que Rietstap dit des croissants mal ordonnés).

Léon Quantin.

BIBLIOGRAPHIE

Le troisième numéro de 1904 (XIVe année) de *l'Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu de la 120e séance du Comité. — Les nouveaux membres. — L'Ex-libris de la Chartreuse de Thorberg en Suisse (de la fin du XVe siècle), par M. le pasteur L. Gerster, avec deux fac-similés hors texte. — L'Ex-libris d'Érasmus Strenberger, par M. Campbell Dodyson, avec une reproduction dans le texte. — Une marque de bibliothèque en mémoire de A. R. Solger, Nuremberg (1766), par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec une reproduction hors texte. — Les Ex-libris modernes, par le même, avec des illustrations dans le texte. — Les Ex-libris dessinés par G. Otto, par le même, et ceux dessinés par Paul Bürck, par Mme Margarethe Strauss, avec des planches hors texte et dans le texte. — Curiosa, par M. le baron de Dachenhausen. — Quelques expositions à Paris, par Mme Valérie Brettauer. — Communications diverses et Observations sur les Ex-libris modernes, par M. le comte de Leiningen-Westerburg. — L'Ex-libris du Dr Hermann Türck, dessiné par Franz Stassen, par Lothar Brieger-Wasservogel, avec une reproduction dans le texte. — La poste et les collectionneurs, par Otto Kaysel. — Les Ex-libris dessinés par Botho Schmidt, par M. Aloïs Fischer, avec des illustrations hors et dans le texte. — La littérature, les notes de la rédaction, les demandes d'échange.

R. Benkard.



L'*Ex-libris Journal* de Londres, mois de novembre, donne d'abord les diverses notes du mois, parmi lesquelles nous signalons celle qui est relative à la publication du Catalogue des Ex-libris de la Collection Franks. Vient ensuite un article intitulé : *Le Blason de couleurs en armes;* ce dernier ouvrage est remarquable au point de vue bibliographique. On y donne divers renseignements concernant un Ex-libris d'un caractère spécial, aux armes de sir H. Brooke Cobham, personnage, au moins bizarre, paraît-il, qui fut condamné à mort pour un complot contre le Roi ; la sentence ne fut pas exécutée, Sir Brooke mourut vers 1618. Le livre dont il s'agit est curieux par les explications qu'il renferme sur les couleurs des blasons. — Après cela, nous trouvons un article sur l'Ex-libris de l'Université de Californie ; un autre sur les Ex-libris de Garden, Chippendale, etc., avec diverses appréciations ; enfin plusieurs autres articles et la suite de la liste des Ex-libris *à festons*, achèvent de remplir ce numéro, orné de nombreuses et jolies reproductions.

F. C.

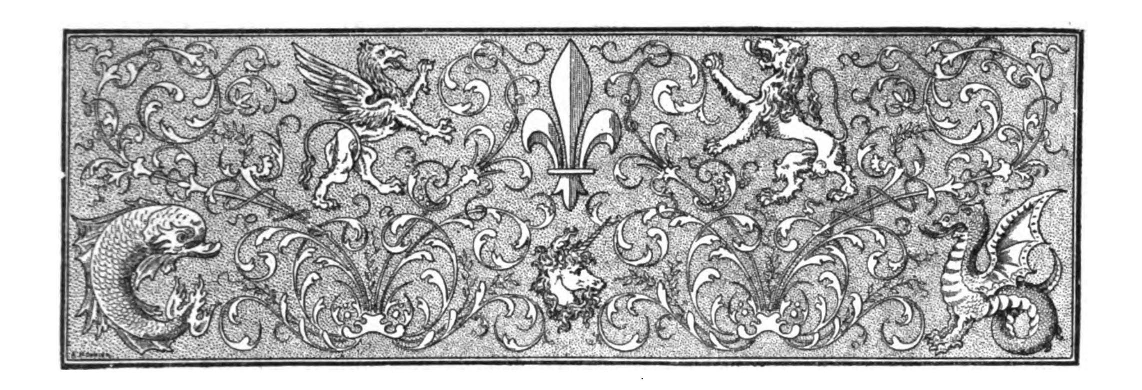


TABLE HÉRALDIQUE

CLASSÉE MÉTHODIQUEMENT

PAR

PIÈCES PRINCIPALES DE L'ÉCU

		Pages
AIGLE.	SPIFAME (Italie)..	119
	De gueules, à l'Aigle d'argent, becquée et membrée d'or (*Quartier de Genas*).	
AIGLES (Trois).	HÉLIAND (Maine)...	31, 48
	D'or, à trois Aigles d'azur, becquées et membrées de gueules. — *Aliàs* : D'azur, à trois Aigles d'argent,. — Pour brisure, un lambel de gueules.	
ANGE.	ENGEL (Alsace)..	177
	D'azur, à un Ange de carnation, vêtu et ailé d'argent, les ailes abaissées et les bras étendus, issant d'une champagne de gueules.	
ANNELETS (Trois).	PACOT (Lille)..	78
	D'argent, à trois Annelets de... ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent.	
ARBRE.	DE LA PORTE (Ile-de-France)..	88
	De sinople, à un Arbre (olivier) arraché d'argent. — *Aliàs* : Ecartelé : aux 1 et 4 de *La Porte*; aux 2 et 3 de *Pellerin*.	
ARBRE.	PORTEBIDIEN (Berry)..	40
	D'argent, à un Arbre (chêne) arraché de sinople.	
ARBRE.	ROVERIÉ DE CABRIÈRES (Languedoc)................................	120
	D'azur, à un Arbre (chêne) d'or, englanté du même.	
ARBRE ACCOMPAGNÉ.	CADET DE GASSICOURT (Ile-de-France)........................	125
	D'argent, à un Palmier de sinople, fruité d'or, adextré et senestré de deux rejetons du même, celui de senestre plus élevé ; à la champagne de gueules, chargée du signe des chevaliers non légionnaires, qui est un annelet d'argent.	
BANDE. 6 billettes.	SAVEUSE (Picardie)..	104
	De gueules, à la Bande d'or, accompagnée de six billettes du même, rangées en orle (*Quartier de Béthune*).	
BANDES (Deux).	LIÈRES (Brabant)..	102
	Écartelé : aux 1 et 4 d'argent, à deux Bandes d'azur (*de Lières*); aux 2 et 3 de *Mailly*.	

TOUR. — 3 croisettes. MAHUET (Lorraine).. 35

Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, à une Tour d'argent, maçonnée de sable, accompagnée de trois croisettes d'or, 1 en chef et 2 en flancs (*aliàs* : des croix fleuronnées); aux 2 et 3, d'azur, à trois besants d'or; au chef d'argent, chargé d'un Léopard de gueules, armé et lampassé de sable.

TOURS (Trois). GANOT (Lorraine).. 13

De gueules, à trois Tours d'or, celle de la pointe surmontée d'un trèfle d'or, et accostée de deux autres trèfles du même. — *Aliàs* : de gueules, à trois Tours d'argent, ouvertes et maçonnées de sable, accompagnées de trois croix tréflées, au pied fiché d'argent, mal ordonnées.

TOURS (Trois). LA PORTE (Verdun).. 14

De gueules, semé de croix tréflées, au pied fiché d'or ; à trois Tours du même, maçonnées de sable, brochantes sur le tout.

TOURS (Quatre). ANVERS (Ville).. 122

De gueules, à quatre Tours jointes par des murs d'argent, surmontées de deux mains appaumées du même, celle de dextre posée en bande et celle de senestre posée en barre.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

P. 53, Bonzy : aux 1 et 4 : *D'or, au chef d'azur chargé d'une rose du premier* (RIARIO).

P. 72, D'Angerville porte : *D'or, au lion léopardé de sable, accompagné de deux quintefeuilles de gueules, l'une à senestre, l'autre en pointe.*

P. 73. Les armes de la pièce anonyme décrite *in fine* sont celles de la famille AUDÉRIC DE LASTOURS : *Écartelé : aux 1 et 4, d'argent, à l'arbre arraché de sinople contre le fût duquel rampe à senestre un lévrier de sable ; au chef d'azur chargé de trois étoiles du premier ; aux 2 et 3, de gueules, à la tour donjonnée de trois pièces, surmontée d'un lambel, le tout d'argent.*

P. 89..... ; *aux 2 et 3 de gueules, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois coquilles d'argent* (PELLERIN).

P. 92. *Écartelé : aux 1 et 4, d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux croissants de sable et en pointe d'une aigle bicéphale éployée du même* (GAYANT dans l'Ile-de-France) ; *aux 2 et 3, d'azur, à quatre macles* (aliàs *losanges*) *d'argent* (GAYANT, en Forez) ; sur le tout de BAUDOUIN.

P. 108, au lieu de « dentelé », lire *denché*.

P. 125, au lieu de : « celui de dextre plus élevé », lire *senestre*.

P. 126 : De Lestang porte : Écartelé : *aux 1 et 4, d'azur à deux carpes d'argent, l'une sur l'autre ; au chef de...., chargé de trois croisettes de....* (LESTANG) ; *aux 2 et 3, de sable, à une montagne d'or, de trois coupeaux ; sur le tout, d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois trèfles de sinople 2 et 1.*

Ibid. Au lieu de « croix du Saint-Esprit » ou « de Malte », lire *chapelet*. (Aucun Lestang ne fut chevalier de Malte.) E. PERRIER.





INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

Contenus dans la Table Héraldique

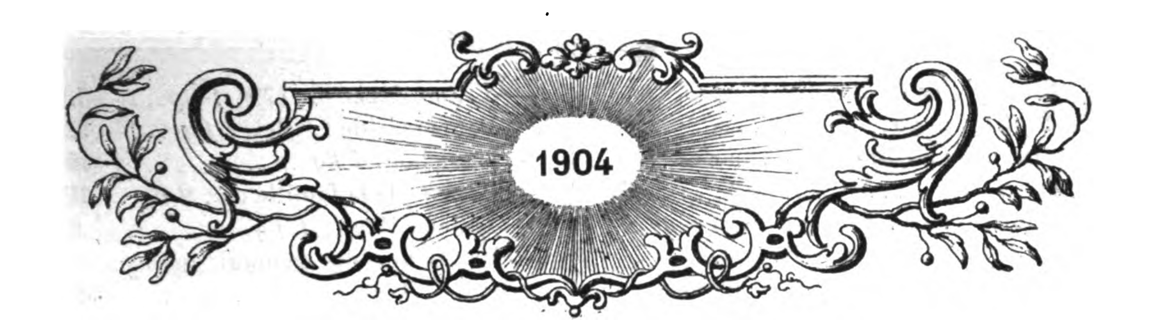
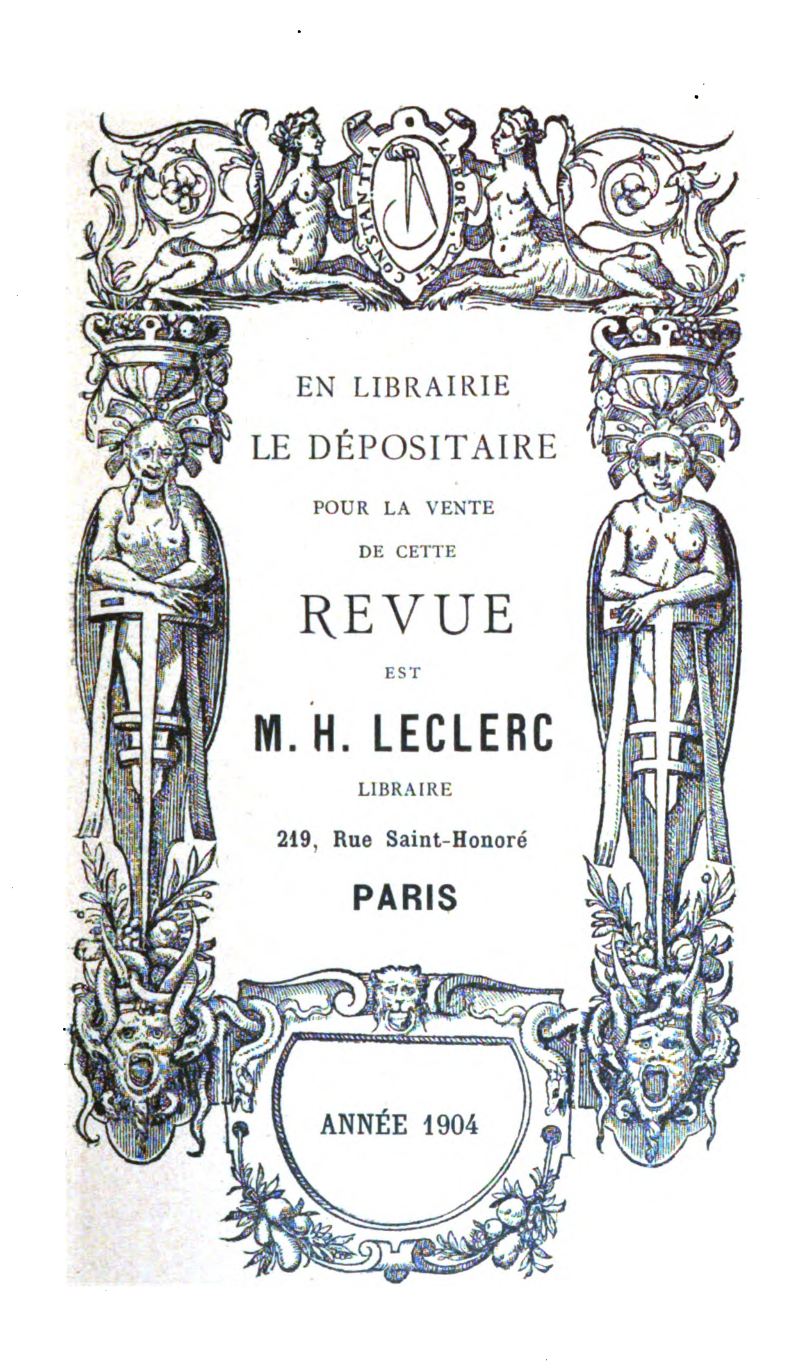


TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES



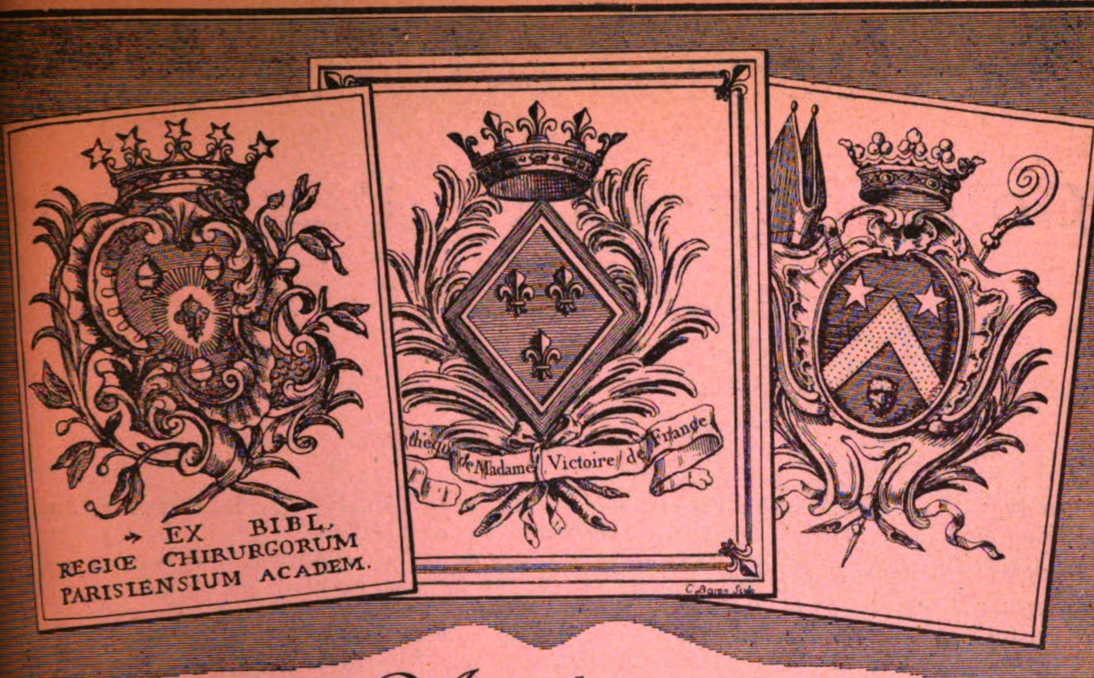
Le Gérant, F. CARÈME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.


CONSTANTIA LABORE ET
EN LIBRAIRIE
LE DÉPOSITAIRE
POUR LA VENTE
DE CETTE
REVUE
EST
M. H. LECLERC
LIBRAIRE
219, Rue Saint-Honoré
PARIS
ANNÉE 1904



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

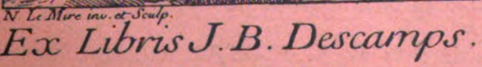


Archives
de la
Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques













SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. CARÊME, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste............ M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............ M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

BARGALLO (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
GAND (Olivier), 57, rue Sarrette, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HENNEZEL D'ORMOIS (Vicomte J. de), 9, place de Breteuil, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Victor-Hugo, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
MAZIÈRES-MAULÉON (Baron L. de), 8, r. Daumier, Paris

MM.

PERRIÈRE (H. de la), 6. rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE DE PAULIN (Baron du), 58, rue de Babylone, Paris
RICHEBÉ (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
TREMEUGE (Vicomte de), 50, rue de Madame, Paris.
VAN DRIESTEN (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF (J. C.), 153, rue Marcadet, Paris.

Les Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format grand in-8°, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent moyennant un abonnement* de 15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger. Les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner. — Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19 fr. 50**

Les années antérieures à 1905 ne se vendent plus séparément étant réservées pour compléter des collections.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

ET

DE RELIURES HISTORIQUES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

DOUZIÈME ANNÉE



PARIS

Au Siège de la Société

93, RUE DE PRONY, 93

—

1905

12e Année. — No 1 Janvier 1905



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 DÉCEMBRE 1904



INSI que d'habitude, le Président ouvre la séance en offrant les excuses des membres absents un peu plus nombreux que d'ordinaire, à cause des réunions de famille sans doute. Il confirme la triste nouvelle communiquée par M. Ed. Engelmann de la mort d'un de nos plus dévoués collaborateurs M. A. Steyert, de Lyon, qui laisse parmi nous d'unanimes regrets et auquel nous consacrons plus loin un article biographique. — M. Bouland présente ensuite la candidature : 1o de Mme M. Rassenfosse, à Liège, femme de l'aquafortiste bien connu; 2o de M. Philipp Strasser, de Salzburg, qui sont tous deux admis à l'unanimité. Enfin il dépose sur le bureau les exemplaires tirés sur papier de luxe de l'Ex-libris de notre collègue M. Geo. Charpenay et dont celui-ci fait hommage à la collection de notre Société.

Communication est donnée d'une lettre de M. P. de Fleury avec proposition d'un article sur le plus grand des Ex-libris de Johanne de La Carre de Saumery et dont la reproduction photographique est jointe à l'envoi. La proposition est acceptée, mais comme il y a un Ex-libris de la même famille de plus petit format, nous prions celui de nos collègues qui le posséderait de vouloir bien nous le confier pour en faire la reproduction.

On examine ensuite l'épreuve d'une gravure sur cuivre envoyée par M. de Sartorio, représentant un écusson héraldique vide, avec casque, lambrequins, chapelet; de l'avis général, c'est simplement un essai inachevé ou exercice de graveur et sans importance. Tout autre est le tirage d'une vieille planche fort

usée des armoiries accolées du maréchal de Schomberg et de Marie de Hautefort sa femme qui est communiqué par M. de Faucher. La portion gravée (claire-voie) mesure 0m 32 de haut sur 0m 33 de large, elle est signée N. Picart fecit; mais ce n'est pas un Ex-libris, tout porte à croire que cette gravure était destinée à orner le haut d'une thèse, d'un diplôme, ou de quelque autre pièce de grandes dimensions dédiée à ce haut personnage qui était gouverneur du Languedoc... etc...

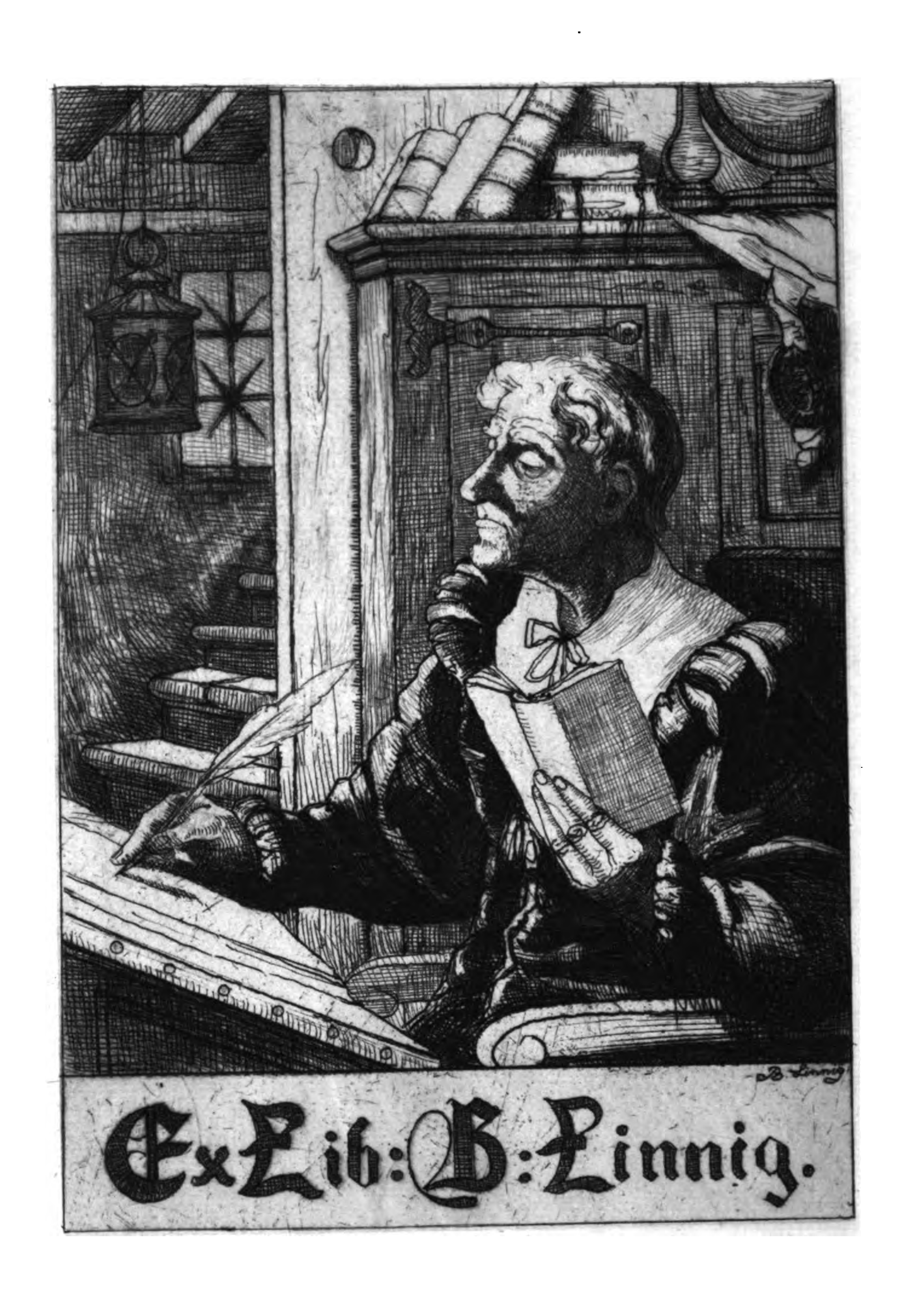
M. Bouland fait ensuite passer sous les yeux des assistants des Ex-libris qui méritent d'attirer leur attention, entre autres : l'*Ex-Bibliotheca Rosenbergiana* dont on demande le lieu d'origine? — Un Ex-libris ancien de Jean Gaspar Joseph de Cohausen de Büschendorf tiré sur papier verdâtre. — Un anonyme peut-être italien remarquable par la disposition *sous l'écu* d'attributs épiscopaux. — Un autre anonyme héraldique (tirage moderne) : *D'or, à la fasce de sable chargée de trois sabots d'argent et accompagnée de trois membres d'aigle au naturel*, envoyé par M. le Cte K. E. de Leiningen-Westerburg pour en obtenir l'identification?

Parmi les publications reçues depuis la dernière séance on voit avec plaisir la *Rivista del Collegio Araldico*, l'*Ex-libris Journal* de Londres et la *Revista Iberica de Ex-libris*, sur laquelle nous aurons occasion de revenir sous peu dans un article bibliographique. *Le Secrétaire*, F. Carème.

EX-LIBRIS
DE M. BENJ. LINNIG

C'EST avec un véritable plaisir que nous offrons comme tirage hors texte dans ce numéro un grand et curieux Ex-libris gravé à l'eau-forte par son propriétaire lui-même, car il nous sort agréablement des innombrables pièces plus ou moins banales exécutées en zincogravure, qui affluent de toutes parts. M. Linnig qui est un de nos collaborateurs les plus actifs a bien voulu donner à notre Revue la primeur de cette composition originale et nous en confier le cuivre à cet effet; qu'il reçoive ici nos plus sincères remerciements. Pour beaucoup d'entre nous, pour ceux en particulier qui lisent attentivement nos *Archives*, M. Linnig n'est pas un inconnu, mais nous pensons que les détails biographiques qui suivent intéresseront nos lecteurs plus que des appréciations sur la gravure elle-même qui n'en a guère besoin.

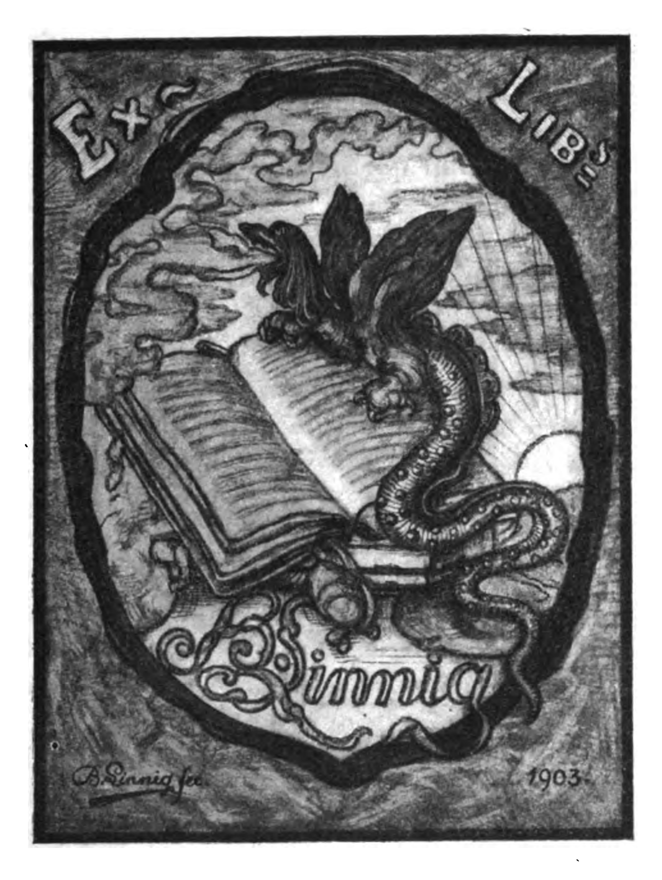
M. Benjamin-Emmanuel Linnig, né le 20 janvier 1860, est le fils du peintre Willem Linnig dont il fut l'élève. Il suivit ensuite les cours de l'Académie grand'ducale à Weimar où son frère Willem Linnig senior était professeur de peinture de 1876 à 1882. Ce dernier, qui a laissé de nombreuses eaux-fortes, est réputé l'un des meilleurs aqua-fortistes de son époque. M. Benj. Linnig a



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 1. — JANVIER 1905

Planche 1

longtemps comme bibliophile recherché principalement les livres en tous genres du XVIIIe siècle, autant que possible en éditions originales. A ce goût vint se joindre celui de l'héraldique et des généalogies, qui le conduisit bientôt à collectionner des Ex-libris anciens, moins comme fantaisie d'amateur que comme documents. Si sa collection d'Ex-libris n'est pas considérable, en revanche presque toutes les pièces qu'elle contient ont été extraites par lui des ouvrages de sa propre bibliothèque, c'est ce qui lui a permis d'entreprendre, d'après des documents indiscutables, une Étude sur les grands biblio-



philes de son pays, leurs bibliothèques et leurs Ex-libris. La première série, qui verra bientôt le jour, comprend quatre-vingts notices, elle fournira un livre d'une épaisseur respectable et comportera environ cent vingt illustrations.

Jusqu'ici notre collaborateur n'a fait que quelques Ex-libris pour des parents ou des amis et deux autres pour lui-même, dont l'un en zincogravure, nous en donnons aussi la reproduction avec le cliché original. Quant à l'Ex-libris gravé à l'eau-forte que nous publions dans ce numéro, M. Linnig nous fait savoir que s'il est tout disposé à l'offrir gracieusement à ses amis personnels, en revanche il n'en fera l'échange que contre des Ex-libris anciens, belges de préférence. Aux personnes qui n'auraient pas de pièces anciennes pour cet échange, il le cèdera pour la somme de cinq francs, tiré sur papier vergé, et dix francs sur papier du Japon, à l'imitation de certains amateurs allemands.

Dr L. BOULAND.

ANDRÉ STEYERT

ANS la réunion de notre comité du 25 décembre 1904 nous avons annoncé aux assistants la perte douloureuse que nous venions de faire en la personne de M. A. Steyert, de Lyon, un de nos membres les plus savants et les plus dévoués, qui a succombé le 17 décembre aux suites d'une congestion. Comme dernier hommage, et pour ceux qui l'ont moins connu, nous tenons à joindre ici aux regrets de nos collègues, quelques notes biographiques dues à un ami qui était mieux que personne à même de l'apprécier.

« A. Steyert, né le 8 juillet 1830, était le fils d'un libraire, il débuta (son père « n'ayant pas réussi) comme dessinateur lithographe, et dans le journalisme « à la *Gazette de Lyon*, journal royaliste (1850-57), rédigé avec beaucoup « de talent. C'est là qu'il connut le célèbre épigraphiste Alphonse de Bois- « sieu, Vital de Valous, Morel de Voleine et autres, tous gens d'esprit et de « savoir, avec lesquels il se lia. Sa première publication est un aperçu sur « *les variations du costume militaire au Moyen-âge*, qui fut imprimé aux « frais du grand bibliophile lyonnais Yémeniz.

« En 1860, il donna son *Armorial du Lyonnais*, œuvre merveilleuse malgré « quelques inexactitudes et dont une nouvelle édition était commencée. « Pendant cinquante ans il a répandu dans les journaux et les revues d'innom- « brables articles sur l'archéologie, l'histoire et autres sujets les plus variés « (car on peut dire qu'il était universel), sans compter les milliers de dessins « tous jolis, fins, spirituels. La collection de son journal *le Guignol*, un type « qu'il avait créé, contient des chefs d'œuvre de malice. Le XVIe siècle et « ses graveurs n'avaient pas de secret pour lui, quant à ceux du XVIIIe il les « connaissait comme s'il avait vécu du temps des Boucher et des Fragonard. « Lui-même était un dessinateur hors de pair, exact et consciencieux : on « trouve dans ses cartons des centaines de croquis prouvant le soin qu'il « apportait au moindre dessin.

« Rien ne lui était étranger, il connaissait à fond l'histoire des Sociétés « anciennes et modernes, la biographie, les langues, lisait l'hébreu, le russe, « etc... comme historien il avait des aperçus très originaux sur les hommes « et les choses des temps passés, ayant pris l'habitude dès le début de penser « par lui-même d'après l'étude des documents originaux. Personne ne con- « naissait comme lui Lyon et le Lyonnais. Il entretenait une correspondance « énorme avec les savants de France et de l'étranger, avec les collection- « neurs et les amateurs, il collectionnait lui-même depuis soixante ans et « l'on peut évaluer de huit à dix mille rien que les gravures contenues dans « ses cartables. »

Atteint depuis longtemps d'agoraphobie, M. A. Steyert ne quittait jamais sa maison où venaient le trouver de nombreux visiteurs, dont nous fûmes

quelquefois. Nous regrettons d'être obligé de nous borner, car il y aurait une étude plus longue et plus intéressante à faire sur les multiples aspects de son originale et remarquable personnalité. Dr L. BOULAND.

LES EX-LIBRIS DES LE PRINCE



A FAMILLE dont il s'agit (car il y en a plusieurs de ce nom) est originaire de Bellême (Orne). En effet son premier auteur connu vint au Mans au XVIIe siècle pour y apprendre le métier de cirier. Il entra chez Hossard, dont il épousa la fille, le 12 août 1658. Ses descendants ont continué d'habiter Le Mans, d'y exercer et perfectionner ce lucratif commerce. Je n'entreprendrai pas de donner ici leur généalogie, je dirai seulement que son petit-fils Jean-Baptiste-Jacques, né le 3 septembre 1710, épousa le 14 janvier 1737 Marie Desportes, dont il eut sept enfants; ce sont deux de ses fils qui se sont fait faire les Ex-libris dont je vais parler.

Jean-Baptiste-Jacques Le Prince acquit en 1763, pour 66.000 livres, une charge de conseiller-secrétaire du Roi qui lui conférait la noblesse héréditaire avec ses prérogatives et privilèges. Déjà son aïeul, comme échevin du Mans en 1686, avait reçu des armoiries que ses enfants ont conservées.

En 1766 il acheta la terre d'Ardenay qui après avoir appartenu aux maisons de Lenfernat et Le Vasseur avait passé par alliance à Huguet de Semonville.

Le plus connu des Le Prince fut Jean-Baptiste-Henry-Michel qui se faisait appeler Le Prince d'Ardenay. Il naquit au Mans le 16 octobre 1737. Jean-Baptiste-Henry-Michel a rempli très longtemps au Mans les importantes fonctions de juge-consul et de maire. Il a laissé d'intéressants mémoires que feu M. l'abbé Gustave Esnault a publiés en 1880 [1], et qu'il a précédés d'une remarquable préface; il est obligé d'y avouer que J.-B.-H.-M. Le Prince, pour conserver longtemps sous la royauté et les temps troublés de la Révolution les importantes fonctions qu'il avait à la tête de la municipalité du Mans, ne put pas avoir une ligne de conduite bien nette et dut parfois faire bien des concessions. Je n'insisterai pas sur ce point, cette Revue n'ayant pas l'habitude de s'occuper de politique.

On est étonné de le voir siéger au milieu des représentants des plus anciennes familles de la noblesse du Maine quand les électeurs furent convoqués en 1789 pour la nomination des députés aux États généraux; il fut nommé secrétaire, chargé de la rédaction des procès-verbaux des séances. Il épousa, le 13 février 1764, Marie-Anne-Louise Godard d'Assé, dont il n'eut pas d'enfant. Il mourut au Mans le 30 juin 1819, laissant pour légataire universelle sa nièce Marthe-Henriette Gauvain de Biard. Ses frères, Le Prince de

1. *Mémoires de J.-B.-H.-M. Le Prince d'Ardenay*, avocat au Parlement, négociant, juge-consul et maire du Mans (1737-1815). Le Mans, Leguicheux, 1880, un vol. in-8°.

Malessard, Le Prince de Claisigny, et sa belle-sœur, veuve de Le Prince de Beaufond, attaquèrent le testament ; mais ils ne purent le faire casser.

Le premier Ex-libris de Le Prince d'Ardenay est en typographie ; caractères italiques, avec une fleurette répétée qui forme encadrement. 58×42^{mm}.

Nous le reproduisons ci-dessous d'après l'exemplaire que possède M. Mau-

JEAN-BAPTISTE-
HENRY-MICHEL
LE PRINCE,
Ecuier, au Mans.

touchet au Mans. Cet amateur possède aussi le second Ex-libris qui fait également partie de ma collection. Grâce à l'obligeance de M. L. Brière on a pu en donner une reproduction. En effet il a bien voulu prêter le cliché qu'il possède et que M. l'abbé Esnault avait fait faire pour illustrer le volume des *Mémoires de J.-B.-H.-M. Le Prince d'Ardenay.*

Les armoiries des Le Prince sont appropriées à leur métier de cirier ; c'est



une abeille-reine environnée de son essaim : *D'azur, à 9 abeilles d'or posées l'une en cœur les 8 autres en orle.* Godard d'Assé [1] portait : *Parti au 1 de gueules au cygne d'argent sur une terrasse de sinople, avec un chef d'azur chargé d'une étoile d'argent ; au 2 d'or, au lion rampant de sable, avec un chef d'argent chargé d'une hure de sable.* — Couronne de comte. Supports : deux sirènes. — Devise : *Gens sub principe tuta* ; qui peut se traduire ainsi : *Nation en paix sous la protection du prince*, ou *Nation en paix sous la pro-*

1. Cette famille n'est pas ancienne. L'un d'eux fut avocat au présidial et échevin du Mans en 1728.

tection de la reine. N'y a-t-il pas dans le mot latin *principe* une allusion au nom de *Le Prince.* Je tiens à faire remarquer que le graveur a mis les chefs égaux aux deux parties inférieures, ce qui est contraire aux règles du blason.

Ces deux Ex-libris doivent être antérieurs à 1781 et l'héraldique doit être postérieur à l'autre. On remarquera que le titulaire ne s'intitule pas d'Ardenay, il ne dut prendre ce nom qu'après la mort de son père arrivée en 1781.

Les Ex-libris de Le Prince de Beaufond sont connus puisque ils ont été publiés dans le huitième volume des *Archives de la Société française des collectionneurs d'Ex-libris* (1901), pages 54 et 55, dans l'article de M. Léon Gruel sur les Ex-libris français à l'époque de la Terreur révolutionnaire.

En examinant avec soin les marques héraldiques des deux frères dans la collection de M. Mautouchet, on reste convaincu que Le Prince de Beaufond



DE LA

BIBLIOTHÈQUE

DE

CHARLES-LOUIS

LEPRINCE.

N°.

a fait complètement copier celui de son frère. Il a simplement remplacé les armoiries des Godard d'Assé par d'autres : *De gueules à l'aigle d'argent*, et remplacé l'inscription par la suivante : *Ex-libris Car. Lud. Le Prince de Beaufond.* Il s'était marié deux fois à Paris ; d'abord avec Mlle Foacier, puis avec Mlle Rivot. Je n'ai pu trouver à laquelle de ses deux femmes peuvent être attribuées les armoiries que je viens de décrire. La marque de *couverture* qu'il employa pendant la Terreur est en typographie.

On pourrait supposer que le premier Ex-libris de Le Prince d'Ardenay était aussi destiné à couvrir pendant la Terreur la marque héraldique. Un peu d'attention prouve le contraire. D'abord je crois qu'il n'y eut que les habitants de Paris comme son frère de Beaufond qui durent avoir une marque qui parut démocratique et puis il aurait eu soin de ne pas se qualifier d'*Ecuier.* Ce mot étant réputé comme un signe de noblesse.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici à MM. Brière et Mautouchet toute ma gratitude pour leur obligeance à me fournir tous les documents nécessaires à cette note.

Je disais en commençant qu'il y avait plusieurs familles Le Prince. Je puis ajouter qu'outre l'Ex-libris de Le Prince d'Ardenay j'en possède deux de P.-N. Le Prince avec les armoiries : *D'azur, à deux épées en sautoir d'argent, la pointe en haut; au chef de gueules chargé d'une main dextre d'argent*, surmonté d'une couronne de comte avec deux hercules comme supports et l'inscription : *Ex-libris P. N. Le Prince cur. subs. Prim. scrib.* — Dans le second, les supports sont remplacés par des ornements et on lit : *Ex-libris P. N. Le Prince Equ. Reg. a Cons. et secr. Curiæ subsidiorum Protonot.*

J'ai tenu à signaler ces deux marques, bien qu'elles ne soient peut-être pas très rares.

R. DE BRÉBISSON.

A PROPOS DES ARMOIRIES

DE VITALIS DE LESTANG

ÉVÊQUE DE CARCASSONNE

Un fer de reliure aux armoiries de ce prélat a été publié récemment dans les *Archives* (août 1904, p. 126). La description des armoiries n'a pas été faite d'une manière suffisamment complète, ni précise ; et, si je ne puis élucider le « petit problème » que propose l'auteur, il me paraît, du moins, nécessaire de présenter quelques observations, surtout au sujet des croix qui figurent dans ces armoiries.

La position des deux poissons des quartiers 1 et 4 n'a pas été indiquée ; ils son *posés* (individuellement) *en fasce*, et (l'un par rapport à l'autre) *rangés en pal* ; c'est ainsi, je crois, qu'il convient de s'exprimer, afin d'éviter tout malentendu.

Le *chef* des mêmes quartiers est chargé de *trois croix pattées* ; l'expression *posées de champ* n'a pas de raison d'être ; ces croix n'ont aucun rapport ainsi que je le dirai tout à l'heure, avec celles des différents ordres du Saint-Esprit.

Aux 2e et 3e quartiers, la montagne est *de trois coupeaux.*

Les houppes du chapeau sont disposées sur quatre rangs, c'est-à-dire au nombre de dix de chaque côté.

Enfin, et c'est là le plus important, le collier qui entoure l'écu est, non pas un « cordon », mais un chapelet, composé de petits grains, divisés en nombres inégaux par des grains plus gros, qui paraissent être au nombre de huit. — La croix qui s'y trouve suspendue est une croix *pattée* ; elle ne ressemble, que je sache, à aucune croix d'ordre du Saint-Esprit ; en tout cas, ce n'est pas celui que créa le roi Henri III, dont d'ailleurs les insignes ne figurent jamais sans le collier de l'ordre de Saint-Michel. C'est encore moins la croix de l'Ordre hospitalier du Saint-Esprit ; cette dernière avait deux traverses, et toutes ses extrémités se terminaient par des angles sortants, ce qui la faisait dénommer « croix à douze pointes ».

La croix dont il s'agit là est en outre très différente de la croix de Malte,

dont les quatre branches sont beaucoup plus minces au centre et vont en s'élargissant régulièrement jusqu'aux extrémités, qui se terminent par une échancrure angulaire.

J'étais disposé à rechercher si ce chapelet ne se rapportait pas à un ordre purement religieux, puisqu'il s'agit d'un prélat, lorsque notre jeune confrère M. Emond des Robert, particulièrement compétent en blason, m'a suggéré une explication qui me semble être la bonne. Dans les traités de blason du XVII[e] siècle, tels que ceux du P. Ménestrier, on remarque, entourant l'écu



des *prieurs*, un chapelet de ce genre; cet emblème est évidemment aussi conventionnel que la croix processionnelle que les évêques d'Italie placent, depuis plusieurs siècles, en pal derrière l'écu de leurs armes et qui a commencé à se propager en France depuis la Restauration.

Ainsi, ce chapelet héraldique est probablement l'insigne de *prieur*; il y aurait à rechercher si l'évêque de Carcassonne était pourvu en commende de quelque prieuré important.

J'espère que ces observations ne désobligeront pas notre confrère, mais lui prouveront l'intérêt que j'attache à sa communication. Elles répondent, dans une certaine mesure, à la question que lui-même a posée aux lecteurs des *Archives*. L. GERMAIN DE MAIDY.

M[me] Valérie Brettauer, 58, rue Pierre-Charron, Paris, s'est fait composer et exécuter un nouvel Ex-libris fort original, par Heinrich Vogeler, peintre et graveur très estimé, de Worpswede, colonie d'artistes près de Brême. Elle nous prie de dire qu'elle en fera volontiers l'échange, mais seulement contre des Ex-libris anciens, ou contre de belles pièces modernes.

AVIS

Indépendamment des Occasions, des offres et des demandes diverses *que nous faisons paraître sur la troisième page de la couverture rose des* Archives, *nous nous proposons de publier sous peu une nouvelle liste des Membres de la Société qui désirent faire l'échange de leur Ex-libris* personnel *contre celui de leurs collègues. Nous invitons donc tous ceux que ce genre d'échange intéresse, à nous faire parvenir leur adhésion le plus tôt possible.*

FRANÇOIS-JEAN-JOSEPH MOLS

1722-1790 (?)

Anvers

CET amateur, fin connaisseur d'art et homme de goût, qui possédait, outre une magnifique bibliothèque, un cabinet de tableaux, d'estampes et de porcelaines, naquit à Anvers le 22 janvier 1722. Il fit beaucoup de recherches sur la vie des artistes des Pays-Bas et laissa des remarques manuscrites sur la vie des Peintres flamands de Descamps, et sur le Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant, du même. Il est de plus l'auteur de plusieurs volumes in-fol. et in-4° sur la vie de Rubens. Ces manuscrits font aujourd'hui partie de la Bibliothèque de Bruxelles. Ils furent achetés en 1814, à la vente de M. Vinck. En 1769, avant d'entreprendre un voyage en Italie, il fit vendre la majeure partie de ses livres, tableaux, estampes et porcelaines [1].

Nous remarquons dans le catalogue de 1769 (anonyme), qui contient une suite de documents superbes sur l'histoire des Pays-Bas, — l'Architecture, la Peinture, l'Héraldique et les Belles-Lettres, — les numéros suivants :

N° 1 du Cat. Biblia sacra cum post N. de Lyræ. 4 vol. in-fol., sans date (vers 1480).

N° 382. Libri chronicorum, cum figuris et imaginibus, ab initio mundi, par H. Schedel. Nurembergæ, 1493, in-fol.

N° 782. Réjouissances faites à Bruxelles pour la prise de Bude, sous le titre : Divo et invictissimo Leopoldo. P. J. A. ob Budam septimò inexpugnabilem armis victric occupatam, ignes Triumphales Bruxelles extructos, etc., fol. obl., in-fol.

Livre cru unique et imprimé sur vélin.

N° 1237. Het Gulden Cabinet der Schilder — Konst. door C. de Bie Antw, 1661, fig., avec le portrait de Fayd'herbe, in-4°. C'est le volume que l'auteur présenta au Magistrat de Lierre.

1. Catalogue d'une nombreuse collection de livres, de tableaux, de dessins, d'estampes, de porcelaines, etc., qui seront vendus publiquement en argent de change, à la Salle des Arquebusiers, le 28 août 1769 et jours suivants. A Anvers, chez J. Grangé, Imprimeur de la ville, in-8° de 198 pages. Ce catalogue mentionne 2.000 numéros de livres; 57 numéros de tableaux et de miniatures; 50 numéros de dessins; 287 numéros d'estampes et de recueils d'estampes, et 52 numéros de porcelaines et instruments de mathématiques.

Figuraient dans sa galerie : quatre Jordaens ; un Daniel Segers ; plusieurs Breuguel ; un Gonz, Cocques ; une grisaille de Van Dyck ; une étude et une esquisse de P. P. Rubens ; un Van Uden, etc. ; beaucoup de dessins de grands maîtres et une suite remarquable d'estampes. Tout cela fut vendu, comme nous venons de le dire, lors de son voyage en Italie en 1769.

Après sa mort, on vendit le restant de ses livres, ses estampes et ses dessins. Ce second catalogue est un in-8° de 87 pages, mentionnant encore 666 numéros ; parmi ceux-ci figurent 29 manuscrits in-fol. et 34 manuscrits in-4° d'un grand intérêt pour la ville d'Anvers, ses églises et ses institutions publiques [1]. Nous citons parmi ces manuscrits :

N° 551 du Catal. Series Episcoporum, Præpositorum, Decanorum et Canonicorum Capituli B. M. Antverpiensis, in-fol., avec des armoiries enluminées.



N° 554. Chronique d'Anvers, 10 volumes, et un autre : Essai sur le clocher d'Anvers, in-fol.

N° 555. Recueil de vies (*sic*) de Rubens, de seize auteurs différents écrits, en autant de colonnes.

N° 565. Les Philippiques de M. de L. G. à l'imitation de Demosthène et Cicéron, 1724, etc. [1].

N° 596. Mémoires de la confrérie de Saint-Luc et artistes inscrits dans la confrérie de Saint-Luc, 2 vol. in-4°, etc.

L'Ex-libris de François Mols, gravé par Saint-Aubin, d'après un cul-de-lampe de Gravelot, est une des plus gracieuses conceptions qu'on puisse voir : dans une galerie, moitié bibliothèque, moitié pinacothèque, des amours joufflus se livrent à l'étude. En dessous, ce regret : *Aeternum sub sole nihil.*

1. Catalogues de livres délaissés par feu Monsieur François Mols, qui se vendront publiquement à la Chambre des Arbalétriers, rue d'Aremberg, le 2 de mai 1791 et jours suivants, Anvers, J. Grangé, chez qui on distribue le Catalogue moyennant un sou pour les pauvres, in-8°.

2. C'est une des copies manuscrites du pamphlet virulent de La Grange de Chancel contre le Régent, devenues si rares aujourd'hui.

— La plus grande surface gravée de cette vignette est de 74 mill. × 64 mill.

François Mols fut anobli, ainsi que son frère Michel, le 12 mai 1756. Les armes sont : *D'or, à trois merlettes de sable, au franc canton d'azur, chargé d'un arbre d'or.* BENJ. LINNIG (ANVERS).

[illegible]

MONOGRAMME

DE POLYXÈNE CHRISTINE DE HESSE-RHINFELS

REINE DE SARDAIGNE

NOUS avons présenté ce curieux monogramme au Comité dans ses réunions des 24 décembre 1899 et 28 janvier 1900, il méritait une reproduction, elle nous a été demandée par quelques membres que cette sorte de marques intéresse. Nous la donnons ci-contre avec ses dimensions vraies et une fidélité absolue, car le cliché ayant été obtenu par photographie directe n'a subi aucune retouche. Ce monogramme se trouve sur les plats extérieurs du livre suivant, qui nous a été communiqué par M. H. Leclerc, libraire, 219, rue Saint-Honoré : *Heures nouvelles contenant une conduite chrétienne dans la pratique du service de Dieu et de l'Église..., etc..., dédiées à Madame la princesse de Savoie.* Paris, Jacques Collombat, 1697, in-12, réglé. La reliure en maroquin rouge, doublée de même, porte sur cette doublure les armoiries de Savoie entourées du Collier de l'Annonciade. A l'intérieur, en face de l'épître dédicatoire A MADAME LA PRINCESSE DE SAVOIE, se trouve un beau portrait de cette princesse gravé par Thomassin d'après Tavernier ; à la fin du volume on voit une gravure sur bois représentant un ange qui soutient de la main droite l'écusson de France, et de la main gauche celui de Savoie, ce qui indique bien que la princesse à qui le livre est dédié était Marie-Adélaïde de Savoie, femme de Louis de France, duc de Bourgogne, qu'elle avait épousé le 7 décembre 1697 ; mais ce n'est pas à elle que le volume a pu apppartenir : 1° parce que les lettres C. H. P. R. que l'on voit dans le monogramme ne répondent pas aux initiales de ses noms ; 2° parce que sur les plats intérieurs les armes de Savoie sont entourées du collier de l'Annonciade indiquant que ce blason est celui d'un prince. Mais depuis 1697 jusqu'à nos jours, aucun prince de la maison de Savoie ne porte des prénoms commençant par les lettres C. H. P. R. qu'on voit dans le monogramme... Celui-ci resterait donc sans explication si l'on ne se rappelait qu'un livre peut avoir des propriétaires successifs et que chacun d'eux a pu y faire apposer une marque personnelle. C'est précisément ce qui a eu lieu ici, le volume appartint primitivement à Charles-Emmanuel-Victor, duc de Savoie, Chablais, etc..., roi de Sardaigne, frère de la duchesse de Bourgogne (à laquelle il est dédié), et qui le lui aura sans doute offert après avoir fait appliquer les armoiries sur la doublure. Plus tard Charles-Emma-

nuel, devenu veuf, épousa en secondes noces Polyxène-Christine de Hesse-Rhinfels-Rothenbourg, qui trouvant le livre à son goût, fit apposer sur les plats extérieurs le monogramme qui nous occupe, et dont toutes les lettres répondent exactement aux initiales de ses noms, prénoms et qualités. Les lettres sont doublées par symétrie ainsi que le comporte ce genre de monogramme, qui par cela même offre quelquefois de grosses difficultés à être déchiffré. Ici, avec un peu d'attention, on retrouve assez facilement les lettres C. H. P. R. qui, rétablies dans l'ordre suivant : P. C. H. R., donnent bien : P... Polyxène, C... Christine, H... Hesse, R... Rhinfels, et nous avons la conviction qu'elles font l'attribution du livre à cette princesse.

Personnellement nous allons même plus loin et, par la décomposition de la lettre R, nous trouvons, ce qui est très visible sur la partie droite, une lettre



S, qui compléterait encore l'attribution, car les R étant doubles elle se prête à l'explication suivante : R. S. pour R.. egina, S.. ardiniæ ; et nous croyons que ce n'est pas sans raison que le graveur a séparé les boucles de la lettre R de façon à ce qu'elle puisse fournir tout à la fois les lettres P. R. S. sans encombrer le monogramme déjà passablement chargé.

Dr L. Bouland.

ÉCHOS DES VENTES

Les amateurs d'Ex-libris n'ont pas eu à se plaindre de la fin de l'année dernière, au point de vue des ventes de ces intéressantes vignettes ; on peut dire qu'ils en ont eu pour leur argent. Nous souhaitons que l'année courante soit aussi productive.

Après les deux belles ventes d'Ex-libris des 4 et 28 novembre (collections de V.* et L. B.*, 2e partie) qui ont atteint des prix inconnus jusqu'ici, nous avons eu le plaisir d'assister à celle du 23 décembre. Cette dernière, beaucoup moins importante, il est vrai, au point de vue du nombre et de la beauté des pièces mises sur table, était quand même intéressante en ce sens qu'elle

contenait entre autres plusieurs Ex-libris remarquables exécutés par *Tasnière*, à Turin, graveur dont peu de spécimens nous ont été présentés jusqu'à présent ; nous citerons de cet artiste les numéros : 40, Anonyme, avec la devise : *Dum conspicit auget*, daté de 1717, vendu 19 fr. — 43 : (**Biandrati-Aldobrandini**), 1714, 16 fr. — 52 : (**Graneri**), 1700, 25 fr. — 53 : (**de Gubernatis**), 1711, 20 fr. — 56 :(**Malaspina**), 1728, 17 fr. — 67 : (**Solara**), 1711, 15 fr.

Cette collection, dont nous connaissons le propriétaire, se composait de 3.000 pièces, comprenant très peu d'Ex-libris français anciens, et beaucoup de modernes, tous non héraldiques ; ces derniers se sont vendus par lots de 30 pièces, de 8 à 12 fr. chaque lot. Par contre, les étrangers dominaient et, en plus des *Tasnière* cités plus haut, ce sont les italiens et les suisses anciens qui ont atteint les plus fortes enchères. Voici les prix des principales : dans les italiens, les numéros suivants : 32 : Anonyme (*D'or, à 3 vaches de gueules, clarinées d'or*), 15 fr. — 37 : (**Spreti**), 16 fr. — Le comte et la comtesse **Arese Lucini**, 2 pièces différentes ayant servi de cartes de visite et d'Ex-libris, 21 fr. — 49 : (**F. de Tuttavilla**), par Aloja, les 2 grandeurs, 22 fr. — 58 : (**Medicis di Marignano**), 28 fr. — 63 : (**Pignatelli**), prince de **Marsico-Nuovo**, 15 fr. — 70 : **Trivulzi**, 17 fr.

Dans les suisses, les numéros 88 : de **Gottrauw**, 14 fr. — 91 : (**G. de Seigneux**), 16 fr. — 103 : **Amédée Lullin**, 28 fr. — 105 : **Rilliet**, 39 fr. — 108 : (**Smeth**), 16 fr.

Quant aux autres Ex-libris étrangers modernes, compris dans une soixantaine de lots de 30 pièces chacun, ils ont été adjugés au prix de 8 à 10 fr. chaque lot : c'est à peu près, à notre avis, tout ce que cela pouvait valoir.

Baron JACQUES.

QUESTIONS

FASCE. — ÉTOILES. — (N° 306.)

Assez grand Ex-libris sans nom de graveur. Armes : *D'azur, à la fasce d'argent accompagnée de trois étoiles d'or*, contenues dans un écusson de forme ovoïde, au milieu de cartouches rocailles très ornés. Couronne de comte. — Supports : deux lévriers rampants et colletés, la tête tournée en dehors, et posés sur un soubassement de volutes très compliquées. Au bas, se trouve la croix de Saint-Louis suspendue à son ruban. — Que sait-on sur cette pièce anonyme qui semble dater du commencement du XVIIIe siècle ? — Toute indication à ce sujet serait accueillie avec reconnaissance.

BURELÉ. — 5 ÉTOILES. — (N° 307).

Voici un Ex-libris dont j'ai cherché sans succès l'attribution et qui cependant me paraît devoir mériter une recherche plus suivie de la part de nos collaborateurs plus spécialement versés dans l'héraldique. — Les attributs militaires qui entourent le blason donnent quelque intérêt à ma question, car les Ex-libris qui en portent ne sont généralement pas communs. En les exa-

minant avec un peu d'attention, on est particulièrement frappé de ce fait que les canons et boulets y dominent, ce qui permettrait de croire que le propriétaire occupait un grade assez élevé dans l'artillerie ; d'autre part, nous voyons un faisceau de licteurs qui pourrait bien avoir été placé là comme marque d'une juridiction militaire prévôtale ou autre. Le blason, qui doit se lire :



Burelé d'argent et de sinople de 10 pièces, *chaque burèle d'argent chargée d'une étoile de gueules*, permettra, nous l'espérons, de trouver le nom du titulaire. A. DE REMACLE.

RÉPONSES

CROISSANTS ENTRELACÉS. — (**N° 273.**) [11e ANNÉE. PAGES 188, 199].

C'est sur la seconde question seulement que je puis faire une réponse, ou plutôt présenter quelques observations.

Je ne connais pas de terme spécial pour désigner les trois croissants entrelacés : ils figurent, comme *corps de devise* du roi Henri II, sur quantité de monuments[1] ; on les retrouve dans les armoiries des villes de Rocroy et de Ligny-en-Barrois. On les voit aussi sculptés sur les bâtiments de douane ou d'octroi placés, en plusieurs endroits, le long du quai de la Gironde, rive gauche, à Bordeaux. Je n'ai pas pu avoir l'explication de ce fait.

L. GERMAIN DE MAIDY.

En réponse à une partie de la question 304, j'ai l'honneur d'informer M. le Mis de Villoutreys, qu'il existe un Ex-libris au nom de Jacques Ter-

1. J'en ai parlé dans mon *Étude sur les armoiries de Ligny-en-Barrois* (extr. des *Mémoires Soc. des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*), 1889, p. 11-13.

rasson (in senatu Parisiensi etc.) et qui porte *D'azur, à trois croissants entrelacés d'or !* R. BENKARD.

Nous connaissons un Ex-libris dont les armoiries sont : *D'azur, à trois croissants* ENTRELACÉS *d'or accompagnés de trois étoiles du même.* Il porte l'inscription Antonius Terrasson eques.

Dans le *Dictionnaire héraldique...* etc., par M. Charles Grandmaison (col-



lection Migne), colonne 208, dernières lignes, on voit : « Rocroy (V.) *D'azur à trois croissants entrelacés d'argent, accompagnés de 3 fleurs de lis, deux en chef et une en pointe.*

Dans sa réponse, numéro de décembre, page 200, troisième ligne, M. Léon Quantin donne à la famille Béreur : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 quintefeuilles d'argent, et en pointe de 3 croissants entrelacés du même.* Nous nous permettons de lui faire observer qu'il est en contradiction avec : 1° *La Galerie Héraldo-Nobiliaire de la Franche-Comté*, par Louis Suchaux, Paris, Champion, 1878, page 64 ; 2° *le Nobiliaire de Franche-Comté*, par R. de Lurion, Besançon. 1890, in-8°, page 83. Ces auteurs indiquent tous deux pour le blason de Béreur : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent et en pointe de trois croissants* ADOSSÉS *aussi d'argent.* D. X...

Le Gérant, F. CARÈME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



12e Année. — No 2 Février 1905



COMPTE RENDU

DE LA RÉUNION DU 29 JANVIER 1905

Monsieur Bouland ouvre la séance en annonçant aux membres présents la mort de deux personnes bien connues et fort appréciées de tous ceux qui s'étaient trouvés en relations avec elles : Mme Diodati-Eynard, à l'obligeance de laquelle on ne s'adressait jamais en vain lorsqu'il s'agissait d'obtenir communication de quelque pièce peu commune, et M. Marc Boymond, ancien président de la Société de Pharmacie de Paris, qui, dans ses rares loisirs, s'occupait plus particulièrement d'héraldique. Les assistants s'associent aux regrets exprimés par le Président; on verra plus loin hélas! que ces pertes ne sont pas les seules que notre Société ait à déplorer depuis le commencement de cette année !

Le Comité s'occupe ensuite des candidatures suivantes : 1° de M. Billot de Göldlin, présenté par M. Bouland, et 2° du vicomte de Trémeuge de La Roussière, présenté par MM. de La Perrière et du Roure de Paulin ; ces deux propositions sont fort bien accueillies et les candidats nommés membres à l'unanimité.

Reprenant le cours des communications habituelles, les membres présents ont à voir successivement : 1° Une brochure fort intéressante sur *Pierre Merlot, graveur à Saint-Omer* (*1713-1782*), due à notre érudit collaborateur

M. Justin de Pas, auquel nous demanderons d'en donner quelques extraits dans nos *Archives*. — 2° Le nouvel Ex-libris de Mme V. Brettauer, pièce de grand format (0,147 × 0,105), exécutée par Heinrich Vogeler, de la colonie des artistes de Worpswède, près de Brême, et dont Mme Brettauer ne fera l'échange que contre des Ex-libris anciens ou de belles pièces modernes. — 3° La carte de visite et la demande d'échanges de notre collègue M. P.-E. Masson, de Nancy. — 4° les deux Ex-libris d'un nouveau membre de la Société, M. Philipp Strasser; ces deux pièces sont accompagnées de deux demandes : l'une d'échange d'abord, l'autre, sur laquelle nous insisterons plus particulièrement, est une *demande de participation à l'Exposition d'Ex-libris* qui aura lieu dans la Maison des Arts de Saltzbourg, du mois de juillet jusqu'à la fin de septembre 1905. Le Président engage les Membres de notre Société à participer à cette Exposition en adressant soit leur Ex-libris personnel, soit d'autres pièces, soit des dessins à M. Philipp Strasser, Rudolf quai 44, Salzburg; car il est à souhaiter que les Ex-libris français y soient représentés dignement.

Quelques numéros des publications reçues par échange passent comme d'ordinaire de mains en mains : *Revue héraldique, historique et nobiliaire*, *Rivista araldica*, *Ex-libris Journal* de Londres, *Ex-libris Zeitschrift*, et donnent lieu à d'intéressantes observations. — Pour ceux qui en font, ou désirent en faire partie, M. Bouland rappelle que les réunions des *Collectionneurs échangistes parisiens* ont lieu maintenant au Cercle de l'Union philatélique, 30, rue de Grammont, le premier jeudi du mois, à huit heures et demie du soir. Elles sont en quelque sorte une filiale de notre Société, mais ont pour but de grouper des amateurs d'objets les plus divers, sans les soumettre à d'autre obligation que de n'en point faire commerce, et, dit-il, elles ont déjà produit des résultats satisfaisants pour ceux qui y sont venus.

Le Secrétaire, F. Carême.



L'année 1905 débute par des deuils qui nous sont particulièrement cruels; après les morts dont nous avons fait part dans le compte rendu qui commence le présent numéro, il me faut annoncer le décès de M. le comte Arthur de Bizemont, qui vient de succomber subitement à un arrêt du cœur. Ce coup me frappe personnellement, car ce n'est pas seulement un collaborateur dévoué que je perds, c'est un ami sincère, auquel une courte notice sera consacrée dans un prochain numéro de cette Revue.

Dr L. Bouland.



Planche 2

LES EX-LIBRIS
DES DEUX CHATEAUNEUF DE ROCHEBONNE
ÉVÊQUES DE NOYON ET DE CARCASSONNE
ET DE LEUR COUSIN
L'ABBÉ DE VARADIER DE SAINT-ANDIOL



OUS n'avons pas la prétention, à propos d'*Ex-libris*, de raconter la vie des personnages dont les noms précèdent. Il est bon cependant de les présenter à nos lecteurs.

Les deux premiers étaient fils de Charles de Châteauneuf, comte de Rochebonne, mestre de camp du régiment de la Reine, puis commandeur pour le Roi dans les provinces de Lyon, Forez et Beaujolais, et de Thérése Adhémar de Monteil, sœur du comte François de Grignan, du coadjuteur puis archevêque d'Arles et de l'évêque de Carcassonne. Ils avaient deux frères, dont l'un fut tué à Malplaquet, où il commandait le régiment de Villeroy-cavalerie, et l'autre, chevalier de Malte, périt en mer sur sa galère-capitane, coulée bas par les Turcs, avec les chevaliers de Villeroy et de Valençay. Cinq sœurs, qui furent toutes religieuses au couvent de la Visitation Sainte-Marie-des-Chaînes à Lyon, complétaient cette nombreuse et belle famille qui faisait l'admiration de Mme de Sévigné.

Charles-François était né dans le Forez en 1671. Reçu chanoine-comte de Lyon le 22 décembre 1691, il fut revêtu de la dignité de chantre, qu'il résigna plus tard à son frère. Docteur de la Maison de Navarre, il devint vicaire général de Poitiers et fut député par la province de Bordeaux à l'Assemblée du clergé en 1707. Nommé à l'évêché de Noyon le 25 décembre de la même année, il fut sacré à Poitiers au mois de novembre suivant par la Poype de Vertrieux, évêque de cette ville, assisté des évêques de Saintes et de Limoges, et prit possession des honneurs du Louvre et séance au Parlement, en qualité de comte et pair, le 17 janvier 1713. Il assista au sacre de Louis XV, le 25 octobre 1722, à la place de l'évêque-comte de Châlons, qui occupait lui-même celle de l'évêque-duc de Langres. Successivement abbé d'Elan (Reims) en 1710, de Saint-Riquier (Amiens) en 1717, il fut transféré, le 6 février 1731, à Lyon, où il mourut le 26 février 1740, dans sa soixante-dixième année, la trente-deuxième de son épiscopat.

Était-il lettré? Nous serions tenté d'en douter, si nous nous en rapportions seulement aux onze lettres de lui adressées à son frère, l'évêque de Carcassonne, et conservées aux archives de l'Hôpital général de cette ville. Le style en est assez pauvre et l'orthographe des plus fantaisistes pour un évêque, même de cette époque. Il est vrai que Rochebonne nous apparaît là dans son négligé. Il était souvent à court d'argent, comme tous les Grignan, dont il tenait. Obligé de vendre sa vaisselle plate pour payer ses créanciers et n'ayant pas de quoi envoyer ses gens au marché, il recourut souvent à son frère, qui paraît, lui, avoir mieux réglé ses affaires.

Quoi qu'il en soit, l'évêque de Noyon devait avoir le goût des livres, puisqu'il employait le bel *Ex-libris* que nous reproduisons ci-dessous. L'abbé Perrossier, archiviste du diocèse de Valence, mort aujourd'hui, nous écrivait, le 3 mai 1901, qu'il possédait un cuivre grand module sur lequel étaient gravées les armoiries du prélat. Tout porte à croire que c'était l'*Ex-libris* que Rochebonne s'était fait faire en arrivant à Lyon. Peut-être y aurait-il moyen de le retrouver. Ce qui est certain c'est que, devenu archevêque, Rochebonne se servait d'un fer pour les reliures de ses livres liturgiques, témoin le bréviaire en quatre volumes, maroquin rouge avec larges dentelles, aujourd'hui en notre possession; nous reproduisons ce fer page 21.



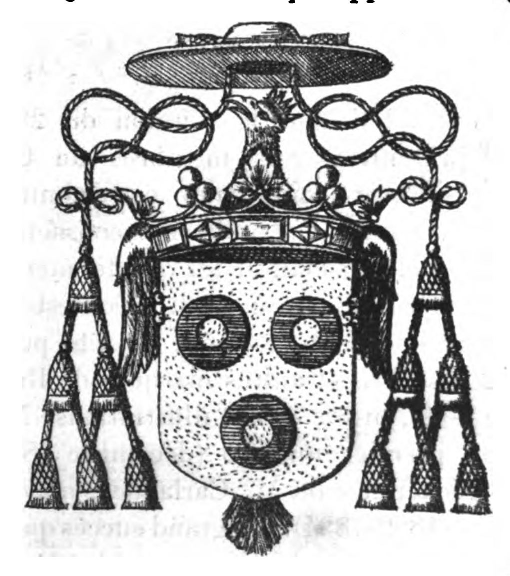
Louis-Joseph de Châteauneuf de Rochebonne naquit à Lyon le 25 ou 26 août 1685. Dès onze ans il était pourvu par son oncle et parrain, l'évêque de Carcassonne, d'une chapellenie dans une des églises de ce diocèse. Reçu chanoine-comte de Lyon le 21 juillet 1708, il devint successivement chantre chamarier, puis doyen. Nommé aumônier du Roi par brevet de retenue le 14 juillet 1715, il ne tarda pas à être demandé par Louis-Joseph de Grignan comme coadjuteur avec future succession (14 mars 1718). Il fut sacré en cette qualité, avec le titre d'Hiérocésarée, le 21 juillet 1720, dans la chapelle de la Visitation de Toulouse, par Beauvau, archevêque nommé de Narbonne, assisté de Maboul, évêque d'Alet, et de Choiseul-Beaupré, évêque de Saint-Papoul. Devenu évêque de Carcassonne par la mort de son oncle le 1er mars 1722, il y mourut le 31 décembre 1729.

Prélat d'une grande piété, d'une douceur exquise, Louis-Joseph de Rochebonne n'eut pas le temps de donner toute sa mesure. Sa charité était proverbiale. Aussi ne laissa-t-il à son frère, l'évêque de Noyon, qu'une croix pecto-

rale, une bague d'un saphir entouré de petits diamants, et le plus beau de ses rochets, et institua-t-il ses héritiers universels les pauvres de l'Hôpital général. Les directeurs de cet établissement vendirent tous les biens, meubles et immeubles qui dépendaient de la succession. C'est ainsi que nous avons pu



voir dans les archives de l'Hôpital général une liste de volumes achetés à l'amiable par des particuliers. Rien n'indique que Rochebonne fût un bibliophile. Cependant il avait fait graver pour son *Ex-libris* le cuivre dont nous donnons page 19 le tirage hors texte et qui appartient aujourd'hui au Musée



de Carcassonne. Mais nous n'avons jamais rencontré d'exemplaire de cet *Ex-libris*, alors que ceux de ses voisins Quiqueran de Beaujeu, évêque de Castres, et Champflour, évêque de Mirepoix, se trouvent fréquemment.

Quant à l'abbé de Saint-Andiol, nous sommes moins bien renseignés sur sa vie. Fils de Laurent de Varadier, marquis de Saint-Andiol, et de Marguerite Adhémar de Grignan, sœur de M[me] de Rochebonne, il fut baptisé dans l'église Sainte-Anne d'Arles, le 7 septembre 1667. Il ne paraît pas avoir fait un long séjour à Carcassonne, dont il fut nommé vicaire général, le 3 août 1709, par

son oncle de Grignan. Celui-ci en mourant ne l'oublia pas, car il lui laissa par testament « un petit tableau de miniature représentant le siège de Rome par Attila », qu'il le priait de recevoir « comme une marque de son affection pour lui ».

A cette époque, l'abbé de Saint-Andiol s'était retiré dans sa ville natale où il exerçait les fonctions d'archidiacre. C'est là qu'il mourut le 7 mai 1747. Mme de Sévigné ne parle jamais de lui dans ses lettres. Sa mère d'ailleurs plaisait moins à la comtesse de Grignan que Mme de Rochebonne. Mme de Simiane mentionne une seule fois son nom en 1735, et c'est tout.

En 1717, il était devenu abbé du Perray-neuf (Angers). C'est sans doute alors qu'il encadra ses armes du chapeau à trois rangs de houppes qui figure dans son *Ex-libris* si artistique reproduit à la page précédente.

Léon Charpentier,
Secrétaire général de l'évêché de Carcassonne.

SWENSKA BIBLIOTEK OCH EX-LIBRIS

ANTECKNINGAR OF C. M. CARLANDER

LES BIBLIOTHÈQUES SUÉDOISES ET LES EX-LIBRIS

ANNOTATIONS DE C. M. CARLANDER

DEUXIÈME ÉDITION

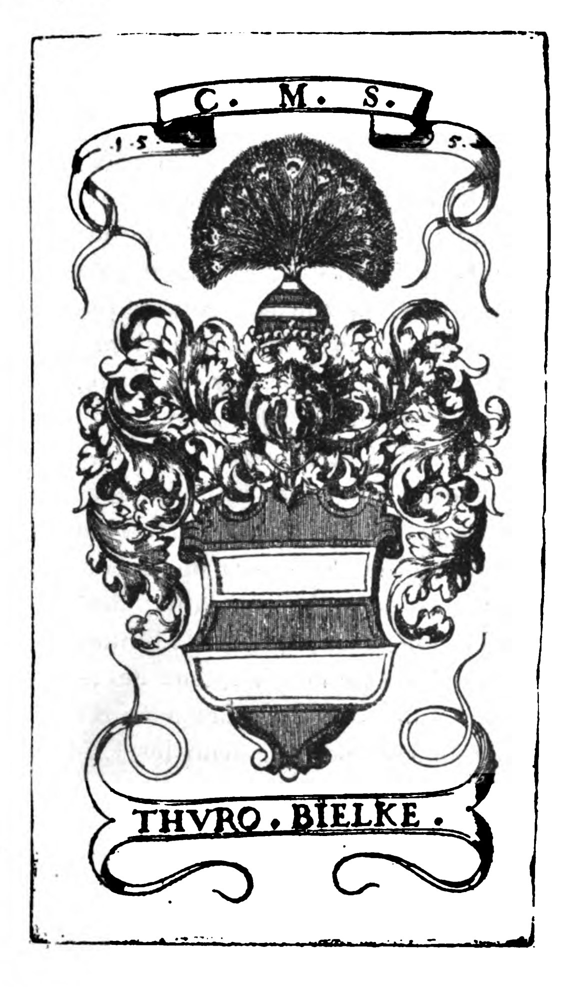


ORSQUE dans la réunion du 28 février 1904 nous présentions aux membres du Comité les six gros volumes composant cet admirable ouvrage, nous avons dit que nous lui consacrerions plus tard un article spécial, et tel que le mérite une œuvre aussi importante ; car c'est incontestablement le travail le plus considérable qui ait été publié jusqu'ici sur les Ex-libris et autres marques de Bibliothèques : il comprend 3.102 pages de texte, in-8°, et 483 illustrations. Notre Revue, à peine née, donnait dans son premier numéro (décembre 1893) un article sur la première édition des recherches de M. Carlander, œuvre déjà considérable, publiée en trois parties (1889-1894). Le grand succès qu'elle obtint aussi bien à l'étranger qu'en Suède et son épuisement rapide décidèrent l'auteur et la maison C. E. Gernandt à publier une seconde édition, corrigée et considérablement augmentée, qui est celle dont nous nous occupons. L'impression en fut commencée dès l'année 1896 ; entre temps, les soins matériels et les droits de publication furent transférés à la Société d'édition Idunæ.

Quoique cette grandiose publication porte simplement le titre « Annotations » il saute aux yeux que c'est une œuvre capitale, un Standard-Work, suivant l'expression anglaise, digne d'intéresser non seulement les

bibliophiles et les collectionneurs mais encore les amis de l'histoire et tous ceux qui suivent les progrès de la civilisation.

L'ouvrage se compose de quatre parties. Dans la première, l'auteur étudie les bibliothèques des souverains et des personnages de leurs familles depuis Gustave I[er] jusqu'à Oscar II, ainsi que les Bibliothèques publiques. La seconde et la troisième partie traitent des bibliothèques privées et de leurs marques depuis le moyen-âge jusqu'à la moitié du XIX[e] siècle. Dans la quatrième partie, le compte rendu se continue jusqu'à la fin du XIX[e] siècle. A la



suite se trouve une liste avec des notes sur les relieurs qui ont travaillé en Suède de 1400 à 1900. Enfin ce volume se termine par une table détaillée, très bien faite, de toutes les matières contenues dans cet énorme travail. Disséminées à leur place respective dans le cours de l'ouvrage, de curieuses illustrations reproduisent des vues de bibliothèques, des portraits de leurs fondateurs, des Ex-libris, des fers de reliure, etc... Grâce à l'obligeance de M. Carlander, nous pouvons donner ci-dessus le premier Ex-libris suédois connu, et le fer de reliure de la reine Christine, reproduit hors texte page 24, en or, sur papier de couleur.

La célèbre fille de Gustave le Grand, la reine Christine avait une bibliothèque considérable et précieuse, provenant : soit du butin de la guerre de

Trente ans, soit des collections de livres d'Olmütz, de Würzburg et de Prague, soit aussi d'acquisitions. Le savant hollandais Daniel Vossius avait été chargé d'acquérir pour elle à l'occasion les plus importantes bibliothèques! Il acheta pour commencer au prix de 20.000 florins la collection de son père, puis les livres et les manuscrits laissés par le docte Denis Petau pour 40.000 livres, la collection orientale de Gilbert Gaulmin pour 30.000 écus, et une partie de la bibliothèque du cardinal Mazarin pour 10.000.

Lorsque la reine eut quitté la Suède en 1654, sa bibliothèque fut plus ou moins dispersée au cours de ses voyages et de ses changements de résidence, si bien que lorsque le bibliothécaire du Vatican Lucas Holstenius classa la collection des livres de la reine à Rome il ne trouva plus que 2.145 manuscrits sur plus de 8.000 qu'elle possédait. Lorqu'après la mort de la reine Christine sa bibliothèque fut passée dans les mains du pape Alexandre VIII, celle-ci constitua une nouvelle division de la Bibliothèque du Vatican sous le nom de *Bibliotheca Alexandrae Reginae*. Les livres de la reine Christine étaient en général luxueusement reliés en chagrin rouge, avec les armes des Wasa richement dorées sur les plats et sur le dos, comme on le voit par la reproduction hors texte. Ces armes sont : *Tiercé en bande d'azur, d'argent et de gueules à une gerbe de seigle d'or brochant sur le tout*. Si nous nous arrêtons un peu longuement sur les livres de la reine Christine, c'est non seulement à cause de l'intérêt dû à sa personnalité mais encore pour attirer l'attention sur la plus considérable et la plus curieuse des bibliothèques suédoises.

A la suite de l'auteur, nous voudrions nous laisser entraîner dans ses intéressantes recherches sur l'histoire du livre en Suède... le premier volume qui y fut imprimé (1483) est une édition latine des Révélations de sainte Brigitte, dans ses appréciations curieuses sur la bibliographie nationale et les travaux de Charles Gustave Warmholz, l'auteur de la *Bibliotheca historica Sueco-Gothica*, mais force nous est de limiter à regret cet article et de revenir aux Ex-libris. Le plus ancien connu parmi les Ex-libris suédois est celui de Thure Bjelke, dont on voit la reproduction page 23; il date de l'année 1595.

Ce n'est guère que pendant la *période libre* (de 1718 à 1772) que la bourgeoisie aisée commençant à s'intéresser aux livres, on s'occupa de leurs marques. Pendant cette période, des Ex-libris furent réunis par Jean Erik Rehn, élève de Le Bas (1717-1793), et par Jacques Gillberg (1724-1793). Jusqu'au commencement du XIXᵉ siècle, les Ex-libris furent assez peu employés en Suède; ce n'est guère qu'après l'apparition de la première édition du présent livre que l'usage en devint fréquent, et c'est à M. Carlander qu'est dû sans aucun doute ce mouvement de renouveau.

Parmi les collectionneurs d'Ex-libris qui se distinguent aujourd'hui en Suède, nous citerons : MM. Albert Engström, l'excellent caricaturiste Carl Larsson, Robert Haglund, Arvid Stëlhane, Torsten Fahlcrantz, etc...

Quoique déjà longue, cette notice, malgré nos efforts, est loin de donner une idée complète de la haute valeur de cet ouvrage, des innombrables documents qu'il a fallu consulter, des peines qu'il a fallu prendre pour édifier ce *monumentum ære perennius* formé par les six gros volumes de



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS — N° 2. — FÉVRIER 1905

Planche 3

M. Carlander; et qui lui donne dès maintenant une place dans le Panthéon de la Science suédoise, à côté de Warmholz, Gjörwell, Eichhorn et Klemming! Dr L. Bouland.

L'ABBÉ JEAN THÈCLE DE VERGÈS



UOIQUE les deux Ex-libris qui font l'objet de cet article n'aient, dans leur ornementation extérieure, aucun caractère ecclésiastique, ils appartiennent cependant, d'après les renseignements qui nous ont été fournis par la famille, à l'abbé Jean Thècle de Vergès. C'est pendant un séjour de quelques jours à Tarbes, qu'ayant eu la bonne fortune de visiter les collections de manuscrits et d'autographes du comte de Gestas, nous y avons trouvé un paquet de plusieurs de ces pièces. Leur aimable propriétaire a bien voulu nous en prêter deux exemplaires, pour en faire profiter la Société, ce dont nous le remercions tant au nom de celle-ci qu'en notre nom personnel.



Ces deux Ex-libris, aux armoiries de la maison de Vergès : *D'argent, au pin de sinople terrassé du même, et à la bande de gueules chargée d'une rose d'argent, brochant sur le tout*, sont d'intérêt inégal; le premier, assez mal dessiné, et gravé sur bois d'une manière quelconque, sert d'en-tête à une généalogie imprimée de la maison de Vergès, dressée sur titres authentiques, par dom Caffiaux, le célèbre bénédictin de Saint-Maur. Il en a été tiré à part à l'époque un certain nombre d'exemplaires, dont une forte liasse est encore inutilisée; l'abbé de Vergès en a, paraît-il, fait usage concurremment avec la jolie pièce, finement gravée sur cuivre, qui est reproduite à la page suivante; nous ignorons malheureusement l'auteur de cette dernière, qui, trop modeste, n'a pas voulu la signer.

La maison de Vergès possédait de toute antiquité la terre et seigneurie de Vergès, relevant des comtes de Bigorre, située dans la vallée de Barèges, paroisse de Sazos, diocèse de Tarbes; avant d'arriver à sa forme définitive, son nom s'écrivit de bien des façons différentes; citons simplement, d'après

dom Caffiaux : de Viridariis, de Viridario, de Vergé, de Vergez, du Verger, etc..... Le premier connu de cette maison est Annet Dat de Vergès, chevalier, qui partit en Terre-Sainte en 1105; nous ne suivrons pas ses descendants dans le cours des âges, car ce n'est point ici le lieu de faire leur généalogie, et nous arriverons sans transitions à Dominique-Guillaume de Vergès, écuyer, seigneur de Vergès, syndic général des États de Bigorre, pensionnaire du Roi, en considération de ses services, par brevet du 5 janvier 1756, qui avait épousé, en 1735, Marie-Anne de Frontin, fille de Jean de Frontin, officier de la marine du Roi, et de Marie-Thérèse de Vernassac. Dominique-Guillaume mourut en 1775, laissant de nombreux enfants, parmi lesquels, le puîné, Jean Thècle de Vergès, né le 15 novembre 1737, fut le propriétaire des deux Ex-libris en question.

Nous possédons peu de renseignements sur les débuts de son existence : sans doute, entré jeune dans les ordres, fut-il protégé par quelque parent bien



en cour, car nous le trouvons en 1773 chapelain du comte de Provence. Sur ces entrefaites, un de ses frères, Joseph de Vergès, ayant été nommé chapelain du comte d'Artois, mais refusant d'habiter la cour, l'abbé Jean Thècle de Vergès fut nommé à sa place, par brevet du 16 septembre 1773. Le comte d'Artois, satisfait de son aumônier, lui fit obtenir en février 1774 le prieuré de Monais, en Anjou; il fut également abbé commendataire de l'abbaye de l'Etoile en Poitou, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Lazare de Jérusalem et protonotaire du Saint-Siège. Le 20 juillet 1777, l'abbé de Vergès était créé vicaire général de l'évêché de Lescar, alors occupé par Mgr de Noë; mais il est probable qu'il n'y résidait pas habituellement, car il continuait à exercer ses fonctions auprès du comte d'Artois. C'est en cette qualité qu'au mois de juin 1782 il fut désigné pour accompagner son maître à la cour d'Espagne et au siège de Gibraltar. Le comte de Gestas possède un intéressant volume, où l'abbé de Vergès a consigné jour par jour l'itinéraire suivi, et quelques aperçus sur les gens et les mœurs des pays nouveaux qu'il parcourait; l'on y peut suivre le voyage du prince, qui parti de Versailles le 2 juillet 1782, était à Cadix le 15 août, à l'Escurial le 30 septembre, et revenait à la cour de France le 6 novembre.

Ici, nous nous trouvons arrêté pour continuer l'exposé de l'existence de l'abbé de Vergès, car nous n'avons pu retrouver la date de sa mort, et la Révolution qui vint bouleverser tout l'état social de la France dut le priver, s'il lui survécut, comme cela nous semble probable, de ses charges et de ses bénéfices. Nous supposons que c'est après le retour d'un calme relatif pour l'Église de France que l'ancien chapelain du comte d'Artois, devenu grand archidiacre de la cathédrale de Tarbes, termina ses jours en paix dans cette ville. Sa famille s'est éteinte dans les mâles, et les divers documents qui nous ont permis d'écrire cette courte notice nous ont été obligeamment fournis, ainsi que les Ex-libris eux-mêmes, par le comte de Gestas, arrière-petit-fils d'Hilaire Gabrielle de Vergès, baronne de Gonnès, dernière de sa maison.

HENRI DE LA PERRIÈRE.

EX-LIBRIS FANTAISISTE

PARMI les nombreux Ex-libris qui nous sont passés sous les les yeux jusqu'ici, nous n'en connaissons pas dans lesquels on trouve un âne comme sujet principal. Sur celui exécuté pour M. Deschamps par Léopold Flameng (et dont il a été question dans les *Archives* de mars 1900, p. 46, à l'article des Ex-libris parlants), on voit bien un baudet couché au bord *des Champs*, ceux-ci fournissant le jeu de mots sont plutôt l'objet principal.



Depuis longtemps, au figuré, le mot âne est pris pour désigner un homme sans intelligence, c'est ainsi que Molière l'a employé dans *Les Fâcheux* :

Ma foi de tels savants sont des ânes bien faits.

Anerie signifie une erreur grossière, une sottise d'une ignorance crasse, enfin, dans le langage courant, âne est devenu synonyme d'ignorant; il y avait donc une amusante antithèse à prendre pour sujet d'un Ex-libris un âne chargé de livres et de parchemins. C'est sans doute ce qui a tenté la plume fantaisiste de notre collaborateur, M. Ant. Monnier, auquel nous devons ce petit croquis. C'est à dessin que nous disons croquis, car étant anonyme ce projet d'Ex-libris pourrait être modifié par un amateur auquel il conviendrait.

L. BOULAND.



EX-LIBRIS DE J.-F. DELECOURT

NOTAIRE A ARRAS.



'EX-LIBRIS reproduit ci-dessous offre des particularités curieuses au point de vue de la gravure et des attributs qui composent l'écu, et c'est à ce titre que je crois intéressant de le signaler aux amateurs.

Sa composition compliquée ne permet pas d'en donner une description très précise. On voudra bien se reporter à la reproduction pour la compléter dans les détails.

Écu portant en chef *des attributs agricoles* (*herse*, *épis*, *coq*) *et une ancre* (*?*) *rangés sur un fond d'azur surmonté d'un soleil rayonnant;* En pointe : *parti au 1*[er] *de sable au crucifix porté sur un écu ovale d'argent*, *accompagné*



de 3 roses à six feuilles, *au 2*[e] *de gueules à l'épée posée en bande*, *accompagnée en chef d'une étoile et d'un croissant de lune*, *en pointe d'une tour*, *le tout d'argent*. Supports : *deux lévriers couchés sur des livres*. Timbre : *Tête d'ange portant une couronne à cinq pointes*.

Une croix pend au bas du cartouche et en haut une banderole porte la devise : « De la Cour est mon espérance ». Le socle montre d'un côté une étoile chargée d'un G [1] et de l'autre un triangle recouvert d'un signe informe.

Je n'ai pas la prétention d'expliquer les détails symboliques si divers dont le dessinateur a chargé cette composition : instruments et insignes agricoles, religieux, militaires, de travail, etc..... Je pense d'ailleurs qu'il ne faut y voir purement et simplement qu'une combinaison de fantaisie.

1. Le G n'est pas visible sur la reproduction ci-contre, mais je l'ai relevé sur un autre exemplaire de l'Ex-libris trouvé après coup.

Le possesseur de cet Ex-libris a marqué également ses livres d'un cachet frappé en noir et en relief de forme ovale (hauteur 28mm ; largeur 25mm), portant un écu exactement semblable, timbré et supporté de même, et contenant aussi la devise, mais disposée en légende. Il réunit donc, sauf l'inscription du nom ainsi que le socle du bas et ses accessoires, tous les détails de l'Ex-libris. Ce curieux cachet se rencontre plus rarement encore que l'Ex-libris.

Enfin le livre qui portait ces deux marques en avait une troisième manuscrite, ainsi libellée : « Ex-libris J. F. Delecourt Notarii Regiæ Attrebatum. »

L'identification du titulaire est donc bien certaine, mais je n'ai pu malheureusement rien recueillir de précis sur la famille de ce notaire. Le nom de *Delecourt* ou *Delcourt* est très répandu dans le Nord de la France, et la facilité de confusion avec d'autres familles homonymes augmente la difficulté de cette recherche.

Voici toutefois l'indication d'un document extrait des Archives du Pas-de-Calais [1], qui concerne l'acquisition, par Jean-François Delecourt, de la charge de notaire à Arras en 1776.

Procès-verbal d'admission à la charge de notaire : Le 5 août 1776, « Jean-François Delcourt, praticien, demeurant à Arras », propriétaire d'un office non inféodé de la province, demande au Conseil d'Artois l'enregistrement des provisions dudit office accordées par le Roi le 28 février dernier et l'admission à l'exercice en prêtant le serment requis. Après information [2], il fut admis par le Conseil d'Artois le 12 décembre suivant et prêta serment le même jour. Il succédait, disent les lettres patentes, à Pierre-Hubert Fauchison, sur lequel l'office a été saisi, vendu et adjugé par sentence du Magistrat d'Arras du 4 janvier de la même année. Delcourt dut attendre sa majorité légale, 25 ans, pour exercer.

Il ressort de ces renseignements que Delecourt était né vers 1751. Peut-être trouvera-t-on ultérieurement sur sa personne et sa famille quelques données qui compléteront utilement cette note.

La signature « Le Maire Le Fils » est également curieuse à signaler. Je n'en ai encore relevé que deux exemples dans les Ex-libris des Lemaire rencontrés jusqu'ici [3]. M. G. Sens a déjà consigné quelques documents inédits sur les graveurs de ce nom à Arras dans son intéressant article : « Deux Ex-libris aux armes de de Gantès » (*Archives de la Soc. des collectionneurs d'Ex-Libris*, juin 1903, 10e année, p. 83). La date qu'il assigne aux œuvres qu'il indique concorde bien avec celle où J.-F. Delecourt acquit la charge de notaire ; on peut donc conclure que notre Ex-libris fut exécuté vers 1780.

Espérons qu'à ces observations éparses viendront encore s'en ajouter d'autres qui formeront un ensemble suffisamment complet pour nous faire con-

1. Arch. du Pas-de-Calais. Conseil d'Artois, B. 36, f° 515.

2. Son information de vie et mœurs fut faite par Jules Lemaire, écuyer, conseiller au Conseil d'Artois, le 6 août 1776. « Les notaires François Vasseur et Antoine Debout attestèrent de ses bonnes conduite, vie et mœurs, profession de religion catholique, et qu'ils le croyaient attaché au service du Roi » (Arch. du P.-de-C ; B., 602 [52]).

3. Je connais les Ex-libris suivants, signés « Lemaire » : *Conseil Provincial d'Artois*, *de Beaufort*, *de Béthune*, *de Beugny d'Hagerue*, *Delecourt* et *de Gantès* (deux modèles différents). Outre l'Ex-libris *Delecourt* décrit ici, l'Ex-libris de *Beugny d'Hagerue* porte également la signature « gravé par Le Maire Le Fils ».

naître l'œuvre des graveurs Lemaire comme on connaît celle de François Nonot sur lequel M. Advielle avait réuni les éléments d'un travail plus complet qu'il n'eut pas le temps de publier avant sa mort. (Voir *Archives de la Société*, année 1900, pages 3 et 27.) JUSTIN DE PAS.

QUESTIONS

FLAMME. — CROISSANT. — (N° 308.)

Le frottis, retouché par nous avec autant de soin que nous avons pu, donne la reproduction exacte d'un des plats de la reliure qui recouvre le volume suivant : C.PLINII CÆC. SEC. EPIST. LIB. IX. Genevæ, apud Iohannem de Tournes, et Iacobum de la Pierre — M.DC.XXXII. — Il nous a paru devoir



intéresser les membres de la Société, tant par les pièces même du blason, que par leur présence dans un écu en losange, entouré d'une cordelière de veuve, et leur répétition comme ornements extérieurs de cet écu. Nous croyons que le blason (car pour nous, c'en est un) représenté dans ce losange doit se lire : *De... à une flamme de... soutenue d'un croissant de...*, ou ce qui revient au même, *de... à un croissant de... surmonté d'une flamme de...* Nous serions reconnaissant à celui de nos collègues qui voudrait bien nous indiquer le nom de la famille qui portait ces armoiries. ED. DES ROBERT.

LEMULIER. — (**N° 309.**)

On trouve dans presque toutes les collections deux Ex-libris au nom de Lemulier, ils diffèrent notablement par les pièces du blason. Celui dont on trouvera ci-dessous la reproduction est, selon nous, incorrect à ce point de vue, car les deux grues y sont simplement affrontées alors qu'elles devraient soutenir un heaume de leur bec et poser les pattes sur un besan d'or ainsi qu'on le voit sur d'autres armoiries de la même famille qui est bourguignonne.



Nous serions fort reconnaissant à ceux de nos collègues qui pourraient nous donner quelques explications sur ses différences d'armoiries et surtout quelques renseignements biographiques et généalogiques sur ce Jean-François Lemulier, membre du Parlement de Bourgogne. H. P.

RÉPONSES

CROISSANTS ENTRELACÉS. — (**N° 274**). [11ᵉ ANNÉE, PAGES 188, 199; 12ᵉ ANNÉE, PAGE 15.]

Nous avons encore reçu trois petits suppléments de réponse à cette question, qui montrent une fois de plus l'utilité de notre questionnaire ; les voici :

1° D'après l'ARMORIAL DE LA VILLE DE MARSEILLE par M. Godefroy de Montgrand, page 221, Geneviève d'ARNOUX, femme de Pierre-Dominique de Raphaelis de Soissans..., etc..., portait : *D'Azur, à une fasce en devise haussée d'or, accompagnée en chef de trois roses de même rangées, et en pointe de trois croissants d'argent entrelacés.* DE SARTORIO.

2° Il existe un autre Ex-libris avec trois croissants entrelacés, c'est celui (mais anonyme) de Marmet de Valcroissant (Comtat-Venaissin et Provence), dont les armes sont : *D'argent à trois roses de gueules tigées et feuillées du*

même, au chef d'azur chargé de trois croissants entrelacés d'argent. Devise : Implebuntur odore. PIERRE DOR.

3° Dans l'ARMORIAL GÉNÉRAL DE FRANCE, manuscrit exécuté sous la direction de d'Hozier, on trouve trois personnes du nom de Béreur (en Bourgogne), portant pour armoiries un chevron accompagné en chef de deux quintefeuilles, et en pointe de trois croissants *adossés*; mais aucune ne les porte entrecroisés; pour deux d'entre elles il est même spécifié : adossés et mal ordonnés.

C. D. H.

BURELÉ. — 5 ÉTOILES. — (N° 275.) [11e ANNÉE, PAGE 14.]

D'après le *Dictionnaire héraldique* de C. Grandmaison, à l'article Burelé, colonne 95, ces armoiries sont celles de la famille Faydit de Tersac (Limousin), qui porte : *Burelé d'argent et de sinople de dix pièces, chaque burèle d'argent chargée d'une étoile de gueules*, ce qui répond exactement au blason



gravé sur l'Ex-libris objet de cette question. — Dans le NOBILIAIRE D'AUVERGNE de Bouillet, t. III, p. 23, on trouve la même indication à la suite de l'article de Feydit de Rego.

D'autre part, dans La Chesnaye-Desbois, édition Schlésinger, t. VII, colonne 840, on voit que Jean-François Faydit de Tersac eut huit fils, dont quatre furent militaires, trois au régiment de Beaujolais et un autre au régiment d'Auvergne. C'est évidemment pour l'un d'eux que fut gravé l'Ex-libris; jusqu'ici nous ne saurions indiquer lequel d'une façon précise.

Dr L. BOULAND.

M. P. de Crauzat indique la même identification d'armoiries d'après Rietstap.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au numéro suivant différentes questions, réponses et articles bibliographiques.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.





COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 FÉVRIER 1905

JAMAIS en aussi peu de temps nous n'avons eu autant de deuils à enregistrer que depuis le mois de décembre dernier, car le Président ouvre la séance en annonçant encore un décès, celui de M. Godefroy de Crollalanza, directeur del *Giornale Araldico* et dell' *Annuario della Nobilta italiana*, mort à Bari le 17 janvier 1905, à l'âge de quarante-neuf ans. M. G. de Crollalanza était membre de notre Société depuis sa fondation, époque à laquelle nous avions eu assez souvent recours à son obligeance pour des questions ou des renseignements. C'est à lui que notre Société doit la série de grandes lettres ornées si originales dont nous nous servons encore de temps en temps pour le commencement des compte rendus de nos réunions : ces lettres sont celles qu'il avait dessinées lui-même pour les articles si curieux et amusants de son *Almanach héraldique et drôlatique*. Une seule de ces lettres n'avait pas encore été utilisée, c'est celle qui commence le présent Compte rendu, et l'on ne pouvait guère se douter jusqu'ici qu'elle servirait pour la première fois dans notre revue à annoncer la mort de son auteur! Les armoiries du grand écusson représenté derrière le squelette sont celles de la famille de Crollalanza [1], à laquelle nous envoyons nos plus sincères condoléances.

1. Crollalanza (chevaliers di) Lombardie. Tiercé en fasce au : 1 *d'argent à l'aigle de sable*, au 2 *d'or au lion léopardé de gueules tenant une lance de sable posée sur son épaule*, au 3 *d'argent à trois fasces ondées de gueules*.

Après avoir transmis les excuses de M. P. de Crauzat empêché d'assister à cette réunion, M. Bouland propose l'admission de deux nouveaux membres; ce sont : Frau Landgerichts präsident Aurélie Wagner, Gerichtstrasse, à Chemnitz, Saxe, présentée par notre dévoué collaborateur Benj. Linnig; et M. le baron E. Allard de Gaillon, présenté par M. R. Richebé, ces deux personnes sont admises à l'unanimité. Les assistants ont ensuite à examiner un Ex-libris portant l'inscription « *de la Biblque du chevalier de Veygoux* », tous sont d'avis que si la composition a bien pu être gravée pour Desaix au début de sa carrière, le présent exemplaire est un tirage moderne, car il en présente tous les caractères. Une marque de libraire offerte comme Ex-libris, un beau fer de reliure ancien, et une trentaine d'Ex-libris anonymes sont communiqués successivement; le tout est à identifier : quelques-uns seulement peuvent l'être séance tenante. Une empreinte du fer de reliure précité, faite en or sur papier spécial sera réservée aux souscripteurs de nos hors-texte en couleurs.

Dans une des dernières séances plusieurs assistants ont émis le vœu qu'à l'exemple d'autres Sociétés, notre *Assemblée générale annuelle* eût lieu plus tôt et qu'elle fût suivie d'un banquet par souscription, ces réunions autour de la table ne pouvant que rendre plus agréables les relations entre les membres de la Société; M. Bouland fait observer que pour obtenir un nombre suffisant de souscriptions, il faut s'en occuper dès maintenant en choisissant de plus une époque à laquelle, leurs affaires, les vacances de Pâques et les réunions des Sociétés Savantes amènent à Paris un certain nombre de nos membres provinciaux. Mais pour que cet essai réussisse il faut que nos Collègues soient prévenus assez longtemps à l'avance pour prendre leurs dispositions; voici donc ce qui est décidé :

1° L'Assemblée générale annuelle de la Société aura lieu le 30 avril 1905, à 2 heures et demie : tous les membres de la Société sont invités à y assister, cette annonce servant d'invitation ;

2° Un banquet par souscription aura lieu le lendemain 1er mai, à sept heures du soir : le prix sera de sept francs par personne;

3° Les membres qui voudront y assister sont priés d'envoyer dès maintenant leur adhésion au secrétaire M. Carème, 7, rue d'Alençon, qui leur indiquera par la suite l'adresse du restaurant choisi, car ce choix ne peut avoir lieu que lorsqu'on connaîtra le chiffre exact des souscripteurs.

4° Ceux-ci auront la faculté de pouvoir y amener un ami en le faisant inscrire à l'avance.

La séance se termine par la présentation de brochures et des diverses publications reçues dans le courant du mois : « Généalogie de la famille du « Saulzet par le baron du Roure de Paulin » — *Giornale Araldico-Genealogico-Diplomatico*, *Ex-libris journal de Londres* — *Rivista del Collegio Araldico*, etc.

Le Secrétaire, F. CARÈME.

Comme renseignement sur les Ex-libris faits par les Delcourt, à Tournay, je peux signaler celui d'un membre de la famille de Béthune-Desplanques,

Tiré sur la
planche originale pour
la Société des Collectionneurs
d'Ex-libris



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 3. — MARS 1905

Planche 4

dont il porte les armoiries ; il est signé dans le coin inférieur gauche : *Delcourt fils*, et dans le coin droit : *fe. a tournaÿ.* Cette pièce fait partie de ma collection. R. Richebé.

L'EX-LIBRIS RILLIET



A SUPERBE gravure que les *Archives* ont la bonne fortune de pouvoir publier aujourd'hui est bien connue des amateurs. Le cuivre, propriété de M. le professeur Albert Rilliet, m'avait été obligeamment remis par celui-ci, au printemps dernier, avec l'autorisation de le confier à notre comité, en vue d'un tirage à part à encarter dans un de nos fascicules. J'en écrivis à notre président ; mais pendant que nous échangions des lettres sur les précautions à prendre pour cette publication, l'aimable et distingué professeur mourut. Sa famille a bien voulu maintenir en faveur de notre Société la permission donnée par le défunt, et nous lui adressons avec nos sentiments de respectueuse condoléance l'expression de notre bien vive gratitude.

La famille Rilliet est une des rares familles autochtones qui existent encore dans le canton de Genève ; on la trouve déjà au XIV[e] siècle à Collonges-Bellerive où elle était propriétaire de domaines importants. Elle a donné à la République une pléiade d'hommes de valeur, de magistrats, de professeurs, etc. Nous trouvons, en 1535, Antoine Rilliet, prieur de la Confrérie des Archers, et membre du C. C.

Noble Jean Rilliet fut syndic, puis lieutenant et gouverneur de Gex pendant l'occupation du pays de Gex par les Genevois ; il mourut en 1616.

Etienne Rilliet, né en 1582, fut syndic et lieutenant ; *Jean-Jacques*, médecin ; *Pierre*, né en 1617, conseiller et trésorier général ; *Robert*, syndic, mort en 1628 ; *Jacques*, né en 1672, syndic ; *Robert*, né en 1712, docteur en droit ; *Ami*, auditeur, etc.

Noble Philippe Rilliet, né en 1757, s'établit à Paris, où il épousa, en 1798, Charlotte-Catherine, fille de feu Jean Fougeret, receveur des finances ; une de ses filles épousa un de la Tour du Pin.

Noble Jean-Louis Rilliet, fils du syndic Robert, né en 1753, s'établit aussi à Paris ; il épousa Catherine Huber, et son fils Alfred fut général français. D'autres membres de cette famille servirent encore en France comme officiers.

M. le professeur Albert Rilliet supposait que Jean-Louis fut le propriétaire de l'Ex-libris dont nous donnons aujourd'hui un tirage hors texte, mais il m'a dit n'avoir pu trouver dans ses papiers de famille aucune indication précise à cet égard.

Cet Ex-libris, dessiné par Monnet, gravé par Choffard, représente la Justice assise sur un trône, élevant sa balance et abaissant le glaive. On y voit,

dans un élégant arrangement, une sphère, un casque, un rouleau de cartes, une palette, etc. Contre un fût de colonne et entouré de fleurs et de palmes est appuyé le blason, avec la devise :

« *Justicia et amaenitas.* »

Dans le bas, sur une tablette, le nom : Rilliet.

Au-dessous : C. Monnet, del. 1775.

P. P. Choffard sculp.

Cette charmante composition paraît avoir été de pure fantaisie et n'avoir correspondu en rien ni à la profession ni aux goûts de son heureux possesseur. La devise des Rilliet : « *Virtus et spes* » y est même remplacée, on ne sait pourquoi, par celle que nous avons transcrite plus haut,

Quoi qu'il en soit, on retrouve dans cette planche tous les mérites du maître graveur que MM. Portalis et Béraldi ont si bien énumérés dans leur classique ouvrage sur les graveurs du XVIIIe siècle : « Exécution nerveuse et « précise, pointe amusante et spirituelle, burin, comme on l'a dit souvent, à « la fois ferme, transparent et léger, grande sûreté de goût et remarquable « facilité, Choffard avait les qualités d'un artiste de premier ordre. »

Poulet-Malassis, dans ses *Ex-libris français* mentionne (p. 64) douze Ex-libris gravés par Choffard ; il ne parle pas de celui de Rilliet.

Portalis et Béraldi, beaucoup plus complets, donnent une liste de dix-huit Ex-libris du maître, dont les principaux sont : *De Cursay*, 1756; *de Buissy*, 1759; *Andreas de Salis* (Curià Rhaetorum); *Hell*, 1773 (dessiné par Monnet); *Rilliet*, 1775; *Souchay*, 1776 (Monnet del^t); *Tronchin*, 1779, *Thellusson*, 1782.

Quelques-unes de ces pièces sont douteuses comme Ex-libris; quant au prétendu Ex-libris *Thellusson* cité d'abord par Poulet-Malassis, je crois qu'il n'existe pas; je ne l'ai jamais vu; Mme Diodati-Eynard ne le connaissait pas, et M. le pasteur Gerster l'ignore absolument. Une pièce de cette importance serait, si elle existait, connue à Genève où vivaient les Thellusson, ou tout au moins une branche de la famille, et où se trouvent encore de leurs descendants. M. le baron Roger Portalis à qui j'ai demandé s'il connaissait cette pièce n'avait pas le souvenir de l'avoir vue et croyait l'avoir mentionnée sur la foi de Poulet-Malassis. C'est ainsi que se créent les légendes. Dans tous les cas, je suis heureux de poser ici cette question : Quelqu'un possède-t-il le Thellusson de Choffard? Le fortuné propriétaire de cette introuvable gravure est prié, le cas échéant, de la communiquer aux *Archives* qui s'empresseront de la reproduire pour l'édification de leurs lecteurs. En terminant ces quelques notes, nous ne pouvons nous empêcher de constater avec quelque fierté que les plus belles pièces de Choffard ont été gravées pour Rilliet et Tronchin, de Genève, et de Salis, de Coire; les lois et ordonnances somptuaires avaient oublié de sévir contre le luxe des Ex-libris !

Les Rilliet portent : *D'azur, à trois colombes d'argent, entourées chacune d'un anneau du même.*

Genève, 10 février 1905. FRÉDÉRIC RAISIN.

Nous avons sous les yeux une belle et grande planche gravée sur cuivre, aux armes de la famille Eynatten, mesurant 0 m 188 de haut sur 0 m 148 de large, que nous considérons comme étant son Ex-libris pour les livres de grand format (in-fol. et in-quarto). Il serait intéressant pour nous et non moins avantageux pour notre Revue, de savoir si, comme nous croyons l'avoir vu, il n'y aurait pas des Ex-libris de la même famille, mais de moindres dimensions, pour les livres plus petits? Afin de faciliter les recherches, nous rappelons à nos collaborateurs que le blason d'Eynatten se lit : *D'argent, à la bande de gueules accompagnée de six merlettes du même*, et qu'il est presque toujours surmonté de la devise de cette famille : Enatent aut evolent.

Un de nos correspondants demande des renseignements sur C. M. Maurisset, dont l'Ex-libris est une composition de style Louis XV portant le chiffre C.C.M.M dans lequel ces lettres ne sont pas opposées ou entrecroisées en sens inverse, mais simplement *juxtaposées*. Il est signé *M. inv.* et se trouve collé sur la reliure d'un sermon de Bourdaloue.

LE COMTE M.-A.-A. DE BIZEMONT



OUS ceux qui lisent notre Revue avec un peu d'attention, les personnes qui s'occupent d'héraldique et de généalogie, connaissaient notre regretté collaborateur, ne fût-ce que par son remarquable essai de *Bibliographie Nobiliaire de la Lorraine* publié en 1897 : ce que l'on connaît moins ce sont les solides et brillantes qualités de son caractère, les étapes de sa trop courte carrière. C'est ce que nous allons tâcher de mettre en lumière dans ces notes biographiques accompagnées de son portrait, dont nous devons la communication à M. le capitaine de Miscault, son gendre, auquel nous adressons nos plus sincères remerciements.

Marie-Arthur-Antoine comte de Bizemont est né à Nancy le 30 mars 1842 ; son père était le comte Germain-Alfred de Bizemont et sa mère Ernestine-Caroline du Houx. Son enfance se passa dans l'hôtel des du Houx à Nancy. Il fit ses études d'abord à la Malgrange, puis à partir de quatorze ans au Lycée de Nancy comme externe. A dix-huit ans il entrait à Saint-Cyr et se trouvait à vingt ans sous-lieutenant de cavalerie; c'est avec ce grade qu'il arriva en 1863 à Maubeuge, au 9e cuirassiers, régiment qui se trouvait à Belfort en 1870 lorsque la guerre éclata entre la France et l'Allemagne.

De Mulhouse où l'avaient amené des grèves, le régiment qui faisait partie de la division Duhesmes se porta sur Haguenau. C'est là que le général Duhesmes prit le lieutenant de Bizemont comme officier d'ordonnance, et en cette qualité que le 6 août il lui fit porter l'ordre de charger à la brigade de cuirassiers qui dans la matinée de la bataille de Reichshoffen se tenait à l'ouest

de Morsbronn. A l'issue de cetie héroïque chevauchée, de Bizemont parcourait sous les balles et les obus le plateau de Morsbronn pour rallier les débris épars de la brigade, lorsqu'un projectile l'atteignit à la main : il se contenta d'entourer sa blessure avec son mouchoir et continua sa mission. Le général Duhesmes enlevant sa croix de la Légion d'honneur (qu'il avait lui-même reçue sur le champ de bataille de Balaklava) la lui épingla sur la poitrine. Quelques jours après, le lieutenant de Bizemont était nommé capitaine à l'âge de 28 ans.

De Sedan où il se trouvait le 30 août au soir, il accompagnait à Paris le général Duhesmes qui se mourait d'une maladie d'estomac, à laquelle il succomba le 2 septembre. Alors le capitaine de Bizemont passait adjudant-major dans un régiment de nouvelle formation et rejoignait l'armée de la Loire, prenant une part active aux opérations qui précédèrent et suivirent la bataille de Coulmiers. Après la deuxième bataille d'Orléans, il était compris dans les troupes qui composèrent l'armée de l'Est et fut dirigé de Vierzon sur Besançon. On sait les privations de toutes sortes, les cruelles souffrances physiques et morales qu'eut à endurer cette malheureuse armée. Le comte de Bizemont qui avait joui jusque là d'une santé des plus robustes, devait contracter sur les plateaux glacés du Jura une bronchite chronique dont les suites le forcèrent peu d'années après à quitter une carrière qui s'annonçait comme des plus brillantes, puisqu'à 36 ans, en 1878, il était nommé chef d'escadron. — Passé comme major au 4[e] chasseurs à cheval à Valence, mais ne se sentant plus à la hauteur des fonctions de son grade par suite de sa santé ébranlée, il donnait sa démission en 1880 et se retirait auprès de ses parents dans la belle propriété du Tremblois où nous l'avons connu.

L'homme éminent que nous regrettons ne pouvait se résoudre à l'inaction, il s'adonna donc à l'étude ; sa bibliothèque était sa grande consolatrice, il y passait la plus grande partie de son temps. Il était aussi devenu le conseiller et l'ami des braves gens de la campagne qui l'environnaient : élu maire de Velaine[1], il sut se faire aimer de tous, même de ceux dont les opinions politiques différaient des siennes; mais en 1900, malgré les supplications de tous ses administrés, il renonçait à se représenter pour cause de santé.

Après la mort de sa femme (M[lle] de Lambel, décédée en 1876) il avait reporté toute son affection sur sa fille unique qui, en 1897, épousait M. Godefroy de Miscault, officier d'infanterie. Lorsqu'en 1904 celui-ci fut nommé capitaine à Albi, M. de Bizemont ne voulant pas se séparer de ses enfants et petits-enfants n'hésita pas à les suivre. C'est à Albi qne le 31 janvier 1905 la mort vint subitement abattre celui qui avait tant de fois résisté aux assauts de la maladie.

Sa dépouille mortelle fut ramenée à Velaine, où une imposante manifestation de sympathie attendait sa famille en deuil : pendant deux nuits les habitants du petit village lorrain vinrent successivement veiller auprès du cercueil déposé dans une chapelle ardente. Le jour des obsèques, toutes les classes de la société de Nancy et des environs vinrent en foule rendre un

1. Velaine est la commune de laquelle dépend le château du Tremblois.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 3. — MARS 1905

Planche 5

dernier hommage à celui qui avait été le bienfaiteur et l'ami des humbles. L'armée qu'il avait tant aimée était représentée là par plusieurs de ses chefs les plus distingués; et le drapeau français où brillait en lettres d'or la belle devise *Dieu et Patrie* couvrait le catafalque pendant la cérémonie. Nous joignons nos regrets à ceux de toutes les personnes qui l'ont connu et pensent qu'il y a de moins sur la terre... un homme de bien.

Voici le dernier article écrit par lui. Dr L. BOULAND.

LES EX-LIBRIS SIGNÉS ALLIN

(*Suite*[1])

1. FRESLON (*Suite*).



ONSIEUR le baron de Saint-Pern, auteur de l'un des plus beaux et des plus remarquables travaux généalogiques parus en ces dernières années : *Tableaux de la parenté de mes enfants*, 2 vol. in-4, 1901, et qui compte précisément la famille Freslon au nombre de ses alliances, veut bien nous écrire ce qui suit au sujet de cet Ex-libris : « Je crois bien que l'Ex-libris Freslon doit être attribué à Louis-François-Hugues de Freslon de la Freslon-



nière, né à Bratz le 4 octobre 1730, fils de Claude Freslon, chevalier, seigneur de la Freslonnière, et de Marie-Aimée-Alexandrine Rogon de Bratz ; ordonné prêtre en 1775 dans la maison de Sorbonne dont il était docteur, fut grand-vicaire et prévôt de l'église de Reims ; député de cette église à l'assemblée du clergé ; il fut, à la fin de cette réunion, le 4 juillet 1762, pourvu de l'abbaye de Sainte-Croix de Guingamp et de celle de Saint-Nicolas-des-Prés de Verdun [de l'ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin ; il prit possession de cette dernière le 23 janvier 1773, et en était encore abbé au moment de la

1. Voir les *Archives de la Société des collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures historiques*, numéros de mars, avril et juillet 1903, et janvier 1904.

suppression, le 24 mai 1790]. Il avait été désigné pour l'évêché de La Rochelle ; mais ayant fait preuve d'opposition à la Cour aux États de Bretagne de 1788, sa nomination fut écartée. Il mourut en 1812. Seul de tous les Freslon, il résida à Verdun et put avoir connaissance du talent d'Allin comme graveur d'Ex-libris. »

12. DU CAYLARD DE BERMOND D'ESPONDEILHAN (*Suite*).

Nous avons cherché à expliquer les différents quartiers de l'écu placé à dextre sur cet Ex-libris. Mais pour le deuxième, n'ayant su le motiver par une alliance, nous avions, non sans hésitation, supposé que la présence de la croix de Toulouse pouvait rappeler un souvenir des Croisades où un Bermond avait suivi Raymond IV, comte de Toulouse. Nous devons la véritable explication à M. le vicomte Jehan de Hennezel, auteur d'une excellente généalogie



de sa famille publiée en 1902, et dont les Bermond figurent au nombre de ses ancêtres maternels.

Guillaume III du Caylar de Saint-Bonnet-Toiras épousa, en 1491, Marguerite de Nogaret, fille de Guillaume de Nogaret, vicomte de Trelans, et de Suzanne d'Arpajon. Or ladite Suzanne était la fille de Bérenger II, sire d'Arpajon, vicomte de Lautrec, descendant direct de Raymond IV, comte de Toulouse. Il nous semble inutile de reproduire ici cette filiation parfaitement suivie et d'où il résulte que les du Caylard de Bermond descendent des comtes de Toulouse.

18. ROUYER DE CHAUVIGNY (*Suite*).

M. le baron René de Dumast, petit-fils du savant lotharingiste Guerrier de Dumast, dont on connaît les beaux Ex-libris, et qui lui-même s'est occupé avec beaucoup d'érudition à reconstituer les généalogies des familles alliées à la sienne, compte parmi ses ascendants les Rouyer de Chauvigny. Il a bien voulu nous donner communication de ses recherches sur cette famille. Nous en extrayons les intéressants détails qui suivent relevant de notre sujet.

Jean-François Rouyer, 1658-1744, fils de François Rouyer, lieutenant-colonel de la Colonelle-générale des Dragons, l'un des cent gentilshommes de la Chambre du Roi, fut lieutenant général d'épée au bailliage et siège présidial de Verdun, garde des sceaux en la chancellerie établie près le Parlement de Metz, maire de Verdun. Il fut anobli en 1696 par le roi Louis XIV, bien que son père semble déjà avoir été en possession de la noblesse; les lettres patentes portant la description des armoiries indiquent les coupes couvertes *d'or* et non *d'argent* comme elles sont figurées sur l'Ex-libris. Il épousa à Verdun, en 1687, Jeanne-Ursule Mathelin, dont il eut huit enfants, entre autres un capitaine qui se fit chartreux, un chanoine de la cathédrale de Verdun et le suivant :

Joseph-Théodore Rouyer, 1707-1781, lieutenant général d'épée au bailliage et siège présidial de Verdun, maire de cette ville, marié à Saint-Mihiel, le 6 novembre 1736, à Barbe-Françoise Gouzot, dont sept enfants, entre autres :



1° Jeanne-Ursule Rouyer, mariée à Verdun, le 1er octobre 1770, à Jean-François Girard, baron du Perreux, capitaine aide-major au régiment de Champagne;

2° Jean-Dominique Rouyer, écuyer, capitaine au régiment de Champagne, déjà cité par nous, né à Verdun le 19 mai 1743, mort dans cette ville le 21 avril 1816, sans alliance;

3° *Joseph-Pierre Rouyer de Chauvigny*, écuyer, le seul de la famille ayant ajouté à son nom patronymique celui de Chauvigny, donc bien certainement le propriétaire de l'Ex-libris, né à Verdun le 22 août 1749, mort dans cette ville le 29 mai 1830, capitaine des mineurs du corps royal de l'artillerie, lieutenant des maréchaux de France à Etain (Meuse), célibataire;

4° Jean-François Rouyer de Chérauville, 1752-1832, chevalier, conseiller du Roi, lieutenant général d'épée au bailliage et siège présidial de Verdun, marié en 1778 à Jeanne-Catherine Jeannot, dont une fille unique, la dernière de sa famille, mariée en 1803 à Charles de Cheppe de Morville, capitaine de cavalerie à l'armée de Condé, arrière-grand-père du baron de Dumast;

5° Barbe-Justine Rouyer, mariée en 1782 à Louis Hémard, seigneur d'Adigny, ancien officier, maire de Belrupt.

20. VIGNOLLES DE LARREATEGUY

Nous avons la vive satisfaction de présenter à nos lecteurs un Ex-libris, œuvre du graveur Allin, de Verdun, resté inconnu jusqu'à ce jour. Il nous a été communiqué, avec une obligeance parfaite dont nous le remercions sincèrement, par M. Engelmann, vice-président de notre Société, qui l'a découvert collé dans un volume in-8°, relié en veau marbré, intitulé : *Institutions militaires pour la Cavalerie et les Dragons*, par M. de la Porterie, Mestre de camp de Dragons, Paris, 1754, 11 planches. En voici la description :

Sur un écu carré, arrondi par le bas, sont figurées les armes suivantes : *D'argent, au griffon de...; à la bordure échiquetée d'argent et d'azur.* L'écu est sommé d'un casque grillé, taré de trois-quart, surmonté d'un bourlet et entouré de ses lambrequins. Cimier, un griffon issant; supports, deux griffons; sous l'écu, une croix de Saint-Louis. Le tout est posé sur une console de style rocaille, au centre de laquelle est gravée la légende suivante : *Eugene* VIGNOLLES DE | LARREATEGUY *Cap^e aide* | *Major au Regiment de* | *Champagne.* Signé en bas à dextre : *Allin.* La pièce est encadrée d'un filet simple rectangulaire de L. 69 sur H. 104 mm.

Cet Ex-libris est assurément un des plus beaux comme composition et des mieux exécutés de l'œuvre d'Allin.

Grâce aux obligeantes communications de notre collègue, M. le comte de Bony de Lavergne, et aux recherches faites à la Bibliothèque nationale par un autre de nos collègues, M. Carème, nous pouvons donner quelques détails intéressants sur le propriétaire de cette belle marque de bibliothèque. Ces renseignements ont été puisés dans les documents et ouvrages suivants : Enquête faite par d'Hozier, appuyée de certificats émanant d'André de Heredia, roi d'armes à Valladolid en 1603, manuscrit de 10 pages de texte; — *Mercure de France*, année 1762, janvier, p. 197; — Mazas et Anne, *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis*, t. I, p. 410; — Général Susane, *Histoire de l'Infanterie française*, t. V, p. 373; — Abbé Poirier, *Metz*, *Documents généalogiques*, p. 372. Ce dernier ouvrage est une source de documents précieux, dont l'intérêt dépasse de beaucoup les limites du pays messin, en raison des nombreuses garnisons entretenues par l'ancienne monarchie dans ce boulevard de la France sur les marches d'Allemagne.

L'ancienne et illustre maison des Larreateguy est originaire de la province de Guipuscoa, en Espagne; une branche vint se fixer à Bayonne vers le milieu du XVIe siècle; elle a donné aux armées françaises plusieurs personnages distingués, entre autres le propriétaire de l'Ex-libris dont nous nous occupons.

Ses armes sont ainsi décrites par d'Hozier : *De Larriateguy de Vignolles* (Béarn, Bayonne) : *De sinople, au griffon d'or rampant et une bordure échiquetée d'or et d'azur de deux traits*; et par Rietstap : *Larriategui*, Guipuscoa : *De sinople, à un griffon d'or; à la bordure échiquetée d'or et de gueules.*

Pour mémoire, nous citons la mention suivante de l'*Armorial général de*

France de 1696 : Jean Lareteguy, marchand bourgeois de Bayonne : *D'azur, à une fasce vivrée d'or.*

Le nom de cette famille est écrit de plusieurs manières; aux formes déjà reproduites plus haut, ajoutons les suivantes : de l'*Indicateur nobiliaire de d'Hozier* : *De Larriateguy de Vignoles*; du général Susane : *Larreteguy de Vignolles*; enfin l'abbé Poirier, se basant sur une rectification par acte judiciaire datée de Metz le 25 septembre 1782 : *Larreategny de Vignolle.* Mais ce dernier auteur a dû commettre une erreur de lecture bien explicable, et nous adopterons l'orthographe suivante : *Larreateguy de Vignolle.*



Eugène de Larreateguy, seigneur de Vignolle, était fils de Jean, commissaire ordonnateur de la marine, marié en 1703 à Louise d'Olive, et petit-fils de autre Jean, marié en 1675 à Catherine de Labadan. Il est né le 7 mai 1719, fut nommé capitaine aide-major au régiment de Champagne et reçut en 1748 la croix de Saint-Louis de la main du maréchal de Lowendal. « Le maréchal de Saxe, étant protestant, ne pouvait, en vertu des statuts de l'Ordre, remettre lui-même aux officiers dont il s'était plu à signaler au Roi les actes de courage, cette croix objet de l'envie de tous et source de tant de prodiges. » (Mazas et Anne, *op. cit.*)

Il fut ensuite nommé brigadier des armées du Roi et colonel au régiment des volontaires d'Austrasie. Ce corps de troupes légères, créé en 1759 et dont il fut le premier chef, était formé des trois bataillons des volontaires étrangers organisés en 1756 et comprenait dix-sept compagnies, dont une de grenadiers; il fut incorporé en 1762 dans la Légion de Hainaut.

Larreateguy prit part à la guerre de Sept-ans à la tête de ce corps d'élite; le 14 septembre 1761, à l'attaque d'un camp ennemi près de Neuhaus-ander-Oste, province de Hanovre, il fut blessé grièvement et, le 15 octobre suivant, il succombait à Gottingen des suites de cette blessure. Le *Mercure de France*, en annonçant sa mort, ajoutait : « Cet officier, dont le mérite et la bravoure étaient connus depuis longtemps de toutes les troupes et des généraux, est universellement regretté. »

Il avait épousé à Metz, paroisse de Saint-Gengoult, le 21 janvier 1755, Marie-Françoise Morel, fille de Daniel-Jean-Antoine-François Morel, seigneur de Richemont, Pépinville, Guénange, Uckange et autres lieux, conseiller au Parlement de Metz dont il devint le doyen, et de Françoise-Nicole-Cécile des Rioux de Messimy, dont une fille et un fils qui suit.

Charles-Léonard-Eugène de Larreateguy de Vignolle, né le 10 octobre 1756, capitaine au 3e régiment de Chasseurs à cheval, marié à Metz, le 9 octobre 1781, à Marie-Catherine-Julie Pottier, fille de Michel Pottier d'Ennery, seigneur de Maizeroy et autres lieux, commissaire du Roi pour l'inspection des hôpitaux militaires du royaume, conseiller notaire secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Metz, et de Catherine Amat du Lauza, sa seconde femme. De ce mariage sont issus :

1° Eugène-Victor-Michel, né à Metz le 25 septembre 1782;

2° Marie-Catherine-Eugénie, née à Metz le 18 octobre 1784.

Nous avons donc connaissance jusqu'alors de vingt Ex-libris d'Allin et, sur ce nombre, quatorze au moins furent exécutés pour des officiers. Malgré les fréquents changements de résidence, les campagnes presque continuelles, les difficultés des communications, les officiers de l'ancienne armée française avaient donc des bibliothèques particulières, souvent peu nombreuses il est vrai. Mais ils aimaient leurs livres et ils se plaisaient à les décorer de ces petites vignettes, aujourd'hui si recherchées et dont plusieurs avaient un mérite vraiment artistique; celle dont venons de parler est intéressante à ce point de vue et de plus elle nous a fourni l'occasion de tirer de l'oubli le nom d'un glorieux serviteur de la France.

Cte Arthur de Bizemont.

LA REVISTA IBERICA

Le quatrième numéro de la *Revista Iberica de Ex-libris*, que nous venons de recevoir, clot avantageusement la première année (1903) de cette intéressante Revue. Il se compose de deux parties avec pagination spéciale : la première débute par un article de M. Loureiro sur les Ex-libris de Fr. D. Barboza Machado, gravés par Harrewyn, avec deux reproductions nous rappelant agréablement que nous possédons plusieurs exemplaires du grand, dont un avant toute inscription. Après on trouve un article de M. P. Gonzalès Munoz sur l'Ex-libris de V. Salva, reproduit dans le texte. Il est suivi d'une étude signée Victor Oliva sur le développement des Ex-libris en Espagne, accompagné de sept illustrations dans le texte tant en noir qu'en couleur.

A cette page formant le milieu du fascicule se trouve comme planche hors-texte le tirage de l'Ex-libris de M. R. Miguel, eau-forte représentant une tête de femme due au talent original de M. de Riquer. Un article R. Schulze donne quelques détails sur les publications étrangères relatives aux Ex-libris. Pour terminer : sous le titre Varia un *Avis* très précis accompagné de deux reproductions met les collectionneurs en garde contre un Ex-libris faux, fabriqué par le trucquage d'un ancien bois gravé : ce qui montre qu'il n'est pas nécessaire que la collection des Ex-libris soit de date bien ancienne dans un pays pour que les gens de mauvaise foi essaient de l'exploiter!

La seconde partie est formée par l'inventaire, avec table onomastique, des Ex-libris espagnols, ainsi que par une liste des collectionneurs espagnols ou étrangers se livrant particulièrement aux échanges. Le tout est accompagné d'un titre annuel imprimé en rouge et noir, avec la table de ce premier volume.

Dr L. Bouland.

THOMAS-PHILIPPE DE HENNIN-LIÉTARD

DIT D'ALSACE, COMTE DE BOUSSU

PRIMAT DES PAYS-BAS, ARCHEVÊQUE DE MALINES, CARDINAL D'ALSACE

(1679-1759)

E prélat, l'un des bibliophiles les plus fastueux de son époque, naquit à Bruxelles, le 13 novembre 1679 [1]. Il était le second fils de Philippe-Louis de Henin-Liétard, dit d'Alsace, prince de Chimay, comte de Boussu, marquis de la Vère, baron de Liedekerke et de Beveren, chevalier de la Toison d'Or (mort le 25 mars 1688), et d'Anne-Louise Verreycken (morte à Malines en avril 1729) [2].

Thomas-Philippe d'Alsace étudia à Rome, et devint à son retour prévôt de la cathédrale de Gand (1696). En 1713, il fut nommé à l'évêché d'Ypres, et peu après, le 3 mars 1714, à l'archevêché de Malines.

Le 19 janvier 1716, il fut sacré, à Vienne, par Mgr Spinola, assisté des évêques de Neytra et de Weitzen.

Le 16 avril de la même année, il fut créé conseiller intime d'État actuel de S. M. I.; enfin il devint cardinal-prêtre le 29 novembre 1719, et reçut la barette le 9 juin 1720.

Quand, en 1746, Louis XV fit son entrée à Bruxelles, c'est le cardinal d'Alsace qui fut chargé de le recevoir.

1. Le cardinal d'Alsace recherchait avec passion les éditions de choix, et les faisait richement relier et orner. C'est un des rares amateurs du pays qui timbraient leurs livres d'un fer à leurs armes. Johannis Guigard, dans son *Armorial du Bibliophile*, le fait naître en 1680, et mourir le 5 janvier 1759. Nos dates sont celles indiquées par Devisiano.

2. Le mariage eut lieu en 1673. Anne-Louise Verreycken apporta entre autres terres, à son mari, la baronnie d'Impden, que son fils aîné, le prince de Chimay, vendit en 1700 à Eugène-Alexandre Prince de la Tour et Tassis, pour la somme de 180.000 florins. Les armes de Verreycken sont : *D'azur, au chevron d'or*, depuis l'an 1662. Anciennement, elles étaient : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois glands de même.*

Il mourut à Malines le 5 janvier 1759, le plus ancien du Sacré-Collège, et le IX[e] archevêque de cette ville.

Il avait fait rebâtir magnifiquement son palais archiépiscopal, et y avait placé, selon Christÿn[1], « une bibliothèque qui est sans contredit la plus choisie des Pays-Bas. » Voisin, dans ses *Liminaires*[2], nous apprend que le cardinal légua ses livres au Chapitre métropolitain de Malines. « Ils furent « enlevés en 1794, par les commissaires de la Convention nationale, et « transportés en France. En 1814, lorsqu'il s'agit de les restituer, on « déclara qu'ils avaient été dispersés dans divers dépôts littéraires de la « France, où il aurait été impossible de les retrouver. » Malgré cela, on conserve au grand séminaire de Malines un nombre respectable de volumes ayant fait partie de la bibliothèque du cardinal, tous frappés à ses armes et contenant toujours le même Ex-libris, ce qui nous fait douter qu'il en ait jamais possédé un autre.



Nous dirons encore que c'est ce même cardinal d'Alsace que le duc de Saint-Simon traite si durement dans ses *Mémoires*[3], chose d'autant plus étonnante, ou peut-être moins, quand on saura que les deux familles étaient alliées[4].

L'Ex-libris du cardinal d'Alsace, imprimé en forme de scel, est à ses armes : *De gueules, à une bande d'or*; surmontées de la croix pastorale et du chapeau de cardinal. Les pendants ne sont qu'à trois houppes, alors qu'il en faudrait cinq. En exergue, l'inscription : Thomas, Tituli. S. Cæsarei. S. R. E. Presb. Cardlis. De. Alsatia. Archiêpus. Mechlin : Primas. Belgii. Le diamètre de cette marque est de 62 mm. L'empreinte du cuivre mesure exactement 75 mm × 75 mm.

Benj. Linnig (Anvers).

Cet article fait partie du livre de M. Benj. Linnig sur les Ex-libris belges, actuellement sous presse.

1. *Les Délices des Pays-Bas, etc.* Liège, 1769, 5 vol. in-8°. Tome II, page 106.
2. *Catalogue Van Hulthem*, tome V.
3. *Mémoires du duc de Saint-Simon*, édition de Paris 1858, tome XI, page 89, et tome XII, page 381.
4. Le frère aîné du cardinal, Charles-Louis-Antoine d'Alsace, prince de Chimay, mort lieutenant général des armées de France, épousa en secondes noces, en 1722, Charlotte de Rouvroy, fille de Louis, duc de Saint-Simon, l'auteur même des *Mémoires*.

QUESTIONS

MARSILLY. — (N° 310.)

J'ai trouvé récemment dans un ouvrage en 26 volumes in-12 : *Les Vies des hommes illustres de la France* (Amsterdam et Paris, 1739-1768), l'Ex-libris ci-dessous, collé à l'intérieur du premier plat de chaque volume. Cette marque de bibliothèque, exécutée au pochoir, était recouverte d'un carré de papier blanc, probablement posé à l'époque révolutionnaire. Mais la particularité intéressante de cette découverte, qui aidera peut-être à identifier l'Ex-libris *Marsilly*, c'est que, sous chacun des exemplaires du type reproduit ici, se trouvait collé celui de Marsilly. Ces deux Ex-libris superposés, faits l'un et l'autre au pochoir, pourraient avoir une même origine, et en trouvant le nom du possesseur de l'Ex-libris armorié, on arriverait peut-être à savoir



quelle est la signification de celui de Marsilly. Nous serions reconnaissant à nos collègues héraldistes de faire des recherches susceptibles de nous donner les identifications de ces deux pièces. E. ENGELMANN.

LION NAISSANT. — ÉPINE. — (N° 311.)

Voici la description de l'un des Ex-libris anonymes de ma collection dont il me serait très agréable de connaître le titulaire : Écusson ovale posé sur un cartouche carré, style Louis XVI, de forme assez lourde, et terminé dans le bas par un entablement orné de pendentifs et de guirlandes. Armes : *D'argent, au lion issant de gueules naissant de la cime d'un buisson d'épines de sinople planté sur une terrasse rocheuse mouvante de la pointe.* Couronne de marquis. Supports : deux lions ayant la tête de face et la queue relevée sur le flanc. On m'a donné cette pièce comme celle d'une famille de Suisse, mais je serais désireux d'être fixé sur le nom et la provenance d'une façon plus complète.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce qui figure au bas de la troisième page de notre couverture rose, mentionnant la vente d'Ex-libris qui sera faite par MM. Em. Paul et fils et Guillemin, les 17 et 18 avril 1905.

RÉPONSES

MONOGRAMME J. L. M. (N° 276). — [11e ANNÉE, PAGE 30.]

Cette petite pièce est un Ex-libris; il en est passé un exemplaire sous mes yeux il n'y a pas longtemps, qui faisait, je crois, partie de la vente des Ex-libris de Godefroy Mayer. Sur cet exemplaire, il y avait dans la marge inférieure, et d'une encre jaunie par le temps, l'inscription très lisible : *Louis Joseph Martin a^t*. Ayant été frappé de la concordance qu'il y a entre les initiales de ces noms et les lettres du monogramme de la vignette (si on les range dans l'ordre alphabétique) j'en avais pris note; car j'avais remarqué qu'il existe une autre étiquette beaucoup plus simple, ayant servi aussi d'Ex-libris, et qui porte les mêmes lettres, comme on le voit par la reproduction ci-jointe. Si l'on veut bien admettre que les lettres a^t sont l'abréviation du mot avocat, il ne resterait plus alors qu'à trouver quelques renseignements





sur un avocat du nom de Martin (Louis-Joseph). Ce petit Ex-libris ne nous semble pas remonter au delà de la fin du XVIIIe siècle. C. D. H.

BIBLIOGRAPHIE

L'éditeur de l'Ex-libris Journal *de Londres, M. W. H. Wright, s'excuse, au commencement du numéro de décembre, du retard de sa publication causé par une indisposition qui a duré environ dix jours.*

Le numéro de janvier de *l'Ex-libris Journal* de Londres commence par les diverses notes du mois, c'est-à-dire l'extrait des diverses publications reçues. Vient ensuite un article sur une bibliothèque religieuse du comté de Leicester au XVIIIe siècle; c'est en même temps la biographie du donateur, Thomas Bate, de la bibliothèque qu'il possédait à l'église de son pays natal. L'Ex-libris représenté est celui que son père s'était fait graver. Après l'identification d'un certain nombre d'Ex-libris, on trouve la suite de la liste des Ex-libris *à festons*, celle des Ex-libris *judiciaires*, divers autres petits articles, et le numéro se termine par la liste des membres de la Société anglaise des Ex-libris. F. C

Le Gérant, F. CARÈME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 MARS 1905

INVARIABLEMENT depuis quatre mois nos séances commençaient tristement par des nouvelles de mort et des condoléances, celle-ci nous a fait heureusement sortir de cette voie; car elle a été fort animée en raison du nombre des assistants et de la présence parmi eux de membres n'habitant point Paris d'ordinaire et qui s'y étaient rendus : MM. le comte Lair et de Remacle, ainsi que Mme V. Brettauer. — MM. Allard de Gaillon, A. Mottin, H. de La Perrière s'étaient fait excuser par lettre. Très content de voir se combler peu à peu les vides laissés parmi nous, le Président propose l'admission de trois candidats : MM. le baron E. Boissonnet à Douai, le vicomte de Hennezel à Paris, et M. E. Bastanier à Colombes, qui sont nommés membres à l'unanimité.

L'exemplaire de l'Ex-libris du chevalier de Veygoux (Desaix) qui avait été examiné précédemment est de nouveau présenté aux assistants pour être comparé avec un exemplaire ancien, apporté à cet effet par M. de Remacle, et l'on constate que si cette pièce n'est pas tout à fait récente, elle est certainement d'un tirage bien différent de l'Ex-libris ancien. — Lecture est ensuite donnée d'une lettre demandant si l'on connaît dcs Ex-libris ou des

Super-libris ayant appartenu aux membres des différentes branches de la famille Boyer : telles que Boyer de Foresta, B. d'Argens. B. d'Eguilles, B. de Fonscolombe et B. de Saint-Maximin, avec prière de communication au secrétaire.

M. Bouland présente aux assistants les quatre Ex-libris de M. F. Raisin, offerts par celui-ci pour la collection de notre Société : Eau-forte de Van Muyden que nous avons autrefois reproduite dans les *Archives*; Ex-libris en rouge et noir, dessiné par E. Reuter, gravé sur bois par Villaret; Ex-libris à deux teintes, dessiné et gravé par P.-E. Vibert, et zincogravure d'après un dessin de F. Valloton. Ces Ex-libris sont accueillis avec plaisir, ainsi que l'annonce que leur propriétaire en fera volontiers l'échange contre des pièces équivalentes, son adresse est 8, rue Sénebier, à Genève, Suisse. Après nous avoir fait obtenir communication du beau cuivre de l'Ex-libris Rilliet, qui illustre si bien notre numéro de Mars 1905. M. F. Raisin nous envoie une autre gravure de Choffard portant le nom de Rilliet Necker, dont il pourra aussi faire profiter nos *Archives* : cette vignette est examinée avec grand intérêt, et de vifs remerciements sont votés à M. Raisin pour cette collaboration effective et dévouée.

Le Président attire ensuite l'attention sur trois Ex-libris qui lui ont été offerts par M. E. Bastanier, ils sont dus à son frère, M. Hanns B^a Bastanier, dessinateur et graveur à Munich; ces compositions très originales sont fort appréciées.

Enfin MM. E. Engelmann, comte Lair, Salleron, présentent de nombreux Ex-libris anonymes dont ils demandent l'identification, et pour bon nombre desquels ils reçoivent une attribution immédiate. C'est au milieu d'une vive et agréable animation que l'on fait passer les brochures reçues dans le courant du mois et que l'on termine la séance.

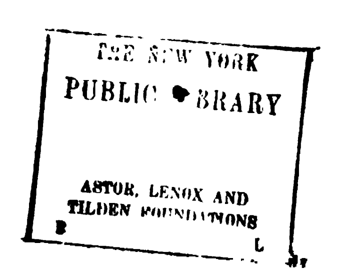
Le Secrétaire, F. Carême.

DEMANDES

On demande en communication, ou bien à acheter, l'Ex-libris de Guyet de la Sourdière, gravure ancienne, portant au bas l'explication des quartiers qui y sont représentés. Cette pièce, qui est à claire-voie, mesure (partie gravée seulement) 0^m 142 de haut sur 0^m 108 de large. Prière de répondre à M. F. Carême, secrétaire de la Société, 7, rue d'Alençon. Paris.

Vte de M...

L'Ex-libris de Mgr Dillon, archevêque de Narbonne, n'est pas signé. Il existerait *paraît-il* des exemplaires portant le nom du graveur, mais nous n'en avons jamais vus. Faute d'indication plus précise, nous attribuerons cette pièce à Nicolas Chalmandrier ; car certains détails rappellent les vignettes dont cet artiste a accompagné sa belle carte du canal du Languedoc; ils rappellent aussi les Ex-libris Joubert et Ollivier. Enfin la ressemblance est frappante, dans le plan de Montpellier, dédié par cet artiste, en 1774, à l'archevêque Dillon, entre le cartouche dédicatoire de





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 4. — AVRIL 1905

Planche 6

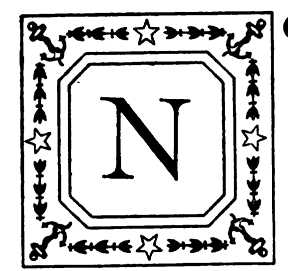
ce document, et l'Ex-libris qui fait l'objet d'un article en préparation.

Ne pourrait-on provoquer des recherches par une demande sur ce point précis : « *Connaît-on des Ex-libris Dillon signés du graveur ?* »

G. Jourdanne.

EX-LIBBIS

DU COMMANDANT E. SERVANT



OUS éprouvons un véritable plaisir à donner dans ce numéro, comme planche hors texte, l'intéressant Ex-libris d'un de nos fidèles lecteurs et de nos plus dévoués Sociétaires, le commandant Edgar Servant, qui a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition la pierre lithographique de cette élégante composition. Les prêts de ce genre nous permettent de varier agréablement les articles de notre Revue sans en grever le budget, nous sommes donc toujours fort reconnaissants à ceux qui les font, c'est pourquoi nous prions ici notre collaborateur d'agréer l'expression de nos plus sincères remerciements.

Personnellement cet Ex-libris nous plaît beaucoup pour plusieurs raisons : d'abord ses dimensions ne sont pas exagérées, son exécution est soignée, ensuite sa composition est bien en rapport avec la vie et les goûts du titulaire, comme nous allons le faire voir. Le clairon de Turcos qui sonne le ralliement rappelle que le commandant a servi pendant quinze ans comme lieutenant, puis comme capitaine aux Tirailleurs Algériens d'Alger et de Constantine. Il est fait d'après l'aquarelle : *clairon de Zouaves*, de feu le lieutenant-colonel Titeux ; et le croissant avec l'étoile rayonnante est le croissant de Mahomet toujours en honneur chez les Arabes. L'ancre symbole d'espérance en l'avenir rappelle aussi les services dans nos possessions maritimes, et la croix de la Légion d'honneur est celle dont notre collègue est décoré. La devise *In labore et solitudine sôlamen* est bien faite pour un officier qui, après avoir été ballotté pendant 32 ans de la métropole aux colonies, goûte maintenant les douceurs de la retraite en s'adonnant à la Bibliophilie. De tout temps ami du livre, le commandant Servant occupe en effet ses loisirs à embellir et augmenter sa bibliothèque exclusivement composée d'ouvrages sur l'Histoire de France et de beaux livres modernes. Chercheur et curieux il s'adonne particulièrement à la Bibliographie et aux études sur la reliure de luxe ; il possède en éditions originales les œuvres remarquées des écrivains contemporains, la plupart avec envoi d'auteur à auteur, quelques-uns en exemplaire unique, et se plaît à y ajouter des portraits choisis parmi les plus rares, des autographes, etc... Après les livres, notre collègue aime à recueillir des portraits, des suites de vignettes, des Ex-libris anciens et modernes (mais surtout modernes), des cartes d'adresses ou des marques illustrées de libraires et de relieurs, des cartes-postales et des timbres-poste des colonies. Le dessinateur Henri de Sta (de Saint-Alary), qui fut le camarade du commandant au collège

de Laval, et le jeune Pen Kerch ont enrichi pour lui quelques volumes d'aquarelles très bien venues ; enfin des collections bien complètes des grands illustrés et des principales revues d'Art complètent cette belle bibliothèque.

L'Ex-libris dont un premier tirage en noir portait une remarque d'artiste a été depuis tiré en bleu-turco sur papier fort vert tendre, puis en sanguine et en bistre sur papier couché. Le dessin et la gravure sur pierre ont été exécutés d'après les indications du commandant, par M. Marcel Pen-Kerch, jeune artiste qui signe le plus souvent Pen. Il est né à Niort en 1878, suivit à Paris les cours de l'École Bernard-Palissy, puis alla se fixer à Brest. Aquarelliste en même temps que dessinateur on a de lui des programmes illustrés de théâtre et autres, parmi lesquels celui du grand théâtre de Brest, qui est particulièrement réussi, des affiches dans le genre de Chéret, des aquarelles rappelant celles de Mucha, etc., permettant d'affirmer qu'il est appelé à un certain avenir. C'est également lui qui a illustré pour le commandant la jolie carte postale dont se sert notre collègue ; nous en reproduisons l'encadrement réduit dans la lettre ornée qui commence cet article.

Ajoutons pour terminer agréablement que le Commandant Servant, en retraite à Brest, 7, rue Amiral-Linois, est disposé à faire l'échange de son Ex-libris contre des pièces anciennes ou modernes, mais seulement en très bon état.

D[r] L. Bouland.

L'EX-LIBRIS
DU COLLÈGE DES ÉCOSSAIS DE PARIS

ES RECHERCHES et les études auxquelles s'adonnent certains collectionneurs d'Ex-libris complètent souvent des détails biographiques et même élucident des points historiques, très intéressants, demeurés obscurs jusque là. Tel me paraît être le cas de la présente notice sur une communauté, le collège des Écossais de Paris, dont l'Ex-libris était peu connu.

Il y a quelques années, j'eus la bonne fortune de trouver sur les quais un très bel Ex-libris de ce Collège; ma satisfaction fut d'autant plus grande que j'avais lu, quelque temps auparavant, dans le remarquable ouvrage de M. Alfred Franklin, intitulé : *Les anciennes bibliothèques de Paris. Eglises, Monastères, Collèges, etc.*, Paris, 1867, t. I[er], p. 419, que ce Collège « ne « mettait pas d'estampille sur ses volumes, ni même aucune inscription « manuscrite se rapportant à sa bibliothèque ».

L'assertion de M. Franklin démontre la grande rareté de l'Ex-libris en question, demeuré inconnu du savant historien que je viens de citer. Depuis, deux revues spéciales d'Ex-libris ont consacré quelques lignes, l'une au Collège des Écossais de Paris, l'autre à la pièce remarquable que je vais étudier.

L'Ex-libris Ana, dans son numéro de juin 1894, p. 56, après avoir cité

la remarque de M. Franklin, ajoute : « encore moins avait-il un Ex-libris » (le collège des Écossais à Paris), et termine par cette conclusion : « Il n'y a donc pas lieu de s'y étendre davantage. »

L'Ex-libris Society, t. IV, Londres, 1894, p. 76, donne la reproduction de l'Ex-libris du Collège des Écossais de Paris, et s'exprime ainsi : « L'Ex-« libris du Collège Écossais de Paris est un intéressant souvenir de l'étroite « intimité qui existait entre la France et l'Écosse, du temps de la monarchie « des Bourbons, alors que les rois de France avaient toujours dans leur « armée des gardes Écossais comme un corps d'élite. Cet Ex-libris, dessiné « et gravé par Ingram, montre saint André (✕ le patron de l'Écosse) avec « sa singulière croix ; à dextre, les armes royales d'Écosse, et à senestre « deux écussons ecclésiastiques. »



La composition de l'Ex-libris du Collège des Écossais est des plus heureuses : au premier plan figure un saint André, apôtre, appuyé sur sa croix en sautoir ; dans le fond, à droite, on aperçoit un petit panorama de Paris. L'apôtre est accosté à droite des armoiries du royaume d'Écosse, dont il est le patron. Ce blason, qui est : *D'or, au lion de gueules enclos dans un double trescheur fleuronné et contre fleuronné du même*, est surmonté d'une couronne royale et entouré du collier de l'ordre du Chardon, dit de saint André. A la gauche de saint André, sont les armoiries des deux fondateurs du Collège des Écossais : 1° celles de David Murray, évêque de Murray de 1299 à 1325, qui sont : *D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois étoiles du même* ; 2° celles de Jacques de Beaton ou Béthoun, qui appartenait, dit-on, à un rameau de la famille de Béthune, transporté en Écosse, et fut archevêque de Glascow de 1552 à 1603 et ambassadeur de la reine Marie Stuart près la cour de France : *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, à la fasce d'or accompagnée de trois mâcles du même* (qui est de Beaton) ; *aux 2 et 3, d'argent, au chevron de sable chargé d'une tête de loutre du champ* (qui est Balfour).

Le blason de David Murray est posé sur la croix simple des évêques; celui de Jacques de Beaton repose sur la croix à double traverse, dite *archiépiscopale*; un chapeau de sinople avec cordon et glands surmonte ces deux écussons.

Cet Ex-libris a été dessiné et gravé par John Ingram. Cet artiste, d'origine anglaise, né en 1721, vint s'instruire et se perfectionner à Paris où il se fixa. Il fut nommé dessinateur et graveur de l'Académie royale des sciences en 1759 et l'était encore en 1781; après cette date, on ne trouve plus son nom dans les almanachs royaux. Vers la fin de sa vie, il demeurait rue de l'Oursine; antérieurement, il avait habité rue des Postes (aujourd'hui rue Lhomond, près de la place de l'Estrapade). Je dois ces détails à l'extrême obligeance de notre aimable et bien regretté collègue M. Léopold Mar. A ma connaissance, Ingram n'a gravé que trois Ex-libris : celui du Collège des Écossais de Paris; celui de Birminghan, célèbre chirurgien qui exerça à Paris et à Londres, et enfin celui de Le Vassor de la Touche. On attribue à tort à ce graveur l'Ex-libris de Bélissen, qui est une excellente réplique inversée du précédent, dans laquelle les armoiries et le nom sont changés. Il est bon de remarquer que l'Ex-libris de Le Vassor de la Touche précité a été dessiné par Charles-Nicolas Cochin père.

En août 1323, David, évêque de Murray en Écosse, institua des bourses au Collège de Montaigu à Paris, fondé par le cardinal Lemoine, en faveur de quatre jeunes Écossais. Son successeur, Jean Pilmore (1325-1362) transféra ces boursiers rue des Amandiers, dans une maison qui fut convertie en collège. Cet établissement eut ensuite pour insigne bienfaiteur ledit Jacques Beaton, archevêque de Glascow et ambassadeur d'Écosse en France, né en 1517, mort à Paris, le 25 avril 1603, et inhumé dans la chapelle de la Vierge, à Saint-Jean de Latran de cette ville. Ce prélat obtint de la reine Marie Stuart diverses libéralités pour ses protégés et, en mourant, il leur légua tous ses biens. En 1662, Robert Barclay, principal de ce collège, mort le 7 février 1682 et inhumé dans la chapelle du collège, acheta, rue des Fossés-Saint-Victor, un emplacement sur lequel il fit construire de vastes bâtiments où les Écossais s'installèrent d'une manière définitive et qu'ils occupèrent jusqu'à la Révolution.

Cette ancienne rue des Fossés-Saint-Victor fait actuellement partie de la rue du Cardinal-Lemoine; le local du Collège des Écossais, situé près de la rue Rollin, porte aujourd'hui le n° 65; il est occupé par l'Institution Chevallier qui y est établie depuis le commencement du dernier siècle.

« C'est grâce à cette affectation, dit M. Émile Raunié, dans son *Épitaphier du Vieux Paris*, p. 527, que ce collège a pu subsister presque intégralement dans l'état où il se trouvait avant la Révolution et qu'il conserve encore aujourd'hui, à peu près intacte, la petite chapelle dans laquelle une série d'inscriptions funéraires rappelle le souvenir des bienfaiteurs de la maison; et la porte d'entrée, dont le cintre est décoré d'une boiserie où sont sculptées les initiales et la croix en sautoir de l'apôtre saint André, patron de l'Écosse, et dont la tablette de marbre noir, qui forme la clef de l'archivolte, porte en lettres dorées l'ancienne inscription : *College des Escossois*. »

La maison des Écossais fut terminée en 1665; quant à la chapelle, placée sous le vocable de saint André, patron de l'Écosse, elle ne fut achevée qu'en 1672. On y remarquait un monument de marbre, surmonté d'une urne en bronze doré, renfermant la cervelle de Jacques II, roi d'Angleterre, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 6 septembre 1701. « Ce fut à la demande du roi « Jacques II que Louis XIV accorda, le 16 décembre 1688, de nouvelles « lettres patentes pour le Collège des Écossais, dans lesquelles, après avoir « rappelé la première fondation faite en 1323 par David, évêque de Murray, « la seconde faite en 1603 par Jacques Beaton, archevêque de Glascow, et « l'union des deux fondations faites en 1639, le Roi confirme, autorise et « supplée à ce qui peut manquer à l'ancien établissement du Collège des « Écossais, etc., etc. [1] »

Le monument de Jacques II, œuvre de Louis Garnier, habile sculpteur de l'Académie de Saint-Luc de Paris, fut érigé aux frais du duc de Perth, gouverneur de Jacques III. Ce cénotaphe existe encore dans la partie de la chapelle affectée au parloir de l'Institution Chevallier; la chapelle, avec ses vitraux de l'époque, subsiste également; quant au monument, il a été, pendant la Révolution, dépouillé des ornements de bronze qui le décoraient et notamment de la couronne royale qui surmontait l'urne renfermant la cervelle du monarque.

« A l'époque de la Révolution, dit M. Alfred Franklin [2], le Collège des « Écossais possédait une bibliothèque dont il est très difficile de déterminer « l'importance. D'après un document conservé aux Archives de l'Empire, « elle n'aurait renfermé alors que trente volumes imprimés et vingt-cinq « manuscrits parmi lesquels il faut remarquer les titres relatifs à la fonda- « tion de l'établissement, les Heures d'Anne de Bretagne et le cartulaire de « l'église de Glascow.

« D'un autre côté, dans un rapport officiel adressé le 9 ventôse an II « au Comité d'instruction publique par Dupastier et Naigeon, on lit ce qui suit : « Nous avons trouvé, dans la ci-devant église du collège des Écossais, « une quantité de livres entassés les uns sur les autres, et derrière le chœur, « dans la sacristie, une trentaine d'estampes. »

« Cette bibliothèque si pauvre possédait le règlement le plus sage, le plus « sévère et le plus complet que nous ayons rencontré. Ce précieux document « figure dans un des manuscrits de la bibliothèque Mazarine, volume in- « folio qui a pour titre : *Statuta collegii Scotorum Parisiensis.* »

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'histoire du collège des Écossais de Paris : elle est parfaitement résumée dans l'ouvrage de M. Alfred Franklin que j'ai cité au début de cette notice. Moréri, dans son *Dictionnaire* (1759), Michel Félibien dans son *Histoire de la ville de Paris* (1725), Sauval dans son *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris* (1733), en parlent aussi avec détails.

1. Michel Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, revue, augmentée et mise au jour par D. Guy-Alexis Lobineau. Paris, 1725, in-folio, t. Ier, p. 560-562.
2. *Les anciennes bibliothèques de Paris*, *loc. cit.*, p. 417-418.

M. Émile Raunié donne, dans son *Épitaphier du Vieux Paris*, 1901, p. 527, les diverses inscriptions qui figurent encore dans la chapelle de l'ancien collège des Écossais. HENRI TAUSIN.

Nous adressons tous nos remerciements à notre érudit Collègue qui a bien voulu nous offrir la reproduction de l'Ex-libris illustrant cet article.

LES EX-LIBRIS
DE E. F. DE LA CUISINE

QUOIQUE n'étant pas anonymes et se trouvant dans presque toutes les collections, les Ex-libris d'Élisabeth-François-Samuel de La Cuisine méritent d'attirer l'attention, et il peut, croyons-nous, être intéressant de connaître quelques détails sur la personne et sur la famille de leur titulaire. Les deux petites pièces reproduites ci-contre, et qui ne diffèrent essentiellement que par l'adjonction dans la seconde, des armoiries de leur propriétaire, appartiennent, ainsi que nous venons de le dire, à E. F. S. de La Cuisine, président de Chambre à la Cour impériale de Dijon, président



de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la même ville, dont son érudition et la distinction de son esprit firent le charme et l'ornement. Il fut également membre du Conseil académique du ressort universitaire, des Académies de Lyon, Toulouse, Marseille et Bordeaux, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, officier de la Légion d'honneur et officier de l'instruction publique.

Outre beaucoup de publications d'une moindre importance, le président de La Cuisine a composé une histoire du Parlement de Bourgogne : « *Le Parlement de Bourgogne depuis son origine jusqu'à sa chute par M. de La Cuisine*, Dijon, Rabutot, 1864, 3 vol. in-8° », justement estimée, et qui complète les ouvrages de Palliot, Petitot et Sauvage des Marches sur le même Parlement.

Né à Chalon-sur-Saône, le 15 octobre 1795, du mariage de Jean-Baptiste-François de La Cuisine et de Anne-Claude Bérard, contracté le 17 mars 1793, le président avait épousé Marie-Thérèse-Élise Brenet, fille d'un député royaliste de Dijon sous la Restauration, et morte à Dijon le 3 septembre 1879; lui-même mourut à Dijon le 4 février 1874, ayant eu deux enfants :

1° Henri-François-Samuel, mort à Dijon le 4 mai 1891, dernier de sa famille; 2° Marie-Françoise-Mathilde, morte le 26 février 1864, mariée au baron de Boyer de Sainte-Suzanne, officier de la Légion d'honneur et de l'instruction publique, commandeur de plusieurs ordres étrangers, préfet sous le second empire, puis gouverneur général de la principauté de Monaco, dont l'Ex-libris a été reproduit et décrit dans les *Archives* du mois de mai 1898, pages 72-73.



Il ne nous reste plus maintenant que quelques mots à dire sur la famille de La Cuisine, branche cadette d'une famille noble de Bretagne, fixée dans la Bresse Louhannaise au XVIe siècle, et demeurée en Bourgogne depuis lors, jusqu'au moment où elle s'est éteinte. Ses armoiries sont, ainsi qu'on peut les lire sur le second Ex-libris du président : *D'azur, au cygne d'argent soutenu d'un croissant du même, et le col percé d'une flèche aussi d'argent mise en barre la pointe en bas, accompagnée en chef de deux étoiles d'or.* Elles diffèrent de celles des La Cuisine, seigneurs de Kerhervé, évêché et ressort de



Saint-Brieuc, qui sont : *De sable, au cerf passant d'or.* Cependant, il résulte des documents généalogiques qu'a bien voulu nous communiquer le baron de Sainte-Suzanne, que Philibert de La Cuisine, écuyer, seigneur de Lestonay, vint s'établir à Louhans à cause de la charge dont il fut pourvu, de commissaire chargé de l'administration des dépôts de sel qu'on faisait venir alors par Nantes, des salines de Guérande et du Croisic, pour l'approvisionnement de la province. Ce Philibert était le second fils d'Hervé de La Cuisine, écuyer, seigneur de Kerhervé, et de Jeanne Le Roux de Goulaine, dont le fils aîné, Rolland, continua la branche de Bretagne, éteinte aujourd'hui. Vers 1580, Philibert de La Cuisine épousa Anne de La Michodière, dont il eut plusieurs

enfants, entre autres : Philibert, deuxième du nom, qui épousa en 1605 Catherine du Guay, et dont le père du président était le descendant au septième degré.

HENRI DE LA PERRIÈRE.

Nous avons trouvé dans la collection d'Ex-libris de la Bibliothèque Nationale, depuis que ces lignes ont été écrites, la petite pièce héraldique et anonyme que nous reproduisons ici. Elle date, sans contredit, du siècle dernier et ne saurait être attribuée qu'au président de La Cuisine, ou plus vraisemblablement à son fils, mais nous n'avons pu déterminer exactement son propriétaire.

H. P.

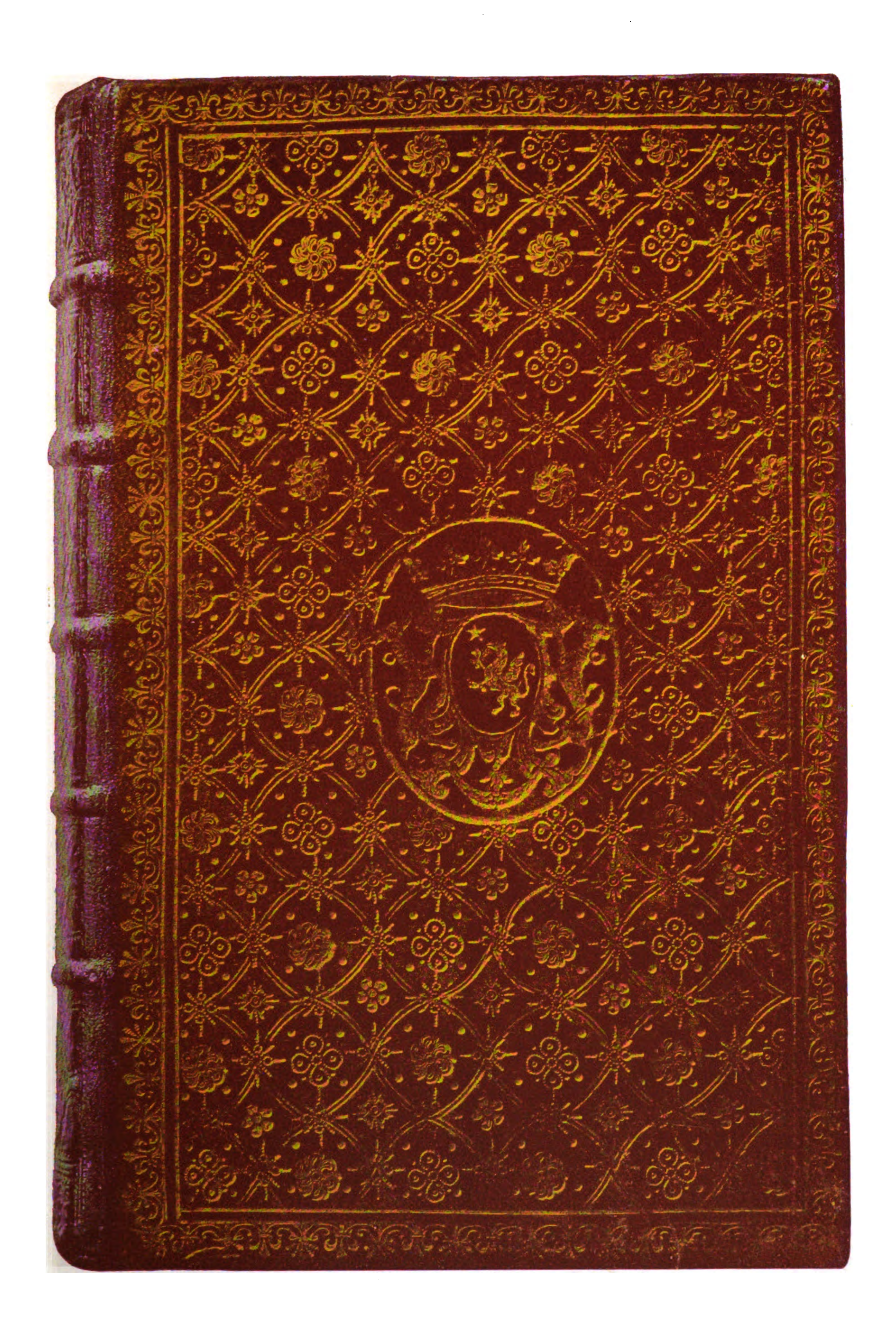
RELIURE AUX ARMES

DE ALEXIS DE BARJOT

MARQUIS DE RONCÉE

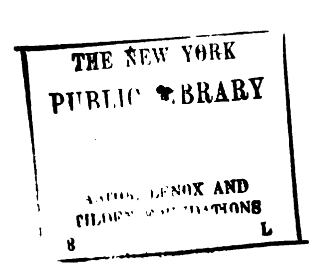
SI LES reliures de luxe des XVIIe et XVIIIe siècles ne sont pas rares, elles ne nous sont trop souvent parvenues qu'en état assez médiocre. Celle dont les *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris* donnent aujourd'hui la reproduction a eu la bonne fortune d'échapper à l'humidité, aux rats, et aux destructeurs les plus terribles.... les enfants. Transmise par héritage de génération en génération, elle a à peine souffert des injures du temps. C'est une marquise de Louis XV qui a vieilli dans ses dentelles, sans perdre de son fard et dont, en cherchant bien, on retrouverait peut-être la mouche assassine. Recouvrant un office de la Semaine Sainte à l'usage de la Maison du Roi, imprimé chez Collombet en 1741, elle doit être antérieure à 1750.

Les volumes de ce genre portent généralement sur les plats des armes royales ou princières, car il était d'usage de les offrir aux invités des cérémonies des chapelles des Rois et des Princes. Certains personnages ne s'en contentaient pas et ils achetaient des exemplaires en grand papier qu'ils faisaient relier et timbrer de leurs blasons. C'est le cas de notre reliure dont l'écusson chargé d'un griffon, cantonné d'une étoile, est celui de la famille Barjot, qui porte : *D'azur, au griffon d'or accompagné au 1er quartier d'une étoile du même*. Maintenant pour qui a-t-elle été exécutée ? C'est ce que nous allons essayer de déterminer. Les Barjot, seigneurs de la Pallu, d'Orval, de la Salle, de Moussy, de Roncée, de la Combe, etc., sont originaires de Beaujeu où on les rencontre dès les premières années du XVe siècle. Des mémoires domestiques et des généalogistes complaisants ont voulu en faire des cadets des comtes de Varax en Bresse, mais aucune preuve n'étant apportée à l'appui de cette opinion, nous ne nous y arrêterons pas, et nous commencerons la généalogie à Guillaume Barjot, Procureur du Roi au bailliage du Mâconnais, à partir duquel la filiation en est clairement établie. Son fils Claude, conseiller maître en la Chambre des Comptes de Dijon, eut deux fils : Guillaume, seigneur de la Pallu, dont la postérité se fondit dans les Machault, dans les dernières années du XVIIe siècle, et Philibert, lieutenant général au bailliage du Mâcon-



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 4. — AVRIL 1905

Planche 7



nais, d'où sont venues les branches de la Combe et de Roncée. La première restée dans son pays d'origine occupa une place honorable dans la noblesse du pays et s'éteignit au commencement du XIXe siècle sans avoir jamais brillé d'un très vif éclat. Elle ne donna qu'un lieutenant-colonel d'infanterie, des magistrats au Présidial, et des chanoines de Beaujeu et de Mâcon.

Il n'en fut pas de même de la seconde, grâce au mariage de Jean Barjot, seigneur d'Orval, fils de Philibert, avec une fille naturelle de Pierre de Bourbon; elle fut admise à la Cour, et s'établit en Touraine où elle contracta de hautes alliances, et produisit un évêque de Rennes, trois conseillers d'Etat, des capitaines de 100 hommes d'armes et de nombreux chevaliers de l'Ordre du Roi aux XVIe et XVIIe siècles.

A l'époque qui nous occupe elle ne comptait que deux représentant mâles : Alexis, marquis de Roncée, et son fils Paul-Jean-Baptiste-Alexis. Ce dernier étant né en 1731 il est peu problable que la reliure en question ait été exécutée pour lui et il est plus vraisemblable de l'attribuer à son père. En effet, Alexis de Barjot, marquis de Roncée, né à Paris le 16 décembre 1695, mort le 8 mars 1763, marié en janvier 1726 à Geneviève-Alphonsine Borderie de Vernejoux, fort riche par lui-même et par sa femme, avait à Paris une assez grande situation. Tant par sa grand'mère, née Maillé, que par les alliances de ses trois filles, mariées dans les maisons de Durfort, Johanne de Saumery et Savary de Lancosme, il avait de puissantes parentés. Il était donc tout indiqué pour être invité aux cérémonies de la cour. Son fils, outre qu'il eût été bien jeune, comme nous l'avons fait observer plus haut, était d'ailleurs à l'armée où il faisait, d'abord comme guidon, puis comme sous-lieutenant de la gendarmerie de France, du service effectif, puisque nous le voyons grièvement blessé à Minden en 1759. De son mariage avec Adélaïde-Julie-Sophie Hurault de Vibraye il n'eut qu'une fille, Marie-Caroline, qui mourut vers 1813, veuve de Jean-Marie Le Bascle, marquis d'Argenteuil, et fut la dernière de la famille.

BOB.

SUR L'EX-LIBRIS DU NOTAIRE J.-FR. DELECOURT

L'EX-LIBRIS du notaire J.-Fr. Delecourt, publié dans le dernier numéro de nos *Archives*, est très curieux comme offrant l'une de ces armoiries personnelles où le possesseur a voulu exprimer ses fonctions, ses goûts et ses idées, par de nombreux, beaucoup trop nombreux, emblèmes. Je ne vois rien qu'il importe d'ajouter à ce qu'a dit de l'écusson M. Justin de Pas et veux me borner à donner l'explication des deux figures qui ornent les piédroits du socle. Elles sont particulièrement intéressantes, car elles prouvent, à mon avis, que Delecourt était franc-maçon.

Ces deux emblèmes, en effet, existent parmi ceux de la Maçonnerie, au moins dans le rite écossais, qui semble avoir eu en France, à la fin du

XVIIIe siècle et dans la première moitié du XIXe, le plus grand nombre de « loges ». A cette époque, la Maçonnerie adorait le « Grand Architecte de l'Univers » ; elle honorait le Christ et avait adopté un grand nombre de symboles ecclésiastiques ; d'autre part, elle prétendait être en possession des secrets de la Gnose et conserver les traditions d'Hiram, qui construisit, par ordre de Salomon, le Temple de Jérusalem.

Le *G* placé sur une étoile à cinq rais compte parmi les emblèmes les plus fréquents et les plus importants de la Maçonnerie. Je tiens de source sérieuse que le *G* signifie *Gnose*. J'ignore s'il est encore en usage ; mais, passé 1880, à Saint-Mihiel (Meuse), un vieil horloger franc-maçon, très honnête homme



et très attaché aux anciens rites, mettait encore, à la devanture de son magasin, des pendules décorées des symboles maçonniques parmi lesquels je me rappelle surtout, et toujours placée à l'endroit le plus honorable, la même étoile chargée du G. Je retrouve pareille image sur quantité d'objets maçonniques : décorations, ornements, cachets, brevets, circulaires, etc.

L'autre emblème est un triangle, symbole de la Trinité divine, chargé du tétragramme mystérieux révélé à Moïse dans le buisson ardent. Les Juifs le considéraient comme ineffable et osaient à peine l'écrire ; même dans les ouvrages modernes, il n'est souvent représenté que par ses deux lettres les plus importantes; dans le discours et les prières, on le remplace par le nom d'Adonaï. Jusqu'au XIXe siècle, les Chrétiens l'avaient transcrit *Jehovah* [1] ; mais la science a changé ce mot en *Iahveh* [2]. Il paraît que l'on s'était trompé en attachant, aux lettres du tétragramme, des points massorétiques inspirés par les voyelles d'un autre nom de Dieu, celui (je crois d'Eloah) qui corres-

1. On a varié quant à la transcription des deux consonnes principales. V. la note suivante.
2. L'orthographe n'est pas la même pour tous les savants ; les uns remplacent le *v* par un *w* ; au lieu de l'I, on met souvent un *J* ou un *Y*. Au XVIe siècle, le plus fréquemment, on transcrivait le *iod* hébraïque par un *y* ; on écrivait *Yhesus*, *Yherusalem*, etc.

pond au nom d'*Allah* en arabe ; c'était, ai-je lu, comme si, appliquant aux consonnes de *Paris* les voyelles de *Lutèce*, on prononçait *Purèse.*

Le tétragramme paraît avoir été introduit dans l'iconographie au XVIe siècle par les Protestants, qui repoussaient le culte des images et auxquels il répugnait de représenter Dieu le Père sous la forme humaine ; les catholiques adoptèrent plus tard ce signe et le placèrent ordinairement sur un triangle ; au XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, ils en firent un usage très fréquent, même abusif; car ce symbole, éminemment respectable pour tous les Chrétiens, fut souvent employé dans des motifs décoratifs tout à fait secondaires (par exemple, des pieds de chandeliers) et sur des objets très accessoires du culte (boiseries, frontons d'orgues, etc.). Je crois que, depuis le premier tiers du XIXe siècle, il a été complètement délaissé par les catholiques ; la Maçonnerie, qui probablement l'avait adopté dès le XVIIe siècle, le conserva plus longtemps. Je le retrouve sur des en-têtes de papiers que je possède, les uns de l'Orient ou des loges de Paris, vers 1818, un autre, qui me paraît postérieur à 1850, de la loge de l' « Amitié bienfaisante » à Bar-le-Duc. Sur ces papiers maçonniques, le triangle est toujours rayonnant.

Faudrait-il voir une idée symbolique dans le fait que les deux emblèmes décorent les piédroits du socle, ce qui ferait songer aux bases des colonnes du Temple ? L'image de deux colonnes semblables est fréquent dans l'iconographie de la fameuse société secrète. Mais je crains d'aller trop loin et d'attribuer, au compositeur de l'Ex-libris, des intentions vraisemblables, mais auxquelles peut-être il n'a pas songé. Conviendrait-il aussi de considérer comme une décoration maçonnique la croix pattée suspendue à un ruban au-dessous de l'écu ? J'en doute, parce qu'elle n'offre aucun symbole, tel que la rose des Rose-Croix. Mais que peut bien être cette décoration ?

Il y aurait aussi à expliquer la devise : *De la cour est mon espoir*. Les trois premiers mots forment un calembour sur le nom du possesseur ; mais la légende telle qu'elle existe, et prise isolément, doit présenter un sens, peut-être même, comme nombre d'autres, un double sens, Or, quelle est cette cour où résidait l'espérance du maître ? S'agissait-il d'une cour judiciaire à laquelle, en tant que notaire, il pouvait être rattaché ? Ce serait, véritablement, bien terre-à-terre, pour un homme qui emploie tant d'images mystiques. La même objection s'élèverait contre l'idée de la cour du roi ; il y aurait une opposition peu admissible entre la qualité de franc-maçon et le rôle de courtisan.

J'estime qu'il serait facile de faire une meilleure devise en conservant la même forme *parlante*, quitte à transformer le substantif en un verbe par, simplement, l'adjonction à *cour* d'une lettre muette et, du reste, étymologique ; j'aurais dit : « De là, court mon espérance » ; *de là*, c'est-à-dire des choses figurées par les meubles de l'écusson. Mais l'on pourrait trouver trop terre-à-terre aussi l'idée de faire courir l'Espérance, que l'on représente plutôt munie d'ailes et prenant son vol vers le ciel. Ce que je dis là a surtout pour but de provoquer une explication plus satisfaisante.

L. Germain de Maidy.

QUESTION

COLOMBE. — CROISSANT — (N° 312.)

Une de nos collaboratrices dévouées, Mme V. Brettauer, ayant trouvé un très curieux fer de reliure, désirerait savoir : 1° si cette marque est française ? ; 2° à quelle famille elle appartenait ; 3° à quelle époque elle remonte ? Pour faciliter les recherches elle met gracieusement à notre disposition une reproduction galvanique d'une fidélité absolue dont elle a fait les frais et dont nos lecteurs voient ci-dessous la reproduction.



L'indication des émaux du blason qui est assez rare dans la gravure des vieilles marques de ce genre, pourrait faire croire que l'exécution de ce fer n'est pas très ancienne, cependant un examen attentif démontre qu'il est antérieur à la seconde moitié du XVIIIe siècle. — Le blason se lit : *D'azur, à une colombe tenant un rameau dans son bec et soutenue d'un croissant, le tout d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de 2 étoiles d'argent :* il pourra, nous l'espérons, faire découvrir le nom du possesseur.

RÉPONSES

FASCE. — ÉTOILES. — (N° 277.) [12e ANNÉE, PAGE 14.]

Cette pièce a été l'objet de deux attributions, la première indique : LA CHAPELLE DE BOUCHEROUX (Berry, Limousin). La seconde renvoie à BÉNÉON DE RIVERIE (Lyonnais). Mais l'une comme l'autre sans preuve autre que la similitude d'armoiries. D'autre part on trouve dans l'ouvrage de Mazas et Anne : *Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis*, etc... t. I, p. 537, un de Riverie, capitaine au régiment d'Aquitaine (1761-63) qui aurait bien pu être le titulaire de cet Ex-libris, sur lequel se trouve en effet une croix d'ordre ressemblant beaucoup à celle de Saint-Louis. Un supplément de

recherches mériterait d'être fait à ce sujet, par quelqu'un de nos collègues possédant les *États militaires de la France* de cette époque.

L. Bouland. — R. Richebé.

FLAMME. — CROISSANT — (N° 278.) [12e année, page 30.]

Depuis l'envoi de cette question, j'ai trouvé que la famille Janin de Chassigneules en Beaujolais porte : *D'azur, à une flamme d'or issante d'un croissant d'argent.*

Ed. des Robert.

Palliot, dans la *Vraye et parfaite Science des Armoiries*, p. 340, reproduit exactement ce blason avec l'explication suivante : « Pierre Jannin, président au Parlement de Bourgogne, qui a laissé son nom et ses Armes par « substitution à l'aîné de la famille de Castille à Paris, portait *D'azur, au* « *croissant d'argent surmonté d'une flamme d'or.* »

Et Rietstap qui orthographie Jeannin ou Janin, indique : Jeannin de Castille, marquis de Montjeu (*Bourgogne, Ile de France*), Écartelé : *aux 1 et 4 d'azur à un château sommé de trois tours d'or* (Castille) ; *aux 2 et 3 d'azur à une flamme d'or issant d'un croissant d'argent* (Jeannin ou Janin).

Quoique n'ayant pas vu le livre sur lequel se trouve ce blason, il me fait tout l'effet d'être un prix ; reste à déterminer quelle est la dame de la famille Jannin qui veuve après l'année 1632 aura fait don de livres à ses armes pour une distribution de prix.

L. Bouland.

FASCE. — CROISSANTS. — TÊTES. — (N° 279.) [5e année, page 14.

Cette question qui est restée longtemps en souffrance. avait reçu des des réponses dubitatives et sans preuves telles que celles-ci par exemple : « armes de Louvencourt ancien. » ou bien « de Noyencourt » ; attributions que rien n'est venu confirmer. M. R. Richebé nous fournit aujourd'hui une réponse précise : d'après un Ex-libris un peu plus petit, mais portant absolument les mêmes armoiries, sur lequel le nom se trouve *gravé*, c'est celui d'une famille Leleu ou Le Leu.

BIBLIOGRAPHIE

Parmi les ouvrages parus dernièrement, il y en a plusieurs que nous aurions voulu signaler à ceux de nos lecteurs qui ne se cantonnent pas exclusivement dans l'étude des Ex-libris, et qui avec raison s'intéressent aux recherches un peu... à côté, comme les petites estampes dans lesquelles les emblèmes, les devises, le blason lui-même tiennent une certaine place ; mais nous en avons été empêché par la publication urgente d'autres documents. Aujourd'hui nous attirons l'attention sur un livre fort intéressant et qui obtiendra un légitime succès, il est intitulé : *Les Emblèmes et les Drapeaux de la France*, par M. Arthur Maury. Écrit d'après les documents authentiques les plus variés : monnaies, médailles, armes, drapeaux, estampes de toutes sortes, voire même Ex-libris, cet ouvrage, après avoir fait défiler 350 gravures et 27 planches hors-texte sous les yeux du lecteur, amène celui-ci à conclure que le coq a été pendant des siècles l'emblème national de la France, et que celle-ci n'ayant pas actuellement d'armoiries fixes comme les autres États du monde, on devrait adopter les suivantes : « *D'azur, au coq posé sur une terrasse et la*

patte dextre levée sur une boule, le tout d'or, ce coq crété et barbé de gueules. »

L'auteur ayant eu l'amabilité de mettre à notre disposition comme spécimen un ou deux clichés des vignettes qui ornent son livre, nous avons choisi celle que l'on voit ci-dessous et dont l'exécution est attribuée au roi Louis XVI. Elle aurait été destinée, dit-on, à orner le bas d'une carte de la forêt de Fontainebleau, ou à servir de billet de bal.

Broché, avec une belle couverture en couleurs, cet ouvrage se vend au prix de 5 francs, chez l'auteur-éditeur, 6, boulevard Montmartre, Paris. Le même, dans une reliure rouge avec armoiries en mosaïque, s'y trouve au prix de



7 francs. Il y a enfin des exemplaires de luxe avec un plus grand nombre de gravures coloriées à la main, et reliés en chagrin plein, au prix de 25 francs.

Dr L. Bouland.

Le quatrième numéro de 1904 (XIVe année) de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu de la 121e séance du Comité. — Les nouveaux membres. — Description des Ex-libris qui se trouvent à la Bibliothèque du collège « zum grauen Kloster » à Berlin, par M. le Dr Nohl, avec des illustrations hors et dans le texte. — Le blason de la famille Rauchschnabel, gravure sur bois de H. S. Beham, par M. Campbell Dodgson, avec une planche hors texte. — L'Ex-libris à portrait de Johann Kissling, 1664, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec une reproduction dans le texte. — Quelques mots sur la reliure des livres. — Les Ex-libris modernes, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec des illustrations dans le texte. — Les Ex-libris dessinés par Adolf Closs, par le même, avec des illustrations dans le texte. — La marque de bibliothèque de Hermann Nohl, par M. le Dr H. Brendicke, avec une reproduction dans le texte. — Communications diverses, la littérature, les notes de la rédaction, les demandes d'échange, etc.

R. Benkard.

Le Gérant, F. Carème.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 30 AVRIL 1905



CONTRAIREMENT à l'espoir de réunir plus d'assistants qui nous avait fait avancer la date de cette assemblée, et la fixer pendant les vacances de Pâques, elle a été beaucoup moins nombreuse que nous le désirions ; peu de membres provinciaux ont répondu à notre appel, et bon nombre de nos fidèles habitués parisiens, semblables aux cavaliers de cette lettre ornée, étaient allés respirer l'air des champs et des bois ! Le Président a donc ouvert la séance en présentant les excuses et les regrets de MM. P. de Crauzat, P. Dor, O. Gand, H. de la Perrière, L. de Mazières-Mauléon, R. Richebé, Du Roure de Paulin et G. Salleron : en revanche, on constate avec grand plaisir la présence de M. F. Bargallo, du comte de Villermont et du vicomte de Hennezel. Ce dernier offre pour la bibliothèque de la Société deux brochures qu'il vient de publier : *Les épitaphes de l'ancien cimetière du Mont-Valérien*. Paris, Champion, 1905, in 8°, et *Généalogie de la maison de Hennezel* (*1392-1902*), petit in-4°. La parole est alors donnée à M. J. Regnauld, trésorier, pour la lecture des comptes de la Société pendant l'année 1904 ; après avoir établi d'une façon très claire les recettes et les dépenses, il démontre qu'au 31 décembre 1904, le chiffre des recettes se trouve supérieur à celui des dépenses et que la situation financière de la société est bonne. Puis se basant sur les résultats acquis, il établit approximativement le budget de 1905, d'après lequel cet exercice devra

être non moins satisfaisant. A ce sujet, M. Bouland prend la parole pour faire voir que l'augmentation des recettes provient des ventes plus nombreuses de numéros et surtout de collections complètes, il fait donc observer que ces ventes dépendant de circonstances variables il est prudent de se tenir sur la réserve à propos des chiffres du budget ; puis il offre à M. J.Regnauld l'expression des remerciements du Comité pour le soin et le zèle désintéressés avec lesquels il exerce les fonctions de trésorier.

Heureux de voir les affaires de notre Société gérées avec autant d'économie que d'habileté, les assistants, par un vote à mains levées, maintiennent le Bureau tel qu'il est actuellement composé, et qu'on le voit à la page 2 de la couverture rose des *Archives*, ce qui nous dispense de le publier ici. Comme d'habitude, le Comité reprend ensuite le cours de ses travaux ordinaires.

RÉUNION MENSUELLE DU MOIS D'AVRIL 1905

Le Président donne lecture d'une lettre fort intéressante de Mme V. Brettauer annonçant que sur sa demande la *Société Viennoise des Collectionneurs d'Ex-Libris* va faire l'échange de sa revue avec la nôtre, et commencera par nous envoyer les deux numéros déjà parus. D'unanimes remerciements sont votés à Mme Brettauer. Malheureusement la même lettre annonçait le décès de M. Karl Koch, un des plus grands collectionneurs autrichiens d'Ex-libris, qui faisait aussi partie de notre Société. Les assistants sont ensuite invités à examiner une brochure de M. H. W. Tulleberg, éditeur, 36 Hamngatan, à Stockholm, contenant des reproductions d'Ex-libris et accompagnée d'une circulaire en allemand, dont nous devons la traduction à l'obligeance de M. R. Benkard. Elles ont pour but d'annoncer que des tentatives sont faites à Stockholm pour la formation d'une Société de Collectionneurs d'Ex-libris, et de servir de spécimen pour l'imprimerie Tulleberg.

Des Ex-libris anonymes sont ensuite soumis au Comité pour obtenir leur identification et des explications héraldiques, en particulier quatre pièces envoyées par notre dévoué collaborateur M. F. Raisin (de Genève) ; parmi ces dernières, deux sont des Ex-libris étrangers, sur les deux autres un seul peut recevoir une attribution immédiate. Communication est faite d'une lettre de M. L. Fischer, demandant si on pourrait lui donner quelques renseignements sur *une carte de visite gravée, du XVIIIe siècle, au nom d'un de ses ancêtres ?* Quoique cette demande ne rentre pas tout à fait dans nos recherches habituelles, les membres qui pourraient fournir quelques indications sont instamment priés de nous les envoyer. M. L. Gruel, absent, fait offrir par M. Ed. Engelmann, pour être distribué aux assistants, un paquet d'épreuves de son nouvel Ex-libris, gravé par M. Ch. Jacquin, et qui a quelque analogie avec la pièce que nous avons reproduite dans le n° 12 des *Archives* de 1895, page 179. M. Engelmann voudra bien être l'interprète de nos remerciements auprès du donateur.

M. Bouland vient de recevoir une intéressante brochure in-8° de 32 pages, avec 52 illustrations, intitulée *Los Ex-libris y su actual florecimiento en España*, par M. R. Miquel y Planas, dont il sera parlé plus tard à l'article Biblio-

graphie. — Pour terminer on fait passer comme d'habitude les publications périodiques arrivées dans le courant du mois, ce sont : l'*Ex-libris Journal de Londres*, la *Revista Iberica de Ex-libris*, numéro fort intéressant et très bien illustré ; la *Revue héraldique, historique et nobiliaire*, les *Archives héraldiques suisses*, *El Giornale Araldico Genealogico diplomatico*, et la *Rivista del Collegio Araldico*. *Le Secrétaire*, F. Carême.

EX-LIBRIS

DU Cte A. DE COUSIN DE LA TOUR FONDUE

Dans l'article sur les Ex-libris d'Auvergne, par M. A. Tardieu, à la page 125 des *Archives* de l'année 1903, il a été question de cette pièce; mais la reproduction n'en avait pas été donnée. Un heureux hasard nous permet aujourd'hui de faire passer sous les yeux de nos lecteurs la reproduction très fidèle de cet Ex-libris qui ne manque pas d'intérêt.+ Si, comme le dit M. A. Tardieu, le dessin en a été fait par feu



M. Bruyerre, architecte des monuments historiques, nous savons de plus maintenant qui l'a exécuté, puisque l'on voit très facilement, même sans loupe, la signature *Hirsch sc.*, dans le coin inférieur gauche. Dans la description succincte des *Archives* il n'a pas été question du chien lévrier qui est couché sous l'écusson, disons donc qu'il a été mis là pour rappeler d'une façon assez originale les supports des armoiries de la famille Cousin de La Tour Fondue qui sont deux lévriers. La devise *Fides exercituum* fait allusion aux pièces du blason, deux mains qui se tiennent et que l'on désigne en héraldique sous le nom de Foy ou Foi, en latin Fides... Les devises allusives sont assez fréquentes et facilitent souvent l'identification des armoiries que l'on rencontre sans autre indication. Dr L. Bouland.

L'un de nos dévoués collaborateurs, M. Justin de Pas, possède l'Ex-libris de J.-A. Camp, échevin d'Arras et avocat au Conseil d'Artois. Cette pièce, d'une composition charmante, et dont M. J. de Pas nous a envoyé la photographie, mesure 86 mill. de haut sur 58 de large, elle porte les armoiries du titulaire surmontées d'un casque dans les lambrequins duquel s'enroule une banderole avec devise, deux lévriers supportent l'écusson ; au-dessous, se lit l'inscription en 3 lignes : Jos. Aug. Camp. Eques in senatu patron. Scabin atrebat. Comit. artes. ad reg. Legat. iterum 1759.

Cet Ex-libris est signé dans le bas, à gauche, *P. P. Choffard fecit*

M. J. de Pas serait très désireux de savoir si cette belle pièce, dont nous n'avons jusqu'ici rencontré aucun exemplaire, est connue des amateurs, si elle a déjà été signalée et si elle se trouve citée dans la nomenclature des œuvres de Choffard ?

SUPER-LIBRIS
DU MARQUIS D'ECQUEVILLY
ET D'HONORÉE DE JOYEUSE



UCUN doute ne saurait exister sur l'attribution à faire de la marque reproduite ci-dessous. Elle appartient sans conteste à Augustin-Louis Hennequin, chevalier, marquis d'Ecquevilly, comte de Grandpré, baron de Heez en Artois, seigneur de Fresnes, Bouaffles, la Muette, Vérigny, Chémery, Presles, etc. ; lieutenant général des armées du roi et gouverneur de la province de Champagne, chevalier de ses ordres. Il avait épousé, le 3 juillet 1741, *Honorée de Joyeuse*, fille unique et héritière de Jean Gédéon, comte de Grandpré, lieutenant général des provinces de Champagne et de Brie, et d'Antoinette de Villiers de Bousseville. Ce n'était pas la première fois que les Joyeuse et les Hennequin s'alliaient entre eux. Judith Hennequin, née en 1586, épousait jadis Robert de Joyeuse, baron de Verpeil, oncle du Père Ange.

Augustin-Louis, marquis d'Ecquevilly, était lui-même fils d'Augustin-Vincent, marquis d'Ecquevilly, baron de Heez, etc., brigadier des armées du roi, capitaine du vautrait, charge héréditaire dans sa famille, et de Madeleine du Monceau de Nolant. Il appartenait à cette famille des Hennequin, originaire des Flandres, fixée à Paris et en Champagne vers la moitié du XIVe siècle, et qui acquit une grande notoriété aux temps de la Ligue. A cette époque, elle ne comptait pas moins de seize branches et les Parisiens l'avaient surnommée la « *grande maignée* ». Son quatrième aïeul était ce Pierre Hennequin, seigneur de Boinville, créé 6e président à mortier, Guisard enragé, ce qui lui valut de ses adversaires le Pasquin connu : « Puero regnante, etc... Asinus quintus, factus est sextus præses infulatus. » Ce président Hennequin était un bibliophile, et l'on a de lui un joli fer à dorer (voir Joannis Guigard) qui a été employé aussi par quelques-uns de ses

descendants. Au reste, en habillant somptueusement ses livres et en soignant sa bibliothèque, le marquis d'Ecquevilly-Joyeuse ne faisait que suivre l'exemple de beaucoup de membres de sa famille, ardents bibliophiles. Je me bornerai à citer parmi eux : Jacques Hennequin, chanoine de Troyes, qui légua sa bibliothèque, composée de 12.000 volumes, imprimés et manuscrits, au couvent des Minimes de Troyes (1651). C'est cette riche donation qui fait aujourd'hui le fonds de la Bibliothèque de la ville de Troyes. Jérôme Hennequin, abbé de Bernay et évêque de Soissons, que le médisant Tallemant éreinte quelque peu, était aussi un amateur de beaux livres et avait une marque à lui. Au château de Charmont, Joseph-Antoine Hennequin, marquis de Charmont, ambassadeur et secrétaire des commandements du duc de Bourgogne, avait réuni quelques livres précieux. J'ignore s'il avait une marque de propriété. Enfin, de nos jours, l'un des membres de la dernière branche existante de la maison de Hennequin possède une importante et riche bibliothèque d'ouvrages d'histoire. Tout cela expliquera que le marquis d'Ecquevilly-Joyeuse devait être aussi un bibliophile passionné. Je dis « devait », car nous ne possédons, hélas ! aucun renseignement sur sa bibliothèque que les vicissitudes de la Révolution auront dispersée sans qu'il en reste d'autre trace que quelques rares volumes marqués à ses armes. Le marquis d'Ecquevilly jouissait d'une très grosse fortune. Outre ses charges à la cour, il possédait les marquisats d'Ecquevilly, de Chémery et d'Olinville, le comté de Grandpré et de vastes seigneuries, hôtels à Paris, à Versailles et à Fontainebleau. Lors de son contrat de mariage avec M[lle] de Joyeuse, il lui apportait pour près de trois millions de terre et 52.000 livres de revenus sur inscription, son père se réservant le reste ! Le marquis et la marquise partageaient leur temps entre ces diverses demeures, mais c'est à Grandpré qu'était la résidence préférée. Grandpré, château féodal, la merveille des Ardennes, dominant tout le pays, fut dévoré par un incendie en 1834, et la bande noire se chargea d'en faire disparaitre les restes. Très lettré, le marquis d'Ecquevilly a laissé une intéressante et très volumineuse correspondance. S'il aime à embellir ses livres d'une marque de choix, il a également le goût des sceaux armoriés dont nous possédons de nombreuses et diverses empreintes.

Au commencement de la Révolution, le marquis et la marquise d'Ecquevilly se retirèrent à Amiens, où le marquis mourut en 1794 et sa veuve vers 1810. De leur immense fortune, il ne leur restait que peu de chose. Ils laissaient deux filles : les comtesses d'Esterno et de Boursonne, et trois fils, dont le cadet fut prêtre, et l'aîné, Armand Hennequin, marquis d'Ecquevilly, marié à M[lle] de Durfort-Civrac, mourut sans enfants, ayant été de son vivant maréchal de camp, maréchal général des logis à l'armée de Condé, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, pair de France en 1815. Il a publié l'histoire de l'armée de Condé. Il est mort en 1830.

Le troisième fils fut Amable Hennequin, vicomte d'Ecquevilly, lieutenant-colonel au régiment de Jarnac, qui, marié à M[lle] d'Eyck-Kœnigsfeld, fut père d'Alfred Armand, marquis d'Ecquevilly (chef d'escadron d'État-major retraité, dernier de sa branche, et avec qui s'est éteint son titre), et deux

filles, MM^mes de Bouraine et du Balloy. De son mariage avec Mlle de Valhébert, le dernier marquis d'Ecquevilly n'a laissé que des filles : la vicomtesse de Trimond, la baronne d'Ysarn et la comtesse de Beaurepaire-Louvagny.

Le fer qui nous occupe représente les armoiries de Hennequin et celles de Joyeuse. Hennequin : *Vairé d'or et d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion passant d'argent*, et Joyeuse : *D'azur, à trois pals d'or, au chef de gueules chargé de trois hydres du second*. C'est là l'écusson propre des Joyeuse ; mais dans tous les différents cachets que nous possédons du marquis et de la marquise d'Ecquevilly, nous voyons l'écusson de Joyeuse Écartelé *: au 1, d'azur, à trois fleurs de lys d'or*, qui est de France; *au 2, d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent*, qui est de Lorraine ; *au 3, de gueules, à la croix d'argent ; au 4, d'azur, au lion d'or,*



à la bordure de gueules, chargée de huit fleurs de lys d'argent. Sur le tout : Joyeuse.

Comme complément, on me demande d'identifier l'Ex-libris reproduit ci-dessus. La tâche n'est pas aisée et je me récuse. Je me contenterai de donner quelques indications qui permettront de circonscrire tout au moins les recherches.

Des nombreuses branches de la maison de Hennequin, il ne restait que trois, sous le règne de Louis XV : celle des marquis d'Ecquevilly, éteinte depuis trente ans ; celle des comtes de Curel et de Fresnels que les généalogistes disent éteinte, mais qui paraît cependant s'être prolongée jusqu'à nos jours ; et enfin celle de Villermont. Ce n'est donc que dans ces trois branches qu'il faut chercher le propriétaire de la pièce anonyme.

Or, j'ai la conviction que cet Ex-libris n'a appartenu à aucun personnage de ma branche. J'ai de nombreux livres qui me viennent de mon bisaïeul ou de son père et j'eusse certainement trouvé l'un ou l'autre de ceux-ci orné de leur Ex-libris. De plus, la couronne à neuf perles n'a jamais été portée par aucun de mes ascendants. J'en possède de nombreuses preuves.

Les marquis d'Ecquevilly n'ont jamais porté non plus cette couronne. Leurs titres, leurs alliances et les hautes charges dont ils étaient revêtus leur

permettaient de porter la couronne de marquis et même celle de duc, du moins certains de leurs sceaux, cachets et fers à dorer portent-ils cette dernière, et s'il y a eu chez eux des cadets qui ont porté le titre de comte, je n'ai vu nulle part qu'ils en aient pris la couronne, dont l'usage était fort déprécié à cette époque. Reste la branche des comtes de Curel et de Fresnels, en Lorraine.

Je n'ai aucun document sigillographique ou simplement graphique sur les ornements d'armes portés par ces parents éloignés, mais je sais qu'il en existait à Nancy que j'ai tenté de me procurer, sans succès. Notre distingué confrère, M. Edmond des Robert, pourrait peut-être nous dire si les cachets auxquels je fais allusion portent la couronne à neuf perles. Si cela était, ce serait une précieuse indication. Il y a lieu de penser qu'il a pu se trouver des



amateurs de livres parmi ces grands seigneurs lorrains, descendants de ce baron de Hennequin, qui fut un lettré et un négociateur habile sinon heureux. Il me paraît probable que c'est à l'un d'eux qu'il faut attribuer l'Ex-libris qui fait le sujet de cette notice. Mais ce ne sont là que des conjectures, alors qu'il faudrait quelque chose de plus précis.

Enfin, le fait qu'on trouve en Bourgogne un grand nombre de ces Ex-libris n'est pas fait pour éclairer la question, aucune des branches des Hennequin ne s'étant fixée en Bourgogne !

Cte P. DE VILLERMONT.

On connait deux Ex-libris anonymes aux armes bien caractéristiques des Le Gendre : *D'azur, à une fasce d'argent accompagnée de trois bustes de fille du même.* L'un est timbré d'un CASQUE DE FACE et signé P. Giffard. f., l'autre est sur fond azuré, l'écusson surmonté d'une COURONNE DE MARQUIS, et sans signature. On serait très reconnaissant au collaborateur qui pourrait signaler d'autres Ex-libris de la même famille, et mieux encore en faire la communication.

D. C.

Afin d'éviter des retards, et pour faciliter notre travail, nous prions instamment les personnes qui ont des envois ou des communications à faire pour la rédaction des Archives, *de vouloir bien les adresser au Vice-Président ou au Secrétaire.* Dr L. Bouland.

MARIE D'AUTRICHE

REINE DE HONGRIE, GOUVERNANTE DES PAYS-BAS

1503-1558



ANS un livre faisant partie du fonds van Hulthem, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, se trouve, outre l'Ex-libris qui fait l'objet de cet article, une notice du célèbre bibliophile sur Marguerite d'Autriche, à laquelle il attribue cette belle marque de possession [1]. Van Hulthem et après lui Voisin se sont trompés : l'un en faisant cette attribution, l'autre en la reprenant dans le catalogue du bibliophile gantois. L'Ex-libris en question, qui se trouve à la bibliothèque de Bourgogne dans différents manuscrits, dont certains ont appartenu à Marguerite d'Autriche [2], était la marque particulière de Marie d'Autriche, reine de Hongrie.

Marie d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Philippe, archiduc d'Autriche et roi d'Espagne, et de Jeanne d'Aragon, sœur de Charles V et de Ferdinand Ier, et nièce de Marguerite d'Autriche, naquit à Bruxelles le 3 septembre 1503.

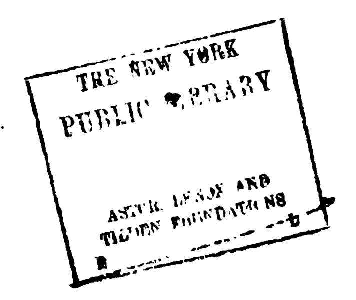
En 1514, l'empereur Maximilien d'Autriche la fit venir à la cour de Vienne, où, l'année après, le 22 juillet 1515, elle fut solennellement fiancée, par le cardinal de Strigonie [3], à Louis Jagellon, prince héritier couronné de Hongrie et de Bohême. Le mariage eut lieu à Budapest en 1521, et quelques jours après ils furent proclamés, à Prague, roi et reine de Bohême.

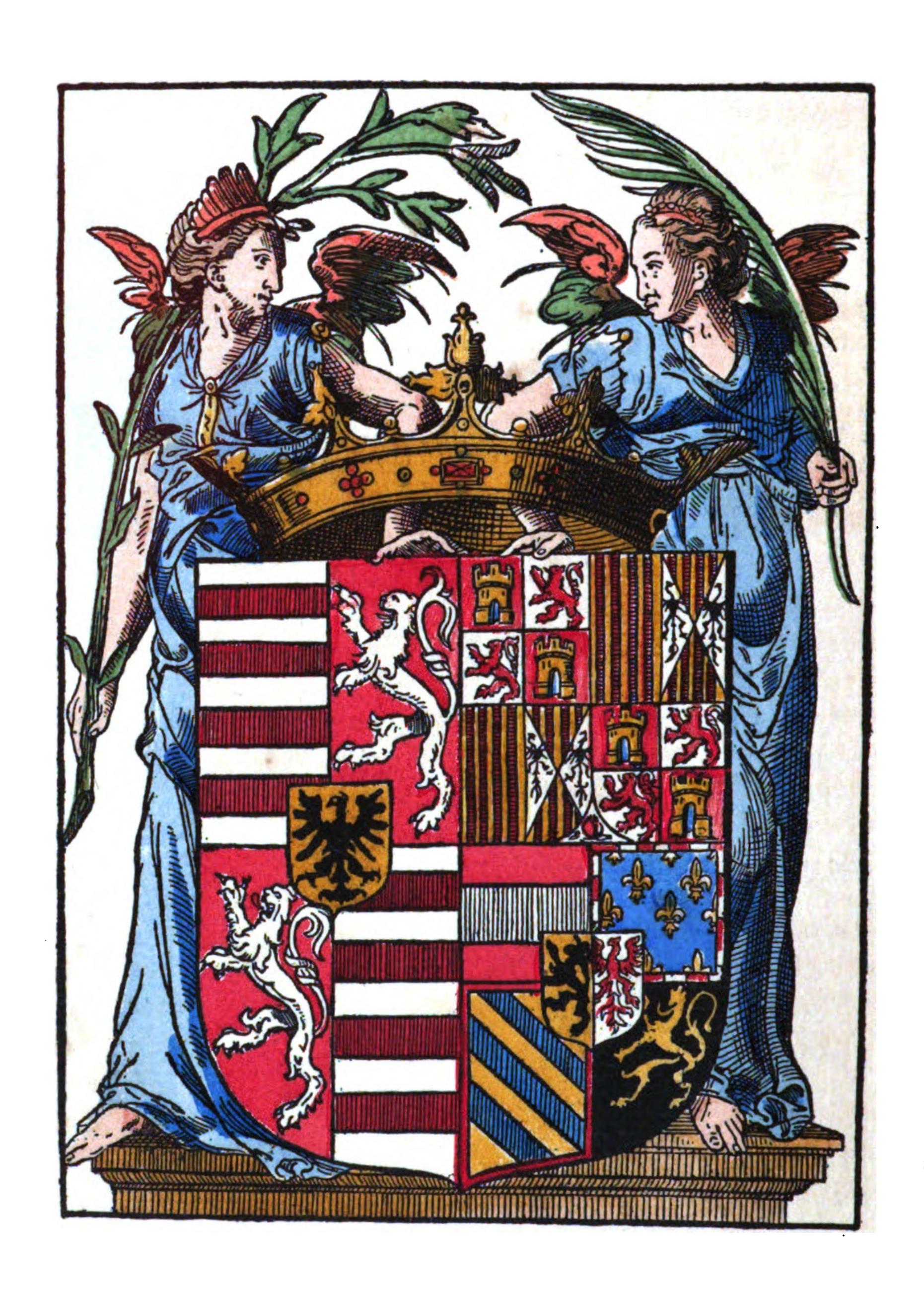
Louis, roi de Hongrie et de Bohême, trouva la mort, à l'âge de vingt ans, dans une bataille donnée contre les Turcs, à Mohac. Par un sort analogue à celui de Charles le Téméraire il périt étouffé dans un marais. Son corps ne fut retrouvé que plusieurs jours après et enterré à Stuhlweissenburg [4].

Cette mort affecta profondément la reine, qui ne voulut plus se remarier, quoique son esprit et ses mérites la fissent rechercher par plusieurs princes.

Son frère Charles V, qui l'aimait beaucoup et qui connaissait ses grandes qualités — cette princesse était aussi apte à gouverner ses peuples pendant

1. Voyez : Bibliotheca Hulthemiana. Tome III, n° 19264. De nuper sub Carolo repertis insulis, etc. Basel, 1521, in-4°.
2. Il est probable que plusieurs manuscrits de Marguerite passèrent en la possession de Marie d'Autriche.
3. Strigonie ou Gras, ville de la basse Hongrie. Son archevêque était primat de Hongrie.
4. La vie de ce prince offre ces particularités : il vint au monde sans épiderme, il fut couronné à l'âge de deux ans, à dix ans il succéda à son père, il se maria à quinze, devint gris à dix-huit et mourut à vingt ans.





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 5. — MAI 1905

Planche 8

la paix qu'à conduire les armées pendant la guerre — lui donna en 1531 le gouvernement des Pays-Bas. Pendant les vingt-cinq années que la Gouvernante tint les rênes du pouvoir, elle sut s'acquérir, par sa modération et sa droiture, les sympathies et l'amour de ses sujets.

Elle aimait et protégeait les sciences et les arts; ses maisons de plaisance à Tervueren [1] et à Mariemont [2] étaient des réceptacles, où tout ce que l'art de la Renaissance créait de plus beau et de plus parfait, était mis à contribution pour en rehausser la splendeur.

Mais c'était surtout dans son merveilleux château de Binche [3], sa retraite favorite, que la reine de Hongrie avait accumulé les trésors. Pendant des années rien n'avait été épargné pour l'orner des plus belles tapisseries, des tableaux et des sculptures des plus grands maîtres, et d'une foule d'objets d'art et de haute curiosité, qui faisaient l'admiration des plus belles intelligences de l'époque.

Elle y donnait des fêtes splendides, et celles qu'elle offrit à son neveu Philippe à l'occasion de son voyage dans les Pays-Bas et dont parle Brantôme [4] furent si magnifiques, qu'on disait couramment en Espagne pour désigner un faste irréalisable : Mas brava que las festas de Bains [5].

Malheureusement, la reine ayant déclaré la guerre au roi Henri II de France, dans le temps que son frère assiégeait Metz, en 1552, elle fit diversion d'armes en Picardie, où par son ordre on pilla et brûla diverses villes, et entre autre la maison royale de Folembray, bâtie par François Ier. La revanche du roi de France fut terrible, car ayant depuis emporté Marienbourg, il y détruisit la maison de plaisance de la princesse, et quelques temps après son château de Binche fut mis à sac et rasé [6]. C'est à cette occasion qu'on disait de la Gouvernante : « Elle a fait la fol (le) en Bray et Marie en Bourg. »

Brantôme rapporte en effet, dans la *Vie de Marie d'Autriche*, qu'à cette nouvelle « elle tomba en telle détresse, despit et rage qu'elle ne s'en put de « longtemps rapaiser et en passant un jour auprès en voulut voir la ruine ; « et la regardant fort piteusement, la larme à l'œil jura que toute la France « s'en repentirait et qu'elle se ressentirait de ces feux, et qu'elle ne serait « jamais à son aise, que ce beau Fontainebleau dont on faisait tant de cas, ne « fust mis par terre, et n'y demeureroit, pierre sur pierre. Et croy que si la « tresve ne fut entre-venue que sa vengeance eust été grande etc. »

Et de fait la dame n'était pas facile, « car elle avoit le cœur grand et dur, et « qui malaisément s'amolissoit », dit le même Brantôme, qui plus loin, raconte sur la foi d'un gentilhomme français, qui y avait assisté, la cérémonie de l'investiture de Philippe II comme roi d'Espagne et des Pays-Bas. La gouvernante s'y démit également de sa charge. Quand Charles V « eut hum-

1. Près de Bruxelles.
2. Près de Binche. La ville de Mariemont a été fondée par Marie d'Autriche.
3. Près de Mons.
4. Voyez dans Brantôme « Vies de dames galantes », vers le milieu du discours III. Voyez aussi le discours LIXe des capitaines français. Brantôme parle aussi d'un livre qui décrit ces fêtes et qui parut en Espagne : El viage del Principe — Le voyage du prince.
5. Plus magnifique que les fêtes de Binche.
6. Le château du comte de Reux qui avait incendié Folembray fut également détruit.

« blement remercié la Reyne Marie sa sœur, qui estoit assise près de l'Em-
« pereur son frère, elle se leva de son siège, et avec une grande révérence
« faite à son frère, d'une grande et grave majesté, d'une asseurée grace, adres-
« sant sa parole au peuple, dit ainsi : Messieurs, depuis vingt-trois ans [1] qu'il
« a pleu à l'Empereur mon frère me donner la charge et le gouvernement de
« tous ses Pays-Bas, j'y ai employé et rapporté tout ce que Dieu, la nature,
« et la fortune, m'avoient donné de moyens et de graces, pour m'en acquitter
« au mieux qu'il m'a esté possible. Toutesfois, si en aucune chose j'ay
« fait faute, j'en suis excusable pensant n'y avoir rien oublié du mien, n'y
« espargné qui fust propre. Néantmoins si j'ay manqué en quelque chose, je
« vous prie me pardonner. Que si pourtant aucun de vous autres ne le veut
« faire, et se mescontente de moy, c'est le moindre de mes soucis, puisque
« l'Empereur mon frère s'en contente, à qui seul plaire a esté tousjours le
« plus grand de mes désirs et soucis. — Ayant ainsi parlé et fait de rechef
« sa grande révérence à l'Empereur, elle se remit en son siège. Et ledit
« Gentil-Homme me dit, que plusieurs furent un peu scandalisés sourdement
« de cette parole si brave de la Reyne ; mais non pourtant qu'ils en osassent
« rien dire, ny le faire paroistre : car ils voyoient bien qu'ils avoient à faire
« à une maîtresse Dame, qui avant que partir, si on l'eust irritée, eust fait
« un coup pour sa dernière main. »

L'année suivante (en août 1556), la Gouvernante, ainsi que sa sœur Eléonore, reine de France, suivit son frère dans sa retraite en Espagne. Elle y mourut peu de temps après l'Empereur, le 18 octobre 1558, au moment où une flotte réunie à Barcelone allait la conduire aux Pays-Bas dont elle venait reprendre le gouvernement.

Les livres ayant appartenu à Marie d'Autriche portent tous son Ex-libris à ses armes qui sont : *Parti au 1 : écartelé de Hongrie et de Bohême, sur le tout de Silésie. Au 2 coupé d'un trait. Au 1 écartelé et contre-écartelé : de Castille, de Léon au 2 parti d'Aragon, de Sicile et de Grenade. Au 2 écartelé : d'Autriche, de Bourgogne moderne, de Bourgogne ancien et de Brabant; sur le tout (parti) de Flandres et de Tirol.*

L'écu est soutenu par deux femmes ailées dont l'une porte une branche de palmier (la guerre, la victoire), et l'autre un rameau d'olivier (la paix). La couronne surmontant les armes n'est pas fermée, par une fantaisie de l'artiste qui y fait passer les mains des tenants symboliques. Par une inadvertance du graveur, la fasce du quartier d'Autriche est mal marquée, quoique à cette époque on n'indiquait pas encore les émaux dans la gravure.

C'est le plus vieil Ex-libris flamand que nous connaissons.

Il mesure exactement : $151^{mm} \times 108^{mm}$. Marie d'Autriche avait comme emblème le héron tenant en sa patte un silex, avec cette devise : Vigilate.

Benj. Linnig (Anvers).

Cet article fait partie du livre de M. Benj. Linnig sur les Ex-libris belges, actuellement sous presse.

1. Brantôme se trompe. Il y avait à cette époque (en octobre 1555) plus de vingt-quatre ans que Marie d'Autriche gouvernait les Pays-Bas.

EX-LIBRIS PROFESSIONNEL
DE M. RENÉ HAVETTE
STÉNOGRAPHE

C'EST toujours un plaisir pour nous de signaler aux lecteurs de cette Revue les pièces modernes qui offrent un intérêt particulier soit par leur composition peu commune, soit par le nom du dessinateur qui les a exécutées ; et c'est bien ici le cas, puisque d'une part cette vignette s'applique parfaitement à la profession du titulaire, et que de l'autre elle est signée par un artiste fort apprécié. Voici ce qu'en écrit le rédacteur du journal *La Chronique de la Sténographie*, bien placé pour en parler au point de vue professionnel.

« Le dessin ci-dessous, très curieux et très artistique, est, comme l'indique « l'inscription de sa partie inférieure, destiné à la bibliothèque sténogra-



« phique de M. René Havette. Le choix de l'artiste (*Robida*) et le cachet « moyen-âgeux de la composition pourraient dispenser de toute interpréta- « tion ; il apparaît nettement que notre confrère aime avec ferveur la biblio- « graphie de l'antique, dont il tire du reste de merveilleux documents au point « de vue particulier de l'histoire de la Sténographie. Peut-être a-t-il gagné à « ces recherches le sentiment esthétique qui le distingue.

« Voici l'explication de la gravure : au premier plan un clerc fixant sur ses « tablettes le plaidoyer d'un avocat, au dessus le chiffre de notre confrère et « surmontant le tout une devise en sténographie Havette : *C'est ne pas vivre « que de ne pas agir*. En haut, au second plan, à gauche, la symbolique colonie « d'abeilles [1] ; à droite, la Tour de l'Horloge du Palais de Justice de Paris. « (Ne perdons pas de vue que M. Havette est sténographe judiciaire.)

« Une telle devise sur une composition synthétisant en quelque sorte l'as-

1. Ici la ruche d'abeilles est mise en manière de rébus : Avette (pour Havette) en vieux français signifie petite abeille (Bescherelle).

« servissante féodalité semble paradoxale. Nous soupçonnons notre confrère « d'avoir voulu caractériser la stagnation de l'art sténographique qui en effet « n'est pas plus prestigieux de nos jours qu'il y a quatre ou cinq siècles ; si « ses procédés se sont améliorés, son influence n'a guère augmenté. Contribuons donc à l'épanouissement et au relèvement de l'art sténographique, car *c'est ne pas vivre que de ne pas agir* ! »

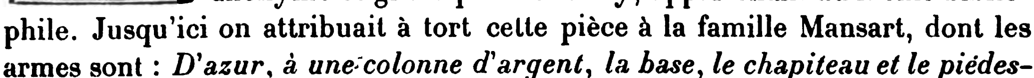
Les Ex-libris portant des caractères sténographiques ne sont pas communs, tant s'en faut, nous n'en sommes donc que plus obligés à M. Havette qui, en mettant gracieusement son cliché à notre disposition, nous facilite la publication de celui-ci ; qu'il reçoive tous nos remercîments.

Dr L. Bouland.

EX-LIBRIS DE L'ABBÉ DESCHAMPS



IL m'a paru intéressant de signaler dans les *Archives* le petit Ex-libris de l'abbé Deschamps, chanoine d'Orléans et instituteur des muets, dont nous donnons ci-dessous la reproduction. Il identifie d'une façon certaine celui de plus grand format, anonyme et gravé par Montulay, appartenant au même bibliophile. Jusqu'ici on attribuait à tort cette pièce à la famille Mansart, dont les



armes sont : *D'azur, à une colonne d'argent, la base, le chapiteau et le piédes-*

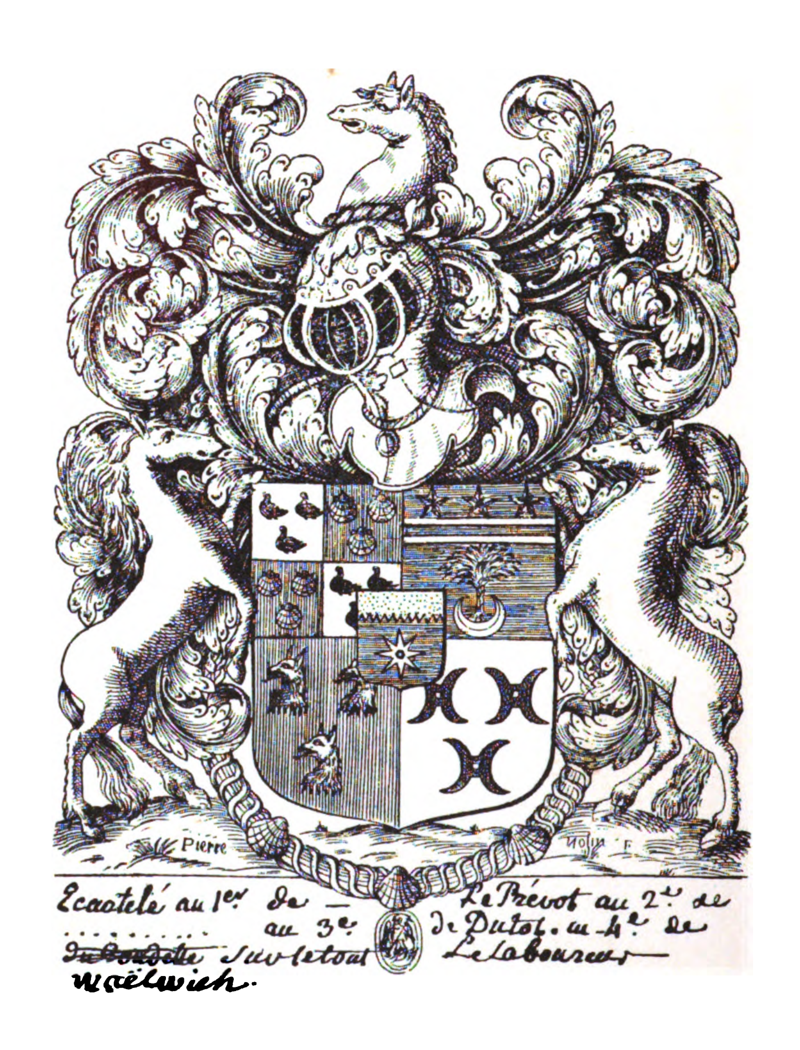


tal d'or, surmontee d'un soleil du même, ladite colonne accostée de deux aigles d'or affrontés et fixant le soleil.

Nous ferons remarquer que ce qui fait la différence capitale entre ce blason de Mansart et celui de Deschamps, c'est la ligne de séparation qui dans le dernier constitue un chef, de telle sorte que ces armoiries doivent se lire : *D'argent, à une colonne de... posée sur une terrasse de sinople et accompagnée de deux oiseaux affrontés de... au chef d'azur chargé d'un soleil d'or* ; avec la terrasse en plus, ce sont bien les mêmes pièces, mais non les mêmes armes. Maintenant quel était ce Deschamps ? Je n'ai aucun renseignement sur lui, et si un membre de la Société pouvait nous en donner, il ferait, je crois, œuvre utile et instructive.

A. de Remacle.




Pierre
Ecartelé au 1er de — Le Prévot au 2e de
au 3e de Dutot. au 4e de
Sur le tout Lelaboureur

QUESTIONS

CHATEAU. — 3 LANCES. — (N° 313.)

Ayant trouvé dernièrement par hasard le petit cliché (zincogravure) que j'envoie pour en demander l'origine, je voudrais savoir : 1° à quelle famille de noblesse impériale appartiennent les armoiries qu'on y voit et que je lis : parti au 1, *coupé a d'azur à un château surmonté de deux tours couvertes d'argent, б de gueules à trois lances mises en bande, en barre, et en pal; au 2, d'argent à deux lévriers de... accompagnés de sept étoiles de... posées 3, 2, et 2, celles* du milieu *entre les chiens.* 2° Si c'est un Ex-libris? 3° Dans le cas contraire, à quoi pouvait servir cette petite composition? Car depuis que la zincogravure permet de reproduire économiquement et rapidement de petits dessins, on rencontre assez souvent dans le commerce des armoiries isolées dont il n'est pas facile de connaître l'usage.



Prière de rectifier, s'il y a lieu, les incorrections de ma lecture héraldique, car je ne suis pas absolument certain que les pièces du deuxième quartier soient des lances?

LE LABOUREUR. — (N° 314.)

Je possède le bel Ex-libris reproduit hors texte qui a été gravé par Pierre Nolin pour Le Laboureur, historiographe de France et bailly de Montmorency. Je voudrais savoir si l'on connaît cet Ex-Libris et si quelques-uns de nos collègues pourraient donner une attribution certaine aux 4 quartiers accompagnant le blason placé sur le tout et qui est celui des Le Laboureur. Si l'on s'en rapporte à l'inscription manuscrite que l'on voit au bas de cet Ex-libris, on pourrait attribuer le 1er quartier aux Le Prévot, le 3e aux Dutot et le 4e aux Waelwich, mais ces attributions sont-elles bien exactes, et connaît-on celle du 2e quartier. Pourrait-on me dire également si ce Le Laboureur est le même personnage que Claude que je trouve mentionné dans l'*Armorial d'Alsace* comme premier Président au Conseil souverain d'Alsace en 1682, ou que Nicolas, conseiller, chevalier d'honneur et d'église au même Conseil en 1713.

G. SALLERON.

Nous adressons nos sincères remerciements à M. Salleron, qui nous a gracieusement offert le cliché de cet Ex-libris pour illustrer cette question.

RÉPONSES

EX-LIBRIS FÉLIX. — (**N° 280.**) — [5e, année, pages 29 et 63.]

Cette question parue dans notre Revue en 1898 n'avait pas encore reçu de réponse satisfaisante lorsque M. Wiggishoff nous a informé dernièrement qu'une étude complète sur cet Ex-libris et signée du Dr Lalande avait paru dans le tome III, deuxième livraison, du *Bulletin de la Société le Vieux Papier* (mars 1905). Nous nous sommes donc empressé de demander à notre savant confrère l'autorisation d'en faire l'extrait suivant qui tranche complètement la question. Nous prions le Dr Lalande d'agréer l'expression de nos plus sincères remercîments. Dr L. Bouland.

Par une série de déductions aussi logiques qu'intéressantes, mais dont la reproduction n'est pas indispensable ici, le Dr Lalande établit que cet Ex-libris n'a pu appartenir qu'à un membre du *Rite Templier Réformé*, où figuraient tant de théosophes et les plus nobles personnages de l'Allemagne, de la Suède et de la France. Les adeptes y prenaient un pseudonyme latin tiré de leur blason ou de leur nom et s'appelaient *Eques a ceraso*, *Eques a lapide*. Le duc Ferdinand de Brunswick par exemple, signait *Frater Ferdinandus dictus a Victoria.* L'énigme s'éclaircit alors peu à peu, car il ne s'agit plus que de trouver dans les sept lettres initiales, celles des noms et prénoms d'un adepte du *Rite Templier Réformé.* Encore faut-il d'abord retrouver l'ordre de ces initiales habilement mélangées par l'auteur. Elles se présentent dans l'ordre B, C, D, E, F, G, a; chacune d'elles correspondant à un signe planétaire tels qu'ils sont rangés. Mais si, au lieu de laisser nos signes planétaires dans l'ordre qu'ils occupent sur l'Ex-libris, nous les plaçons dans l'ordre des jours de la semaine, en commençant par la planète à laquelle l'auteur a attribué le chiffre le plus élevé nous obtenons l'ordre suivant :

♀	♃	☿	♂	☽	☉	♄
Vendredi	Jeudi	Mercredi	Mardi	Lundi	Dimanche	Samedi

auquel correspondent les lettres dans l'ordre :

F.	C.	G.	D.	a.	E.	B.
Frater	C.	G.	dictus	ab.	E...	B.

Ce qui nous confirme dans l'opinion que cet ordre n'est pas fictif, et que telle est bien la clé de l'énigme, c'est que dans cet ordre, l'F de Frater se trouve la première initiale, que le D de dictus se trouve placé à l'endroit exact qu'il doit occuper, précédant le pseudonyme, ce qui ne saurait arriver par hasard ; dans l'ordre des jours de la semaine que nous suivons, les nombres attribués aux planètes se succèdent régulièrement par voie décroissante :

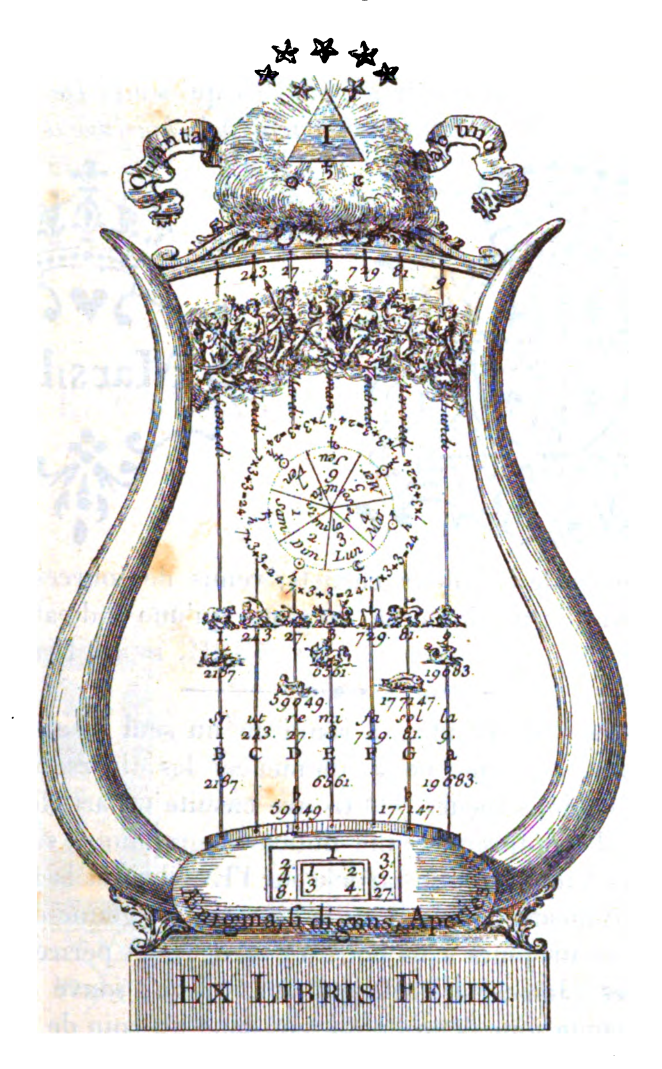
$$1 \times 3^6 \; 1 \times 3^5 \text{ etc... jusqu'à } 1.$$

ce qui ne saurait également être un effet du pur hasard.

Il nous suffit donc de rechercher parmi les adeptes du *Temple Réformé*, celui dont les initiales répondent à notre schéma, et nous trouvons immédiatement celui du baron de Hund (*Charles Gotthelf dit Frater ab Ense*), né en

Lusace, province de Bohême, et qui a joué de 1743 à 1775 un rôle considérable dans les loges et les sociétés de l'Europe. Ce fut le fondateur et le grand maître de la Stricte Observance en Allemagne.

FRATER CAROLUS GOTTHELF DICTUS AB ENSE, BOHEMUS, telle serait donc à notre avis la solution du problème, et je la crois d'autant plus juste que toute tentative pour trouver un autre nom s'adaptant à ces lettres a échoué. Si l'on



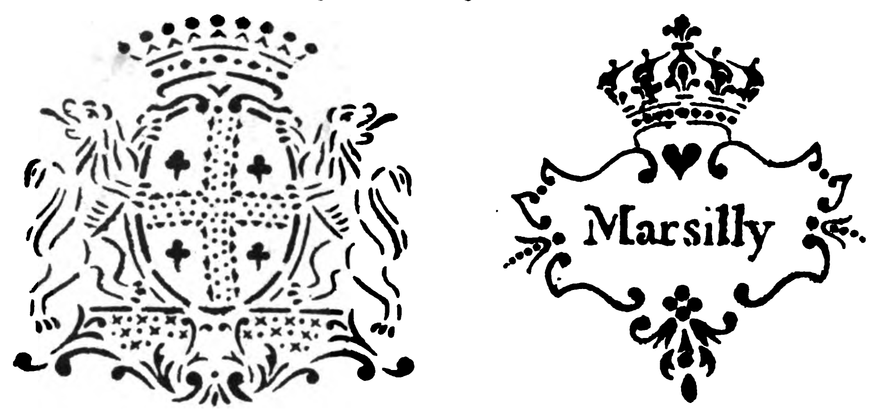
trouve cette énigme un peu compliquée et d'un maigre intérêt, il faut se souvenir qu'au dire d'un historien des mieux documentés [1], le baron de Hund était d'intelligence ordinaire et de très grande vanité, ce qui s'accorde bien avec la taille de l'Ex-libris, le manque d'unité du dessin, la surcharge des détails et la confusion des idées, qui sous une apparence de profondeur ont, en fait, peu de valeur philosophique ; mais les Ex-libris de ce genre sont, paraît-il, rares et discutés. Ce déchiffrement d'hiéroglyphes intéressera peut-être quelques collectionneurs.

D[r] E. LALANDE.

1. *Les Enseignements secrets de Martiny de Pasqually*. Paris, Librairie Chacornac, 1900. 1 vol. in-16 carré. Préface, p. LXII.

MARSILLY. (N° 281.) — [12ᵉ ANNÉE, PAGE 47.]

L'Ex-libris héraldique qui fait l'objet de cette question est aux armes des Commines de Marsilly, ainsi que l'on peut s'en convaincre par deux cachets faisant partie de ma collection: le premier, composé de deux écus accolés, appartient au baron Le Couteulx du Molay, marié à Marie de Commines de Marsilly et habitant le château de Gamaches, par Etrepagny (Eure) ; le second, portant les armes seules, est celui dont se sert, dit-on, Mᵐᵉ de Commines. Bien que j'aie constaté, dans différents armoriaux, que l'on donne aux Commines de Marsilly, d'autres armoiries qui sont: *De gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent, à la bordure d'or*, il me semble



difficile, en présence de ces deux cachets, venus de sources différentes, de croire à une erreur ; je ne donne là, du reste, qu'une indication et non une réponse définitive.

H. DE LA PERRIÈRE.

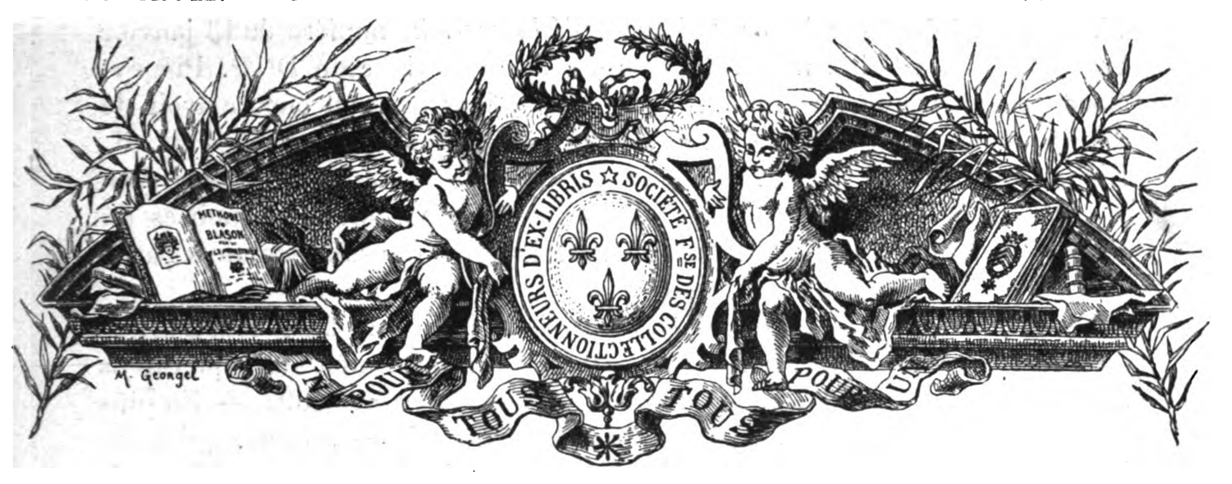
L'*Ex-libris Journal* de Londres a réuni en un seul fascicule les mois de Février et de Mars. Il donne pour commencer les diverses notes du mois, relatives aux publications reçues. On trouve ensuite un article sur l'Ex-libris de Price-Cleveland, comprenant une notice biographique sur cette famille, de 1660 à 1782. — Vient un autre article sur l'Ex-libris et la famille de James Piérot: celui-ci fut incarcéré à la Bastille avec une vingtaine de personnes qui y restèrent vingt et un jours sans boire ni manger, et périrent tous d'inanition, sauf Jacques (James) Piérot, qui fut, dit-on, sauvé par une poule, laquelle venait chaque jour déposer un œuf dans un coin de la petite fenêtre de sa cellule. — Après une liste des Ex-libris irlandais, établie par William Chamney, il y a la suite de celles des Ex-libris judiciaires et à festons, et divers autres petits articles. Le numéro est orné de plusieurs intéressantes reproductions, dont quelques-unes sont à identifier.

F. C.

Dans notre dernier numéro (avril 1905), page 50, il s'est glissé une erreur à propos de l'Ex-libris de M. F. Raisin par Valloton, ce *n'est pas une zincogravure* d'après un dessin, comme cela est dit, mais bien le tirage sur le bois original gravé par Valloton.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 MAI 1905

APPRÉCIANT comme il convient l'empressement mis par les assistants à venir plus nombreux que la dernière fois à notre réunion, le Président les en félicite, présente les excuses de M. L. de Mazières-Mauléon, et aborde immédiatement les questions qui sont à l'ordre du jour. Ce sont d'abord les quatres pièces à identifier que nous a envoyées notre dévoué collaborateur M. F. Raisin, de Genève ; elles avaient déjà été communiquées dans la dernière séance, mais il est utile de les faire examiner à nouveau : l'une d'elles est attribuée par M. Bouland à un membre de la famille d'Espinay (Bretagne), deux autres portent des armoiries étrangères sur lesquelles on ne peut donner de renseignements ; quant à la dernière, quoique française, en raison de la position *contournée* des meubles qui chargent les nombreux quartiers du blason, elle pourrait fort bien ne pas être un Ex-libris, mais simplement le tirage sur papier (et par suite inversé) d'armoiries gravées sur métal et destinées à être lues directement. Cette question demande une étude plus approfondie.

Dans une précédente séance, on avait demandé pour un correspondant étranger des renseignements sur une carte de visite aux noms et armes de Fischer, gravée par Choffard, M. Bargallo présente une note montrant que

cette carte a été reproduite par le journal l'*Illustration*, numéro du 15 janvier 1859, dans un article sur la collection de cartes de visite du Dr P. Piogey. Nous constatons donc avec plaisir que nos réunions peuvent encore avoir de l'utilité même en dehors du cercle de nos recherches habituelles. — M. R. Richebé soumet au Comité plusieurs pièces qu'il vient de rapporter d'un voyage en Belgique, ainsi qu'un volume in-folio portant les armoiries du Prieuré de Sainte-Croix de la Bretonnerie à Paris, et qui sont examinées avec grand intérêt.

Le Président communique ensuite un vieux livre fort bien conservé, et dans sa reliure primitive, portant l'Ex-libris de Désiré Buffet sur lequel nous avons publié un article dans les *Archives* du mois d'octobre 1897. — En plus de l'estampille que nous avons reproduite, le titre de ce volume, qui a été imprimé en 1543, porte l'inscription manuscrite : *Desiderii Buffet Divionen. 1558.* Cette marque est donc antérieure de seize ans à l'étiquette imprimée



de Ch. d'Ailleboust, datée de 1574, qui était considérée jusqu'ici comme le premier Ex-libris français connu. On remarquera que les quelques livres parvenus jusqu'à nous avec l'Ex-libris de D. Buffet portent tous, en plus de l'Ex-libris, sa signature ou son nom, avec la date de leur achat : celle de 1558 qui se trouve sur ce volume est antérieure à toutes celles qu'on a déjà relevées.

Pour ceux de nos membres ou nouveaux lecteurs qui ne connaissent pas cette marque nous en donnons ci-dessous la reproduction.

M. le baron du Roure de Paulin offre aux assistants sa brochure intitulée : *Le Manteau dans l'Art héraldique*, dont les illustrations étant en grande partie soit des Ex-libris, soit des Super-libris peuvent intéresser nos collègues. M. Bouland présente ensuite l'Ex-libris de la Société des graveurs allemands qui lui a été envoyé avec demande d'échange, ainsi que les prospectus du livre : *L'œuvre (Ex-libris) de M. Willi Geiger*, écrit par M. Arthur Rœssler, et qui est en souscription à Leipzig, chez Friederich Rothbarth, éditeur. — Enfin les assistants examinent avec un véritable plaisir les deux fascicules qui forment les années 1903 et 1904 de la belle publication sur les Ex-libris, organe de la *Société Viennoise d'Ex-libris*, qui a été envoyée en échange de la nôtre. Imprimée en allemand sur beau papier, de format in-4°, illustrée de nombreuses gravures dans le texte ainsi que hors texte, tant en noir qu'en couleur, cette publication est aussi curieuse qu'intéressante ; elle se trouvera



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 6. — JUIN 1905

Planche 10

chez notre *Archiviste* à la disposition des collègues qui voudront l'y consulter. Les autres revues sont ensuite communiquées comme d'habitude : *Revue héraldique, historique et nobiliaire; Giornale araldico; Rivista araldica*... etc..., après quoi la séance est levée. *Le Secrétaire*, F. Carême.

EX-LIBRIS

DU COLONEL LOUIS PAULIN DE JACOPS

MARQUIS D'AIGREMONT

VOICI la description d'un Ex-libris à la fois flamand et provençal, mais qui doit cependant se rattacher à cette dernière province par l'établissement définitif de la descendance de son auteur. Cette pièce est assez rare, n'ayant été appliquée que sur un petit nombre de livres et ceux-ci jamais dispersés. Son histoire, d'autre part, a besoin d'être bien fixée pour permettre au lecteur de saisir l'explication des trois blasons dont elle est composée : *Parti au 1 d'or au chevron d'azur* (Jacops) *surmonté d'un petit écu de sable au chef d'argent* (Villain)*; au 2 d'argent à 3 bandes d'or au chef aussi d'argent chargé d'une étoile d'or* (Chaussande).

Le tirage que nous en donnons ci-contre a été fait sur la planche originale.

L'écusson surmonté d'une couronne ducale est supporté par un griffon ailé et un lion, une croix de Malte pend au-dessous, il est orné de huit étendards ou drapeaux et de deux canons. Tel était au commencement du XIXe siècle l'Ex-libris du marquis d'Aigremont, *colonel* aux gardes wallonnes et gouverneur d'Alméria, gentilhomme flamand que l'émigration avait transporté en Espagne et qui habita ensuite Carpentras, fils d'une comtesse de Gand-Villain et mari d'une demoiselle de Chaussande, trois familles dont les écussons sont rappelés dans l'Ex-libris que nous soumettons aux lecteurs de la Revue.

Nous devons dire cependant que dans les armoiries des Chaussande, le blason est fautivement reproduit : ce n'est pas d'argent à 3 bandes d'or qu'il faudrait voir, au chef aussi d'argent avec l'étoile d'or, mais *D'azur, à trois bandes d'or et un chef de gueules chargé d'une étoile d'or*.

Louis Paulin de Jacops, marquis d'Aigremont, était né à Lille en Flandre le 11 septembre 1769, fils cadet d'Henri-Louis-Marie pour qui la terre d'Aigremont avait été érigée en marquisat, comme nous le dirons, et de Marie-Louise-Angélique, comtesse de Gand, dont nous parlerons aussi. Sous-lieutenant au régiment de Champagne et chevalier de Malte avant la Révolution, il émigra en 1791 et entra au service de l'Espagne, royaume dont ses aïeux avaient été longtemps les sujets, et que sa proximité lui avait permis d'atteindre facile-

ment, étant en garnison à Bordeaux. Cadet aux gardes wallonnes en 1793, il était successivement capitaine-sous-aide major en 1799, chevalier de Saint-Charles et lieutenant-colonel, gouverneur d'Alméria, ensuite demeuré comme colonel au service de sa nouvelle patrie quand Joseph eut remplacé les Bourbons. A la Restauration il fut autorisé à reprendre du service en France avec son grade et nommé chevalier de Saint-Louis ; il fit plus tard liquider sa retraite. Mais ne voulant plus retourner dans les pays brumeux de sa jeunesse il se retira à Carpentras, ville d'origine de sa femme, mêlant aux plaisirs de l'agriculture ceux qu'il éprouvait dans la lecture des auteurs anciens.

Les Jacops, originaires d'Assels en Brabant, formaient jadis dans les Flandres une des familles les plus riches et des plus importantes de cette province. Les rois d'Espagne, leurs anciens souverains, avaient successivement récompensé par des faveurs et des reconnaissances de noblesse plusieurs d'entre eux, fidèles serviteurs de leur couronne, qui s'étaient fait remarquer sur les champs de bataille et en d'autres services.

La branche des Jacops Bollaërt, passée à Anvers s'éteignit, il est vrai, au XVII[e] siècle, mais plusieurs autres lui survécurent, et parmi elles celle des anciens seigneurs d'Aigremont qui nous occupe aujourd'hui.

Cette branche était fixée à Lille, où elle jouissait déjà d'une situation considérable, quand Philippe IV, par des lettres de Madrid du 29 mai 1652, concéda à son chef, Antoine Jacops, S[gr] de Lannon, des titres nouveaux de noblesse, « tant pour les services tout particuliers rendus par lui et ceux de sa famille à sa personne et aux rois ses prédécesseurs, que pour les grandes obligations en argent rendues à sa couronne soit lors des troubles avec la France, soit lors des guerres de Catalogne, tant enfin à cause de l'estime qu'il avait pour lui depuis le séjour qu'il vint faire à sa Cour ». Ces lettres portaient un règlement d'armoiries pour cette branche des Jacops ne laissant subsister que le chevron d'azur sur champ d'or au lieu du chevron accompagné de coquilles et d'une calebasse que portaient antérieurement les Jacops.

Les auteurs flamands Le Roux et Devisiano de Howes, qui ont souvent cité dans leurs écrits la famille des Jacops, regardaient cette maison comme d'une haute importance dans sa province. Un article paru sur elle dans l'*Annuaire de 1855 de la noblesse de France* offre peu de clarté pour l'histoire de ses diverses branches : il indique bien les lettres de 1653 données par Philippe IV, mais ne sait pas fixer qu'elles s'adressaient à la branche des seigneurs d'Aigremont. Tandis que les documents que nous avons eu en mains nous permettent d'affirmer qu'en réalité Antoine Jacops qui en fut gratifié était le trisaïeul direct d'Henri-Louis-Marie, ancien chevau-léger de la garde du Roi, pour qui la terre d'Aigremont fut érigée en marquisat en 1773, à la suite de son alliance avec une fille de la grande maison des Gand-Villain, comtes d'Isenghien, et en considération de sa haute situation personnelle. Il est dit dans ces lettres d'érection que la terre et seigneurie d'Aigremont, possédée par la famille depuis 1685, située dans la châtellenie de Lille, avec haute, moyenne et basse justice, était une des plus importantes de la province ; que ses terres s'étendaient sur les villages d'Ennevelin, Templeuve en Pevèle, Marcq en Pevèle, Avelin et Fretin. Dans leur mouvance se trouvaient notamment les

trois fiefs vicomtiers[1] de Boisleville, de la Grande et Petite Anglée, des Epréaux, quinze fiefs, ainsi qu'un très grand nombre d'arrière-fiefs. Le château, nouvellement reconstruit, était l'un des plus grandioses et magnifiques que l'on pût voir. La seigneurie était d'une valeur de près de 800.000 livres et d'une étendue immense, ce qui rendait Louis-Henri-Marie de Jacops un des plus grands seigneurs de la province et lui permettait, disent aussi les lettres d'érection, de tenir les titre et dignité de marquis. Le seigneur d'Aigremont possédait aussi plusieurs autres seigneuries, celles d'Hailly et de Lombèz notamment[2]. A la Révolution le château fut détruit, la plupart des terres composant le marquisat aliénées et vendues par la Nation.

Dans son Ex-libris, gravé à Madrid, croyons-nous, le colonel d'Aigremont avait voulu rappeler, d'une manière, il est vrai, peu conforme aux usages ou règles du blason, l'alliance de son père avec la maison de Gand. Ce mariage avait eu lieu en effet en 1764 : Marie-Louise-Angélique, comtesse de Gand, était fille de Jean-Guilhaume-François-Marie de Gand-Villain, marquis de Hem[3], seigneur d'une foule de fiefs, ancien officier au service de Hongrie, et de Louise-Angélique des Fossèz, sa deuxième femme, vicomtesse du Grand et Petit-Rouy.

L'illustre maison de Gand, sortie des Pays-Bas, et qui tirait son nom de sa possession, dès le xe siècle, de la ville et comté de ce nom, et dont tous les grands généalogistes ont donné la filiation depuis cette date reculée, avait été la souche des comtes de Guines, de la seconde race des sires de Coucy, comtes de Soissons et de Marle, alliée directement à presque toutes les maisons souveraines de l'Europe. Elle avait donné un maréchal de France, de nombreux officiers généraux au service de ce royaume, de l'Espagne et de l'Autriche ; des chevaliers de la Toison d'Or, des ambassadeurs, des conseillers d'État et bien d'autres personnages. Or, par la mort, en 1767, du vieux maréchal Louis de Gand, prince d'Isenghien, décédé sans enfants, mort précédée de celle de son frère n'ayant laissé que deux filles mariées dans les maisons de Brancas-Lauraguais et La Rochefoucault, la famille ne fut plus représentée que par les frères de la marquise d'Aigremont, les comte et chevalier de Gand, chefs de la branche des marquis de Hem[4], vicomtes de Sailly, qui descendait de Maximilien de Gand, dit Villain, créé comte d'Isenghien en 1582, conseiller d'État de Philippe II d'Espagne, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, un des plus grands personnages de son temps, fondateur à Lille des

1. On appelait fiefs vicomtiers ceux où la justice devait être rendue par des magistrats d'un ordre supérieur, appelés *vicomtes* ou délégués particuliers des anciens comtes ou souverains du pays.

2. Dans son *Histoire des Flandres*, le P. Buzelin dit, édition de 1625, p. 115, « que la seigneurie d'Aigremont à son époque était déjà la plus importante de la châtellenie de Lille, et qu'il n'y avait pas dans cette juridiction une terre à clocher ayant des droits plus relevés et étendus qu'elle. »

3. L'année 1895 de cette Revue, aux pages 111 et 126, parle de Louis-Guilhaume-Camille de Gand, marquis de Hem, et du chiffre XIV qui se voit dans les ornements du blason de sa famille.

4. La Revue de 1895, sous la signature de M. O' Kelly de Galway, et à propos du chiffre XIIII qui se trouve dans l'ornementation du blason des Gand-Villain, donne un intéressant article sur la souche de cette famille. Le marquis de Hem, frère de la marquise d'Aigremont, maréchal de camp à l'armée de Condé, était entré ensuite au service d'Espagne et de Portugal ; il fut créé duc à brevet et pair de France en 1815. Il n'eut pas d'enfants de ses mariages avec Charlotte-Henriette de Vogüé et la comtesse Foschini. Ce sont donc les descendants de la marquise d'Aigremont qui seuls représenteraient aujourd'hui cette branche de la famille de Gand, marquis de Hem.

écoles pour instruire la jeunesse dans la foi catholique [1], et l'auteur commun des deux branches.

Le colonel d'Aigremont avait épousé à Madrid, en 1804, Anne-Françoise-Caroline-Geneviève de Chaussande, née à Carpentras en 1784, dame d'honneur de la princesse de la Paix, fille unique d'Antoine, François-de-Paule, Hyacinthe, baron de Chaussande de Saint-Romain, chevalier de Malte, ancien officier de Conti infanterie, et de Marie-Anne-Thérèse-Césarine de Proyet, comme lui émigrés en Espagne.

De ce mariage, quatre filles : Anne, mariée au comte de Bonadona ; Louise, au marquis de Jocas ; Julie, au baron de Vachon ; Charlotte, au comte de Soye, intendant militaire, et un fils, Louis-Elzéar-Richard, né en 1822, marié le 15 avril 1846 à Marie-Amicie de Seguins-Vassieux, et mort en 1893 [2].

De ce mariage, deux filles : Octavie, mariée en 1881 à François de Sigaud de Lestang, et Pauline, épouse du vicomte de Lirac, et un fils, Louis, dit Ludovic, 4e marquis d'Aigremont, né en 1853, marié en 1884, à Aix, à Marguerite Dufaur, dont plusieurs enfants.

A l'Ex-libris que nous venons de publier du marquis d'Aigremont, nous devons ajouter cet autre reproduit hors texte aussi avec le cuivre original, qui concerne également la même famille. Il aurait été, croit-on, celui de Henri-Louis-Marie de Jacops, seigneur d'Aigremont, mais avant l'érection de sa terre en marquisat, en 1773.

Paul de Faucher.

EX-LIBRIS THELLUSSON

J'ai, dans mon article sur le Rilliet, émis des doutes sur l'existence de l'Ex-libris Thellusson par Choffard, qui, ainsi que je l'ai dit, est inconnu à Genève, où la famille de ce nom a cependant longtemps habité et où se trouvent encore de ses descendants dans la ligne féminine.

MM. Émile Paul et Fils et Guillemin, les distingués libraires de la Bibliothèque nationale, m'écrivent pour me signaler qu'un exemplaire de cet Ex-libris a été vendu, il y a quatre ans, à Paris. Il figurait sous le n° 54 du catalogue de la vente Masson et a été adjugé à 31 fr.

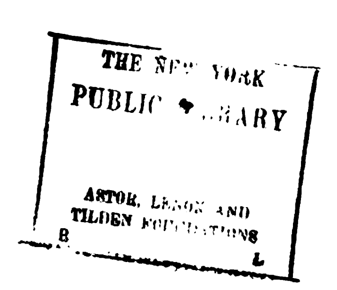
Il ~~semble~~ est donc établi que le doute que j'ai exprimé au sujet de l'Ex-libris Thellusson est mal fondé, et je m'en félicite, car j'espère que quelque heureux possesseur de ce Thellusson voudra bien en permettre la reproduction par les *Archives*. J'ajoute que je serais volontiers acquéreur de ce Choffard.

F. Raisin.

1. Le P. Anselme, continuation de *M. Pol Potier de Courcy*, t. IX, 2e partie ; Lachesnaye des Bois, t. VIII, édition moderne ; Moreri, Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Noblesse* de 1888.
2. Voir dans les *Archives* de 1903 l'article sur l'Ex-libris du marquis de Seguins-Vassieux.



Planche 11


THE NEW YORK
ASTOR, LENOX AND
B
L

LES EX-LIBRIS
GRAVÉS PAR ZAPOURAPH
(LE CHEVALIER DE CUREL)

ZAPOURAPH.... quel amusant pseudonyme, bien trouvé s'il en fut pour intriguer les curieux, et dépister les chercheurs! Zapouraph... ces trois syllabes vous ont un je ne sais quoi d'étrange, d'insolite, évoquant quelque chose d'extraordinaire aussi anormal que l'association d'un métaphysicien et d'un bouffon. Qui donc sous ce pseudonyme ultra-fantaisiste — j'allais dire ébouriffant — se serait avisé d'aller chercher le chevalier de Curel, officier du génie, chimiste, écrivain, et... graveur sur bois à ses moments de loisir? A. Benoit en parle dans son livre[1], mais il ne connaissait pas l'originale personnalité qui se cachait sous ce nom, puisqu'il le considère comme un graveur sur bois employé à l'imprimerie Carez, de Toul (1772); puis comme un ami de Carez. Il existe cependant une preuve écrite et indiscutable que celui qui employait ce pseudonyme était le chevalier de Curel, on en doit la découverte à M. H. Masson qui nous l'avait signalée dès 1898 : si nous n'avons pas alors publié le présent article, c'est que nous tenions à réunir autant que possible tous les Ex-libris dus à ce graveur amateur.

C'est dans le *Catalogue manuscrit de l'œuvre de Papillon par lui-même*, au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, cote Yc 135 a, qu'on trouve, tout à la fin (dernière ligne), cette mention : « *Page 95. Gravure du chevalier de Curel dit Zaporaph.* » Si d'après cela on prend le tome IV de l'œuvre de Papillon et qu'on cherche à la page 95, on y voit quatre petites gravures sur bois (têtes de chapitre ou ornements), l'une est signée *Zapouraph 1771*, deux (ce sont les plus petites) *Zapouraph 1772*, et la dernière *Zapouraph 1771*. Dans ces pièces, la manière de faire, les signatures, voire jusqu'aux dates qui les accompagnent, tout est bien semblable à celles des Ex-libris que nous allons reproduire.

Ceci établi, ouvrons maintenant le Livre d'or[2], tome IV, page 186; nous y lisons : « Nicolas François de Curel, chevalier, titré vicomte de Curel par « diplome de l'année 1817, seigneur de Xonville de la Noue, de Roiaumey, « fut colonel du génie, directeur des fortifications de la ville de Metz, décoré « de la croix de Saint-Louis et de celle d'officier de la Légion d'Honneur. Le « vicomte de Curel ne fut pas seulement un officier très distingué : doué « d'un brillant esprit et des talents les plus variés, il s'est fait un nom dans « la littérature et les sciences exactes. On a de lui plusieurs mémoires et rap- « ports insérés au *Mémorial de l'officier du génie*, une *Théorie des Ombres*

1. *Les Bibliophiles, les Collectionneurs et les Bibliothèques des Monastères des Trois Évêchés.* 1552-1790. Nancy, R. Wiéner, 1884, in-8°.
2. Livre d'or de la Noblesse Européenne, publié en 4 volumes par M. le marquis de Magny. Paris, A. Aubry, 1856, grand in-4°.

« qui fait encore autorité à l'École Polytechnique, un Éloge de Vauban supé-
« rieur à tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, plusieurs pièces de vers
« imprimées dans le *Mercure de France*, et un ouvrage malheureusement
« resté inachevé sur les fortifications permanentes. Le vicomte de Curel fut
« le rival de Papillon pour la gravure sur bois, etc... »

Cette dernière assertion nous paraît quelque peu hasardée, surtout si l'on compare les quelques pièces dues au chevalier de Curel à l'œuvre énorme de Papillon ! Comme on le voit, ceci ne fait que confirmer l'identité de Zapouraph et du chevalier de Curel. — Il avait épousé, le 23 janvier 1773, Louise de Baillivy, dont il eut onze enfants, il mourut à Metz le 4 mars 1824 et non pas « à *Wagram dans l'île Lobau !* » comme on le voit sur le catalogue d'un certain marchand, paru en mars 1901. C'est Théodore de Curel, son deuxième fils, lieutenant au 5e régiment d'artillerie à cheval, qui fut tué d'un boulet de canon à la bataille de Wagram en 1809... !

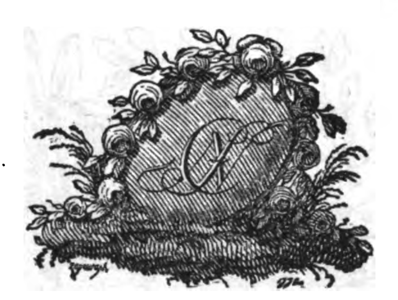


Maintenant nos lecteurs connaissent l'homme. Voyons ses gravures. Nous n'avons jusqu'à ce jour trouvé que six Ex-libris exécutés par Zapouraph ; en voici la liste par ordre alphabétique :

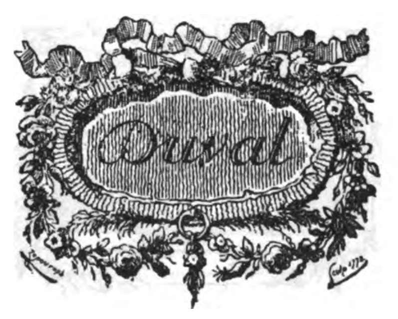
I. — BEURARD (Ex-libris de l'abbé J.-B.). Nous en donnons la reproduction ci-dessus : ce sont les armes de la famille, écu français entouré d'une guirlande de roses et surmonté d'une couronne de lauriers. Jean-Baptiste Beurard, fils d'un procureur au Parlement de Nancy, était né dans cette ville en 1745, et fut reçu chanoine de Toul le 27 juillet 1761, d'après A. Benoit, qui, dans son livre, page 66, donne sur lui d'intéressants détails, entre autres que « c'était un bon minéralogiste. Sous l'Empire, il fut employé « comme ingénieur des mines en Hongrie. Il publia sur cette partie si riche « de la géologie des ouvrages estimés dans leur temps ». La *Biographie Universelle* (de Hœfer) lui consacre un article donnant la liste des nombreuses Académies et Sociétés savantes dont il faisait partie. L'abbé Beurard mourut en 1825. Comme on le voit sur notre reproduction, cet Ex-libris est signé Z. 1777 ; d'après cette date, et quoiqu'il figure ici en tête de la liste, ce serait au contraire le dernier de ceux qu'a gravés le chevalier de Curel. Il existe un autre Ex-libris aux armes des Beurard dont nous n'avons pas à nous occuper ici, puisqu'il n'est pas de Zapouraph.

ture, ce qu'il n'a fait dans aucune autre de ses compositions. Pour nous, ce trait n'a pas été mis là sans raison, et il a tout l'air de dire : faites donc un peu attention, ce Zapouraph là touche de près au titulaire ! Comme tous les autres, il est daté, et porte à la suite de la signature : 1772.

IV. — C. F. N. (Ex-libris de Nicolas-François de Curel). Il eût été bien étonnant qu'avec cette tournure d'esprit, qui le portait à piquer la curiosité de ses contemporains, Zapouraph n'eût pas été tenté de composer, au moins

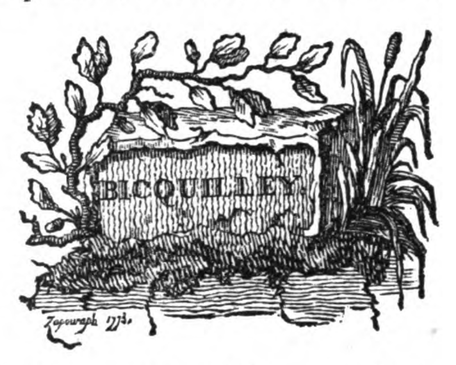


pour une partie de ses livres, un Ex-libris anonyme. C'est ce qu'il n'a pas manqué de faire, en se gravant la petite pièce que voici, et qui sur un fond azuré porte seulement le chiffre C. F. N. entouré d'une guirlande de roses. Si l'on veut bien prendre la peine de disposer en sens absolument inverse les trois lettres qui le composent, on obtient : N. F. C., qui répondent exactement aux nom et prénoms du titulaire, Nicolas-François de Curel ; aucun autre membre de la famille alors existant ne portait ces prénoms, nous croyons donc inutile d'insister sur cette attribution. Il porte la date 1772, comme le précédent.



V. — DUVAL. C'est certainement le moins connu de tous les Ex-libris gravés par le colonel de Curel : nous ne l'avons trouvé que dans la Collection de la Bibliothèque Nationale, où il nous avait été signalé par M. J. C. Wiggishoff. S'il n'était signé Zapouraph 1772, dans le bas à gauche, on pourrait mettre son origine en doute, quoiqu'il ait bien pourtant un air de famille avec les précédents. Sur une pierre ovale, dans le sens de sa largeur, est inscrit en écriture bâtarde le seul nom de *Duval*. Elle est entourée de guirlandes de fleurs attachées dans le haut par un flot de rubans, et réunies en bas par un anneau qui est scellé dans la pierre. Hauteur, 0 m 038 ; largeur, 0 m 047. Quel pouvait être ce Duval qui, en 1772, se trouvait en relations avec le chevalier de Curel ? L'absence de toute lettre initiale nous empêche ici de hasarder même une supposition. Car les suppositions, quoique présen-

II. — BICQUILLEY (Ex-libris de Ch.-Fr. de). Cette composition représente une grosse pierre plus ou moins équarrie, posée au bord d'un cours d'eau, comme semble l'indiquer : 1° la touffe de roseaux qui est à droite; 2° l'ondulation des hachures qui sont au-dessous et au-devant d'elle. Le seul nom Bicquilley se lit en lettres capitales sur la face rectangulaire. Cette vignette est attribuée à Ch.-Fr. de Bicquilley, mathématicien distingué, qui fit (dit A. Benoit[1]) imprimer, en 1783, *les Calculs des probabilités*, ouvrit



pendant la Révolution des cours gratuits pour les ouvriers, et, en 1804, publia chez Carez la *Théorie élémentaire du Commerce*. Ce qui engage à lui attribuer l'Ex-libris plutôt qu'à J.-B. Bicquilley, l'auteur des *Noëls*, c'est le caractère même de ses études mathématiques et ses relations avec Carez qui devaient le rapprocher du pseudo Zapouraph. On peut signaler aux amateurs de graphologie la remarquable façon dont est prolongée la queue de la lettre Z sur cette pièce, datée de 1773.



III. — CUREL (Ex-libris du chevalier de). Le gai fantaisiste qui signait Zapouraph, et qui exerçait son burin en gravant des Ex-libris pour ses amis, s'en était exécuté un, et même deux, pour lui-même, le premier avec son nom, l'autre anonyme avec le chiffre C. F. N. que l'on voit plus loin. D'après quelques amateurs, celui portant l'inscription « Le Chevalier de Curel » serait le meilleur de tous ceux qu'il a faits. Nous savons bien que notre graveur avait un frère aîné, Hyacinthe de Curel, portant aussi le titre de chevalier, et pour lequel il aurait pu exécuter cet Ex-libris; mais nous en doutons, et ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est l'insistance avec laquelle il a voulu attirer l'attention en *soulignant complètement* sa signa-

1. *Les Bibliophiles, les Collectionneurs et les Bibliothèques des Monastères des Trois-Évêchés*, Nancy, Wiener, 1884, in-8.

tées avec toutes les réserves qu'elles comportent, sont trop souvent prises par certaines gens pour des réalités, se répandent comme telles dans le public... et deviennent ensuite la cause d'interminables complications pour les chercheurs sérieux.

VI. — DOM. ANT. JOURDEZ BÉNÉDICTIN. Quoique non signée, cette petite gravure sur bois est généralement attribuée à Zapouraph. Elle se rapproche assez, en effet, de la manière de ce graveur, cependant elle est presque du double plus grande que les autres compositions signées par lui. Dans son livre, A. Benoit, page 77, dit à propos de cet Ex-libris : « Dans un « riche encadrement sortant des ateliers de Carez, on lit : DOM. ANT. JOURDEZ « BÉNÉDICTIN », et plus loin, page 84, il ajoute : « On peut attribuer à



« Zapouraph la marque de dom Jourdez. » Comme A. Benoit croyait que Zapouraph était un graveur employé par Carez, cette attribution lui paraissait offrir de grandes probabilités ; cependant vu l'absence de la signature si chère à notre graveur il nous paraît prudent de ne l'accepter qu'avec une certaine réserve.

D[r] L. BOULAND.

ÉCHOS DES VENTES

PROPOS D'UN INDÉPENDANT

NOUS AVIONS formé le projet de parler, dans un des précédents numéros, de la vente aux enchères des Ex-libris de feu M. Lormier, de citer quelques pièces, d'indiquer quelques prix, mais différentes circonstances en dehors de notre volonté nous en ont empêché. Nous allions écrire nos appréciations personnelles sur cet intéressant sujet, lorsque sous le titre de *Propos d'un indépendant* nous avons reçu celles d'un de nos collègues, auquel nous cédons volontiers la place, sans plus amples commentaires.

D[r] L. BOULAND.

Pour suivre une vente avec quelque intérêt, le mieux est, après avoir chargé quelqu'un de ses commissions, de se tenir un peu à l'écart et d'en observer les petites péripéties sans être préoccupé de miser sur certains numéros que l'on désire. C'est ce que nous avons fait à la vente de la collection Lormier, les

17 et 18 avril 1905. A part quelques pièces normandes fort rares, dit le catalogue, cette vente, annoncée depuis tantôt deux ans, ne nous a pas semblé renfermer plus de pièces exceptionnelles que la vente de Vismes; est-ce l'effet d'une trop longue attente? Des assistants, peu de chose à dire (n'étant pas très nombreux), du reste il en est jusqu'à douze que l'on pourrait citer, mais ce sont les principaux collectionneurs tant de Paris que de la province; de ces derniers, trois sont venus tout exprès, dit-on, et l'on va bien s'apercevoir qu'ils n'entendent pas s'être dérangés pour rien, ho! non, car ce sont eux qui obtiennent les pièces les plus chères. Derrière eux vont, viennent, s'arrêtent les curieux sortant d'autres ventes; c'est amusant de les voir regarder avec étonnement ces *images* que leurs dimensions ne semblent pas recommander au gros public. Tout près de moi, j'entends une jeune dame disant à son compagnon : « Qu'est-ce que c'est que ces petites gravures collées sur de grands papiers? Tiens, cela vaut donc quelque chose? »

Suivant une méthode ayant paraît-il ses avantages, on commence par le n° 335, qui monte rapidement au prix de 70 francs; cette entrée en matière ne paraît pas enthousiasmer l'acheteur, car elle met chaque Ex-libris à 5 francs pièce en moyenne, et donne la mesure des prix que pourront atteindre les lots et numéros suivants. Dès la seconde partie de cette première vacation, les prix s'élèvent encore; le n° 190 qui la commence, Ex-libris de Mme de Fuligny-Damas, atteint 13 francs, ce qui, avec les frais en plus, n'est pas précisément bon marché.

Nous n'insistons pas davantage sur les prix, car il est probable que comme d'habitude une liste imprimée en sera publiée. Au cours de ces brillantes enchères, ce qui nous étonne c'est l'inertie bénévole avec laquelle les assistants semblent accepter comme article de foi toutes les attributions, toutes les assertions inscrites au catalogue! Et sans élever le moindre doute, sans faire la moindre observation, payent à beaux deniers comptants des pièces dont quelques-unes n'ont avec les Ex-libris que d'assez douteuses analogies. Une seule fois, le Président de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris signale qu'une grande pièce, le n° 305, présenté comme l'Ex-libris de Mgr de Saulx-Tavannes, n'est en réalité que le blason de cet archevêque, extrait d'un Armorial entièrement gravé, dont un exemplaire se trouve au département des Estampes de la Bibliothèque Nationale, et qui a pour titre : *Armorial des princes et princesses de la Maison Royale, des ducs et pairs et maréchaux de France et celles des Commandeurs et Chevaliers du Saint-Esprit vivants en M.DCCXXXVI, à l'usage de Monseigneur Le Dauphin*. A Paris, chez le sieur Roland, généalogiste et géographe, rue Culture-Sainte-Catherine, in-fol. — Ainsi que nous avons pu le constater, ce blason est la planche 14 de la partie de cet armorial intitulée *Armoiries des princes, seigneurs, ducs et pairs de France*.

Il ne faut pas avoir remué beaucoup de livres pour s'apercevoir que la pièce annoncée sous le n° 327, et reproduite au-dessus, n'est autre chose qu'une tête de chapitre de l'ouvrage de Descamps, *Vie des Peintres flamands*, t. I, p. III, et que le n° 284 du catalogue donné comme l'Ex-libris du marquis de Marigny, a une origine analogue. Après ces constatations, n'est-il pas

permis de se demander ce qne vient faire là *ce lit monumental* annoncé sous le n° 274? Que peut-il bien avoir de commun avec un Ex-libris ?

Ne peut-on pas avec raison élever les mêmes doutes sur cette gravure à emblèmes religieux inscrite au n° 137 du catalogue? Qu'y a-t-il là dedans montrant péremptoirement qu'elle a été faite pour servir d'Ex-libris? Sans doute il y a bien cet emblème dans le cartouche à coquille qui en est le motif principal, il y a aussi une espèce de devise dans la banderole qui domine le tout. Mais alors, si toutes les imageries religieuses à emblèmes plus ou moins mystiques doivent être prises pour des Ex-libris, il va y avoir de jolies surprises pour ceux qui ont conservé de vieux livres de piété dont les couvertures ont résisté aux injures du temps! Une personne à laquelle je fais part de ces observations me répond : « Mais ces pièces étaient collées dans « les livres de M. Lormier ou faisaient partie de sa collection, ce sont donc des « Ex-libris. » Et ce propos, plutôt naïf, fait naturellement venir à l'esprit cette réflexion que nous soumettons aux gens qui savent raisonner : « Suffirait- « il donc, pour qu'une gravure quelconque devienne un Ex-libris, qu'elle ait « été collée dans un des livres de feu Lormier ou qu'elle se soit trouvée dans « son tiroir? Et alors pourquoi cette étonnante vertu transformatrice serait- « elle le privilège exclusif du tiroir de ce M. Lormier? Pourquoi les livres ou « le tiroir de M. Chose ou de M. Machin doivent-ils être privés de ce pouvoir « transmutateur? » Ce serait bien dommage, ma foi, car après tout il y a encore en province de nombreuses bibliothèques dans les vieux livres desquelles se trouvent collées de curieuses vignettes qui pourraient être *ipso facto* consacrées Ex-libris, et alors il y aurait de bien beaux jours pour ceux qui voudraient les vendre !

Ce qui nous étonne, c'est que, sans plus de souci des livres eux-mêmes, on en ait détaché tous les Ex-libris pour vendre les volumes d'un côté et les Ex-libris de l'autre. Car avec ce système, le livre perd l'intérêt de sa provenance, tandis que l'Ex-libris perd les indications qu'on aurait pu tirer pour son étude soit du titre, soit de la date des volumes dont on l'a sorti, soit des indications manuscrites qu'ils portent quelquefois. Je n'ai pu, dans cet article déjà long, parler de plusieurs autres numéros que j'ai notés, je le termine par un mot d'un habitué de l'Hôtel des Ventes, auquel, en quittant la salle, je demandais son appréciation : « Ce qu'il y a de changé, me répondit-il en « riant, c'est que pour l'Ex-libris, comme « pour tout ce qui peut se vendre, « du reste, on est entré dans la voie de la spéculation. »

Un vieux Bibliophile.

M. F. Raisin, 8, rue Sénebier, à Genève (Suisse); M. le vicomte de Hennezel, 9, place de Breteuil, Paris, nous prient de faire savoir qu'ils sont disposés à faire l'échange de leurs Ex-libris personnels.

Nous rappelons aux membres de notre Société que nous attendons leurs indications pour publier dans notre Revue une nouvelle liste de ceux d'entre eux qui veulent bien faire l'échange de leurs Ex-libris. Ils sont priés d'envoyer leur adresse à M. Carême, secrétaire de la Société, 7, rue d'Alençon, Paris.

NOTE SUR LES EX-LIBRIS
E. F. DE LA CUISINE

La pièce héraldique faisant partie de la collection de la Bibliothèque Nationale n'est pas un Ex-libris. Elle a été dessinée et reproduite en zincogravure pour illustrer le catalogue de la vente des livres du Président et de son fils Henri de la Cuisine, qui fut faite du 26 au 29 octobre 1901, par le libraire Damidot, de Dijon.

Après la vente, ce libraire fit exécuter un tirage du blason sur différents papiers, mais cette pièce ne fut jamais vendue par lui comme Ex-libris. Je tiens le zinc original à la disposition des *Archives*, si elles jugent utile de le publier, la reproduction donnée page 57, étant de dimensions moindres que l'original.

J'ajouterai que le vrai nom du Président était *Delacuisine* en un mot, comme il résulte de plusieurs pièces officielles en ma possession ; il a signé ses ouvrages



de Lacuisine en deux mots, et son Ex-libris porte *de la Cuisine* en trois mots. J'ai cherché vainement une rectification à son état civil. LÉON QUANTIN.

Tous nos remerciements à M. L. Quantin pour cette intéressante communication, à la suite de laquelle nous nous sommes empressés d'aller comparer le cliché avec la pièce de la Bibliothèque Nationale. Cela nous a permis de constater : 1° que cette pièce n'est en effet qu'une épreuve dudit cliché ; 2° que la personne qui nous avait envoyé la reproduction photographique l'avait réduite ; 3° que si le libraire Damidot n'a pas vendu les épreuves comme Ex-libris, il y a eu des gens qui n'ont pas eu les mêmes scrupules, puisque la pièce de la Bibliothèque Nationale porte le timbre spécial : *Acquisition.*

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite des QUESTIONS.

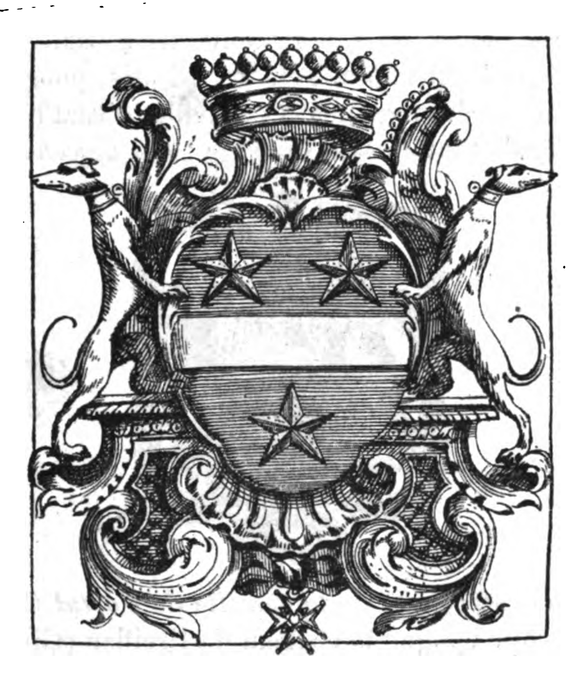
RÉPONSES

FASCE — ÉTOILES. — (N. 282.) [12e ANNÉE, PAGE 14.]

La famille Grimod Bénéon de Riverie est originaire du Lyonnais; enrichie par le commerce, elle fut annoblie par l'échevinat.

Le possesseur de l'Ex-libris est : François-Jean-Jacques Grimod de Bénéon, chevalier, baron de Riverie, baron de Cornillon, seigneur de Saint-Just,

Saint-Didier, de Chaussans et autres places; il naquit le 18 novembre 1733 de Jean-Étienne Grimod de Bénéon de Chatellus, baron de Cornillon, maréchal des camps et armées du Roi, et de Jeanne-Claudine de Beaulieu de Gourville de Théras. Il fut capitaine au Régiment d'Aquitaine et chevalier de Saint-Louis. Il épousa à Ainay le 10 décembre 1761 Jeanne-Marie-Laurence Dugas, fille de Louis Dugas, écuyer, seigneur de Bois-Saint-Just, etc., capitaine au Régiment de Picardie, et de Marie-Louise Laurent. Il n'eut qu'une



fille : Jeanne-Claudine-Françoise-Étiennette, qui épousa en 1783 Pierre de Montherot, fils de Pierre de Montherot de Beligneux, et de Jeanne Sybille de Lamartine d'Urigny. — Les armes des Dugas sont : *D'azur, à un sautoir ondé d'or, cantonné de 4 besants de même.*

BARON DU ROURE DE PAULIN.

COLOMBE. — CROISSANT. — (N° 283.) [12e ANNÉE, PAGE 62.]

A titre de renseignement, et dans le but de fournir un point de départ aux recherches, voici une réponse que nous publions en faisant les réserves qu'elle comporte. Ce fer de reliure aurait pu être gravé pour un membre de la famille Le Blanc de Pellissac (Forez), qui portait : *D'azur, à la colombe d'argent tenant en son bec un rameau de sinople, et posée sur un croissant d'argent ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.* Il saute aux yeux que dans cette description, (émaux, pièces, disposition, excepté les étoiles qui sont au nombre de *trois,*) il y a une concordance complète avec tous les détails du super-libris reproduit dans la question, mais dans lequel on ne voit que *deux* étoiles seulement. Un de nos collègues avait proposé l'attribution à un Bernin de Valentinay (Touraine), mais dans le blason de cette famille le chef est *d'argent,* non de gueules comme ici, et les étoiles sont aussi au nombre de *trois* : ce qui nous la fait écarter. L. B.

CHABAS. — (**N° 284**). [11e ANNÉE, PAGE 141.]

Notre dévoué collaborateur a répondu à la première partie de la question, puisque dans son *Catalogue descriptif des Ex-libris et fers de reliure français anonymes et non héraldiques*, p. 137, il indique cette vignette comme étant l'Ex-libris de l'Egyptologue Chabas.

DE PORTAL. — (**N. 285**). [2e ANNÉE, PAGE 171.]

Le fer d'armoirie faisant l'objet de la question n° 98, parue en 1895, p. 171 de nos *Archives*, est bien celui de la famille de Portal. Il fut exécuté vers 1859, chez MM. Gruel-Engelmann, relieurs à Paris, pour le baron Frédéric de Portal, ancien maître des requêtes et conseiller d'État honoraire. Le baron de Portal est l'auteur de l'intéressant ouvrage : *Les descendants des Albigeois et des Huguenots*, *ou Mémoires de la famille de Portal* (1 vol. in-8°, Paris, 1860). Il habitait à cette époque le château de Breillan (Gironde).



M. D'HYENVILLE. — (**N° 286.**) [11e ANNÉE, PAGE 78.]

A titre de document pouvant mettre sur la voie d'une recherche plus complète, je m'empresse de signaler que je possède le moulage d'un cachet armorié présentant tous les caractères de la fin du XVIIIe siècle et qui porte deux écussons accolés (armoiries d'alliance) ; le premier, celui du mari, est : *D'azur, à l'ancre de..., chargée d'un cœur de... brochant sur le fut, et surmontée de deux étoiles de...* qui répond parfaitement au blason d'Hyenville décrit dans la question. Le second, celui de la femme, est : *Écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois étoiles de..., aux 2 et 3 de gueules à l'aigle de... et sur le tout de... à la bande de gueules.* Ce cachet m'a été donné comme étant celui d'un D'HYENVILLE DE CAMBERNON et de sa femme née de LA BRULERIE.

L'attribution nous paraît d'autant plus exacte que le blason des Piochard de La Brulerie est, en rétablissant les émaux, d'après Rietstap : *Écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'argent, aux 2 et 3 de gueules à l'aigle d'argent, et sur le tout d'or à la bande de gueules.* Il est probable que si l'on pouvait mettre la main sur une généalogie un peu détaillée de la famille Piochard de La Brulerie (Orléanais), on y trouverait l'alliance indiquée par ce cachet et par suite des détails sur le mari.

H. DE LA PERRIÈRE.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 JUIN 1905



PAR SUITE de l'ordre adopté depuis des années, nos réunions commencent toujours par les regrets ou les excuses des membres empêchés de s'y rendre, cela prouve du reste tout le plaisir et l'intérêt qu'ils y trouvent : le Président ouvre donc la séance en offrant les regrets de M. P. de Crauzat et du baron Boissonnet qui ne peuvent se joindre aux assistants. Il annonce que devant quitter Paris sous peu pour aller passer la belle saison à *Busendorf* (*Lorraine*), il remet au Vice-Président M. Ed. Engelmann le soin d'offrir l'hospitalité chez lui aux membres de la Société, s'ils jugent à propos de se réunir pendant les vacances. — Le Comité admet ensuite comme membre M. le vicomte Guy de Montlivault, présenté par M. H. Leclerc, libraire, et par M. Bouland. — Ce dernier soumet ensuite la demande qui a été faite par une Société archéologique de province d'échanger une collection complète de notre Revue contre les principales publications de cette Société ? Malgré tout le plaisir que nous aurions à satisfaire des érudits avec lesquels nous voudrions continuer des relations courtoises, le Comité regrette de ne pouvoir donner suite à cette proposition : 1° parce que ces publications, tout en ayant une valeur historique réelle, ne peuvent intéresser qu'un nombre assez restreint de nos collègues ; 2° surtout

parce que nous ne possédons plus que très peu de ces collections complètes, et que nous devons les réserver de préférence pour les nouveaux membres de la Société.

La traduction d'une lettre de l'éditeur F. Rothbarth [1], relative à la publication de l'œuvre de Willi Geiger, ayant été faite par notre nouveau collègue M. Bastanier, lecture en est donnée ; c'est la demande de faire l'annonce de cet ouvrage, dont nous avons déjà parlé dans le compte rendu de la dernière réunion (voir *Archives* de mai 1905, p. 82, en bas). Ajoutons que depuis cette époque nous avons reçu un avis par carte postale, pour prévenir qu'après la clôture de la souscription le prix qui est de six marks sera porté à douze marks.

M. le comte Lair, venu tout exprès à Paris pour assister à cette réunion, présente plusieurs Ex-libris anciens à identifier, puis une très curieuse reliure avec emblèmes funèbres, faite à l'imitation de celles d'Henri III, mais plus récente, et ornée d'un monogramme dont il demande la décomposition. Après examen, on constate que ce sont quatre lettres C entrelacées en croix, leur partie vide regardant l'extérieur, mais qu'elle est fermée par de petites couronnes : reste à trouver l'attribution.

Le Président communique ensuite aux assistants : 1° une plaquette envoyée par notre dévoué collaborateur M. P. de Faucher, qui a pour titre : *Entrée à Aix du roi d'Espagne Philippe V* ; 2° une brochure offerte à notre Société par l'auteur, M. Isak Collijn : huit pages grand in-4°, écrites en suédois, curieusement illustrées et portant le titre : NAGRA PÄRMEXLIBRIS. Nous prierons notre collaborateur C. M. Carlander de vouloir bien nous en donner une explication. — Enfin la séance se termine par l'examen des publications reçues dans le courant du mois ; ce sont : les *Archives héraldiques suisses*, toujours fort intéressantes comme texte et comme illustrations ; la *Revue héraldique, historique et nobiliaire*, n° de mai 1905 ; l'*Ex-libris Journal* de Londres, contenant en particulier une note sur l'Ex-libris du père de Roger Bacon et sur les signatures de Shakspeare. — Le numéro 2 de la deuxième année de la *Revista Iberica*, dans lequel on remarque un curieux article de M. Pau Font de Rubinat sur les Ex-libris de Godoy, prince de la Paix.

Le Secrétaire, F. CARÈME.

CORRESPONDANCE

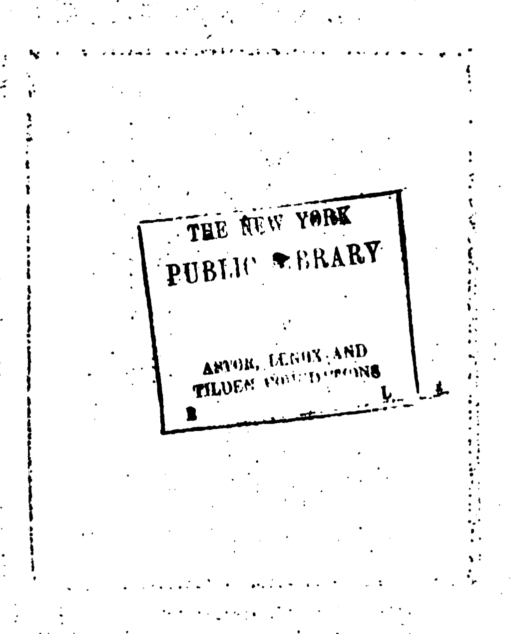
Busendorf, le 21 juillet 1905.

Nous venons de recevoir de M. F. Duris le télégramme suivant que nous nous empressons de publier :

« Prière insérer dans *Archives* Juillet, pièce N° 327 vente Lormier n'a « pas été détachée d'un exemplaire de *La vie des peintres flamands* ; que le « vieux bibliophile cherche autre chose s'il veut prouver que la vignette « vendue n'est pas Ex-libris. — Duris. »

Pour copie conforme. Dr L. BOULAND.

1. Friedrich Rothbarth, Hohenzollern-Strasse, Leipzig.





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS — N° 7. — JUILLET 1905

Planche 12

Un de nos collaborateurs qui s'occupe spécialement des marques de livres, (Ex-libris et Super-libris) du *Lieutenant de police Le Noir*, prie les membres de la Société de vouloir bien lui signaler celles qu'ils possèdent? Il serait acheteur de ces marques. — Envoyer les offres à notre secrétaire.

EX-LIBRIS
D'ALEXANDRE PIÉDAGNEL

UNE partie des livres de cet écrivain et poète délicat a été vendue dernièrement [1] par M. Durel, qui, en se servant d'une réduction de l'Ex-libris pour orner le titre et la couverture du catalogue, nous a donné l'idée de reproduire ici cette gracieuse eau-forte avec le cuivre original. Nous devons la communication de cette planche à la bienveillante obligeance de Mme veuve Piédagnel, et nous la prions d'agréer nos plus sincères remerciements.

Sur la gravure elle-même, nous n'insisterons pas autrement que pour faire observer que pour l'auteur des charmantes poésies intitulées *Avril*, il était naturel de composer un Ex-libris rappelant par des fleurs et un oiseau l'arrivée du printemps. Comme on le voit ci-contre, c'est ce qu'a gravé pour M. Piédagnel un ami dont, par une curieuse coïncidence, le pseudonyme est : Marcel d'Aubépine [2].

Voici, sur le propriétaire de cet Ex-libris, quelques détails biographiques dont nos lecteurs nous sauront gré, pensons-nous : François-Alexandre Piédagnel est né à Cherbourg le 31 décembre 1831. Il fut d'abord officier d'administration de la marine sur le bâtiment de guerre *le Tonnerre*. Son courageux dévouement pendant une violente épidémie de fièvre jaune qui régna sur ce vaisseau dans le golfe du Mexique, lui valut la décoration de la Légion d'honneur le 12 août 1862. Ayant dû quitter le service pour cause de santé, il se fixa dès lors à Paris où il devint le secrétaire et l'ami de Jules Janin, sur lequel il publia une intéressante étude en 1874. Le reste de sa vie fut tout entier consacré à des travaux littéraires. Pour ceux qui désireraient de plus amples détails sur les ouvrages de cet écrivain, de ce poète apprécié à sa juste valeur par François Coppée et par Sully-Prudhomme, nous indiquerons les titres suivants : *Les ambulances de Paris*, 1870-1872; *Jules Janin*, 1874; *J.-F. Millet*, 1876; *Avril*, poésies, 1877; *Un bouquiniste parisien*, 1878; *Hier*, poésies, 1882; *Jadis*, 1886; *En route*, poésies, 1886; un grand nombre d'études littéraires ou de notices pour diverses réimpressions d'ouvrages des XVIIe et XVIIIe siècles, ainsi que beaucoup d'articles bibliographiques, dans le *Journal des Débats*, *le Constitutionnel*, *Paris-Journal*, *le Bibliophile français*, etc.

Dr L. BOULAND.

1. Le catalogue porte : Vente du samedi 6 mai 1905, hôtel Drouot, salle 8; Paris, A. Durel, libraire, 21, rue de l'Ancienne-Comédie, et passage du Commerce, 9-11.

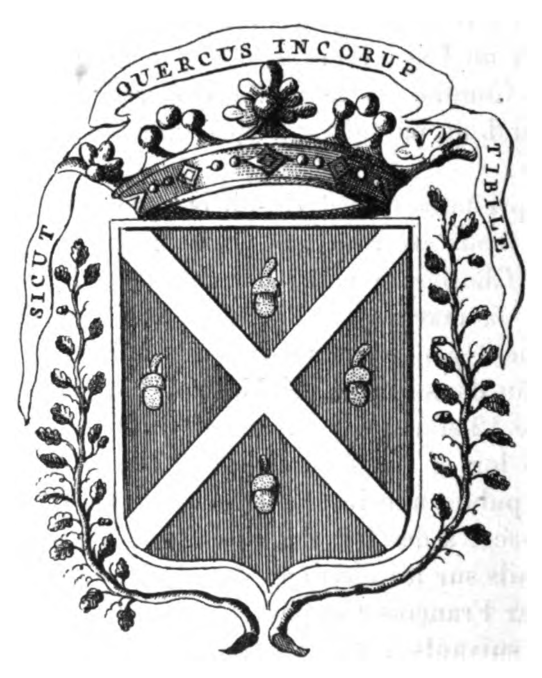
2. Marcel Gingembre, plus connu sous son pseudonyme de Marcel d'Aubépine, a peint, dessiné et gravé d'élégantes compositions, dont les principaux sujets étaient des fleurs et des oiseaux. Il a illustré de six eaux-fortes un des livres de M. Piédagnel : JADIS, SOUVENIRS ET FANTAISIES. Paris, Liseux, 1886, grand in-8. Voir le n° 252 du catalogue précité.

Nous attirons l'attention de nos collègues sur l'intéressante étude de notre dévoué collaborateur M. E. Perrier, dont l'annonce figure à la troisième page de la couverture rose du présent numéro.

EX-LIBRIS
DU BARON DE MILLEVILLE



ETTE marque qui doit dater des premières années du XIX[e] siècle est devenue assez rare; en effet, sa planche, comme celles de beaucoup d'autres, a été perdue. Les armoiries de la famille de Milleville sont : *De gueules, au sautoir d'argent cantonné de quatre glands d'or.* — Deux branches de chêne remplacent les supports. — Le tout est surmonté d'une couronne de marquis avec la devise sur une banderole : *sicut quercus incorruptibile.* Je vais en quelques mots retracer la vie du titulaire de cet Ex-libris.



Louis-Octave, baron de Milleville, appartenait à la branche cadette d'une ancienne famille de la haute Normandie [1]. Fils de Pierre-Octave, baron de Milleville, écuyer seigneur de Lieurey (Eure), garde du corps du comte d'Artois, compagnie de Crussol, et de Rosalie de Bulande, il naquit à Paris (paroisse Saint-Gervais), le 24 novembre 1774.

Dès l'âge de 17 ans il émigra, et l'année suivante il fit la campagne de 1792 à l'armée des Princes avec les officiers du régiment d'Artois; il passa

1. C'est au XVI[e] siècle que cette famille s'est divisée en deux. Robert épousa, le 6 août 1572, Françoise de Biancourt et forma la branche aînée qui porte le titre de comte. Elle a fourni plusieurs magistrats. Jacques I[er] (frère de Robert), allié en 1592 à Olire Desportes, a formé la branche cadette.

à l'armée de Condé le 29 avril 1793, et servit successivement dans l'infanterie et la cavalerie noble jusqu'au 1er mars 1801.

Le 30 juillet 1806 M. de Milleville épousa Mlle Aglaé-Pétronille Huger [1] de Bacqueucourt, fille de Jean-Baptiste-Louis Huger et de Catherine-Thérèse Berthost du Bosctheroulde.

Le 28 octobre 1815 il fut promu lieutenant (*rang de capitaine*) au 4e régiment d'infanterie de la garde royale ; breveté chef de bataillon le 17 décembre 1815. Capitaine (*chef de bataillon*) le 26 mars 1817. Chevalier de Saint-Louis le 31 octobre 1815, et chevalier de la Légion d'honneur le 22 mars 1826. Il resta dans la garde royale jusqu'en 1830, époque où elle fut licenciée.

Après avoir quitté l'armée, M. de Milleville vint s'établir en son château du Bosctheroulde, commune du Boscguérard-Saint-Adrien (Seine-Inférieure) ; il passait ses hivers à Rouen où il mourut à l'âge de 76 ans, le 20 mars 1851. La foule nombreuse qui assista à ses obsèques dans l'église Saint-Godard et



les journaux du temps prouvent combien cet homme de bien avait su se faire estimer et honorer autant dans sa vie privée que dans sa carrière militaire.

Son fils, Marie-Adrien-*Octave*, baron de Milleville (1812 † 1885), épousa Mademoiselle Claire de Montlambert, d'où deux fils :

1° Louis, baron de Milleville, qui s'est allié à Mlle Jeanne de Beausse [2]; de cette union six enfants.

2° Gontran de Milleville, capitaine commandant au 24e dragons, décédé le 24 juillet 1901 ; il a laissé six enfants de son mariage avec Mlle Blanche du Passage.

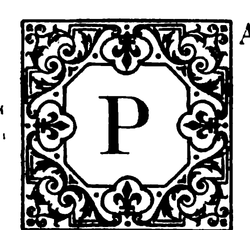
Je tiens à rappeler un ouvrage bien connu, c'est l'*Armorial historique de la noblesse de France, recueilli et rédigé par un Comité, publié par Henry J.-G. de Milleville.* Paris, s. d., au bureau de l'*Armorial historique*, un vol. in-4. L'auteur appartenait à la branche aînée de cette famille.

La reproduction d'un *Super-libris* que mon neveu l'abbé Jean de Milleville s'est fait graver complètera fort bien cette note.

R. de Brébisson.

1. *Alias* Hugo.
2. En épousant la sœur de Mme de Brébisson, le baron de Milleville est devenu mon beau-frère.

LIVRE AUX ARMES
DE MADAME ÉLISABETH
SŒUR DU ROI LOUIS XVI



ARMI les livres et autres objets ayant appartenu à la famille royale de France, composant la vente Alvin-Beaumont, qui furent l'objet d'une vente spéciale le 7 juin 1905 à l'hôtel Drouot, un volume avait attiré tout particulièrement notre attention à cause des armoiries qu'il portait sur les plats; c'est le numéro 5 du catalogue, dont nous reproduisons ci-dessous le texte.

5. — PORTRAIT DE HENRI IV, PAR M. LE CLERC, CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI. — Paris, *Ph. D. Pierre*, 1783. — 1 vol. in-12 rel. mar. rouge, **Armes de Marie-Thérèse de France** sur les plats. Exempl. sur vélin (très rare), pris par *Huret*, au cours d'une fouille faite au Temple après la mort de Marie-Antoinette.

Notre première impression était en effet que pour représenter exactement celles de la fille du roi Louis XVI, les armoiries auraient dû être de France plein [1] et non pas écartelées, comme elles le sont là.

Nous avons obtenu, grâce à l'obligeance de l'expert M. Loys Delteil, le prêt du cliché reproduisant cette reliure, et dont le tirage hors texte ci-contre va permettre de suivre facilement des observations courtoises n'ayant d'autre but que *d'attribuer plus régulièrement la possession du volume à Madame Élisabeth, sœur du roi Louis XVI.* Celle-ci, en effet, eut pendant assez longtemps, comme fille de Dauphin, des armoiries écartelées de France et de Dauphiné, semblables à celles qu'on voit sur ce volume. Nous pourrions nous étendre longuement pour justifier cette dernière attribution, nous préférons publier la lettre suivante, que nous avons reçue de M. Ed. Rahir et qui formule la même opinion, en l'appuyant tant sur les règles du blason que sur des preuves fournies par son expérience de libraire :

Cher monsieur Bouland,

« On voit parfois figurer dans les ventes des volumes portant des armoiries, « écu en losange, écartelé de France et de Dauphiné, surmontées d'une cou- « ronne princière, et pour lesquelles les attributions les plus diverses sont « faites par les rédacteurs des catalogues de ces ventes.

« Des volumes ainsi timbrés sont indiqués comme ayant appartenu à : « LOUIS XVI, DAUPHIN, dans les catalogues de vente du comte de Mosbourg « (n° 38, *Constitution des treize États unis de l'Amérique*, 1783, in-4), et « dans celui de M. E. Daguin (n° 1388, *Le Siège de Calais*, 1765, in-8); « d'autres sont cités comme ayant fait partie de la bibliothèque de MARIE- « THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE, fille du roi Louis XVI, dans le Catalogue « Ch. Schefer (n° 1137, *Lettres d'un missionnaire à Pékin*, 1782, in-8), et « dans celui de la collection Alvin-Beaumont (n° 5, *Portrait de Henri IV*

1. Les filles, qu'elles soient ou non princesses, devant avoir le même blason que leur père, la fille du roi de France devait porter : *D'azur, à trois fleurs de lis d'or* que l'on désigne aussi par les mots « de France plein ».



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS — N° 7. — JUILLET 1905

Planche 13

« *par Le Clerc*, 1783, pet. in-8). Cette attribution est du reste celle que « propose J. Guigard dans le *Nouvel Armorial du Bibliophile* (I, p. 105), « déclarant : « La duchesse d'Angoulême (Marie-Thérèse de France) était « désignée sous le titre de *Madame Royale*, et comme telle portait (...?) l'écu « en losange écartelé de France et de Dauphiné...? »

« J'ai encore vu ces volumes annoncés comme ayant fait partie de la « bibliothèque de Marie-Antoinette Dauphine?

« Or j'avoue, après réflexion, qu'aucune de ces solutions ne me satisfait, « et ne tient devant les règles précises de l'art héraldique. Louis XVI, « Dauphin, n'avait pas de raison de voir frapper sur ses livres un écu *losangé*, « réservé exclusivement aux filles à cette époque. La couronne de ses armoi- « ries devait être ornée de dauphins. Marie-Thérèse, fille de Louis XVI, ne « devint Dauphine qu'en 1799, à la suite de son mariage avec le duc « d'Angoulême, bien après que les volumes cités plus haut avaient été reliés, « et ses armoiries se composent de l'écu de France de forme ovale, accolé de « celui de son mari où figurent les Dauphins et les lys de France.

« Marie-Antoinette pendant les années où elle fut Dauphine, de 1770 à « 1774, avait des armoiries bien déterminées, comprenant deux écus de forme « ovale accolés, le premier de France et de Dauphiné, le second d'Autriche. « Ces armoiries sont reproduites dans le *Nouvel Armorial*, I, p. 97.

« Tous ces personnages ne pouvant avoir simultanément des armoiries « semblables, on voit donc que l'attribution qui leur est faite du fer losangé « avec lys et dauphins est dénuée de vraisemblance.

« Parmi les princes du XVIIIe siècle qui portèrent le titre de Dauphin, Louis, « fils aîné de Louis XV, né en 1729, mort en 1765, eut de sa seconde femme « Marie-Josèphe de Saxe (épousée en 1747) plusieurs enfants : 3 garçons, « qui furent Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, et 2 filles Marie-Adélaïde- « Clotilde-Xavière, née en 1759, et Élisabeth-Philippine-Marie-Thérèse, plus « connue sous le nom de Madame Élisabeth, née en 1764.

« Ces deux princesses devaient héraldiquement avoir les armoiries de leur « père, or, celui-ci portant dans son écusson les dauphins écartelés de fleurs « de lys, ses filles devaient donc prendre ces armoiries en leur donnant la « forme losangée et les surmontant d'une simple couronne princière ; ce « serait donc pour la bibliothèque de ces deux filles du Dauphin que ces « volumes auraient été ainsi marqués. Mais Marie-Adélaïde-Clotilde ayant « épousé, en 1775, le prince de Piémont, et ayant dû prendre alors d'autres « armoiries, il s'en suit que les volumes publiés *après cette date*, et portant « cet écusson écartelé de dauphins, n'ont pu faire partie que de la bibliothèque « de Madame Élisabeth, l'infortunée sœur de Louis XVI.

« La présence sur certains volumes d'un écusson gravé pour cette princesse « et de forme losangée, avec les 3 fleurs de lys, seulement, n'infirme pas, je « crois, ma conclusion. C'est un autre fer auquel elle avait droit comme fille « de France.

« Sachant avec quel soin et quelle persévérance vous étudiez tout ce qui se « rapporte aux armoiries des bibliophiles passés, j'ai pensé, cher Monsieur, « que dans ce petit problème héraldique vous étiez l'homme tout désigné

« pour trancher la question ; c'est pourquoi je n'ai pas hésité à vous adresser « cette lettre en vous demandant de formuler votre avis que les bibliophiles « accueilleront avec intérêt.

« Croyez, cher Monsieur, à mes affectueux compliments.

« Ed. Rahir. »

Comme on a pu le voir par le titre ainsi que par le commencement de cet article, notre opinion est la même que celle de M. Rahir auquel nous exprimons tous nos remerciements pour son intéressante communication.

Dr L. Bouland.

ERRATUM

Nous ne voulons pas attendre davantage pour signaler à nos lecteurs une faute qui nous avait échappé, et qui, en leur faisant confondre deux pièces bien différentes, prolongerait une regrettable erreur. Dans les *Propos d'un indépendant*, page 93, à la 4e ligne, on a imprimé n° 137 au lieu de n° 132. C'est sur la gravure emblématique et anonyme reproduite sous ce numéro 132, et non pas sur l'Ex-libris Beaunay-Dutôt, que notre collaborateur a fait porter ses critiques. Ce qu'il dit à propos de cette gravure à devises religieuses ne s'adresse donc pas au n° 137.

LES EX-LIBRIS
DE LA FAMILLE BIGOT



DERNIÈREMENT une question posée dans les *Archives* nous a amené à nous occuper des Bigot ; ayant constaté que rien n'avait encore été écrit sur les Ex-libris de cette famille, il nous a paru intéressant de montrer les liens de parenté qui unissent les bibliophiles de ce nom.

La famille Bigot est originaire de Normandie. Le premier que nous connaissions est Antoine Bigot, qui épousa Alix du Péré. De cette union naquit Étienne Bigot qui, de son mariage avec Marie Pichon, eut douze fils et six filles. Parmi les fils, trois firent branche : 1° Charles, auteur des Bigot de Monville ; 2° Laurent, auteur des Bigot de la Turgère ; 3° Jean.

Jean Bigot, lieutenant général au bailliage de Normandie, eut un fils, Jean Bigot, sieur de Somesnil et de Cleuville, doyen de la Cour des Aydes de Normandie. Ce fut un lettré fort distingué qui entretint des relations étroites avec d'Hozier, André du Chesne, Frédéric Flouet. Grand amateur de livres, il réunit une bibliothèque de 6.000 volumes et de 500 manuscrits venant de Fécamp, de Conches, du Mont-Saint-Michel, de Saint-Étienne-de-Camp, de Saint-Taurin, d'Évreux, de Valasse, de Valemont, de Saint-Vandrille, du prieuré de Bonne-Nouvelle, de la cathédrale d'Évreux et de l'église, d'Écourt.

Ce fut pour cette bibliothèque qu'il fit graver quatre Ex-libris.

A : *D'argent, au chevron de sable, chargé au sommet d'un croissant du champ, accompagné de 3 roses de gueules.* Supports : deux levrettes posées sur un tertre ; casque de profil à 6 grilles avec ses lambrequins. Cimier, une levrette issante. Au-dessous : Iohannes Bigot. Le chevron porte des hachures allant diagonalement de droite à gauche. Les couleurs sont indiquées par des initiales. Il mesure 150 mm sur 90. // 2-7-91

B. Le même ayant 55 mm sur 50.

C. Le même, reproduit ci-dessous, mais d'un dessin plus grêle ,sans nom, et *dont les hachures du chevron sont horizontales*, 93 mm sur 79.

D. Comme le précédent, mais plus petit, mesurant 60 mm sur 45.



Il épousa Barbe Groulart, fille de Claude Groulart, président du Parlement de Rouen. Il en eut dix-neuf enfants, dont trois assez célèbres :

1° Jean Bigot, sieur de Somesnil, conseiller au Parlement de Rouen.

2° Nicolas Bigot, sieur de Cleuville, aussi conseiller à Rouen.

3° Louis-Émeric Bigot, né à Rouen en octobre 1626, qui hérita de la belle bibliothèque de son père. Il consacra sa vie aux lettres et particulièrement à l'étude des manuscrits grecs. Très complaisant et très érudit, les savants venaient de très loin pour le consulter ; à tous il ouvrait largement sa bibliothèque, et comme son père, prêtait facilement livres et manuscrits. Louis-Émeric Bigot fut l'ami d'Antoine Vyon d'Hérouval, de Cotelier, de Nicolas Heinsius, de Mabillon, de Baluze, de Gilles Ménage. Il contribua à grossir le *Spicilege* de Don Luc d'Achery, et enrichit de notes précieuses le *Thesaurus Græcæ Linguæ* d'Henri Estienne. Il découvrit à Florence le texte grec de saint Chrysostome et il le publia : *De vita Sancti Johannis Chrysostomi*,

Lutetia. 1680, in-4. Et : *J. Chrysostome Epistola ad Cesarium monachum, Roterodanii.* 1687, in-8 [1].

Il posséda quatre Ex-libris :

1° *D'argent, au chevron de sable accompagné de 3 roses de gueules.* Supports : deux levrettes. Casque à six grilles taré de trois quart avec ses lambrequins. Cimier, une levrette ; dans le bas. L. E. Bigot. , 74 mm sur 70.

2° Le même avec Emer ? Bigot. 80 mm sur 74.

3° Mêmes armes sans support ni cimier ; à gauche, 2 C entrelacés. 53 mm sur 50.

4° Le même. Casque à 3 grilles taré de profil. L. E. Bigot, 49 mm sur 42.

Il est à remarquer que ces Ex-libris ressemblent étonnamment à ceux de Jean.



Émeric avait aussi un fer à dorer qui est la reproduction de l'Ex-libris numéro 4.

Il existe encore un autre fer à dorer aux armes des Bigot, le chevron chargé d'un croissant d'argent et un casque taré de front ; Guigard l'attribue à Guillaume Bigot de la Turgère ; nous serions plus porté à croire que c'est le fer de Jean, car Guillaume Bigot de la Turgère portait les armes pleines et mettait une couronne de Marquis. Malheureusement n'ayant pas eu d'exemplaire de ce fer de reliure, nous n'osons être trop affirmatif.

Louis-Émeric testa en 1682 [2] ; pour éviter la dispersion de sa bibliothèque (estimée 40.000 l.) il la léguait à son cousin Robert Bigot. En même temps, il lui donnait une somme assez considérable afin de l'augmenter. Il ordonnait qu'en cas de refus de Robert, ses livres fussent remis au Chapitre de Rouen ; si les chanoines ne voulaient pas les accepter, ils devaient être vendus au profit de l'Hôtel-Dieu.

Il mourut à Rouen, le 18 décembre 1689.

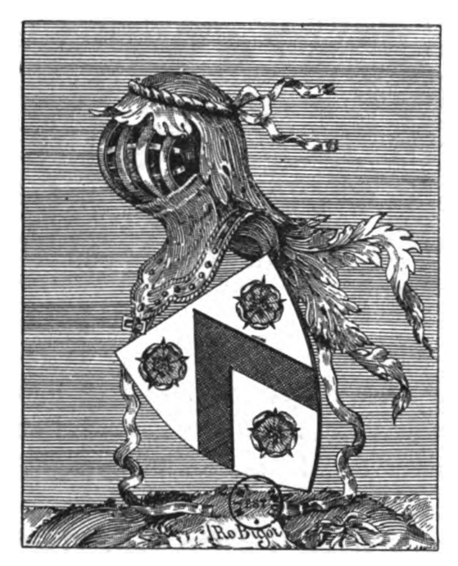
1. Voir aussi : *Lettres d'Émeric Bigot à G. Ménage et Ismaël Bouillaud au cours de son voyage en Allemagne 1657-58, publié par Henri Omont*, Paris, 1887, in-8°.
2. Archives de la Seine-Inférieure.

II
BIGOT DE MONVILLE

Charles Bigot, fils d'Étienne, avocat puis conseiller au Parlement de Rouen, épousa Jeanne du Pont, fille de Jérôme du Pont, avocat à Rouen. Il en eut :

Alexandre Bigot, baron de Monville et de Guerchy, président au Parlement de Rouen, qui épousa Geneviève Le Roux, fille de Robert le Roux, sieur de Tilly, conseiller au Parlement de Rouen, et de Marie de Bellièvre, fille du Chancelier. De cette union naquit :

Robert Bigot, conseiller au Parlement de Paris, qui épousa Marie du



Mouret, fille de Louis du Mouret, seigneur de Varangeville. Ce fut lui qui hérita de la bibliothèque de son cousin issu de germain, Louis-Émeric Bigot, et c'est pour elle qu'il fit faire l'Ex-libris ci-dessus : *D'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 roses de gueules.* L'écu penché posé sur un tertre. Casque de profil à 4 grilles. Lambrequins d'étoffe. Ro. Bigot, 80 mm sur 67.

Il mourut en 1692 avant d'avoir publié les lettres adressées à Émeric Bigot[1]. Sa bibliothèque fut vendue par les soins des libraires de Paris en 1706. L'abbé de Louvois acheta plus de 500 manuscrits pour la Bibliothèque du Roi; ils furent payés 1.500 livres.

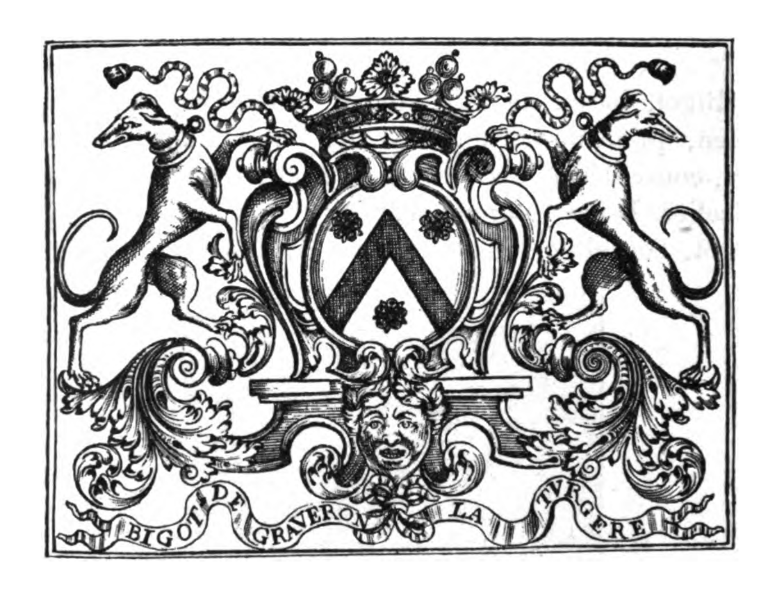
III
BIGOT DE GRAVERON LA TURGÈRE

Laurent Bigot, sieur de la Turgère, fils d'Étienne, épousa Marie Maillart, de qui il eut :

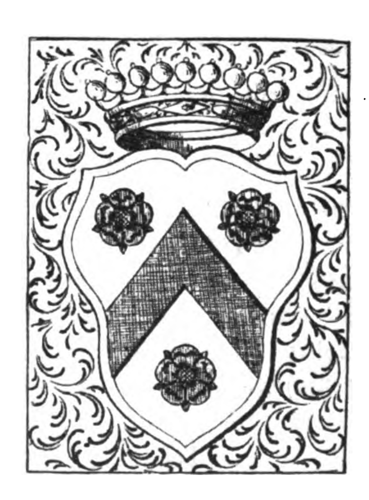
Antoine Bigot, sieur de la Turgère, de Courcelles, de Bernes, conseiller aux Aydes de Rouen, qui épousa Alison Porcé. De cette union naquit Guillaume Bigot, sieur de Graveron de la Turgère et conseiller au Parlement de Rouen.

1. Cf. *l'Encyclopédie.* Biographie Michaud. *Le Cabinet des Manuscrits*, par L. Delisle, p. 322-327, t. I. Les Séries généalogiques.

Il posséda un Ex-libris assez joli : *D'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 roses de gueules.* L'écu sur un cartouche supporté par deux lévriers. Couronne de marquis. Sur une banderole se trouve le nom : BIGOT DE GRAVERON LA TURGÈRE ; il mesure 69 mm sur 91.



Il existe enfin deux autres Ex-libris Bigot : 1° *D'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 roses de gueules.* Écu en losange sur un cartouche ; deux palmes. Couronne de marquis, 75 mm sur 88. Peut-être est-ce l'Ex-libris de Catherine Bigot, veuve de M. de Gourel-Eschaud, conseiller du Roy et



maître en la Chambre des comptes de Rouen, qui fit enregistrer ses armes dans l'*Armorial de d'Hozier*, généralité de Rouen, page 735 ?

2° Mêmes armoiries dans un écu de forme italienne surmonté d'une couronne de comte, sur un fond rectangulaire d'ornements ; il mesure 58 mm sur 43. Nous n'avons pu savoir à quel membre de la famille Bigot il appartient.

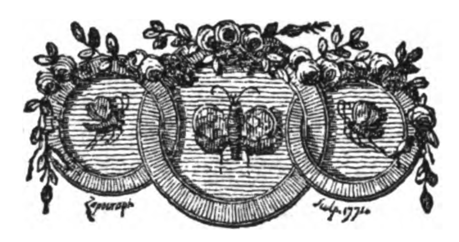
BARON DU ROURE DE PAULIN.

ADDITIONS
A L'ARTICLE SUR ZAPOURAPH

Nous avons reçu de notre érudit Collaborateur M. J. C. Wiggishoff les intéressantes additions qui suivent accompagnées de trois marques de libraires gravées par le chevalier de Curel pour les libraires Monory et Carez. Nous nous empressons de les reproduire ci-dessous : celle qui représente un papillon et deux insectes dans des anneaux entrelacés est une des marques de Monory. Celle qui porte le chiffre J. C. est celle de Carez. La troisième (monogramme J. L. M.) est une autre marque de Monory.

Mon cher Président,

Si j'avais prévu la notice sur le graveur amateur chevalier de Curel, l'un des meilleurs graveurs sur bois du xviii[e] siècle, le meilleur, peut-être, car chez lui la qualité remplace la quantité, je vous aurais fourni, avec l'appréciation de son talent par Papillon le récit de leurs rapports entourés de mystère, récit que j'avais copié, il y a longtemps déjà, dans le *Supplément au Traité historique et pratique de la gravure sur bois* de Papillon, resté manuscrit (Cab. des Estampes, V. c. 46).

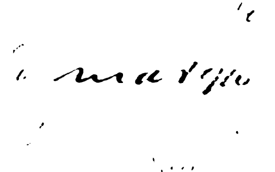


Voici le passage excessivement intéressant qui concerne notre amateur :

« En mars 1769, que mon livre en vente me procurait plusieurs visites de « savants et d'amateurs des arts, Monsieur le chevalier de Curel, âgé d'environ « 30 ou 35 ans dont je n'avais jamais entendu parler m'a fait l'honneur de me « venir voir pour me montrer quelques fleurons de fleurs de sa gravure en « bois. J'ay admiré entr'autres celui de la Fleur, deux couronnes impériales du « dessin de M. Bachelier que j'ai gravé pour les fables de La Fontaine grand « in fol. Cette belle copie faite en 1765 telle qu'elle est dattée est extrême« ment fine, même plus délicattement que l'original que j'ay gravé. Les autres « morceaux que m'a montré cet habile amateur sont de pareille beauté, j'en « ai vu sur l'un avec assez d'étonnement son nom entier avec celui de « M. Bachelier en lettres italiques d'autant plus remarquables pour être bien « rendues qu'elles se trouvent sur une partie ombrée dont les tailles passent « par dessus, sans endommager leur précision. Enfin pour tout dire, j'ai été « agréablement surpris du rare talent de cet habile artiste qui n'ayant appris « que de luy mesme à graver pour se divertir est cependant parvenu d'exercer « cet art dans la plus grande et charmante délicatesse.

« J'ay tout tenté à la grande et à la petite poste et à toutes sortes de per-

« sonnes pour savoir la demeure de ce Chevalier afin de lui aller rendre mes « respects et je n'ais pu y parvenir. Enfin, trois ans après en 1772 ayant été « chez M. Barbou imprimeur libraire il me (dit?) que depuis peu il étoit « venu chez luy faire imprimer ce même fleuron que j'ay dit des Fables de La « Fontaine sans néanmoins se faire connoître et ce libraire pour me faire « plaisir m'en donna une espreuve qu'il s'était réservée. Bien mieux, ce qui « va paraître singulier, c'est qu'environ un mois après, un amy de ce cheva- « lier est venu pareillement chez M. Barbou faire imprimer quatre pages de « formes in 12° des gravures du chevalier de Curel sous ce titre : *Vignettes,* « *Culs de lampes et Fleurons gravés en bois par Zapouraph,* ces deux der- « niers mots placé (sic) dans un passepartout fort proprement gravé avec en « italiques entre deux guirlandes qui se joignent « Zapouraph sculp. 15 février « 1772 ». Ces mots si délicatement gravés qu'ils sont presque impercep- « tibles. Il y a 17 morceaux, quelques uns de 1771 à 1772, tant avec le nom







« entier que rien qu'avec un Z et le fleuron de la couronne impériale s'y « trouve. M. Barbou m'en a donné un exemplaire. Par la suite, en 1773, « M. Lambert aussi imprimeur libraire m'a dit que le chevalier de Curel luy « avait donné plusieurs planches de ses gravures et qu'il lui avoit avoué que « Zapouraph était un *soubriquet* (sic) de guerre qu'il s'étoit donné. Il lui avoit « laissé à sa prière l'adresse de sa demeure qui s'est trouvée fausse, ne vou- « lant estre connu. »

Voilà, je crois, ce qu'on peut trouver de plus intéressant sur notre graveur, resté énigmatique, car le mystère dont il s'enveloppa subsiste bien encore un peu. On ne comprend pas bien pourquoi sa production artistique se circonscrit entre les années 1765 et 1777, et pourquoi il a cessé de cultiver un talent aussi facile? Comment se fait-il aussi que, des épreuves tirées chez Barbou, on ne retrouve que celles conservées par Papillon et que cet imprimeur lui avait données, car le *Recueil des amateurs* au Cabinet des Estampes n'en renferme pas. Pas plus que vous, je n'aime à faire des suppositions ; on peut penser cependant que cet artiste, ami de Joseph Carez, comme il l'était, a dû s'intéresser aux recherches couronnées de succès, dans l'art de la stéréotypie, de cet imprimeur, mort sous-préfet de Toul en l'an IX, et, comme on l'a dit, si le graveur sur bois Best (de la célèbre raison sociale Andrew, Best, Leloir, les rénovateurs de la gravure sur bois au *Magasin pittoresque*) a débuté chez Carez, ce jeune homme a pu recevoir des conseils de celui qui, à cette époque, était peut-être le seul capable d'en donner.

Il serait téméraire d'attribuer à Zapouraph le troisième « Ex-libris Beurard », celui qui ne se compose que d'une ligne typographique et dont l'encadrement, se rapprocherait dans la forme de celui de Jourdez, mais s'en éloigne par la facture ; mais on peut, je crois, avec M. Benoit, lui attribuer la jolie petite marque de l'imprimeur Carez, puis, sans crainte aussi, car on n'a qu'à la comparer à son Ex-libris C. F. N., une marque presque identique, portant le chiffre J. L. M. et la date de 1774, qui a été employée la même année par le libraire Monory, et l'année suivante par Musier fils, sans que nous puissions nous expliquer ce double emploi. Quant à la marque du libraire Cellot, rue Dauphine elle porte sa signature. J. C. Wiggishoff.

QUESTIONS

FASCE. — AGNEAU. — (N° 315.)

Nous serions très reconnaissant à nos érudits collègues si l'un d'entre eux pouvait nous donner l'identification de cet intéressant Ex-libris que nous avons trouvé il y a peu de temps à Lyon. Comme cette pièce est finement



gravée et d'une composition originale, nous avons tenu à la reproduire ci-dessous pour faciliter les recherches qui peuvent quelquefois s'amorcer sur un détail ou une forme particulière susceptible de frapper l'œil de l'amateur. Par exemple, le casque surmontant le blason et dont le dessin rappelle un peu le casque antique romain, peut faire supposer, ainsi que la forme de l'écusson, que cet Ex-libris pourrait être italien ou du midi de la France.

Ed. Engelmann.

DAYMAR. — (N° 316.)

Il y a quelque temps on rencontrait assez souvent dans le commerce ou parmi les Ex-libris offerts en échange, une pièce ancienne représentant un cartouche à coquille entouré de palmes et qui contient le blason suivant : *D'argent, à un arbre de sinople terrassé du même, accosté à dextre d'un crois-*

sant, à sénestre d'une étoile, tous deux de gueules; et sur le tronc duquel broche un lévrier de sable passant.

Dans la partie médiane de la base ou socle on lit : Mr DAYMAR. Je désirerais obtenir quelques renseignements sur ce *Mr Daymar* et en particulier de quelle province il était? G. M.

RÉPONSE

LION NAISSANT. — ÉPINE. — (N° 287) (12e ANNÉE, PAGE 47).

L'Ex-libris, objet de cette question, appartient à une vieille famille française, originaire du Dauphiné. En effet, d'après Rietstap, la famille Barnier porte pour armoiries : *D'or, à un bosquet de sinople et un lion de gueules armé et lampassé d'azur issant du bosquet.* La différence d'émail dans le champ de l'écu de l'Ex-libris est due, sans doute, à une erreur de graveur. Il existe un autre Ex-libris aux mêmes armes, également anonyme, mais plus petit et de style Louis XV, avec deux lions contournés pour supports. J'ajouterai qu'un membre de la famille Barnier fit enregistrer dans l'*Armorial de Dauphiné* de 1696, des armoiries un peu différentes de celles décrites par Rietstap; elles sont : *D'or, au lion de gueules sortant d'un bois de sinople et tenant, de sa patte droite une pomme aussi de sinople* (*Bulletin de la Société Héraldique de France*, t. IV, p. 88). A. DE REMACLE.

Une réponse identique a été envoyée par M. R. Richebé.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ex-Libris Journal de Londres, numéro d'avril et mai donne, après les notes du mois relatives aux diverses publications reçues, une notice biographique sur M. Robert Brown, membre de notre société, récemment décédé, ainsi qu'un très intéressant article sur Harold Nelson, peintre et dessinateur d'Ex-libris. Il comprend une liste de 48 Ex-Libris avec plusieurs reproductions. Vient ensuite un non moins curieux article intitulé Armoiries (coat of arms) de Shakspeare. On y mentionne le premier Ex-Libris connu en Angleterre, vers 1570, celui de sir Nicholas Bacon, père de François Bacon. D'autre part, si Shakspeare possédait un certain nombre de livres il n'avait pas, à proprement parler, d'Ex-libris, mais il mettait sa signature sur ses livres et se servait d'un cachet avec ses initiales dont on donne la reproduction, ainsi que de celui de sa fille Suzanne. La famille de Shakespeare avait des armoiries; deux croquis très rudimentaires de ces armes sont aussi reproduits dans cette notice. Enfin, après deux articles, sur les procédés entre amateurs pour se renseigner les uns les autres, et sur les dessinateurs américains modernes d'Ex-libris, le numéro se complète par la suite des listes des Ex-libris irlandais, à festons, et judiciaires.

F. CARÈME.

Le Gérant, F. CARÈME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.





LE CUIVRE ORIGINAL

DE L'EX-LIBRIS DE FRANÇOIS PERRAULT

CURÉ DE PRASVILLE EN 1764

MONSIEUR F. CADET DE GASSICOURT ayant généreusement fait cadeau à notre Société de la planche originale objet de cet article, nous le prions, au nom des Membres, de vouloir bien agréer l'expression de leurs plus sincères remerciements, et nous empressons d'en donner ci-contre le tirage hors texte.

Le Président, L. Bouland.

Un heureux hasard, un de ces hasards providentiels qui n'arrivent que rarement, m'a fait découvrir dans la boutique en plein vent d'un marchand de curiosités des quais, une jolie planche gravée sur cuivre du xviiie siècle. Un simple coup d'œil m'apprit que j'avais affaire à l'Ex-libris de François Perrault, curé de Prasville en Beauce. Séance tenante, je devins, pour une assez modeste somme, le détenteur de l'objet de mes convoitises et l'emportai jalousement chez moi. Mais comme je le montrais à un ami, nous parlâmes de la reproduction que le libraire Dorbon fit exécuter, dans ces dernières années, de cette belle gravure, et, soudain, les doutes les plus désagréables vinrent m'assaillir. Aurais-je acheté le fac-simile exécuté par un copiste quelconque, et non pas l'œuvre même de Le Tillier? Heureusement le président de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris, à qui je montrai ma trouvaille, me rassura et calma en partie mes appréhensions. Je dis : en partie, car, malgré tout, je n'étais pas tranquille. Il ne fallut rien

moins que la comparaison de ma plaque avec la gravure de Dorbon d'une part et l'exemplaire conservé au département des Estampes de la Bibliothèque Nationale, de l'autre, pour dissiper définitivement mes craintes. La reproduction de Dorbon est une copie médiocrement dessinée, lourdement gravée ; sans être grand clerc en la matière, on sent que l'auteur est un graveur de second ordre tout juste capable d'imiter un modèle. Ma plaque et l'épreuve de Dorbon n'ont rien de commun que le sujet : la seconde n'a jamais été tirée sur la première. Au contraire, l'exemplaire de la Bibliothèque a été tiré sur ma planche, tout le prouve. Les coins du cuivre sont arrondis ; ceux dont la trace reste visible sur le papier l'étaient de même. Un même faux trait, au même endroit et de la même dimension, se retrouve sur le cadre de la plaque comme sur celui de l'épreuve. Dans la signature, le nombre de points que l'on voit entre *inv.* et *optimoque* est le même. Je pourrais poursuivre, mais je crois que ces quelques détails suffisent à montrer que ma plaque est bien celle qui servit à tirer l'exemplaire du Cabinet des Estampes. Est-elle l'originale? je le crois, et de plus compétents que moi m'ont affirmé que, devant les constatations dont j'ai indiqué seulement les principales, ils n'avaient pas le moindre doute. Ceux qui en avaient encore voyaient s'envoler le dernier en remarquant en haut de la plaque une encoche, que l'on distingue nettement sur l'épreuve de la Bibliothèque.

C'est alors que je me décidai à offrir ce cuivre à la Société des Collectionneurs d'Ex-libris qui voulut bien l'accepter. M. le Dr Bouland s'occupa de faire réparer la plaque qui avait beaucoup souffert; de nombreuses oxydations et une énorme balafre la déshonoraient tout à fait. Les premières n'étaient rien : on en vint facilement à bout; mais pour la seconde, il fallut avoir recours à l'habileté d'un professionnel pour ne pas risquer de détruire à tout jamais le portrait de Fr. Perrault, car elle lui traversait toute la figure. Enfin, on put arriver à un excellent résultat, et la planche hors texte qni accompagne cette notice est tirée directement sur la plaque restaurée.

Maintenant que, grâce à l'amabilité de M. le Dr Bouland, j'ai pu exposer dans les plus grands détails l'histoire de ma trouvaille et la façon dont j'ai acquis la conviction que je possédais le cuivre original, je demande la permission de dire quelques mots de celui pour qui cet Ex-libris avait été gravé : François Perrault, né à Viabon le 20 décembre 1719, était curé de Prasville dès 1754; il mourut dans cette charge et fut inhumé le 14 novembre 1777 dans le cimetière de cette paroisse. A son enterrement assistaient ses deux frères, Joseph, curé de Nogent-le-Phaye, et Jean-Alexandre, curé de Villars, ainsi qu'un grand nombre de ses parents. François était connu comme un bibliophile des plus distingués et beaucoup des livres de ses collections se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Chartres, où le savant conservateur, M. l'abbé Langlois, a eu maintes fois l'occasion de voir son Ex-libris. Perrault entreprit, en 1775, avec deux de ses amis, le voyage de Bordeaux, en passant par La Rochelle et Rochefort. A son retour, il rédigea le récit de son voyage, en prose et en vers, suivant la mode du jour ; cette relation est restée manuscrite, et les recherches que j'ai entreprises pour savoir où elle était actuellement conservée sont demeurées infructueuses. Les registres de


SOLITUDINE
SOLAMEN
NI
Ex Libris
Franciſci Perrault
Eccleſiæ de
Praville in Belſia
Rectoris
1764.
le Tillier inv. . . . . optimoque obtulit amico.

Planche 14

Tiré sur la
planche originale pour la
Société des Collectionneurs
d'Ex-Libris

l'état civil de Prasville sont couverts d'annotations de sa main sur les événements qui se passèrent dans cette paroisse pendant son administration ; les doubles, qui sont au greffe du tribunal de Chartres, ne contiennent aucune de ces diverses mentions[1]. Il m'a été malheureusement impossible d'avoir communication des registres de Prasville, mais je ne désespère pas, un jour, de pouvoir les compulser. Je me souviens de la jolie devise de ces *Archives* : « *Tout vient avec lui...* ».

F. Cadet de Gassicourt,
De la Bibliothèque Nationale.

EX-LIBRIS ET FERS DE RELIURE

DE LA FAMILLE

MACHECO DE PRÉMEAUX



'EST un véritable service à rendre à la science archéologique et bibliographique que de faire connaître les emblèmes de toute sorte que l'on peut rencontrer sur les livres provenant des bibliothèques publiques et privées. Rien, en effet, ne saurait plus vivement piquer la curiosité des érudits et des chercheurs que la description et l'explication de ces devises, chiffres, monogrammes, armoiries et autres symboles laissés par les amateurs sur leurs livres.

Les fers figurant sur les plats et les *Ex-libris* collés sur les gardes des volumes sont devenus une source d'études qui forment tout l'attrait de cette Revue. Dans certaines familles anciennes, ces fers de reliures et ces Ex-libris étaient assez nombreux. Un de leurs interprètes faisait ici remarquer que si l'on recherchait toutes les pièces sur lesquelles se trouvent soit les mêmes noms, soit les mêmes armoiries, cette réunion permettrait, d'une part, de faire ressortir les différences qui les distinguent et, d'autre part, de les attribuer à telle ou telle personne plutôt qu'à telle autre. On arriverait ainsi à composer sur l'ensemble des marques de propriété de la même famille un article d'un très grand intérêt. C'est ce que nous avons cherché à faire pour les divers *Ex-libris* et *fers de reliure* de la famille bourguignonne de Macheco de Prémeaux.

Déjà, dans son *Armorial du bibliophile*, uniquement consacré aux marques figurant sur les reliures, M. Guigard a inséré deux notices concernant des armoiries trouvées sur les plats de volumes ayant appartenu à des membres de la famille de Macheco : *D'azur, au chevron d'or accompagné de trois têtes de perdrix arrachées du même* [2].

1 Les renseignements biographiques qui précèdent sont extraits de la *Bibliothèque Chartraine antérieure au XIXe siècle*, par M. Lucien Merlet (Orléans, Herluison, 1882), p. 340. Je saisis ici avec empressement l'occasion de remercier M. l'Abbé Langlois, conservateur de la Bibliothèque municipale de Chartres, et M. Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, des aimables communications qu'ils ont bien voulu me faire.

2. *Armorial du bibliophile*, II, p. 83-4.

Cette famille, originaire de Nuits, a donné autrefois à l'Église et à la magistrature toute une série d'hommes remarquables par leur science et leurs vertus, dont la bibliophilie du XVIIIe siècle doit retenir les noms. Leur auteur était un conseiller au parlement de Bourgogne, Bénigne Macheco, seigneur de Prémeaux. De son mariage avec Anne Le Cocq, fille du marquis de Goupillières, qu'il avait épousée le 23 juin 1680, ce magistrat eut entre autres enfants les deux évêques du Couserans et de Périgueux et l'abbé de Saint-Martin-lez-Troyes, trois bibliophiles dont nous allons parler.

Le premier, Jean-François, né à Dijon en 1692, abbé doyen de l'église



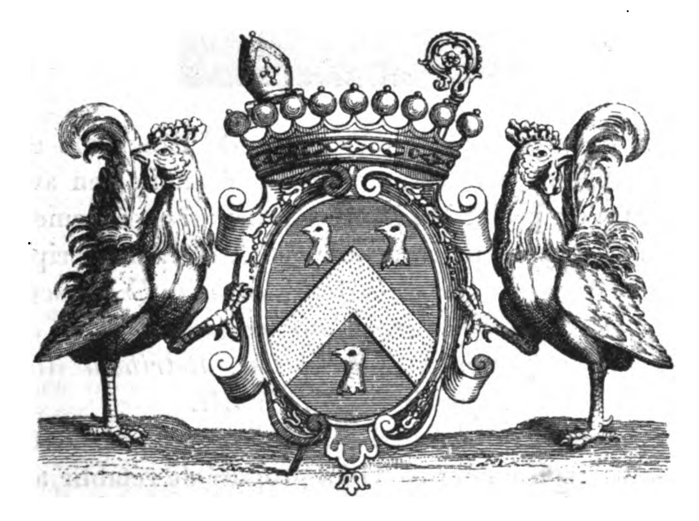
collégiale de Saint-Paul à Narbonne et du monastère de Sainte-Marguerite au diocèse d'Autun, fut nommé, en 1720, agent général du clergé. Le jeune abbé semble s'être préoccupé de bonne heure du choix d'une bibliothèque. C'est un volume relié contenant le *Procès-verbal de l'assemblée générale du clergé de France tenu à Saint-Germain-en-Laye, au chasteau-neuf, en l'année 1680* (Paris, Léonard, 1684) qui nous a fait connaître le fer de reliure et l'*Ex-libris* dont il se servait pour les ouvrages de grand format. Sur les plats de ce volume in-folio, que M. le chanoine Mayjonade, secrétaire de l'évêché de Périgueux, a bien voulu mettre à notre disposition, se trouve un grand écusson ovale, aux armes de Macheco, surmonté d'une couronne de comte, avec mitre et crosse, et entouré de l'inscription : *Jean-François de Macheco, abbé de sainct Paul et de Ste Marguerite.* Ce fer mesure 94 millimètres de hauteur sur 77 de largeur.

L'abbé de Macheco en possédait un autre, que l'on rencontre sur des ouvrages de petit format. Celui-ci n'a que 53 millimètres de haut sur 45 de large. Nous reproduisons ci-après celui qui se trouve sur les gardes d'un ouvrage qu'a bien voulu nous prêter notre ami M. Charles Aublant, secré-



taire de la Société historique et archéologique du Périgord : *Lettres du cardinal d'Ossat* (Amsterdam, 1714).

A l'intérieur du *Procès-verbal* de l'assemblée du clergé de 1680 se trouve l'*Ex-libris* de l'abbé de Saint-Paul et de Sainte-Marguerite. Ce sont toujours les armes de Macheco, dans un cartouche surmonté de la couronne comtale, avec mitre et crosse à chaque extrémité. Il se distingue par le défaut d'ins-



cription et surtout par les supports. Le bibliophile avait eu l'idée de les emprunter aux armes parlantes de sa famille maternelle, les Le Cocq : ce sont deux superbes coqs portant la queue en panache et les ailes rabattues, et posant une patte sur le cartouche. Cet *Ex-libris* mesure 85 millimètres de largeur sur 62 de hauteur.

Son possesseur déploya dans les assemblées ordinaires du clergé des talents si remarquables que, le 6 avril 1726, le roi le promut à l'évêché du Couse-

rans. Ce siège, ainsi que celui de Comminges, ne porte pas le nom d'une ville ; l'évêque résidait à Saint-Lizier, dans le Couserans, aujourd'hui département de l'Ariège.

Nous ne connaissons à l'évêque de Saint-Lizier-de-Couserans qu'un fer de reliure, ayant 53 millimètres de haut sur 42 de large avec cette légende : IOAN. FRANC. MACHECO DE PREMEAUX, EPIS. AUSTRIENSIS CONSORANORUM.

L'écu est surmonté du chapeau épiscopal brochant sur la couronne de comte. Nous l'avons relevé dans un petit livre appartenant à M. C. Aublant, et intitulé : *Réfutation des anecdotes adressées à leur auteur*, par Lafiteau, évêque de Sisteron (1734), et dans un autre appartenant à M. Paul de Fleury, ancien archiviste de la Charente : *Les nouvelles tragicomiques* de M. Scarron (1701).

Sacré le 12 janvier 1727, l'évêque du Couserans mourut dans son diocèse le 29 avril 1752, à l'âge de 60 ans.



A Saint-Lizier, dans le dallage du chœur de l'ancienne cathédrale, une plaque en marbre blanc, placée du côté de l'évangile, en avant de l'autel, rappelle la sépulture du prélat bibliophile. Dans un encadrement formé d'une bande ondulée incrustée en marbre noir veiné, se lit l'inscription suivante : *Hic jacet illustrissimus et reverendissimus Joannes Franciscus de Macheco de Premeaux, episcopus Couseransis, sui gregis exemplar et pastor optimus, qui semper novit pacem in sua diocesi. Retribuat illi Deus in sua æternitate. Obiit die XXIX aprilis an. MDCCLII.*

Les armoiries, le chapeau et les glands qui précédaient cette épitaphe ont été arrachés et sont restés en creux. On a proposé de rétablir ainsi l'écusson : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de perdrix de même, arrachées, becquées et allumées de gueules.*

Le frère puîné de l'évêque du Couserans, Jean-Chrétien de Macheco, naquit également à Dijon, le 15 mai 1697. Successivement chanoine de Soissons et grand vicaire de l'archevêché de Sens, il fut nommé évêque de Périgueux le 29 décembre 1731. Sacré le 25 mai 1732, il fit son entrée solennelle et prêta le serment accoutumé le 8 septembre suivant.

Il s'acquit une réputation de science, de prudence et de vertu qui attira les

regards de Boyer, ministre de la feuille. L'archevêché de Bordeaux étant venu à vaquer le 29 juin 1743 par la mort de François-Honoré Lancelot de Maniban de Casaubon, ce siège lui fut offert, mais il ne voulut pas s'éloigner de Périgueux où il était aimé et faisait du bien.

Lagrange-Chancel, dans la dédicace qu'il lui adressa de son *Histoire du Périgord*, restée manuscrite, n'a pas manqué de rappeler ce trait honorable du prélat, dont il loue le zèle à maintenir la pureté de la foi. On cite surtout la fidélité de Macheco de Prémeaux à la loi de la résidence, n'ayant « pendant un règne de quarante ans environ fait que trois absences de courte durée et pour l'intérêt de la religion », comme aussi sa grande charité qui lui fit trouver « dans ses épargnes des ressources abondantes pour entretenir de jeunes lévites et pour contribuer à l'établissement de plusieurs écoles » [1].

Une de ses absences fut nécessitée par la maladie de l'évêque du Couserans, son frère aîné, qu'il vit expirer entre ses bras « après lui avoir administré lui-même les derniers sacrements, sans que sa tendresse fût capable de lui faire perdre courage » ; il acheva son sacrifice en lui rendant encore lui-même les devoirs de la sépulture. Les archives de la Visitation de Périgueux, d'où nous avons extrait ce détail, renferment cet éloge de l'évêque qui lui témoigna une affection particulière ayant lui-même au monastère de Dijon des religieuses de sa famille : « Ce digne prélat réunissait en sa personne toutes les qualités propres à faire le bonheur de son diocèse et à le rendre agréable aux yeux de Dieu, la gloire duquel l'occupait uniquement ; son zèle à la procurer était infatigable, dans les temps mêmes où ses forces étaient le plus affaiblies par une suite d'infirmités qui ne lui laissaient pas un moment de repos. »

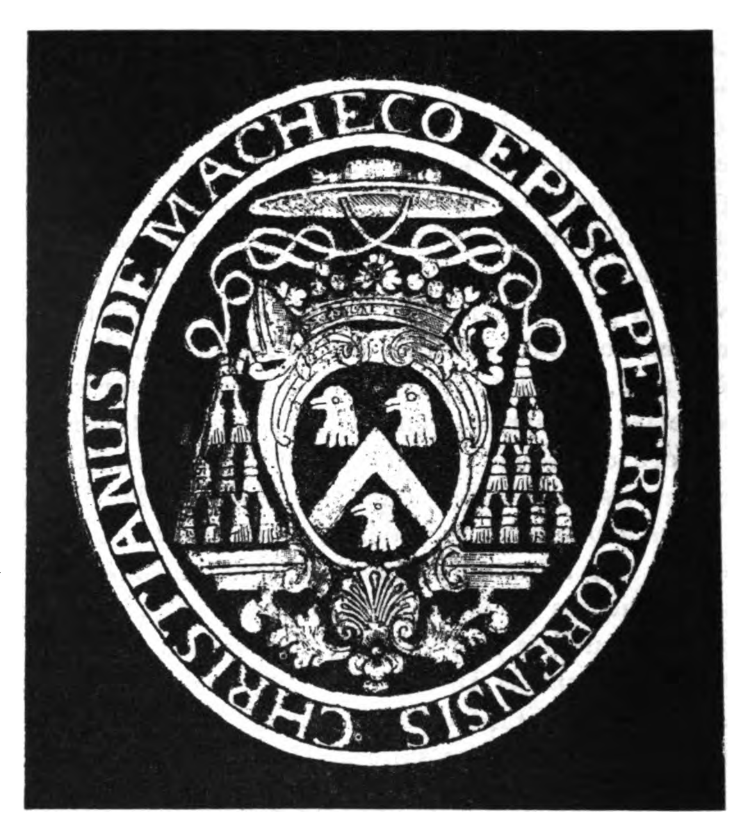
Macheco de Prémeaux mourut à Château-l'Évêque le 28 novembre 1771, regretté de tout son diocèse, après quarante ans d'épiscopat. Un de ses prêtres, Louis Dubois, curé de Saint-Martin de Périgueux, crut devoir « *in doloris levamen* », mentionner son décès sur le registre paroissial, en ajoutant : « *Quem virtutis camulatissimum præsulem nunquam poterunt pii flere satis.* »

Ce serait une vie édifiante à raconter que celle de cet évêque, qui ne remplit pas seulement avec distinction tous les devoirs de sa charge pastorale ; il donna aussi l'exemple d'une grande charité, ayant toujours été au premier rang dans toutes les circonstances où il s'agissait de venir en aide aux pauvres. Il fut, de plus, un homme instruit et très cultivé. Il avait des goûts archéologiques, dont il a laissé divers témoignages. Non content de faire réimprimer les livres liturgiques de son diocèse, il s'était plu à réunir les livres sortis des premiers ateliers typographiques de Périgueux. On peut en citer au moins trois : *Missale Petragoricense* (1541), in-4° ; *Breviarium Petragoricense* (1559), 2 volumes in-16, et un *Rituel de Périgueux* de la même année (in-8°).

Il avait une belle bibliothèque, qui fut vendue en 1777. Le catalogue qu'en dressa le chanoine Leydet, deux ans après la mort de l'évêque, ne comprenait pas moins de 243 pages in-4°. On peut en voir un extrait dans les

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 9 avril 1772, p. 60.

papiers du Chanceladais au *Fonds Périgord* de la Bibliothèque nationale [1]. Chaque volume était ordinairement richement relié, aux armes de Macheco de Prémeaux. Deux fers, de dimension différente, ont servi à les appliquer.



Ce qui les caractérise c'est la couronne de marquis surmontant l'écu.

Le plus grand mesure 9 centimètres de hauteur sur 8 de largeur ; le plus petit, 55 millimètres de haut sur 50 de large. Au-dessous du chapeau épisco-



pal, avec lambrequins, sont dessinées la crosse et la mitre. Autour de l'écusson, on lit : *Christianus de Macheco episc. Petrocorensis.* On trouve l'un et

1. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, IV, pp. 202-5. Le grand séminaire de Périgueux possède le portrait peint de Macheco de Prémeaux.

l'autre sur de nombreux ouvrages de la bibliothèque publique de Périgueux.

Nous avons relevé le premier sur le *Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du clergé de France tenue à Paris au couvent des Grands-Augustins en l'année mil sept cent quarante-deux* (Paris, Simon, 1742, in-fol.), qui appartient à la bibliothèque de l'évêché de Périgueux.

Le second a été reproduit d'après le fer appliqué sur un petit livre de la bibliothèque de notre collègue de la Société historique et archéologique du Périgord, M. Edmond Lespinas, ancien magistrat : *Décisions des matières qui regardent les curez* (Paris, Et. Michallet, 1682).

Nous ne connaissons pas à notre prélat d'*Ex-libris*.

Macheco de Prémeaux n'exerçait pas seulement autour de lui l'ascendant que lui donnaient sa dignité et son mérite. Il sut inspirer aussi l'amour des livres.

Il avait appelé à Périgueux un de ses frères, Joseph de Macheco de Prémeaux, qu'il avait nommé chanoine de sa cathédrale. Le siège d'abbé de Saint-Martin-ès-Aires, au diocèse de Troyes, étant venu à vaquer par la mort de Jacques-Charles-Alexandre L'Allemant de Betz (6 avril 1740), le roi dési-



gna le chanoine de Prémeaux pour le remplacer. C'est à lui qu'il faut vraisemblablement attribuer le fer de reliure que l'*Armorial du bibliophile* place sous le nom de son frère aîné, l'abbé de Saint-Paul et de Sainte-Marguerite. L'écusson y est simplement surmonté d'une crosse en place de couronne nobiliaire. Aucune inscription n'accompagne l'écu encadré d'un enroulement de tiges fleuries en forme de rinceaux, avec deux palmes pour supports.

M. Lespinas possède l'*Ex-libris* reproduit ci-dessus, qui devait appartenir aussi à l'abbé commendataire de Saint-Martin-lez-Troyes.

Au-dessus du cartouche la couronne de comte ; la crosse à gauche, la mitre à droite, avec les deux palmes dont les tiges se rejoignent au bas, il mesure 45 millimètres de hauteur sur 30 de largeur. Pas d'inscription.

L'abbé n'eut pas le temps de recevoir ses bulles d'investiture canonique et de prendre possession de son abbaye ; car la mort vint le surprendre à Périgueux le 22 février 1741.

Les vicaires généraux de Mgr de Prémeaux n'échappèrent pas davantage à la passion qui animait leur évêque pour les beaux livres. Deux d'entre eux voulurent avoir un *Ex-libris* particulier à l'exemple du prélat bibliophile, dans l'intimité duquel ils avaient vécu.

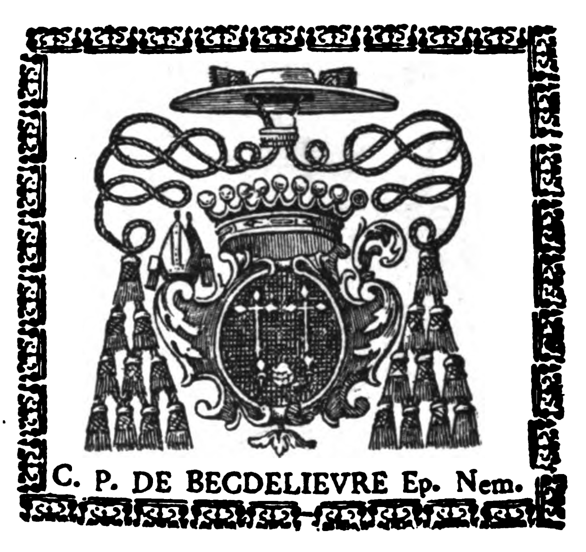
Le premier, l'abbé Charles-Prudent de Bec-de-Lièvre, était issu de la

branche des seigneurs du Bouexie. Né à Nantes en 1705, il devait être élevé au siège épiscopal de Nîmes en 1737. Il fut sacré le 12 janvier de l'année suivante.

Voici son *Ex-libris*, dont nous devons aussi la connaissance à M. le chanoine Mayjonade.

Ce sont, dans un encadrement carré assez ordinaire (50 × 50), les armes imprimées du prélat : *De sable, à deux croix tréflées, au pied fiché d'argent, accompagnées d'une coquille de même en pointe* : au-dessous, cette inscription : *C. P. de Becdelièvre, ep. Nem.* Couronne de comte, surmontée du chapeau.

Charles-Prudent de Bec-de-Lièvre est mort en 1784, sous-doyen des évêques de France. Il se montra dans le midi de la France digne de Macheco de Prémeaux ; plusieurs établissements de charité fondés par lui y subsistent encore.



Le second des vicaires généraux qui partagea les goûts intellectuels de notre évêque fut Henri-Joseph-Claude de Bourdeille, né le 7 décembre 1720 dans le diocèse de Saintes. Il avait servi quelque temps dans les mousquetaires avant d'être ordonné prêtre (1746). Le roi le nomma abbé de la Trinité de Vendôme en 1753, et évêque de Tulle en 1762. Transféré à Soissons deux ans après, il continua à édifier les fidèles, malgré son train de grand seigneur, par sa régularité, sa piété, ses charités. Nous donnons ci-contre son *Ex-libris* que M. Aublant a bien voulu nous communiquer.

Comme on le voit, c'est l'*Ex-libris* de l'abbé de Vendôme, vicaire général du diocèse de Périgueux (83 × 86). Magnifique cartouche, surmonté de la couronne de marquis, entre la mitre et la crosse, avec deux griffons au naturel pour supports. Armes : *D'or, à deux membres de griffons de gueules onglés d'azur, posés en contrebande, l'un sur l'autre*. Au dessous, ces mots : *Ex bibliotheca D. D. abbatis de Bourdeille.*

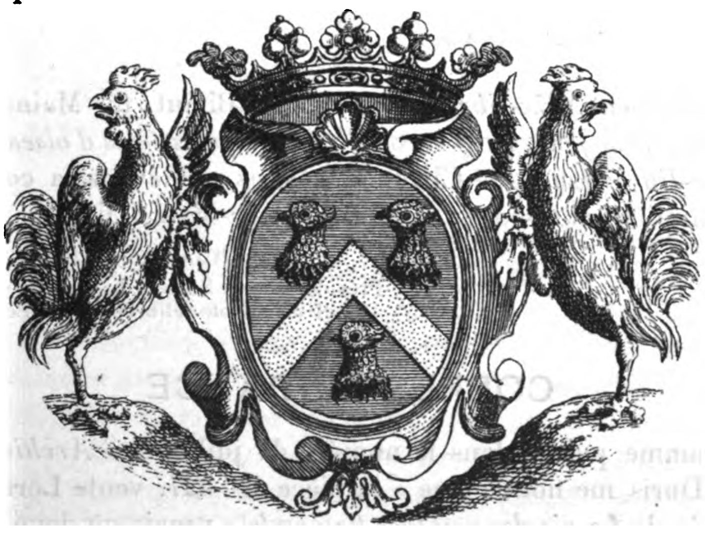
Mgr de Bourdeille n'eut pas, comme son collègue de Nîmes, la consolation de mourir sur son siège épiscopal. On le vit, en 1791, déployer à Soissons une vigueur extraordinaire pour résister au schisme. Il fut forcé de

s'enfuir à l'étranger. Ayant donné sa démission en 1801, il rentra en France, et mourut à Paris le 12 décembre de l'année suivante.

Le goût des livres devait être dès lors héréditaire dans la famille de Macheco. Le filleul de l'évêque, Jean-Chrétien, né le 24 mars 1752, le perpétua dans le parlement de Bourgogne où il siégeait.



L'*Armorial du bibliophile*, qui donne le dessin de son fer de reliure, rappelle que « la collection de cet amateur était assez nombreuse et contenait des livres de prix ».



Le neveu des évêques du Couserans et de Périgueux et de l'abbé de Saint-Martin-lez-Troyes est mort à Riom au mois de décembre 1803.

Son fer consistait, dans un écusson ovale, surmonté d'un casque grillé avec lambrequins, portant au-dessous la devise : *J'ai bon bec et bon ongle.*

Le conseiller de Dijon avait, en outre, un superbe *Ex-libris*, que nous reproduisons d'après la photographie prise par M. Charles Durand, vice-pré-

sident de la Société historique et archéologique du Périgord, sur un livre de la bibliothèque de Périgueux, intitulé : *Forma cleri*, par Louis Tronson, supérieur de Saint-Sulpice (1727).

L'écusson est surmonté de la couronne de marquis, ayant pour supports les deux coqs que nous avons déjà rencontrés dans l'*Ex-libris* de l'évêque du Couserans. Ici, ces gallinacés ont les ailes déployées et n'ont pas la queue en panache, il sont chacun sur un tertre. Cet *Ex-libris* mesure 93 millimètres de largeur et 70 de hauteur.

Terminons cette notice, déjà trop longue, en mettant en garde les collectionneurs tentés d'attribuer à la famille de Macheco des *Ex-libris*, qui, malgré certaines ressemblances, ne lui appartiennent pas.



Chaumier sculp

Citons notamment l'*Ex-libris* de la famille Bitaut, du Maine, portant les armes ci-après : *D'argent, au chevron d'azur, à trois têtes d'oiseau* (53 × 47).

Ce joli *Ex-libris* est signé Chaumier. Nous en devons la connaissance à M. l'abbé Chrétien, curé-doyen de Ressons-sur-Matz (Oise).

A. Dujarric-Descombes,
Vice-Président de la Société historique et archéologique
et de l'École félibréenne du Périgord.

CORRESPONDANCE

Par télégramme publié dans le numéro de juillet des *Archives*, page 98, en bas, M. Duris me notifie que « la pièce n° 327, vente Lormier, n'a pas « été détachée de *La vie des peintres flamands* » ; mais où donc a-t-il vu que j'avais parlé de découpure ? J'ai écrit que « cette pièce n'était autre chose « qu'une tête de chapitre de l'ouvrage..., etc., » tels sont les mots dont je me suis servi.

En français, il y a une différence entre dire : qu'une gravure *est telle chose*, et dire qu'elle *a été détachée de tel livre*. Avant tout, il ne faut pas travestir la pensée des autres. Voilà pour M. Duris.

Son compère J.-B. Mercier, dans une espèce de circulaire dont le titre seul est déjà inexact, et dans laquelle on trouve de tout excepté de la courtoisie, m'apprend qu'au courant de la plume j'ai qualifié *tête de chapitre* ce qui est une *vignette de dédicace*, et me renvoie à la lecture de cette dédicace, que je connaissais probablement avant qu'il fût né. Où donc encore ai-je parlé, s'il vous plaît, du *droit à la propriété de la planche gravée* ? Nulle part.

A l'un comme à l'autre je réponds donc : que leurs observations ne changent pas la nature de la pièce, et qu'en précisant davantage le n° 327 de la vente Lormier est une épreuve du cuivre gravé qui a servi à tirer l'illustration du haut de la page III, tome I, de *La vie des peintres flamands*. C'est ce que j'avais dit en d'autres termes plus courts, et dont tout le monde peut s'assurer en comparant la reproduction du catalogue avec la page indiquée de cet ouvrage.

Toute aigreur mise à part, et en y réfléchissant avec calme, qu'est-ce qu'un Ex-libris? C'est une étiquette gravée ou imprimée, tirée à quelques milliers d'exemplaires, mettons si vous voulez quelques centaines *au moins*, et destinée à être collée dans des livres pour en marquer la propriété.

Est-ce le cas ici? M. Mercier nous apprend lui-même que non, puisqu'il la qualifie vignette de dédicace.

Et me servant de l'expression même de M. Duris je réponds poliment, à l'un comme à l'autre : trouvez donc seulement une douzaine d'exemplaires de cette gravure!

Je n'ai pas à m'occuper ici des autres imputations malveillantes contre *la Rédaction*, qui seront je l'espère relevées par celle-ci comme elle le jugera convenable.

Un vieux Bibliophile.

MARIE-ANNE SAINCTELETTE

L'année dernière, peu de temps avant la mort de M. le comte A. de Bizemont, nous lui avions demandé son opinion sur l'Ex-libris anonyme signé *Marie-Anne Sainctelette à Verdun*, dont on voit ci-après la reproduction, et que tout nous portait à considérer comme un Ex-libris absolument lorrain. En cherchant autre chose dans nos cartons nous venons de retrouver sa réponse que nous nous empressons de publier comme un faible hommage rendu à la mémoire de ce collaborateur aussi dévoué qu'érudit. On remarquera la réserve avec laquelle M. de Bizemont, si compétent pour tout ce qui touche la Lorraine, hésitait à trancher cette question.

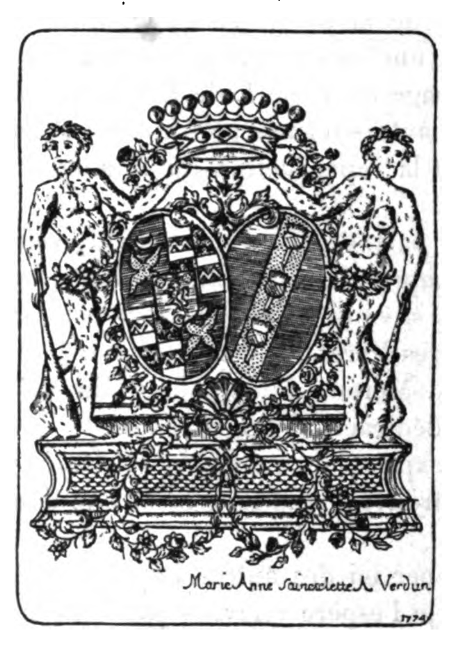
Ed. Engelmann.

Monsieur le Vice-Président et honoré Collègue.

J'ai l'honneur de vous adresser mes bien vifs remerciements pour les renseignements que vous avez bien voulu m'envoyer et pour la pièce signée *Marie-Anne Sainctelette*. Je ne la crois pas lorraine, bien que le nom de Saintelette

ait été porté à Metz au XVIIIe siècle par deux avocats au parlement. En tous cas les armes figurées ne sont pas d'une famille lorraine. En voici la description.

Écartelé : Aux 1 et 4, *D'azur, à un sautoir, composé de quatre rayons de soleil, d'or, cantonné en chef d'un croissant d'argent* (Badier, en Provence) aux 2 et 3, contrécartelé : 1 et 4, *d'argent à la fasce de gueules, chargée de deux chevrons et demi, tenant l'un-à-l'autre d'argent* (Foucanine) ; 2 et 3, *D'or, à cinq chaussetrapes de sable 2, 1 et 2* (du Plessier, Picardie). — Sur le



tout : *D'azur, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules, accompagné de trois besants d'or* (Gayardon, Lyonnais et Forez).

Écu accolé, peut-être : *De gueules, à la bande d'or chargée de trois chardons au naturel* (alias de sinople) (de Fournillon, Lyonnais).

Voici, d'après La Chenaye Desbois, l'explication de ces armes :

Antoine de *Gayardon*, sgr de Gresolles, etc., épousa le 17 octobre 1735, Marguerite-Louise-Victoire de *Badier*, fille de Jacques, sgr de Verseilles, etc., lieutenant général des armées du Roi, et de Barbe-Louise du Plessier. Ils eurent deux fils, dont le second fut d'église ; l'aîné, Henri-Auguste de Gayardon, dit le comte de Gresolles, né en 1741, élevé page du Roi dans sa grande écurie. C'est à lui certainement qu'appartient l'Ex-libris ; il resterait à déterminer qui il épousa. Est-ce une Fournillon ?

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments d'affectueux dévouement.

Cte ARTHUR DE BIZEMONT.

ÉCHANGES

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

Dans le numéro du mois de juin, j'ai fait une demande d'échange de mon Ex-libris ; depuis ce moment il m'en arrive beaucoup, mais exécutés en zincogravure, ou procédés analogues : et plus ou moins « *Moderne Style* ».

Veuillez, je vous prie, avoir l'obligeance de préciser, dans un prochain numéro, que je désire changer mon Ex-libris (gravé au burin) contre des pièces analogues, principalement héraldiques ou avec attributs héraldiques.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Vte DE HENNEZEL D'ORMOIS.

QUESTIONS

WEGRY. — WEGIERSKI. — (N° 317).

Avant de faire appel à la bienveillance et à l'érudition de nos collègues, nous avons compulsé sans succès quelques ouvrages dans lesquels nous espérions trouver peut-être les premiers éléments d'une recherche : *Rietstap*, *Siebmacher*, *Notices sur les familles illustres et titrées de la Pologne...etc...*



A la différence du champ près, nous avons seulement constaté que le blason reproduit sur l'Ex-libris est le même que celui de Wienawa, cette famille portant : *D'or, à un rencontre de buffle de sable, accorné de gueules, bouclé d'argent*; et que le cimier présente aussi une grande analogie avec celui de Wienawa, qui, d'après Rietstap, est un lion tenant un sabre.

La forme du cartouche indiquant la fin du XVIIIe siècle, la devise regrettant la patrie mais lui préférant la liberté, les attributs militaires rapprochés de ce fait que l'Ex-libris est assez commun en France, nous conduisent *à supposer* : que le titulaire pourrait bien être un de ceux qui après avoir émigré après le démembrement de la Pologne, prirent du service dans l'armée française.... De ce chef, la pièce rentrerait tout naturellement dans le cadre de nos études : toutefois nous ne présentons cette supposition qu'avec les réserves qu'elle comporte.

R. X...

RÉPONSES

PETRI DU CHESNE. — (**N. 288.**) — [11e année, page 110.]

Valles in Ornesio est Vaux-en-Ornois, abbaye de Cisterciens fondée au diocèse de Toul en 1133. *Bella Vallis* est Bellevaux (commune de Cirey Haute-Saône), autre abbaye cistercienne fondée en 1120. On trouverait des renseignements sur ces monastères dans le *Gallia christiana*, dans *Du Tems : Clergé de la France*, et dans *Janauschek : Origines cistercianae*. Peut-être même est-il question du prieur Pierre Du Chesne en quelqu'un de ces savants ouvrages. Quant au graveur Bouchy, qui devait être franc-comtois, nous avouons ne rien connaître sur son compte, si ce n'est qu'il a gravé un autre Ex-libris héraldique, au nom de Jean-Ferdinand Patouillet.

R. Richebé.

Dans leur ouvrage sur les Ex-libris franc-comtois, MM. Gauthier et de Lurion signalent neuf Ex-libris dus au graveur Bouchy qui travaillait à Besançon entre 1714 et 1732. Mais dans ce nombre ne se trouve pas celui de Petri Du Chesne. J.-C. W.

Bellevaux, *Bella Vallis* (Diocèse de Besançon, Dombes, France). — Abbaye de l'ordre de Cîteaux, première fille de Morimond, fondée en l'an 1119. Voir dans le *Dictionnaire des Abbayes et des Monastères*, t. XVI de l'*Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne. C.-D. Hesling.

CRAISSIN. — (**No 289.**) — 4e année, page 18.]

Dans cette question parue,en 1897 (Numéro de janvier) on demandait communication de l'Ex-libris de Philippe Craissin, chanoine d'Aire en Artois, au xviie siècle. Depuis cette époque, nous n'avions reçu aucune réponse, mais nous avons fini par trouver un exemplaire de cette pièce très rare, il fera l'objet d'un intéressant article que nous promet notre érudit collaborateur M. Justin de Pas. R.

M. D'HYENVILLE. — (**N. 290.**) — (11e année, page 78, et 12e année, page 96.)

Dans le *Nobiliaire Universel de France* par M. de Saint-Allais, tome I, page 181, vers le bas, on voit « Marie-Louise-Julie Piochard de la Brulerie, née « le 24 août 1747, mariée en premières noces à Jean-Louis-Antoine de « Léjean.... et en secondes noces à M. d'Hieuville, capitaine du régiment « de la Reine dragons.» Il est certain que d'Hieuville est là pour Hienville.

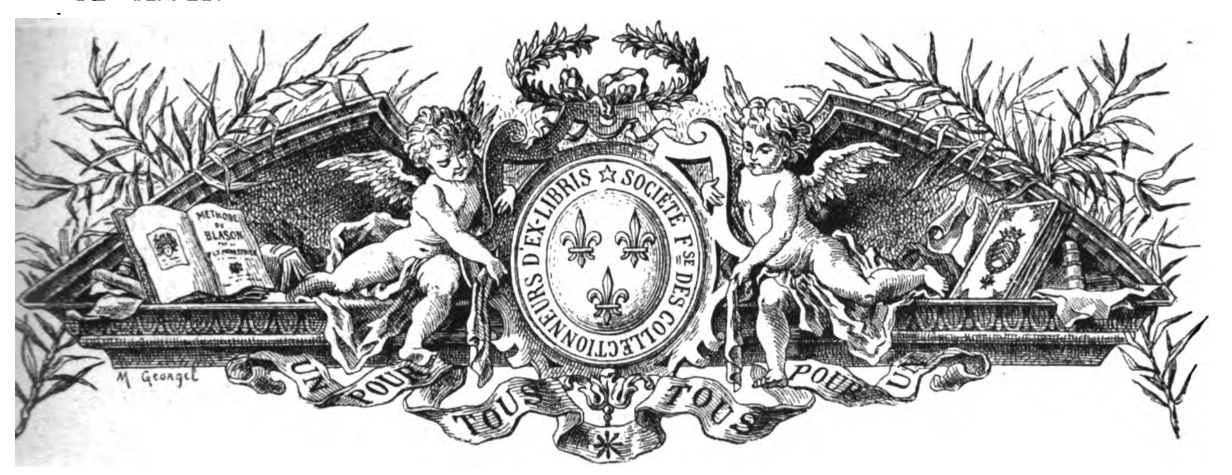
C.-D. Hesling.

Monsieur le Président,

Je m'aperçois un peu tardivement qu'il y a une grosse erreur dans ma note sur les Ex-libris de La Cuisine. La vente de la bibliothèque du père et du fils eut lieu du 26 au 29 octobre **1891** et non en 1901. Est-ce une erreur sur ma copie ou une coquille de l'imprimeur? Je vous prie de vouloir bien la rectifier par note. Sentiments dévoués. L. Quantin.

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



LES EX-LIBRIS

DES

ASSELIN DE WILLENCOURT



TUDIER un Ex-libris a toujours son intérêt, mais quand il y en a plusieurs dans une même famille, l'intérêt augmente à cause des comparaisons que l'on peut faire entre les différents types. Après avoir examiné avec soin les quatre marques de la famille Asselin de Willencourt, je reste convaincu (comme cela m'est arrivé souvent) que les Ex-libris anciens sont bien supérieurs à ceux de la première moitié du XIXe siècle et je suis tenté de me déclarer : *laudator temporis acti*. Sous la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe, le peu de marques que nous rencontrons sont en général d'un goût douteux et sans aucun sentiment artistique. Je suis heureux de reconnaître que depuis quelques années le nombre des Ex-libris augmente et il y en a de très remarquables comme dessin et comme gravure. Je suis persuadé que ce progrès doit être attribué à la Société des Collectionneurs d'Ex-libris, qui par ses travaux et par ses artistiques publications a développé et amélioré le goût des bibliophiles et des graveurs.

Il y a dans le Nord de la France un certain nombre d'anciennes familles dont l'influence, la haute position et les titres nobiliaires sont dus principalement aux charges que plusieurs de leurs membres ont exercées dans les administrations et les échevinages de nos contrées.

Mon intention n'est pas de donner une généalogie de la famille Asselin de Willencourt, mais seulement de parler de quelques-uns de ses membres qui se sont fait remarquer par les fonctions qu'ils ont occupées.

Gui-Michel-Anastase Asselin de Willencourt, avocat au Conseil d'Artois, fut nommé procureur du Roi en la maîtrise des Eaux et Forêts d'Arras en 1758, et fut échevin de cette ville de 1760 à 1763 et de 1768 à 1770. Il acheta de Messire Adrien de Hautecloque la seigneurie du Crocquet, aussi il est appelé seigneur de Willencourt et du Crocquet.

Albert-Marie-Joseph son fils aîné fut avocat au Conseil d'Artois en 1786 et acheta le 17 novembre 1788 la charge de substitut du procureur général du même Conseil. C'est alors qu'il fit faire le bel Ex-libris signé Lemaire dont nous donnons la reproduction. On voit qu'à cette époque il portait :



De gueules, à 8 étoiles de 5 rais d'or posées 3-2-3 ; sur le tout un écu d'azur chargé d'un lion d'or couronné. Un casque avec un lion de sable issant surmonte ces armoiries.

Lorsque le Conseil cessa d'exister, il remplit les fonctions de Ministère public près le tribunal du district d'Arras à partir d'octobre 1790, et près le tribunal du département à partir du 1er janvier 1792. Ayant poursuivi l'ex-oratorien Barbet, auteur d'un écrit régicide, il fut tourmenté par Joseph Lebon et ses compagnons. Emprisonné à Cambrai, à Nantes, à Paris, après s'être évadé plusieurs fois, il fut ramené de brigade en brigade jusqu'à Arras. Là, il apprit que son père atteint de la fièvre typhoïde était mort pendant qu'on le transférait d'une prison dans une autre. Il s'attendait à subir le même sort quand les événements de thermidor amenèrent sa délivrance et celle de ses 1.173 compagnons d'infortune. Albert fut nommé substitut près le tribunal de Saint-Pol le 30 octobre 1801 ; juge au tribunal d'Arras le 13 janvier 1803, et enfin le 22 janvier 1811 conseiller à la Cour de Douai. Ce fut quelques années après (sous la Restauration) qu'il fit faire son second Ex-libris où il a modifié ainsi ses armoiries : *D'azur, à 3 croix de Malte*

posées 2 et 1, et à l'écu d'or en abîme chargé d'un lion couronné et léopardé[1] *de sable avec une bordure de gueules semée de 8 étoiles d'or en orle*; timbré d'un casque d'argent couronné de même, ayant pour cimier un lion issant de sable. Au-dessous on lit : *Bibliothèque de M. Asselin, conseiller à la Cour royale de Douay.*

Je ne sais pour quelles raisons il a ainsi modifié ses armoiries. Il paraît que cette variante se voit dans un manuscrit de la Collection Godin, conservée à la Bibliothèque d'Arras.

On remarquera qu'Albert Asselin ne prend pas le nom de Willencourt qui a été conservé par les descendants de son frère Domitien Joseph, maréchal de camp sous Napoléon Ier. Du reste, à la suite de la Révolution, beaucoup de familles ont agi de même.



Bibliothèque de Mr Asselin,
Conseiller de la Cour Royale
de Douay.

Du mariage d'Albert avec Françoise-Ernestine-Charlotte Thiébault issue d'une famille de magistrats et d'échevins d'Artois, naquit un fils, Alphonse-Félix, né en 1797, qui fut juge auditeur près le tribunal de Douai en 1824 et juge au tribunal de Cambray en 1827. De son mariage avec Marie-Élisabeth Dupuich d'Houvigneul, qui appartenait à une famille d'Arras alliée aux de Bécourt, aux de Cardevacque et aux d'Hattecourt, il eut deux fils : Alfred (1824-1876), et Jules (1827-1897).

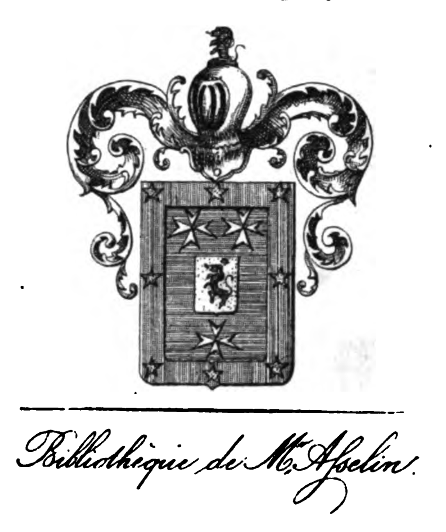
Après son mariage avec Mlle Furne, Alfred vint s'établir à Douai ; membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de cette ville, il donna à cette société, dont il fut président, de nombreux rapports et mémoires, surtout sur les beaux arts et l'archéologie. Il publia aussi les lettres inédites d'Anne d'Osmond, marquise d'Havrincourt, et de Marie-Jeanne d'Aumale. Il fut adjoint et maire de Douai, chevalier de la Légion d'honneur. Les discours prononcés sur sa tombe prouvent quelle place il occupait dans cette ville qu'il habita 28 ans.

Son Ex-libris est à peu près la copie du second de son aïeul, mais l'inscription est réduite : *Bibliothèque de Mr Asselin.* Il a laissé deux enfants :

1. C'est une faute de blason ; le lion est *rampant* et non léopardé.

une fille et un fils, Georges Asselin de Willencourt, ingénieur des Mines, aujourd'hui ingénieur en chef du matériel de la Compagnie du Chemin de fer du Nord.

Jules-Albert-Joseph Asselin de Willencourt s'était fait faire un Ex-libris plus petit que celui de son frère Alfred et qui y ressemblait beaucoup, seule-



ment l'inscription est remplacée par une banderole avec la devise : Fidelitas spes.

Il avait épousé Mlle Marguerite de Saint-Léger : *D'azur, à deux épées d'argent passées en sautoir, accompagnées en chef d'un soleil d'or.* Couronne de comte. Supports : deux licornes.

De cette union une fille, Magdeleine, qui a épousé mon cousin Gaëtan Le Bouyer de Saint-Gervais, vicomte de Monhoudou (*D'or, à trois têtes de lion d'azur lampassées de gueules, au chef du même*). D'où deux cnfants : Michel et Élisabeth.



Il paraît probable que cette famille se rattache aux autres Asselin. Le chevalier Blondeau de Charnage, dans son *Dictionnaire généalogique* imprimé en 1764, cite 18 titres Asselin, 1524-1700. — Voyez Pailliot, p. 664. — Cesar, armoirial roi d'armes par Varennes : Asselin Frenelle, 1675 — Asselin de Villequier 1695 — Asselin de Bretteville, 1702 — Asselin des Parcs, 1706 — Asselin de Willencourt et du Crocquet 1706. Tous remontent à Pierre Asselin anobli en 1643.

On conserve au Musée Céramique de Rouen un moutardier (c'est une des rares pièces de porcelaine tendre de Rouen) portant les armoiries de la famille normande Asselin de Villequier : *D'azur, au Chevron d'or, accompagné de trois aiguières d'argent.* R. de Brébisson.

UNE SÉRIE D'EX-LIBRIS
LES MOREL



HAMPENOIS d'origine, les Morel étant venus se fixer à Lyon au début du XVIIe siècle, y arrivèrent rapidement à prendre place parmi les principaux citoyens. Le goût des livres, héréditaire chez eux, comme dans le plus grand nombre des opulentes familles lyonnaises aux XVIIe et XVIIIe siècles, les conduisit à former une bibliothèque, enrichie par chaque génération, et dont la majeure partie s'est transmise intacte à leurs descendants. Aussi rencontre-t-on, outre une pièce anonyme de style Louis XIV, à leurs armes, deux beaux Ex-libris du XVIIIe siècle, sur les possesseurs desquels nous allons



donner quelques détails. Nous parlerons ensuite de la petite étiquette moderne de M. de Voleine, gardant pour la fin la grande gravure anonyme, dont le tirage hors texte se trouve page 137.

L'Ex-libris par lequel commence la série des Morel est, ainsi que l'indique son inscription, celui de François *Morel de Rambion*, écuyer, conseiller en la Cour des Monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon : il porte la date de 1745. Les armes de la famille Morel, qui sont, d'après l'armorial de 1696 : *D'azur, à trois fleurs de morelle, tigées d'argent, issantes d'un croissant du même en pointe, et accompagnées en chef de deux étoiles de même*, y sont représentées avec une erreur qui doit être voulue, puisqu'on la

retrouve sur tous les Ex-libris et cachets de la famille : les fleurs de morelle, qui font armes parlantes, sont remplacées par des roses. Pourquoi? Il faudrait sans doute évoquer l'ombre de François Morel de Rambion, pour pouvoir répondre à cette question.

Celui-ci était né le 10 juillet 1680, du mariage contracté en 1663, par Jean-Baptiste Morel[1], bourgeois de Lyon, avec Marie Chrestien ; en 1709, il prit pour femme Anne Simonet, fille de Bernardin Simonet, joaillier ordinaire du roi, et de Claudine d'Ambournay, mariés le 9 février 1684, en l'église Saint-Nizier de Lyon. François Morel avait adopté le nom de Rambion, c'était celui d'une maison sise rue Mercière et quai de Saône, acquise en 1693 par son père, de Pierre Vincent de Rambion, elle était sans doute désignée sous le nom de maison de Rambion, nom qui passa aux nouveaux propriétaires.



Recteur de la Charité en 1711, secrétaire du roi en 1726, il fut conseiller à la Cour des Monnaies en 1745, année où il fit graver son Ex-libris ; il mourut en 1763. Il avait été également banquier à Paris, et avait formé une belle collection de tableaux et d'objets d'art, car plus avisé que bien d'autres, tant que dura le Système de Law, il ne conserva jamais un seul billet, mais les employa à acheter des meubles et des objets précieux, dont une partie est encore en possession des arrière-petits-enfants de son fils.

De son mariage étaient venus de nombreux enfants ; le seul dont nous nous occuperons est le quatrième, François *Morel*, écuyer, seigneur *d'Epeisses*, car c'est à lui qu'appartenait l'Ex-libris Morel d'Epeisses, beaucoup plus répandu que le précédent. Né à Paris le 20 mars 1724, F. d'Epeisses entra

1. J.-B. Morel était fils de Claude Morel, premier auteur connu de sa famille, qui, né aux environs de Château-Thierry, vint se fixer à Lyon, où il épousa en 1636 Rose Gonnard, dont il eut sept enfants. Le premier de tous : Claude, prêtre, est inscrit dans l'*Armorial* de 1696 avec les armes : *D'or au chevron d'azur, chargé en cime d'une rose d'argent ;* le dernier est Jean-Baptiste, c'est lui qui est inscrit ainsi que sa femme dans l'*Armorial* de 1696, avec les armes que nous avons décrites plus haut.

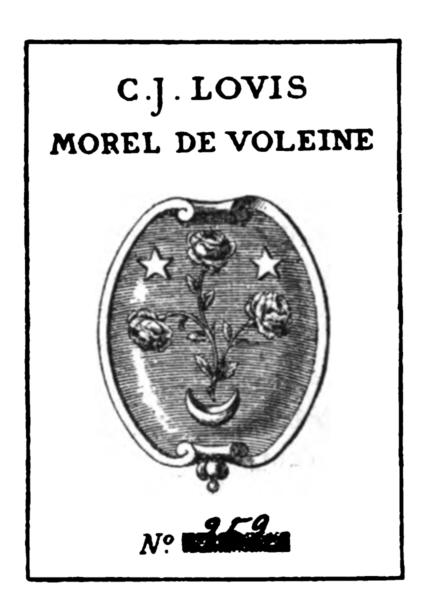
en 1740 dans le régiment de Nicolay-dragons, où il resta dix-huit mois, et fut en 1746, comme son père, conseiller à la Cour des Monnaies de Lyon. Le 22 mai 1753, il épousa par contrat reçu Saulnier, notaire à Lyon, Catherine Dugas de Bois-Saint-Just, le mariage fut célébré le 23 mai en l'église d'Ainay à Lyon. C'est également dans cette église que sa femme avait été baptisée, le 17 décembre 1733; elle était fille de Pierre Dugas, chevalier, seigneur de Bois-Saint-Just, Thurins, Savonost, Quinsonas, et la Tour du Champt, président de la Cour des Monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon, prévôt des marchands en 1750-51, auditeur de camp, et membre de l'Académie de Lyon, et de sa première femme, Marie-Anne Bourgelat, qu'il avait épousée en 1725, sœur de l'illustre Bourgelat, fondateur des écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort. François Morel d'Epeisses et sa femme firent exécuter leur buste en marbre par le sculpteur Michel Perrache, quelques années après leur mariage. C'est en 1758 que fut acheté le domaine et fief d'Epeisses[1], à Cogny (Rhône), dont François Morel prit le nom; son Ex-libris est donc postérieur à cette date, mais nous ne savons au juste de quelle année il peut être. Très amateur de livres, il avait, paraît-il, formé une bibliothèque considérable, aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que son Ex-libris soit, ainsi que nous l'avons déjà signalé, très commun chez les collectionneurs. On le rencontre encore sur un grand nombre de volumes, chez MM. de Voleine, arrière-petits-fils de son possesseur.

François d'Épeisses mourut à Lyon le jeudi 21 mai 1778, et fut enterré le 22 à Ainay; sa femme lui survécut jusqu'en 1784, année où elle mourut en leur terre de Cogny; ils avaient eu dix enfants, aucun d'eux n'a laissé de marque de bibliothèque, aussi nous ne citerons que le neuvième, qui fut le seul à continuer la postérité : Claude-Hélène Morel de Voleine, ainsi nommé d'une parcelle de terre enclavée dans le fief d'Épeisses. Né à Lyon le 3 juillet 1769, il mourut le 15 juin 1828 dans la même ville ; d'abord destiné à l'état ecclésiastique, il fut pourvu en 1781 d'une prébende au chapitre noble d'Ainay, puis il abandonna son canonicat pour entrer aux dragons, et épousa, le treizième jour complémentaire an VII, Élizabeth de Chalus. De ce mariage vinrent deux enfants, dont le second, Claude-Louis-Bon Morel de Voleine, sur qui nous reviendrons tout à l'heure, fut père de Claude-Jean-Louis, propriétaire de la petite étiquette, reproduite ci-contre, page 136.

Ce dernier, né à Lyon le 18 novembre 1852, a épousé, le 12 février 1896, Laurence-Caroline-Mathilde-Alice Galand de Longuerue, veuve en premières noces de Henri-Arthur-Honoré de Lestang, baron de Fins, dont il n'a pas d'enfants. C'est à M. de Voleine que nous devons tous les renseignements qui nous ont mis à même d'écrire cet article, et nous le prions de bien vouloir trouver ici nos sincères remerciements. Nous devons aussi exprimer notre vive gratitude à M. Irénée de Voleine, frère cadet du précédent, qui a bien voulu se dessaisir en faveur de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris,

1. Voir à ce sujet, la très intéressante plaquette publiée par M. J. Morel de Voleine, le Fief d'Epeisses, à Cogny ; Villefranche, imprimerie Blanc, 1903. (Extrait du *Bulletin de la Société des Sciences et des Arts du Beaujolais*, janvier-mars 1903.)

du cuivre original dont nous donnons le tirage de la partie supérieure en hors texte, dans ce numéro. Cette pièce, qui étonnera bon nombre de nos lecteurs, est vendue habituellement i. complète, car l'inscription retournée dont on peut voir le début sur l'épreuve que nous en présentons ne figure pas, et pour cause, sur celles que l'on trouve dans le commerce [1]. C'est la meilleure preuve qu'elle n'est pas un Ex-libris, et cependant les collectionneurs qui la possèdent, peuvent la conserver dans leurs cartons, car elle a été utilisée dans ce but, mais seulement au XIXe siècle, et non à l'époque où elle fut gravée. C'est en 1857, dans les démolitions occasionnées à Lyon, rue Belle-Cordière, par le percement de la rue Impériale (aujourd'hui rue de la



République), que l'on a trouvé cette plaque. Elle fut donnée par M. de Boissieu, administrateur de la Compagnie de la rue Impériale, à M. de Voleine, descendant direct de celui en l'honneur de qui elle avait été gravée ; l'inscription nous apprend en effet que pendant le règne de Louis XV, sous l'administration ecclésiastique de Gaspard-Thomas de La Valette ; François-Louis de Neuville, duc de Villeroy, étant gouverneur du Lyonnais, Forez, Beaujolais ; Jacques-Annibal Claret, chevalier, seigneur de La Tourette, Fleurieux, conseiller du roi, président de la Cour des Monnaies, prévôt des marchands ; échevins : Antoine-Marie Palerne, Claude Rivérieulx, Marc-Antoine Chappe.

1. Voici le texte latin de cette inscription, qui ne peut figurer sur le hors texte, à cause de la trop grande dimension du cuivre : Felicibus Auspiciis — Ecclesiam Universalem tenente sacro E. E. C. C. Colleg. — Regnante Ludovico XV. — Ecclesiam Lugd. administrante Gaspardo Thoma De la Valette. — Proto-Suffrag. Augustod. Episcopo sede vac. — Francisco Ludovico Neovillaeo-Duce Villaregio. — Pari Franciae-Triplicis Provinciæ-Lugdunensis, Forensis, et Bellijocensis, — Prorege vigilantissimo — Urbem Lugdunum sapienter administrantibus-Nobilissimo viro Jacobo Annibale Claret, Equite, Domino — De La Tourette, Flurieux & c. Regi a consiliis, in curia-Monetali Præside, in Senescalli, Præsidialique, rerum-Capitalium prætore, mercatorum et Urbis præfecto-Consulibus-Viris Clarissimis Antonio Maria Palerne, Claudio-Riverieulx, Marco-Antonio Chappe, Laurentio Felice Mayeuvre-Concivium votis — Hujusce ædis Religiosorum tertii ordinis Sancti-Francisci Strict. observ. Conventus Vulgo de la Guillotière, — Penes Lugdunum in provincia Sti Ludovici Regis degentium, — Primarium Lapidem ponebat — Nobilis vir Claudius Antonius Morel, Civitatis-Lugdunensis Exconsul, Concivium amicus fidelis, — Dictorumque religiosorum pater colendissimus, — VIII Kalend. Maji M.DCC.XL.


FELICIBUS AUSPICIIS.
ECCLESIAM UNIVERSALEM TENENTE SACRO E.E.C.C. COLLEG.
REGNANTE LUDOVICO XV.
ECCLESIAM LUGD. ADMINISTRANTE GASPARDO THOMA DE LA VALETTE.

Planche 15

Laurent-Félix Mayeuvre ; noble homme, Claude-Antoine Morel, ancien échevin, ami fidèle de ses concitoyens, père chéri de ces religieux, posait la première pierre de la maison du Tiers-ordre de Saint-François, dit : Couvent de la Guillotière, le 8e jour des calendes de mai 1740. L'échevin Morel dont il est question ici est Claude-Antoine Morel, membre du Conseil charitable, trésorier de la communauté des Nouvelles Catholiques, échevin de Lyon en 1732 et 33, recteur de la Charité en 1736, 37, 38, 39, mort sans avoir été marié, frère cadet de François Morel de Rambion, dont l'Ex-libris commence cette notice.

Cette plaque commémorative n'a donc, on le voit, jamais été faite pour un Ex-libris, mais la symétrie des armoiries des Morel, et du cartouche qui les entoure, a permis à M. de Voleine, lorsqu'il en fut devenu possesseur, de faire tirer la partie armoriée et de s'en servir comme de marque de bibliothèque. Il nous reste donc à donner sur lui quelques détails, c'est pourquoi nous l'avions seulement nommé plus haut.

Claude-Louis-Bon Morel de Voleine, fils de Claude-Hélène et d'Élizabeth de Chalus, naquit à Lyon le 11 février 1812, et y mourut le 22 février 1894, laissant de son mariage, contracté le 12 juin 1851, avec Claire-Louise-Rosalie Mazuyer, née à Issoudun le 17 février 1825, morte à Lyon le 28 février 1903, fille de Claude-Espérance Mazuyer et de Delphine-Louise de Lestang de Fins, trois enfants, sur les cinq issus de son mariage : deux fils dont nous avons déjà parlé à propos de l'Ex-libris de l'aîné, et une fille, la vicomtesse de Thorigny. M. de Voleine est un des auteurs le plus souvent consulté sur le Lyonnais, il a réuni dans le cours de son existence une série de notes précieuses sur les familles lyonnaises, aujourd'hui entre les mains de son second fils. Il a beaucoup écrit, tant en matières généalogiques et archéologiques que musicales, et il fut un des fondateurs et membres émérites de la Société des Bibliophiles lyonnais ; mais son œuvre considérable est en grande partie dispersée dans les revues et les journaux. Sa biographie a été publiée par M. de Terrebasse, et contient une bibliographie complète de ses ouvrages, nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer ceux de nos lecteurs qui désirent sur son compte de plus amples renseignements.

Tout ce qui précède suffira, nous l'espérons, pour préciser la nature de cette pièce anonyme si répandue, on peut lui contester le nom d'Ex-libris, puisque ce n'est qu'un tirage d'une plaque absolument étrangère à toute destination de bibliophilie ; cependant ce tirage ayant été collé sur quelques livres par son légitime propriétaire, on peut aussi bien y voir un Ex-libris — moderne en tous cas. Chacun peut conclure suivant ses idées personnelles sur la définition exacte de l'Ex-libris, pour nous ce n'en est pas un ; mais sans vouloir imposer notre opinion à personne, nous pensons cependant avoir fait œuvre utile, en donnant en quelque sorte l'état civil de cette gravure, connu seulement jusqu'à présent par quelques collectionneurs, ignoré du plus grand nombre.

Henri de la Perrière.

LES EX-LIBRIS DE LA FAMILLE BIGOT

SUPPLÉMENT

GRACE à la complaisance de notre aimable collègue le vicomte de Hennezel d'Ormois, nous pouvons ajouter quelques détails à notre article sur les Bigot, paru au mois de juillet dernier.

Le premier Bigot dont on trouve trace est Hemery, seigneur de la Turgère et de Fontaines, qui en 1393 épousa Jehanne Havelon fille de Jehan Havelon, sieur de Saint-Michel, de Sommaire et de Lespinay. De cette union sont nés quatre enfants, dont : Guillaume, avocat au bailliage de Rouen en 1451, secrétaire du Roi en 1459, et qui eut de sa seconde femme, Marie Lespringeant d'Espreville, Antoine Bigot, sieur de Fontaines, Courcelles, et lieutenant général du bailliage de Rouen, marié en



1550 à Alison Poré[1]. Son fils Étienne, mort en 1586, épousa Marie Puchot[2]. Outre les trois fils nommés dans notre article, il faut encore citer : 4° André Bigot, sieur d'Herville, dont l'arrière-petit-fils, Jean-Robert Bigot, chevalier, seigneur haut justicier de Saint-Martin-aux-Bruneaux, Sassetot, Vinnemerville, Saint-Thomas, la Chaussée, président à mortier au Parlement de Rouen, époux de Françoise du Hamel, posséda l'Ex-libris reproduit ci-dessus : *D'argent, au chevron de sable accompagné de trois roses de gueules*, accolé à du Hamel, qui est : *De gueules, au chef d'or chargé de quatre molettes de sable.* Sur cartouche Louis XV, couronne de marquis, mortier de président, manteau de sable fourré d'hermines. Signé *d. d. f.* — 8 centimètres sur 9 1/2.

Jean Bigot, troisième fils de Laurent, épousa Marie Pilate, qui lui donna treize enfants, parmi lesquels le célèbre bibliophile Jean, qui acheta la seigneurie de Somesnil en 1621. Louis XIII confirma cette vente en 1623, sépara

1. Et non Alix du Péré, comme nous l'avions dit. (Voir *supra*, page 104.)
2. Au lieu de Pichon. (Voir *supra*, page 104.)

les seigneuries de Somesnil et de Cleuville, et érigea la première en plein fief de haubert. Jean épousa, en 1614, Barbe Groulart, fille de Claude et de Barbe Guiffart; il mourut en 1645, et fut enterré dans l'église de Somesnil. Parmi ses dix-neuf enfants, Jean, son fils aîné, mourut sans hoirs; Nicolas, sieur de Cleuville puis de Somesnil, épousa, en 1653, Nicole Soret, fille d'Isambart Soret, sieur de Cosleville, de Craville; de cette union naquit autre Nicolas Bigot[1], qui hérita de Freulleville de son oncle Louis-Emeric, ou Hemery[2].

Le dernier Ex-libris dont nous parlons (page 108) appartient peut-être à la branche de Monville, car il existe des cachets de 1691 qui portent aussi une couronne de comte. BARON DU ROURE DE PAULIN.

L'EX-LIBRIS DE CLAUDE-LOUIS GABRIEL

AVOCAT A METZ

CE GRACIEUX Ex-libris héraldique que voici, profondément mais très délicatement gravé sur cuivre, me paraît être rarissime et inédit. Je crois même qu'il serait « non cité », si Arthur Benoit ne l'avait mentionné dans *les Bibliophiles des Trois Évêchés*, d'après un exemplaire que je lui avais donné. Je ne l'ai jamais trouvé que sur six volumes de la bibliothèque de mon aïeul paternel, les tomes, je crois, d'un même ouvrage, l'*Histoire des Juifs*, de Prideaux, édition de Paris, Guillaume Cavelier, 1726. J'étais fort jeune encore, lorsque, m'intéressant déjà aux Ex-libris, ou plutôt aux armoiries, il me fut permis d'en détacher trois exemplaires. Je me suis dessaisi de l'un, comme je le disais, en faveur d'A. Benoit, qui m'en avait fait connaître l'attribution, et j'en donnai un autre à M. Lucien Wiener, dont la collection, la plus riche peut-être en Ex-libris lorrains anciens, ne comptait pas celui-là.

Cette petite gravure offre les armoiries de Claude-Louis GABRIEL, qui fut, comme le dit l'auteur des *Bibliophiles*, « une des gloires du barreau messin ». Né à Metz en 1698, il y mourut en 1775. Sa famille était originaire de Nancy. C'est lui qui augmenta considérablement la bibliothèque des avocats de Metz; il lui « fit don de ses livres et de ses manuscrits, dont quelques-uns sont à la bibliothèque de la ville ». Il me paraît superflu de fournir d'autres renseignements, que l'on trouvera facilement dans l'ouvrage que je viens de rappeler et dans la *Biographie du Parlement de Metz*, par Emm. Michel. Au point de vue généalogique, on consultera avec fruit le précieux ouvrage de M. l'abbé F.-J. Poirier, *Metz. Documents généalogiques* (1899).

Les armoiries sont : *D'azur, au cheval cabré et ailé d'argent*. Devise :

1. Nicolas épousa Marthe de Coquerel du Rosay, d'où Jean-François, époux en 1787 de Marie-Françoise-Florimonde-Charlotte de Saint-Léger de Vorges, d'où une fille, qui épousa un de Hennezel et qui est la trisaïeule de notre collègue le V[te] de Hennezel d'Ormois, qui voudra bien trouver ici tous nos remerciements.

2. Voir *Généalogie manuscrite*, Bibliothèque de Rouen. Papiers au château de Somesnil à la marquise d'Iquelon; — La Chesnaye-Desbois.

Per plana citò, *inter ardua tendere rectè*, ce qui peut se traduire : *Sur terrain plat*, *aller vite; en montant*, *aller droit*. Telles que nous les présente l'Ex-libris, ces armoiries, en un écusson de forme ovoïde, sont posées sur un cartouche décoré, appuyé un peu obliquement contre un socle, le tout du genre rocaille. La devise est inscrite sur une banderole qui se développe au-dessus. Au bas, l'on voit gravées les indications : « Volume » et « N° ». Les chiffres sont ajoutés à l'encre; il semble que le N° se rapporte à un ouvrage complet, et « Volume » à l'ensemble des livres de la bibliothèque, car ce dernier nombre est beaucoup plus élevé.

Au-dessous de cet Ex-libris, sur les mêmes volumes de l'*Histoire des Juifs*, se trouvait, imprimé au pochoir, le nom : *Malaisez*. Il s'agit évidemment



Malaiſez.

d'un propriétaire ultérieur. Mais quel est-il? Je ne crois pas avoir signalé cette modeste marque à Arthur Benoit, car je n'y attachais alors aucune importance. Je ne serais pas surpris qu'il s'agît aussi d'un Messin : le nom était connu à Metz.

Emm. Michel, dans son ouvrage cité et à l'article « Lemaire (Hubert) », mentionne le mariage de cet avocat, en 1779, avec Catherine, fille de feu Simon Lauzemant, huissier au Parlement de Metz, et de « demoiselle Catherine *Malaisé* ».

M. l'abbé Poirier parle de Pierre *Malaizé*, lieutenant de grenadiers au régiment royal de la Marine, époux de Françoise Caseneuve, dont, en 1750, il eut une fille, nommée Françoise, qui se maria et eut postérité.

Il rappelle aussi, mais cela nous reporterait à une époque trop ancienne, Jean-Lothaire de Malaizé, *alias* Mallaizé, « noble homme, gentilhomme de Sarrebourg, fils de feu noble homme Jean, capitaine au régiment de Québec,

et d'Anne-Madeleine de Folse », qui épousa à Metz, en 1677, Anne de Ralin[1].

A propos de cette marque *Malaisez*, je ne puis donc que poser un point d'interrogation. L. Germain de Maidy.

RÉPONSES

A MONSIEUR LE VIEUX BIBLIOPHILE

JE comprends très bien la déception que vous avez éprouvée quand vous avez lu ma dépêche à notre Président. Vous n'aviez donc pas pensé qu'après avoir avoué à la salle des ventes que je ne connaissais pas la vie des peintres Flamands, je chercherais à combler cette lacune impardonnable. On m'accordera aussi que si en disant tête de chapitre, vous aviez voulu dire tirage à part, le sens de votre article aurait été tout autre, à moins que vous ne veniez nous prouver qu'en prenant pour exemple d'inertie bénévole l'achat que j'ai fait, vous vouliez me faire un compliment... En votre qualité de bibliophile vous devez connaître le livre de Cohen, il vous apprendrait, si vous ne le saviez pas, qu'un blason de dédicace est une chose, et qu'un tirage à part est une autre chose : détaché ou non d'un livre il reste toujours, aux yeux d'un collectionneur d'Ex-libris surtout, un blason de dédicace. Si en parlant de Jean il faut comprendre que dans votre pensée c'est de Jacques son frère qu'il s'agit, il faudrait prévenir auparavant le lecteur ; mais dans le cas actuel je reste incrédule. Il en serait autrement, si reconnaissant que vous vous êtes trompé, vous-même, vous vous excusiez *sans vous fâcher* et ne m'accusiez pas d'une chose énorme : d'avoir « travesti » la pensée d'un écrivain *masqué*.

Vous admettez maintenant qu'il s'agit d'un tirage à part, vous ne contestez pas que suivant toute vraisemblance le comte de Vence était propriétaire de la planche. Comment supposer qu'un collectionneur comme lui ne s'est pas réservé un ou plusieurs tirages à part, pour marque de propriété de un ou plusieurs livres lui appartenant ; quand on voit que le nº 327 porte au verso des traces de collage *anciennes « si peu apparentes »*, qu'il n'est pas présumable qu'elles soient voulues ; et que M. Lormier a commis une fraude pour augmenter l'avoir de ses héritiers.

Vous ne saviez donc pas que, quand on assiste à une vente, il faut, si l'on veut surtout en rendre compte, chercher à deviner le motif qui décide un acheteur à payer un prix élevé une pièce qui lui est disputée ; dans le cas actuel, la beauté, la rareté de cet Ex-libris m'ont tenté, et enfin devait augmenter une série intéressante.

L'Ex-libris Villeneuve-Vence est un in-18 en largeur ! Cela n'avait rien de surprenant pour les nombreux collectionneurs qui possèdent celui du vicomte

1. Je trouve le même nom, à une époque plus ancienne encore, dans le *Nobiliaire de la Lorraine*, par Dom Pelletier. Il parle (p. 98) d'Abraham Cachedenier, seigneur de Vassimon, qui « épousa en 1603 Claudine Thirion, veuve d'Alexan. Malaisé ».

de Villeneuve-Bargemont : ils savent que si l'on supprime la tablette portant le nom il reste le dessin d'une vignette en largeur, qui a été employée comme Ex-libris ; qu'en supprimant sur cette vignette les banderoles du sommet, de gauche, et du bas, on a la reproduction d'un Ex-libris anonyme, employé au XVIIIe siècle par un parent très rapproché du comte de Vence.

Les trois Ex-libris sont signés D. V. et en les rapprochant on voit facilement que c'est la même planche qui a servi pour les trois Ex-libris ; a-t-elle été gravée pour surmonter une dédicace? il serait intéressant de le rechercher. Il y a deux autres Ex-libris anonymes (en largeur) de la même famille, un grand du XVIIe siècle et un petit du XIXe.

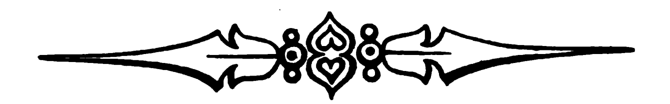


Vous croyez donc, tout simplement, qu'il n'y a que les pièces faites pour être des Ex-libris qui soient des Ex-libris. Je vais bien vous étonner : Albert-François-Floridor Streck dédia une thèse au prince Egmont-Pignatelli et la surmonta d'un blason aux armes de ce seigneur (autrement dit *pour vous* d'une tête de chapitre), et le prince Egmont-Pignatelli utilisa la planche en cuivre de cette vignette de dédicace pour en faire tirer *sur papier plus fort* la marque de sa bibliothèque. J'ajoute que cette vignette ne porte pas de caractères d'imprimerie au verso ; et que, si on la sépare du texte de la dédicace, on peut d'autant plus facilement la faire passer *pour* un Ex-libris que ce n'est pas une pièce en largeur; inutile de la décrire, presque tous les collectionneurs la connaissent !

Il n'est donc pas toujours très facile de savoir si, oui ou non, une pièce est un Ex-libris ; si l'on conserve des doutes, il faut faire appel aux lumières de collègues *connus pour leur compétence.*

Votre nom au bas de votre prose ne serait pas de trop pour que l'on puisse attacher de l'importance à vos affirmations. Fournissez des preuves irréfutables à l'appui ! Si vous citez un auteur, donnez un extrait de son texte pour que l'on puisse vérifier ; par exemple : dites-nous *au moins* dans quel auteur vous avez vu qu'un Ex-libris est une étiquette tirée à quelques centaines d'exemplaires au moins ; et qu'il est nécessaire de trouver une douzaine d'exemplaires d'une gravure pour prouver que c'est un Ex-libris.

Vous n'avez pas encore fait vos preuves de capacité, pour qu'on vous accepte comme professeur, et si quelque chose vous contrarie dans ma réponse, veuillez bien comprendre que je ne vous suis pas dans la voie des personnalités ; votre personne m'est inconnue et vous n'êtes pour moi qu'un anonyme à déterminer. F. DURIS.



Extrait d'une lettre de Monsieur J.-B. Mercier du 22 septembre 1905.

Je rentre de voyage et vois dans le n° d'août des *Archives* que le « Vieux Bibliophile », plaidant les circonstances atténuantes, dit que je qualifie de *vignette de dédicace* le n° 327 de la vente Lormier, ce qui est inexact. J'appelle *vignette de dédicace* la gravure qui est au-dessus du texte de la dédicace de la « Vie des peintres Flamands », et Ex-libris le n° 327 du catalogue Lormier. Il aurait dû, ce me semble, donner en même temps une copie de ma réponse, ou tout au moins un extrait pour prouver la véracité de son affirmation.

J.-B. MERCIER.



Dans les *Archives* de juin, page 93, on a élevé des doutes sur la qualité d'Ex-libris dévolue au n° 137 de la vente Lormier. Il y a eu, paraît-il, erreur typographique, c'était le n° 132 qui était visé. La cause n'est pas meilleure, et je tiens à protester énergiquement contre ce procédé nouveau, consistant à discréditer une pièce, sans preuves, et sous prétexte qu'elle est inconnue, et n'a rien « montrant péremptoirement qu'elle a été faite pour servir d'Ex-libris ».

L'expérience devrait rendre plus circonspect. Rappelons-nous ce qui s'est passé pour les Ex-libris Trudaine, de Viry, Maugue d'Ennezat. Si, en matière d'identification d'Ex-libris, les membres de la Société ont le devoir de relever les erreurs, ne doivent-ils pas aussi faire tous leurs efforts pour ne pas en accréditer.

Sont-ce des preuves, celles reposant sur la présence d'emblèmes religieux, l'absence des mots Ex-libris ou Ex-bibliotheca, ou encore l'anonymat de la pièce ? Où irons-nous avec un pareil système, et, si nous l'admettons, ne serons-nous pas obligés de retirer des collections, les deux tiers des Ex-libris et les plus intéressants ?

Tant qu'on n'apportera pas d'arguments plus sérieux, plus convainquants, nous devons considérer cette pièce, reproduite ici hors texte, comme un véritable Ex-libris. Elle en a tous les caractères. Son format permet de la placer facilement dans un livre ; elle porte au verso des traces de colle, et dans la composition du dessin on a placé une mappemonde et différents instruments, indices de science, de travail, et n'ayant rien à voir avec l'imagerie religieuse. De plus, cette gravure faisait partie d'une collection d'Ex-libris normands et nous n'avons aucune raison de mettre en doute la bonne foi de M. Lormier.

Au lieu de dénigrer cet Ex-libris, n'aurait-il pas mieux valu essayer de déchiffrer le nom du modeste bibliophile, se cachant derrière des emblèmes, des devises, un blason. La tentative, quand on y réfléchit, ne paraît pas excessive, étant donné que Jacques, graveur normand, a daté sa pièce de Rouen et que, dans ces conditions, le champ des investigations se trouve restreint à cette ville et à ses environs.

Ce qui frappe surtout, dans la composition, c'est le calme voulu du paysage. Depuis les moutons paresseux dormant au bord de l'eau, jusqu'au ruisseau lui-même se regardant nonchalamment couler, de son œil unique, tout respire la tranquillité dans cette vallée heureuse, retirée loin des bruits du monde, cette vallée où l'on se repose longtemps « vallo diu cubas ». A coup sûr, notre bibliophile devait être un paisible personnage. C'était de plus un croyant : « Credo, spero », je crois, j'espère, nous dit-il. Je crois en un Dieu Sauveur, j'espère en une vie future, mais je suis sage, je me contente de ce que j'ai, et je savoure ma béatitude (sapio beata), en protégeant, en gouvernant mon petit troupeau (tego). Nous voilà fixés sur un point important, notre bibliophile protégeait, gouvernait, c'était donc quelque prieur, abbé ou curé des environs de Rouen, ami des livres et vivant paisiblement au fond d'une petite vallée normande.

Reste à trouver son nom et celui de l'endroit où il habitait. Le blason, en cette circonstance, devrait nous être d'un grand secours. Car, de deux choses l'une, ou, ce sont des armoiries de fantaisié et personnelles, dénotant un prêtre, ou ce sont celles de quelque obscur prieuré normand des environs de Rouen. Malheureusement je n'ai pas à ma disposition les éléments nécessaires pour résoudre ce problème. Mais, dès maintenant, je le livre à la sagacité des collectionneurs d'Ex-libris et des héraldistes de la Société. Je leur demande de chercher si parmi les prieurés normands, l'un d'eux n'aurait pas de semblables armoiries. Peut-être le prieuré était-il sous le vocable de saint Sixte, car il était d'usage en célébrant la messe le 6 août, jour de la fête de ce saint, de presser une grappe de raisin au-dessus d'un calice. Cette coutume [1] pourrait expliquer la main pressant un raisin, qui orne le chef de l'écu, mais il ne faut cependant pas trop s'y attacher.

Je reste persuadé qu'un jour ou l'autre le hasard, ce dieu des chercheurs, nous permettra d'identifier cet Ex-libris, qui, en plus de son élégance, a pour lui l'attrait du mystère et de l'inconnu.

A. DE REMACLE.

1. Consultez à ce sujet la revue anglaise *the Ecclesiologist* du 16 juin 1888, p. 31.


VALLO DIU CUBAS
VAS DUCO LIBA
CREDO SPERO TEGO SAPIO BEATA
Rot.gus
Jacques Sculp. inv.

Nous prions MM. Em. Paul et Fils et Guillemin d'agréer nos remerciements pour le prêt du cliché de la planche.

QUESTIONS

DEO ET REGI... — (N° 318).

La reproduction très exacte de la curieuse marque objet de cette question a été faite avec une empreinte qui nous a été communiquée pour en obtenir l'explication, et en découvrir, si possible, l'origine. A cause de la multiplicité des attributs si différents et en partie si opposés qui la composent : monogrammes, pentalpha, cercles astronomiques, flèches, colonnes brisées, cordelières, drapeaux, nous n'y voyons malgré la devise : *Deo et regi fideles*,



rien d'héraldique. Du reste, d'après le *Dictionnaires de devises* de M. Tausin, cette devise ne serait portée que par une seule famille dont les armoiries n'ont rien de commun avec la composition qui nous occupe.

Il y a dans cet assemblage quelque chose qui rappelle plutôt l'occultisme : l'interprétation que nous demandons à nos érudits collègues n'en sera que plus intéressante, elle nous apprendra sans doute si cela pouvait servir d'Ex-libris, car on a vu quelquefois des estampilles analogues employées aussi comme marques de livres. E. M. P. E. F.

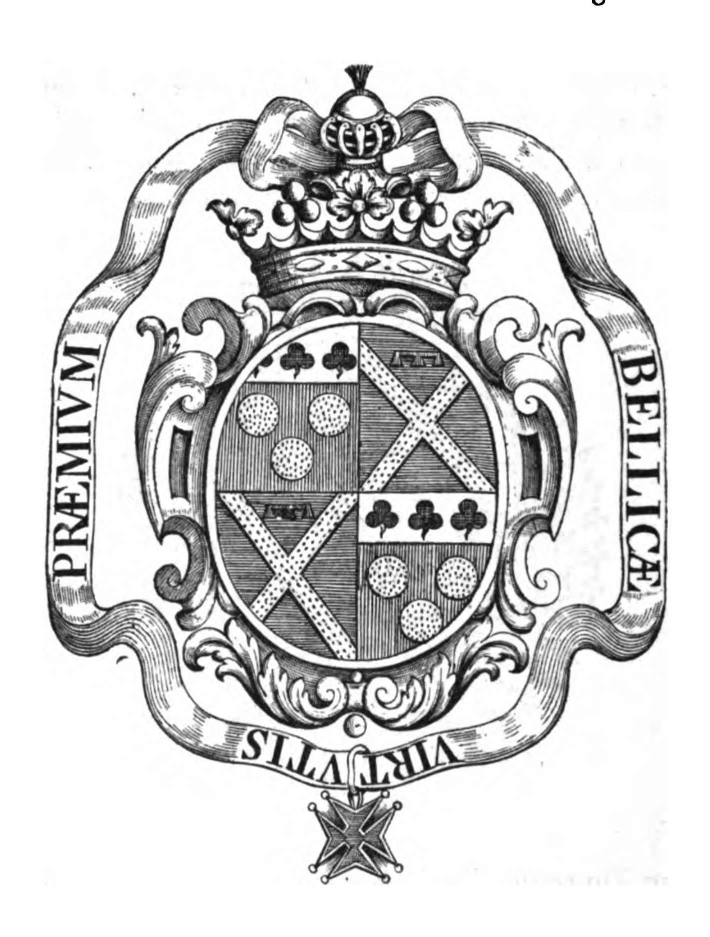
CONFRATERNITAS. (N. 319)

J'ai trouvé il y a quelques jours une curieuse planche de cuivre gravé qui pourrait bien être celle d'un Ex-libris. — Dans un cartouche rappelant le style Renaissance, surmonté d'une croix latine et de la couronne d'épines, on voit figurées les cinq plaies du Christ. Au-dessus, dans des nuages, deux anges soutiennent un calice. Le tout est circonscrit par un ovale formé de

deux traits (0,^{m}112 $\times$ 0,^{m}084) et portant les mots CONFRATERNITAS QUINQUE PLAGARUM S. MARIÆ DE PODIO. Il me paraît que ce de Podio doit être *Le Puy-en-Velay*. Je demande à ce sujet l'opinion de nos collègues? Si la planche n'a pas été gravée pour tirer des Ex-libris, à quel autre usage pouvait-elle servir? F. R.

BESANTS — CHEF CHARGÉ. — (N° 320.)

A identifier l'Ex-libris suivant du xviiie siècle que nous croyons avoir appartenu à une famille des environs de Nîmes ou d'Avignon.



Écartelé aux 1 et 4 de gueules à 3 besans d'or, au chef d'argent, chargé de 3 trèfles de sable; aux 2 et 3 d'azur au sautoir d'or et un lambel de gueules en chef. Ce dernier blason est celui de la famille de Laudun, dont une branche habitait le bourg d'Aramon (Gard), au commencement du xviiie siècle, où elle s'est éteinte. Une croix de Saint-Louis accompagne les blasons de l'Ex-libris.

Nous serions fort reconnaissant aux membres de la Société qui s'occupent spécialement d'héraldique de faire les recherches nécessaires pour trouver l'attribution de cet Ex-libris dont la planche pourrait nous être confiée et dont notre Revue bénéficierait. Pour leur faciliter ce travail, nous avons fait exécuter la reproduction en zincogravure jointe à cette question et que nous offrons à la Société. P. DE FAUCHER.

RÉPONSES

COLOMBE. — CROISSANT. — (N. 291.) — (12e année, pages 62 et 95.)

Si la connaissance des Ex-libris peut rendre service à la numismatique, la connaissance des médailles et des jetons n'est pas moins utile à qui s'occupe de reliures historiques ou d'Ex-libris.

Voici, en effet, un jeton lyonnais du XVIIIe siècle, qui reproduit fidèlement les armes du fer de reliure communiqué par Mme V. Brettauer et qui nous permet de les identifier sans contestation possible.



Ce jeton, dont nous possédons un exemplaire en argent, a été exécuté pour un échevin de Lyon, du nom de Porte de la Pradelle, et se trouve décrit, sous le no 1077, dans l'*Armorial du jetonophile* de J. Florange. Il est certainement contemporain du fer à dorer ci-dessus. R. Richebé.

M. D'HYENVILLE. — (N. 292.) — (11e année, page 78, et 12e année, pages 96 et 128.)

Nous avons le plaisir de publier ci-dessous la lettre de M. Georges Vicaire, directeur du *Bulletin du Bibliophile*, qui nous donne le nom patronymique de M. d'Hyenville avec quelques détails fort intéressants; nous prions M. Vicaire d'agréer tous nos remerciements. Dr L. B.

Monsieur et cher confrère,

« Voici le renseignement que vous avez bien voulu me demander : Hyen-
« ville est près de Coutances. La bibliothèque du château d'Hyenville a été
« formée par M. Tanquerey d'Hyenville, lieutenant colonel de dragons sous
« Louis XVI ; beaucoup de livres cependant provenaient de M. de la Brulerie,
« son grand-père ou arrière grand-père maternel. Mme d'Hyenville por-
« tait les armes des princes de Ligne jointes aux siennes à cause d'une con-
« cession faite par eux à M. de la Brulerie et à ses descendants mâles ou
« femelles pour avoir sauvé la vie à l'un d'eux. M. d'Hyenville est mort sur

« l'échafaud le 4 thermidor. Voilà, cher Monsieur, les renseignements que « je suis enchanté de vous donner et qui vous serviront sans doute à suivre « une bonne piste. »

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

GEORGES VICAIRE.

BIBLIOGRAPHIE

Le deuxième numéro de 1905, (15e année) de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu des 125e, 126e et 127e séances du comité. — Les nouveaux membres. — Nécrologie de M. Karl Koch. — L'Ex-libris de Willibald Pirckheimer, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec deux illustrations hors texte. — L'Ex-libris de Hans Mayenschein, Nuremberg, gravé par Virgil Solis, par M. Max Rosenheim, avec une planche hors texte. — Trois Ex-libris wurzbourgeois, par M. le comte de Leinigen-Westerburg, avec des reproductions dans le texte. — Les Ex-libris de deux généraux : von Radowitz et Krieg von Hochfelden, par le même, avec des illustrations dans le texte. — L'Ex-libris de Max Pesl, dessiné par Alex. Rothaug, par M. Max Pesl, avec une reproduction dans le texte. — L'Ex-libris de la Bibliothèque de lecture de Barbiez à Berlin, par M. le Dr R. Béringuier, avec une reproduction dans le texte. — Les Ex-libris nouveaux, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec des illustrations hors et dans le texte. — Communications diverses, la littérature, les notes de la rédaction, les demandes d'échange, etc. R. BENKARD.

Le dernier numéro de *l'Ex-libris Journal* de Londres comprenant juillet et août donne les notes du mois, c'est-à-dire le compte rendu des publications reçues. Vient ensuite un article très détaillé sur la Bibliothèque du collège de Selwyn, par Cécil T. Davis. Le nom de Selwyn a été pris en mémoire d'un évêque de la Nouvelle Zélande, puis de Lichfield, où il mourut en 1878. Cette Bibliothèque renferme environ qninze mille volumes. — Après, se trouve le compte rendu de la réunion du conseil, puis de l'Assemblée générale du 19 juillet dernier; il est suivi de la liste des personnes ayant participé à l'exposition d'Ex-libris, et de celle des objets exposés. — Puis plusieurs petits articles : sur l'Ex-libris de Dorothée Allan ; celui de Nicholas Robinson ; les nouveaux Ex-libris dessinés et exécutés par Graham Johnston, avec plusieurs reproductions; les Ex-libris de M. et Mme Whall. Après la présentation de quelques Ex-libris à identifier, le numéro se termine par la suite de la liste des Ex-libris à festons. Parmi les illustrations reproduites, notons l'Ex-libris du nouveau prince de Galles, en frontispice, ceux de James Alfred Ross, du baron Hawke et du comte d'Eglinton et Winton. F. C.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.




EX LIBRIS
LEX
ROGERII · LALOY
EM · THEODORE · MDCCCCIV



EX-LIBRIS DE M. R. LALOY

PAR M. EM. THÉODORE (DE LILLE)





SAVOIR représenter La Mort sous un aspect macabre dans le sens vrai du mot[1], c'est-à-dire La Mort riant, criant, sautant et entraînant le pauvre humain malgré sa résistance,... cela n'est pas donné à tous les dessinateurs; et l'on trouve certains Ex-libris, même modernes, dans lesquels la tête de mort est si mal dessinée qu'on peut réellement se demander ce que c'est? Ce dernier cas n'est pas celui de M. Em. Théodore, c'est pourquoi nous l'avons prié de vouloir bien demander pour nous communication du cliché de l'Ex-libris macabre qu'il a composé pour M. R. Laloy, grâce à l'obligeance duquel nous en donnons un tirage hors texte. Ici La Mort, à l'imitation de certaines peintures anciennes, se présente recouverte encore de quelques traces de peau, ce qui ne lui donne que plus de hideur, sa face semble grimacer un sourire sardonique, si elle ne danse, ni saute, son pied levé repousse, écrase l'objet si cher au bibliophile. Dans ce dessin d'autres détails attirent encore l'attention.

D'après ce que nous avons appris de l'artiste lui-même, en composant un Ex-libris pour M. Laloy, sa première idée était de faire une vignette parlante : *la loi*, car le nom qui devait y figurer se prêtait à de multiples combinaisons. Le titulaire ayant exprimé le désir d'avoir un Ex-libris d'allure ancienne, puisqu'il est destiné principalement à de vieux livres..... une danse macabre

1. Voir *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris* de novembre 1899, page 161.

par exemple, l'indication se précisait, et l'exécution devenait d'autant plus facile, qu'il laissait au dessinateur la disposition et la composition du sujet. Celui-ci se rendit immédiatement compte du parti qu'il pouvait tirer de son idée primitive en établissant un rapprochement entre la mise en scène et le nom du possesseur. Le bibliophile installé dans sa bibliothèque était absorbé par la lecture d'un livre, l'huis était soigneusement clos..... mais celle qu'aucune porte n'arrête, La Mort, arrive, *sicut fur*, lui frappe sur l'épaule, et donne irrévérencieusement son coup de pied sur un volume symbolisant la passion de sa nouvelle victime. Celle-ci lui montre l'objet de sa lecture et la supplie de la lui laisser achever; mais l'inexorable Mort lui montre la porte, il faut partir, c'est LA LOI pour tous, Ultima lex — Dura lex sed lex eût été trop long : dans son laconisme le mot *Lex* n'est-il pas plus expressif encore. Les trois lettres à elles seules traduisent le nom du propriétaire, et nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître celui-ci.

M. Roger Laloy, au château de La Rose par Houplines (Nord), est un des bibliophiles les plus distingués de cette région. Sa bibliothèque, composée en majeure partie d'anciens ouvrages locaux et d'hagiographie, s'ouvre toujours gracieusement aux érudits ainsi qu'aux chercheurs ; elle comporte environ six mille volumes, dont une centaine de manuscrits. L'amateur en parcourant ces rayons y rencontrera non seulement un grand nombre d'éditions rares ou inconnues aux bibliographes, mais encore il les y trouvera dans un superbe état de conservation; il n'y rencontrera pas de ces exemplaires au tirage douteux, aux pages maculées ou déchirées.

A sa bibliothèque proprement dite, M. R. Laloy s'est plu à joindre une collection très importante d'estampes sur la Révolution, de dessins et de belles gravures du XVIIIe siècle, auxquels viennent s'ajouter de nombreux cartons d'Ex-libris. — Une vitrine renfermant toute une série d'Almanachs à gravures du XVIIIe siècle, de la Révolution et de l'Empire, complète ces collections qui témoignent en celui qui les a formées une connaissance approfondie du livre jointe à un esprit de sélection que l'on ne saurait trop apprécier.

L'Ex-libris de M. Laloy a été tiré en trois formats sur papier vergé : 1° un grand, $0,117 \times 0,148$; 2° un moyen, $0,075 \times 0,113$, et 3° un petit, $0,049 \times 0,069$, les mesures étant prises de filet à filet extérieur. Il a été tiré de l'Ex-libris grand format 50 exemplaires sur papier ancien, numérotés et signés par l'artiste. — Nos plus sincères remerciements à M. Roger Laloy ainsi qu'à M. Em. Théodore qui a bien voulu nous fournir les éléments de cet article.

Dr L. BOULAND.

On désirerait acheter, en bon état, l'Ex-libris anonyme gravé par Janinet pour un membre de la famille Briot, dont l'identification a été donnée dans les *Archives* de janvier 1896, p. 13. Prière d'adresser les offres au secrétaire de la Société.



COMMUNICATION

Les *Archives* de juillet 1895, p. 109, reproduisent un Ex-libris anonyme que M. Fray Fournier attribue avec raison à Joseph Froment, mais est-ce bien un Ex-libris dans l'acception complète du mot?

Ce qui me fait poser cette question, est que je viens de voir à l'exposition de l'enfance, au Cours-la-Reine, parmi les diplômes de distribution de prix, la même pièce avec sa petite tablette au-dessous, laquelle au lieu d'être vide, contient l'inscription suivante, en caractères typographiques très menus :

Ex liberalitate
D. Joseph Froment, equitis
Civis Tutellensis
Versalium Prætoris Juridici.

provenant, ainsi que le dit un assez long extrait du « Palmarès » d'un prix de discours latin décerné par le collège des Théatins de Tulle, en 1787, à l'élève J.-Bte Sartelon (lequel appartient à une famille bien connue de Tulle). Le titulaire de la vignette en question pouvait s'en servir comme Ex-libris. soit en mettant son nom dans la tablette, soit en la supprimant, ce qui n'est pas le cas de la pièce reproduite, qui paraît être un « ex dono » avant la lettre.
J. C. WIGGISHOFF.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(*Suite* [1].)

BARGETON DURFORT (Mr. DE)

C'ÉTAIT Jacques de Bargeton, seigneur de Massargues, fils de Mathieu et de Rachel de Reynaud. Sa famille habitant Uzès et ses environs, a formé plusieurs branches, dites de Cabrières, de Cruviers et de Vallabris ; c'est à la deuxième qu'appartenait le possesseur de l'Ex-libris que nous allons décrire.

L'écu en forme de cœur repose sur un cartouche très simple, dont le bas est orné d'une guirlande de roses, et le haut d'une couronne comtale ; au-dessus, sur une banderole, on lit : Mr. DE BARGETON DURFORT (fig. 1).

Les armoiries peuvent se blasonner : *Parti : au 1er, d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une rose d'argent, au chef de gueules chargé de 3 croisettes d'argent*, qui est de BARGETON [2]; *au 2e, écartelé : au 1er et 4e d'azur à une tour d'argent crénelée de 3 pièces; au 2e et 3e de gueules, au dauphin d'argent*, qui est DE LA TOUR DU PIN-GOUVERNET [3]. *Et sur le tout du 2e parti :*

1. Voir les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures historiques*, nos de janvier et d'août 1904.
2. Ces armes ont des différences de couleurs avec celles données par M. L. de la Roque, dans son *Armorial du Languedoc*, aux familles de Bargeton et de la Tour du Pin.
3. Id.

un écu d'argent à la tour d'azur, au chef de même, chargé de 3 casques d'argent.

Ce blason s'explique par le mariage, le 7 décembre 1734, de Jacques de Bargeton, avec Marie-Thérèse de la Tour du Pin-Gouvernet, fille d'Alexandre, baron de Verfeuil, et de Jeanne de Samb.

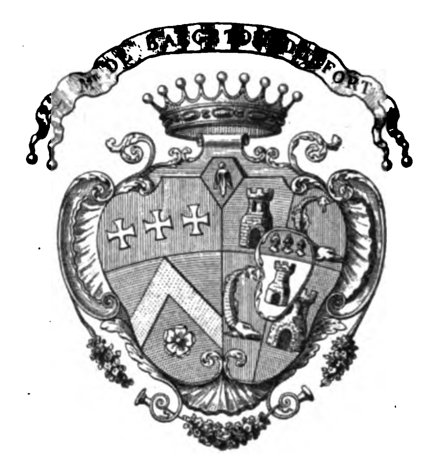


Fig. 1.

Il existe un autre Ex-libris, plus petit que le précédent, et portant au bas, dans un cadre, ce titre : LE CHEVALIER DE BARGETON.

Sur ledit cadre se détache l'écu ovale un peu incliné ayant les armes suivantes :

Écartelé, au 1er et au 4e, d'azur à une tour d'argent crénelée de 3 pièces, au chef d'argent chargé de 3 casques d'azur, au 2e et au 3e de gueules, au dauphin d'argent, et sur le tout un écu ovale portant : d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile d'argent, au chef d'argent chargé de 3



Fig. 2

croisettes de sable. Supports, à dextre un lion, à senestre un bouquet de roses, couronne de comte surmontée de la devise : JUNCTA PLACENT (fig. 2).

Nous pourrions comprendre au nombre des *Bibliophiles du Bas-Languedoc* DANIEL BARGETON, né à Nîmes le 24 juillet 1678 (quoique tous les biographes le fassent naître à Uzès), célèbre avocat au parlement de Paris, dont la bibliothèque de droit a été recueillie par le baron Reinaud de Génas, son parent. Comme nous ne lui connaissons pas d'Ex-libris, nous nous contentons de le citer ici.

BAUMES (Jean-Baptiste-Thimothée).

Né à Lunel, le 20 juillet 1756, de Jean, négociant, et d'Anne Gautier, ce bibliophile, après avoir obtenu ses lettres de docteur en médecine, se fixa à Saint-Gilles du Gard, puis à Lunel, ensuite à Nîmes, où il exerça son art pendant de longues années. Ses travaux le firent entrer dans la Société royale de médecine de Paris, à l'Académie des sciences de cette ville, et dans la Société royale des sciences de Montpellier.

Il a publié dans le *Journal de Médécine*, de 1782 à 1785, de nombreux mémoires qu'il fit plus tard réimprimer sous le titre : *Œuvres médicinales.*

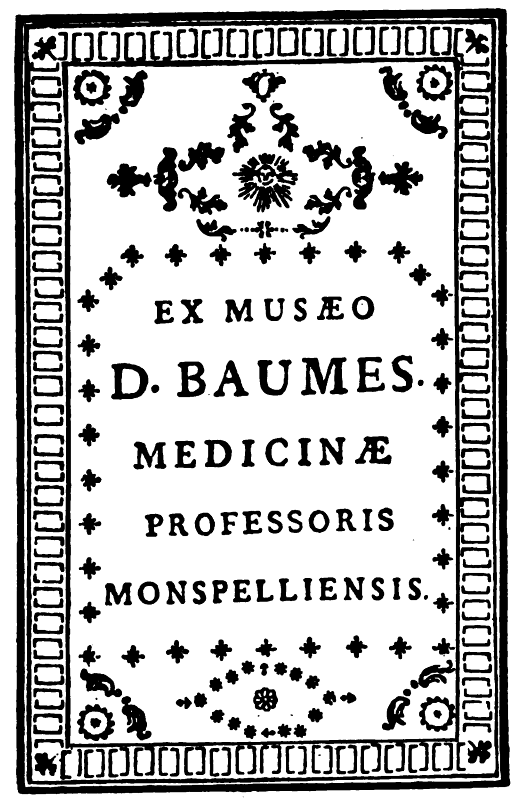


Fig. 3

Il jouit à partir de cette époque d'une grande notoriété scientifique, qui s'accrut encore par la publication en collaboration avec Vincent-Saint-Laurens, de la *Topographie de la ville de Nismes et de sa banlieue*. Agrégé en 1785, il accepta une chaire de professeur à l'École de médecine de Montpellier. Il mourut dans cette ville le 19 juillet 1828. Sa bibliothèque était importante et ses livres portaient sur leur garde intérieure un Ex-libris très simple (fig. 3).

BAUX (Pierre).

Ce personnage appartenait à une longue lignée de médecins nîmois dont l'histoire serait très intéressante [1]. Bornons-nous à une succincte notice.

Pierre Baux naquit à Nîmes, le 20 mai 1708, de Pierre, docteur en méde-

1. Salomon Baux, docteur en médecine, épousa Bernardine de Duranty, dont *Moyse*, docteur, mari de Jeanne de Rey, dont *Pierre*, docteur, époux de Marie Rosier, dont *Pierre* Baux, objet de cette notice.

cine, et de Marie Rosier. Il épousa, le 26 décembre 1734, Anne Rey, sa cousine, qui lui donna huit enfants, dont deux filles seulement survécurent et vivaient en 1788.

D'un second mariage, contracté le 17 juin 1768, avec Françoise Dieulefit, il n'eut pas d'enfants.

Il mourut à Nîmes le 29 octobre 1790.

Pierre Baux étudia la médecine à Montpellier sous les célèbres professeurs Deidier, Astruc, Haguenot et Chicoyneau. Bachelier en 1727, il fut reçu docteur le 3 septembre 1728.

L'anatomie et la botanique devinrent ses études favorites, mais les classiques et les recueils de portraits des grands hommes furent pour lui ses ouvrages de prédilection. Pendant qu'il était célibataire il les entassait dans son appartement. Mais, après son mariage, il écrivait en 1736 à son ami Seguier : « *Plus de livres, plus d'argent...* »

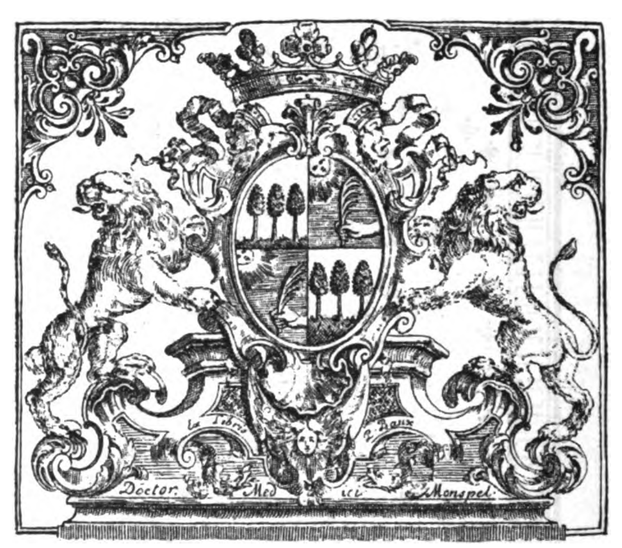


Fig. 4

Cela ne l'empêcha pas d'acheter, vers cette époque, la bibliothèque du docteur de Cray.

Baux, partagé entre les soins à donner à sa clientèle, sa passion des herborisations, et celle des livres, n'a presque rien publié. Il adressa pendant quarante ans des observations météorologiques à l'Académie des Sciences de Paris et publia une notice dans le *Journal de médecine*.

L'attribution à Baux, faite par Michel Nicolas (*Histoire littéraire de Nîmes*), d'un ouvrage intitulé : *Le parallèle de la petite vérole naturelle avec l'artificielle ou inoculée*, Avignon, 1761, est combattue par le docteur Albert Puech. (*La médecine et les médecins à Nîmes*), qui, par contre, lui donne la paternité d'un autre écrit sur le même sujet : *Lettre sur l'inoculation de la petite vérole*, à Cologne, 1765. Baux avait été nommé, le 8 mai 1752, membre de l'Académie de Nîmes, et vétéran de la même compagnie, le 19 février 1775.

L'une des filles de Baux étant entrée dans la famille Valz, lui apporta la bibliothèque de son père. M. Valz en fit don à la bibliothèque de la ville de Nîmes.

L'Ex-libris de Pierre Baux (fig. 4) est assez rare, parce que tous les exem-

plaires qui ornaient ses livres ont été déchirés, probablement à l'époque de la Révolution. Cet Ex-libris porte les armes suivantes : *Écartelé : au 1er et au 4e d'argent à trois pins de sinople sur une terrasse de même, au 2e et au 3e d'azur à une main d'argent portant une palme de même, au soleil d'argent naissant du canton de l'écu.*

BECDELIÈVRE (CHARLES-PRUDENT DE), évêque de Nîmes.

Issu d'une ancienne famille bretonne, cet évêque naquit à Nantes le 27 février 1705. Étant vicaire général de Périgueux, un brevet du roi le nomma (3 juillet 1737) évêque de Nîmes. Sacré à Paris le 12 janvier 1738, il fit son entrée dans sa ville épiscopale le 4 mars suivant.

Ses principaux actes épiscopaux ont été l'obtention de lettres patentes du roi en faveur de l'hôpital de Nîmes (1742), la fondation de l'établissement des Chassaintes (1747), l'établissement des frères des Écoles chrétiennes (1754),

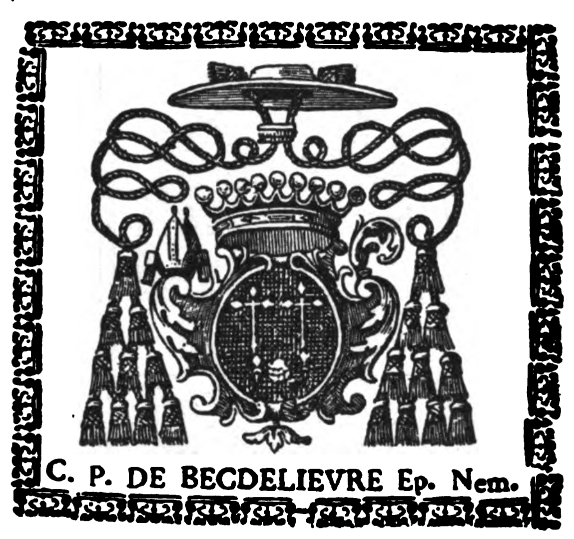


Fig. 5

celui des doctrinaires (1764), et la fondation de trois nouvelles paroisses (1772 à 1774). Il mourut le 1er février 1784 ; son corps fut inhumé dans le chœur de la cathédrale.

Il possédait deux Ex-libris : l'un pour ses ouvrages in-folio, l'autre pour les in-12 et les in-18 ; ils sont semblables tous deux aux marques de possession de livres des évêques, en ce sens qu'ils sont ornés du chapeau et des housses, de la mitre et de la crosse ; l'écu ovale, surmonté d'une couronne de comte, porte : *De sable à deux croix hautes tréflées, aiguisées en leur partie inférieure, d'argent, l'une posée à dextre, l'autre à senestre, accompagnées en pointe d'une coquille de même.* (Fig. 5.)

BÉGAULT (GILLES), archidiacre de Nîmes.

Nous n'avons pu savoir où était né Bégault, vers l'année 1660. Fléchier, évêque de Nîmes, l'emmena avec lui dans cette ville, en fit son secrétaire, et le nomma chanoine de sa cathédrale à la mort de Marcelin Filiere (1689). « Il partagea pendant de longues années — dit le Larousse — les travaux de Fléchier, se forma à ses leçons et adopta ses formes oratoires, ainsi que son

genre d'éloquence... » Ses contemporains le comparaient à son maître, mais le maître est resté célèbre et le disciple est tombé dans l'oubli.

Nommé, en 1706, troisième archidiacre de la cathédrale de Nîmes, il prit possession de cette dignité le 9 décembre de la même année.

Le 16 juin 1711, l'archidiacre Begault présida les honneurs funèbres que l'on rendit, dans la cathédrale de Nîmes, au Dauphin, récemment décédé.

Bégault maria sa nièce, Marie-Jeanne Begault, fille de feu messire Hubert, son frère, conseiller du roi, receveur des amendes du grand conseil, et de dame Marie-Anne Dumanoir, avec Messire Jean Graverol, capitaine, fils de feu François, et de dame Catherine de Raynaud (7 mai 1702).

Il testa avant le 27 février 1728, époque de son premier codicille, et fit un deuxième codicille le 20 novembre 1732. Il mourut à Nîmes, dans la maison



Fig. 6

de *la Garde de Dieu*, près de la cathédrale, le 3 août 1733, à l'âge de 82 ans. Voici son acte de décès :

« L'an et jour que dessus (4 aoust 1733) a esté enterré dans l'église cathédrale de cette ville, messire Gilles Bégault, chanoine et troisième archidiacre de ladite église, décédé le jour d'hier, âgé d'environ 82 ans, presens les soussignés qui ont signés avec nous

« Conrasier prêtre, J. Baudan p^{re}, Abauzit, curé perpétuel[1].

L'archidiacre Bégault avait institué pour ses héritiers universels : Nicolas Haulmé de la Neuville, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, chanoine archidiacre de Sens, et Pierre-Valentin Haulmé, avocat en Parlement, conseiller du roi élu en l'élection de Nemours, frères, ses neveux.

Après la mort de leur oncle, Nicolas Haulmé, muni de la procuration de son frère, fit procéder à l'inventaire des biens du défunt (29 octobre-3 novembre 1733). Ce document révèle la possession d'une vaisselle d'argent assez considérable, de nombreux tableaux, d'une tapisserie de Flandre et d'une importante bibliothèque qui fut léguée au chanoine Nicolas.

1. Plusieurs dictionnaires biographiques le font mourir en 1715. On voit par cet exemple la nécessité qu'il y a de recourir aux sources en ce qui touche la naissance ou la mort des hommes célèbres.

Il faut croire que ce dernier n'emporta pas à Sens tous les livres qui la composaient, puisqu'il s'en rencontre, de temps à autre, quelques-uns portant l'Ex-libris de Bégault. Cet Ex-libris est composé d'un écu ovale entouré de guirlandes de roses surmontées à dextre et à senestre d'une tête de lion ; au-dessus, une couronne comtale ; au bas, cette légende : Ex-libris Dni Œgidij Bégault Can. et arc. Nem. (fig. 6). Les armes sont : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.*

Les sermons de Bégault ont été publiés par leur auteur à des dates différentes, sous le titre : *Panégyriques et sermons sur les mystères, avec des discours académiques, des complimens et des lettres.* Paris, parties I et II, 1711, partie III, 1717, parties IV et V, 1727, dans le format in-12.

Le premier volume porte les armes de Fléchier, évêque de Nîmes, avec une dédicace éloquente de Bégault.



Fig. 7

BERTRAM (François-Dominique).

A ne considérer que son Ex-libris, ce modeste apothicaire aurait dû vivre au XVIIe siècle, le dessin rappelant, en effet, celui des maîtres de cette époque (fig. 7).

Cette considération nous a coûté pas mal de recherches infructueuses pendant de longs mois. Nous avons fini pourtant par découvrir ce personnage, né à Nîmes le 22 mai 1698, de François Bertram, orfèvre, et de Louise Levieux, et mort dans cette ville le 29 janvier 1768. Son Ex-libris porte les armoiries ci-après : *D'argent, au cerf de..., au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'argent.*

Bertram aimait beaucoup la botanique et faisait de nombreuses herborisations avec Pierre Baux, son ami intime. C'est tout ce que nous savons de lui.

BORNIER (Vicomte Henri de).

Tous nos lecteurs connaissent l'auteur de la *Fille de Roland*, dont les vers ont fait vibrer dans nos âmes la fibre patriotique. Nous ne dirons donc rien de sa vie littéraire.

Né à Lunel le 24 décembre 1825, Étienne-Charles-*Henri* de Bornier était fils de Simon-Eugène, lieutenant d'infanterie, et de Marie-Madeleine-Amélie Du Ranc de Vibrac.

Sa famille, qui avait occupé un rang distingué dans la magistrature et dans les armées, vit sa noblesse confirmée lors de la première recherche de 1668.

Poète fin et délicat, écrivain aristocratique, Henri de Bornier aimait à passer les loisirs que lui laissait sa charge de bibliothécaire à l'Arsenal, dans sa propriété de *Bornier*, près de la petite ville d'Aimargues (Gard). Là, au milieu de ses champs et de ses livres, il écrivait des nouvelles pour les revues parisiennes, il ébauchait ses pièces futures, il ciselait quelques-uns de ces vers que nous aimons entendre sur la scène.



Fig. 8

Ses livres, avec quel amour il les soignait ; aussi s'était-il fait composer un Ex-libris reproduisant les armes de sa famille : *D'azur, à la borne d'argent, sur une terrasse de sable accostée de deux épis d'or; au chef cousu de gueules chargé d'un soleil d'or accosté de deux étoiles de même* (fig. 8).

Henri de Bornier est mort à Paris, le 28 janvier 1901.

Prosper Falgairolle.

CORRESPONDANCE

Cher Monsieur Bouland,

Voudriez-vous avoir l'obligeance de faire insérer dans la revue de votre Société la petite observation suivante relative à ma lettre publiée dans le numéro de juillet 1905.

Une erreur de plume m'a fait avancer que *Marie-Thérèse* de France devint dauphine en 1899, alors qu'elle n'eût droit à ce titre qu'en 1824, quand son mari, le duc d'Angoulême devint le *fils aîné du Roi de France*. Cette petite rectification de date ne fait du reste que confirmer mon raisonnement.

Merci d'avance et agréez... etc...

Votre bien dévoué. Ed. Rahir.

Dans son intéressant article sur les Ex-libris des Le Prince (numéro de Janvier 1905, page 7), M. de Brébisson dit qu'il n'a pu trouver à laquelle des deux femmes de Car. Lud. Le Prince avait appartenu le blason : *De gueules, à l'aigle d'argent au vol abaissé.* J'ai le plaisir de pouvoir lui donner

ce renseignement, étant allié de près à la famille Foacier dont ce sont les armoiries. C'est bien celui de Mlle Foacier, la première femme de Charles-Louis Le Prince.

La famille Foacier est anciennement connue en Bourgogne et alliée aux Ferrier, Cormenin, Oudinot de Reggio, etc... Mon cousin Foacier, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, est mort il y a deux ans laissant de son mariage avec Mlle Dufougeray un fils et une fille mariée au baron de Vigan.

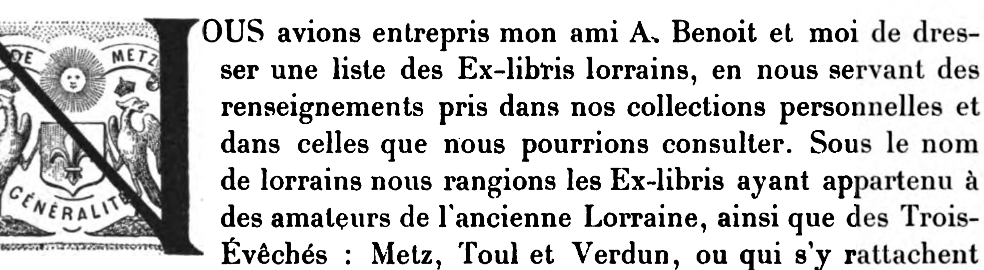
G. Salleron.

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

A la mémoire de A. Benoit.



NOUS avions entrepris mon ami A. Benoit et moi de dresser une liste des Ex-libris lorrains, en nous servant des renseignements pris dans nos collections personnelles et dans celles que nous pourrions consulter. Sous le nom de lorrains nous rangions les Ex-libris ayant appartenu à des amateurs de l'ancienne Lorraine, ainsi que des Trois-Évêchés : Metz, Toul et Verdun, ou qui s'y rattachent par quelque raison. La mort prématurée d'A. Benoit vint interrompre ce travail assez avancé déjà, puisque peu de temps avant son décès il m'avait envoyé 337 fiches. Le surplus a été ajouté successivement par moi en puisant dans ma collection, dans celle de la Bibliothèque Nationale, ainsi que dans celles de MM. A. de Bizemont, Ed. Engelmann et L. Mar. Ce à quoi j'ai encore ajouté quelques fiches envoyées par des membres de notre Société : MM. Bargallo, l'abbé Chrétien, J. Cochon, P. de Farcy, L. Quantin et G. Salleron auxquels j'offre tous mes remerciements.

Ce n'est pas sans raison que cette liste a été intitulée *sommaire*, l'étant plus que nous ne l'avions projeté au début, mais nous avons dû la restreindre pour répondre à sont but. Celui-ci est en effet de mettre entre les mains des collectionneurs une espèce de catalogue leur permettant de trouver assez facilement si tel Ex-libris se rattache à la Lorraine, soit parce que son propriétaire était originaire de cette province, soit par un séjour plus ou moins prolongé qu'il y a fait, soit enfin parce que la pièce est l'œuvre d'un artiste lorrain comme les Allin, Collin, Nicole, etc...

Il est facile de comprendre qu'en rangeant les Ex-libris dans l'ordre alphabétique par noms de propriétaires, nous avons naturellement été forcés de rejeter à leur suite, chaque fois que cela était possible, les mots Ex-libris, Ex-Bibliotheca... etc. L'Ex-libris de l'abbé Grandidier par exemple, portant l'inscription : Bibliothèque de M. l'abbé Grandidier, est inscrit comme suit : Grandidier (*Bibliothèque de M. l'abbé*). — Bon nombre de personnes qui s'occupent d'Ex-libris étant peu versées dans l'étude du blason, nous avons

essayé de supprimer (à quelques exceptions près) la description des armoiries et de la remplacer par l'indication des ornements, attributs, emblèmes, devises, dates, signatures, dimensions, que tout le monde peut facilement reconnaître, et qui peuvent par comparaison aider à constater si une pièce qu'on a sous les yeux répond à celle de la liste. — Toutes les pièces anonymes dont j'ai pu avoir en mains l'original seront accompagnées de la mention *anonyme*, les autres sont cataloguées avec les indications que donnaient les fiches reçues, et qu'il ne m'a pas toujours été possible de vérifier.

Je n'ai pas la prétention de donner ici un catalogue descriptif complet et détaillé de tous les Ex-libris, estampilles, super-libris, etc..., ayant appartenu à des amateurs lorrains, car une liste n'est pas un livre; ce travail considérable fait l'objet d'un gros volume qui sera publié par deux érudits, MM. Ed. Des Robert et le comte A. de Mahuet, auquel on peut prédire un légitime succès. — Dans la liste publiée ci-dessous, qui fut commencée il y a longtemps, puis laissée, puis reprise nombre de fois, faite en un mot à bâtons rompus, on trouvera sans doute des omissions et des erreurs, je serais fort obligé à ceux de nos collègues qui voudraient bien me les signaler.

Dr L. Bouland.

octobre 1905

ABBAT. IANDURIARUM (Bibliothecae). — 18e siècle. — Deux écussons accolés, surmontés celui de gauche d'une mitre, celui de droite d'une crosse; au-dessus, une tête d'ange surmontée elle-même d'une banderole portant l'inscription : *Bibliothecae abbat. Ianduriarum.* Cuivre gravé, claire-voie, 0,070 de haut sur 0,060 de large.

ABBATIAE STAGNI ord. Praemonst. Dioeces. Virdun. (Bibliothecae). — 1727. — Deux écus ovales accolés dont l'un est celui de l'abbé (Boucart), l'autre représente la Vierge tenant l'Enfant Jésus, avec une bordure figurant des rayons (armes de l'abbaye de l'Etanche).

ABBATIAE STIVAGIENSIS ordinis praemonst. (Ex Bibl. quasi episcopalis). — 1735. — Gravure au burin représentant les armes de l'abbaye et celle de l'abbé Hugo, avec l'inscription ci-contre. — 0,102 de haut, 0,084 de large. Signé *Nicole.*

ABBAYE DES CHANOINESSES DE REMIREMONT. — 18e siècle. — Estampille faite avec un bois gravé ou un cuivre découpé à jour, représentant les armes du Chapitre (2 clés en sautoir). Fiche de A. Benoit.

ABBAYE DE L'ÉTANCHE. — Voir à Abbatiae Stagni.

ABBAYE DE JANDURES. — 18e siècle. — Voir plus haut : Abbat. Ianduriarum.

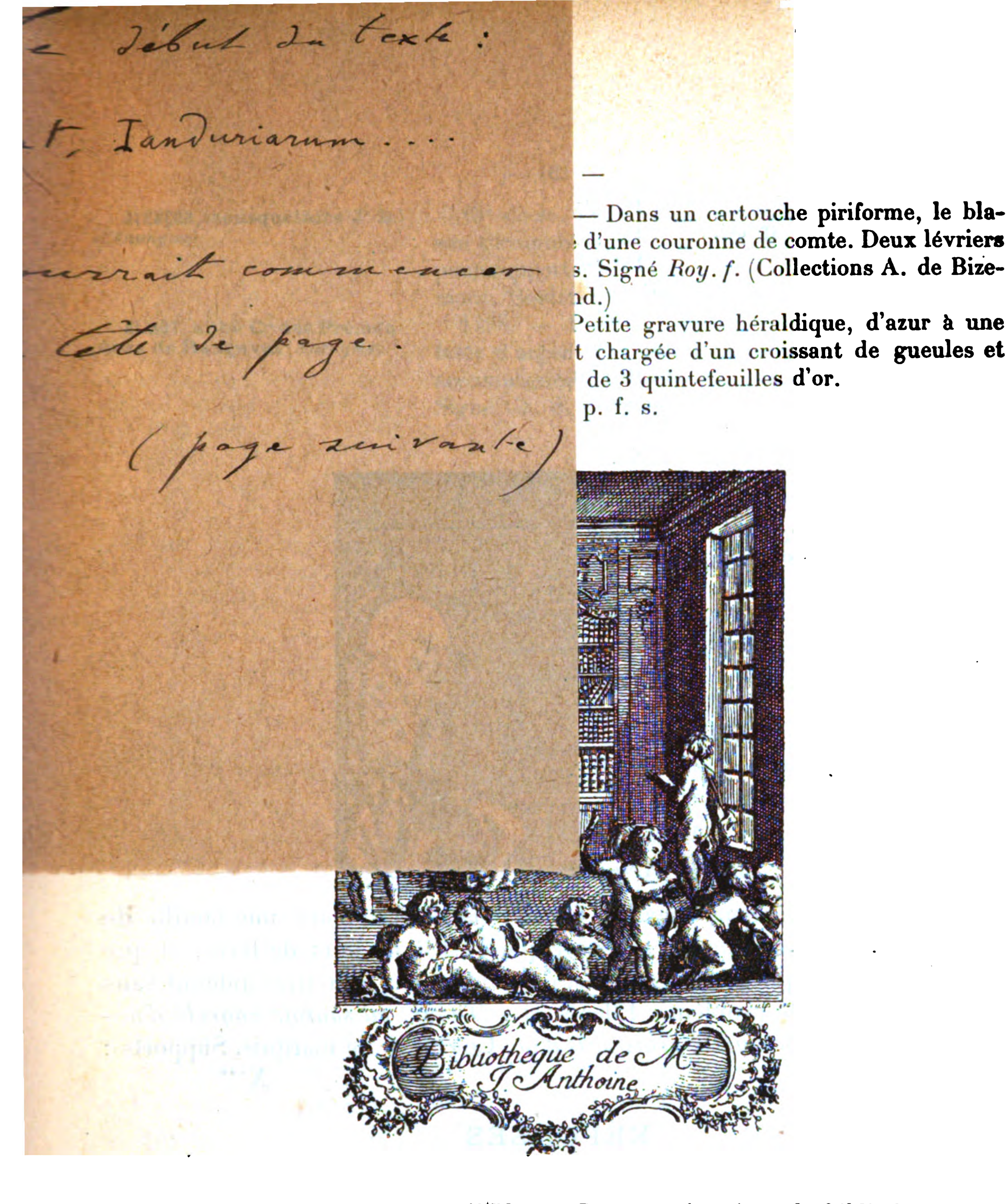
ABBAYE DE SAINTE-MARIE-MAJEURE. — 1751. — Voir à *Félix abbé de Sainte-Marie-Majeure* de Pont-à-Mousson.

ABBAYE DE STÜRTZELBRONN. — 18e siècle. — Blason gravé dans un cartouche ovale entre deux palmes avec l'inscription ci-contre. Le tout est circonscrit par un filet mesurant 0,081 × 0,050. (Collect. A. Benoit, L. Bouland.)

ABBÉ DE SEICHAMPS. — 1747. — Voir à Seichamps (Bibliothèque de M. l'abbé de).

AINE (Ex-libris Mariæ Joannis Baptistæ D'). — 18e siècle. — Héraldique (vaisseau à toutes voiles) deux lions pour supports; banderole portant la devise : *Ferar unus et idem.* Signé dans l'angle inférieur gauche P.-L. Cor. Ce graveur était Messin.

— Dans un cartouche piriforme, le bla-
d'une couronne de comte. Deux lévriers
s. Signé *Roy. f.* (Collections A. de Bize-
nd.)
Petite gravure héraldique, d'azur à une
t chargée d'un croissant de gueules et
de 3 quintefeuilles d'or.
p. f. s.



ANTHOINE (Bibliothèque de M.-J.). — 1752. — Dans un intérieur de bibliothèque, on voit des amours lisant et faisant de la musique; au-dessous, dans un cartouche en largeur, l'inscription ci-contre. Signé dans le bas, à gauche, *Senemont delineavit*; à droite, *Collin* sculp. 1752 — dimensions 0,103 × 0,68. (Collect. A. Benoit, Ed. Engelmann.)

ANTHOINE C. D.). — 18e siècle. — Gravure représentant une femme assise sur un fût de colonne, avec les mots : ANTHOINE C.D. écrits à la main. (Collection A. Benoit.)

ARBOIS DE JUBAINVILLE, correspondant de l'Institut (H. D'). — 19e siècle. — Lithographie représentant le blason au-dessous duquel se trouve l'inscription ci-contre sans encadrement.

ARBOIS DE JUBAINVILLE, avocat, archiviste paléographe (H.D'). — 19e siècle. — Le blason entouré de larges lambrequins descendant jusque sous l'écusson. Latéralement on lit, à gauche, Troyes, imp. et lith.; à droite, Dufour Bouquet.

ARMOISES DE SPINCOURT (Des). — 1733. — Voir à DES ARMOISES DE SPINCOURT (Mme la marquise).

ASSENOY (D'). 18e siècle. — Voir à D'ASSENOY. (Ex-libris.)

ASTRONOME DE LA MARINE, etc... 19e siècle. — Voir à MESSIER, astronome, etc...

ATTEL (D'). 18e siècle et 19e siècle. — Voir à D'ATTEL, deux pièces différentes.

AUBERT (Ngt). 1787. — Monogramme A.R.V. pour R.V.A.; dans un cartouche, à gauche, un petit Mercure s'appuie contre un ballot enguirlandé de roses. Au-dessous, dans une tablette séparée de la composition : AUBERT Ngt en écriture anglaise. Signé *Y. D. Collin à Nancy 1787.*

AUBERT DE BOUMOIS. 1777. — Voir à HAUBERT.

AUBRUSSEL (De l'). 1769. — Voir à L'AUBRUSSEL.

AUBRY, AVOCAT A MIRECOURT (Bibliothèque de Maurice). 19e siècle. — Inscription typographiée dans un encadrement de fleurons qui mesure 0,046 de large sur 0,029 de haut. (*A suivre.*)

QUESTIONS

MARQUIS DE VRIGNY. — (N° 321.)

On rencontre assez fréquemment un Ex-libris du XVIIIe siècle, armorié et portant la légende suivante :

M. le Marquis de Vrigny,
proche Argentan, en Normandie.

Nous avons vainement cherché, dans Rietstap et ailleurs, une famille de Vrigny, ce qui nous induit à supposer que c'est là un nom de terre, et que le nom patronymique est différent. La description des armoiries aiderait sans doute à résoudre le problème. Elles sont : *D'azur, au sautoir engrêlé d'argent accompagné de quatre croissants d'or.* Couronne de marquis. Supports : deux licornes. X***

RÉPONSES

DAYMAR. — (N° 293.) — [12e ANNÉE, PAGE 111.]

Dans les ouvrages que j'ai pu consulter jusqu'ici, je n'ai trouvé qu'une fois le nom de Daymar; c'est dans *L'histoire de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis*, par MM. Mazas et Anne, t. II, p. 197. Le nom s'y trouve orthographié exactement comme sur l'Ex-libris, malheureusement il n'y a que le nom seulement. La page précédente nous apprend toutefois que ce Daymar, nommé chevalier de Saint-Louis dans la promotion du 30 décembre 1772, était lieutenant de vaisseau. J'ajoute qu'un marchand qui possédait plusieurs exemplaires de cet Ex-libris m'a dit qu'il était assez commun en Bourgogne : et que je ne donne ces indications qu'avec l'espoir qu'elles pourront peut-être ouvrir la voie pour d'autres recherches. C.-D. HESLING.

FER DE RELIURE. — (N° 294.) — [11e ANNÉE, PAGE 62.]

Dans un vieil armorial de Bretagne manuscrit qui fait partie de ma bibliothèque, au nom de Du Chaffaut, se trouve le blason : *De sinople, au lion armé et lampassé de gueules*, qui m'a semblé répondre suffisamment à celui de la question pour servir de point de départ à une recherche. Ces

armoiries se trouvent attribuées, absolument dans les mêmes termes, à la famille Du Chaffaut (Bretagne), p. 168, t. I du *Nobiliaire de Bretagne*, par M. Potier de Courcy (2e édition, Nantes et Paris, 1862, in-4o).

Comme d'après la reproduction ce fer de reliure est moderne, il s'agissait alors de savoir si de nos jours la famille Du Chaffaut avait encore des représentants et de s'adresser à l'un d'eux pour savoir s'il connaissait le Superlibris objet de cette question? C'est ce que j'ai fait et j'ai obtenu de M. le Cte Bilbaut Du Chaffaut l'intéressante réponse suivante: L. Bouland.



« Monsieur. — Je suis très touché de votre demande et je vous en remer-
« cie. C'est en effet pour moi-même que le blason des Du Chaffaut, mon
« blason, a été gravé il y a quelque douze ans chez le relieur Petit, quai des
« Augustins, près de la rue Guénégaud, en face le Pont-Neuf. Ce relieur
« travaillait pour moi et c'est un homme de talent, du reste il est connu.
« Ce blason a été mis sur certains de mes livres comme Ex-libris.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très dis-
« tingués. » Bilbault Cte Du Chaffault.

BIBLIOGRAPHIE

LES EX-LIBRIS DE M. H. NELSON

Parmi les ouvrages sur les Ex-libris publiés cette année à l'étranger nous avons le plaisir de signaler à nos lecteurs celui de M. Harold Nelson, qui à vrai dire est plutôt un album qu'un livre.

Élève de l'École des Arts de Lambeth, M. Harold Nelson a d'abord attiré l'attention sur lui comme artiste par des compositions habilement exécutées, ensuite comme bibliophile par des articles publiés dans différentes revues

sur : le format des livres, les papiers, les couvertures, les en-têtes, culs-de-lampe, etc..., enfin par les Ex-libris qu'il a dessinés.

A propos de ces derniers, M. H. Nelson trouve qu'en général les Ex-libris modernes sont trop grands et hors de proportion avec les volumes dans lesquels ils doivent entrer. Il pense que le même dessin devrait servir à exécuter des réductions appropriées aux différents formats des livres.

Sans négliger pour cela les Ex-libris avec blason dont il a produit quelques curieux dessins, M. H. Nelson exécute des Ex-libris à compositions fantaisistes, dont quelques-uns ont eu beaucoup de succès. Comme spécimen on peut voir ci-dessus celui qu'il a fait pour lui-même tiré sur le cliché que son éditeur a eu l'obligeance de nous confier,



Le recueil des Ex-libris de M. Harold Nelson se compose de 24 dessins originaux, il a été tiré à 325 exemplaires, dont 25 sur papier vélin du Japon, ceux-ci ont été numérotés et signés par l'artiste. Ces volumes sont en vente chez MM. Otto Schulze & C°, 20 South Frederick Street, Edindburgh.

L. Bouland.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce illustrée ci-contre de la couverture rose du présent numéro, mentionnant l'intéressante vente d'Ex-libris qui sera faite par M. Loys Delteil les 13 et 14 novembre 1905 à l'Hôtel Drouot, salle 8.

Le Gérant, F. Carème.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.





COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 23 NOVEMBRE 1905

A CETTE séance tenue chez M. Engelmann, vice-président, étaient présents : le Dr Bouland, président ; MM. de Crauzat, vice-président honoraire ; Engelmann, vice-président ; H. de La Perrière ; baron de Mazières-Mauléon ; R. Richebé ; baron du Roure de Paulin Vicomte de Tremeuge de la Roussière ; Wiggishoff.

S'étaient excusés : MM. Bargallo, Gruel, Masson, Salleron et Van Driesten.

La séance est ouverte à trois heures et demie. Avant d'aborder la discussion de l'ordre du jour, le Comité décide, par huit voix contre une, que : *le vote par procuration n'est pas admis aux réunions du Comité*. Par huit voix contre une, sur la proposition du baron de Mazières-Mauléon, il est décidé que : *la prochaine Assemblée générale sera appelée à statuer sur la représentation des membres absents aux séances du Comité, par un de leurs collègues*.

Sur la proposition de M. de Crauzat, il est décidé, à l'unanimité : 1° que *la liste complète des membres de la Société, tant honoraires que titulaires, sera publiée chaque année ; un signe conventionnel indiquera ceux qui désirent faire des échanges d'Ex-libris*.

2° *L'état des recettes et dépenses de la Société sera publié chaque année à la suite du Compte rendu de l'Assemblée générale.*

Sur la proposition de M. Wiggishoff, il est décidé à l'unanimité que : *la prochaine Assemblée générale sera appelée à statuer sur la révision de l'article trois des Statuts de la Société, relatif à la composition du Comité.*

Sur la proposition de M. de Crauzat, il est décidé à l'unanimité que : *Désormais le Comité statuera également sur la nomination des membres honoraires.*

Le Président entame la discussion de l'ordre du jour, ainsi conçu : *Constitution d'un Comité de rédaction et autres questions qui s'y rattachent.*

Le Comité adopte les articles additionnels suivants : le premier, par huit voix contre une, les autres à l'unanimité :

ARTICLE Ier

Le Comité décide la création d'un Comité de rédaction.

ARTICLE II

Ce Comité se composera des membres du bureau, et de trois autres membres élus par le Comité de la Société, parmi tous les sociétaires.

ARTICLE III

Le Comité de rédaction se réunira au minimum une fois par mois.

Conformément à cette décision sont nommés, au scrutin secret, membres du Comité de rédaction : MM. Wiggishoff, Richebé et du Roure de Paulin.

Le Président posant la question de confiance, l'ordre du jour suivant est proposé par M. Engelmann :

Le Comité de la Société française des Collectionneurs d'Ex-libris, réprouvant les attaques dirigées sous forme de circulaires ou autrement contre la Rédaction des Archives, *déclare accorder au Président ainsi qu'à la Rédaction qu'il dirige la plus entière confiance.*

Cet ordre du jour est adopté par *huit voix contre une.*

M. de Crauzat demande que dans les Comptes rendus de la nomination des nouveaux membres, l'adresse soit *toujours* donnée et qu'on indique si le nouveau collègue désire faire des échanges. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Secrétaire, M. Carême, ayant été empêché de remplir ses fonctions, celles-ci ont été assumées, à la demande du Comité, par M. le baron du Roure de Paulin. — La séance est levée à six heures et demie.

Pour copie certifiée conforme. Baron DU ROURE DE PAULIN,
Avocat à la Cour d'appel.

Je serais désireux d'avoir en communication et même de posséder, si possible, le ou les divers Ex-libris de J.-C.-P. Le Noir, lieutenant général de police sous Louis XVI. Je suis disposé à les échanger contre de belles pièces anciennes et rares, que je donnerais à choisir, ou même à les acquérir. Faire les offres à M. Carême, secrétaire de la Société, qui me les transmettra.

J. H.

A la page 38 de la *France chrétienne*, par Chevillard, on voit des armes écartelées avec écu sur le tout, que l'auteur attribue à Jean-Jacques d'*Obeilh*, évêque-comte d'Orange.

Ces mêmes armoiries se trouvaient frappées en or sur le n° 408 de la première vente Montgrand, mais le catalogue les donnait au comte-évêque *Salins la Nocle*. Vérification faite, c'est le catalogue qui a raison, et la reliure de la vente Montgrand est bien aux armes des *Salins la Nocle*.

Écartelé : *aux 1 et 4 de... au lion de... aux 2 et 3 de... à 3 fleurs de lis de...* Sur le tout : *de... à la bande accompagnée en chef d'un massacre de cerf et en pointe d'un huchet* (SALINS LA NOCLE).

Pour la solution du problème héraldique il m'importerait de savoir : de qui sont les quartiers dont le fer de reliure ne donne pas les émaux ? L. M.

OFFICIERS BIBLIOPHILES



'NTÉRÊT de la collection d'Ex-libris est son côté intellectuel très prononcé. Elle provoque des recherches, nécessite des connaissances variées, et, par là même, diffère des autres collections, c'est en cela qu'elle passionne ; si nous ramassons avec tant de soin ces petites vignettes armoriées, si parfois nous les payons des prix exagérés, ce n'est pas seulement pour la beauté du dessin, la finesse de la gravure, c'est aussi pour le plaisir de ressusciter leur propriétaire, retrouver son état civil, savoir quels étaient ses goûts, son caractère.

Parmi les Ex-libris, ceux des militaires sont des plus intéressants. Ornés d'emblèmes guerriers, sabres, piques, fusils, canons, mortiers, drapeaux, croix de Saint-Louis, etc., on arrive presque toujours à les identifier avec certitude.

En secouant la poussière des vieux livres, on réveille ainsi tout un passé de gloire, et l'on éprouve un patriotique plaisir à faire revivre ces braves gens, à l'aide des états militaires de l'époque. Entrés tout jeunes sous les drapeaux, on les voit guerroyer sur tous les champs de bataille, monter en grade, et se trouver assez payés de leurs campagnes et de leurs blessures, lorsqu'on leur donne cette croix de Saint-Louis, qu'ils accrochent sous leur écu, avec une si légitime fierté.

1. — AMPLEMANN DE LA CRESSONNIÈRE

De tous ces officiers, le chevalier Jean-Baptiste Amplemann de la Cressonnière fut un de ceux qui aimèrent le plus passionnément leur métier. D'abord sous-lieutenant au régiment de la Marine dont il devint lieutenant, il passa le 21 janvier 1760 dans celui de Poli cavalerie, où il avait le grade de cornette. Il en était, en 1762, à sa septième campagne, et servait en Allemagne sous

les ordres du prince de Condé. Ce dernier avec un corps d'armée formé sur le Bas-Rhin cherchait à rejoindre les maréchaux de Broglie et de Soubise, lorsque le prince de Brunswick essaya de lui barrer le passage. Après une lutte acharnée, nos troupes restèrent maîtresses du champ de bataille, mais de nombreux officiers étaient tués ou blessés. De ce nombre était le chevalier de la Cressonnière : il avait reçu un coup de feu au bras et avait eu son cheval tué sous lui. Réformé en 1763, à la suite de cette blessure, il obtint d'être placé dans le régiment provincial de Tours et fut fait chevalier de Saint-Louis en récompense de sa belle conduite.

A la même époque, le 10 septembre 1763, il partagea avec ses frères et sœurs la succession de ses parents. Il était le deuxième fils de Marc-Antoine Amplemann, vicomte d'Olfus, seigneur de la Cressonnière, etc., en Artois, et de Marie-Françoise Huguet de Semonville. Par sa mère il se trouvait apparenté aux Choiseul-Beaupré, et hérita, en 1758, de sa cousine Charlotte-



Rosalie de Choiseul, fille du marquis Antoine de Choiseul-Beaupré et d'Anne-Charlotte d'Yvetot de Marcheville. C'est sans doute de ce chef qu'il possédait en Touraine les fiefs de Saint-Jean-sur-Indre et de la Roche, relevant du château de Loches. Il résida longtemps dans cette province et comparut à l'assemblée électorale de la noblesse de Touraine, en 1789.

Il avait sa bibliothèque en Touraine, elle devait être nombreuse, à en juger par la quantité d'Ex-libris à son nom que l'on rencontre encore à Tours chez les bouquinistes. Sa marque de bibliothèque avait été gravée par Merlot, graveur de l'Artois. Il en existe deux variétés, avec et sans le nom du graveur.

La famille Amplemann possédait de temps immémorial la terre et seigneurie d'Amplemann, en Picardie, dont, très probablement, elle devait tirer son nom. Elle remonte authentiquement à Jean d'Amplemann, seigneur dudit lieu, mort en 1513, et elle a été plusieurs fois maintenue dans sa noblesse, notamment en 1750.

Ses armes sont : *D'argent, à trois aigles éployées de sable.* Supports : deux licornes blanches. Les cadets de cette famille portaient pour brisure un chevron d'azur.

2. — D'ANSELME DE SAINT-VICTOR

Nous retrouvons un cadet dans la personne de François d'Anselme de Saint-Victor, né en Provence vers 1745, de Pierre-Joseph-Elzéar d'Anselme et de Marie-Élisabeth de Benoit. Entré fort jeune au régiment de Soissonnais, où l'attirait la présence de deux membres de sa famille, il y fit toute sa carrière militaire, prit part à la guerre d'Amérique, fut promu capitaine en 1780 et chevalier de Saint-Louis en 1782. Étant donnée la croix qui orne son Ex-libris, il dut le faire graver vers cette époque. On le trouve encore porté sur l'état militaire de 1784. Que devint-il ensuite, rentra-t-il dans ses foyers,





périt-il victime de la tourmente révolutionnaire? Autant d'énigmes qu'il nous a été impossible d'éclaircir.

La famille d'Anselme, comme bon nombre de familles provençales, est d'origine italienne. Elle remonte à Bernard Anselmi, noble Florentin, qui vint s'établir au Comtat-Venaissin vers l'an 1434 et y fit souche. Ses armes sont : *D'azur*, *fretté d'argent de huit pièces*. Supports : deux lions.

3. — DE BEAUFFORT

L'Ex-libris que nous reproduisons ici n'était pas difficile à identifier, puisque son possesseur a pris soin d'y faire mentionner ses noms et qualités. Nous avons tenu cependant à le signaler, à cause de sa rareté. Emporté à la

fleur de l'âge, le jeune Marie-Louis-Balthazar, vicomte de Beauffort, comte de Croix, n'eut très probablement pas le temps d'amasser une grande quantité de livres ; il mourut sans postérité le 18 novembre 1763, deux mois après son mariage avec Marie-Fernande-Pélagie, baronne de Steenshuys, qui se remaria en 1765 avec Jean-Charles de Joigny. Il était lieutenant au régiment du Roi-infanterie, et était le deuxième fils de Christophe-Louis, comte de Beauffort, et de Marie-Françoise de Croix.

La famille de Beauffort, en Artois, remonte au XIIe siècle, et elle tire son nom d'une terre située près d'Avesnes-le-Comte.

Ses armes sont : *D'azur, à trois jumelles d'or.*



4. — DE BEAUMONT D'AUTICHAMP

Jean-Thérèse-Louis de Beaumont, marquis d'Autichamp, fut un soldat doublé d'un bibliophile éclairé ; sa bibliothèque, considérable pour l'époque, comprenait surtout des ouvrages traitant de l'art militaire et de l'équitation. Son Ex-libris anonyme, reproduit ci-contre est attribué avec quelque raison à Saint-Aubin. Il en existe deux formats : le premier mesure : hauteur 58 millim., largeur 58 millim.; le second : hauteur 45 millim., largeur 40 millim. Tous deux représentent les armes des Beaumont d'Autichamp dans un cartouche soutenu par deux hercules, avec, au-dessus, sur une banderole, la fière devise de cette famille : Impavidum ferient ruinae ; un élégant paysage, au milieu duquel évoluent des dragons, sert de fond au tableau et rappelle le régiment dont le marquis d'Autichamp était colonel depuis 1761. On peut donc, approximativement, fixer cette date à l'exécution de cette charmante composition.

Le marquis d'Autichamp était né à Angers le 17 mai 1738, de Louis-Joseph de Beaumont, marquis d'Autichamp, colonel du régiment d'Enghien, lieutenant du Roi à Angers, et de Marie-Céleste-Perrine Locquet de Grandville. A onze ans, il était déjà sous les drapeaux, sous-lieutenant aux Gardes Françaises, et à vingt ans (1758) chevalier de Saint-Louis, récompense d'un brillant fait

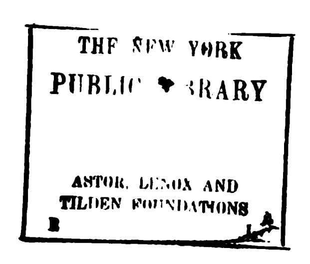




Planche 18

d'armes accompli comme aide de camp du maréchal de Broglie. En cette qualité il fit les premières campagnes de la guerre de Sept ans, devint colonel d'un régiment de dragons à son nom en 1761, brigadier en 1770, maréchal de camp en 1780. Pendant la Révolution il émigra, prit part aux opérations de l'armée de Condé et voyagea ensuite en Angleterre et en Russie. Rentré en France sous la Restauration, la Révolution de juillet le trouva gouverneur du Louvre. Il avait 92 ans. Malade, infirme, il voulut donner l'exemple du devoir, et pour mourir à son poste se fit transporter dans un fauteuil sous la colonnade du Louvre. De là il dirigeait sur les insurgés le feu de quelques Suisses groupés autour de lui. Une balle vint le frapper par ricochet, et lorsque le palais fut envahi, seul le dévouement de son parent, le comte Adrien de Beaumont, le sauva de la fureur de la populace.



Six mois après, le 12 janvier 1831, le marquis d'Autichamp s'éteignit à Saint-Germain-en-Laye, sans laisser de postérité de son mariage contracté en 1763 avec Marie-Charlotte de Maussion de la Courtaujay, veuve du marquis de Vastan.

5. — DE BEAUMONT DU REPAIRE

Cette famille de Beaumont est une illustre race. Originaire du Dauphiné, elle remonte à l'an 1080 et peut prouver par actes authentiques sa filiation suivie à partir de l'an 1250. La cession du Dauphiné à la France par Humbert II fut due, en grande partie, aux soins et au zèle d'Amblard de Beaumont, conseiller de ce prince. Les fleurs de lis chargeant la fasce du blason des Beaumont leur ont été concédées en souvenir de ce service.

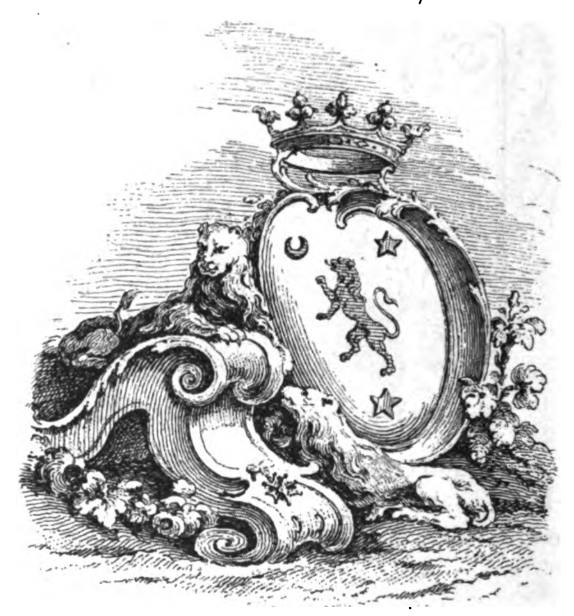
Le bibliophile dont nous nous occupons, le marquis Christophe de Beaumont, appartenait à la branche du Repaire, non moins illustre que celle d'Autichamp, et séparée du tronc principal vers 1300. Il était le neveu du vénérable archevêque de Paris, Monseigneur Christophe de Beaumont, mais ne paraît pas avoir eu une bibliothèque aussi importante que celle de son oncle. Son Ex-libris que nous reproduisons hors-texte, est resté fort rare.

A peu près du même âge que le marquis d'Autichamp, Christophe de Beaumont suivit de très près son parent dans tous les grades militaires. Il

était né le 11 avril 1731 d'Armand de Beaumont, comte de la Roque, et de Marie-Anne de la Faurie; destiné à la carrière des armes, il fut successivement sous-lieutenant aux Gardes-Françaises, aide-major général de l'armée du Bas-Rhin, colonel du régiment de la Fère en 1759, et la même année chevalier de Saint-Louis, en récompense de sa belle conduite à la bataille de Berghen; créé brigadier en 1768 et maréchal de camp le 1er mars 1780, il avait épousé en 1761 sa cousine Marie-Claude de Baynac, dont les armes, sur l'Ex-libris, sont accolées à celles de son mari.

6. — BIDÉ DE CHEZAC

L'Ex-libris que nous reproduisons est celui d'un officier de marine, Paul-Osé Bidé, chevalier, seigneur de Chezac, né à La Rochelle vers 1702, de Paul Bidé de Chezac, lieutenant des vaisseaux du Roi, et de dame Jeanne Richard.



Il appartenait à une famille de marins bretons. Son père, son frère, son oncle et un de ses cousins étaient morts sur mer, lui-même y passa quarante années de son existence.

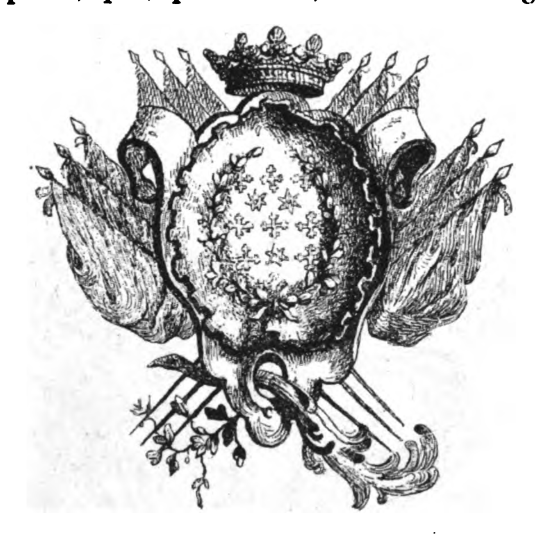
Garde de la marine en 1721, enseigne de vaisseau en 1731, lieutenant de vaisseau en 1741, il prend part à plusieurs combats navals. Sur *le Content*, en 1744, il s'empare du vaisseau anglais *le Northumberland*, et est blessé. Cette action lui vaut la croix de Saint-Louis le 10 août 1744. En 1746, sur *l'Ardent*, séparé de l'escadre par un coup de vent, il tient tête à cinq vaisseaux anglais, de dix heures du matin à six heures du soir, et, sur le point de succomber, jette son navire à la côte pour ne pas être pris. Capitaine de vaisseau et commandant des gardes-marines au port de Brest en 1751, il mourut dans cette ville le 22 mai 1764.

M. Bidé de Chezac avait épousé en Orléanais, vers 1750, Marie-Élisabeth Boyelet, fille de Jean Boyelet, écuyer, conseiller du Roi et de son Altesse Sérénissime Monseigneur le duc d'Orléans, et lieutenant-criminel au présidial

d'Orléans, et de dame Madeleine Masson. De ce mariage, il eut, entre autres enfants : Louis-Paul-Marie Bidé de Chezac, mort à Brest en 1788, lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis. Cette famille est encore représentée de nos jours.

7. — DE BOUFFLERS

Charles-Marc-Jean de Boufflers, appelé le marquis de Boufflers, ne fut pas un bibliophile dans le sens exact du mot. Quelques livres amassés au hasard des rencontres, ne suffisent pas à constituer une bibliothèque, et, s'il eût un Ex-libris, il le dut à la générosité et au talent d'un de ses officiers. C'était en 1761, le marquis de Boufflers, colonel du régiment de Dauphin infanterie depuis 1755, venait d'être créé brigadier. A cette occasion le chevalier de Pujol offrit à son colonel, en souvenir d'adieu, le bel Ex-libris reproduit ici. Il dut très peu lui servir, car il est de toute rareté. Il était d'autant plus utile de signaler cette pièce, que, par erreur, dans le catalogue de la vente de



Vismes, elle a été attribuée au maréchal de Boufflers. Celui-ci étant mort en 1711 et le chevalier de Pujol ayant eu le soin de dater son Ex-libris de 1761, ce simple rapprochement de dates suffit à enlever le moindre doute à cet égard.

Né le 10 août 1736 de Louis-François de Boufflers, marquis de Rémiencourt, maréchal de camp, et de Marie-Françoise-Catherine de Beauvau, le marquis de Boufflers fut créé maréchal de camp le 25 juillet 1762 et reçut la même année la croix de chevalier de Saint-Louis ; il devint plus tard major des troupes envoyées en Espagne, et enfin en août 1766 inspecteur général d'infanterie. Il mourut sans avoir contracté alliance, et, à sa mort, son frère cadet Stanislas de Boufflers prit le titre de marquis.

La maison de Boufflers tire son nom d'une seigneurie de Picardie. Primitivement elle portait le nom de Morlay. Guillaume de Morlay devint seigneur de Boufflers par son mariage en 1200 avec l'héritière de cette ancienne maison dont il releva le nom et les armes. Cette famille avant la Révolution était divisée en deux branches, celle des ducs de Boufflers et celle de Rémien-

court, à laquelle appartenait le marquis de Boufflers; toutes deux sont éteintes. Les armes sont : *D'argent, à trois molettes d'éperon de gueules 2 et 1, accompagnées de neuf croisettes recroisettées du même, posées 3, 3, 2 et 1,*

Le maréchal duc de Boufflers avait obtenu de Louis XIV, en 1705, pour lui et sa postérité, de porter derrière l'écusson de ses armes les étendards de colonel-général des dragons et les drapeaux de colonel des Gardes Françaises.

A. DE REMACLE.

(*A suivre*).

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite* [1])

AUBURTIN (D'). 18e siècle. — Voir à DAUBURTIN.

AUBUSSON DE LA FEUILLADE (D'). 1697. — Étiquette à bordure formée de fleurons dans laquelle on lit : Illustrissimus & Reverendissimus D. D. Georgius d'Aubusson de la Feuillade Archiepiscopus Ebrodunensis, Episcopus Metensis,



HR. M. B. BACH

testamento legavit Collegio Metensi Societatis JESU. Anno 1697.

BACH (HR. M.B). 1747. — Écu rocaille contenant le blason, et supporté par deux aigles ; au-dessous, ajoutée en caractères typographiques, l'inscription ci-contre. Il ne figure ici qu'à cause de la signature : D. Colin fecit 1747.

BAR, bon de Limanton et de Saray... 1776. — Les armoiries dans un cartouche Louis XV entouré de drapeaux et surmonté de la devise : *au feu au feu*; avec l'inscription MARIE-LOUIS-BARTHELEMY Cte DE BAR, Bon DE LIMANTON ET DE SARAY LIEUTnt AU RÉGnt D'INFANTERIE DU ROY.

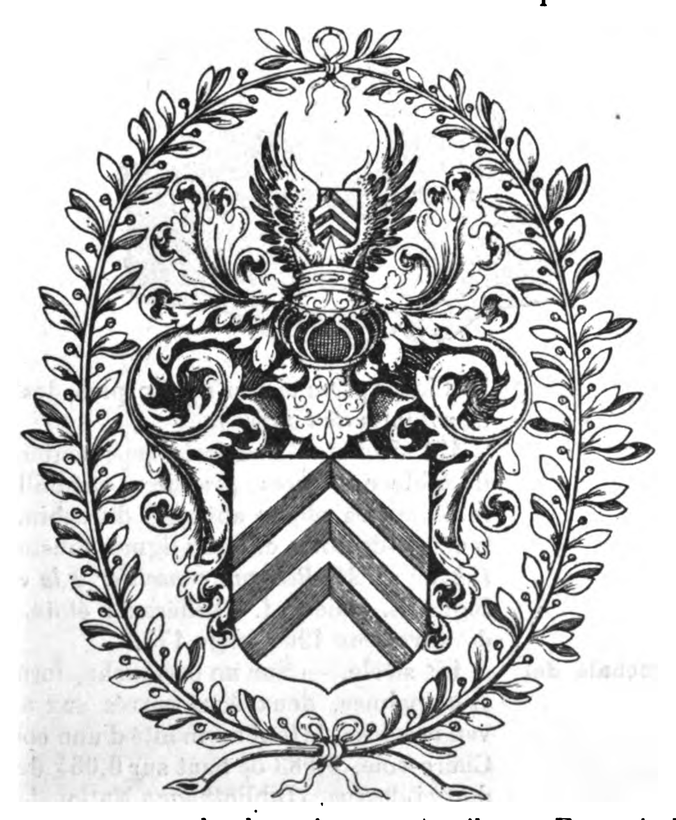
1. Voir les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures historiques*, numéro d'octobre 1905.

BARTHELEMY advocatus (Claudius Francus). 18e siècle. — Chiffre B.R pour R.B. dans un cartouche Louis XV posé sur des livres et des nuages, avec l'inscription au-dessous. Signé Allin. Voir



Archives des Collectionneurs d'Ex-libris, n° de mars 1903, page 42.

BASSOMPIÈRRE (*Anonyme*). 17e siècle. — Dans un ovale formé par l'entrecroisement de deux rameaux de laurier, le blason aux trois chevrons surmonté d'un casque de face avec cimier et



lambrequins. — Attribué à François II de Bassompierre. (Bibliothèque Nationale.) Reproduit ci-dessus.

BAUFFREMONT (DE) (*Anonyme*). 18e siècle. — Cette pièce très commune, a l'apparence d'une empreinte de fer à dorer ? Au-dessus, la devise : *Dieu aide au premier baron chrétien.*

BAUFFREMONT (DE) (*Anonyme*). 19e siècle. — Pièce différente de la précédente et qui paraît lithographiée, 0,065 de haut sur 0,064 de large. La devise est : *Dieu ayde au premier Chrestien.*

BEATAE MARIAE MIRAVALLIS O. P. 18e siècle. — Voir à Miravallis. — C'est Mirevaux ou Midrevaulx, alias Mureau, près de Neufchâteau. (Collection A. Benoit.)

BEAUFORT (**Bibliothèque de M. Edrd de**). 19e siècle. — Trois pièces héraldiques différentes, et deux chiffres en lettres gothiques R.B. Le tout a été décrit et reproduit dans les *Archives* de mars 1901, pages 36-38.

BEAUMINI (**Bibliothèque de M. Ch. de**). 19e siècle. — Dans un encadrement du genre dit à la Grecque, on voit une bibliothèque surmontée du blason et à demi fermée par un rideau sur lequel se

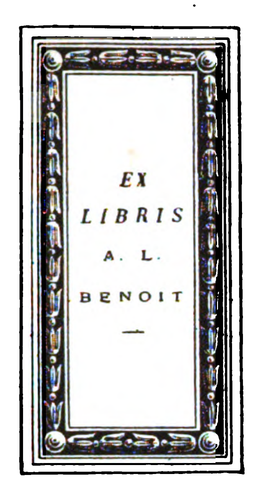


lit l'inscription ci-contre. En plus, les mots : *nombre de volumes de l'ouvrage.*

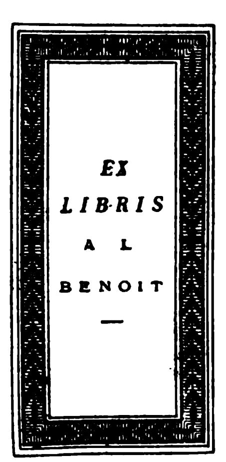
BEAUPRÉ (Mr). 19e siècle. — Eau-forte représentant sur un coin de table des livres, gravures, médailles, vase, différents autres objets antiques du cabinet de cet amateur ; au-dessous, en deux lignes, l'inscription : *Bibliothèque de M. Beaupré conseiller à la cour de Nancy.* Signé E. Thiery f. (Différents états. Voir *Archives* de novembre 1904, page 175.)

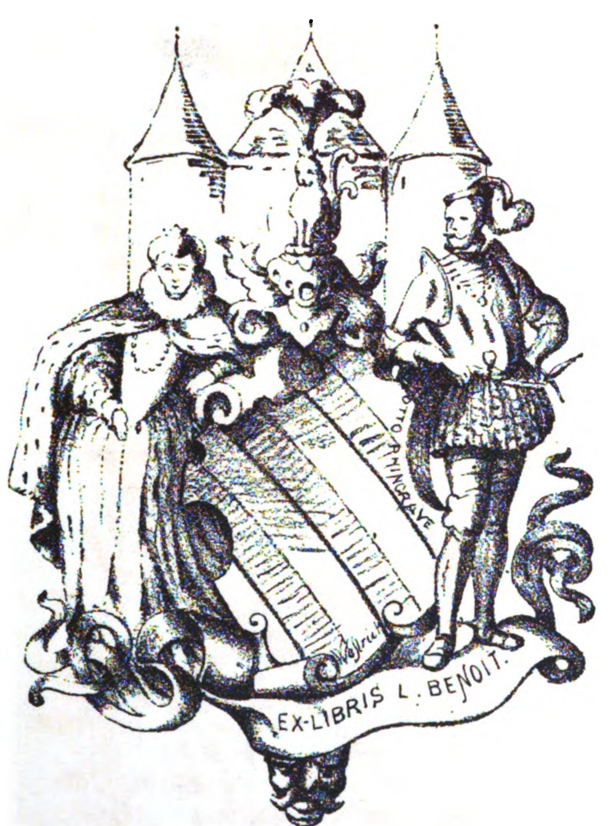
BEAUVAU (La Maréchale de) (*Anonyme*). 18e siècle. — Sur un cartouche, formé de coquilles et de palmes, deux écus carrés aux armes de Beauvau accolées, le tout surmonté d'une couronne ducale. Claire-voie, 0,083 de haut sur 0,064 de large. Reproduit ci-dessus. (Bibliothèque Nationale.)

BEAUVAU (La Maréchale de). 18e siècle. — Étiquette typographiée ; dans un entourage dentelé, mesurant 0,079 de haut sur 0,038 de large, on lit : *Du legs de Madame la Marechale de Beauvau à Mad. de Poix sa belle-fille.* (Bibliothèque Nationale.)


EX
LIBRIS
A. L.
BENOIT


BIBLIOTHÈQUE
A.L.
BENOIT
Berthelming
1846
SAARGOVIENNE


EX
LIBRIS
A L
BENOIT


EX-LIBRIS L. BENOIT.


BIBLIOTHECA
SAARGOVIANA
BERTHELMING


BIBLIOTHECA
LB


BIBLIOTHECA
SAARGOVIANA
BERTHELMING







Lith Béha Metz

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS — N° 11. — NOVEMBRE 1905

Planche 19

BEAUVAU (Prince de) (*Anonyme*). 18e siècle. — Composition héraldique, le blason dans un cartouche avec attributs de prince du Saint Empire. Le tout dans un rectangle à double filet. (A. Benoit.)

BECK. O. P (P. N). 18e siècle. — Cartouche ornementé, avec la devise : *Non intres in judicium cum servo tuo Domine*. (Collection A. Benoit.)

BÉGIN (Dr L.-J.). 19e siècle. — Gravure au burin. Cartouche rocaille avec guirlandes de fleurs et portant le chiffre B. J. L. pour L. J. B. Serpent buvant dans une coupe, livres, tête de mort. Dans une banderole, au-dessus : *Bibliothèque du docteur Bégin*. (Collection L. Bouland.)

BÉGON (S.-J.), évêque de Toul (*Anonyme*). 1750. — Dans un ornement genre portique, un ange soutient le blason du titulaire, duquel s'échappent des foudres; en bas, dans un ovale, le chiffre B.H.S. pour S.H.B. Signé *Nicole sculp. 1750*. — Reproduit dans les *Archives* de janvier 1899, page 7.

BELLEVOYE (de Metz). 19e siècle. — Élégant ovale formé de branches de lierre; dans le fond, la cathédrale de Metz; au-devant de celle-ci, une partie de l'aqueduc romain de Jouy-aux-arches, sur lequel se développe un rouleau avec l'inscription : *Bibliothèque Adolphe Bellevoye de Metz*. Signature microscopique A.B. Encadré d'un filet, 0,068 de haut sur 0,055 de large.

BELLE-ISLE (La Maréchale de). 18e siècle. — Gravure au burin héraldique. (Fiche de A. Benoit.)

BELLE-ISLE (Le Maréchal de): 18e siècle. — Gravure sur bois héraldique : Charles-Louis-Auguste Fouquet dit le Maréchal de Belle-Isle avait le blason des Fouquet, un écureuil. Il fut gouverneur de Metz et du pays messin. (Fiche de A. Benoit.)

BENOIT (Arthur). (*Anonyme.*) 1883. — Monogramme B.E I.N.O.T. sur fond noir, surmonté de la devise : *Avec le temps*. Eau-forte signée *Aglaüs Bouvenne inv. sculp. 83*.

BENOIT (Arthur). (*Anonyme.*) 1883-84. — Ornement surmonté d'une tablette portant des livres et une sphère; au centre, la devise *Liber in pœnis*; en bas, petit écusson contenant les lettres A.B. en majuscules anglaises. — Non signé, mais gravé par C.-E. Thiéry.

BENOIT BERTHELMINGEN 1894. (Ex-libris A.). 1894. — La Vérité debout sur la margelle d'un puits; au-dessus, la devise ΑΛΗΘΕΙΑ, lithographie signée *G. Save Sc.* — Voir *Archives* de 1898, page 43.

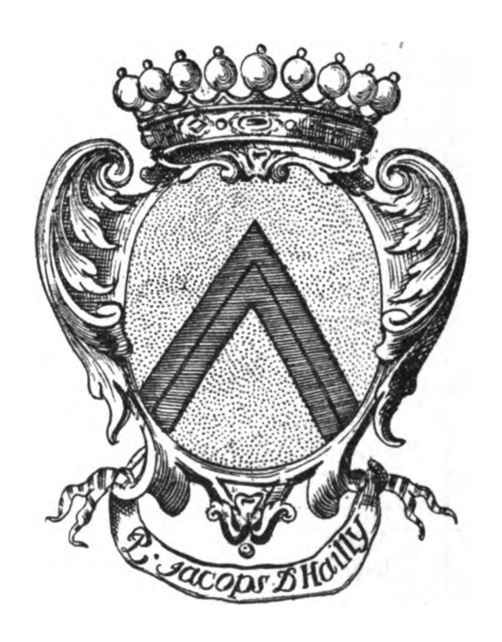
BENOIT (Ex-libris A.-L.). 1870-71. — Deux étiquettes en hauteur avec l'inscription : Ex-libris A.-L. Benoit : pour indiquer que la bibliothèque était commune aux deux frères. Voir *Archives* de 1898, page 38-39.

BENOIT (Ex-libris L.). Après 1876. — Blason du Wœstrich tenu par un seigneur et une dame. Lithographie dont le dessin est de Louis Benoit. Voir *Archives* de 1898, page 40. Voir plus loin à *Bibliotheca L.B.* Tous les Ex-libris de MM. Arthur et Louis Benoit ont été reproduits dans les *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris* de

1898, pages 38 et suivantes ; mais pour les personnes qui ne possèdent pas la collection complète nous donnons ci-contre hors texte ceux dont nous possédons les clichés. (*A suivre.*)

EX-LIBRIS
DE P. L. J. JACOPS D'HAILLY

DEPUIS la publication de notre article sur les Ex-libris du colonel Louis-Paulin de Jacops, marquis d'Aigremont, un heureux hasard a fait découvrir celui d'un autre membre de la famille de Jacops, lequel nous était resté inconnu ; on en voit ci-dessous l'exacte reproduction. C'est assurément celui de Pierre-Louis-Joseph Jacops d'Hailly, écuyer, seigneur d'Hailly d'Aigremont, de Scots, de Martinard, etc..., originaire de la ville de Lille. Si l'on décom-



pose le petit monogramme qui précède les noms Jacops d'Hailly inscrits dans la banderole sous le blason, on y trouve facilement, en effet, les lettres J. L. P. pour P. L. J., qui répondent parfaitement aux initiales des prénoms de Pierre Louis Joseph Jacops, qui avait acheté cette terre d'Hailly en 1685 et en avait pris le nom.

Il était fils d'Henry Jacops, écuyer, et de Catherine Gaussens, dame de Martinart ; marié en secondes noces à dame Marie-Madeleine Quarré, il fut le père d'Henry-Ambroise-Ernest Jacops, seigneur d'Hailly, qui de son mariage avec sa parente Madeleine-Charlotte Jacops n'eut qu'un fils, Henry-Louis-Marie, pour lequel la terre d'Aigremont fut érigée en marquisat ainsi qu'il a été dit page 84 des *Archives* du mois de Juin 1905.

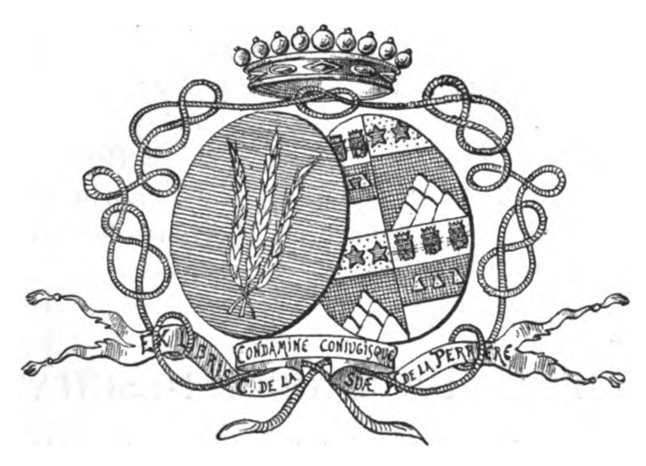
P. DE FAUCHER.

UNE ÉTIQUETTE CONJUGALE



C'EST d'une simple étiquette, destinée à marquer les livres sans grande valeur, que nous allons entretenir nos lecteurs, et qui plus est d'une étiquette très récente puisqu'elle date du courant de cette année ! Mais elle est cependant amusante parce qu'elle présente un caractère assez rare, c'est de n'être ni l'Ex-libris du mari ni l'Ex-libris de la femme, mais celui du ménage, ainsi que l'indique l'inscription : Ex-libris C. de La Condamine conjugisque suae H. de La Perrière. — Entre deux bons époux tout doit être commun : M. et Mme de La Condamine ont poussé cette communauté jusqu'à l'Ex-libris.

Né à Châtellerault, le 13 février 1875, de Gabriel-Charles de La Condamine officier d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, et de Jeanne d'Affry de La Monnoye, M. de La Condamine est sorti de l'École des Mines, et est actuel-



lement directeur de la Compagnie des Tramways de La Rochelle ; il a épousé à Paris, le 27 mai 1902, Hélène de La Perrière, fille de Marie-Antoine de La Perrière, ingénieur distingué, administrateur de nombreuses sociétés industrielles, chevalier de la Légion d'honneur, grand officier d'Isabelle la Catholique, commandeur de Charles III d'Espagne, et de Marie-Antoinette Cheynier de Noblens.

L'Ex-libris, dû à la plume de M. Adrien de La Perrière, frère aîné de Mme de La Condamine, montre les armes du mari et de la femme accolées, et entourées de lacs d'amour ; elles se lisent assez distinctement pour n'avoir pas besoin d'être décrites, et nous nous contenterons de donner quelques détails sur les deux familles dont il représente le blason.

Originaire des Cévennes, la maison de La Condamine a formé de nombreuses branches, toutes éteintes aujourd'hui, sauf deux, et dont l'une a fourni comme dernier représentant l'illustre voyageur : Charles-Marie de La Condamine, auquel notre savant collaborateur le comte de Bizemont a

consacré une notice, page 53, année 1903, à propos de l'Ex-libris de sa femme, signé Allin. Une autre branche s'est éteinte au XVIIIe siècle, sans laisser de représentation en ligne féminine, une autre dans la maison de Firmas-Périès ; et des deux branches qui subsistent, l'une demeurée en France, après s'être établie à Pouilly-les-Metz au début du XVIIIe siècle, par alliance avec la famille Gillot[1], a aujourd'hui abandonné ce pays pour se fixer à Paris, elle est actuellement représentée par le commandant de La Condamine, père du titulaire de l'Ex-libris qui nous intéresse ; ses deux fils Charles et Henri, et son petit-fils Jean, enfant de son fils aîné[2]. La seconde branche existante, est protestante, et établie en Angleterre depuis la Révocation de l'Édit de Nantes, elle est représentée par de nombreux rameaux féminins, et dans les mâles par l'hon. John de La Condamine et son fils Harry John, né le 4 avril 1873, capitaine d'infanterie, en garnison à Plymouth, et marié le 18 avril 1901, à Miss Carey fille de l'hon. sir Godfroy Carey, chevalier ; ainsi que par Robert Coutart de La Condamine, cousin germain et neveu des précédents, non encore marié.

La famille de La Perrière, originaire de Bourges, ainsi que le rappellent les 2e et 3e quartiers de son écusson, où figurent les armes d'Antoine de La Perrière, échevin de Bourges en 1537-38, prétend descendre de l'ancienne maison nivernaise de ce nom. Il n'y a là rien d'impossible, mais aucune preuve écrite n'en a jamais pu être avancée. Quoi qu'il en soit, cette famille, après avoir vécu en Berry pendant de longues années, s'est établie en Ile-de-France, où elle est représentée par M. Adrien de La Perrière, auteur de l'Ex-libris en question, qui, de son mariage avec Mlle Bazin de Gribeauval, n'a encore eu que des filles ; et par son frère, M. Henri de La Perrière, membre de notre société, encore célibataire.

A. DE ROFFRAY.

EX-LIBRIS DE L'ABBÉ DESCHAMPS



ANS son article sur l'abbé Deschamps dont l'Ex-libris reproduit page 76 de cette année, identifie si curieusement et complètement celui attribué à tort à la famille Mansart, dont il n'est que la réduction, avec la seule différence de la terrasse, de sinople au lieu de pourpre, M. de Remacle demande quel était cet abbé Deschamps. Je ne sais pas grand'chose sur son compte mais je trouve sa trace dans quelques recueils statistiques sur Orléans.

Étienne-François Deschamps, chapelain de l'église d'Orléans, né le 10 avril 1745, instituteur des Sourds et Muets, est cité comme grammairien dans les *Essais historiques sur Orléans*, de Beauvais de Préau.

Il faut donc lire à la suite de Deschamps *cap.* (capellanus) et non *can.* (canonicus).

Le *Calendrier historique de l'Orléanais* cite en 1788 comme associé libre nommé par le Roi à l'Académie Royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres,

1. Voir : Metz, *Documents généalogiques* par l'abbé Poirier.
2. Saint-Allais a donné une généalogie complète des La Condamine, que l'on pourra consulter pour plus de détails.

à la suite de Beauvais de Préau, Deschamps, chapelain de l'église d'Orléans, instituteur des Sourds et Muets, à *Champloiseau*. Le même Calendrier, qui cite encore Beauvais (*sic*) en 1793, ne fait plus alors mention de l'abbé Deschamps; était-il mort, ou caché, ou émigré? On a de lui un « Cours élémentaire d'éducation des Sourds et Muets par l'abbé Deschamps, chapelain de l'église d'Orléans, suivi d'une dissertation sur la parole, traduite du latin de Amman, par Beauvais de Préau, Paris, de Bure, 1779 », in-12, et une « Lettre à M. de Bellisle par l'abbé Deschamps, s. L. 1780 ».



On trouverait peut-être d'autres renseignements sur lui dans les bibliographies spéciales sur l'éducation des Sourds-Muets. Vte DE GASTINE.

DEMANDES

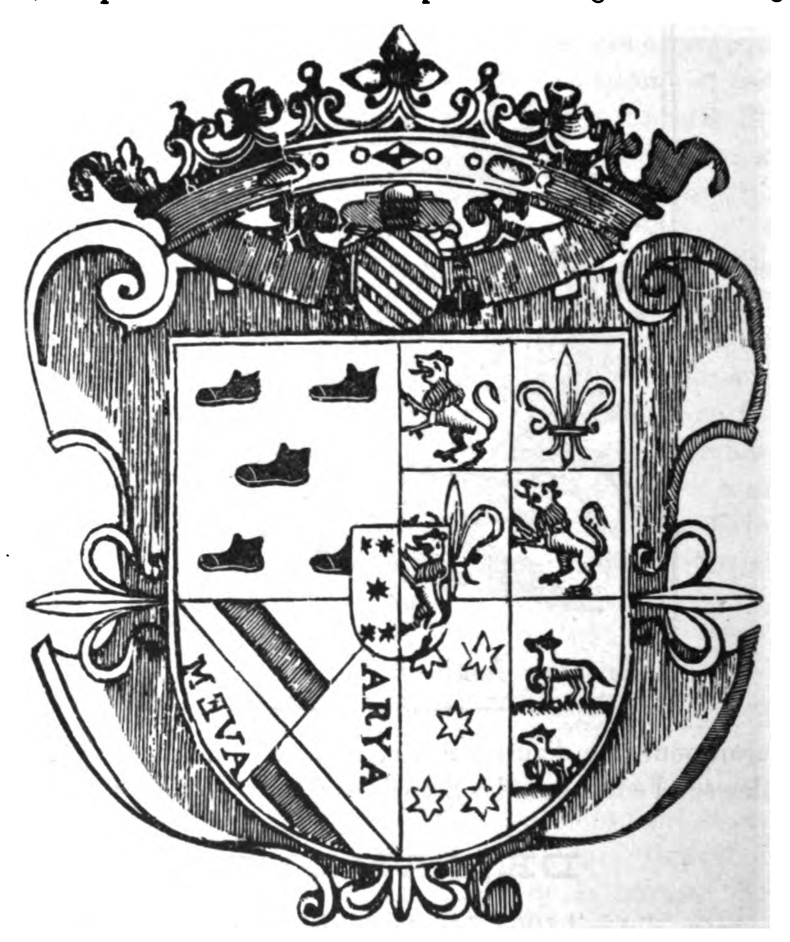
Dans le numéro d'Avril 1905 des *Archives*, page 50, on a demandé soit à acheter, soit en communication, l'Ex-libris héraldique de Guyet de La Sourdière, portant au bas l'explication des quartiers qui le composent. — Un seul de nos correspondants nous a répondu. Il se souvient, dit-il, d'avoir vu un Ex-libris de ce personnage, et regrette de ne point l'avoir acheté ; mais cette pièce serait de dimensions beaucoup plus petites que celles indiquées dans la demande. Nous insistons auprès de nos collègues pour obtenir des renseignements plus précis.

Pour compléter un article en préparation, l'un de nos plus dévoués collaborateurs demande qu'on veuille bien lui communiquer un exemplaire en bon état de l'Ex-libris Le Calvisson, et l'envoyer à Mr Carême, notre secrétaire.

QUESTIONS

CINQ SOULIERS... — (N. 322.)

La reproduction des curieuses armoiries que l'on voit ci-dessous a été obtenue avec le bois gravé ancien, qui est en ma possession depuis longtemps, mais dont je ne me rappelle pas du tout l'origine. Dans cette gravure plusieurs choses attirent l'attention : 1° la couronne n'a pas les caractères d'une couronne française; 2° sous cette couronne il n'y a pas qu'un seul écusson mais deux; un petit surmonté d'un chapeau à trois glands et un grand dont



les quartiers feront probablement trouver la provenance; 3° ce dernier paraît posé sur une croix de Calatrava dont les extrémités fleurdelisées brochent sur le cartouche latéralement et en bas; 4° d'après la disposition des pièces du blason, ce bois a été gravé pour être imprimé en typographie.

En examinant les quartiers du grand blason, je trouve, qu'abstraction faite des émaux, que je crois non indiqués : le 1er quartier *de... à cinq chaussures ou souliers...* doit être celui de la famille Zapata ; le 3e quartier serait, d'après Palliot (page 660 en bas), Suarez de Mendoça, car il dit : « Suarez de Men- « doça porte de Mendoça Santillana aux mots Ave Maria *seulement...* », et page 300 il indique pour Mendoce [Mendoça Santillana] un écartelé en sautoir avec l'inscription : Ave Maria gratia plena, qui répond à notre 3e quar-

tier, toujours abstraction faite des émaux. — Les cinq étoiles posées en sautoir que l'on voit au 4e quartier ainsi qu'au blason *sur le tout* me paraissent être de Fonseca.

Tout cela permet de croire que ce bois a été gravé pour un membre d'une grande famille espagnole : je ne possède malheureusement ni armoriaux, ni nobiliaires pouvant servir à faire une attribution complète, et je m'adresse donc pour cela à nos savants collègues d'au delà des Pyrénées. Ce qui me paraît encore plus intéressant à déterminer, c'est l'usage auquel cette gravure était destinée ? Ne se trouverait-on pas là en face d'un Ex-libris très ancien ?

C. L.

RÉPONSES

DEO ET REGI. — (**N° 295**) [12e ANNÉE, PAGE 145.]

Le sceau qui fait l'objet de cette question est celui des « Chevaliers maçons élus cohens de l'univers » (ouf !) rite fondé en 1768 par Martinez de Pasqually, aventurier né sans doute à Port-au-Prince, — et qui de 1767 à 1774 vécut à



Paris, à Bordeaux et à Port-au-Prince, initiant, vendant des diplômes, rééditant des secrets de magie, secrets qui se trouvent dans tous les grimoires.

Ce cachet se trouve sur la plupart des lettres et actes de Martinez et sur les lettres de quelques-uns de ses adeptes, soit frappé en noir, soit sur cire en sceau. L'ensemble reste le même (y compris les trois voyelles A.I.E correspondant aux trois principes divins de la Trinité, et considérées par les cabalistes comme lettres fondamentales :

A = א = Le Père — Puissance.
I = י = Le Fils — Génération.
E = ה = Le Saint-Esprit — Amour-vie.

Le monogramme du centre change seul, celui qu'on voit sur cette empreinte n'est pas celui du grand maître Martinez de Pasqually, mais celui d'un adepte que je ne puis retrouver dans mes notes. Il y a un certain Caignet de

Lester qui a un nom voisin de ce chiffre, mais ce n'est pas cela, car il manque un S et je trouve un F de trop. — Pour le reste :

M, sceau de Salomon (monogramme de la Vierge dans le symbolisme chrétien).

Le soleil et la lune en opposition, caractéristique des dessins maçonniques.

Quatre flèches — quatre éléments, Purification, Initiation.

Douze cornettes — Douze tribus d'Israël — L'humanité régénérée.

Le cordon avec ses entrelacs, symbole de l'union secrète des adeptes.

Colonnes brisées — destruction de l'ancienne maçonnerie pour être remplacée par le rite des Elus Cohens. Ccci est très humain ! et se confirme par le catéchisme des Elus Cohens où on insiste sur ce point que le temple des Elus Cohens repose sur 3 colonnes. Pour bien indiquer la rupture et l'opposition avec la tradition maçonnique des 2 colonnes qui est fondamentale. Toujours les sectes, les haines, les destructions.

En tout cas, ce n'est pas un Ex-libris; je l'ai vu cinquante fois sur des actes et des lettres.

Cf. *Martinez de Pasqually*, par Papus, p. 158-59, 1 vol. in-16. Chamuel, 1895. Dr E. LALANDE.

MARQUIS DE VRIGNY. — (N° 296). [12e ANNÉE, PAGE 162.]

Le titre de marquis de Vrigny appartenait au XVIIIe siècle à la famille Vauquelin, bien connue en Normandie. Les armes des Vauquelin : « *D'azur, au sautoir engrêlé d'argent, cantonné de quatre croissants d'or* », concordent bien avec celles de l'Ex-libris. A nos confrères normands de déterminer à quelle date exacte vivait ce marquis de Vrigny et quel a été le sort de sa bibliothèque. R. RICHEBÉ.

Nous avons reçu plusieurs autres réponses à cette question que le défaut d'espace nous oblige à reporter aux numéros suivants.

BIBLIOGRAPHIE

L'*Ex-libris Journal* de Londres donne dans son numéro de septembre, après diverses notes du mois, un article sur des Ex-libris d'Australie, écrit par M. Mullins, qui habite Sydney. C'est une sorte d'historique de la venue des Ex-libris, leurs raisons d'être en général, leurs conséquences au point de vue des bons rapports entre les amateurs, leur classification en Australie, où ils sont encore peu nombreux, d'après leurs caractères d'ornementation. Cet article est accompagné de plusieurs reproductions au nom des membres de la famille Mullins. — Viennent ensuite divers autres petits articles, entre autres : Ex-libris de sir John Balfour Paul, de Georges Robert Hewlett, etc. Le numéro, qui mentionne quelques Ex-libris à identifier, se termine par la liste des Ex-libris irlandais classés par ordre de région. F. C.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

12e Année. — N° 12 Décembre 1905



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 NOVEMBRE 1905

CETTE réunion a été fort intéressante par le nombre et la diversité des communications qui y furent faites : le Président offre d'abord les excuses de MM. P. de Crauzat, H. de La Perrière et G. Salleron, en revanche on constate avec plaisir que M. le comte Lair est venu tout exprès à Paris pour y assister. Sont ensuite nommés membres de la Société : M. Ern. André, notaire honoraire, 17, rue Victor Hugo, à Gray, présenté par M. Bouland ; M. Mullins, Martin place à Sydney, Australie, présenté par M. F. Carème, et M. Léon Ophoven à Stavelot, Belgique, présenté par MM. L. Naveau et L. Bouland. M. Mullins est disposé à faire l'échange de son Ex-libris, dont un exemplaire est remis pour la collection de notre Société. MM. André et Ophoven n'ont pas encore d'Ex-libris. Le Président dépose sur le bureau un exemplaire de l'Ex-libris de M. Laloy, tiré sur grand papier et donné par le dessinateur M. Théodore pour notre Société.

M. E. Bastanier présente au Comité une épreuve sur papier du Japon teinté de l'Ex-libris de son frère M. Hanns Bastanier et gravé par le titulaire, qui est un aquafortiste distingué. Celui-ci offre d'en faire exécuter sous ses yeux à Berlin un tirage spécial pour notre Revue. Le Comité remercie M. E. Bastanier, accepte en principe, sous les réserves de convenance pour l'exécution et le prix.

Différentes demandes d'échange de leur Ex-libris, ou d'annonce gratuite pour des travaux qu'elles vont éditer, sont faites par certaines personnes, mais le Comité est d'avis qu'on ne peut y donner suite, parce que ces personnes

ne font point partie de notre Société, et que l'on ne peut leur accorder ce que l'on a refusé à d'autres dans les mêmes conditions. Les assistants examinent ensuite à loisir les différents travaux publiés par quelques-uns de nos collègues; ce sont : 1° *La Croix de Jérusalem dans le blason, etc...*, par M. E. Perrier, voir l'annonce détaillée que nous en donnons sur la couverture rose. — 2° *Quelques Ex-libris Tournaisiens*, par M. le baron du Sart de Bouland, brochure in-8° de 35 pages avec figures dans le texte, sur laquelle nous nous réservons de revenir. Le baron du Sart nous a envoyé en même temps un exemplaire du curieux Ex-libris de M. Waroqué dont il obtiendra pour notre Revue communication de la planche gravée. — 3° *Martin Doué, peintre, graveur héraldiste et généalogiste Lillois* (1572-1638), par M. L. Quarré-Reybourbon. Cette monographie, faite avec le soin qui caractérise les travaux de cet érudit collègue, comprend 77 pages de texte et 11 planches hors texte, principalement d'armoiries. — 4° *Le bataillon de marche du 19e à la deuxième armée de la Loire*, élégante plaquette in-4° due à la plume du commandant Edg. Servant. — 5° Le premier fascicule d'*Ex-libris Monografie Villi Geiger*, in-4° édité à Leipzig chez Friederich Rothbarth, que nous avons annoncé déjà et dont nous donnons une appréciation page 191.

M. Bouland présente le calque d'un Ex-libris dont M. L. Naveau demande l'attribution? A première vue il est facile de voir que cette pièce est anglaise, les membres qui s'occupent de blason, en prennent note pour faire une détermination précise. — Comme d'habitude les revues étrangères sont communiquées aux assistants; ce sont : l'*Ex-Libris Journal* de Londres, la *Revue héraldique, historique et nobiliaire*, *Giornale araldico, Rivista araldica*, etc.; nous citerons en particulier : les *Archives héraldiques suisses*, toujours remarquables par leur rédaction et leurs illustrations.

Pour terminer, le Président offre aux Membres qui ne l'auraient pas encore reçu le prospectus illustré par Robida du livre de notre distingué collaborateur B. Linnig : *Bibliothèques et Ex-libris de Bibliophiles Belges, aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles*, actuellement en souscription chez H. Daragon, éditeur, 30, rue Duperré, Paris, ouvrage dont nos lecteurs ont déjà pu apprécier la valeur par les articles qui ont été publiés dans les *Archives*.

Le Secrétaire, F. Carême.

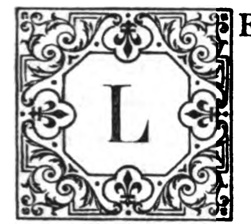
Addition au procès-verbal de la réunion du 23 novembre.

« M. Henri Tausin présent à cette réunion, ayant, au début de la séance, « donné sa démission de membre du Comité, ne prend part ni aux votes ni à « aucune discussion. »



Des membres de notre Société ont écrit à notre érudit collaborateur Ach. Bertarelli, pour lui demander s'il fait partie de la rédaction d'une petite revue qui vient de paraître à Gênes sous le titre : *Rivista Italiana di Ex-libris*? M. A. Bertarelli nous prie de faire savoir qu'il n'a rien de commun avec la rédaction de cette revue.

J. FROMENT DE CHAMPLAGARDE

E mouvement de réprobation contre le procédé qui consiste à présenter comme marques de bibliothèques, le plus souvent après maquillage préalable, des vignettes détachées d'ouvrages du XVIIe ou du XVIIIe siècle, va s'accentuant parmi les amateurs d'Ex-libris. Ce mouvement est très légitime et fort louable, car il y a là une question de probité et aussi de protection du vieux livre. Toutefois, il convient de ne pas dépasser le but.

J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer, ici même, mon aversion pour ce genre de contrefaçon. Aussi bien, loin de tenir pour importune la question posée à propos d'une pièce que j'ai classée comme Ex-libris, suis-je tout disposé à lui prêter attention.



Si j'ai bien compris le sens et la portée de la « Communication » insérée dans le numéro des *Archives* d'octobre dernier, M. Wiggishoff, rencontrant sur l'ex-dono d'un volume décerné en prix à un élève du Collège de Tulle la vignette armoriée qui constitue l'Ex-libris de J. Froment de Champlagarde, aurait conçu des doutes sur le caractère de marque de bibliothèque attribué à cette pièce. Et suivant lui, la reproduction que j'ai donnée serait celle d'un « ex-dono avant la lettre ».

Je ne saurais souscrire à cette conclusion qui est la négation d'un fait maintes fois constaté et reconnu par M. Wiggishoff lui-même, à savoir qu'un sujet gravé fut souvent approprié à plusieurs fins par des adjonctions ou des modifications *ad hoc*. Pourquoi le cuivre de celui qui nous occupe n'aurait-il pas d'abord servi au tirage de l'Ex-libris pour être utilisé ensuite au tirage d'un ex-dono caractérisé par une inscription sur la tablette placée à la partie inférieure du cadre? N'était-il pas plus aisé d'ajouter cette inscription après coup que de la faire disparaître?

Les preuves que je possédais déjà de l'authenticité de cette marque sont de celles que l'on pourrait définir des « preuves de moralité ». Sans m'en tenir aux traces de collage, je suis, en effet, parfaitement fixé sur la provenance : enlevés de ses livres par un bibliophile, plusieurs exemplaires me furent offerts

par lui en vue de la reproduction que comportait mon étude sur les *Ex-libris limousins*. Cette origine, qui ne saurait être suspecte, suffirait à asseoir ma conviction. Au surplus, celle-ci ne pourrait être que fortifiée par la découverte faite par M. Wiggishoff à l'exposition de l'enfance : Bailli de Versailles, conseiller à la cour des Comptes, Joseph Froment sgr de Champlagarde en bas-Limousin, était certes en situation de posséder des livres. Mais voici qu'on nous le montre aujourd'hui encourageant les études scolaires, s'intéressant aux progrès de l'instruction, récompensant les efforts des élèves. Ce rôle ne convient-il pas tout spécialement à un lettré, à un homme aimant les livres et possédant une marque personnelle pour sa bibliothèque?

J'ajouterai que j'ai en mains des exemplaires multiples de son Ex-libris et que tous étaient anonymes. Je ne les ai pas pour cela considérés comme étant « avant la lettre ». A mon avis, il ne serait pas impossible que, dans la pensée de l'artiste, la tablette restée vide ait été destinée à la fois à équilibrer sa composition, et aussi — il y a des exemples — à remplir l'office de réserve pour l'inscription d'un numéro d'ordre et d'une lettre de série correspondant au catalogue de la bibliothèque.

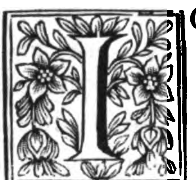
Que les amateurs qui possèdent cet Ex-libris soient donc rassurés; que les autres n'hésitent pas à admettre dans leurs collections cette pièce, l'une des plus gracieuses productions de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

A. Fray-Fournier.

OFFICIERS BIBLIOPHILES

(*Suite.* — Voir N° de novembre, p. 167)

8. — DE BROSSE-MONTENDRE



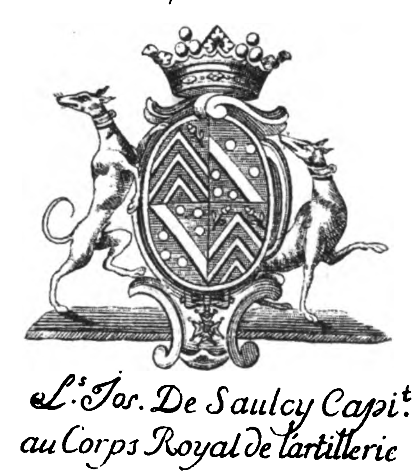
IGNACE-JOSEPH de Brosse, marquis de Brosse-Montendre, né en 1745 de Jean-Jacques de Brosse et de Jeanne-Élisabeth Schwing Denhammer, fut capitaine au régiment de Salm-Salm en garnison à Neuf-Brisach, maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis. Il avait obtenu, en 1789, l'érection de sa terre de Montendre en Saintonge en marquisat, sous le nom de Brosse-Montendre, en considération, disent les lettres patentes, de ses services distingués, de ses blessures reçues en Corse, des services militaires, emplois et dignités de ses ancêtres. Il fut convoqué à l'assemblée de la noblesse tenue à Saintes, le 16 février 1789, et avait fait ses preuves de noblesse, en 1787, pour monter dans les carrosses du Roi. Député extraordinaire à l'Assemblée nationale de 1789, il est mort vers 1820, au château de Montendre, près Jonzac, sans laisser de postérité de son mariage contracté vers 1787 avec Joséphine-Marie-Louise Del Lovera.

Voici la description de son Ex-libris : écu français, écartelé : *aux 1 et 4, d'azur à trois gerbes d'or 2 et 1* (de Brosse) ; *aux 2 et 3 d'hermine* (Bretagne) ; le tout dans un cartouche de style Louis XVI soutenu par deux levrettes contournées et sommé d'une couronne ducale de laquelle isse, en guise de cimier, une gerbe de blé entre un vol d'argent ; de chaque côté de la cou-

ronne sont deux gonfalons, l'un aux armes de Brosse, l'autre aux armes de Bretagne ; le cartouche et les supports reposent sur une console de même style et sur laquelle on lit : Bibliothèque de M. le Marq^is | de Brosse-Montendre. La pièce est bordée d'un double filet et mesure : hauteur 82 millimètres, largeur 35 millimètres.



Le marquis de Brosse-Montendre appartenait à une branche cadette de l'illustre famille de Brosse, alliée à la maison de Bretagne, d'où les 2 et 3e quartiers de l'Ex-libris. La branche aînée s'était éteinte en 1564, dans la personne de Jean de Brosse, duc d'Étampes et de Chevreuse, comte de Penthièvre, marié à Anne de Pisseleu, la célèbre maîtresse de François Ier.



9. — CAIGNART DE SAULCY

Louis-Joseph Caignart de Saulcy, né en 1737, appartenait à une famille de l'Ile-de-France. Entré comme surnuméraire en 1753 au corps royal de l'Artillerie, il y fit toute sa carrière militaire, sous-lieutenant en 1757, lieutenant en 1761, capitaine en 1768, il fut détaché en 1779 à la direction de l'artillerie de Grenoble, en résidence à Montdauphin. Lorsqu'il fut reçu che-

valier de Saint-Louis en 1778, il avait à son actif quatre campagnes et deux batailles. Son Ex-libris dut être gravé en Dauphiné, où il était encore en garnison en 1787. En voici la description : écu ovale, portant écartelé : *aux 1 et 4, d'azur à trois chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux glands affrontés, tigés et feuillés du même* [Caignart de Saulcy] ; *aux 2 et 3, d'azur à la bande d'argent, accompagnée de six besants du même 3 et 3* ; le tout dans un cartouche sommé d'une couronne de marquis et soutenu par deux lévriers contournés, l'un grimpant, l'autre accroupi ; une croix de chevalier de Saint-Louis est attachée à la pointe de l'écu, sous lequel on lit cette inscription : Ls-Jos. De Saulcy Capit | au Corps Royal de l'artillerie. Dimensions : hauteur 65 millimètres et largeur 55 millimètres.

Cette famille est encore représentée de nos jours ; Félicien Caignart de Saulcy était sénateur et membre de l'Institut sous le second Empire.

(*A suivre.*) A. de Remacle.

LISTE SOMMAIRE
POUR SERVIR A L'ÉTUDE
DES EX-LIBRIS LORRAINS
(*Suite* [1])

BERR DE TURIQUE. 19e siècle. — Une tablette ornée de guirlandes de fleurs et formant console sert de support à un ovale azuré, chargé d'une barre portant trois signes



hébraïques ; à droite, un carton et une palette ; à gauche, des livres. Au-dessus, dans une banderole, la devise *Nihil sine labore.* — Gravure au burin, claire-voie, 0,059 × 0,071. Collections A. Benoit, L. Bouland.

BERTHOL (Mademoiselle C.) (*Anonyme.*) 1896. — Zincogravure. Entourage de fleurs dans lequel on voit l'inscription : Mlle C. B. Elle était née à Saint-Avold, et mourut à Thionville le 13 juin 1905.

1. Voir les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures historiques*, numéros d'octobre et de novembre 1905.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS — N° 12. — DÉCEMBRE 1905

Planche 20

L'année dernière elle nous avait prié de lui faire exécuter un autre Ex-libris par l'adaptation d'une ancienne planche gravée que nous possédons. C'est celui qui est tiré ci-contre hors texte et dont nous offrons le tirage à notre revue en mémoire d'une vieille amie. L. BOULAND.

BERTIN DE FLIGNY.

18ᵉ siècle. — Sur un cartouche Louis XIV, entouré de guirlandes de feuillage, un écusson ovale avec les armoiries. Couronne de comte; en bas, les noms : BERTIN DE FLIGNY; le tout encadré d'un filet, 0,053 × 0,073. Collections A. Benoit, Bibliothèque nationale, A. de Bizemont.

Il existe une autre pièce un peu différente.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Il a paru récemment chez l'éditeur F. Rothbarth à Leipzig le premier fascicule d'un recueil d'Ex-libris dont il a été question dans les *Archives* de juin 1905, page 82, en bas. C'est l'œuvre de Willi Geiger, un jeune artiste né en Bavière, qui a fait ses études à l'académie de Munich et se trouve actuellement à Rome, par suite d'un prix reçu. Les 36 planches qui composent ce premier fascicule sont exécutées en manière de charge et montrent que leur auteur est non seulement un homme d'un talent peu ordinaire, mais aussi d'une curieuse et bizarre fantaisie. De ce fait il nous semble devoir signaler d'une façon toute particulière cette publication et attirer l'attention sur ces Ex-libris, qui mériteraient sous plus d'un rapport que l'on en parlât.

Pour donner une idée de ce qui caractérise les dessins de Willi Geiger, nous ne pouvons mieux faire que de citer ici quelques passages de la remarquable préface de M. Arthur Roessler, directeur de la Galerie Miethke à Vienne (Autriche). Voici ce qu'il dit entre autres :

« Les figures sont représentées avec une furie cruelle. Égratignés avec véhé-
« mence, comme déchiquetés et dépecés apparaissent les traits, qui forment
« les contours. »

Et plus loin M. Roessler nous donne ses impressions suivantes :

« Les dessins de Geiger sont d'un grand effet suggestif. Je m'imagine faci-
« lement que bien des personnes les trouvent atroces, horribles et qu'elles
« doivent en éprouver des frissons; mais il n'y a que le plus blasé qui peut
« rester indifférent en les étudiant. Ce sont des manifestations d'une vigueur
« telle, que forcément elle doit faire de l'impression. J'ai parlé de la façon
« bizarre et fougueuse de ses traits, des contorsions, des exagérations, du brutal
« de ses figures. Il ne faut pas croire que c'est par suite de son incapacité.
« La sûreté dans le dessin de Geiger est au contraire très remarquable, mais
« il lui importe peu de faire du dessin exact. Il en a assez pratiqué pendant
« qu'il se préparait à l'examen dont il est sorti un des premiers. Aujourd'hui,
« comme artiste indépendant, il veut tracer ses idées sur le papier comme il
« lui plaît et faire ce que en dehors de lui personne autre n'a fait. »

Nous aurions voulu donner la description de quelques-uns des Ex-libris, mais la tâche est trop ingrate et dans bien des cas non aisée. Même l'analyse la plus complète, ne nous montrerait jamais l'image, comme l'artiste l'a conçue. Il n'a pas suffi à la fantaisie irritée de Willi Geiger de ne rendre ses vignettes rien que décoratives, il a voulu y exprimer en même temps des ambiguïtés. Cette publication n'ayant été tirée qu'à 250 exemplaires, dont la plus grande partie est souscrite, nous engageons les personnes qui désirent se la procurer au prix de Mark 10 ou 12 fr. 50, à s'adresser sans retard à M. F. Rothbarth, éditeur à Leipzig. U. Mitihm.

L'*Ex-libris Journal* de Londres, numéro d'octobre renferme les notes du mois de diverses natures, la liste de classification d'Ex-libris de Brighton, maintenant à la collection du British Museum, établie par Carnegie Johnson, de 1687 à 1709. On trouve ensuite un article sur l'Ex-libris de James Arrow. Il représente des cercles concentriques avec treize flèches formant des rayons, la pointe au centre et chacune d'elles portant une petite inscription; voici la traduction de quelques-unes :

La flèche ne peut le faire fuir — comme une flèche lancée — par sa meilleure flèche avec la tête d'or — la flèche partie de son cœur etc. — Au-dessus il y a un sagittaire armé d'une flèche et d'un arc. Il faut dire que le mot *arrow* signifie flèche ; c'est donc un Ex-libris parlant. On lit ensuite un petit article descriptif de l'Ex-libris de l'abbé Dom Waltermackey, gravé par Miss Meyer. C'est une figure de Christ entre les emblèmes des quatre évangélistes : lion, taureau, ange, aigle. Après une simple note sur l'Ex-libris de Fletcher, exécuté par Harold Nelson, on trouve la suite des listes des Ex-libris judiciaires et à festons. F. C.

Le troisième numéro de 1905 (15e année) de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu de la 128e séance du comité. — Les nouveaux membres. — Deux Ex-libris Conrad Witzmann (1550-1580), par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec une reproduction hors texte. — Addition à l'Ex-libris Willibald Pirckheimer, par le même. — L'Ex-libris anglais à portrait de Samuel Pepys, avec une illustration dans le texte. — Les fers de reliure du duc d'Aumale, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec une planche hors texte, reproduisant les 23 fers. — Les Ex-libris dessinés par George Poppe, Karlsruhe, par M. le Dr Georg Burchard, avec deux zincogravures dans le texte et une eau-forte hors texte. — Un nouveau Chodowiecki, par M. H. Nohl, avec une reproduction dans le texte. (Il s'agit des deux Ex-libris « Friederici Nicolai et amicorum », bien connus de tous les collectionneurs.) Les Ex-libris modernes, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec de nombreuses illustrations. — Les Ex-libris héraldiques exécutés par Martin Kortmann, Berlin, par le même, avec deux reproductions dans le texte. — Communications diverses, la littérature, les notes de la rédaction, les demandes d'échange, etc. R. Benkard.

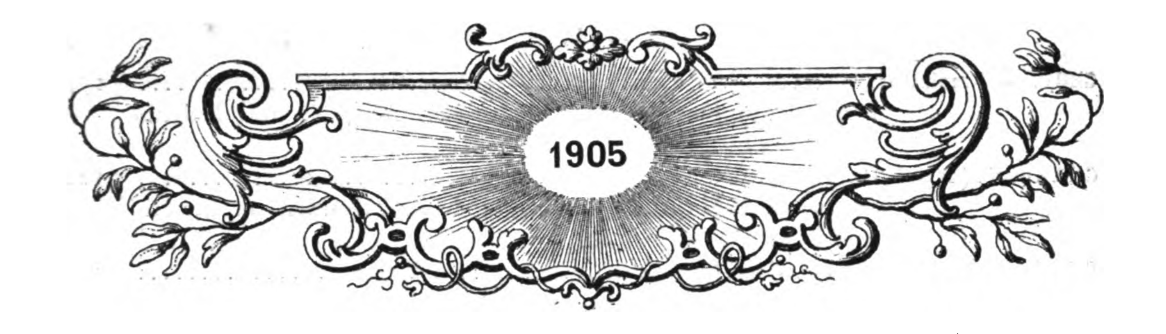


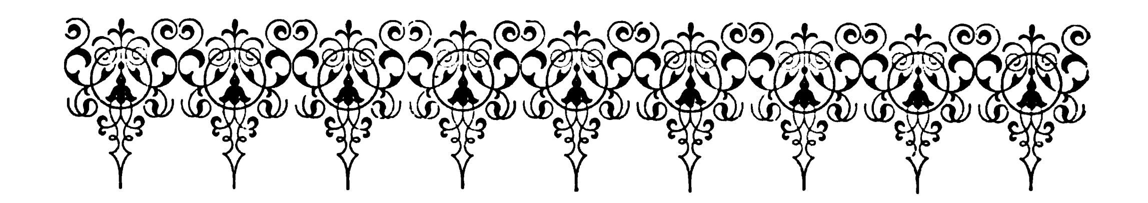
TABLE HÉRALDIQUE

CLASSÉE MÉTHODIQUEMENT

PAR

PIÈCES PRINCIPALES DE L'ÉCU





INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

CONTENUS DANS LA TABLE HÉRALDIQUE

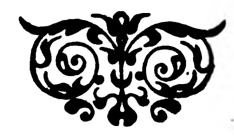




TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES

C

D



LISTE D'ÉCHANGES

Les membres de la Société dont nous donnons ci-dessous les adresses sont disposés à entrer directement en relations d'échanges.

M. Bargallo, rue d'Allemagne, 94, Paris.
M. Boullay, à Beauséjour, par Saint-Symphorien, près Tours.
M. Billot de Godlin, à Audruicq (Pas-de-Calais).
M. de Brébisson, 17, rue de Flore, Le Mans.
M. Couraud, rue des Marchands, 15, Cognac.
M. le vicomte J. de Hennezel, place de Breteuil, 9, Paris.
M. Masson (Pierre), rue Saint-Nicolas, 9, Nancy.
M. le baron L. De Mazières-Mauléon, rue Daumier, 8, Paris.
M. Mullins, Martin place, Sydney (Australie).
M. de La Perrière, rue Barye, 6, Paris.
M. F. Raisin, rue Sennebier, 8, Genève.
M. de Remacle, faubourg Saint-Jacques, Chinon.
M. Ed. des Robert, faubourg Saint-Georges, 9, Nancy.
M. le baron du Roure de Paulin, rue de Babylone, 58, Paris.
M. de Sartorio, boulevard du Jardin Zoologique, 34, Marseille.
M. le commandant Servant, 7, rue de l'Amiral Linois à Brest.
M. Stiebel, Bockenheimer Anlage, 38, Francfort-sur-le-Mein.
M. Vibert, rue le Chatelier, 4, Paris.
Mme A. Wagner, Gerichstrasse, Chemnitz, Saxe.



Le Gérant, F. CARÈME.

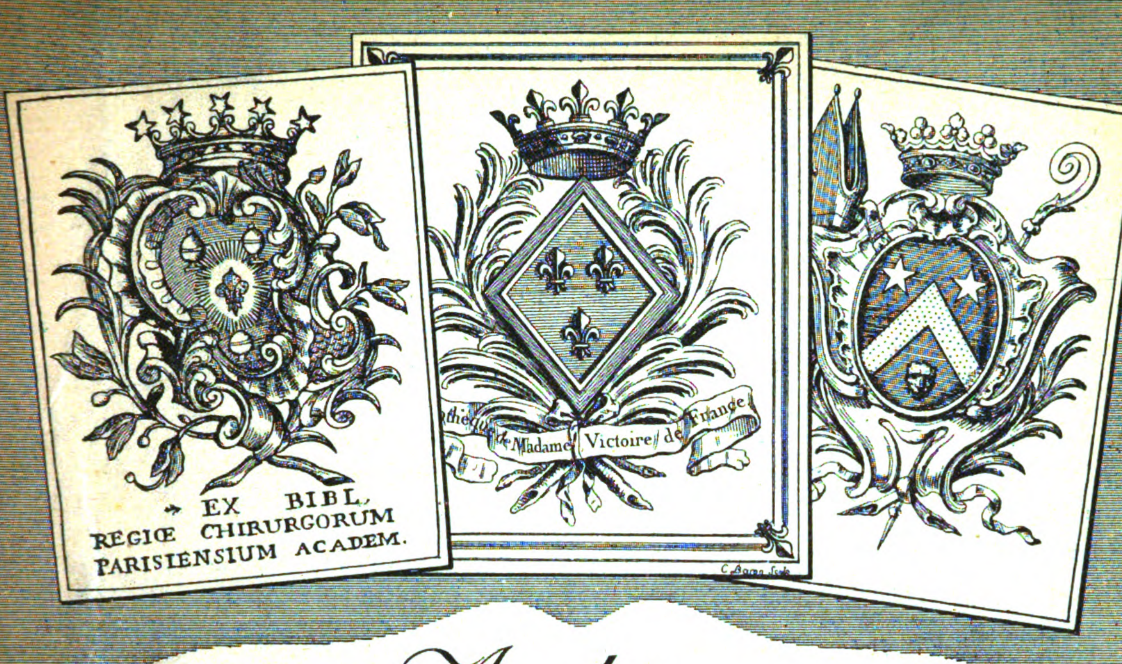
MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.


EN LIBRAIRIE
LE DÉPOSITAIRE
POUR LA VENTE
DE CETTE
REVUE
EST
M. H. LECLERC
LIBRAIRE
219, Rue Saint-Honoré
PARIS
ANNÉE 1905



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Onzième Année. N° 1 Janvier 1904



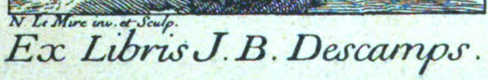
Archives
de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques













SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............	Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président.........	M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires	M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant.......	M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............	M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier.............	M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

BARGALLO, 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 223, boulevard Pereire, Paris.
GAND (Olivier), boulevard de La Chapelle, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.

MM.

MAZIÈRES, 20, rue Alphonse de Neuville, Paris.
PERRIÈRE (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE (du), 58, rue de Babylone, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
VAN DRIESTEN, 4, rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19 fr. 50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20 fr.**

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**



OCCASIONS

Les membres de la Société sont informés qu'un service spécial est établi ici pour effectuer **exclusivement entre eux** l'achat et la vente de leurs doubles.

OFFRES

On désire céder :

N° 10. — L'Ex-libris de l'abbé de Pierrefeu, héraldique, rare (un exemplaire) .... 3 »

N° 11. — L'Ex-libris de Lejourdan, conseiller du roi en l'Amirauté, héraldique, rare (2 exemplaires), chaque 2.50

N° 12. — L'Ex-libris de Lejourdan fils, avocat en la Cour, signé G d T, 1785, héraldique (2 exemplaires), chaque .... 2 »

N° 13. — L'Ex-libris de Jaume (Franç.-Thom.), 3 superbes pièces Louis XVI non héraldiques, marges coupées au ras du filet qui subsiste, chaque .... 8 »

(Ces 4 pièces sont provençales.)

N° 14. — L'Ex-libris de l'archevêque de Tours (Mgr Guibert), 4 exemplaires, chaque..... 1 »

DEMANDES

On désire acheter :

N° 1. — L'Ex-libris Raparlier, le plus grand (0,112 × 0.071), époque Louis XV, héraldique, trois rats sur le tout.

N° 2. — L'Ex-libris de Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, évêque, comte de Noyon, pair de France, etc...

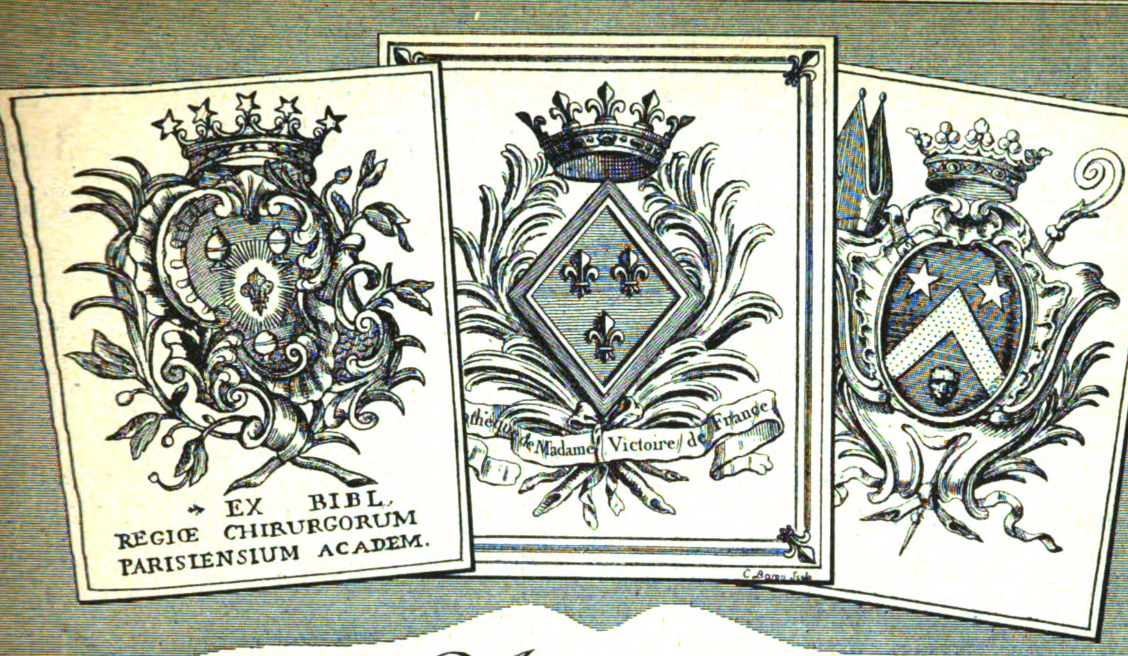
Les *membres* qui désirent utiliser ces occasions sont instamment priés de vouloir bien fournir le plus de renseignements possible sur les Ex-libris qu'ils offrent ou qu'ils demandent, en particulier d'indiquer les dimensions comme suit : 0,065 × 0,042.

S'adresser à M. F. CARÈME, 13, rue de Mézières, PARIS



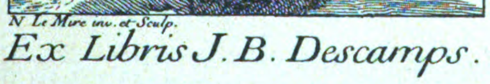
MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

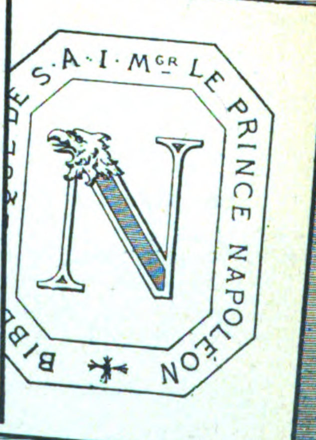
Onzième Année. N° 2 Février 1904



Archives
de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques



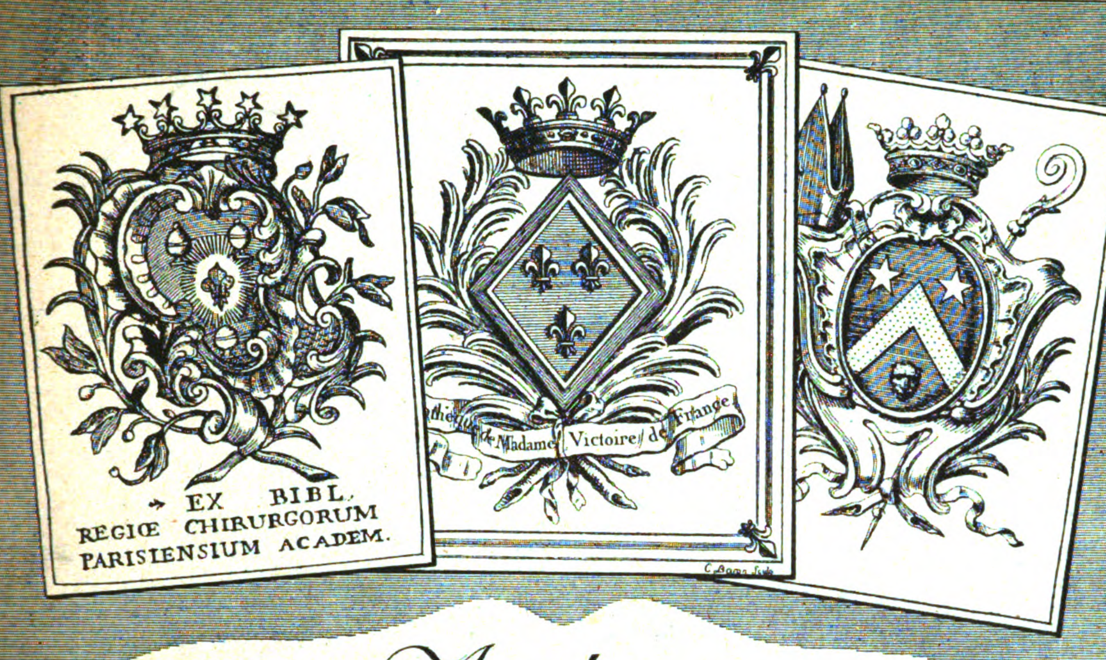





MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Onzième Année. N° 3 Mars 1904

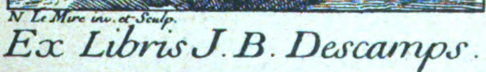


Archives
de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques













SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président	Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président	M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires	M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant	M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste	M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier	M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

BARGALLO, 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 223, boulevard Pereire, Paris.
GAND (Olivier), boulevard de La Chapelle, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
MAZIÈRES (de), 20, rue Alphonse de Neuville, Paris.

MM.

PERRIÈRE (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE (du), 58, rue de Babylone, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
TAUSIN (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
VAN DRIESTEN, 4, rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19 fr. 50**

Les années 1894, 1895 et 1896 ne se vendent plus séparément

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

OCCASIONS

(SUITE)

OFFRES

On désire céder :

N° 15. — Anonyme héraldique (bande chargée de 3 roses), Louis XV .... » 75
N° 16. — Anonyme héraldique (château, chef chargé d'un sénestrochère) .... » 40
N° 17. — Asselineau (Ch.), eau-forte par Aglaüs Bouvenne .... » 50
N° 18. — Benoît (Arthur), monogramme par A. Bouvenne .... » 75
N° 19. — Benoît (Arthur). La vérité, par G. Save. » 75
N° 20. — Béraud (J.-L.), héraldique, ancien, époque Louis XV .... » 75
N° 21. — Beuve (Paul), d'après une charge, par A. Bouvenne .... » 50
N° 22. — Bouvenne (Aglaüs), par lui-même, dans son cabinet .... » 50
N° 23. — Bourcart (Gustave), héraldique moderne. » 50
N° 24. — Caix de Saint-Amour, héraldique ancien, belle pièce .... 1 »
N° 25. — Castillon (Édouard), par A. Bouvenne, avec la remarque .... » 75
N° 26. — Chanut, en rébus, par A. Bouvenne. » 50
N° 27. — Duris-Dufresne, héraldique (lithographie) .... » 50
N° 28. — Focillon (Henri), monogramme par A. Bouvenne .... » 50
N° 29. — Gambetta (Léon), par Legros..... 2 »
N° 30. — Geffroy (Gustave), par A. Bouvenne. » 50
N° 31. — Hanotaux (G.), ancien ministre, par A. Bouvenne .... 1 »
N° 32. — Kœnig (L.), par de La Pinelais, eau-forte. 1 »
N° 33. — Maton de La Varenne, ancien (fin XVIII° siècle) .... 1 »
N° 34. — Noailles, parti de Talleyrand (Bourneville) .... » 75
N° 35. — Pastoret (Bibliothèque de), bel état, héraldique .... 1 »
N° 36. — Payan (C. de), héraldique, lithographié. » 75
N° 37. — Poulet-Malassis, par A. Bouvenne. 1 25
N° 38. — Proth. (Mario), par A. Bouvenne. 1 »
N° 39. — Richard d'Aubigny, très bon état (Louis XVI) .... » 75
N° 40. — Sapin (Léon), par A. Bouvenne..... » 40
N° 41. — Tillette de Clermont-Tonnerre (héraldique) .... » 80
N° 42. — Trotter (Alexander), héraldique, gravé au burin .... » 50

S'adresser à M. F. CARÈME, 13, rue de Mézières, PARIS



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

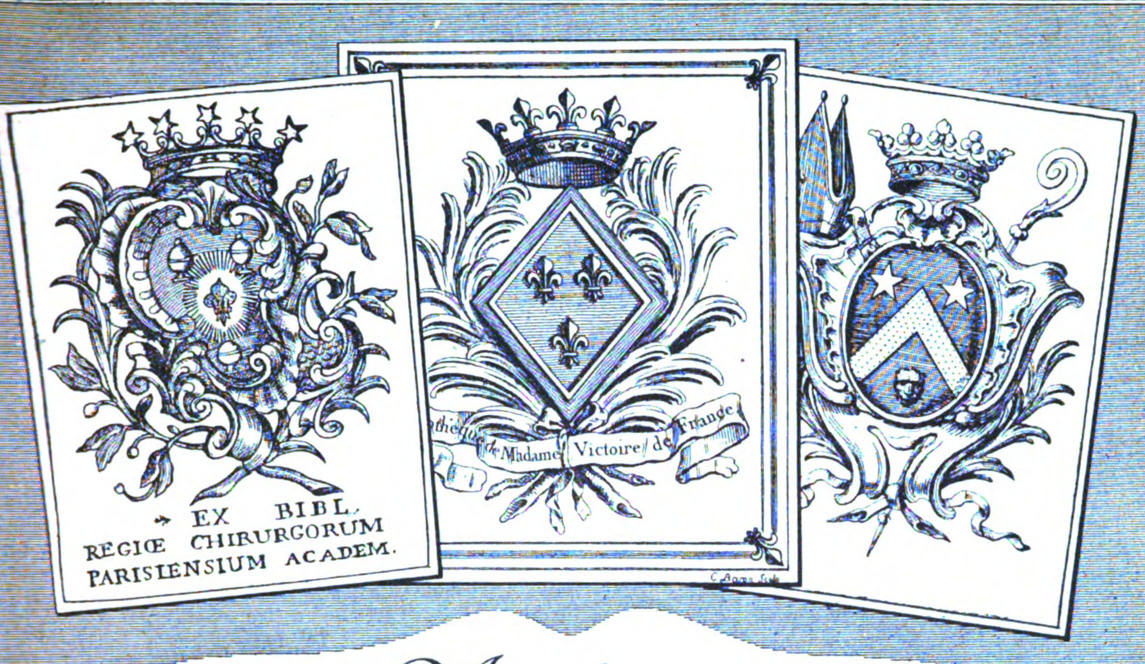
Onzième Année. **N° 4** **Avril 1904**



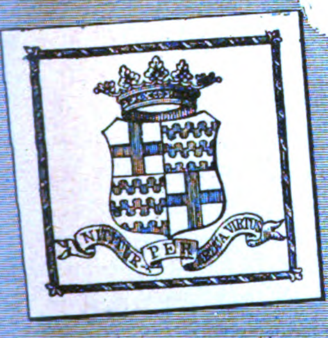


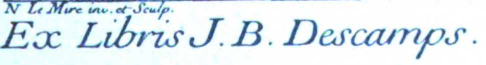
MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

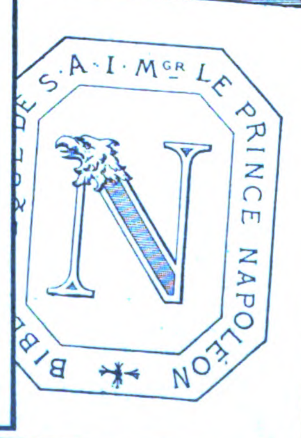
Onzième Année. N° 5 Mai 1904



Archives
de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. Carême, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............. M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Bargallo, 94, rue d'Allemagne, Paris.
Boymond (Marc), 223, boulevard Pereire, Paris.
Gand (Olivier), boulevard de La Chapelle, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Mazières (de), 20, rue Alphonse de Neuville, Paris.

MM.

Perrière (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
Picot (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
Roure (du), 58, rue de Babylone, Paris.
Richebé (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Tausin (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
Van Driesten, 4, rue Rennequin, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de......... **18** fr. — Pour l'Etranger, de...... **19** fr. **50**

Les années 1894, 1895 et 1896 ne se vendent plus séparément

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

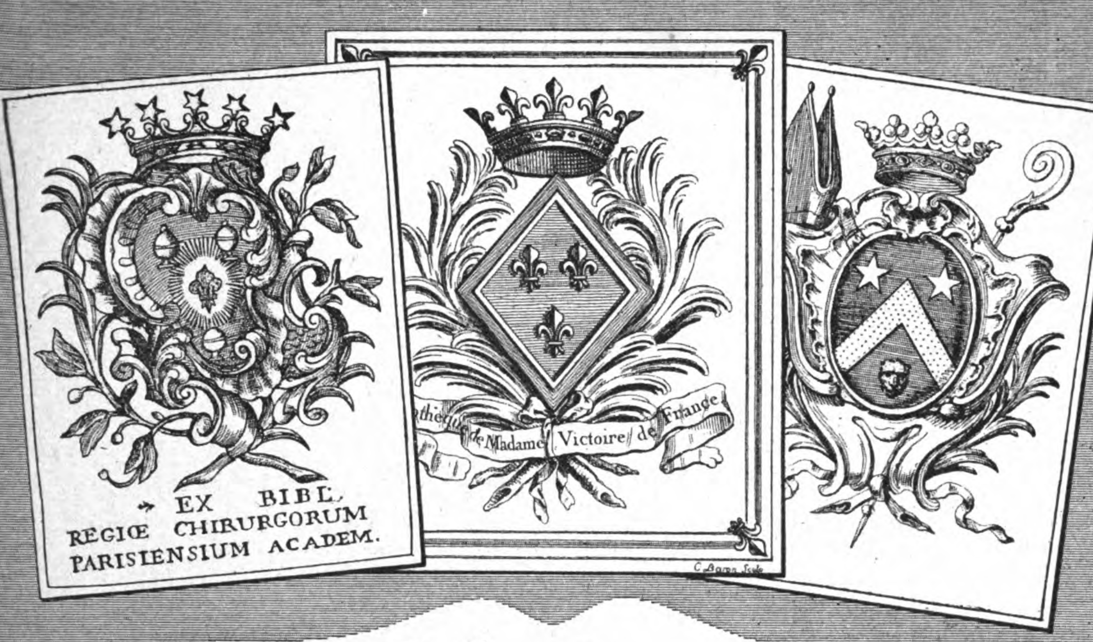
Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

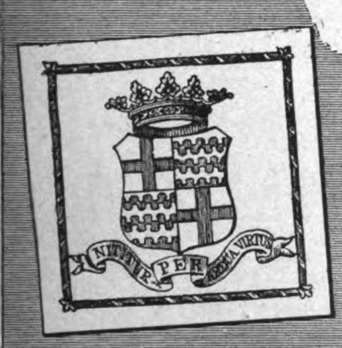


MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Onzième Année. N° 6 Juin 1904



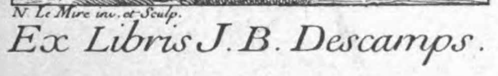
Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques













AVIS

Quelques personnes n'ont pas compris que la seconde épreuve du portrait d'Aglaüs Bouvenne, contenue dans le numéro des *Archives* du mois d'avril 1904, était simplement destinée à remplacer la première, dont l'exécution laissait à désirer. Cela ne serait pas arrivé si ces personnes avaient pris la peine de lire la légende qui se trouve sous ce portrait, car elle porte en toutes lettres « n° 2, février 1904. Planche 3, onzième année, page 19 », indication d'après laquelle il est des plus facile de remettre cette planche à la place qu'elle doit occuper naturellement.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Onzième Année. N° 7 Juillet 1904



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............. M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

BARGALLO (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 223, boulevard Pereire, Paris.
GAND (Olivier), 25, boulevard de La Chapelle, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
MAZIÈRES (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

PERRIÈRE (H. de la), 6. rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE (du), 58, rue de Babylone, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
TAUSIN (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
VAN DRIESTEN, 4, rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19 fr. 50**

Les années 1894, 1895 et 1896 ne se vendent plus séparément

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS**.

OCCASIONS

Les membres de la Société sont informés qu'un service spécial est établi ici pour effectuer **exclusivement entre eux** l'achat et la vente de leurs doubles.

ÉCHANGES

On demande à échanger les Ex-libris suivants contre d'autres équivalents :

EX-LIBRIS LORRAINS :

De la Flize (3° état), par Collin.
Mengin, par Collin.
De Provenchères, par Nicole (1762).
(Dauphin), par Allin.
Sauvage, id.
Alex. d'Haldat (armes de Jeanne d'Arc).

Du Cabinet de (Chaulnes).
Le Président Hénault.
Failly.
J.-F. Bousson, par Micaud.
Casimir de Persan.
Lavoisier, par de la Gardette.
Languet de Sivry, par Fessart.

ÉCHANGES

On désire échanger contre des Ex-libris héraldiques anciens les pièces héraldiques suivantes :

Marquis de Maranville (réparé), d'Ailly de Chaulnes, de Courten, Lezay-Marnesia (réparé), J. Godard (2 exemplaires), de Brosses par Durand, Comte Marc de Vesvrotte, Collège Charles-Alexandre à Anspach.

Pièces modernes :

René Choppin, Marquis de Duranty (5 exempl.).
— 200 Ex-libris modernes, la plupart allemands, non héraldiques, en bloc, contre 25 anciens héraldiques.

OFFRES

On désire céder ;

L'Ex-libris de E. et J. de Goncourt........ 3. »
— d'Aimé Leroy, à Valenciennes........... 5. »
25 Ex-libris américains, par A.-W. Clark.. 5. »

S'adresser à M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, PARIS



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Onzième Année. **N° 8** **Août 1904**



AVIS IMPORTANT

Nous avons l'honneur de prévenir nos lecteurs que le prochain numéro ne paraîtra pas comme d'habitude à la fin du mois de septembre; mais qu'il sera fondu dans celui du mois suivant pour former *un numéro double* (*Septembre-Octobre*). Celui-ci contiendra en entier le travail de M. J. C. Wiggishoff sur les EX-LIBRIS ANONYMES FRANÇAIS NON HÉRALDIQUES (texte et table), ce qui permettra de s'en servir immédiatement. Ce numéro exceptionnel à tous les points de vue paraîtra dans le courant du mois d'Octobre 1904.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............ M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............ M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

BARGALLO (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 223, boulevard Pereire, Paris.
GAND (Olivier), 25, boulevard de La Chapelle, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
MAZIÈRES (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

PERRIÈRE (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE (du), 58, rue de Babylone, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
TAUSIN (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
VAN DRIESTEN (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

BULLETIN du BIBLIOPHILE et du BIBLIOTHÉCAIRE, fondé en 1834, par J. TECHENER.

ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE

Nous avons reçu il y a quelque temps le 60e volume (62e année) de l'Annuaire de la Noblesse de France, fondé par Borel d'Hauterive, continué sous la direction du Vte Albert Révérend, et dont les bureaux sont toujours 25, rue Fontaine, Paris. Nous avons à plusieurs reprises donné un aperçu sommaire du contenu de cette intéressante et utile publication ; comme le plan général n'en est pas changé, nous engageons nos lecteurs à se reporter à la page 112 du numéro de Juillet 1902. Cette année cependant nous attirons plus particulièrement leur attention sur le chapitre : *Nobiliaire armorial des Secrétaires du Roi au grand collège* (neuvième article).

NOTA

Le Président ayant quitté Paris le 8 août pour aller à Bouzonville (Lorraine) prie les membres qui auraient à lui écrire personnellement de lui envoyer leurs lettres à l'adresse suivante : *M. le Dr L. Bouland, à Busendorf* (*Lorraine*) ; *avec un affranchissement de 0 fr. 25 centimes.* A partir du 1er septembre, nos collègues pourraient aussi s'adresser pour les affaires de la Société au Vice-Président, M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Onzième Année. N° 9-10. Septembre-Octobre 1904



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............	Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président.........	M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires	M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant.......	M. F. Carême, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............	M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............	M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
Boymond (Marc), 223, boulevard Pereire, Paris.
Gand (Olivier), 25, boulevard de La Chapelle, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Mazières-Mauléon (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

Perrière (H. de la), 6. rue Barye, Paris.
Picot (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
Roure (du), 58, rue de Babylone, Paris.
Richebé (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Tausin (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
Van Driesten (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de......... **18** fr. — Pour l'Etranger, de...... **19 fr. 50**

Les années 1894, 1895 et 1896 ne se vendent plus séparément

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

N° 9-10. Prix du présent Numéro : 3 fr. Septembre-Octobre 1904

BULLETIN du BIBLIOPHILE et du BIBLIOTHÉCAIRE, fondé en 1834, par J. TECHENER.



Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur la vente d'Ex-libris des 4-5 Novembre 1904 annoncée à la dernière page de ce numéro (voir Avis).

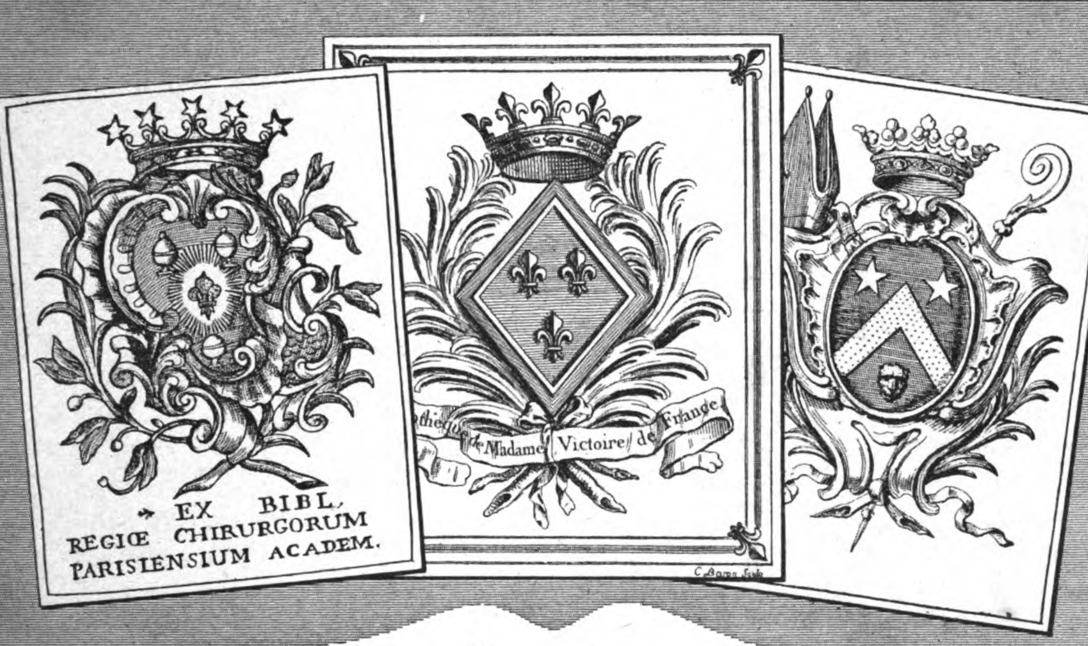
ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE

Nous avons reçu il y a quelque temps le 60e volume (62e année) de l'Annuaire de la Noblesse de France, fondé par Borel d'Hauterive, continué sous la direction du Vte Albert Révérend, et dont les bureaux sont toujours 25, rue Fontaine, Paris. Nous avons à plusieurs reprises donné un aperçu sommaire du contenu de cette intéressante et utile publication ; comme le plan général n'en est pas changé, nous engageons nos lecteurs à se reporter à la page 112 du numéro de Juillet 1902. Cette année cependant nous attirons plus particulièrement leur attention sur le chapitre : *Nobiliaire armorial des Secrétaires du Roi au grand collège* (neuvième article).

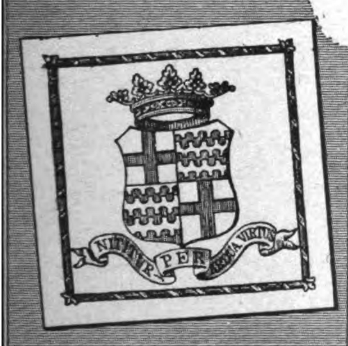


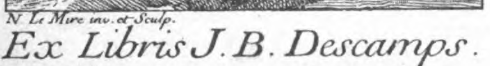
MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Onzième Année. N° 11. Novembre 1904



Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques






OCCASIONS

Les membres de la Société sont informés qu'un service spécial est établi ici pour effectuer **exclusivement entre eux** l'achat et la vente de leurs doubles.

1° On désire vendre 250 Ex-libris modernes en grande partie non héraldiques, soit en bloc pour le prix de 25 francs, soit au détail à 10 centimes chaque pièce.

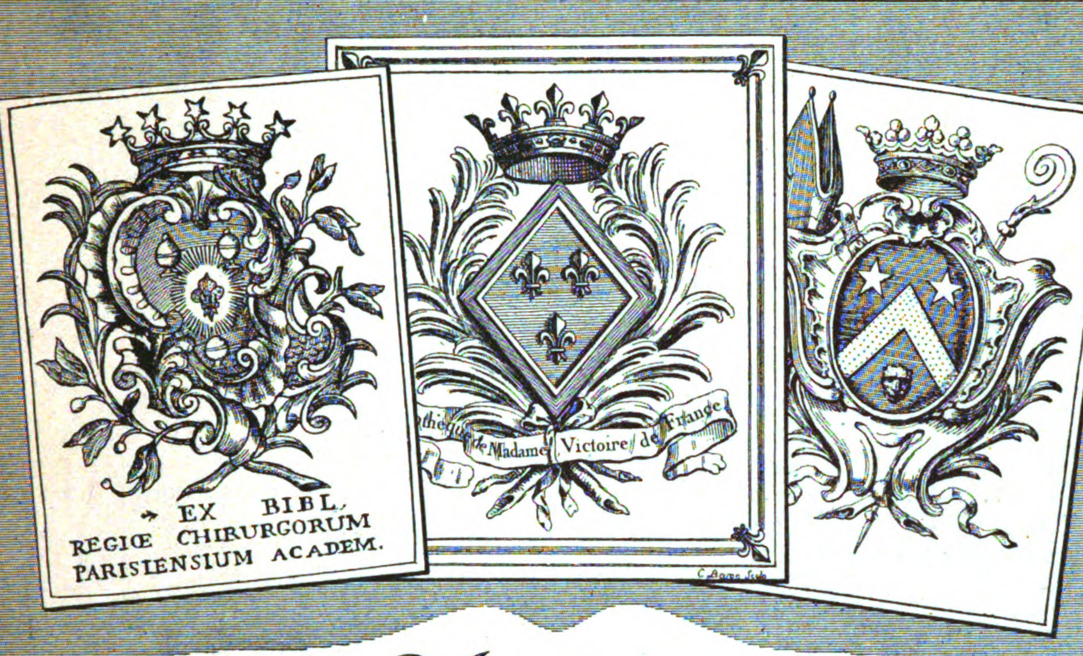
2° On demande à acheter l'Ex-libris en épreuve ancienne du Président de Farcy (marquis de Cuillé), reproduit p. 21 du n° de février 1902.

3° On demande à acheter l'Ex-libris de Châteauneuf de Rochebonne, évêque-comte de Noyon.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

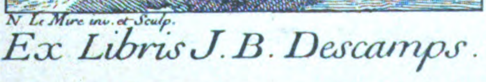
Onzième Année. N° 12. Décembre 1904



Archives
de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques









SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. CARÊME, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste............ M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............ M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

BARGALLO (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 223, boulevard Pereire, Paris.
GAND (Olivier), 25, boulevard de La Chapelle, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
MAZIÈRES-MAULÉON (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

PERRIÈRE (H. de la), 6. rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE (du), 58, rue de Babylone, Paris.
RICHEBÉ (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
TAUSIN (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
VAN DRIESTEN (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19 fr. 50**

Les années 1894, 1895 et 1896 ne se vendent plus séparément

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS**.

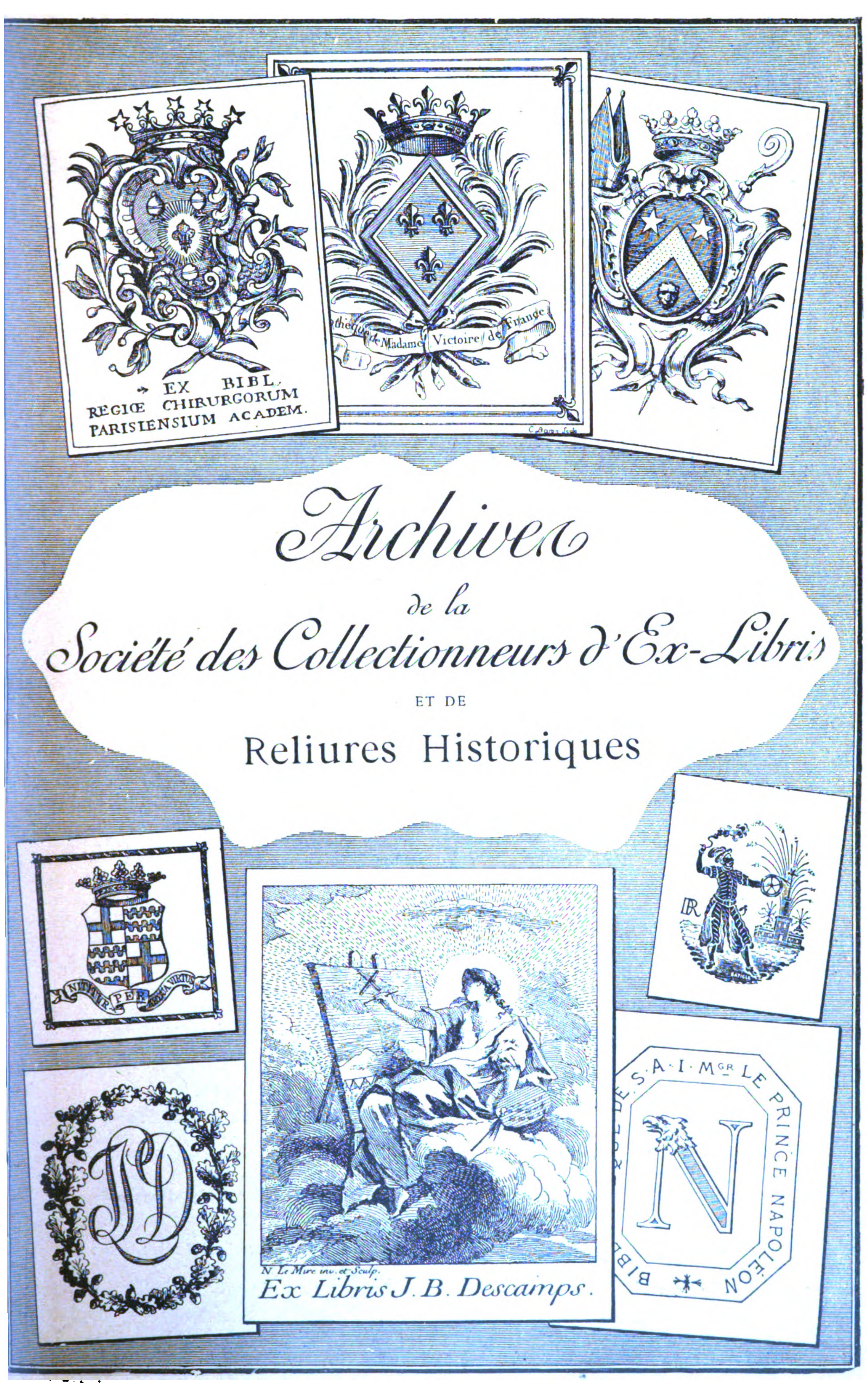
TIRAGE DES HORS-TEXTES EN COULEUR

Tous les ans, à pareille époque, nous pouvons livrer aux membres de la Société moyennant la souscription supplémentaire de 20 francs, la série tirée en couleur des planches hors texte parues pendant l'année dans nos *Archives*. Nous ferons observer : 1° qu'un certain nombre de ces épreuves, tirées à deux teintes, sont absolument curieuses par leur exécution; 2° que, reliées avec les numéros, elles forment un ouvrage de luxe qui ne pourra se retrouver absolument que chez les souscripteurs, puisqu'il est strictement limité à leur nombre; 3° les personnes qui désirent obtenir les tirages sont priées de se faire inscrire avant le 15 janvier de cette année, chez notre Vice-Président, M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, qui est spécialement chargé de ce service.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Douzième Année. N° 1. Janvier 1905



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. CARÊME, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste............. M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

BARGALLO (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
GAND (Olivier), 25, boulevard de La Chapelle, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
MAZIÈRES-MAULÉON (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

PERRIÈRE (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE (du), 58, rue de Babylone, Paris.
RICHEBÉ (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
TAUSIN (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
VAN DRIESTEN (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19** fr. **50**

Les années 1894, 1895 et 1896 ne se vendent plus séparément

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS**.

OCCASIONS

Les membres de la Société sont invités à profiter du service spécial établi ici pour effectuer **exclusivement entre eux** l'achat et la vente de leurs doubles.

OFFRES

On désire échanger contre des *Ex-libris français seulement*, ou bien vendre à des conditions modérées, une collection de plus de 300 Ex-libris anglais, allant de la fin du XVIII° siècle jusqu'à nos jours. Chaque lot de 25 pièces sera contenu dans une enveloppe portant le prix qu'on en demande.

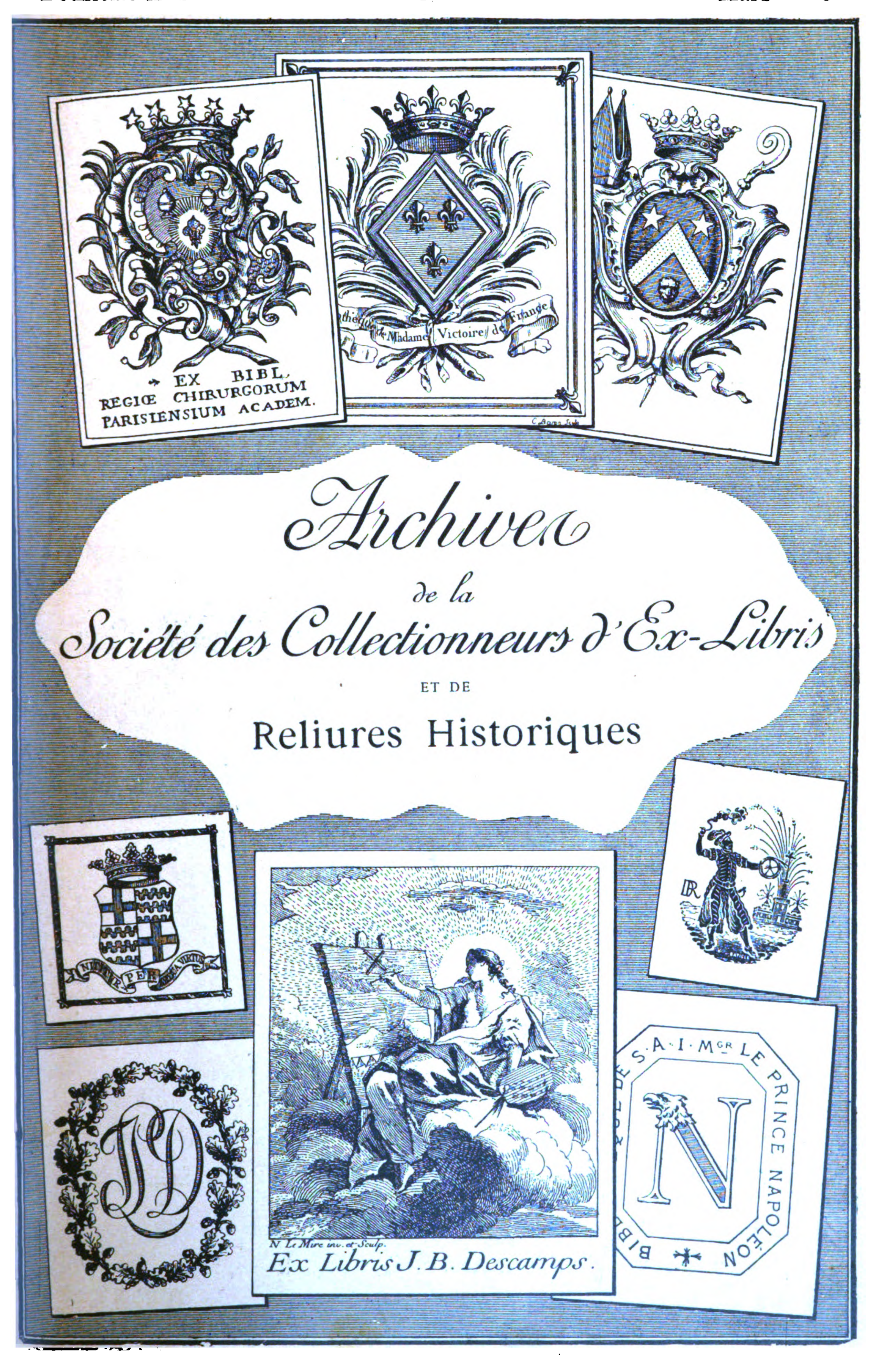
DEMANDE

On désire se procurer soit par échange, soit par achat, les Ex-libris gravés par Delcourt de Tournay.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Douzième Année. N° 3. Mars 1905



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. CARÊME, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste............ M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

BARGALLO (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
GAND (Olivier), 25, boulevard de La Chapelle, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
MAZIÈRES-MAULÉON (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

PERRIÈRE (H. de la), 6. rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE (du), 58, rue de Babylone, Paris.
RICHEBÉ (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
TAUSIN (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
VAN DRIESTEN (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19 fr. 50**

Les années 1894, 1895 et 1896 ne se vendent plus séparément

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

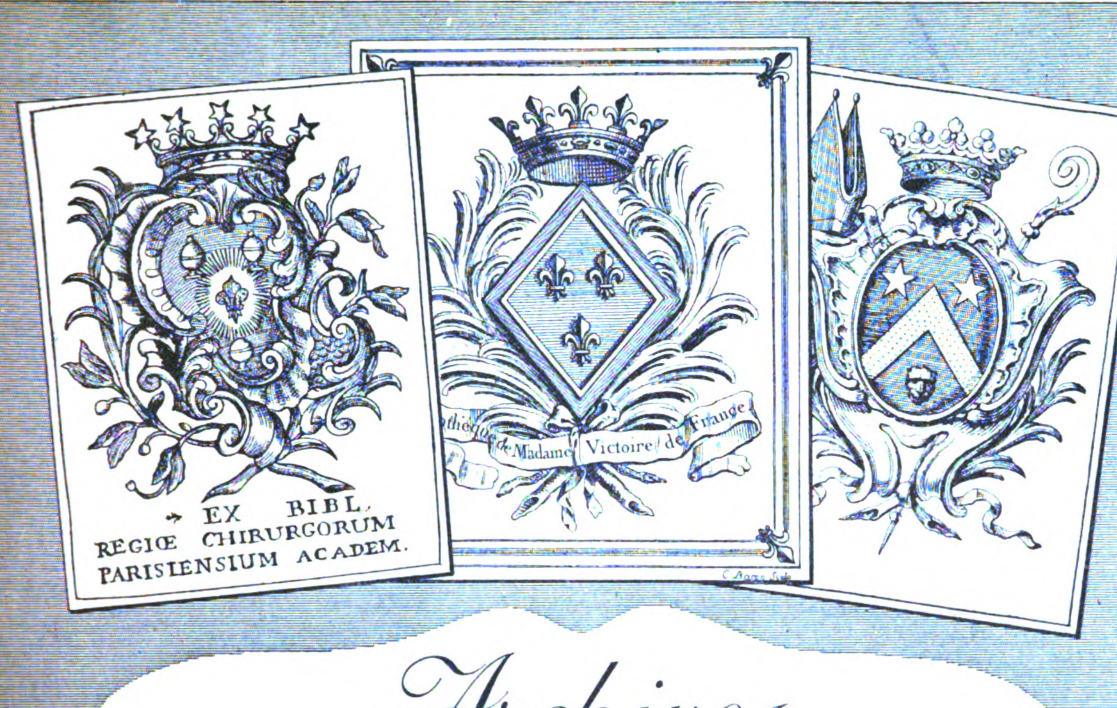
Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

AVIS. — Malgré l'invitation qui leur a été faite dans le numéro de Janvier, certaines personnes n'ont pas encore envoyé au trésorier le montant de leur cotisation ou de leur abonnement. Elles voudront bien ne pas trouver mauvais que, suivant la décision du Comité, la quittance leur soit présentée sous peu par la poste.

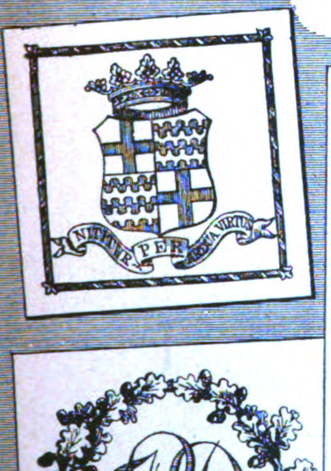


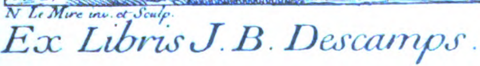
MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

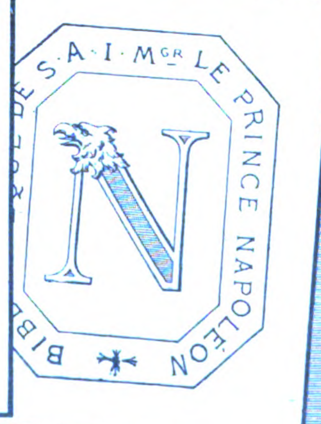
Douzième Année. N° 4. Avril 1905



Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques



N° 4. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 **Avril 1905**



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Douzième Année. N° 5. Mai 1905



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président.............	Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président.........	M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires	M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant.......	M. F. Carême, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste.............	M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier.............	M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
Gand (Olivier), 25, boulevard de La Chapelle, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Mazières-Mauléon (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

Perrière (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
Picot (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
Roure (du), 58, rue de Babylone, Paris.
Richebé (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Tausin (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
Van Driesten (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-grand 8°, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent moyennant un abonnement* de 15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger. Les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner. aux conditions suivantes.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de......... **18** fr. — Pour l'Etranger, de...... **19** fr. **50**

Les années 1894, 1895 et 1896 ne se vendent plus séparément

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

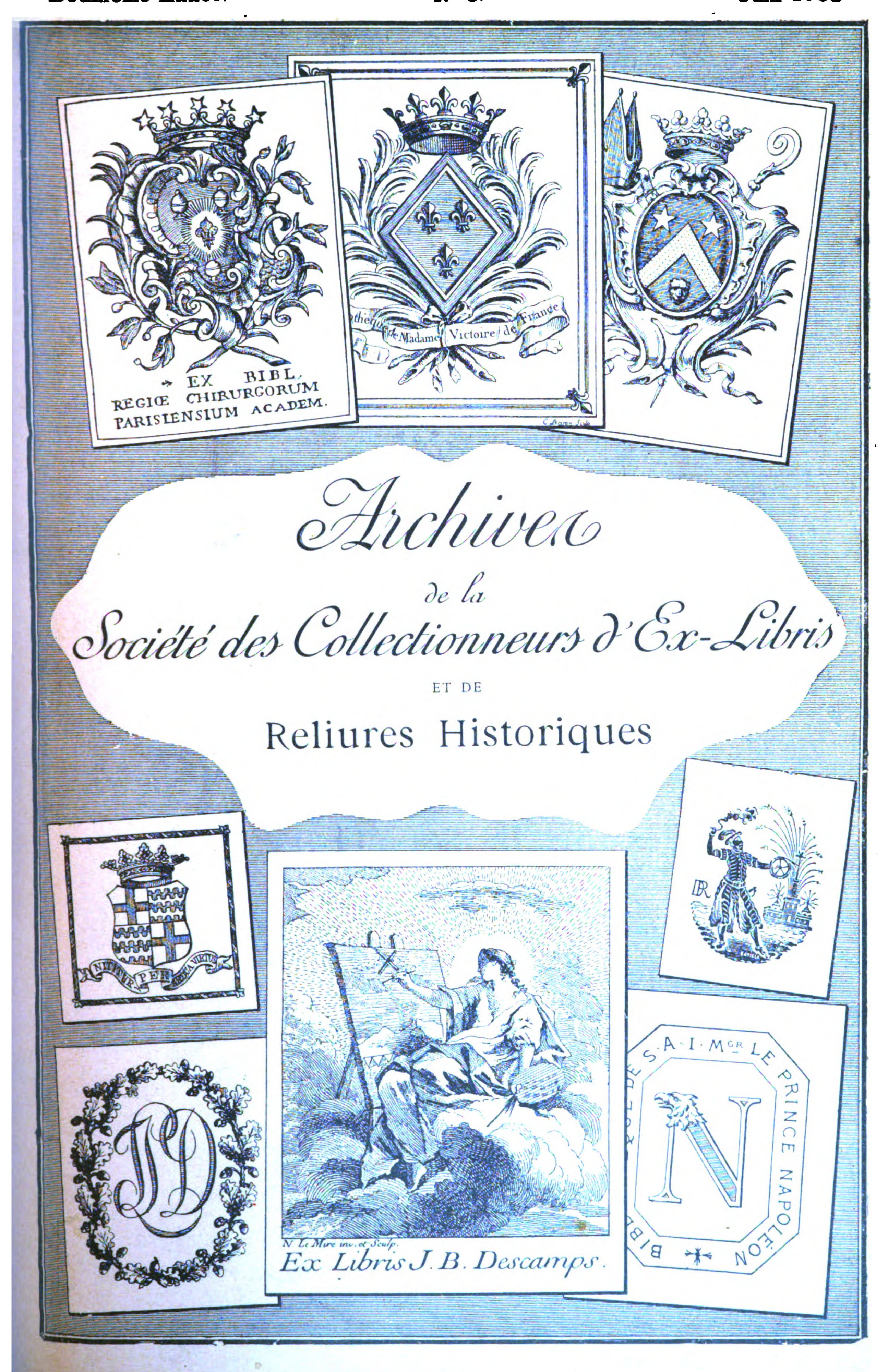
Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

N° 5. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 Mai 1905



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Douzième Année. N° 6. Juin 1905



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. CARÊME, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste............. M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

BARGALLO (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
GAND (Olivier), 25, boulevard de La Chapelle, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
MAZIÈRES-MAULÉON (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

PERRIÈRE (H. de la), 6. rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE (du), 58, rue de Babylone, Paris.
RICHEBÉ (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
TAUSIN (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
VAN DRIESTEN (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-grand 8°, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent moyennant un abonnement* de 15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger. Les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner. aux conditions suivantes.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19** fr. **50**

Les années 1894, 1895 et 1896 ne se vendent plus séparément

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

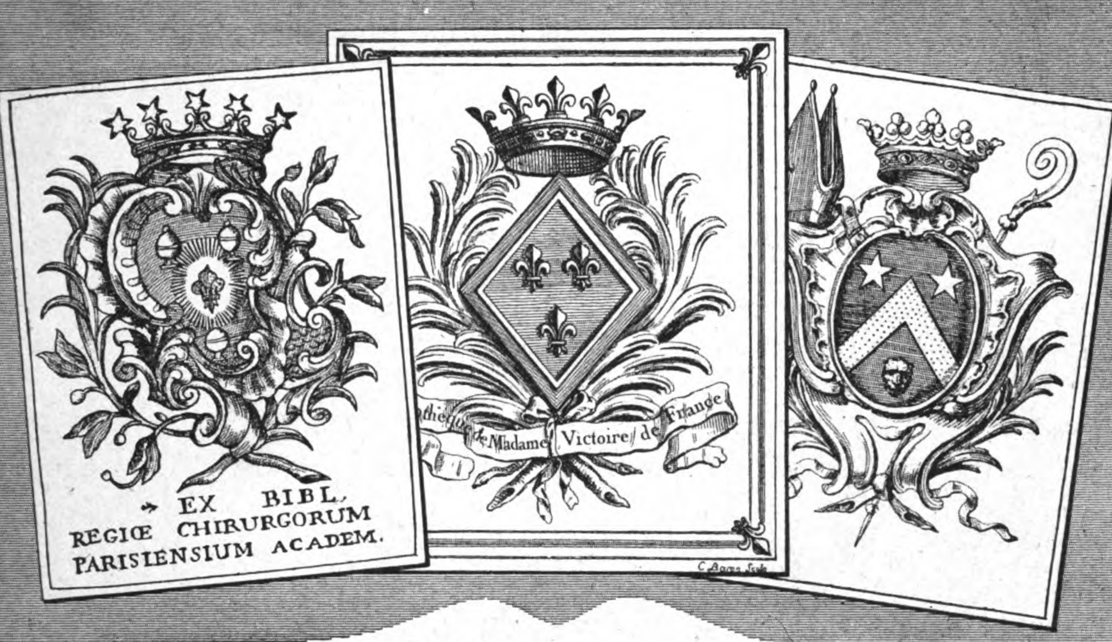
ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE

Nous avons reçu il y a quelque temps le 61e volume (63e année) de l'Annuaire de la Noblesse de France, fondé par Borel d'Hauterive, continué sous la direction du Vte Albert Révérend, et dont les bureaux sont toujours 25, rue Fontaine, Paris. Nous avons à plusieurs reprises donné un aperçu sommaire du conteuu de cette intéressante et utile publication ; comme le plan général n'en est pas changé, nous engageons nos lecteurs à se reporter à la page 112 du numéro de Juillet 1902. Cette année cependant nous attirons plus particulièrement leur attention sur le chapitre : *Nobiliaire armorial des Secrétaires du Roi au grand collège* (dixième article).



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Douzième Année. N° 7. Juillet 1905



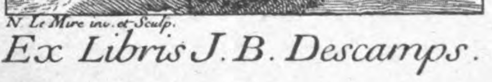
Archives

de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques













AVIS

Par suite d'affaires importantes, étrangères à celles de la Société, le Président devant s'absenter encore plusieurs fois, nous prions de nouveau les personnes qui ont des communications à faire, ou des articles à envoyer, de les adresser soit au Vice-Président, M. Ed. Engelmann, soit au Secrétaire, M. F. Carême, 7, rue d'Alençon, Paris.

COMMUNICATION

Lors d'une récente recherche dans une librairie ancienne de province, j'ai trouvé, collé à l'intérieur du 1er plat d'un in-folio, un Ex-libris finement gravé que je crois rare. Il représente la Vierge couronnée tenant l'Enfant Jésus, et surmontant un écu écartelé (aux 1 et 4 d'argent, à 2 cols de dragons enlacés; aux 2 et 3 de sable, à 2 faces vivrées d'argent). Autour de l'écu on lit sur une banderole : FVNDATIONIS BALDAVFICÆ. Le tout dans un encadrement rectangulaire de filets; cet Ex-libris mesure 65mm × 112mm. De plus, à l'intérieur du second plat de ce même volume, était collé un autre Ex-libris (54mm × 80), figurant un calice posé sur un tronc d'arbre, au milieu d'un cartouche surmonté d'une tête d'ange. Dans le bas, l'inscription en trois lignes : M. Casparus Stocker, annis 22, Concionator Baldauficus obiit Aō salutis 1663. Mense Martio. Je serais désireux de savoir quelle était cette fondation. — Possédant 2 exemplaires de chacune de ces pièces, j'en échangerai volontiers un contre 2 beaux Ex-libris français anciens.

E. ENGELMANN.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

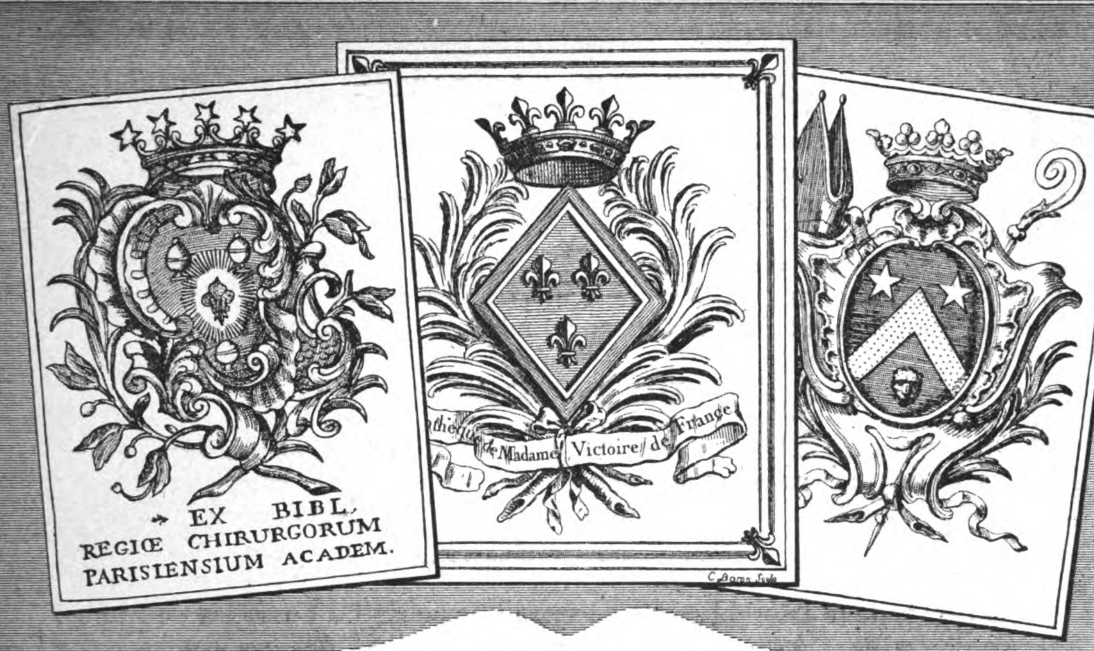
BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

N° 7. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 Juillet 1905



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

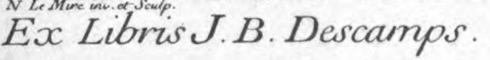
Douzième Année. *Morel* N° 9. Septembre 1905



Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques









VIENT DE PARAITRE

M. Prosper Falgairolle, archiviste à Vauvert (Gard), notre collègue et collaborateur, vient de publier l'*Armorial de Nîmes*, recueil des armoiries enregistrées par d'Hozier, en 1696, pour les diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alais (Bas-Languedoc).

Cet ouvrage, nécessaire à tous ceux qui voudront découvrir les propriétaires des Ex-libris anonymes du Midi de la France, est réservé aux seuls membres de notre Société. Prix : 3 fr. 50 (franco) adressés à l'auteur.

DEMANDES

Existe-t-il des Ex-libris ou fers de reliure aux nom et armes des familles Potot et Potot de Fontenille, en Bourgogne ? — Prière de répondre directement à M. de Sartorio, 34, boulevard du Jardin Zoologique, à Marseille.

Un collaborateur très obligeant désirerait acquérir les ouvrages suivants : *Les Ennéades de Plotin traduites pour la première fois en français* par N. Bouillet, Paris, Hachette, 1857-1861. 3 volumes in-8° — tous documents sur Cagliostro — et les catalogues des Bibliothèques de : Abbé Sepher, d'Ourches, Guldenstubbe, Ouvaroff, Cl. de Saint-Martin.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES
Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. / M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. Carême, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste............ M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............ M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
Gand (Olivier), 25, boulevard de La Chapelle, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Mazières-Mauléon (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

Perrière (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
Picot (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
Roure (du), 58, rue de Babylone, Paris.
Richebé (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Tausin (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
Van Driesten (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.

OCCASIONS

Les membres de la Société sont invités à profiter du service spécial établi ici pour effectuer **exclusivement entre eux** l'achat et la vente de leurs doubles.

OFFRE

Un de nos collègues désirerait se défaire d'un volume contenant 197 blasons admirablement dessinés à la plume par feu M. Laugier, ancien conservateur du Cabinet des Médailles de Marseille. C'est un petit chef-d'œuvre de dessin et d'héraldique. — Il en demande **60 francs**.

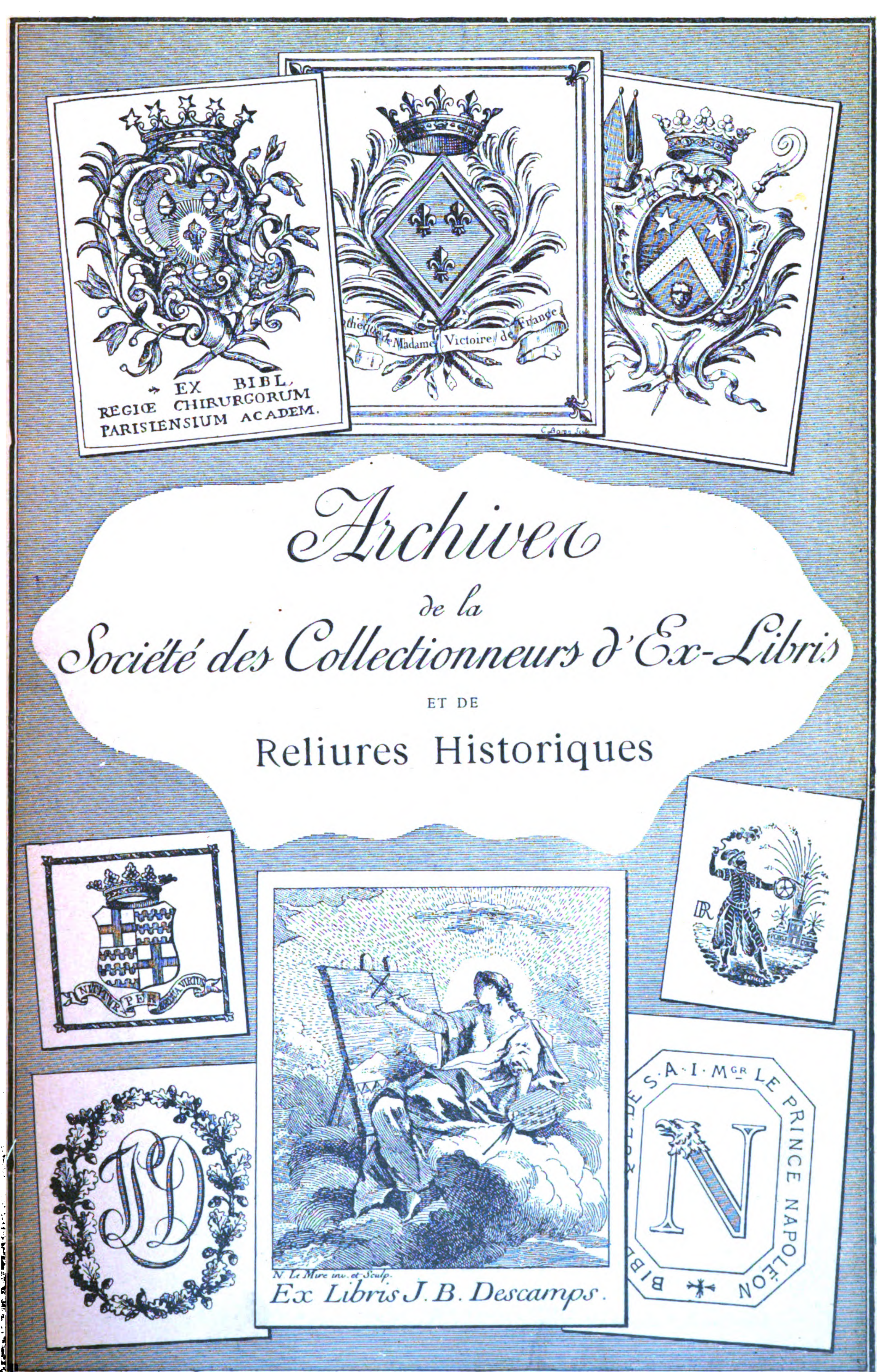
ÉCHANGE

On désire échanger contre une belle pièce ancienne héraldique et provençale l'Ex-libris de F. Th. Jaume, en très bon état, marges coupées au ras extérieur du filet.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Douzième Année. N° 10 Octobre 1905



LISTE D'ÉCHANGES

Les membres de la Société dont nous donnons ci-dessous les adresses sont disposés à entrer directement en relations d'échanges.

M. Bargallo, rue d'Allemagne, 94, Paris.
M. Boullay, à Beauséjour, par Saint-Symphorien, près Tours.
M. de Brébisson, 17, rue de Flore, Le Mans.
M. Couraud, rue des Marchands, 15, Cognac.
M. de Hennezel, place de Breteuil, 9, Paris.
M. Masson (Pierre), rue Saint-Nicolas, 9, Nancy.
M. de La Perrière, rue Barye, 6, Paris.
M. Raisin, rue Sennebier, 8, Genève.
Mme Rassenfosse, rue Saint-Gilles, 366, Liège.
M. de Remacle, faubourg Saint-Jacques, Chinon.
M. des Robert, faubourg Saint-Georges, 9, Nancy.
M. du Roure de Paulin, rue de Babylone, 58, Paris.
M. de Sartorio, boulevard du Jardin Zoologique, 34, Marseille.
M. le commandant Servant, 7, rue de l'Amiral Linois à Brest.
M. Stiebel, Bockenheimer Anlage, 38, Francfort.
M. Vibert, rue le Chatelier, 4, Paris.
Mme A. Wagner, Gerichstrasse Chemnitz, Saxe.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. / M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. Carême, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste............ M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
Gand (Olivier), 57, rue Sarrette, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Mazières-Mauléon (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

Perrière (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
Picot (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
Roure (du), 58, rue de Babylone, Paris.
Richebé (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Tausin (H.), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
Van Driesten (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.

La vente d'Ex-libris déjà annoncée sur la couverture blanche (carton) du dernier numéro des ARCHIVES, aura lieu les lundi 13 et mardi 14 novembre prochain, à 2 heures précises, Hôtel Drouot, salle 8, par le ministère de Me Maurice Delestre, commissaire priseur, 5, rue Saint-Georges, assisté de M. Loys Delteil, expert, 22, rue des Bons-Enfants. — Cette Collection, qui formera la 2e partie de celle vendue les 4 et 5 novembre 1904, se compose presque exclusivement d'Ex-libris français anciens ; elle renferme un grand nombre de pièces signées, peu connues, et remarquables par leur état.



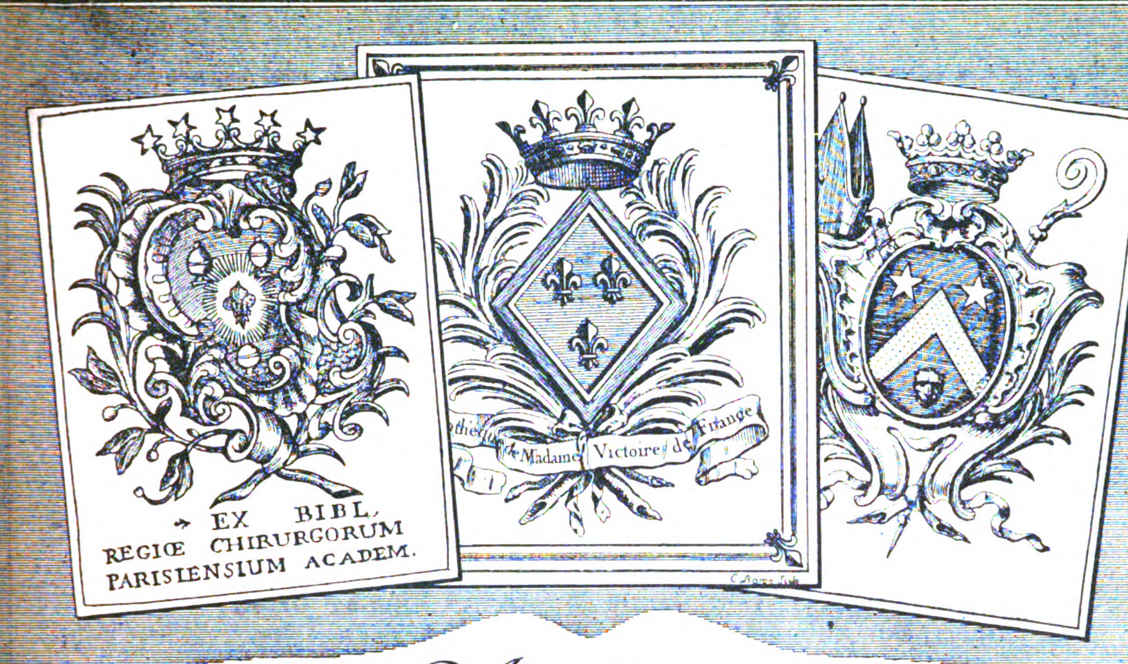
Sur notre demande, et pour donner aux amateurs de province qui ne pourraient arriver que tardivement, la facilité d'examiner avant les enchères les Ex-libris annoncés, M. L. Delteil se tiendra à leur disposition le matin de la vente, à l'hôtel Drouot, salle 8, de 9 heures à 11 heures (entrée par la rue Rossini).

Le Catalogue illustré ne sera envoyé que sur demande écrite, adressée à l'expert, M. Loys Delteil, 22, rue des Bons-Enfants.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Douzième Année. N° 11 Novembre 1905

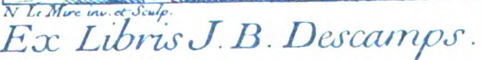


Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques









LISTE D'ÉCHANGES

Les membres de la Société dont nous donnons ci-dessous les adresses sont disposés à entrer directement en relations d'échanges.

M. Bargallo, rue d'Allemagne, 94, Paris.
M. Boullay, à Beauséjour, par Saint-Symphorien, près Tours.
M. de Brébisson, 17, rue de Flore, Le Mans.
M. Couraud, rue des Marchands, 15, Cognac.
M. de Hennezel, place de Breteuil, 9, Paris.
M. Masson (Pierre), rue Saint-Nicolas, 9, Nancy.
M. L. De Mazières, rue Daumier, 8, Paris.
M. Mullins, Martin place, Sydney (Australie).
M. de La Perrière, rue Barye, 6, Paris.
M. Raisin, rue Sennebier, 8, Genève.
Mme Rassenfosse, rue Saint-Gilles, 366, Liège.
M. de Remacle, faubourg Saint-Jacques, Chinon.
M. des Robert, faubourg Saint-Georges, 9, Nancy.
M. du Roure de Paulin, rue de Babylone, 58, Paris.
M. de Sartorio, boulevard du Jardin Zoologique, 34, Marseille.
M. le commandant Servant, 7, rue de l'Amiral Linois à Brest.
M. Stiebel, Bockenheimer Anlage, 38, Francfort.
M. Vibert, rue le Chatelier, 4, Paris.
Mme A. Wagner, Gerichstrasse Chemnitz, Saxe.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. Carême, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste............. M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
Gand (Olivier), 57, rue Sarrette, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Mazières-Mauléon (Lucien de), 8, rue Daumier, Paris.

MM.

Perrière (H. de la), 6. rue Barye, Paris.
Picot (Emile), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
Roure (du), 58, rue de Babylone, Paris.
Richebé (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Van Driesten (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

